FETE DU JOUR:
SAINT EDOUARD
Soleil: lever 6 h. 07; coucher 5 h. 13
Lune: lever 4 h. 41; coucher 5 h. 09
TEMPS PROBABLE:
Partiellement nuageux et frais.
Maximum : 46 — Minimum : 34

LA PRESSE

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

EN AVANT TOUJOURS
Au cours de la semaine dernière, le tirage total de la "Presse" a excédé
1,000,000
de copies.

48e ANNEE—No 306—32 PAGES —1e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, JEUDI 13 OCTOBRE 1932 PRIX: DEUX CENTINS

Londres commente abondamment les tarifs canadiens

Les revisions semblent avoir suscité beaucoup plus d'intérêt en Angleterre qu'au pays. — Les industries du charbon, de la coutellerie, des automobiles et des boissons se réjouissent, mais les milieux des textiles sont déçus.

Privilèges accordés aux spiritueux

LONDRES, 13. — Les milieux industriels anglais ont accueilli favorablement, en général, le détail des revisions tarifaires pratiquées par le Canada, comme conséquence des accords conclus à la Conférence économique d'Ottawa. L'industrie des cotonnades et des lainages paraît un peu désappointée de ce que les concessions ne lui soient pas plus étendues, mais la sidérurgie, l'industrie-automobile et les autres escomptent une amélioration sensible dans le commerce de la Grande-Bretagne avec le Canada.

"Les mesures canadiennes sont très favorables à l'industrie de l'aluminium", a déclaré Murray Morrison, directeur-gérant de la British Aluminum Co. Un officier des Welsh Associated Collieries compte que d'ici cinq ans, grâce aux nouveaux tarifs, les exportations annuelles de charbon gallois atteindront 2,000,000 de tonnes. A.-K. Wilson, l'une des têtes dirigeantes à Sheffield, vante les bénéfices que la coutellerie anglaise en retirera. Le col. D.-H. Hacking, directeur de la British Motor Traders' Society, croit que les concessions canadiennes détermineront les manufacturiers d'automobiles d'Angleterre à étudier de très près les chances favorables du marché canadien.

Les textiles désappointés

Divers représentants des milieux des textiles se sont déclarés désappointés en dépit de la réduction obtenue sur les cotons et les lainages. Ils prétendent que les droits restent trop prohibitifs.

La sidérurgie a semblé accueillir les changements d'un œil favorable, bien qu'en certains cas on ait déclaré qu'il est peu probable que le volume du commerce en soit sensiblement plus large.

Les importations affectées

Les importations canadiennes qui se trouvent affectées par la revision figurent pour un total de $125,000,000, calculé sur la base des revenus de l'année fiscale 1931-32. On peut les résumer comme suit :

(1)—Item sur ce que le Canada admet en franchise: total $31,000,000, dont $8,000,000 du Royaume-Uni.

(2)—Item sur lesquels le Canada réduit les droits: total, $59,000,000, dont $37,000,000 du Royaume-Uni.

(3)—Item sur lesquels le Canada augmente ses droits: $35,000,000, dont $9,000,000 du Royaume-Uni.

De sorte que 40% des exportations anglaises au Canada bénéficieront de tarifs réduits et que $8,000,000 de marchandises britanniques entreront au Canada en franchise. Sur les 215 modifications amenées par l'entente anglo-canadienne, il y a 132 cas de réduction de tarif et 79 marchandises anglaises sont ajoutées à la liste de franchise.

Les industriels canadiens réticents

Les têtes dirigeantes des principales industries canadiennes se refusent, en général, à commenter beaucoup les changements de tarifs annoncés à Ottawa et veulent les étudier davantage avant de se prononcer. L'extension des préférences pose un jalon intéressant dans l'histoire du commerce inter-impérial,—on s'accorde à le dire,—et il ne semble pas, de prime abord, qu'elle affecte trop sérieusement les principales compagnies d'acier, de textiles, de boissons, de vitre et de tabacs.

A.-B. Purvis, président de la Canadian Industries, déclare que les changements sont peu sensibles en ce qui regarde les fertilisants. D.-C. Patterson, président de l'Imperial Tobacco, n'attend rien du tarif préférentiel accordé aux cigarettes et aux tabacs anglais, qui n'ont pas beaucoup de marché ici.

La boisson est avantagée

Le whiskey écossais sera meilleur marché dans la province de Québec et probablement dans tout le pays, affirme M. L.-B. Cordeau, président de la Commission des Liqueurs de la province, commentant le fait que le tarif sur les spiritueux anglais est réduit de $10 à $8 le gallon. "C'est une bonne nouvelle, dit-il, et cela signifie que nous baisserons nos prix". Le public bénéficiera aussi des dimi-

A SUIVRE SUR LA PAGE 29

Premier pays à approuver ces ententes

Suva, Iles Fiji, 13. — Les Iles Fiji auront été le premier pays de l'Empire britannique à reconnaître les ententes conclues à la Conférence économique d'Ottawa. Le conseil législatif a adopté, en effet, une mesure qui met en vigueur ses ententes, cela jeudi matin, douze heures avant leur publication dans le Royaume-Uni et 17 heures avant leur publication à Ottawa.

Quand les dites ententes furent étudiées ici par le conseil législatif, on n'était qu'au mercredi matin à Ottawa et à Londres, qui se trouvent aux antipodes.

Désastreux incendie sur une réserve

Trois enfants sont brûlés à mort et leur mère est blessée avec deux autres.

Bala, Ontario, 13.—Un incendie à la réserve indienne de Gibson a fait trois victimes. Les morts sont les enfants de M. et Mme Robert Stock: Peter, 2 ans; Annie, 5 ans, et Milton, 6 ans. Quant à Mme Stock, elle a été transportée à l'hôpital de Parry Sound avec deux autres enfants: Harry, 8 ans, et un bébé, Ethel, 2 mois. Mme Stock est assez grièvement blessée et les médecins ne croient pas que le jeune Harry puisse survivre à ses brûlures. Deux autres enfants s'en sont tirés indemnes lorsque leur mère réussit à les faire évacuer les lieux par une fenêtre.

Arthur Commandant, 17 ans, neveu de Mme Stock, joua un rôle héroïque dans le sauvetage de ces deux derniers enfants, Herman, 11 ans, et Sarah, 9 ans. La fillette s'est blessée au dos, cependant, en sautant du second étage de la maisonnette.

Robert Stock, l'infortuné père de famille, était absent de la maison lorsque l'incendie éclata.

Il n'y a pas eu de révolte en Bolivie

La Paz, Bolivie, 13. — Le général Bretel, chef de l'état-major de l'armée, a publié aujourd'hui une déclaration démentant officiellement les rapports qui ont annoncé qu'une révolution s'était déclenchée en Bolivie, que des troupes s'étaient rebellées dans la région du Gran Chaco, où ont lieu les hostilités avec le Paraguay.

Il dit que les hostilités se poursuivent comme auparavant,au fort Agua Rica, et que les troupes de la Bolivie ont repoussé celles du Paraguay.

Nouveaux membres du cabinet australien

Canberra, Australie, 13. — Le premier ministre Joseph Lyons n'a pas réussi à reconstruire le cabinet du gouvernement de l'Australie de façon à y faire entrer trois membres du parti agraire et les trois vacances ministérielles ont été remplies par la nomination de membres du parti uni. L'hon. Archdale Parkhill remplace l'hon. F.-E. Fenton, qui avait abandonné ses fonctions de maître-de-poste général; l'hon. J.-A. Perkins remplace l'hon. E.-W. Walker comme ministre de l'intérieur, et M. F.-H. Stewart devient ministre du commerce.

Haine de Shaw

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

PARIS, 13. — "L'extermination des patriotes est le meilleur moyen d'établir la paix mondiale, a dit George Bernard Shaw dans un article publié aujourd'hui dans le magazine "Esprit français".

"Le patriotisme est une forme pernicieuse d'idiotie", écrivit Shaw. "C'est la seule force qui conduise à la guerre sans raison. Un patriote est un homme qui regarde les étrangers comme une vermine qui n'a pas le droit de vivre'

L'"Esprit français" poursuit une enquête sur le sujet de patriotisme.

Quelques Lignes

(Service de la Presse Associée.)

Cleveland, 13. — Après plusieurs mois de recherches, des détectives locaux viennent d'arrêter quatre hommes que l'on soupçonne d'avoir fait un vol d'un million en obligations et valeurs boursières à New-York.

RAIDS EN PRUSSE

Berlin, 13. — La police a fait ce matin plusieurs raids dans des locaux communistes et des imprimeries, à la recherche de littérature anarchiste.

POUR LES SOVIETS

Madrid, 13. — Le congrès socialiste a adopté une résolution par laquelle on demande à l'Assemblée de reconnaître le gouvernement soviet russe.

POUR LA JUSTICE

Washington, 13. — Le président Hoover s'est rendu ce matin sur la colline du Capitol, pour y présider à la pose de la pierre angulaire des bâtisses où doit se loger la Cour suprême des Etats-Unis. Le coût de construction doit atteindre 10 millions.

AU CINEMA

New-York, 13.—John Davis Lodge, petit-fils de feu le sénateur Henry Cabot Lodge, abandonne le droit pour faire du cinéma.

VERS BUCAREST

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Paris, 13. — Nicolas Titulesco, ministre de Roumanie à Londres, qui vient d'être rappelé pour entrer dans le nouveau cabinet, est parti ce matin pour Bucarest.

Les journaux conservateurs sont contents

Ils affirment que la conférence impériale a été un succès pour la Grande-Bretagne

Snowden est dissident

Les journaux libre-échangistes sont mécontents ou sceptiques à divers degrés

Aux dépens de l'étranger

Londres, 13.—"Les accords d'Ottawa signifient de nouvelles charges pour le peuple anglais", écrit aujourd'hui dans le "Financial News" lord Snowden, l'ex-chancelier de l'Echiquier, qui a démissionné récemment du ministère national.

Dans tous les cas, les concessions consenties par la Grande-Bretagne signifient une hausse dans les prix des denrées, surtout des principales denrées alimentaires. On en a changé les droits de 10% ad valorem pour un droit sur le poids, mais les calculs établissent que de cette façon les droits ad valorem sont augmentés jusqu'à 15%. Les changements ne profitent qu'aux Dominions. Et une étude attentive des modifications fait conclure que loin d'y gagner, la Grande-Bretagne verra son commerce avec le Canada y perdre.

L'opinion conservatrice

Les principaux journaux conservateurs affirment que les concessions canadiennes sont tout ce qui pouvait se désirer. Le "Daily Telegraph" déclare que les industriels anglais seront surpris en général de constater que les concessions sont aussi précieuses et aussi nombreuses, et il insiste sur les avantages qu'en retirera la sidérurgie en particulier.

Le **"Times"** exprime la même opinion et se félicite de ce que pour la première fois les colonies anglaises aient été appelées à jouer un rôle plus important dans l'économie de l'Empire. Il accueille avec satisfaction le plan pour restreindre l'importation des viandes étrangères, disant qu'il sauvera les producteurs britanniques et des Dominions de la ruine et bénéficiera aux producteurs argentins et autres.

* * *

Le **"Daily Mail"** dit que contrairement aux libre-échangistes anglais

A SUIVRE SUR LA PAGE 29

Edouard Herriot est arrivé pour les négociations

Il a tenu une conversation particulière d'une heure avec l'hon. Ramsay MacDonald.

Londres, 13. — La discussion de la demande allemande d'égalité en matière d'armements, problème qui est devenu une des difficultés majeures de la conférence mondiale de désarmement, a été commencée aujourd'hui par le premier ministre de France Herriot et le premier ministre de Grande-Bretagne MacDonald.

Le premier ministre français arriva de Paris hier soir et fut accueilli par M. MacDonald, Sir John Simon et l'ambassadeur de France.

Norman-H. Davis, délégué des Etats-Unis à Genève, a conféré hier aeve Sir Arthur Salter, économiste britannique connu; aujourd'hui, il doit rencontrer Sir Walter Layton qui est aussi un expert économique connu.

M. Edouard Herriot est arrivé à 10 Downing Street à 10 heures 30 a.m. Il eut un entretien privé d'une heure avec M. MacDonald dans son étude où ils furent rejoints par Sir John Simon, Sir Robert Vansittart, l'ambassadeur de France, M. de Fleuriau et deux membres du personnel de l'ambassade.

Ils furent invités à déjeuner par le premier ministre et l'on prit des arrangements pour continuer ces conversations.

Le recteur de Stiffkey, qui a été récemment trouvé coupable d'immoralité par un tribunal ecclésiastique, se trouva être une attraction secondaire à Downing Street comme la foule regardait passer les négociateurs. Il entra au Conseil privé comme M. Herriot arrivait au no 10. L'appel du révérend est entendu aujourd'hui.

Une campagne d'économies

Genève, 13. — Le gouvernement britannique, dont les efforts dans la présente Assemblée de la Société des nations ont été surtout dirigés vers la réduction des activités de la S.D.N. en réduisant son budget de $6,000,000, demande maintenant spécifiquement que l'on retranche $220,000 au montant que la Société des Nations projette de dépenser pour le désarmement en 1933.

Premier jugement confirmé

Londres, 13.—Le comité judiciaire du Conseil privé a renversé les décisions de la Cour d'appel et de la Cour suprême du Canada et a confirmé le premier jugement accordant des dommages, pour une somme de $2,354, à Paul Pronek, qui avait poursuivi la Lake Winnipeg and Selkirk Electric Company, à la suite d'un accident de voiture sur la voie de la compagnie, voie qu'il avait prétendue n'avoir pas été suffisamment éclairée.

M. Bennett définit sens et portée des accords nés de la Conférence

Une révolte se déclenche en Bulgarie

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Athènes, Grèce, 13—Des dépêches annoncent aujourd'hui qu'une révolte communiste a éclaté dans le sud de la Bulgarie.

Les haines politiques en Macédoine ont causé un grand nombre de pertes de vie par l'assassinat et dans des attentats au moyen de bombes. Le Comité révolutionnaire de la Macédoine, connu sous le nom d'Imro, a joué un rôle important dans la politique des Balkans depuis un demi-siècle, et peu de gouvernements ont été assez puissants pour résister à son pouvoir.

Ivan Michailoff règne comme "roi non couronné" sur les bandes de Comitadjis qui parcourent les frontières de la Macédoine. Des puissances européennes, parmi lesquelles la France et l'Angleterre ont protesté dans ces dernières années contre les activités des Comitadjis.

Les dépêches disent que la révolte d'aujourd'hui s'est déclarée dans le district de Nevrocopion, dans le sud de la Bulgarie, près de la frontière grecque. Des officiers et des soldats bulgares ont traversé la frontière et se sont rendus aux autorités grecques pour obtenir leur protection, annoncent des rapports de Salonique.

On croit que cette prétendue révolte communiste pourrait bien n'être qu'une autre explosion des haines de clanc comme il en existe dans les Balkans.

Diplomate anglais en Amérique

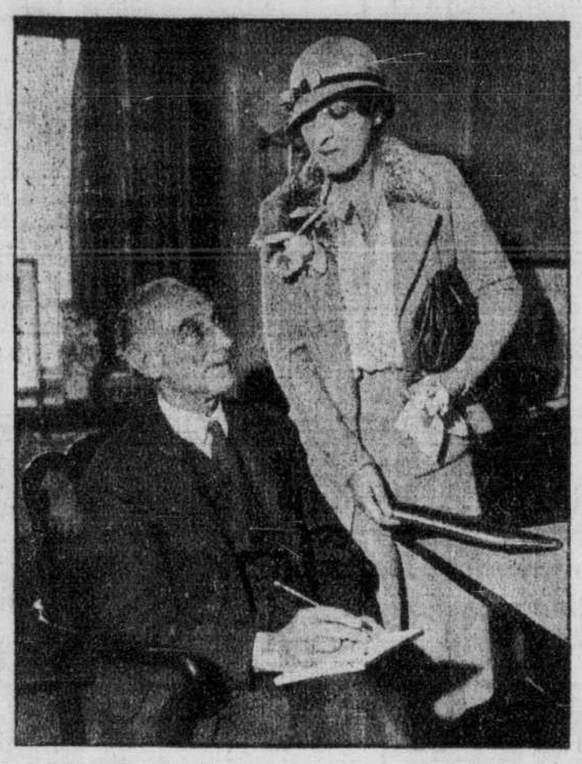

Lord Reading, homme d'Etat anglais bien connu, en compagnie de Lady Reading à la résidence de Thomas-N. Lamont, New-York, au cours de leur visite en Amérique. Ils doivent passer quelques jours à Washington.

"Aucun de ces accords", dit-il, "n'est durable qu'à la condition de répondre aux intérêts généraux de l'Empire."

Avantages réciproques pour tous

Le premier ministre énumère ce que gagneront nos produits de la forêt, de la mer, ceux de notre sous-sol et de notre agriculture.

Espoir de réalisation d'une association économique attendue depuis 25 ans

(Du correspondant de LA PRESSE)

Ottawa, 13. — Une plus grande répartition de la préférence britannique est la note dominante des changements douaniers annoncés, hier après-midi, à la Chambre des communes, par le très hon. R.-B. Bennett. Pendant deux heures, le premier ministre a donné des renseignements sur la dernière conférence économique impériale et sur ce que le pays en attend.

Ce discours était d'une telle importance que le premier ministre l'a lu, du commencement à la fin. La députation l'a écouté avec une attention suivie. Sur 223 item mentionnés dans l'entente avec la Grande-Bretagne, 157 sont maintenant sur la liste des marchandises entrant en franchise, tandis qu'il n'y en avait que 81, jusqu'à ce jour. A la fin de son discours, le premier ministre a reçu une ovation de ses partisans.

La discussion sur ce sujet commencera, lundi, et lorsqu'elle sera terminée, la première période de la session prendra fin.

La ratification des ententes est proposée

Le très hon. R.-B. Bennett propose "qu'il est opportun que le Parlement approuve l'entente commerciale survenue à Ottawa, le 20 août 1932, entre les représentants du gouvernement de Sa Majesté au Canada et ceux du gouvernement de Sa Majesté du Royaume-Uni, et que la Chambre l'approuve, sujette à la législation requise pour mettre en vigueur les modifications fiscales qui en sont la conséquence". A l'appui de cette résolution, le premier ministre dit :

"J'ai l'honneur et la satisfaction de soumettre à l'approbation de cette Chambre certains accords commerciaux entre le Canada et les différents pays de l'Empire, accords conclus à la dernière conférence économique impériale tenue récemment dans cette ville. Ces accords ont été signé avec les pays suivants :

1—La Grande Bretagne.
2—Le Sud-Africain.
3—L'Etat Libre d'Irlande.
4—La Rhodésie du Sud.

Le premier pas vers d'étroites relations économiques

Ces accords marquent le premier pas vers un régime défini d'une association étroite de relations économiques au sein de l'Empire. Ils sont basés sur les principes énoncés par le parti conservateur, avant les dernières élections générales, et énergiquement défendus, depuis.

Ils sont conformes au plan général proposé par ce gouvernement, à la conférence économique tenue à Londres, il y a deux ans, et raffirmé à l'ouverture de la conférence d'Ottawa et adopté, enfin, d'une façon pratique, par les accords que l'on a signés.

A la conférence économique de Londres, en 1930, j'ai proposé, au nom du gouvernement du Canada, un plan d'association économique basé sur l'adoption d'un régime de préférence douanière. A cette époque, l'Empire n'était pas, en général, disposé à accepter ce plan.

Les propositions faites à l'Angleterre à Ottawa

A la conférence économique récemment tenue dans cette ville, j'ai de nouveau proposé ce plan, en faisant la proposition suivante à la Grande-Bretagne:

1—L'extension de la liste des produits de l'Empire qui sont admis en franchise au Canada.
2—Le maintien de la préférence douanière en faveur des produits anglais.
3—L'entrée en franchise de certains produits anglais qui peuvent être importés au pays, sans que cela nuise à notre industrie nationale.

En retour j'ai demandé:

1—Le maintien de la préférence douanière.
2—L'entrée sous un régime de préférence sur le marché anglais des produits agricoles et autres qu'importe présentement la Grande-Bretagne.

Pour combattre la concurrence déloyale

Mon projet comporte aussi l'application d'une entente pour combattre la concurrence déloyale de certains pays dont les méthodes de contrôle d'Etat des conditions de vie, des méthodes de production et de "dumping" viennent en conflit avec les principes économiques en pratique dans les pays libres de l'Empire.

A SUIVRE SUR LA PAGE 18

Affreuse situation des troupes chinoises

Alors que le rude hiver s'ouvre en Mandchourie, 300,000 soldats chinois combattants n'ont que des vêtements de coton en lambeaux et manquent de vivres.

Horrible mort de tous côtés

(Service de la Presse Associée)

Nankin, Chine, 13 — La situation des troupes chinoises en Mandchourie va être affreuse l'hiver prochain. C'est ce que fait voir un communiqué alarmant publié aujourd'hui par le ministère de la guerre du gouvernement national chinois.

Ce communiqué dit que 300,000 soldats volontaires qui font face aux armées japonaises dans les trois provinces mandchoues vont être "exposées à mourir de faim ou de froid, lorsqu'ils ne succomberont pas sous les armes des troupes japonaises durant le rigoureux hiver qui est déjà commencé".

Le communiqué ajoute: "Les forces chinoises qui n'acceptent pas la domination japonaise sur le sol de leur patrie n'ont que des uniformes de coton, souvent en haillons, et l'on n'a pas de vêtements d'hiver à leur envoyer".

Une violente bataille

(Service de la Presse Associée.)

Shanghaï, 13.—Une violente bataille est engagée aujourd'hui entre des troupes japonaises et chinoises le long de la rivière Yalou, à la frontière orientale de la province mandchoue de Feng-Tien. Les dépêches disent que ces hostilités sont le résultat du refus par les Chinois de se rendre à la demande du général Japonais Nobuyoshi Muto que le gouvernement de la province de Feng-Tien opposé à celui du Mandchoukouo se dissolve immédiatement.

Les dépêches ajoutent que 100,000 soldats chinois, y compris 10,000 révolutionnaires coréens, s'opposent aux troupes japonaises.

On annonce que le général Muto a demandé des renforts japonais du territoire de Kouangtoung et de la Corée.

Missionnaires exposés

(Service de la Presse Associée.)

Moukden, Mandchourie, 13. — Les troupes du Japon et du Mandchoukouo, en campagne contre les 30,000 insurgés chinois dans le district de Toungpien, sont arrivées aujourd'hui à 10 milles de Foushoun, où sont établis sept missionnaires catholiques.

Les autorités militaires ont pris les plus grandes précautions pour ne pas causer de mal aux missionnaires, disent les rapports de l'armée, alors qu'elles chassaient les insurgés de leurs premières défenses, puis de leurs deuxièmes et troisièmes.

Un millier de Chinois, "Lances Rouges" ont été attaqués à 20 milles à l'ouest de Moukden par des Japonais. Le major général chinois Tchang Tchoua-Tchan a été tué avec une quarantaine de ses soldats.

300 otages en danger

Les Japonais disent que les mesures pacifiques n'ayant pas réussi auprès des insurgés chinois à Mantchouli, à la frontière russe, les troupes japonaises sont prêtes à agir d'une manière décisive pour sauver des mains des insurgés les 300 Japonais et Coréens qu'ils gardent comme otages à Hailar. Les Japonais admettent que cela peut causer des représailles contre ces otages, mais ils ajoutent qu'ils ne peuvent plus longtemps tolérer la situation actuelle,les insurgés chinois étant maîtres de tout le chemin de fer de l'Est de la Chine entre Hailar et Mantchouli.

Les Japonais ont aussi admis qu'il leur faudra peut-être sacrifier un bon nombre de vies japonaises pour rétablir leur autorité sur le nord de la Mandchourie.

La "Presse" publie le texte complet des accords et du discours de M. Bennett

La "Presse" publie aujourd'hui, pages 18, 19, 20, 21, le texte complet des accords négociés par le Canada au cours de la Conférence économique impériale. Le sommaire préparé par M. Bennett lui-même et publié le 22 août dernier n'indiquait pas le nouveau tarif douanier qui allait prévaloir en conséquence des accords négociés d'une part par la Grande-Bretagne avec chacun des Dominions, et d'autre part par les différents pays de l'Empire entre eux. Ces changements tarifaires sont maintenant en vigueur. Ce que la "Presse" publie aujourd'hui affecte les relations commerciales entre le Canada et la Grande-Bretagne, et entre le Canada, l'Irlande, l'Afrique du sud et la Rhodésie du sud.

Puisque de ces accords doit naître une réelle association économique de l'Empire, nos lecteurs nous sauront gré de trouver dès aujourd'hui dans nos colonnes, la publication entière des documents concernant le Canada, qui furent déposés hier après-midi aux Communes par le très hon. M. R.-B. Bennett.

Le président Zaimis annonce sa démission

Une crise politique qui résulte des récentes élections grecques, et de l'attitude prise par le parti populiste et par le premier ministre.

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

ATHENES, Grèce, 13. — Une crise politique et de nouveaux tremblements de terre dans la péninsule de la Chalcidique tendent aujourd'hui à détourner l'attention de la population grecque de l'affaire Insull.

Le président Alexandre Zaimis a annoncé son intention de démissionner à cause du refus du parti populiste de coopérer avec le premier ministre Venizélos, et aussi par suite du refus du premier ministre de démissionner bien que son gouvernement ait été défait aux récentes élections.

Bien que le président ait indiqué qu'il reviendra peut-être sur sa décision, le premier ministre a envoyé un contre-torpilleur à l'île d'Hydra, à 100 milles de la côte, pour ramener en Grèce l'amiral Koundouriotis, ex-président de la Grèce qui démissionna le 14 décembre 1929 et auquel Zaimis succéda.

On ne croit pas que les développements politiques aient aucun rapport avec l'affaire Insull, bien que l'intervention de Venizélos ait causé un changement d'attitude de la part du ministère de l'intérieur.

La péninsule de la Chalcidique a été ravagée par un tremblement de terre il y a dix jours. On a cru que tout le district s'enfonçait dans la mer. Aujourd'hui, de nouveaux chocs sismiques, accompagnés de grondements souterrains, ont complété la destruction d'un bon nombre de maisons qui n'avaient, jusqu'à présent, été qu'endommagées.

Estomac de fer

SYDNEY, Australie, 13. — John Pugh mit sa lame de rasoir dans sa bouche tout en faisant du savonnage. Quand il fut prêt à se raser, il n'avait plus de lame car il l'avait avalée... par distraction. Pugh s'élança vers l'hôpital où des médecins, stupéfaits, constatèrent que la lame n'avait pas même égratigné son intérieur. Aux dernières nouvelles, la lame était encore en dedans et Pugh ne sentait pratiquement pas de douleur.

Herriot à Madrid ?

Madrid, 13—Une rumeur venant de source autorisée veut que le premier ministre Herriot, de France, viendra à Madrid le 31 octobre prochain pour une visite de deux à trois jours. Il conférera avec le président Zamora, le premier ministre Azana et les autres membres du nouveau gouvernement républicain.

Des bandits mexicains ont enlevé un prêtre à Penjamo

(Service de la Presse Associée)

MEXICO, 13. — Une dépêche de Guadalajara dit que des bandits ont enlevé un prêtre, le Père J.-Jésus Cornejo, à Penjamo, et ont annoncé qu'ils ne le remettraient en liberté que sur paiement d'une rançon de 25,000 pesos. Mais cette rançon n'avait pu être fournie aujourd'hui.

La semaine dernière, des bandits ont fait dérailler un train et l'ont pillé à cette même ville de Penjamo, et des troupes fédérales sont depuis lors à leur poursuite.

La même dépêche annonce que des membres de la Chambre des députés de l'Etat de Guadalajara ont demandé au gouverneur d'expulser les prêtres de cet Etat.

Maisons en route

HAZEL PARK, Mich., 13. — C'est la maison au milieu du chemin qui embarrasse les autorités de cette municipalité. Les autorités ordonnèrent à une équipe de déménageurs de cesser leur travail quand ils découvrirent qu'une maison sur laquelle les taxes n'étaient pas payées depuis trois ans était transportée vers un autre emplacement. L'ordre arriva comme la maison était dans le milieu de la route et la question est maintenant de la faire repartir.

* * *

Un incident semblable s'est produit à Montréal récemment; une maison transportée vers un autre terrain a été frappée de saisie et elle a séjourné un mois rue Cartier, au sud de Fleurimont, avant qu'on ait pris les arrangements nécessaires pour la remiser ailleurs.

Pour le repos de l'âme de feu L.-Joseph Rivet

A neuf heures demain matin, un service funèbre, recommandé par le Chapitre de la province de Montréal de l'Ordre du Saint-Sépulcre, sera chanté dans la chapelle du Sacré-Cœur de l'église paroissiale Notre-Dame de Montréal, pour le repos de l'âme de feu Louis-Joseph Rivet, Chevalier Grand'-Croix, Bailli de l'Ordre, représentant à Rome de Sa Béatitude le Patriarche Latin de Jérusalem, Camérier Secret de Sa Sainteté et l'un des fondateurs de l'Ordre du Saint-Sépulcre au Canada.

Les membres de l'Ordre, les parents et les amis du défunt sont tout spécialement invités.

L'or indien à Plymouth

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Plymouth, Angleterre, 13—De l'or indien pour une somme de 446,000 livres sterling est arrivé ici aujourd'hui.

L'escalade d'une pyramide cause la mort d'un homme

Caire, Egypte, 13. — Rand Herrom, un alpiniste, glissa et tomba mortellement blessé du haut de la grande pyramide qu'il essayait d'escalader hier.

Herrom fit partie de l'expédition germano-américaine à l'Hymalaya, récemment.

SOMMAIRE

POUR les DAMES p. 4, 7, 11
EDIT. . . . . page 6
THEATRES . . . . page 8
PARLEMENT . . . page 18
FINANCE . . . . . page 24
SPORT . . . . . page 26
RADIO . . . . . page 28

Bols à Bulbes

Pour bulbes de Noël

Effets tachetés en bleu et vert — grandeurs variées.
Prix . . . . . 50¢ à $1 chacun
Formes chardon . . . . . 75¢ à 1.25
—Morgan—Galeries du quatrième étage.

HENRY MORGAN & Co. LIMITED

Heures du Magasin : 9 a.m. à 6 p.m.

TELEPHONE PLateau 6261.

NOTRE SERVICE DES EMPLETTES

se chargera de n'importe quelle commission pour vous. Essayez ce service commode la prochaine fois que vous ne pourrez pas venir personnellement au magasin.

PLateau 6261

4.85 Souliers pour Hommes

Marques Anglaises et Canadiennes

Valeurs de $6 à 8.50

Nous avons rassemblé jusqu'à 15 modèles différents pour cette vente — quelques-uns sont des échantillons "Slater".

Tous des souliers en cuir solide, à trépointe Goodyear.

Pointures: 6 à 11.

Largeurs B, C, D, E dans la collection.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Importante vente de

CHAPEAUX

Merveilleuse Valeur à **2.50**

Une valeur spéciale pour vendredi — valent beaucoup plus. Ils sont en beau feutre-fourrure, dans tous les plus nouveaux modèles, pour la jeune fille et pour madame. Turbans à bords et drapés, chapeaux avec voile et gracieux bérêts. Un choix épatant. *Noir et nuances automnales.*

—Morgan—Deuxième étage.

Vente d'Octobre

Manteaux Garnis de Fourrure

Groupe de Haute Valeur de **47.50**

Dès que vous poserez les yeux sur ce groupe vous reconnaîtrez que vous avez trouvé votre manteau. Le prix est raisonnable et l'apparence est superbe. Personne ne pourrait se méprendre quant à leur importance au point de vue de la mode, ni ne pas remarqueur que les tissus sont des étoffes françaises importées. On remarque :—

Diagonales Françaises
Tissus Crêpés
Tissus Unis

Doublures garanties pour deux saisons

FOURRURES : — renard bleu, écureuil kolinsky, écureuil gris, rat musqué, seal Chapal, renard hollandais. Noir, brun, vin, vert, marine.

Tailles 14 à 20 et 36 à 44

—Morgan—Deuxième étage.

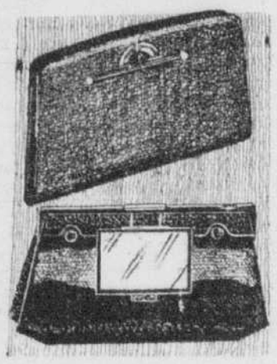

Nouvelles Sacoches $5

Belles sacoches en maroquin importé. Le croquis fait voir un nouveau modèle avec poche extérieure contenant un miroir biseauté de bonne grandeur, lequel peut être sorti et suspendu par de petites lanières lorsque l'on veut s'en servir. D'autres modèles ont les poignées sur le dessus ou des zippers — tous ont deux sections — porte-monnaie et miroir. Noir, brun, bleu, rouge et vert.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

SOULIERS LACES, ESCARPINS GORES ET LANIERES

En de nouvelles nuances automnales. La paire . . **4.95**

Nouveaux souliers d'automne en chevreau ou suède et chevreau suède combinés — talon cubain, junior, espagnol et effilé. Noir, brun, bourgogne, beige automne.
Pointures: 3½ à 8.
Largeurs: AAA à C.

—Morgan—Deuxième étage.

LE RAYON DES CHAUSSURES POUR ENFANTS

annonce des prix alléchants pour vendredi.

POINTURES — 5 à 7½ **1.55**
POINTURES — 8 à 10½ **1.85**
POINTURES — 11 à 2 . . . . **2.15**

Achat spécial de souliers à trépointe, d'oxfords de forte facture en veau noir et brun, ainsi que de souliers à courroie en cuir verni. D'excellentes valeurs.

—Morgan—Deuxième étage.

5 Spéciaux pour hommes

COMBINAISONS EN LILLE

Tricot blanc à l'aiguille à ressort — manches longues ou courtes — jambes longues. Tailles: 34 à 44 . . . . . **$2**

COMBINAISONS 'Penman'

Nuance naturelle — manches longues ou courtes, jambes longues. Tailles: 34 à 44 . . **1.75**

CAMISOLES (à manches longues ou courtes) et CALEÇONS (à jambes) longues séparés. Chacun **85c**

Gants pour Hommes

En chamoisette anglaise, entièrement cousus à la main.
Un bouton-pression. La paire **1.50**
Genre slip-on. La paire **1.75**

—Morgan—Arcade des hommes.

SEMAINE DU PAPIER PEINT

Ces Prix comprennent le Papier inaltérable au soleil et le Posage

6.50
Choix dans notre variété inaltérable au soleil à 25c. Plusieurs papiers plus chers compris.

7.70
Choix dans notre variété inaltérable au soleil à 35c. Achat fait à des conditions avantageuses — valeur exceptionnelle à 35c.

8.90
Choix dans notre variété inaltérable au soleil à 45c. Quelques lignes plus chics dans ce groupe.

N'importe quel salle à manger, vivoir, bibliothèque, boudoir ou chambre à coucher mesurant jusqu'à 12 pieds x 14 pieds, tapissé avec du bon papier ne changeant pas au soleil. Un vaste choix de modèles dans chaque groupe.

6.50 — 7.70 — 8.90

Les prix comprennent le papier et la main-d'œuvre. Ouvrage fait par l'atelier Morgan à la façon Morgan, c'est-à-dire de façon satisfaisante.

Au moins 50 patrons dans chaque catégorie de prix. Toutes de bonnes marques domestiques et importées.

DONNEZ votre COMMANDE de BONNE HEURE

Ouvrage exécuté par ordre de réception

—Morgan—Troisième étage.

Petites Tables à Bas Prix

Table de Bout . . **4.50**
En noyer massif avec tablette en dessous. Forme semi-circulaire avec pied central formant un devant décoratif. 24 pouces de haut. Dessus de 24 x 12 pouces.

Table à Café . . **5.75**
En noyer merisier. Solidement construite. Le dessus mesure 25 x 16 pouces.

Table Appui-Livres **5.85**
En noyer massif. Dessus ovale de 25½ pouces x 14 pouces. Hauteur: 24 pouces.

Table à Café . . **9.75**
En acajou brun anglais, dans le style Duncan Phyfe ou à panneaux.

—Morgan—Cinquième étage.

Glorieusement Versatile!

ROBES Jeunesse pour Octobre $35

Et merveilleusement peu coûteuses! Nous avions pris les modèles Jeunesse pour des petits miracles d'élégance et d'économie chaque mois, mais ceux-ci éclipsent réellement tous les précédents. Il y a une robe pour n'importe quelle circonstance pouvant survenir à un moment d'avis. Et comme ces robes sont adaptables, n'importe laquelle d'entre elles fera double office.

A—ROBE DE CREPE SCAPA BLEU BEBE, avec ceinturon original en velours vin dans le dos; aussi blanc avec rouge, et rose poussière avec bleu vif. Tailles: 14 à 20.

B—ROBE DU SOIR EN VELOURS TRANSPARENT de superbes nuances et gracieux noir. Très chic en pourpre romaine, rouge, biscuit. Finie avec jolie pince. — Tailles: 14 à 40.

C—ROBE CLAIRE DEMI-TOILETTE, une robe parfaite pour le dimanche soir. Manches capelets avec entre-deux de velours à l'avenant. Couleurs: prune française, noir, rouge foncé, bleu jockey. Tailles: 14 à 20.

D—ROBE D'APRES-MIDI EN CREPE DE SOIE, avec manches amples adroitement garnies de dentelle d'Alençon teinte à l'avenant en noir, vert écossais, brun rhum, et pourpre romaine. — Tailles: 14 à 38.

E—UNE ROBE DE JOUR OU DE SPORT à laquelle vous ne pourrez pas résister. En laine très légère avec garniture contrastante en angora imitant parfaitement le tricot à la main. Vert, brun, vin, bleu. — Tailles: 14 à 38.

—Morgan—Deuxième étage.

Spécial! Carpettes Wilton—Grandeurs Courantes

Le plus bas prix dont nous ayons souvenance pour cette qualité

9 pieds x 10 pds 6 pcs — **34.75**

Bon Choix de Couleurs et Dessins Persans

9 pieds x 12 pieds — **39.95**

—Morgan—Troisième étage.

PORCELAINE ROYAL CROWN DERBY

Patron "Blue Mikado." Un splendide service à déjeuner ou à dîner. Ci-dessous une liste partielle des prix:

Assiettes à pain et beurre. Chacune . . **75c**
Assiettes à thé. Chacune **1.00**
Assiettes à déjeuner. Chacune **1.25**
Assiettes à pouding. Chacune **1.60**
Assiettes à dîner. Chacune **1.85**
Tasses et soucoupes à thé. Chacune . . **1.45**
Grandes tasses et soucoupes à déjeuner. Chacune **2.00**

Verres à Patte Belges

Beau verre bleu, rubis ou vert avec jolies ciselures.

Gobelets. La douzaine **$33**
Verres à champagne. La douzaine **$33**
Verres à claret. La douzaine **$24**
Verres à cocktail. La douzaine **$24**
Verres à sherry. La douzaine . . **$18**
Verres à liqueur. La douzaine . **16.80**
Bols rince-doigts. La douzaine . . **$36**
Assiettes à bols rince-doigts. La douzaine **$39**

—Morgan—Galeries du quatrième étage.

Draperies

REPS UNI LA VERGE 85c

Reps de coton résistant, pour tentures et portières. Couleurs unies: rouge, rouille, rose, brun, bleu et vert.

50 pouces de large.

TULLE FILET LA VERGE 50c

Tulle à rideaux, dessins petits et moyens, mailles unies, etc. Ivoire et écru. — 40 à 50 pouces de large.

TISSU OMBRÉ LA VERGE 85c

Tissu anglais à double face. Fonds naturels, et de couleur. Texture épaisse. — 30 pouces de large.

—Morgan—Troisième étage.

Manteaux Marine à Capuchon—9.75

Chauds pour le jeu — chics pour la toilette — ces manteaux en drap couverture marine constituent un choix idéal pour enfants de 2 à 6 ans. En drap couverture marine résistant, doublés en flanelle rouge — finis avec nervures sur les coutures. Ceinturon compris.

COUVRE-TOUT — pour porter avec les manteaux à capuchon — **82 à 83.**

MITAINES — **65c à $1** la paire.

Manteaux de Poil de Chameau Anglais pour Bébés—19.50

Une qualité exceptionnelle et une confection anglaise parfaite font de ces manteaux souples et chauds le choix de nombreuses mères. Tailles pour 2 à 5 ans.

—Morgan—Vêtements pour enfants—Deuxième étage.

Bas de Soie Gotham Gold Stripe

85c LA PAIRE

Personne ne saurait désirer des bas plus recommandables, mieux faits et moins coûteux que ceux-ci. Chiffon et service—soie pure—entièrement façonnés—haut élastique.

Couleurs: beige brume, brun fauve, taupe rosée, parade, brunante, nomade, et la populire nouvelle nuance Araby.

Pointures: 8½ à 10½.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Gants Simplex en Tissu Lavable

75c LA PAIRE

600 paires de slip-ons offerts à la moitié de leur prix régulier—des gants pas trop épais, les meilleurs pour l'usage général en automne. Plusieurs des plus chics modèles—tous parfaitement confectionnés et finis avec nervures, piqûres ou points ajourés—en pareil ou deux tons. Bords unis ou festonnés. Nuances populaires de mocha, arabe, Java et grsi.

Pointures: 6 à 8.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

LA PRESSE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, JEUDI, 13 OCTOBRE 1932

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

Septuagénaire trouvée carbonisée

Sa soeur, aussi âgée qu'elle, est impuissante à la sortir de la maison pendant que les flammes rongeaient les tapis.—Un boucher de Laval-des-Rapides fait la triste découverte.

La maison complètement détruite

MME AGNES DESORMEAUX, 74 ans, qui a été brûlée vive dans sa maison, à Pont Viau, hier après-midi.

Une septuagénaire infirme, Mme Agnès Desormeaux, 74 ans, demeurant avec sa soeur, Mme Eusèbe Labelle, âgée elle-même de 76 ans, demeurant dans une maison en bois d'un étage portant le No 10 rue Labelle, Pont Viau, a été asphyxiée et brûlée vive, hier après-midi, vers 4 h. 45, lorsque sa demeure a été détruite de fond en comble par un violent incendie. Le cadavre carbonisé a été trouvé dans la cuisine, près d'un placard, par un pompier, une fois l'incendie maîtrisé.

Le coroner Lorenzo Prince a rendu, ce matin, un verdict de mort accidentelle après avoir entendu la preuve des circonstances entourant la mort de la pauvre vieille.

Impuissante à la secourir

La soeur de la victime, Mme Labelle, a déclaré à l'enquête qu'elle avait fait tous les efforts pour sortir sa soeur de la maison. Elle venait d'arriver de la ville lorsqu'elle s'aperçut que le logement était rempli d'une fumée épaisse. N'écoutant que son courage, elle se rendit à l'arrière et constata que sa soeur, pesant environ 200 livres, gisait sans connaissance, près de plusieurs tapis qui étaient la proie des flammes. La victime n'avait pas alors succombé: elle tenta de la relever et de la transporter en dehors mais en vain. La fumée commençait de l'incommoder également et elle jugea plus prudent de sortir pour demander de l'aide.

En ouvrant la porte, un courant d'air se produisit et elle vit aussitôt l'élément destructeur envahir toutes les pièces de la maison. Elle donna immédiatement l'alerte et les pompiers de Laval-des-Rapides, sous la direction du chef Lagacé, accoururent sur la scène de l'incendie. A l'arrivée des sauveteurs, les flammes avaient pris des proportions sérieuses.

Informés que Mme DesOrmeaux se trouvait dans la maison en flammes, les pompiers voulurent se porter à son secours, mais c'est en vain qu'ils tentèrent d'approcher car la maison ne devint bientôt qu'upn brosier et les murs de la cuisine s'étant écroulés, l'on vit la malheuruese victime s'affaisser dans les débris. M. Napoléon Lamer, boucher de Laval-des-Rapides, alla chercher son corps tout carbonisé, près du poêle de la cuisine.

Concentrant leurs efforts sur les maisons voisines, les pompiers réussirent, après plus d'une heure de travail, à éteindre les flammes qui s'y étaient propagées, mais non sans qu'elles les eussent considérablement endommagées.

Les maisons qui ont subi des dégâts sont celles de M. Emile Lemieux, située 10, rue Labelle, et de Mme Eusèbe Labelle, située 8, rue Labelle, Pont-Viau.

L'incendie se serait déclaré alors que Mme Desormeaux tentait de faire du feu dans un poêle défectueux. Des flammes auraient atteint ses vêtements et se seraient bientôt propagées à la maison.

Funérailles de M. J.-R. Lamarche à S.-Hyacinthe

De nombreux parents et amis ont pris place dans le cortège funèbre.

A la cathédrale

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 13. — D'imposantes funérailles ont été faites ce matin à M. J.-Raoul Lamarche, un ancien citoyen de notre ville. Les représentants de toutes les classes de la société avaient tenu à assister aux funérailles pour rendre un dernier témoignage au défunt.

La dépouille mortelle a été transportée de sa résidence, 640 avenue de l'Epée, Outremont, Montréal, à Saint-Hyacinthe, où le service funèbre fut chanté à 10 heures en la cathédrale.

Suivaient le deuil au départ d'Outremont, son frère, M. Eugène Lamarche, de la "Presse"; ses beaux-frères, MM. Gaston, Paul, Jean, Jules et Raoul Jeannotte, Tancrède Bengle, Arthur Ledoux et Omer Phille; ses cousins, MM. Eugène Brodeur, R. Séguin et H. Sansouci; ses petits-cousins, MM. Paul et Alfred Brodeur.

Dans le cortège on remarquait aussi MM. Louis-H. Duclos, F.Quick, Dr E. Millaire, Oswald Mayrand, rédacteur en chef de la "Presse"; Charles Bourassa et J. Lefebvre, du "Canada"; l'échevin J.-H. Fyon, de Lachine; Dr J.-A. Lussier, l'échevin J.-M. Labonté, d'Outremont; J.-A. Morin, J.-M. Pratte, E. Beaulac, A. Marion, J.-E. Phaneuf, E.-H. Champagne, notaire Georges Mayrand, Paul Paré, J.-A. Forest, J.-A. Dufour et plusieurs autres.

Au choeur et dans le cortège

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Albert Vézina, professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe. Le service fut chanté par M. l'abbé Louis-N. Raymond, professeur au séminaire et cousin du défunt.

Il était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Télesphore Dubuc et Léo Lanoue.

Dans le choeur l'on remarquait un nombreux clergé, dont des représentants de l'évêché, du séminaire et des diverses paroisses. La chorale de la cathédrale était sous la direction de M. Jean Imbert. Mlle Marie-Paule Collette touchait l'orgue. Le deuil était conduit par MM. Eugène Lamarche, son frère; ses beaux-frères, Gaston, Paul, Jean et Jules Jeannotte; Henri Raymond, son cousin.

Dans la nef, il y avait les religieuses de la Présentation de Marie, les Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu, les Soeurs Saint-Joseph.

Les porteurs étaient MM. D.-N. Dupont, A. Jodoin, notaire, René Richer, Ephrem Brodeur, J.-O. Dupras et A. Ostigny.

Dans le cortège l'on remarquait: l'hon. T.-D. Bouchard, MM. Paul Richer, C. Bourassa, Arthur Ledoux, beau-frère du défunt, Omer, Rodolphe et Pierre Phillie, Gaston Jeannotte, J.-B. Léger, Eugène Beaulac, tous de Montréal; Charles Bourassa, L.-A. Hébert, Henri Raymond, Eugène Brousseau, R. Breton, J. Fyon, de Lachine; Victor Choquette, de S.-Damase; H. Bernier, Jules Jeannotte, Ovide Bertrand, Jacques Turcotte, J.-H. Morin, B. Benoît, H. Boivin, M.-A. Lefebvre, Hector Sansoucy, Edmond Bernier, Jean Jeannotte, Emmanuel Hallé, Roméo Séguin, Albert Fouquet, d'Ascot; et plusieurs parents et amis de la famille qui ont accompagné la dépouille mortelle de Montréal à S.-Hyacinthe.

A SUIVRE SUR LA PAGE 29

Situation du grain au port de Montréal

La commission du port de Montréal a reçu et livré à date depuis l'ouverture de la navigation sur le Saint-Laurent 85,849,959 et 84,113,854 boisseaux contre 68,859,010 et 67,142,130, en 1931, augmentation de 16,990,949 dans le premier cas et de 16,971,824 dans l'autre. Les commandes en carnet étaient, ce matin, à sept heures de 896,513 boisseaux contre 340,480 à la même date, la saison dernière; le grain en cale de 3,783,857 boisseaux contre 2,557,642 et celui reçu par eau à date de 78,899,087 boisseaux contre 62,642,351.

Gouverneur qui commet un crime

(Service de la Presse Associée)

TCHANGTCHOUN, Mandchourie, 13. — Le général Chen Shieh-Youan, qui a succédé au général Ma Tchan-Shan comme gouverneur de la province de Heiloungkiang, en Mandchourie, a blessé à mort à coups de hache, aujourd'hui, Li Yi-Hsoun, officier du Conseil privé de l'Etat de Mandchouoko, alors qu'il était à dîner. Le général Chen est membre du Conseil privé. Il a accusé Li Yi-Hsoun de travailler à le faire démissionner de force comme gouverneur.

L'attentat a jeté dans la consternation tous les milieux ministériels du régime du président Pu-Yi.

Le débat des étudiants à l'Auditorium du Plateau

La Société des Débats de l'Université de Montréal annonce que le premier débat cette saison, aura lieu à 8 h. 30 jeudi, le 3 novembre, à l'Auditorium de l'école du Plateau, au parc Lafontaine.

Le sujet de ce débat a été choisi et quatre orateurs s'efforceront de décider si, oui ou non, le progrès apporte le bonheur. Ce sujet ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui prétendent que le bonheur existait dans la vie paisible et régulière de nos ancêtres, en même temps que ceux qui trouvent dans notre ère de progrès, les éléments essentiels du bonheur.—(Communiqué.)

La valise de Maxie Rosenbloom retrouvée

Le champion pugiliste poids-mi-lourd Maxie Rosenbloom, qui prit part au récent tournoi de boxe organisé au profit des chômeurs s'étant fait voler dans son automobile, ici, une valise à main contenant des gants de boxe, robe de chambre, etc., d'une valeur de $100., avait porté plainte à la police et hier les sergents détectives A. Morin et Scallon retrouvaient la valise et son contenu chez un regattier de la rue Craig.

M. Ross Layton a identifié les objets comme étant bien la propriété de Rosenbloom et on les lui a expédiés immédiatement à New-York.

Méfaits des cambrioleurs

En patrouillant son quartier, vers 3 h. 30 ce matin, le constable Dulude du poste No 10, constatait que la vitrine du Magasin Hollywood Garments, 461 ouest, S.-Catherine, était enfoncée. Prévenu, le propriétaire, M. A. Sharaut, arrivait sur les lieux pour s'apercevoir que les cambrioleurs lui avaient volé cinq douzaines de bas de soie.

M. R. Hotte, qui tient une station de gazoline à 50 rue Bernard, a rapporté au poste No 20 qu'au cours de la nuit dernière des inconnus sont entrés dans son établissement par une fenêtre, ont tenté d'ouvrir le coffre-fort mais n'ont pu réussir qu'à en briser la combinaison. Ils ont emporté des outils d'une valeur de $3.

Harry Jerry, restaurateur, 1907 est, Laurier, s'est plaint au poste No 19 qu'au cours de la nuit des cambrioleurs entrant chez lui par un soupirail de la cave lui ont volé des cartes à jouer pour $2, des cigarettes pour $30, et six dollars en argent.

Sept sentences contre un jeune homme de 19 ans

Charles Chevalier retourne au pénitencier pour deux ans.

Bien que n'étant âgé que de 19 ans, Charles Chevalier, alias P. Durantleau, alias T.-A. Laplante, alias E. Giguère, 4108 rue Saint-Denis, est déjà un expert en vols de toutes sortes. Dès l'âge de seize ans, en octobre 1929, il entrait au bagne pour 2 ans, sous quatre accusations de vols.

Et ce matin, il s'avouait coupable d'une accusation de vol et de six accusations d'obtention de marchandises et d'argent sous de fausses représentations et de contrefactions de chèques. Cette série d'exploits lui a valu sept sentences concurrentes de deux ans de bagne chacune de la part du juge F.-T. Enright.

Voici la liste de ses malhonnêtetés: en différentes occasions obtention de marchandises d'une valeur totale de $120, sous de fausses représentations du magasin Henry Morgan; en septembre dernier, même fraude au Magasin T. Eaton, à l'aide de quatre chèques contrefaits au montant total de $70.31; dans le même mois, répétition du même truc au magasin Robert Simpson qu'il fraude d'une valeur de $43.44; le 14 septembre, obtention de crédit au montant de $15, sous de fausses représentations, de la "Tilden Drive Yourself Company"; le 16 septembre, Chevalier entre à l'aide d'une fausse clef chez Mlle Béatrice Kenney, 6380, rue S.-Urbain, et lui vole un collier et d'autres bijoux d'une valeur de $500 et pour $5 de timbres-poste; le 24 septembre, il obtient pour $45.70 de marchandises sous de fausses représentations, au magasin L.-N. et J.-E. Noiseux; enfin, le même jour, il obtient par le même moyen pour $90.50 de marchandises au magasin Omer DeSerres. C'est le constable J. Nassa qui mit fin à la carrière de Chevalier en opérant son arrestation avec les plus grandes difficultés, le soir du 28 septembre dernier.

Autres sentences

Le juge Gustave Marin a imposé, ce matin, une sentence de dix-huit mois de prison à Naphtalie-T. Newman, 1430 avenue Hôtel de Ville, qu'il avait trouvé coupable de s'être appropriée une somme de $2,500 dont le "King George Loan Syndicate" lui avait confié l'administration, du 1er décembre 1929 au 31 décembre 1931.

Joseph Poperick, un Polonais demeurant à 5, ruelle Leduc, n'a pas pu bénéficier de la clémence du juge Gustave Marin, ce matin, n'ayant décidé seulement à la fin de son procès de s'avouer coupable d'avoir volé pour $435 d'articles divers dans le magasin de M. A. Latt, 1920, rue St-Urbain, où il s'était introduit par effraction dans la nuit du 24 au 25 février dernier. Il a été condamné à six mois de travaux forcés.

Pour un vol d'auto commis au cours du mois de septembre dernier, Adrien Lamothe a été condamné à un an de prison par le juge Enright.

Une invitation qui servit de passeport

M. Georg-B. Holler, consul général du Danemark, qui revient d'Ottawa, où il a assisté à l'ouverture du Parlement, avait auparavant fait un court voyage à Toronto et en avait profité pour se rendre à Niagara. Lui qui avait vu les principales chutes de la Norvège, de la Suède et de la Finlande, a été frappé d'admiration par les chutes Niagara et après avoir passé quelque temps à les contempler du côté canadien, n'a pas voulu s'en retourner sans aller les observer du côté américain. Mais, en se présentant devant l'agent des Etats-Unis, ne voilà-t-il pas qu'il s'aperçoit qu'il avait oublié son passeport et ses cartes. "Ne pourrais-je pas passer deux heures à voir les chutes?" demanda-t-il au douanier, en lui présentant son invitation à assister à l'ouverture du Parlement canadien. La permission lui fut aussitôt accordée avec beaucoup de cordialité.

LE "FLAMBEAU DE LA PAIX"

Une "Cité des Mutilés de Guerre" a été bâtie dans la petite ville de Neuville-Saint-Vaast, qui fut particulièrement éprouvée durant la grande guerre. Dans l'enceinte, un monument symbolique a été érigé. Il porte le nom de "Flambeau de la Paix" et mesure 8 mètres de hauteur. La cérémonie d'inauguration doit se dérouler prochainement sous la présidence de M. Ducos, sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique.

Des ravisseurs, apeurés, libèrent leur victime

Deux agents d'assurances regardés comme des citoyens respectables enlèvent l'enfant d'un courtier parce qu'ils étaient à court d'argent.

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

New York, 13.—Deux agents d'assurances dont l'un était employé comme assistant-entraîneur de football dans un "high school", devaient être mis en accusation aujourd'hui pour l'enlèvement de John Russell, 9 ans, fils d'un courtier en valeurs. Ces hommes jusque là prospères et considérés auraient déclaré à la police qu'ils avaient volé l'enfant parce qu'ils étaient accablés de dettes et sans ouvrage, et qu'ensuite, pris de panique, ils avaient libéré l'enfant.

Les suspects sont A.-W. August et G.-T. Clarke, l'entraîneur. Une femme a dit à la police qu'elle avait vu derrière son appartement une tente brune comme celle dont le jeune Russell avait parlé.

Le garçon fut emmené dans une maison à appartements tandis que les ravisseurs faisaient deux demandes de rançon par téléphone. Ils demandèrent $25,000 d'abord, réduisant ce montant à $2,000 quand Russell déclara qu'il ne pouvait trouver immédiatement cette somme. Dès la première demande de rançon, la police entreprit une gigantesque battue avec des autos de patrouille dirigées par des renseignements radiodiffusés.

Les ravisseurs furent effrayés; ils relâchèrent l'enfant et une femme, remarquant qu'il semblait égaré, le mit dans un tramway en le recommandant au contrôleur. Le jeune Russell donna un bon signalement des ravisseurs qui furent arrêtés tard hier. August déclara qu'il était presque sans argent et qu'il avait plusieurs primes d'assurances à acquitter. Clarke, hors son travail d'entraîneur, était sans emploi. Ils avaient décidé qu'un enlèvement était le seul moyen d'avoir de l'argent. Ils dirent au jeune Russell sortant de l'école que son père l'envoyait chercher.

Comment payer cette rente aux vieillards

Québec, 13.—"Mais qui va la payer?" demandait le premier ministre Taschereau, aujourd'hui, à qui on rapportait que le conseil de ville de Montréal avait adopté une résolution recommendant au gouvernement d'adopter la rente aux vieillards.

D'où vient l'argent? ajouta M. Taschereau. Peut-être que Montréal est prêt à payer. En tout cas c'est une question qui ne peut être débattue avant que le gouvernement prenne en considération les différents rapports préparés par la Commission des assurances sociales qui a tenu plusieurs enquêtes ici et à l'étranger. Nous étudierons ces rapports à la prochaine session de l'Assemblée législative".

Le congrès dentaire ouvert aujourd'hui

Près de deux cents des meilleurs spécialistes dentaires de Montréal, de la province de Québec, de l'Est canadien et même de plusieurs Etats américains, ont commencé à étudier ce matin à Montréal les meilleurs moyens de guérir les maux de dents et, surtout, de les empêcher.

En effet, la première matinée de la huitième clinique dentaire annuelle de Montréal, qui durera trois jours à l'hôtel Windsor, a été consacrée en grande partie à l'étude de l'influence des maux de dents sur l'état de santé général. C'est le Dr Boyd Gardner qui dirigea cette première séance clinique.

Le Dr E.-M. Laurin, président du club dentaire de Montréal, souhaita la bienvenue au nom de toutes les associations dentaires de la métropole dans son discours inaugural.

Information immobilière

(Du Daily Commercial News and Building Record)

Les soumissions ont été ouvertes par le comité exécutif de la ville de Montréal et le contrat sera accordé prochainement pour la construction d'égouts sur une longueur de 60,000 pieds environ dans des sections de 15 rues, les conduits ayant 36 pouces de diamètre et étant renforcés en béton armé. Les plans sont de la Commission de l'aqueduc de Montréal dont M. C.-J. DesBaillets est l'ingénieur-en-chef, 3161, rue Joseph, Verdun. Le plus bas soumissionnaire est Quebec Paving Company, Limited, à $1,153,725.50 si le creusage est fait à la pelle mécanique, et à $1,220,916.50 si le creusage est fait à la pelle à main. Voici les prix soumis par les autres entrepreneurs. Dans chaque cas le premier chiffre est pour le creusage à la pelle mécanique et le deuxième pour le creusage à la main.

Atlas Construction Company, Limited, 679 rue Belmont, $1,156,696 et $1,228,997; Laurin Leitch and Company, Limited, 2076 rue Union, $1,356,681.50 et $1,465,171.50; Saint-George Construction Company, Limited, 4820, 4e ave Rosemont, $1,374,912.50 et $1,445,750.50; Anglin-Norcross, Quebec, Limited, 892 ouest, rue Sherbrooke, $1,388,790.50 et $1,466,124.50; Kennedy Construction Company, Limited, 407 rue McGill, $1,440,776 et $1,513,156; A. Janin and Company Limited, 1460 rue Sherbrooke ouest, $1,446,887 et $1,517,337; Collet Frères Limitée, 1978 rue Parthenais, $1,475,330 et $1,688,238.10; E.-G.-M. Cape and Company, 820 rue Cathcart, $1,496,202 et $1,547,057; le département de l'aqueduc de la ville de Montréal, $1,551,145 et $1,722,245; T.-C. Gorman Construction Company, Limited, 1440 rue Ste-Catherine Ouest, $1,545,666 et $1,615,340.

Recherche de l'Atlantide mystérieuse

Expédition que va entreprendre un explorateur des pays des anthropophages

UNE THEORIE A PROUVER

(Par Boyd Lewis, service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

New-Haven, Conn., 13—Le professeur C.-Proctor Cooper, un botaniste de petite taille, qui a parcouru, tout en restant sain et sauf, les régions africaines habitées par des noirs "mangeurs d'hommes", ainsi que les dangereuses jungles des régions de l'Amazone, est sur le point de partir pour une nouvelle expédition. Il prétend établir d'une manière définitive la région où se trouvait ce légendaire continent que l'on nomme l'Atlantide.

Il n'emportera pas d'armes, si ce n'est de petits fusils qui ne pourraient tuer que des oiseaux, car il est persuadé que la diplomatie est plus avantageuse que des armes avec les tribus sauvages. Il raconte, pour le prouver, ses aventures chez des noirs de l'Afrique pour lesquels les cervelles humaines sont des régals, et qui ne lui ont jamais fait aucun mal, alors que d'autres bien armés étaient mis en morceaux et mis à bouillir tout comme des moutons.

Le professeur Cooper dit que l'Atlantide occupait ce qui est aujourd'hui la mer des Caraïbes ainsi qu'une partie de l'Atlantique. Les Antilles ne seraient que les hauts plateaux ou les sommets de montagnes du continent perdu. Ce continent se serait étendu de l'Amérique du Sud jusqu'à la Floride.

Il va partir sur la goélette "White Cloud" et visitera la Guyane Britannique, Porto Rico, la Guadeloupe, la Martinique, etc.

Il prétend que ce sont des plantes qu'il recueillera qui constitueront la preuve définitive de sa thèse au sujet de l'Atlantide. L'entreprise est sous les auspices de quinze institutions scientifiques américaines.

Ces 3 individus ont abusé de la charité

Trois hommes ont comparu ce matin devant le juge Maurice Tétreau sous l'accusation d'avoir trompé la justice en abusant de la charité publique.

Dans le premier cas il s'agit d'un nommé Nick Komisaruck qui se serait approprié illégalement, entre le 5 juillet et le 4 octobre, sous de fausses représentations une somme totale de $53, la propriété de Emergency Unemployment Relief Committee. Il a avoué sa culpabilité et sa sentence sera prononcée le 18 octobre.

Dans l'autre cas il s'agit de Ludger Pronovost et d'Ernest Roberge qui sont tous deux accusés de s'être approprié sous de fausses représentations chacun une somme de $19.35, la propriété de la Société S.-Vincent de Paul. Roberge a plaidé coupable et recevra sa sentence demain. Pronovost était de plus accusé d'avoir obtenu $20 sous de fausses représentations de M. Léopold Malouin. Il a plaidé coupable aux deux accusations. Après avoir passé 3 jours aux bureaux de la Sûreté il recevra sa sentence le 19 octobre.

Familles que la Ville ne devrait pas aider

L'échevin Seigler compte que 5,000 familles environ, venant d'en dehors de Montréal, profitent du secours direct. Ce fait, selon le représentant du quartier Laurier, indique assez clairement que la métropole est victime d'une certaine injustice car il lui aura fallu débourser dans l'année une somme d'environ $400,000. Ottawa et Québec paient pour ces mêmes familles, pour le secours direct, $800,000, faisant une somme totale de $1,200,000 pour les 12 mois. M. Seigler, dans les circonstances, déclare qu'il va proposer à la prochaine séance du Conseil municipal que les gouvernements provincial et fédéral soient priés de prendre complètement à leur charge les familels étrangères habitant notre ville et secourues à même le fonds du secours direct.

A la commission des accidents du travail

La Commission des accidents du travail, siège, aujourd'hui, à Montréal, aux fins d'enquête supplémentaire sur certains cas réservés. Seize cas de ce genre doivent être examinés par la commission, au cours de ses séances, dont l'une a eu lieu, ce matin, en l'édifice du gouvernement, 89 Notre-Dame est; la seconde, a lieu cet après-midi, et la dernière, demain avant-midi, en la même salle.

M. Simon Lapointe, membre de la commission, est le seul à siéger, assisté de M. Georges Deschênes, greffier. Cinq cas ont été examinés, ce matin, et plusieurs témoins, sous serment, ont été entendus. Jugement sur ces cas différents, sera rendu plus tard.

M. L.-H. Painchaud se rétablit

M. Louis-H. Painchaud, domicilié 3724, rue Saint-Hubert, se rétablit à l'hôpital Saint-Luc, d'un accident de tramway dont il a été victime récemment. Il est maintenant hors de danger.

La première neige le 13 octobre, un record

Décidément le bonhomme Hiver ne veut pas être en retard, cette année, et dès ce matin, il nous annonçait sa venue par quelques flocons de neige. C'est presque un mois plus tôt que l'an dernier, alors que ces blancs flocons avaient fait leur première apparition le 5 novembre. Le bureau météorologique du McGill nous apprend même qu'il ne peut retracer dans ses annales aucune autre année où il ait neigé aussi tôt. En 1929, il est vrai qu'il avait neigé le 17 octobre, mais c'était toujours quatre jours plus tard. Le mercure s'est maintenu, hier, aux environs de 40 degrés et, ce midi, il marquait 33 degrés avec tendance à la baisse.

Outre ce record au sujet de la première neige, octobre marche toujours vers l'établissement d'un autre record sous le rapport de la pluie. En effet, avec les quelques averses que nous avons eues cette semaine, la chute totale de pluie depuis le 30 septembre dernier se chiffre par 4.88 pouces. Or, le mois d'octobre 1885 détenait jusqu'ici le record de la pluie avec 7.17 pouces. Encore un peu plus de deux pouces d'eau et ce record sera dépassé.

L'honorable L.-A. David à l'Auditorium du Plateau

L'honorable Athanase David, secrétaire provincial, assistera demain soir, à l'Auditorium du Plateau, à la deuxième conférence de M. le chanoine Gustave Jeanjean, devant le Comité d'hygiène mentale de la province de Québec. L'hon. M. David adressera la parole à l'issue de la conférence qui portera sur l'envie et la jalousie chez les enfants.

Pour un vol de 10 cents

Henri Kabbash, un jeune Syrien de 18 ans, a comparu ce matin devant le juge Maurice Tétreau sous l'accusation d'avoir commis un vol d'une valeur totale de 10 cents. Il a volé le couvercle d'une valve de pneu d'automobile. C'est un genre de vol qui se pratique beaucoup et dont les automobilistes sont la victime.

Le juge lui a fait une sévère remontrance et l'a ensuite condamné au temps en prison.

Ediles en voyage d'étude

Les échevins Legault et Trépanier et peut-être d'autres édiles, doivent accompagner l'échevin Gabias dans son voyage à New-York et à Boston, où tous vont étudier le système d'égouts. Le départ est fixé pour ce soir et tous font le voyage à leurs frais.

La jalousie mobile d'un vrai massacre

Deux femmes et une fillette assassinées à coups de hache ou de barre de fer et un garçon de neuf ans dont on craint la mort.

LES PAROLES D'UN MOURANT

Connellsville, Pe., 13. — Quelques paroles tombées des lèvres d'un garçon de neuf ans mourant ont révélé à la police que la jalousie a probablement été la cause du meurtre de Mme Nellie Messler, 28 ans, de sa mère, Mme Amanda Harden, 62 ans, et de la fille de Mme Tressler, Sadie, 11 ans.

Elles furent tuées à coups de hache ou de barre de fer à leur domicile mardi soir et leurs cadavres furent découverts hier matin.

Billy 9 ans, fils de Mme Tressler, a été tellement roué de coups et blessé que les médecins désespèrent de lui sauver la vie.

De bonne heure ce matin il reprit connaissance et déclara aux policiers, qui étaient à son chevet, que trois hommes étaient dans leur maison vers 8 h. p.m. quand il alla se coucher. Ils étaient: Philip Renda, 60 ans, George Lohr, 30 ans et un autre dont la police n'a pas revélé le nom, qui est marié, demeure à Younghood, Pe, et fut reçu à la maison des Tressler, il y a trois semaines.

Après avoir donné ces informations, Billy retomba dans le coma et l'on craint que ce soit la fin pour lui.

Les détours

Renda, détenu à la prison de Uniontown, a admis être allé chez les Tressler mardi soir. Quant à Lohr, il déclara être le père de l'un des enfants de Mme Tressler, qui mourut peu de temps après sa naissance, il y a quatre ans. Il a déclaré ne pas avoir parlé à la mère depuis. On l'interrogera de nouveau.

Clyde Harden, un frère de Mme Tressler, a été gardé comme témoin lorsqu'il se présenta au poste de police, à minuit hier, demanda des détails sur le meurtre et voulut voir les cadavres.

Le coroner Samuel-A. Baltz croit que le meurtre fut commis avec une hache et celle qui se trouvait à la maison des Tressler n'a pas été retrouvée. Les policiers fouillent la rivière Youghiogheny qui coule à cent verges de la maison du crime, dans l'espoir de l'y trouver.

Assermentation demain

L'assermentation de l'hon. juge Tellier, comme juge en chef de la Cour d'appel, aura lieu demain matin à 10 h. 30, en la salle des délibérés de la Cour d'appel, devant l'hon. juge Howard. Immédiatement après aura lieu au même endroit l'assermentation de l'hon. juge J.-L. Saint-Jacques, devant le nouveau juge en chef Tellier.

Campagne contre la Russie soviétique ?

New-York, 13. — Le "Journal of Commerce" publie aujourd'hui la dépêche suivante qui lui est venue de Washington:

"Plusieurs manufacturiers domestiques de produits d'amiante, ainsi que leurs fournisseurs canadiens du matériel nécessaire, sont accusés de vouloir exclure la Russie soviétique du marché des Etats-Unis, cela au désavantage des manufacturiers indépendants", vient de déclarer Samuel-D. Stein, de l'Asbestos Limited, Millington, N.J., aux membres de la commission du tarif.

Les séances de la dite commission se sont terminées hier soir; elles duraient depuis deux semaines.

La preuve par oui-dire non admise par le juge

Un imbroglio a été créé ce matin dans la cause de l'Etat de New-York contre la succession Phillips, par le refus de Me John Hackett, procureur des héritiers de Francis Phillips, d'accepter la décision de l'hon. juge Mercier, de la Cour supérieure, concernant l'admission d'une preuve testimoniale.

Me Hackett voulait établir que les obligations de la ville de New-York, dont le produit fut déposé à Montréal en janvier 1928, étaient la propriété de Francis Phillips à la suite d'un don fait par son père, John-M. Phillips. Mais la poursuite s'opposa au témoignage de l'ancien secrétaire du défunt J.-M. Phillips, M. Fred.-A. Curran, qui voulait raconter toutes les circonstances de cette donation, comme étant une preuve de oui-dire non permise par les lois de la province de Québec.

L'hon. juge Mercier maintint l'objection de la poursuite. C'est alors que Me Hackett avoua que toute sa cause reposait sur ce témoignage et qu'il se voyait dans l'obligation d'en appeler de ce jugement interlocutoire. La Cour a alors été ajournée à demain matin.

CACHET Genneau
ANTINEVRALGIQUE
Ce tout petit cachet supprime—en quelques minutes:
Migraines — Névralgie — Grippe — Fièvres — toutes douleurs
(En boîtes de 1 et 6)
MERIOT, 751 Victoria Square
MONTREAL

POUR VISION PARFAITE ET LUNETTES DISTINCTIVES
TAIT-FAVREAU
Limitée
Opticiens - Optométristes
265 STE-CATHERINE EST
Tél. LA. 6703
Succursale:
6890 RUE ST-HUBERT
Tél. DO. 8355

CALMENT LES DOULEURS
LES Cachets GAUVIN
Le meilleur remède connu contre: Fièvre, Fatigue, Grippe, Enervement, Migraine, Rhumatisme, Maux de Tête.

Ces VERTIGES, cette NERVOSITE sont des signaux de danger. Il vous faut un tonique reconstituant immédiatement pour tonifier les nerfs et renforcir le système et le meilleur c'est l'

Elixir Tonique du Dr Montier

Ne vous laissez pas tromper

par de la marchandise à bon marché qui en fin de compte devient onéreuse. Vous trouverez après un certain temps qu'il est profitable d'acheter des aliments de qualité chez Dionne.

Rôti dans le paleron 25c
Gigot d'agneau 18c
Rôti dans le faux filet 24c
Jambon Swift Premium . . . 19c
Café daté Chase & Sanborn 42c
Jus de tomates Libby, 2 btes 15c
Soupes Heinz, 16 onces, 6 btes . . . 85c
Gingembre Canton frais, lb 25c

Commandes expédiées par tout le Canada

A. Dionne Fils & Cie
1221 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST
angle Drummond
BOUCHERS MArquette 2341. EPICIERS
Les principaux épiciers et bouchers de Montréal depuis 1869.

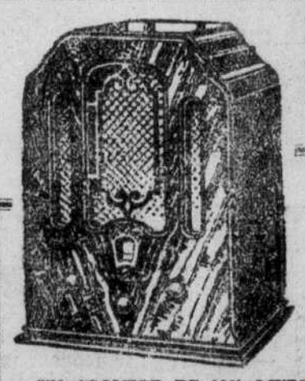

RADIOS
MODELE DE CHEMINEE
6 et 7 lampes 1932,
PHILCO et DeFOREST CROSLEY
Rég. $79.50
$38.95
UN ACOMPTE DE 10% LIVRE UN RADIO A TOUTE PERSONNE DONT LE COMPTE EST APPROUVE
ELECTRICS & RADIO
758 RUE ST-PIERRE HArbour 4108
5665 AVE DU PARC CRescent 1127

Rien ne vaut le Thé Red Rose
Quand vous avez soif
d'une vraie bonne tasse de Thé

vichy célestins
prévient et soulage rhumatisme, goutte, dyspepsie et indigestion.—Eau de table fraîche et délicieuse.
Consultez votre médecin
AGENCE VICHY-CELESTINS

La Vie Féminine

Le Courrier de Colette

Un homme sans volonté, peut-il être le maître à son propre foyer ?

D.—Je suis marié depuis deux ans et demi et nous avons deux jolis enfants. Tout alla bien dans mon ménage jusqu'à la naissance du premier, alors que mes beaux-parents prirent un logis dans la même maison que nous. Depuis les deux foyers ne semblent en faire qu'un; les frères et soeurs de ma femme vont et viennent dans ma maison comme s'ils étaient chez eux. Je fis tout mon possible pour contenter ma femme; j'installai une cloche d'appel entre les deux logis, etc. Je n'avais cependant aucune maîtrise chez moi; c'est ma femme et sa famille qui conduisaient tout et, pour avoir un peu de paix, il me fallait obéir au doigt et à l'oeil. Mon manque d'énergie, ma nervosité furent vite exploités par mes beaux-parents et je devins leur souffre-douleur. On alla jusqu'à me mettre à la porte de ma propre maison, me séparant de ma femme et de mes enfants. J'aime ma femme, je reconnais ses qualités, mais aussi ses défauts. Prétention, esprit d'intrigue, égoïsme. Elle est active, laborieuse et a bon coeur. Je semble n'être rien pour elle, cependant et elle avoue que son père sera toujours son conseiller. Mes torts à moi sont l'esprit de contradiction et l'emportement. Je lui fais la morale, et je la menace de demander une séparation, rien n'y fait. Dites-moi, que me conseillez-vous?—CLOVIS.

R.—La faiblesse d'un homme éveille moins souvent la pitié que l'envie d'en abuser. C'est là un des traits de notre misérable nature. Il n'y a que les êtres exceptionnellement nobles qui savent résister à cette tentation. Vous en rencontrerez peu au cours de votre vie et j'ai bien peur que vous ne soyez voué à une domination perpétuelle. Il n'est pas en votre pouvoir sans doute de vous montrer énergique, d'imposer calmement votre autorité, de prendre une décision et de vous y tenir, en surmontant tous les obstacles, de garder, en tout temps, une sérénité souriante et d'agir plus que vous ne parlez. On ne transforme pas du jour au lendemain sa nature.

L'effort que vous tenteriez en ce sens, serait cependant méritoire et peut-être, à la longue, porterait-il des fruits. Pourquoi, au lieu de remâcher vos griefs, de vous exciter à la haine contre les parents de votre femme, ne pas vous appliquer à la réforme de ces défauts que vous connaissez si bien et qui sont à la racine de vos maux? Car enfin, si vous étiez un homme d'action plus que de paroles, si vous ne vous laissiez pas faire, les persécutions cesseraient. Dans n'importe quelle situation, en ce monde, il faut avoir bec et ongles pour se défendre. Autrement, on risque d'être écrasé. Alors, vous avez tout à gagner en faisant l'éducation de votre énergie et de votre volonté. C'est une tâche qui vous porterait beaucoup plus en route que de faire inutilement la morale à votre femme qui n'en a cure.

Si vous appreniez à vous rendre maître de vos nerfs, à refréner les paroles amères ou blessantes qui déchaînent les querelles, à montrer, même si vous êtes triste et maussade, un visage serein et souriant, à réfléchir avant de prendre une décision, et, une fois qu'elle est prise et annoncée, à vous y tenir en dépit de tout, c'en serait fini de vos ennuis. Tout rentrerait dans l'ordre. Votre femme, n'ayant plus rien à vous reprocher, redeviendrait ce qu'elle était aux premiers temps de votre mariage; sa famille, sachant que vous pouvez être le maître chez vous, y regarderait à deux fois avant de vous braver et vous-même, fier de la victoire remportée, vous vous sentiriez un homme nouveau.

Ne vaut-il pas la peine de tenter un tel essai? — COLETTE.

D.—Est-ce qu'une fougère d'appartement peut dépérir par le fait d'être plantée dans un pot un peu trop grand?—Mlle LUCIENNE C.

R.—Non, du moment que le pot est disposé pour que la terre s'égoutte bien.

D.—J'aime que tout soit beau et parfait autour de moi et ma mère n'est pas dans les mêmes dispositions. Elle est propre, mais que la maison soit arrangée avec goût ou non, ça lui est égal. Elle ne veut rien faire pour rendre le foyer attrayant et confortable. J'en souffre beaucoup et l'on s'aperçoit de ma tristesse! Comment peut-on être gai quand rien n'est beau chez soi? Je suis trop gênée pour recevoir personne. Souvent, je songe à quitter le foyer, mais je suis la seule fille et mes parents ont besoin de moi. Donnez-moi un conseil, s'il vous plaît. — UNE QUI NE CONNAIT PAS LE BONHEUR.

R.—Dites plutôt. Une qui ne connaît pas "son" bonheur. Vous êtes parmi les privilégiées de la terre; combien de pauvres filles sans parents, sans foyer, sans argent, riches seulement de leurs vingt ans, font cependant bon visage à la vie, et vous qui avez tout ce qui leur manque, vous vous trouvez malheureuse. N'avez-vous pas peur que la vie vous donne ses dures leçons et vous montre ce que c'est que le malheur et la souffrance? Chez elle, il ne vous est pas défendu de chercher à orner votre maison. Pourquoi compter sur votre mère, pour cela, puisqu'elle est satisfaite de ce qui existe? Vous avez vos dix cobets, votre temps, votre imagination. Il n'en faut pas plus pour arranger avec goût un petit coin où recevoir ses amis et, même si la maison est laide, la gaîté et les rires d'une jeune fille peuvent toujours la remplir d'attraits. Prenez garde d'être de celles qui ne se trouvent bien et ne sont contentes nulle part. Elles se rendent malheureuses à plaisir et éloignent à coup sûr toute sympathie.

D.—Comme j'ai plusieurs soeurs, doit-je omettre mon prénom sur une carte de visite, vu que je suis l'aînée?—CLAIRETTE.

R.—Vous le pouvez, mais ce n'est pas une faute de le mettre.

D.—La tomate est-elle un fruit ou un légume? —

R.—Un fruit.

D.—La banque Canadienne Nationale appartient-elle au gouvernement comme le C. N. R.? — MEZOZO.

R.—Non, aucune banque, en ce pays, n'appartient au gouvernement.

D.—Connaissez-vous un produit pour remédier à une peau luisante? — PEAU D'ANE.

R.—Des applications de jus de citron le soir. Le matin, lavage à l'eau froide et nuage de poudre.

D.—Je me suis mise à aimer un garçon qui venait chez nous comme agent. Il y a plus d'un an. Il n'est pas très joli, je ne sais ce qui me plaît en lui, mais j'ai vingt-deux ans et, des amis que j'ai reçus, aucun ne m'a plu comme celui-ci. Je l'ai rencontré plusieurs fois et nous sommes quelques fois sortis ensemble, mais par timidité, je ne l'ai pas invité, me contentant de lui dire: "Quand vous passerez, s'il vous fait plaisir d'entrer..." Or, je ne puis l'oublier; comment réparer ma sottise? — BIEN EMBARRASSEE.

R.—Cette invitation mitigée pourrait suffire à la rigueur. Dans tous les cas, vous ne pouvez rien faire de plus tant que vous ne rencontrerez pas de nouveau le jeune homme. Il ne faut pas tout compromettre en ayant l'air de vous jeter à sa tête. Si vous le voyez de nouveau, dites-lui que vous auriez été heureuse de le revoir et que vous espérez qu'il ira causer encore avec vous.

D.—On peut-on suivre des cours d'aviation?—FUTURE AVIATRICE.

R.—Je ne puis vous donner d'adresse ici, mais vous remarquerez dans les annonces de la "Presse" le nom et l'adresse d'écoles d'aviation.

COLETTE.

NOIR ET BLANC

Toque de velours noir garnie de galuchet blanc. — (Création Marthe Rivière, Paris).

On est prié ...

De ne formuler qu'une seule demande à la fois.

De ne demander aucune adresse commerciale : les annonces y pourvoyant.

De donner son adresse quand on demande à échanger recettes, chansons ou renseignements.

De ne poser autant que possible que des questions d'intérêt général.

D'être patients enfin, parce qu'aucune lettre ne peut recevoir sa réponse dans la semaine où elle a été écrite. Le courrier est, pour cela trop volumineux.

La fourrure s'étale somptueuse sur nos vêtements de saison

Capes, pèlerines, cols, parements apportent à la silhouette l'élargissement des épaules, tel que préconisé par la mode.

Si vous jetez un coup d'oeil sur les modèles de costumes d'automne et de manteaux d'hiver, vous êtes frappée du luxe qui s'étale dans les parures de fourrure. Jamais la fourrure n'a été disposée avec autant de générosité que cette saison.

La nouvelle silhouette commande des épaules très élargies, la taille parfaitement dessinée ainsi que les hanches, et une jupe retombant avec effet presque droit. Les capes, les boléros, les cols volumineux accordent ce supplément indispensable à la silhouette. Un modèle de Schiaparelli est enrichi d'une cape de vison fermée à l'arrière et détachable. Elle accompagne un beau vêtement de lainage vert le matin, un très élégant modèle de velours vin, l'après-midi, et une robe de satin blanc, le soir.

La beauté de la plupart de ces parures de fourrure réside dans le fait qu'elles permettent la présentation de toute une suite de vêtements différents pouvant se porter à différentes heures. En effet, le propre de ces étoles, de ces capes, de ces cravates, est d'accompagner aussi élégamment la tenue matinale, la robe de visite, le costume de promenade, comme la robe du soir.

Voici une très jolie parure d'astrakan qui se boutonne en avant et est très fermée au cou à l'aide d'un petit col ajusté. Rose Descat crée un modèle dans cet esprit mais très long et très enveloppant. Il est en astrakan brun, et l'on peut dire que c'est l'une des réminiscences les plus fidèles de l'époque victorienne. Un minuscule manchon en forme de baril accompagne cette cape.

Heim se montre le parrain de ces boléros de fourrure détachables en castor ou en seal d'Alaska qui donnent presque autant de confort qu'un manteau de fourrure sans en avoir les inconvénients quant au poids. Les parures de renard sont favorites pour les manteaux habillés.

Quand la fourrure n'est pas disposée en col, elle borde les capes ou la pèlerine, thème favori de la mode, cette saison.

L'Art Culinaire

Aubergines farcies. — Creusez des aubergines coupées en deux, passez-les vivement à l'huile pour les faire cuire un peu. Hachez la pulpe retirée en creusant ces fruits, avec un oignon et deux tomates pelées et épépinées. Faites frire ce hachis dans un peu d'huile, ajoutez-y des croutes de pain trempées dans du lait et une tasse à thé de crevettes cuites et décortiquées. Salez, poivrez avec un peu de cayenne et remplissez bien de cette farce les moitiés d'aubergines. Disposez dans un plat allant au four, saupoudrez de chapelure, arrosez avec du beurre tiédi et faites gratiner au four.

* * *

Oignons farcis. — Epluchez soigneusement, puis creusez d'assez gros oignons et remplissez les creux de farce de viande composée de restes de boeuf ou de veau bien hachés et mêlés à un peu de chair à saucisse.

Coupez en petites lames ce que vous avez enlevé des oignons et faites roussir au beurre en saupoudrant de farine. Ajoutez alors du bouillon, sel et poivre. Quand vous avez rangé vos oignons sur cette sauce poussez au four doux et laissez cuire environ une heure et demie.

Doit se servir sur plat bien chaud, et la sauce versée sur les oignons. Peu coûteux et très nourrissant.

* * *

Tomates farcies.—Huit tomates, trois oeufs durs, mie de pain trempée dans du lait, persil, oignons, sel, beurre, chapelure.

Creusez les tomates, avec une petite cuiller, enlevez les grains le mieux possible, et remplissez de la farce suivante:

Hachez finement trois oeufs durs, la chair de vos tomates, une mie de pain de la grosseur d'une orange, trempée dans du lait et exprimée, une petite quantité de persil et d'oignons et une pincée de sel.

Remplissez les tomates de cette farce et mettez sur chacune d'elles un morceau de beurre, un peu de chapelure. Faites cuire au four environ une heure.

* * *

Ile flottante. — Quatre blancs d'oeufs, quatre bonnes cuillerées de sucre en poudre, quatre cuillerées d'amandes ou de pralines pilées, caramel, crème au caramel ou au citron.

Battez les blancs d'oeufs en neige ferme.

Mêlez quatre bonnes cuillerées de sucre en poudre et quatre cuillerées d'amandes ou de pralines pilées.

Versez le tout dans un moule enduit de caramel, et faites cuire trente minutes au bain-marie.

Démoulez froid et entourez d'une crème au caramel ou au citron.

EN DRAP OU EN CUIR

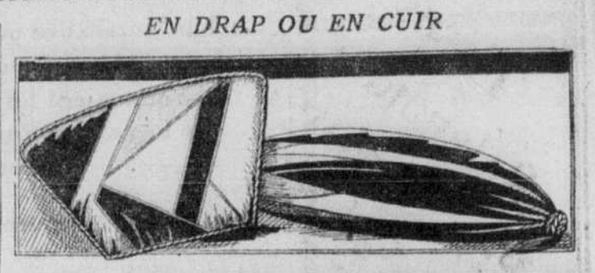

Le souci de l'hygiène qui domine aujourd'hui notre ameublement, nous porte à préférer aux coussins fragiles, faits de broderies compliquées, de découpes à jour, etc., si souvent poussiéreux, des coussins de lignes bien définies et nettes qui sont, de par leur forme simple, d'un entretien très facile. L'élégance n'y perd rien et c'est avec du drap, du satin, du velours et du cuir, que nous parvenons à les confectionner et à y prêter une note originale par un mélange harmonieux de découpes de différentes couleurs, assemblées par un point au crochet. Ils sont rembourrées de kapok ou de crin et garnissent avantageusement les divans-lits, fauteuils.

Conseils pratiques

Taches de roussi. — Un savonnage à l'eau froide suffit bien souvent pour faire disparaître ces sortes de taches. En passant un petit tampon de linge imbibé d'eau de chlore cuit ou d'eau de Javel, on obtient un nettoyage rapide.

* * *

Taches de moisissure. — Ces taches sont les plus tenaces. Une forte solution d'eau de Javel peut seule les faire disparaître et cela au détriment du tissu. Les taches, de quelque nature qu'elles soient, s'enlèvent d'ailleurs plus facilement si on les traite aussitôt faites.

* * *

Taches de sang. — Faire tremper les objets tachés de sang dans un bain d'eau froide ou tiède savonneuse, laisser vingt-quatre heures et laver ensuite.

* * *

Taches de sirop et de liqueur. — L'eau fraîche suffit pour les faire disparaître. S'il reste quelque chose, on frotte un peu.

* * *

Taches de teinture d'iode. — Elles disparaissent en les exposant à l'air.

Un couvent qui fête un bel anniversaire

(Du correspondant de la PRESSE)

Bagotville, 13. — De belles fêtes ont eu lieu pour célébrer le 25e anniversaire de la fondation de notre couvent. Le matin, une grand'messe fut chantée. Le curé Gaudreault fit le sermon de circonstance. Il fit l'éloge des Soeurs du Bon-Conseil. Dans l'après-midi, il y eut réception des anciennes élèves au couvent. Un goûter fut servi. Des discours furent prononcés par M. le président de la commission scolaire, M. Johnny Tremblay, MM. Ths.-Ls. Villeneuve, les abbés David Pelletier et Rosaire Tremblay, et le chanoine Gaudreault. La fête se clôtura par un salut solennel du S.-Sacrement.

Grande tombola à S.-Alphonse d'Youville

C'est le lundi, 17 octobre, que les portes du soubassement de l'église s'ouvriront à la foule de tous ceux qui ont hâte de prouver leur reconnaissance aux RR. PP. Rédemptoristes, qui ont su ériger, malgré les si grandes difficultés de l'heure présente, l'un des plus magnifiques temples de Montréal, et cela sans aucune contribution directe, se fiant uniquement sur la générosité et sur l'esprit de foi de leurs paroissiens.

La tombola de cet automne se continuera tous les soirs jusqu'au 29 octobre.

Une profession à Lévis

(Du correspondant de la PRESSE)

Lévis, 13. — Deux religieuses adoratrices du Précieux-Sang, à Lévis, ont prononcé leurs voeux perpétuels, les soeurs Gabriel-de-l'Incarnation (Gabrielle Dion) de Québec, et Séraphine-de-Jésus (Mélina Normand) de Sanford, E.-U. M. l'abbé Aurélien Dion, curé de Stadacona, présida la cérémonie, et Mgr J.-E. Laberge, P.D., de Québec, prononça le sermon de circonstance. On remarquait dans le choeur: les abbés Louis Caron, aumônier du Précieux Sang; Ls.-Emile Hudon, de Québec, et Edgar Dion, de l'Islet.

Avis aux lectrices

Nous rappelons aux jeunes filles que le R. P. Marie-Antoine Roy, O.F.M., prêchera une retraite fermée au foyer Sainte-Claire d'Assise, 5045 rue S.-Dominique, téléphone Dollard 8026, du 21 au 25 octobre. Prière de se faire inscrire à l'avance. Il y aura récollection mensuelle, dimanche, 16 octobre, avec messe à 8 h. Toutes les jeunes filles seront les bienvenues.

Nomination

Mlle Idola Saint-Jean, présidente de l'Alliance Canadienne pour le Vote des Femmes du Québec, vient d'être désignée, par le Comité international des droits égaux, comme correspondante de cette association, pour le Canada.

LE DERNIER CRI

Robe du soir en satin blanc; pèlerine de zibeline. — (Modèle porté par Dorothy Wilson).

Mariée

Nouvelle robe de mariée en crêpe ondulé, création de Lanvin. La collerette de tulle, bordée d'un plissé, retombe au dos en cascade et donne effet de voile. Le bonnet de tulle est maintenu par une cordelière d'argent.

ECHELLES

Echelles

Echelles

Pourquoi blâmer les bas quand VOUS *êtes peut-être responsable?*

Leur faites-vous perdre au lavage l'ELASTICITE qui leur permettrait de durer?

"UNE AUTRE PAIRE DE GATEE!" Mais *ne blâmez pas* les bas, car c'est peut-être de *votre* faute.

Les bas neufs *obéissent* sous l'effort —s'étirent et reprennent immédiatement leur forme originale, grâce à leur *élasticité*.

Mais si vous leur faites perdre cette précieuse élasticité au lavage, leurs fils sans vie *se rompent* au moindre effort —et ces disgracieuses échelles apparaissent!

Avec le Lux, vous *conservez* cette élasticité essentielle. Cette méthode facile de laver les bas, même les plus délicats, leur assure longue *durée*.

Méthode Lux de conserver l'ELASTICITE *qui fait durer et bien aller les bas*

Lavez ainsi en 2 minutes:

1. Une cuillerée de Lux par paire.
2. Comprimez doucement le savonnage tiède de Lux à travers les bas et rincez bien.

Ne frottez pas avec un savon en pain. Cela détruit l'élasticité. On ne frotte pas avec le Lux.

Evitez les savons ordinaires en pain, poudre ou flocons. Ils contiennent souvent des alcalis nuisibles. Pas le Lux. Ce que l'eau n'abîme le Lux n'abîmera.

N'employez pas une eau trop chaude. Dissolvez le Lux dans l'eau chaude, mais laissez tiédir avant de laver.

Des MILLIONS Se soignent les mains en faisant la *vaisselle* au Lux. Peu coûteux.

Le LUX Conserve l'E-L-A-S-T-I-C-I-T-E des bas

Lever Brothers Limited
Fabricants de savons brevetés de leurs Excellences le Gouverneur Général et la comtesse de Bessborough

Pour avoir meilleur

Buywell

FOOD MARKETS LIMITED.

CONCOURS PAIN SANS NOM ($100.00 à gagner).—Le nom du gagnant sera annoncé samedi, 15 octobre, à 10 p.m., à 960 Ste-Catherine ouest, à côté du Loew's.

HADDOCK	frais	lb	8c
FILETS DE SOLE		lb	23c
HUITRES	en écaille	doz.	23c
VOLAILLES	fraîches pour bouillir, Environ 2¾ lbs	Chacune	59c
CUISSOTS DE PORC	avec couenne	lb	13c
BEURRE	pasteurisé. Le meilleur	lb	23c
SAUMON	Grosse boîte Oakleaf		25c
POIS	de bonne qualité — No 4	3 btes	25c
CONFITURES	Cerise, la meilleure qualité, Pot de 32 onces		25c
CHAIR DE CRABE	Beaver ½'s		25c
FEVES	Clark, Les plus grosses boîtes	2 pour	25c

TARTES au "Mince", ch. 18c | ROLE AUX NOIX, ch. 19c

ROTI de surlonge, désossé et roulé, lb 21c

ROTI dans la ronde ou la croupe, lb 14c

ROTI anglais épais dans les côtes, lb 12½c

FROMAGE OKA, lb 30c | ROQUEFORT, lb 59c

SPECIAL 1 demi-pt de crème pasteurisée; 1 lb. de biscuits au chocolat, LE TOUT POUR 19c

OIGNONS rouges, 5 lbs 10c | POMMES McIntosh, Doz. 19c

PATATES No 1 du Nouveau-Brunswick 10 lbs 12c

POMMES POUR CUIRE, panier de 6 pintes 19c

CHEZ SIMPSON VENTE ANNIVERSAIRE

Tissus Splendides à Prix Sensationnels

5000 Verges de Crêpe "Rainbow" Pure Soie

1.19 *Jamais vendu en bas de 1.95 — Garanti lavable et irrétrécissable.*

La soie la plus remarquable pour résister à plusieurs lavages. Notez la réduction substantielle et achetez-en en quantité. Ce crêpe a une réputation très étendue. Des centaines de clientes le connaissent et l'apprécient depuis longtemps. Achetez-le pour faire des jupons, blouses, robes et autres sous-vêtements. Largeur 38 pouces.

Blanc, Rose, Orchidée, Pêche, Saumon, Coquille, Jaune, Nil, Bleu céleste, Noir **1.19**

Soie Tweed Fantaisie

1.19

1500 verges à ce prix ridiculement bas. Vous en avez déjà admiré à notre étalage à un prix beaucoup plus élevé. Vin, noir, brun, vert, bleu avec blanc. Largeur 38 pouces.

Lainages à Manteaux de 54 pouces

Quantité limitée à ce prix si bas. Diagonales, crêpes. Noir, brun, vin. Ces étoffes vous donneront un rendement remarquable. Procurez-vous-en quelques verges pour des ensembles ou manteaux.

Epatant! Velours Transparent, Panne, Lamé Français

1.19 *En longueurs exclusives et limitées pour robes — Ayant servi à l'étalage — Ne pouvant être coupées.*

Le velours se vend régulièrement 1.98 à 5.95 la verge mais à cause de la petite quantité nous avons réduit ce lot. Largeur 36 à 40 pouces. Coloris de *Flamme, Brun, Poudre, Ciel, Vin, Tan, Rose, Violet, Cerise, Jaune soufre, Mauve, Rose*

Il y a 500 verges de lamés français des plus séduisants, une valeur qui fera époque. Dessins floraux et conventionnels, exotiques. Effets métalliques très riches. Pour robes et mantes de soir ou pour être combiné avec du velours pour l'après-midi. Largeur 36 pouces. **1.19**

Crêpe Roshanara, Gaufré, Caillouté, Satin Rugueux

1.19

Marqués au début de l'automne 1.98 à 2.49. Profitez de ce prix spécial et achetez quelques longueurs pour robes. Couleurs variées dans le lot: huître, vert rustique, marron, bleu de la garde, noir, tailleur, fauve, vin, blanc. Largeur 38 pouces.

Tweed Importé pour Robes

Pour robes de ville et pour le bureau vous ne pouvez choisir de plus jolis tissus. Dessins de tweed et mélangés de couleurs. Bleu, brun, vert, vin et autres. Largeur 36 pouces.

4700 Verges de Crêpe Rugueux de Soie—20 Coloris

1.19

L'offre la plus extraordinaire et qui attirera des foules importantes. Plusieurs coloris viennent de sortir seulement à Paris et nous venons de les faire reproduire pour cet événement de notre anniversaire. Couleurs montrées pour la première fois dans Vogue du 15 octobre.

Simpson, au deuxième.

Rouge Slam, Majorque, Vert Gypsy, Rouge Gypsy, Rouge terre française, Rose Rouge, Bordeaux, Prune, Bleu tailleur, Marine, Française, Bleu atome, Brun Catawba, Violet Romary, Mélasse, Bleu "Set", Gris caoutchouc, Cocktail, Signal, Talisman, Rouge soirée

$1.19 VERGE

Sous-vêtements d'hiver

Profitez de ces spéciaux, Messieurs !

Combinaisons "Penman 95"

2.44

Certainement un des prix les plus bas jamais offerts pour cette qualité. Pour vendredi seulement, nous avons réduit 200 combinaisons de notre stock. Venez tôt pour ne pas être désappointés. Manches longues et jambes longues. Grandeurs 34 à 44.

Pas de commandes téléphoniques ou postales.

Combinaisons Wolsey

Tricot anglais pure laine. Epaisseur moyenne. Manches et jambes longues. Très souples et chauds. Nuance naturelle. Garantie irrétrécissable. Grandeurs 34 à 44. **3.95**

Combinaisons anglaises pure laine

En pure laine. — Epaisseur moyenne. — Irrétrécissable. — Manches et jambes longues. **2.95**

Combinaisons Watson en coton peigné

Achetez celles-ci en quantité pendant que le prix est bas. Manches longues, jambes longues. **1.29**

Simpson, au rez-de-chaussée.

5000 Écheveaux de Laine "Fingering"—Ch.

4 brins, Super écossaise, 2 onces **.19**

Une épaisseur idéale pour chandails, écharpes, vêtements d'enfants, mitaines, bonnets, chaussettes. Nuances variées: vert, beige, copen, marine, canari, orange, brun, algérie, corail, gris, rubis, cardinal, jockey, noir. Aussi quatorze mélanges de laine chinée et grandel pour chandails et chaussettes d'hommes.

Simpson, au quatrième.

Qualité et Chic Bien Combinés

A prix très bas

Canotiers, toques en beau feutre dans des coloris automnaux très riches. Vin, vert, brun, gris, marine et le noir toujours si classique. Formes se portant sur le côté et jolies garnitures. **1.69**

Simpson, au deuxième.

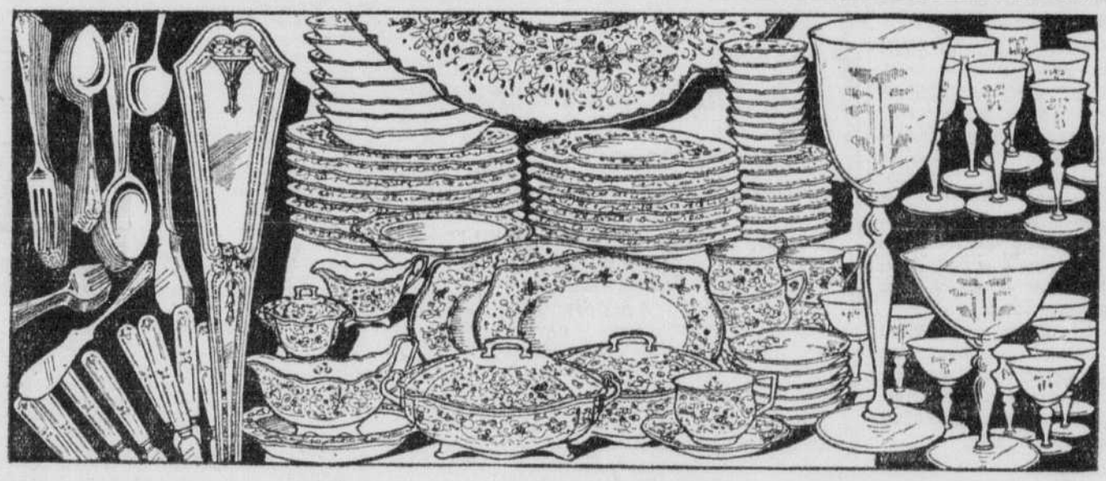

Services à Dîner de 134 Morceaux

Rég. 52.75 .— Porcelaine — Verrerie — Coutellerie.

Toujours en stock vous économisez 15.25.

37.50

Porcelaine — 68 morceaux

Trois dessins. Fabrication anglaise.

8 tasses et soucoupes. 8 assiettes à pain. 8 assiettes à thé. 8 assiettes à dîner. 8 assiettes à soupe. 8 assiettes à fruits. 2 légumiers couverts. 1 plat—10 pouces. 1 plat—14 pouces. 1 sucrier couvert. 1 crémier. 1 saucier et dessous. 1 saladier.

Verrerie — 16 morceaux

Importée. Cristal taillé. Toujours en stock. 8 verres. 8 coupes à sorbet.

Coutellerie — 50 morceaux

"Vendôme" par Rogers. 8 couteaux à dessert. 8 couteaux à beurre. 8 cuillers à dessert. 8 cuillers à thé. 1 cuiller pour le sucre. 8 fourchettes à dessert. 8 fourchettes à salade. 1 couteau pour le beurre.

Payez 3.75 comptant et six mensualités égales — Pas d'intérêt

Simpson, au cinquième.

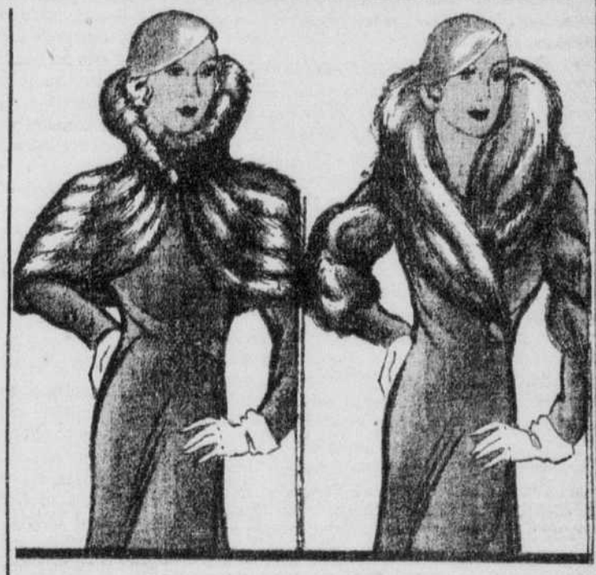

Choisissez un Manteau Garni de Fourrure Durable

Nouvelle silhouette à épaules larges — Rég. 39.50 — Prix spécial d'anniversaire.

Profitez de cette occasion d'un jour seulement pour acheter votre manteau d'automne et d'hiver. Silhouette élégante droite avec taille légèrement cintrée et épaules élargies par de grands cols de fourrure; manches assorties. Etoffes au fini suède ou à diagonales. Parements de skunk, genet, jeune lynx noir, dos de rat musqué, castor d'Hudson, caracul, renard rouge et écureuil.

Noir, brun, vin, vert, marine

Tailles 13 à 15, 14 à 20, 38 à 44, 16½ à 26½.

HOME LOVERS CLUB 25% comptant et 3 mensualités. Pas d'intérêt. **$34**

Simpson, au troisième.

Écoulement de Radios

Les ventes d'écoulement de Simpson comportent des occasions extraordinaires. Cette offre de radios comporte de nouveaux modèles, d'anciens modèles neufs et d'autres ayant servi à la démonstration, ainsi que quelques appareils pris en échange. Tous sont en très bonne condition et pour cette vente L. P. S. sont offerts à prix grandement réduits. Dans la plupart des cas un seul de chaque modèle. EN QUATRE GROUPES.

$19

Philco, Radiola, Brunswick, Serenader, Stewart-Warner, Atwater-Kent.
Modèles de table à 6 et 7 lampes en excellent état.

$29

Ecophone, Marconi, King, Serenader, Zenith, Philco, Earl, modèles Console et Cheminée, quelques-uns de 1932 avec lampes pentode et multi-mu, haut-parleur dynamique, etc.
Des valeurs supérieures dans ce groupe.

$39

Silver Marshall console 1932 à 7 lampes.
Sparton 591 à 9 lampes.
Console Equasone.
LE SERVICE SUPERIEUR SIMPSON installe l'appareil à votre antenne et prise de terre et vous fournit les instructions voulues pour son fonctionnement.

$49

Westinghouse, Philco, Atwater-Kent, Sonora, Silver Marshall Arcadia. Tous de marques bien connues et à plusieurs dollars en bas du prix normal. La plupart de nouveaux appareils à lampes pentode et multi-mu.

CONDITIONS DU HOME LOVERS CLUB pour tous les modèles de $25 et plus. 10% comptant et le solde en 10 versements mensuels égaux, sans intérêt.

Simpson—Sous-sol

SOUS-SOL À PRIX BAS DE SIMPSON

300 PAIRES DE SOULIERS DE FEMMES

Chevreau noir ou brun de très bonne qualité. Modèles lacés, escarpins, à courroie, à talon haut ou cubain. Achetez vos souliers d'automne dans cette vente et vous ferez des économies.

Largeurs A à D. — Pointures 2½ à 8 dans le lot.

2.24

Simpson, au sous-sol.

Culottes de Velours pour Garçons

Prix bas pour vendredi

Fond double, genoux de cuir. En velours à côtes. Brun moyen. Poches. Lacets aux genoux. Pour 6 à 15 ans. **1.95**

Coupe-vent en Cuir pour Garçons

Une valeur épatante! En cuir brun ou noir. Doublure de tweed chaud et très épais. Pour 8 à 16 ans. **2.99**

Simpson, au sous-sol.

Costumes de laine

2.95

Valant 7.95 et plus. Mélanges de tweed et couleurs combinées en brun, vin, vert, bleu. Détails de mode bien observés. Tailles 14 à 20. Deux et trois pièces.

Simpson, au sous-sol.

Tweed de Coton

1.98

Robes échantillon pour la plupart. Manches courtes ou longues, capes, boutons métalliques. Grande variété de mélanges de couleurs y compris vin, vert, bleu, brun, fauve, marine. Tailles 14 à 44.

Simpson, au sous-sol.

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 7 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée.
F.-E. DuTREMBLAY Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE MONTREAL, P.Q.
Tél.: HARBOUR 3261 — Le soir, voir l'Almanach du Téléphone, où se trouvent les numéros des divers services.

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques: indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

"... une (médaille) à un grand journal qui s'est placé au "premier rang de la presse d'Amérique, la PRESSE de "Montréal, qui fait un si large et si sympathique accueil a "tout ce qui vient de France et à qui l'Académie adresse son "plus cordial salut." (Extrait du rapport de M. René Doumic sur les concours de l'année, tel que lu par le secrétaire perpétuel à la séance publique annuelle de l'Académie Française tenue le 18 décembre 1931, selon le texte publié dans le "Temps" de Paris.)

MONTREAL, 13 OCTOBRE 1932

LES ACCORDS COMMERCIAUX

Le très honorable R.-B. Bennett a fait connaître hier, aux Communes, les avantages que le Canada accorde aux autres sections de l'Empire, en particulier du Royaume-Uni, en vertu des accords commreciaux adoptés à Ottawa lors de la dernière conférence économique. Les concessions faites à notre Dominion par ses partenaires du Commonwealth britannique viennent d'être annoncées.

Le premier ministre a tenu à rappeler que les délibérations de la conférence d'Ottawa ont été marquées par une entière bonne foi de part et d'autre, par un désir sincère de conclure des ententes profitables à tous. A son avis, les décisions prises en cette occasion constituent un grand pas en avant dans la politique de rapprochement des diverses parties de l'Empire sur le terrain économique. Reste maintenant aux intéressés à profiter des nouvelles chances commerciales qui leur sont offertes.

S'ils savent s'organiser convenablement, les fabricants et marchands de produits chimiques de Grande-Bretagne, par exemple, peuvent, au dire de M. Bennett, faire chez nous des affaires au montant de $25,000,000 par année. L'industrie automobile anglaise peut aussi écouler pour $50,000,000 de marchandises sur le marché canadien, à condition qu'elle sache s'y prendre. De notre côté, pour ne mentionner qu'un article, nous pouvons augmenter considérablement nos exportations de bétail. Le premier ministre canadien prévoit que, dans cinq ans d'ici, le marché britannique pourra absorber 300,000,000 de livres de bacon canadien, et cinq ans plus tard, pas moins de 500,000,000 de livres.

M. Bennett a confiance que la Grande-Bretagne et les autres membres du Commonwealth sauront d'eux-mêmes adopter les mesures nécessaires pour empêcher qu'une concurrence étrangère injuste vienne empêcher le fonctionnement des accords signés à Ottawa. Il s'agit ici évidemment de la Russie, dont les pratiques et les méthodes industrielles et commerciales mettent sans cesse en danger la stabilité économique et les rapports d'affaires des pays qui veulent conserver leurs institutions et assurer à leurs artisans un régime de vie d'hommes libres et non d'esclaves. M. Bennett entend être ferme sur ce point et il espère qu'ailleurs, à travers l'Empire, on ne se laissera pas entraîner à des compromissions.

L'avenir dira ce que peuvent donner les taux préférentiels et, dans certains cas, la franchise que les partenaires du Commonwealth se sont accordés mutuellement de manière à accroître entre eux les relations commerciales. Le peuple canadien ne doit de faire un essai loyal du nouveau régime économique. Les accords d'Ottawa entrent en vigueur aujourd'hui même; à chacun d'examiner, dans la conduite de ses affaires particulières, comment il peut aider à assurer le succès de la politique interimpériale instaurée au cours de la conférence d'Ottawa. Faisons un essai loyal du système de façon à n'avoir ensuite rien à nous reprocher.

LE BLE EN FRANCE

La récolte du blé, qui a été abondante en France et excède les besoins de la consommation domestique, est cependant une cause d'inquiétude pour les agriculteurs français. Ceux-ci se demandent comment, en présence d'une production mondiale de froment dépassant la normale et des reports de la campagne de 1931 encore disponibles dans certains pays exportateurs, tels le Canada et les Etats-Unis, ils pourront maintenir à un niveau satisfaisant les cours de cette denrée. Dans le but de remédier à la situation, la Fédération régionale des Associations agricoles et les producteurs de blé des départements de l'Ile de France ont formulé récemment une résolution priant le gouvernement d'appliquer sévèrement toutes les mesures de protection actuellement décrétées, d'accorder d'urgence toutes les facilités désirables en vue de développer le stockage et le financement de la récolte, de favoriser enfin la consommation du pain en supprimant la fermeture des boulangeries un jour par semaine et en rendant la liberté au commerce du pain et de la farine, afin de permettre, par le jeu de la libre concurrence, le retour au bon pain et la baisse du prix. Une autre clause de la résolution demande que les droits de douane sur toutes les céréales secondaires, y compris le maïs, soient portés à 40 francs et que leur importation soit contingentée afin de relever les cours des céréales françaises et d'éviter ainsi une nouvelle surproduction du blé et du bétail.

Traitant de ce sujet dans la "Journée Industrielle", M. Pierre Hallé démontre comment il est possible d'alléger le marché du blé en consommant plus de pain moins cher et de meilleure qualité, et encore, de manière immédiatement efficace, en agissant sur le marché des céréales secondaires, complètement engorgé.

Les importations de 1931, en France, comparées à la moyenne annuelle de la période 1925-29, marquent, dit-il, une progression énorme. Elles sont passées, pour l'orge, de 612,096 quintaux à 4,213,160; pour le seigle, de 333,862 quintaux à 765,630; pour la farine de seigle, de 34,337 quintaux à 236,147; pour le maïs, de 6,756,287 quintaux à 10,628,576.

Les importations totales de seigle, avoine, orge et maïs se sont élevées, l'an dernier, à 16,432,548 quintaux, comparativement à 8,494,173, moyenne annuelle de la période 1925-29, soit une augmentation de 93 pour cent. Même cadence en 1932; la France a déjà importé durant le premier semestre près de 8,400,000 quintaux de ces céréales secondaires.

Commentant ces faits, M. Hallé remarque que l'engorgement du marché des céréales secondaires rend impossible l'utilisation de quelques millions de quintaux de petits blés, de blés de qualité inférieure qui, normalement, pourraient et devraient servir à l'alimentation du bétail. Devant l'avalanche des orges et des maïs étrangers à moins de 70 francs, ces blés sont invendables et pèsent de tout leur poids sur le marché du froment.

Mais la pléthore du marché des céréales secondaires entrave plus gravement encore le placement des sous-produits de la mouture du blé: sons, issues et farines basses diverses. On voudrait, par une politique de bon pain, faire consommer plus de blé en produisant la farine à faible taux d'extraction. Mais ici se pose la question: où placera-t-on les farines basses et les issues supplémentaires sur un marché écrasé par l'importation annuelle de 18 millions de quintaux de produits similaires? Le problème, selon M. Hallé, ne souffrirait cependant pas de difficulté si ces importations étaient réduites à un niveau normal.

Ces considérations démontrent qu'en France la préoccupation actuelle des agriculteurs est de normaliser la production et la consommation du blé et des sous-produits du blé de façon à exclure les importations de blés exotiques, d'où le motif de la conservation de la récolte de 1932, dans une proportion de 10 pour cent, afin de reporter cette quantité sur la campagne prochaine en cas d'une production déficitaire, d'où encore la raison de la politique suggérée en faveur d'une consommation plus grande de pain à bas prix. C'est là une politique prévoyante.

LA RADIO AMERICAINE

Au cours d'une visite qu'il vient de faire à New-York, le capitaine Peter-P. Eckersley, ancien ingénieur en chef de la "British Broadcasting Company", n'a pas craint d'affirmer que l'organisation de la radio aux Etats-Unis, tant pour ce qui regarde l'émission que pour ce qui a trait aux programmes, est supérieure à celle de tous les autres pays où il s'est arrêté dans sa tournée mondiale. Le compliment n'est pas banal et on comprend que nos voisins n'ont pas tardé à le noter.

M. Eckersley n'était pas revenu dans la république américaine depuis 1927. Il se dit émerveillé des progrès immenses accomplis par la radio au cours de ces cinq années. "Une amélioration considérable se manifeste, dit-il, non seulement dans les moyens de transmission, mais aussi dans la qualité des programmes. Je n'hésite pas à dire que les programmes américains sont les plus amusants, les plus variés, les plus intéressants, les plus récréatifs et les plus instructifs de tous. Je suis particulièrement charmé de l'enthousiasme, de l'intimité, de la chaleur, de l'esprit d'aventure qui les caractérisent."

Au témoignage de l'ingénieur anglais, la radio américaine, sous le régime de l'exploitation privée, a marché à pas de géant, comblant les lacunes, corrigeant les erreurs, visant sans cesse à la perfection qu'elle est bien près d'atteindre. Bref, aux yeux de M. Eckersley, le système des programmes commerciaux adopté et mis au point par les Etats-Unis est infiniment supérieur à n'importe lequel de ceux qui ont été mis à l'essai dans les pays où la radio est affaire de l'Etat.

Par exemple, en Grande-Bretagne, toujours d'après l'ancien officier de la "British Broadcasting Company", la radio est restée pratiquement stationnaire. Elle est loin de couvrir toutes les heures de la journée, comme en Amérique, et nombre de ses émissions, avec leur ton dogmatique et leurs prétentions éducationnelles, ne réussissent qu'à ennuyer les radiophiles. Le public, explique M. Eckersley, n'aime guère à être morigéné, importuné, pas plus à la radio qu'ailleurs. Ce qu'il lui faut, c'est de l'agréable, du nouveau, de l'instructif, mais sans qu'il y paraisse. On l'a compris aux Etats-Unis, où on laisse libre champ à l'entreprise particulière et l'expérience a prouvé la sagesse de cette politique.

Au moment où, au Canada, le gouvernement fédéral a décidé de prendre la direction de la radio, il n'est pas sans intérêt de citer l'opinion de l'ingénieur anglais, qualifié sous tous rapports pour porter jugement sur le régime institué par la "British Broadcasting Company", à laquelle il se trouvait attaché.

NOTRE PRODUCTION D'OR

Les chercheurs d'or, et par extension tous ceux qui convoitent la richesse pour eux-mêmes et le pays, ont lieu de se réjouir des progrès de l'exploitation des champs aurifères du Canada. D'après un communiqué de l'Office fédéral de la statistique, la production d'or, au cours des huit mois de l'année actuelle se terminant fin d'août, s'est élevée à 2,011,304 onces valant $41,577,342, comparativement à 1,724,089 onces évaluées à $35,640,082 durant la période correspondante de l'an dernier. Cette augmentation s'est particulièrement accentuée en juillet et août, alors qu'elle s'est traduite par 247,894 et 262,500 onces respectivement, accusant pour le mois d'août un excédent de 15 pour cent sur la production mensuelle correspondante de 1931.

Dans ce domaine de nos ressources naturelles, la province d'Ontario figure au premier plan avec un rendement de 194,559 onces, ce qui représente une augmentation de 10.4 pour cent sur la période correspondante antérieure. Sa production s'est chiffrée à 95,814 onces dans la région du lac Kirkland, 90,000 onces dans celle de Porcupine et à 8,755 onces dans divers autres terrains miniers.

La province de Québec ne présente pas un record aussi brillant, mais elle tient une place enviable avec sa production de 37,145 onces en juillet et de 28,000 onces en août derniers provenant des mines Siscoe et Noranda.

La Colombie Britannique vient en troisième lieu avec 18,577 onces en août et 16,705 onces en juillet. Arrivent ensuite le Yukon avec 7,133 onces en regard de 8,133 en juillet, et la Nouvelle-Ecosse avec la modique quantité de 5 onces.

Ontario a devancé Québec dans l'exploitation de cette importante industrie nationale. Son sous-sol de la partie septentrionale s'est révélé jusqu'ici plus riche en minérai d'or que le sous-sol du Nouveau-Québec qui en est le prolongement. Mais l'avenir réserve peut-être à nos prospecteurs des surprises agréables. Pour le moment, nos mines en voie de rendement contribuent notablement à la prospérité de la province qui, à ce sujet, loin de jalouser sa voisine, lui souhaite de constants succès, plus longs du moins que n'en a enregistrés le Yukon. Celui-ci a vu de beaux jours durant la période enfiévrée de 1895 à 1905, alors que 100,000,000 valant de métal jaune furent tirés de ses entrailles et convertis en numéraire. Mais aujourd'hui, il a déposé le diadème. Les mines ont cela de désespérant qu'elles s'épuisent au lieu de se fortifier comme la plupart des autres industries que les ressources de l'art et de la science savent récupérer au fur et à mesure qu'elles répandent leurs largesses.

Dans un récent discours prononcé à Toronto, l'honorable Charles McCrea, ministre des Mines de l'Ontario, disait que cette province produira cette année de l'or pour $50,000,000, puis il prédisait que la production atteindra $60,000,000 durant la prochaine décade, et jusqu'à $100,000,000 dans un avenir prochain. Cet optimisme est à l'avantage du Dominion tout entier et lui fait entrevoir la possibilité de dépasser l'Afrique-Sud, comme il l'a fait à l'égard des Etats-Unis, dans ce genre d'industrie qui contribue si largement au maintien de notre stabilité économique, procure de lucratifs emplois à des milliers des nôtres et constitue pour notre population toute entière l'une des sources les plus précieuses de richesse.

LETTRE DE QUEBEC

Pour nos oiseaux

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Québec 13. — Il se tiendra, dans quelques jours, à Québec, un congrès nouveau genre: une convention d'ornithologistes. Ils viendront de tous les points de l'Amérique discuter les questions qui se rapportent surtout à la protection des oiseaux, chanteurs et de mer. Nul doute que les visiteurs seront intéressés par ce qui se passe ici au point de vue de cette protection. Dommage qu'ils ne puissent pas aller visiter, pendant quelques jours, les intéressants refuges d'oiseaux qui ont été établis dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent spécialement pour la protection des nombreuses espèces d'oiseaux de mer dont plusieurs étaient en train de disparaître complètement de nos rivages quand des lois sévères sont venues à leur secours.

Naguère, en effet, le ministre de la Colonisation de qui relève la section des sciences naturelles, cédant à de multiples instances, a fait adopter des lois sévères pour la protection des oiseaux sauvages et pour réserver certains territoires de la province comme refuges aux oiseaux aquatiques. En effet, des réserves ont été établies aux endroits suivents par le gouvernement de la province: au Rocher Percé, comté de Gaspé, au Rocher-aux-Oiseaux, situé au nord-est des Iles de la Madeleine, et à l'Ile Bonaventure, comté de Gaspé.

Ce sont là des refuges de plusieurs espèces d'oiseaux sauvages en notre pays, espèces qui intéressent tous les amis de la Science et de la Nature; qui sont, en outre, très utiles pour détruire les déchets, comme les Fous de Bassan. Or, plusieurs de ces espèces d'oiseaux disparaissaient très rapidement et, en particulier, ces Fous de Bassan. Cette extinction menaçante a attiré l'attention des gens du bas du fleuve, des savants et, en général, de tous ceux qui s'intéressent aux oiseaux. C'est pourquoi des représentations furent faites aux autorités de la province et voilà une dizaine d'années, une loi dite de protection pour les oiseaux fut passée à la Législature en même temps que l'on créait ces refuges que nous venons d'énumérer.

Pendant ce temps la Société Provencher d'Histoire Naturelle de Québec usait du même zèle à l'égard du gibier à plumes et établissait également des sanctuaires où les résultats ont été des plus appréciables. De sorte que les ornithologistes qui nous viendront bientôt pourront voir que de ce côté nous n'avons rien à envier ailleurs.

Du reste, nous avons eu, chez nous, de très fervents apôtres de la protection des oiseaux sauvages du fleuve et du golfe et qui ont particulièrement insisté auprès du gouvernement provincial, de la Société Provancher et de l'Association de Protection de la province, et, il convient de citer tout particulièrement, le Dr John M. Clarke, directeur du Musée Géologique de l'Etat de New-York. Comme il va tous les ans à Percé, il est très au courant de la question qu'il n'a jamais cessé d'étudier. Aussi, a-t-il écrit beaucoup sur ce sujet. Il a présenté force mémoires devant la Commission de Conservation et c'est, en grande partie, grâce à ses démarches, comme à celles du Dr P. Gordon Howitt, enthomologiste du Dominion, si, enfin, encore qu'un peu tard, des mesures ont été prises pour prévenir l'extinction complète des principales espèces d'oiseaux sauvages du bas du fleuve.

Quoiqu'il en soit, tous ces grands amis des oiseaux, les Clarke, les Howitt, les Taverner peuvent être heureux aujourd'hui. Des lois sûres gardent efficacement leurs "protégés": Les Fous, les goélands, les manqueureux, les margaulx qui sont maintenant, grâce aux lois de la province en parfaite sécurité dans leurs "sanctuaires". Grâce à d'autres amis des oiseaux, les chanteurs de nos villes et de nos villages ont également maintenant un peu partout des refuges. Nos amis les oiseaux sont donc bien protégés chez nous et si au plus petit d'entre eux, Dieu donne la pâture, à tous l'homme s'efforce de procurer l'habitation.

SAINTE-FOY

Chronique parisienne

L'éternelle étiquette. — Les "genouillières" de Fallières. — Les jambes croisées de Loubet. — Le pli de Herriot. — Noms célèbres.

Par JEAN-BERNARD

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Paris, le 1er octobre 1932.

Le "Syndicat des Elégances parisiennes" (!?) — il paraît que ça existe — fait annoncer qu'une délégation va être envoyée à M. Edouard Herriot... pour lui demander... de ne plus fumer la pipe en public?... Vous n'y êtes pas... pour lui demander de ne pas manquer, pendant son prochain voyage en Espagne, de faire donner à ses pantalons le coup de fer traditionnel qui leur maintiendra le fameux pli considéré comme "officiel".

Cette mode, qui fut importée en France par Edouard VII, alors prince de Galles, joue dans notre protocole républicain un grand rôle.

On a souvent raconté que pendant le septennat de M. Fallières, le M. de Fouquières de l'époque obtint que le président de la République changeât de pantalon au moment d'aller inaugurer une exposition de peinture, celui que portait le chef de l'Etat faisant ce qu'on appelle les "genouillères".

On veut éviter le même inconvénient à M. Herriot pendant qu'il rendra visite au président de la République espagnole.

Chef de protocole de la IIIe République, quelle occupation tout de même! Ce fonctionnaire, en y mettant des formes, se charge de certains avertissements bien extraordinaires. M. Emile Loubet avait l'habitude de se croiser les jambes, même quand il était en service commandé. Un jour qu'il avait reçu un ambassadeur et ne s'était pas gêné, il reçut avis du chef du protocole qu'il n'était pas admis qu'on croisât une jambe sur l'autre en parlant de banalités avec un diplomate étranger.

Et cela date de loin!

On comprend l'indignation résignée de Marie-Antoinette, à qui la grande-maîtresse de la Cour imposait les cent et une manies de l'étiquette, depuis la courbette d'apparat jusqu'à la manière de s'asseoir sur les grands fauteuils. Les "Mémoires" du temps racontent qu'au cours d'une promenade à âne dans les jardins du petit Trianon, la reine fut désarçonnée par une bête un peu capricieuse et qu'elle s'écria:

—Vite, qu'on aille chercher Mme de Noailles pour qu'elle nous dise comment une reine de France, qui a été jetée par terre, doit s'y prendre pour remonter sur son âne suivant l'étiquette et les règles du cérémonial!

Cet esprit mesquin, tâtillon étroit, dont on se moquait tant à la fin du dix-huitième siècle, s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui, malgré toutes nos révolutions, et l'on ne craint pas de faire la leçon aux présidents qui croisent les jambes ou aux ministres qui oublient de faire repasser leurs pantalons tous les matins.

Et les auteurs dramatiques se plaignent que les bons sujets de vaudeville soient épuisés!

A défaut de vaudevilles, nous avons pour nous intéresser les spectacles des cirques, et Médrano, qui vient de faire sa réouverture, a inscrit au programme Mme de Ren, qui se présente sur un cheval, tout en s'intitulant sur le programme "La doyenne des écuyères de Haute Ecole". Cette artiste est aujourd'hui âgée de 73 ans et les avoue avec coquetterie: elle le peut, car elle est fort agréable à voir; très droite en selle, très distinguée et très svelte.

Au sujet de la sveltesse de certains vieillards, on peut rappeler que soixante ans était l'âge où le clown Auriol faisait encore, à ce même cirque Médrano, le saut périlleux qui l'avait rendu célèbre. Il l'exécutait encore à soixante-dix ans; cela paraît invraisemblable, mais c'est vrai. L'acrobatie conserve.

Auriol, avant de devenir artiste sauteur, était étudiant en droit à Toulouse, où il était né. Un beau matin, il avait vingt ans, il abandonna ses études et s'engagea dans un cirque comme gymnasiarque et équilibriste, puis il modifia son genre; il cultiva le saut périlleux sur place. C'est lui qui, le premier, sauta par-dessus un piquet de vingt-cinq soldats rangés sur cinq rangs, la baïonnette au canon. Tout en sautant, il exécutait son saut périlleux. Son succès était énorme. Après lui, d'autres l'imitèrent.

Ce clown a eu la bonne fortune de voir son éloge écrit par Gérard de Nerval, Théophile Gautier, Théodore de Banville, Jules Claretie et, en dernier lieu, par Jean Richepin. Un journaliste de talent, M. Legrand-Chabrier, qui s'est beaucoup occupé des acrobates, lui vit faire un soir, ses soixante-dix ans passés, le saut périlleux sur un mouchoir posé par terre. Il félicita Auriol et lui demanda quel était son secret.

—Mon secret? répondit-il, mais c'est que je le fais tous les matins, au saut du lit, comme ma prière quotidienne — car il était très pieux.

Et Jean Richepin, qui assistait à cette conversation, ajouta de son côté:

—Moi, je pense toujours, quand je me lève, au saut périlleux d'Auriol, et alors je fais un sonnet.

Je connais un journaliste qui refuse de se croire vieux à soixante-dix ans, qui tous les matins écrit un article en se levant, et il en écrit un autre après son déjeuner. "Nulla dies sine linea" était la maxime de Saint-Simon, maxime qu'avait reprise Jules Claretie, qui la mit en pratique jusqu'à la fin. A soixante-quatorze ans passé, il écrivait encore avec autant de facilité qu'à trente ans. Clemenceau ne prit-il pas le ministère de la victoire à 76 ans?

A propos de ces âges avancés qui ne connaissent ni faiblesses ni défaillances, est-ce que les annales théâtrales ne nous racontent pas que Mlle Mars, la célèbre jeune première du Théâtre français du siècle dernier, jouait les ingénues à soixante-douze ans et se payait le luxe d'avoir un amant bien plus jeune qu'elle et vis-à-vis qe qui elle se montrait généreuse.. Sa voix était toujours fraîche et sa taille toujours svelte. La voix fraîche, entendons-nous, je parle de la voix factice qu'elle s'était fabriquée pour la scène, car à la ville elle avait une voix caverneuse et sombre. Le même phénomène se produisait pour Sarah Bernhardt.

Mais revenons à la vieillesse. Plus près de nous, nous avons vu Mlle Virginie Déjazet jouer avec aisance, à 76 ans, le rôle d'un jeune homme de 17 ans, le "vicomte de Letorières", on ne s'apercevait de l'âge que lorsqu'elle se mettait à genoux pour sa déclaration d'amour. Il lui fallait faire un effort pour se relever et sa partenaire l'y aidait doucement.

Mais n'allons pas si loin. Est-ce que Mme Cécile Sorel, notre "Célimène nationale", comme on l'a surnommée, ne joue pas, la soixantaine venue, les rôles de jeunes coquettes, et elle les joue à ravir. Dans un autre genre, au même âge, Mistinguett continue d'avoir la réputation méritée de posséder les plus jolies jambes de Paris. Je l'ai vue danser encore l'an passé et faire le grand écart avec grâce, ma parole. — Et s'il faut être indiscret jusqu'au bout, ajoutons que la célèbre Miss n'est pas étrangère au divorce de Maurice Chevalier. — C'est aussi fort que le saut périlleux d'Auriol. Après ça, ils ont si mauvaise langue dans les coulisses des théâtres.

Vous souvient-il?

La "Presse" écrivait, le 14 octobre 1882, il y aura 50 ans demain:

M. L.-G. Desjardins est entré en fonctions à Québec, hier, comme greffier de l'Assemblée législative de cette province.

Une dépêche de Rome annonce que l'élévation de Mgr Walsh, archevêque du Dublin au cardinalat, est remise à plus tard. Mgr Vaughan et Mgr Stoner sont les deux dignitaires ecclésiastiques qui seront nommés cardinaux cette année.

Le gouvernement de Québec vient d'émettre les brefs pour l'élection partielle dans les comtés de Matane et de Trois-Rivières. L'appel nominal est fixé au 24 octobre et la votation au 2 novembre.

La "Presse" relatait, le 14 octobre 1902, il y aura 30 ans demain:

Il y a, cet après-midi, une assemblée spéciale du conseil municipal de Montréal, pour procéder à l'adoption définitive du règlement concernant l'établissement d'une bibliothèque publique, don de M. Carnegie.

Le seizième congrès annuel des Canadiens-français établis au Connecticut s'est ouvert hier, sous la présidence du Dr A.-D. David.

Sir John-George Bourinot, greffier de la Chambre des communes du Canada, est décédé hier, à Ottawa, à l'âge de 65 ans. Il était greffier de la Chambre des communes depuis 22 ans.

On lisait dans la "Presse", le 14 octobre 1912, il y aura 20 ans demain:

M. Alexandre Morrison, conservateur, vient d'être élu, par une majorité de 847 voix, député du comté de MacDonald, Manitoba, à la Chambre des communes.

Le caisson que l'on est à enfoncer sur la rive sud du fleuve pour les fondations du pont de Québec a atteint le roc solide, hier, à 98 pieds au-dessous du niveau des plus basses eaux.

Le président Taft et le secrétaire de la marine des Etats-Unis, M. Meyer, passeront en revue, demain, les cent vingt-sept navires de guerre américains réunis dans la rivière Hudson. Jamais une flotte américaine aussi considérable ne s'était encore rassemblée.

La "Presse" écrivait, le 14 octobre 1922, il y aura 10 ans demain:

Sir John-Wallace Carson, financier canadien bien connu et président de la compagnie "Crown Reserve Mining", est décédé ce matin, à l'âge de 58 ans.

Le 26 du courant, la magistrature et le Barreau de Québec s'uniront pour célébrer deux anniversaires importants de sir François Lemieux, juge en chef de la Cour supérieure: le cinquantième anniversaire de son admission au Barreau et le 25e anniversaire de son élévation à la magistrature.

On vient de commencer, à l'angle des rues du Couvent et Saint-Antoine, la construction de la nouvelle église Saint-Thomas d'Aquin pour les catholiques irlandais de la paroisse Saint-Henri.

La Santé Pour Tous

Neurasthénie

Le spécialiste de la "Presse"

Quelquefois héréditaire et, dans ce cas, précoce et difficilement curable, l'hérédité peut, du reste, être constituée par une névropathie analogue ou par une des manifestations de l'arthritisme. Cette maladie est fréquente chez la femme, mais surtout chez les intellectuels et chez les personnes qui abusent des plaisirs de la vie. L'origine la plus ordinaire est, en effet, le surmenage intellectuel et moral (ennuis, peines, abus de toutes sortes), puis l'abus des excitants (alcool, café, nicotine), l'anémie, ou au contraire l'arthritisme, les maladies de l'estomac, etc.

En cas de maladies de l'estomac, on suivra le régime indiqué aux maladies de cet organe; il en est de même si le neurasthénique est nullement goutteux ou anémique. Dans le cas contraire, trois règles doivent dominer le régime: (a) les repas doivent être simples, c'est-à-dire se composer de peu de plats et ne comprendre aucun excitant (condiment, sauces relevées, crustacés, gibier faisandé); (b) les légumes devront être très cuits, c'est-à-dire facilement digestibles; (c) les petits repas intercalaires devront être radicalement supprimés de façon que le malade apporte aux véritables repas un estomac reposé et ayant faim. Comme boisson, vin blanc léger coupé d'eau, si l'on veut, ou bière légère, café au lait le matin, mais ni thé, ni café entre les repas.

Hygiène thérapeutique—Cessation du travail et des plaisirs fatigants; cure d'altitude, voyages peu fatigants; massage, etc. Appartements calmés, simples, pas trop éclairés. Vêtements de laine préservant des refroidissements, pour lesquels le malade a une grande susceptibilité.

TRIBUNE LIBRE

Du travail aux chômeurs

Montréal, 12 octobre 1932

Voudriez-vous faire paraître dans la tribune libre cet article, si vous le jugez conforme à vos règlements. Je constate depuis quelque temps dans la "Presse" de nombreuses lignes au sujet du secours direct. Tantôt c'est M. Gagné, président de l'Association des bouchers, suivant les épiciers, et maintenant M. l'échevin Filion. Permettez-moi de féliciter ces messieurs pour leur magnifique idée de faire faire les travaux de la ville par des gens qui vivent du secours direct. On sera surpris de voir combien refuseront le travail. Je suis à même de constater dans mon entourage combien de gens, qui n'ont jamais voulu travailler se vantent d'être du secours direct: ces gens ont un ou deux pensionnaires, d'autres se payent crème glacée et liqueur et vivent comme jamais auparavant. Evidemment il y a des exceptions, mais en donnant du travail, seuls les véritables bons pères de famille, honnêtes et travailleurs profiteront de cette aubaine. Des enquêtes plus sérieuses au sujet de ces gens ne seraient pas superflues. Je termine en disant bravo à ces messieurs et je leur souhaite tout le succès possible dans leur campagne qui, j'espère, sera conduite à bonne fin.

Avec mes remerciements, veuillez accepter, M. le rédacteur, l'expression de ma plus vive gratitude.

Je demeure,
Madame A. PARENT,
1370 Beaubien, Montréal

Le "PETIT PARISIEN", M. Philippe Soupault:

Les Américains, pour lutter contre le chômage croissant, ont montré à quel point la solidarité est vivante aux Etats-Unis. Comme dans tous les autres compartiments de la crise, ce ne sont ni l'Etat ni les villes qui ont tout d'abord porté secours aux sans-travail. Ce sont les camarades de ces chômeurs en premier lieu qui ont retranché ce pourcentage sur leurs salaires, puis la grande famille des ouvriers, puis tous ceux qui travaillent, employés, intellectuels, fonctionnaires.

La "REPUBLIQUE", M. Albert Bayet:

L'attachement à l'idée or est un fait, et je suis trop sociologue pour nier l'importance des faits. C'est pourquoi j'entends bien que, dans les mesures transitoires prises par la conférence monétaire mondiale, il faudra tenir compte, dans une certaine mesure, du préjugé existant. Mais autre chose est de faire sa part à un préjugé, vérité du passé, autre chose de vouloir l'imposer, comme une loi de mort, à l'avenir.

—Le devoir ne prie pas, mais il commande; et pour répondre à son appel, il faut savoir se gêner et au besoin souffrir. **(Saint VINCENT DE PAUL).**

DEMANDEZ à toute ménagère experte quel est à son avis le meilleur savon à laver, et elle vous répondra probablement: "Mais, le Comfort, naturellement."

Le Savon Comfort a été l'ami des ménagères canadiennes pour plus de cinquante ans. Vous le trouverez tout aussi bon et dans la laveuse. Il ne se gâche point dans l'eau et est bon marché.

Pourquoi acheter des dentifrices coûteux *quand le* SEL WINDSOR *fait tout aussi bien?*

Rien ne vaut le Sel pour blanchir les dents et durcir les gencives—votre dentiste vous le dira! Les différentes marques de Sel Windsor sont pures et d'emploi agréable. Et le Sel coûte si peu cher! Gardez toujours un paquet de Sel Windsor dans votre chambre de bain, tout comme à la cuisine.

SEL WINDSOR

Canadian Industries Limited, (Division "Sel Windsor"), Windsor, Ontario
Fabricants du Sel Windsor, du Sel Iodifère Windsor et du Sel de Table Regal (sec et fluide).

PAS DE FROTTAGE! PAS DE POLISSAGE!

Avec GLO-COAT ...ce *merveilleux nouveau fini à plancher par les manufacturiers de la* CIRE JOHNSON

•APPLIQUEZ simplement le GLO-COAT sur vos planchers et surveillez la transformation.

TEMPS DU SECHAGE • 20 minutes ou moins.

RESULTAT • Beaux planchers brillants au lieu de planchers mats et ternes.

POURQUOI NE PAS commander du Glo-Coat aujourd'hui à votre marchand et embellir vos planchers — (linoléum, bois, liège, composition ou toile de caoutchouc).

VENDU PAR tous les détaillants de la cire Jonhson.

ENVOYEZ LE COUPON pour avoir un échantillon — assez pour une petite cuisine ou une chambre de bain.

S. C. Johnson & Son, Ltd., Dept D-1, Brantford, Can.
Ci-inclus 10c pour lesquels vous voudrez bien m'envoyer une roquille (boîte de 25c) de votre nouveau fini à plancher d'usage facile, le Glo-Coat.

NOM .....
ADRESSE .....
PROVINCE .....

Merci d'avance!

Lorsque vous répondez, verbalement ou par écrit, à une annonce publiée dans la "Presse", veuillez nous rendre service en mentionnant que vous l'avez lue dans la "Presse". Tout en faisant plaisir à l'annonceur, vous vous assurerez ainsi une attention toute particulière.

201-n

URODONAL

LAVE LE REIN

Rhumatisme — Goutte — Gravelle
Obésité — Artério-Sclérose — Aigreurs

La Vie Sociale

Réceptions

—Mme Joseph Archambault, d'Outremont, recevra à l'heure du thé, demain, en l'honneur de sa fille, Yvette, débutante de la saison. Les salons et la table de thé seront ornés de roses et de verdure. Mme Georges-H. Kent et Mme Alexandre Martin serviront le thé et les glaces aidées de Mlles Fernande Kent, Marguerite Lacoste, Lucie Turcotte, Madeleine Morin, Jeannine Prud'homme et Mariette Paré.

—Lady Tait a lancé des invitations pour un thé, qu'elle donnera le mercredi 19 octobre, en l'honneur de sa petite-fille, Mlle Stanley Tait, de la Colombie Anglaise, l'une des débutantes de la saison.

—La réception que devait donner Mme Alexandre Lacoste pour sa fille, Marguerite, débutante de la saison, le 26 octobre, a été remise, au lendemain.

—Lady Allan a reçu à diner, hier soir, avant la représentation de "Twelve Thousand", au Moyse Hall.

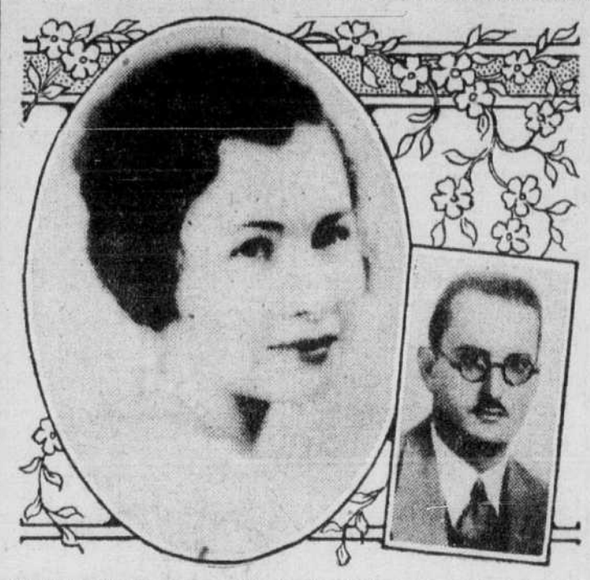

Mlle Françoise Bonhomme, fille de M. et Mme Joseph Bonhomme, de Westmount, et M. T.-G. Batchelor, fils de M. et de Mme R. Batchelor, de Londres, Angleterre, dont on annonce les fiançailles.

(Cliché Garcia).

—Thé, aujourd'hui, chez Mme James Eccles, en l'honneur de sa nièce, Mlle Joy McGubbon et les autres débutantes de la saison. Mme Gerald Hanson, Mme J.-W. McConnell et Mme Philip Fisher servent le thé.

—Le docteur L.-J. Lemieux, agent général de la province de Québec, à Londres, a invité les membres du "Canadian Women's Club", de Londres, à un thé qu'il offrira aux Galeries Suffolk, le jeudi 20 octobre, alors qu'une démonstration sera donnée sur les produits de l'érable.

—Les membres de l'exécutif du Comité des femmes d'affaires de la "Catholic Women's League" offriront un thé, le dimanche 16 octobre, dans le salon rose de l'Hôtel Windsor.

Déplacements

—M. et Mme Victor Doré et M. L.-J. Dalbis seront les invités de l'honorable et de Mme L.-Athanase David, à Saint-Agathe, dimanche.

—M. et Mme Lucien Romier partiront, à la fin d'octobre, pour Ottawa où M. Romier donnera une série de causeries. M. et Mme Romier retourneront en France, le 4 novembre, à bord de l'"Aquitania".

—M. et Mme Jules Hamel sont revenus de Senneville où ils ont fait une villégiature de plusieurs mois.

—M. R. de V. Terroux a passé quelques jours à Saint-Jovite.

—Mme Arthur Letondal est de retour de Québec où elle s'était rendue pour assister au mariage Fortier-Turgeon. Mme L.-P. Turgeon et Mlle Yvette Turgeon qui l'accompagnent, seront ses invitées pendant quelques jours alors qu'elles partiront pour Ottawa.

—Le lieutenant-colonel Hamilton Gault reviendra de Winnipeg, en fin de semaine. Mme Gault est actuellement l'invitée de M. et de Mme A.-E. Ogilvie.

—Mlles Marie et Gertrude Papineau sont retournées à Québec après avoir passé une semaine en ville.

—M. et Mme G.-W. Cook sont de retour du Lac Normand.

—Mlle Betty Francis est retournée à Toronto, après avoir été l'invitée de M. et de Mme Fred. Perry pendant quelques jours.

—M. et Mme Paul Monty et leur fillette, Hélène, reviendront de Saint-Hilaire, demain, et prendront possession de leur nouvelle résidence, 5611, avenue Cantorbury, Outremont.

—Le sénateur Lorne-C. Webster, Mlle Marian Webster et Mlle Aikins, de Winnipeg ont passé quelques jours au Lac Placide.

—Mme R. Lemieux est retournée à Québec après avoir été, pendant quelque temps, l'invitée de Mme D. Finley.

—M. et Mme René Fréchon sont revenus récemment d'un voyage de quelques mois en Europe.

—Mlle Gabrielle Gagnon est actuellement à Québec, l'invitée de M. et de Mme Henri Kieffer.

Mariage McConnell-Wallis

—Le mariage de Mlle Marjorie-Vivian Wallis, fille de M. Herbert Wallis, décédé, et de Mme Wallis, avec M. Wilson-Griffith McConnell, fils de M. et de Mme J.-W. McConnell, a eu lieu, hier, à la résidence de Mme Wallis, rue Drummond, où les salons étaient décorés de lis et de chrysanthèmes jaunes, de palmiers et de fougères. La mariée qui avait pour témoin son frère, M. Haden Wallis, portait une robe, d'après Patou, de crêpe blanc, d'une grande simplicité de lignes; son voile de tulle était légèrement drapé sous de petites touffes de fleurs d'oranger; des orchidées et du muguet composaient sa gerbe. Mlle Elsie Wallis, sœur de la mariée, demoiselle d'honneur, portait une robe de marocain bleu avec large nœud drapé et un petit chapeau assorti; son bouquet était d'orchidées jaunes et bronze. M. Weir Davis était le garçon d'honneur. Mme Wallis, mère de la mariée, portait une robe de georgette bleu poudre, un chapeau de même ton et des orchidées à la taille. Mme McConnell, mère du marié, portait un ensemble de velours brun orné de martre, un grand chapeau de même nuance, et un minuscule manchon de martre avec touffe d'orchidées. Après une réception, M. et Mme McConnell partirent en voyage. Mme McConnell portait alors un ensemble bleu avec col de renard bleu et un petit feutre de même nuance.

Bal de la Société Belge de Bienfaisance

—Le bal annuel de charité de la Société Belge de Bienfaisance aura lieu, le samedi 12 novembre, à l'hôtel Mont-Royal, sous la présidence d'honneur du baron Kervyn de Meerendré, ministre plénipotentiaire, consul général de Belgique au Canada, et de la baronne Kervyn de Meerendré. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Henry Laureys: El. 2978 ou à Mme A. Fyen, Fr. 9020.

A l'hôpital Notre-Dame

—Ont souscrit pour le concert organisé en faveur de l'hôpital Notre-Dame et qui clôturera, le dimanche soir 23 octobre, les fêtes de charité qui auront lieu au pavillon des gardes-malades: le docteur et Mme L. de L. Harwood, M. et Mme Arthur Terroux, le docteur et Mme Albert LeSage, le docteur et Mme B.-G. Bourgeois, le docteur et Mme E.-P. Benoit, le docteur Damien Masson, le docteur et Mme Aldège Ethier, le docteur et Mme Hector Aubry, le docteur et Mme Réal Doré, le docteur et Mme J.-A. Saint-Denis, M. et Mme Emile Chaput, M. et Mme Gustave Baudouin, le docteur et Mme J.-A. Baudouin, le docteur et Mme Arthur Tourville, M. et Mme R. de Grandpré, Mme O.-F. Mercier, le docteur et Mme J.-A. Mousseau, Mme W. Mercier, Mme Gustave-R. Martin, le docteur et Mme J.-A. Leduc, M. et Mme Arthur Letondal, le docteur et Mme L.-H. Gariépy, Mlle Marie Desjardins, Mme C.-A. Daigle, M. et Mme Joseph Hurtubise, le docteur et Mme Georges Mignault, M. et Mme Léon Masson, M. Marius Dufresne, M. Oscar Dufresne, Mme Théodule Bruneau, M. et Mme J.-V. Desaulniers, le docteur et Mme Vital Cléroux, M. et Mme H. Colette, Mme Alex. Cinq-Mars, M. et Mme Hercule Dansereau, le docteur et Mme Honoré David, le docteur E.-A.-René de Cotret, M. et Mme Yvon Dupré, M. et Mme Wilfrid Archambault, M. Auguste Legault, M. et Mme Charles de Lorimier, Mme Omer DeSerres, Mme Eugène Vaillancourt, Mme Paul Vaillancourt, Mlle Gabrielle Gravel, M. et Mme François Desjardins, le docteur et Mme Rosario Fontaine, le docteur et Mme L.-P. Dorval, Mme Armand Dugal, le docteur Noé Fournier, le docteur Raphaël Trudeau, Mme Charles Geoffrion, M. Eugène Godin, M. et me E. Gohier, Mlles Gravel, M. et Mme J.-J. Joubert, M. et Mme Ernest Gariépy, le docteur et Mme J.-A. Jarry, le docteur et Mme J.-A. Vidal, M. et Mme E. Saint-Pierre, le docteur et Mme A.-M. Cholette, Mme A.-A. Amyot, Mme Louis Marchand, Mme E. Castonguay, le docteur et Mme J.-A.-E. Beaudoin, le docteur et Mme Edgar David, Mme Edmond Rouleau, Mlle F. Corbeil, M. et Mme Rodolphe Bédard, Mme G.-H. Kent, Mme T. Trudeau, M. et Mme Conrad Manseau, le docteur Albert de Guise, Mme A.-A. Desroches, le docteur et Mme Albert Morin, M. et Mme John Durand, M. et Mme Hercule Guérin, le docteur Charles-E. Hébert. On peut se procurer des billets chez Mme B.-G. Bourgeois, chemin de la Côte-des-Neiges, téléphone Fitzroy 4372, ou à la procure de l'hôpital Notre-Dame.

Thé-causerie

—Les membres de l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes du Québec offriront un thé, le dimanche 23 octobre, à l'hôtel Windsor, en l'honneur de M. Lucien Romier. Le célèbre économiste français adressera la parole et parlera de la "Pro-

A SUIVRE SUR LA PAGE 12

SYSTEME COMPTANT "VICTORIA"

Voici quelques-uns des spéciaux que nous offrons pour—

Vendredi et Samedi

Soyez Prudents — Achetez Comptant

Caisse d'Economie VICTORIA

Nouveau mode d'économie qui vous permet d'obtenir un montant de marchandises à votre choix, sans qu'il vous en coûte un sou. Demandez à votre Epicier Victoria qui se fera un plaisir de vous renseigner et de vous en expliquer les avantages.

Pois	Qualité Régulière	Crible No 4	Boite No 2	7c
Blé d'Inde	Qualité Régulière		Boite No 2	7c
Savon Barsalou		Conservez les coupons	**10** barres	.33
Saumon	Sockeye "Clover Leaf" Boite No 1			.27
Sucre granulé			**10** lbs	.44
Gâteau enveloppé cellophane	"Fruits" env. 1 lb			.15
Raisin	"Tokay"		lb	10c
Pommes McIntosh "Fancy"	Panier 1 minot	à la douzaine		1.89 .21

Voir l'annuaire du téléphone (classifié), pages 268-69, pour liste des magasins, Montréal et Banlieue.

MAGASINS Indépendants VICTORIA LIMITÉE

Reitman's

Désirent Annoncer l'Ouverture de leur 12ième magasin situé à

1577 MONT-ROYAL EST

entre Fabre et Marquette

demain à 9 a.m.

La popularité de nos magasins... la demande croissante pour nos marchandises... la situation commode de nos magasins et les sollicitations de milliers de clientes du nord de la ville nous ont forcés à ouvrir ce nouveau magasin.

Comme attraction spéciale de l'ouverture, nous offrons ces valeurs extraordinaires.

Bas de Soie première qualité garantie

Bas de soie entièrement façonnés... garantis de première qualité... épaisseur chiffon et service... bas qui se vendent régulièrement un dollar la paire... toutes les pointures et couleurs au choix. Prix de la vente d'ouverture, la paire

55c

Gants Chics

Véritables gants de chevreau importés... nouveaux modèles slip-on... noir et brun. Valeurs de $2. Prix de la vente d'ouverture

$1.00

Lingerie

Camisoles, bouffants et autre lingerie garantis indémaillables. Valeurs jusqu'à $1. Prix de la vente d'ouverture, chacun

29c

Autres variétés de bas, gants et lingerie à des bas prix spéciaux pour cette occasion.

Les Plus Grands Magasins de Bas et Gants à Montréal

Reitman's

Vous êtes cordialement invités

1577 Mont-Royal Est

Entre Fabre et Marquette

ONZE AUTRES MAGASINS DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE.

SALON OUTREMONT PERMANENT A L'HUILE

$2.00 PERMANENT Spécial ..... **$3.**

Experts pour cheveux garantis pour 6 mois blancs et gris.

1019 Van Horne DO. 4220

(entre Durocher et Hutchison)

LA PARISIENNE EAU DE JAVEL

TUE LES MICROBES

GARANTIE POUR 6 MOIS

Pas besoin d'ondulation à l'eau

WANNER'S SPECIAL

PERMANENT CROQUIGNOLE $2 — 2 semaines seulement

CROQUIGNOLE A L'HUILE **3.50**

PERMANENT WANNER A L'HUILE **$5**

Nous faisons les permanentes pour enfants et adultes. Sans machine ni électricité.

1194, rue Ste-Catherine O.

Entre Stanley et Drummond

Ouvert tous les soirs. LA. 5158

371—m.j.n B

GRANDE VENTE D'ESSUIE-MAINS

1000 grandes serviettes de bain

Soldes de manufactures
Qualités de .85 à 1.00
24" x 45"

Chacune

.59

Les meilleures serviettes que nous ayons jamais offertes à ce prix depuis des années.

Trois genres:

1. *Blanches, avec bordures Jacquard en couleur.*
2. *Dessins Jacquard continus — nuances pastel.*
3. *Dessin d'arc-en-ciel continu.*

INITIALE GRATIS—sur chaque serviette achetée, si désiré.

2000 essuie-mains Turcs

Grandeur 20" x 40"
Prix rég. 2 pour .50

Vendredi,

2 pour .39

Blanches, avec jolis dessins quadrillés en rose, or, bleu, vert et mauve. Serviettes d'une superbe texture serrée. Une aubaine à **.39** la paire.

6000 Débarbouillettes "Cannon"

Prix rég. .15 à .20

12 pour 1.00

ou **.10** chaque

Blanches avec bordure de couleur ou dessins jacquard en combinaisons de deux tons. Belle qualité souple. Vous en voudrez une douzaine à ce prix.

4000 Serviettes à thé tout toile

Généreuse grandeur
— 22" x 32"

4 pour 1.00

Une valeur record! Texture épaisse et durable, se vendant beaucoup plus cher en temps ordinaire. Nuances pastel de bleu, or ou vert. Chacune a une boucle en galon dans un coin pour l'accrocher commodément. Venez faire votre choix de bonne heure demain.

1000 Serviettes pour la figure

Prix rég. 1.50

Moitié prix

A **.75** chaque

Nouvelle texture crêpée qui améliore la nature déjà absorbante de la serviette. Bouts à joli point d'ourlet. Belles bordures damassées. Comparez-les avec toutes autres serviettes se vendant le même prix — elles parlent par elles-mêmes. 20" x 36".

Au troisième chez Ogilvy

Toute femme peut maintenant s'offrir un superbe nouveau manteau d'hiver

Prix de vente demain

9.95

Nous considérons que ces manteaux sont les plus beaux que nous ayons jamais offerts à pareil prix. Ils ont été faits spécialement pour cette vente par un des meilleurs manufacturiers du Canada. Nous en avons acheté une grande quantité pour obtenir un rabais spécial.

D'intéressantes nouvelles garnitures de fourrure, des nouveaux tissus et de jolis modèles nouveaux font de ces manteaux une occasion exceptionnelle. Tailles 14 à 44.

Manteaux en Cameltex pour fillettes

6.98

Le Cameltex est populaire cette saison. Voici des manteaux d'une valeur exceptionnelle. Chauds et chics, solidement doublés et entredoublés. Nuances pâles et foncées. Ages: 8 à 14 ans.

Manteaux d'hiver garnis de fourrure pour fillettes

Prix de vente

4.98

De belle apparence et certainement peu coûteux. Possédant de nombreuses caractéristiques des vêtements se vendant plus cher. Garnis de beaverine et de sealine. Ages 8 à 14 ans.

Ecoulement! Souliers de rue et de toilette

2.98

Meilleure qualité et meilleur style à un prix beaucoup plus bas. Souliers desquels vous pouvez attendre le maximum de durée et de satisfaction. Quand vous les verrez vous comprendrez que ce n'est pas là une offre ordinaire.

Jolis modèles de souliers à lanière, à lacets, escarpins et oxfords. Suède, chevreau et combinaisons de suède et chevreau, en noir et brun. Talons hauts, médium et cubains.

Pointures : 3 à 8 — Largeurs : B, C et D.

Souliers "Comfort Arch"

Prix de vente

2.98

Aux femmes qui ont de la difficulté à joindre l'élégance et le confort dans une même paire de souliers, ces modèles "Comfort Arch" seront une véritable bénédiction. Ils sont en beau chevreau dongola noir et brun, avec talons militaires et cubains.

Oxfords, souliers à lanières et escarpins à pointes.

Pointures 3 à 8. Largeurs : B à EEE.

1000 paires de bas de soie entièrement façonnés

Prix de vente

.59 2 paires pour 1.00

Renforcés — Epaisseurs Medium et Service

Il y a une grosse économie dans le premier cas, mais en en achetant au moins 2 paires à la fois, il y a une économie additionnelle de 18 sous, outre la commodité d'avoir une paire supplémentaire toujours prête.

Les prix de la soie étant à la hausse, nous ne croyons pas qu'il soit possible de mettre de nouveau en vente à ce prix des bas de soie entièrement façonnés. Ceux-ci sont des bas de première qualité — il y a quelques irréguliers dans le lot. Toutes les dernières nuances, et pointures 8 à 10 dans chaque nuance.

Au Sous-sol d'Occasions chez Ogilvy

Tout est marqué à grands rabais pour cette vente. Venez de bonne heure.

La valeur sensationnelle de l'année

500 paletots d'hiver POUR HOMMES

10.00

C'est avec la coopération d'un manufacturier que nous pouvons vous offrir cette valeur remarquable. Allez où vous voudrez, nous sommes convaincus que vous ne trouverez pas mieux. Vous serez étonnés de la belle apparence et du chic de ce paletot que la somme de 10.00 vous procurera à notre "Magasin du sous-sol" demain. Et vous trouverez dans chacun d'eux la chaleur et le confort voulus pour les plus grands froids.

Modèles Guard et tubulaires, avec épaules ordinaires ou carrées. Ulsters et ulsterettes dans le style anglais.

Chinchilla de laine épais, bleu marine et gris acier. Molletons bleus, frises grises. Effets de tweeds croisés et unis gris oxford, et riches silvertones.

Tailles 34 à 40. Un modèle pour chaque homme.

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

CONFEDERATED GROCERS

CG SYSTEM

Spéciaux pour fin de semaine

Propriété et administration 100% Montréalaise

FARINE Brodie sac 6 lbs **31c**

FÈVES au Lard Libby Grosse boîte **9c**

SODAS McCormick Gros paq. **8c**

BARSALOU 10 pains de savon **35c**

Savon IVORY 2 pains pour 15c
SHREDDED Wheat 10c
LAIT Carnation grosse boîte 10c
ANANAS Cubains Boîte No 2 17c
Macaroons Robertson lb 17½c

MYSTÉRIEUX spécial
EN SUS DES AUBAINES ENUMEREES ICI, CHAQUE GERANT CG OFFRE UN SPECIAL EXTRAORDINAIRE
INFORMEZ-VOUS !

HOMARD de choix boîte ½ 13c
PRUNEAUX gros 9c
McLAREN Beurre de Pistache 15c
Confitures aux prunes 4lb et 20c
Cornichons sucrés à la moutarde 32 oz. et. 25c

BABBITT nettoyeur 3 pour **20c**

AVOINE Trois Minutes le paquet **9c**

CACAO Fry bte ½ lb **23c**

OXO Cordial fameux bouteille 6 onces **39c**

OLIVES farcies McLaren Bout. 12 oz. **23c**

Téléphonez CRESCENT 1161 *pour l'adresse du magasin CG près de chez vous.* LIVRAISON GRATUITE

6832	St-Hubert	DO. 7140	2161	Jolicoeur	FI. 0881
6500	Alma	CR. 6751	390	Guizot	DU. 5806
5942	Sherbrooke O.	DE. 2525	4163	Dorchester E.	MA. 9459
1138	Beaubien E.	DO. 3451	1589	Ontario E.	AM. 9890
3870	Wellington	YO. 3612	3700	blvd LaSalle	YO. 3256
6395	St-Hubert	CR. 4889	1906	N.-Dame O.	WI. 7585
272	Fairmount O.	CR. 8322	1195	N.-Dame O.	WI. 2320
5379	Notre-Dame O.	WI. 1212	7295	Bloomfield	AT. 6858
4145	S.-Catherine O.	FI. 9677	1809	S.-Catherine O.	FI. 1144
3135	Wellington	YO. 2309	720	Chem. Hibernia	FI. 1842
2240	Mt-Royal E.	CH. 7849	177	Bernard O.	CR. 6500
6131	Monkland	DE. 1128	6201	DeLorimier	CA. 5330

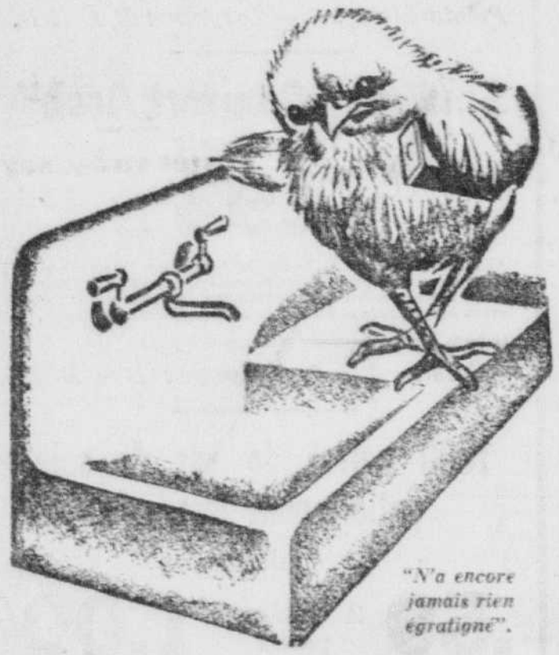

"N'a encore jamais rien égratigné".

Complètement nettoyé . . . parfaitement poli

Pour le nettoyage des éviers émaillés neufs . . . et des vieux éviers qui devraient avoir l'*air neuf* . . . le Bon Ami est une véritable "magie blanche". Il suffit d'en saupoudrer un peu à même la boîte perforée . . . puis de frotter . . . et tout de suite graisse et saleté disparaissent comme par enchantement, sans laisser aucune trace . . . sans égratignure à la surface de l'émail, sans sédiment au fond de l'évier. Vous avez un poli parfait, impeccable. Et il en est ainsi pour le nettoyage des bains. Ayez toujours une boîte de Poudre Bon Ami sur une des tablettes de votre cuisine. Gardez-en une autre dans la chambre de bain. Le Bon Ami — blanc comme neige, sûr et inodore — se vend dans toutes les épiceries.

Bon Ami

EN POUDRE ET EN PAIN

Fabriqué au Canada

Annoncez dans la "Presse"

Spectacles et Concerts

Mae West se fait voler ses bijoux

Los Angeles, 13.—La police vient de révéler que l'actrice new-yorkaise Mae West s'est fait dérober des valeurs de $20,000 en bijoux et en espèces, il y a une quinzaine de jours. Mae West revenait d'une soirée lorsqu'à son arrivée chez elle un bandit fonça sur son auto, pointa sur elle un revolver et se fit remettre bijoux et argent.

Distinction pour Lynn Fontanne et Alfred Lunt

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Hollywood, 13. — Les plus grands honneurs que Hollywood puisse accorder à des acteurs viennent d'être conférés à deux artistes de théâtre qui ne tournèrent pourtant qu'un film. Il s'agit d'Alfred Lunt et de Lynn Fontanne, que l'Académie des arts et sciences cinématographiques vient de désigner comme les artistes ayant donné les interprétations les plus remarquables de l'écran durant l'année écoulée au 31 juillet. Leur film s'intitulait "The Guardsman" et était adapté d'une pièce qu'ils avaient créée à New-York.

Les autres acteurs signalés pour leurs interprétations de l'année sont Helen Hayes et Marie Dressler, Wallace Beery et Fredric March.

Voix merveilleuse de Rosa Ponselle

"Rosa Ponselle mélange son cerveau à ses sons", d'après un critique américain paraphrasant la réponse célèbre de Whistler à un étudiant qui lui demandait comment il faisait le mélange des couleurs. Il est certain que la plus grande prima donna d'Amérique, que nous entendrons à la fin du mois au His Majesty's, n'eût pu atteindre un tel rang avec le seul atout de sa voix magnifique.

Rosa Ponselle perpétue la grande tradition de l'Age d'or de la chanson qui connut Patti, Melba, Nordica, Lotte Lehmann, alors qu'on ne disait pas d'une cantatrice qu'elle était dramatique, colorature ou lyrique, parce que son répertoire embrassait toute la chanson.

La direction du Metropolitan Opera avait espéré longtemps trouver une voix comme celle de Ponselle. Aussi son début dans "La Forza del Destino" lui valut-il de passer aussitôt de la notoriété relative d'une chanteuse d'un vaudeville à une véritable vedette. La plus remarquable prima donna de l'époque.

Plusieurs opéras anciens, comme la "Norma" de Bellini furent alors repris pour faire valoir cette merveilleuse voix entre toutes. La "Norma" avait passé inutilisée sous le boisseau, dans l'attente d'une cantatrice capable d'en surmonter toutes les traîtrises vocales.

Rosa Ponselle est encore studieuse, avec un don de concentration incomparable. Bien qu'elle semble avoir atteint aujourd'hui le sommet de son art, elle consacre chaque jour plusieurs heures à l'étude, fidèle au professeur qui la forma, Romano Romani. —(Communiqué).

R. Hayes, interprète du chant religieux nègre

Roland Hayes, le célèbre ténor qui se fera entendre au His Majesty's à la fin d'octobre, connue on le sait, est un nègre. Fidèle à sa race, il ne manque jamais, à la fin de ses grands concerts, de chanter quelques compositions chères aux siens. Une chanta en particulier, il préfère aux airs du folklore religieux nègre dans l'exécution desquels il excelle. Ces chants sont ce que la musique a imaginé de plus simple, de plus beau et de plus émouvant à la fois. La musique devient une prière, une expression de foi ardente, un cantique n'ayant rien de la banale invocation.

Il y a du drame même dans ces chants et l'"Excelsior" de Paris, parlant de l'exécution de Roland Hayes dit: "Loi qui sait faire ressortir la profondeur et la lancinante mélancolie de ces chants. Leur simplicité enfantine vous touche, et la tristesse qui s'en dégage va droit à votre cœur d'homme".

Maurice Imbert, dans "Les Débats", écrit: "Après avoir entendu Roland Hayes, on se demande si ces chants connaîtront jamais une plus grande beauté que celle que, par son exécution, leur communique l'incomparable artiste."

En Russie, Hayes chanta ces chants religieux à des paysans. Bientôt des larmes mouillèrent les paupières de ces hommes endurcis mais que la beauté des plaintes lyriques du chanteur venait de toucher au plus intime de l'être. Ces hommes n'entendaient rien aux mots, mais la beauté naïve de la prière nègre suffisait. Roland Hayes est un chanteur, unique en son genre. C'est son premier concert à Montréal. Quand reviendra-t-il ensuite? Il vaut mieux profiter de cette occasion pour l'entendre. — (Communiqué).

Pour voir "Gloria" gratuitement au cinéma Impérial

Voulez-vous assister gratuitement à une représentation de "Gloria", le plus émouvant film d'aviation offert ? Voulez-vous voir la magnifique Brigitte Helm, le séduisant André Roanne, l'amusant Jean Gabin et le sympathique André Luguet dans une délicieuse histoire d'amour?

Rendez-vous seulement en l'air aujourd'hui, demain et samedi, et des billets de faveur vous tomberont du ciel qui vous donneront droit à une entrée gratuite pour deux personnes au Cinéma Impérial.

Pour mieux signifier à l'attention des amateurs de cinéma la venue de ce film incomparable, la direction de France-Film a retenu les services du célèbre aviateur et explorateur Agarron qui chaque après-midi survolera la métropole dans l'avion avec lequel il fit, le printemps prochain, tourner un film dans les régions polaires pour le compte de la Compagnie Cinématographique Canadienne. Agarron jettera aux quatre vents de l'horizon, irrésistiblement, de petits ballons auxquels seront attachés les précieux billets de faveur qui vous permettront d'aller assister à une représentation de "Gloria". — (Communiqué.)

Ellen Ballon et la critique américaine

Des critiques new-yorkais aussi réputés que Olin Downes et Deems Taylor ont fait de magnifiques éloges d'Ellen Ballon, qui se fera entendre en récital au théâtre His Majesty's.

Downes a loué la chaleur et le charme de son jeu, la maîtrise des pédales. "Elle prête une voix d'or aux mélodies qu'elle fait chanter au piano", a-t-il dit. Taylor a appuyé sur la précision ferme d'Ellen Ballon, sa compréhension de la structure des œuvres les plus élaborées, sur sa technique complète.

Cette belle artiste ne s'était pas fait entendre en récital depuis quelques années, elle n'avait paru qu'en compagnie d'autres artistes ou comme pianiste-concertante avec l'orchestre de Montréal. Il sera beaucoup plus intéressant de l'apprécier dans un programme étendu.—(Communiqué.)

Noël Brunet gagne une bourse d'étude

Les bourses pour l'étude de la musique offertes par le Conservatoire McGill sont été attribuées hier, par le directeur Douglas Clarke, aux étudiants suivants: bourse Peterson aux violonistes, Alexander Brott et Isadore Gralnick; la bourse Macdonald partagée entre Bernard Gralnick et Larry Wills-Henderson, pianistes; une autre bourse Macdonald à Noël Brunet, violoniste; bourse Elsie Ballon à Muriel Jackson, pianiste, enfin, la bourse du Conservatoire pour composition à Frank Hansen.

"Les Ailes Cassées"

C'est mardi prochain que l'Association des acteurs de Montréal donnera sa première représentation au Monument National en présentant au public la pièce de M. Rodolphe Girard, "Les Ailes Cassées". La soirée sera sous la présidence des hon. Athanase David et Fernand Rinfret.

Citons dans la distribution: MM. Armand Brault, Armand Constant, Lucien Labelle, Mlles Maria Vinhette, Delia David, Margo Colleron, Denise Dorsenne, tous artistes amateurs qui se sont fait déjà apprécier sur plusieurs scènes. — (Communiqué).

Enregistrement des jeunes sans-travail

L'enregistrement des jeunes gens, chômeurs, âgés de 14 à 21 ans, sera effectué durant la semaine commençant le 24 octobre par le conseil du travail des jeunes Montréalais. Cela a été décidé hier soir au cours d'une réunion du conseil à la salle Weredale.

Théâtre STELLA
4035 Saint-Denis Plateau 1166-1167
CETTE SEMAINE **KIKI**
Comédie en 3 actes d'André Picard
303—8 E

STRAND
Aujourd'hui—"70,000 WITNESSES" avec Phillis Holmes, Dorothy Jordan et Charlie Ruggles. DOROTHY MACKAILL dans "Love Affair".

AMHERST
Aujourd'hui—"70,000 WITNESSES" avec Phillis Holmes, Dorothy Jordan et Charlie Ruggles. "REVE D'AMOUR", film français.

BELMONT
Aujourd'hui—"DEVIL & THE DEEP" avec Tallulah Bankhead & Gary Cooper. "THE VANISHING FRONTIER" avec Johnny Mack Brown, Evelyn Knapp & Raru Fuis. RUBINOFF et son violon.

CORONA
Aujourd'hui—"WASHINGTON MASQUERADE" avec Lionel Barrymore, Karen Morley et Nils Asther. JOAN BLONDELL dans "Miss Pinkerton". VAUDEVILLE.

GRANADA et REGENT
Aujourd'hui—"SKYSCRAPER SOULS", avec Warren William & Maureen O'Sullivan. "THE BROKEN WING" avec Lupe Velez.

MONKLAND
Aujourd'hui—"GUILTY AS HELL" avec Edmund Lowe, Victor McLaglen & Richard Arlen. "FORGOTTEN COMMANDMENTS" avec Sari Maritza. Comédie Charlie Chase.

MONT-ROYAL
Aujourd'hui—GEORGE BANCROFT dans "Lady & Gent". WARNER BAXTER dans "Man About Town".

PAPINEAU
Aujourd'hui—MAURICE CHEVALIER dans "One Hour With You". LORETTA YOUNG dans "Week-End Marriage".

PLAZA
Aujourd'hui—HELEN TWELVETREES dans "Unashamed". TOM MIX dans "Rider of Death Valley".

RIALTO
Aujourd'hui—BUSTER KEATON & JIMMY DURANTE dans "Speak Easily". REBECCA OF SUNNYBROOK FARM" avec Marilyn Kinne et Ralph Bellamy. Film sportif Pete Smith.

RIVOLI
Aujourd'hui—CLAUDETTE COLBERT & CLIVE BROOK dans "The Man From Yesterday". "HOLLYWOOD SPEAKS" avec Geneviève Tobin. Comédie Charlie Chase.

Vendredi soir—CONCOURS DE DANSE DES SALLES DE BAL.

ROSEMONT
Aujourd'hui à 10 a.m. "GUILTY AS HELL" avec Edmund Lowe, Victor McLaglen & Richard Arlen. "CARNIVAL" avec Matheson Lang.

Ce soir — CONCOURS DE DANSE DES SALLES DE BAL.

SEVILLE
Aujourd'hui—HERBERT MARSHALL & EDNA BEST dans "Lady Fanniford's Folly". "NO GREATER LOVE" avec Dixie Moore.

WESTMOUNT
Aujourd'hui—HELEN TWELVETREES dans "Unashamed". "LOVE IS A RACKET" avec Lee Tracy, Doug Fairbanks Jr et Ann Dvorak. Comédie LAUREL & HARDY.

A United Theatre Better Shows

ALEXANDRA
SKY BRIDE avec RICHARD ARLEN, JACK OAKIE. RACING YOUTH avec SLIM SUMMERVILLE, LOUISE FAZENDA. Dernier épisode Air Mail Mystery. Premier épisode The Galloping Ghost avec Red Grange, Dorothy Gulliver.
305-2 E

• MIDWAY •
JUSQU'A SAMEDI
LIONEL BARRYMORE et KAREN MORLEY dans
'Washington Masquerade'
Aussi "The Secret Witness"
Demain soir : Usage de 6 prix de $5.00 en argent
COMEDIE et NOUVELLES

NAPOLEON PALACE
Aujourd'hui-samedi "WINNER TAKE ALL" avec James Cagney "FORGOTTEN COMMANDMENTS" avec Sari Maritza. Comédie Andy Clyde.

LORD NELSON
Aujourd'hui-samedi HELEN TWELVETREES dans "Young Bride". BILL BOYD dans "Suicide Fleet".
306—1E

Envoyez-nous n'importe quel format de photographie. On vous reproduira la figure ou le buste, aussi net que l'original. Toutes les photographies sont gommées et perforées. L'original est retourné instant. 100 Format timbre-poste $1.00, 50 format moyen $1.00 ou 25 grand format $1.00. Ecrivez votre adresse distinctement. "TRU-IMA(?)" Enrg. Chambre 416, 1208 S.-Catherine O. Montréal

SANATORIUM
TROIS-RIVIERES

Maladies de l'estomac, de l'intestin, du foie, des reins, du coeur, du système nerveux. Maladies de la nutrition. Neurasthénie. Intoxications. Rhumatismes. Surmenage. Installation médicale de 1er ordre
Ni contagieux, ni aliénés.
N.B.—100 chambres. Profitez des réductions spéciales de la saison d'hiver. Prospectus sur demande. S'adresser au Directeur, Dr Chas. De Blois.
307-1 1 m E

EN VEDETTE DANS NOS THEATRES

1—JOAN IRONS, de la troupe James-Calhoun, qui nous offrira la semaine prochaine, au His Majesty's, la pièce de Shaw "Too True to be Good"; 2—ANNABELLA, que l'on reverra au S.-Denis dans "Rêve d'Amour"; 3—Mlle GERMAINE GIROUX, qui fait une remarquable composition du rôle-titre de "Kiki", au théâtre Stella; 4—OLIVER HARDY, que l'on verra dès demain, avec son compère Stan Laurel, dans "Pack Up Your Troubles" au Capitol; 5—CONSTANCE BENNETT, dont le film "Two Against the World" sera à l'affiche des cinémas Strand et Amherst au début de la semaine.

Spectacles de la semaine prochaine

AU HIS MAJESTY'S

La réputation de la troupe des remarquables artistes anglais Maurice Colbourne et Barry Jones n'est plus à faire. La semaine prochaine, cette troupe nous offrira encore une œuvre de Bernard Shaw mais inédite ici, "Too True To Be Good". La critique de Londres, Paris, Berlin et New York a fait de cette œuvre retentie le chef-d'oeuvre du grand humoriste irlandais. Les principaux personnages sont un prédicateur-cambrioleur; un aîbée qui déteste de la valeur de son athéisme; un colonel qui n'a plus foi en la force de l'autorité; un soldat qui commande le respect sans avoir le moindre grade; une femme de la société qui désire connaître tous les plaisirs. La pièce de Shaw devrait réunir au His Majesty's l'élite de notre population.

AU THEATRE STELLA

La semaine prochaine, pour la première fois à Montréal "Le Mariage de Maman", comédie en 4 actes de Louis Verneuil, sera à l'affiche du Stella. C'est une grande nouveauté, un grand succès parisien. Personne n'a oublié le bel effet produit par "Tu m'épouseras", du même auteur, il y a quelques semaines sur cette même scène. Le "Mariage de Maman" est aussi à succès plus fine et plus amusante. C'est Mlle Pierrette Caillol qui tiendra le rôle principal avec comme principaux partenaires, Mmes Antoinette Giroux, Bella Ouellette, Germaine Giroux, MM. Gaston Dauriac, Lucien Coedel et Pierre Durand.

AU PALACE

Le dernier film de Marlene Dietrich, "Blonde Venus", passera la semaine prochaine à l'écran du Palace. C'est au sujet de cette production que Marlene, son directeur, Von Sternbergh, et la Paramount eurent des démêlés retentissants. L'étoile et son directeur voulaient garder leur libre arbitre au cours du photo-scénario. Ces vues n'ont pas fait. Le film tres discuté, où Marlene incarne une femme qui se sacrifie héroïquement pour le bien-être de son époux et de son enfant. De courts sujets bien choisis encadreront cette production exceptionnelle.

A L'IMPERIAL

L'IMPERIAL continuera samedi la série de ses grands spectacles d'automne avec "Gloria", une production Pathé-Natan d'un thème très moderne, un film que la Compagnie Cinématographique a pu se procurer dès sa sortie des studios et qui fera grande impression sur les spectateurs. C'est un film d'aviation, un film d'amour, un film où la grande passion du sport combat en un thème profond et très humain l'altruisme, celle qui fait rouler le globe terrestre. L'interprétation est exceptionnellement forte avec André Luguet, la belle actrice allemande Brigitte Helm, André Roanne, Maddy Berry et Jean Gabin.

AU LOEW'S

Une étourdissante satire sur les mœurs politiques américaines, "The Phantom President" avec George-M. Cohan, le célèbre auteur-acteur du Broadway, Claudette Colbert et Jimmy Durante, sera le film à l'affiche du Loew's à partir de samedi. On y verra un groupe de coulissiers substituer un candidat qu'ils destinaient à la présidence des Etats-Unis, un aboyeur à la présidence tout autrement que le premier et le don de capter la faveur populaire. Au mimique Harry Burns et sa troupe, le ténor programme de vaudeville paraîtront le comSmall, M. Phillips Holmes, dans le rôle principal, avec comme principaux partenaires, Mmes Antoinette Giroux, Bella Ouellette, Germaine Giroux, MM. Gaston Dauriac, Lucien Coedel et Pierre Durand.

AU PALACE

Le dernier film de Marlene Dietrich, "Blonde Venus", passera la semaine prochaine à l'écran du Palace. C'est au sujet de cette production que Marlene, son directeur, Von Sternbergh, et la Paramount eurent des démêlés retentissants. L'étoile et son directeur voulaient garder leur libre arbitre au cours du photo-scénario. Ces vues n'ont pas fait. Le film très discuté, où Marlene incarne une femme qui se sacrifie héroïquement pour le bien-être de son époux et de son enfant. De courts sujets bien choisis encadreront cette production exceptionnelle.

A L'IMPERIAL

L'IMPERIAL continuera samedi la série de ses grands spectacles d'automne avec "Gloria", une production Pathé-Natan d'un thème très moderne, un film que la Compagnie Cinématographique a pu se procurer dès sa sortie des studios et qui fera grande impression sur les spectateurs. C'est un film d'aviation, un film d'amour, un film où la grande passion du sport combat en un thème profond et très humain l'altruisme, celle qui fait rouler le globe terrestre. L'interprétation est exceptionnellement forte avec André Luguet, la belle actrice allemande Brigitte Helm, André Roanne, Maddy Berry et Jean Gabin.

AU LOEW'S

Une étourdissante satire sur les mœurs politiques américaines, "The Phantom President" avec George-M. Cohan, le célèbre auteur-acteur du Broadway, Claudette Colbert et Jimmy Durante, sera le film à l'affiche du Loew's à partir de samedi. On y verra un groupe de coulissiers substituer un candidat qu'ils destinaient à la présidence des Etats-Unis, un aboyeur à la présidence tout autrement que le premier et le don de capter la faveur populaire. Au mimique Harry Burns et sa troupe, le ténor programme de vaudeville paraîtront le comSmall, M. Phillips Holmes, dans le rôle principal, avec comme principaux partenaires, Mmes Antoinette Giroux, Bella Ouellette, Germaine Giroux, MM. Gaston Dauriac, Lucien Coedel et Pierre Durand.

AU CINEMA DE PARIS

La vogue dont jouissait Lilian Harvey dans la Métropole semble irrésistiblement marcher. Une autre étoile n'est jamais apparue plus brillante dans le firmament du cinéma français: Anny Ondra, la blonde, piquante et ravissante interprète de "Une Nuit au Paradis", la fine opérette qui fait présentement les beaux jours d'écoulement du cinéma de Paris. Anny Ondra donne à la silhouette de la petite midinette Monique Bechine une grâce mutinerie, un allant, un entrain dont le scénario lui-même est fort enjolivé. Anny Ondra apporte un type nouveau, complètement à l'écran français. Vous avez aimé Lilian Harvey dans "Cinq Ans Sans Femmes"; Anny Ondra dans "Une Nuit au Paradis" vous ravira.

AU PRINCESS

Le film de Douglas Fairbanks "Mr. Robinson Crusoe" exerce un tel attrait touristique, la désinvolture de son héros et le charme de ses paysages, que la direction du Princess dont le garder une seconde semaine à l'affiche. C'est un film original, rapide et plaisant tout au long. On y voit Douglas, en Crusoé moderne, vaincre tous les obstacles physiques d'une île déserte. L'action a été filmée aux îles Marquises, dans le voisinage de Tahiti, et la photo est d'une rare lumineuse. "Almost Married", une pièce d'actions publiées, avec Violet Heming et Ralph Bellamy, rouleront aussi au programme.

AU CAPITOL

Les deux comiques Stan Laurel et Oliver Hardy dans un grand film, "Pack Up Your Troubles", sauveront des demain l'écran du Capitol de leurs espiègleries burlesques, de leur rire contagieux et de leurs mésaventures dans l'armée. Stan et Oliver en soldats, on imagine tout de suite l'indescriptible série de situations cocasses qui doivent se dérouler. Le film étant de long métrage, les admirateurs des deux populaires comiques en auront pour leur argent. "The Thirteenth Guest", un mélodrame très impressionnant, avec en vedette Ginger Rogers, Lyle Talbot et J.-Farrel MacDonald sera aussi au programme. Sur la scène, défileront des mannequins portant les dernières créations de la fourrure, ainsi que plusieurs vedettes de la radio.

AU SAINT-DENIS

Les deux films qui seront la semaine prochaine à l'affiche du Saint-Denis, "Rêve d'Amour" et "Mon Coeur Balance" groupent certainement les meilleurs artistes du film français. Qu'il suffise de nommer Annabella et Jean Murat pour le premier, Mary Glory, Noël-Noël et Marguerite Moreno pour le second. Ces deux films sont des comédies très fines où l'humour ne le cède jamais au sentiment et où l'idylle côtoiera, au milieu des rires, toute sa fraîcheur et son charme. Par moments l'intrigue du premier film prend le ton d'une comédie bouffe. Quant au second film, la verve féconde de l'auteur du scénario, Yves Mirande, s'est communiquée aux interprètes qui jouent avec un entrain remarquable. Deux films qu'il faut voir. "Mon Coeur Balance" est une primeur Paramount.

Une réduction de taux qui eut peu de succès

New York, 13.—A une réunion des membres de la conférence de l'Atlantique-nord, laquelle aura lieu ce mois-ci, on étudiera les problèmes du commerce de la navigation et en même temps les projets d'une revision des taux de transport transatlantique dans le but de les hausser quelque peu.

On admet que la réduction de 20 pour cent a amené un plus grand nombre de passagers touristes ou de troisième classe mais la marge n'a pas été assez grande pour compenser le surplus de dépenses en tenant compte de la réduction des taux. Le nombre des voyageurs de première classe n'a pas augmenté.

Importation de tulipes

Seize mille tulipes viennent d'être importées par la société d'embellissement et d'horticulture de Laval des Rapides. 2,000 serviront à décorer la ville et les autres des jardins privés.

La vente des fruits

L'association des marchands détaillants suggère à la ville d'édicter un règlement obligeant les commerçants à utiliser un panier de dimension uniforme pour la vente des pommes particulièrement.

Le coût de la vie n'a pas diminué

Thèse soutenue par Me Charlemagne Rodier au club Wilfrid Laurier.

"La science administrative"

Me Charlemagne Rodier, adressant la parole hier après-midi sous les auspices du club Wilfrid Laurier des femmes libérales, a déclaré que l'on avait tort, en certains milieux, de préconiser le principe d'une réduction des salaires sous prétexte que le coût de la vie aurait diminué. Il est vrai, suivant lui, que le coût des aliments et du vêtement a baissé aussi bien que le prix du logement, mais il ne faut pas oublier, ajoute-t-il, que les obligations et charges de familles ont augmenté. Autrefois, nombreuses étaient les familles dont trois ou quatre de ses membres rapportaient chacun un salaire alors qu'aujourd'hui un seul membre de ces mêmes familles, dans la grande majorité de cas, travaille, ce qui veut donc dire, continue le conférencier, que la diminution de leurs revenus est de beaucoup plus considérable que celui du coût de la vie. M. Rodier a dit qu'il soumettait cette question à ses auditrices afin de savoir si on ne devrait pas, par tous les moyens légitimes, empêcher la réduction des salaires. Il a exposé cette thèse, dit-il, devant la commission du salaire minimum des femmes du Québec et celle-ci l'a acceptée.

La canalisation du Saint-Laurent

Faisant allusion, d'autre part, au projet de canalisation du Saint-Laurent, le conférencier a dit que la question, pour lui, se réduit assez simplement. Un jour, marre-t-il, un chat et une souris vivaient voisins, cependant que leurs domaines respectifs étaient séparés par une clôture. Le chat ayant représenté à la souris qu'il y aurait avantage pour eux deux à faire disparaître ladite clôture, il arriva ce qui devait arriver, à savoir que le chat mangeat la souris. Or, dans les circonstances, le chat ce sont les 120 millions d'habitants des Etats-Unis, la souris le petit 10 millions de Canadiens, et la clôture, le Saint-Laurent.

M. Charlemagne Rodier, dont le sujet de la causerie était "La science administrative", a longuement parlé du rôle du ministre des finances d'un pays, rôle qui consiste à pourvoir aux dépenses publiques, à créer les sources de revenus nécessaires mais sans trop obérer le budget du contribuable appelé à délier les cordons de sa bourse.

Le conférencier s'est quelque peu excusé de traiter un sujet aussi aride, mais il considère que la femme a intérêt à connaître, juger, récompenser ou châtier à l'occasion.

Le club Wilfrid Laurier inaugurait, hier au club de Réforme, ses causeries mensuelles. Mme Alphonse Brodeur, présidente, présenta le conférencier, qui l'fit remercié par Mme O. Léoboldi, secrétaire.

Mme Brodeur a annoncé qu'il y aura, sous peu, conférence par Mme Bruneau, femme de l'hon. juge Bruneau, sur "le féminisme en France". M. Lucien Romier, célèbre économiste français, et Mme Romier ont promis d'assister à cette conférence donnée sous les auspices du club Wilfrid Laurier et dont la date exacte sera publiée d'ici quelques jours.

L'alimentation

Deux manières de bien conserver les oeufs

Pour bien conserver vos œufs, prenez-les aussi frais que possible et faites votre provision vers le mois d'octobre. Après une grande marmite ou une caisse en ferblanc : emplissez-la de son ou de cendres et enfouissez vos oeufs dedans. Couvrez-les entièrement de manière que l'air ne puisse pas y pénétrer et prenez-les au fur et à mesure que vous en aurez besoin. On peut les conserver aussi dans de l'eau de chaux qu'on prépare ainsi : Mettez dans un vase quelconque à peu près cinq gallons d'eau et deux morceaux de chaux vive. Laissez l'eau et la chaux reposer pendant huit jours en ayant soin de la remuer tous les jours excepté celui où vous voulez y mettre vos oeufs. Prenez des pots de grès ; placez les oeufs dedans et remplissez les pots avec de l'eau de chaux, mais faites attention de ne pas mettre le dépôt. Il faut que les oeufs soient entièrement couverts d'eau. Lorsque vous prenez des oeufs pour la consommation, maniez-les avec des ustensiles propres et ne remettez pas dans l'eau un oeuf que vous auriez touché. Placer les pots de grès dans un endroit frais.

HIS MAJESTY'S
Cette semaine
Les Cloches de Corneville
La Société Canadienne d'Opérette
Billets au théâtre ou au studio
303—8E

CAFE MANDARIN
1424 RUE PEEL (en face de l'hôtel Mont-Royal) — Nouveau spectacle de cabaret venant directement du Broadway. Essayez notre dîner populaire à 50c, spectacle compris. Trois représentations le soir. Couvert gratis en tout temps.
308—2E

ST-DENIS
En primeur SUZY VERNON dans Une étoile disparaît
Grand Programme Double
Pierre MAGNIER GRAZIA DEL RIO dans La petite de Montparnasse
10.13 E

Les Cinémas de France-Film
★ IMPERIAL ★
7ème SEMAINE
"L'AIGLON"
Le chef-d'oeuvre de Rostand
★ CINEMA de PARIS ★
ANNY ONDRA dans
"UNE NUIT AU PARADIS"
303-5 E

PRINCESS
POSITIVEMENT LE PLUS GRAND SUCCES EN VILLE
Douglas FAIRBANKS
Mr. ROBINSON CRUSOE
Sa meilleure comédie depuis "Robin Hood"
AUTRE ATTRACTION
VIOLET HEMING dans "ALMOST MARRIED"
REMARQUEZ NOS PRIX
Matinées 25c Après-midi 35c Soirs 50c

Théâtres Confédération
CHATEAU St-Denis et Bélanger
Marlene Dietrich, Gary Cooper, Adolphe Menjou, dans "Coeurs Brûlés". Ralph Lynn, dans "Tons of Money". Vendredi soir : Objets de toilette.
CARTIER Notre-Dame et Couvent
Lillian Harvey, Henry Garat, dans "Congress Dances". Buzz Barton, dans "Human Targets".
— Sur la scène — Comédie française et Vaudeville.
MAISONNEUVE
"Are These Our Children", Eric Linden, Arline Judge. "Dynamite Denny" avec une troupe d'étoiles.
DOMINION Papineau et Mt-Royal
Ricardo Cortez, Helen Twelvetrees, dans "Is My Face Red ?". Lloyd Hughes, Norman Kerry, dans "Air Eagles".
— Sur la scène — 4—bons numéros de vaudeville—4
OUTREMONT
Bernard et Champagneur
Ramon Novarro, Madge Evans dans "Huddle". George Bancroft, Miriam Hopkins dans "World and The Flesh".
EMPRESS Sherbrooke et Old Orchard
Joe.-E Brown, dans "The Tenderfoot". Chester Morris, Carole Lombard dans "Sinners in the Sun".

Annoncez dans la "Presse"

DEUX DERNIERS JOURS
Ce qui arriva cette nuit-là
THE NIGHT OF JUNE 13
with CLIVE BROOK, LILA LEE, CHARLIE RUGGLES
Loew's VAUDEVILLE & PICTURES
11.30 - 1 25¢
1-5 35¢ 5-7 50¢
7 TO CLOSING 65¢
5 BONS NOS DE VAUDEVILLE
Entre autres BOMBY et sa RADIO GANG
COMMENÇANT SAMEDI
THE PHANTOM PRESIDENT
avec Jimmie 'Schnozzle' Durante, George M. Cohan.
SUR LA SCENE
The FROLICS FLOOR SHOW
Exactement tel que présenté tous les soirs aux Frolics et 4 AUTRES NUMEROS du LOEW'S

Avant-première vendredi 11 p. m.
PALACE
SAMEDI
ELLE SOUPIRAIT APRES L'AMOUR — qui l'avait tant fait souffrir
Marlene DIETRICH in 'Blonde Venus'
avec HERBERT MARSHALL — CARY GRANT
NOUVEAUX PRIX 1 à 4 25¢ 1-5 35¢ 5-7 50¢ 7 à la fermeture 60¢
2 DERNIERS JOURS HAROLD LLOYD dans "Movie Crazy"

2 Grands films
CAPITOL
VENDREDI!
dans leur NOUVEAU Grand succès comique
Stan LAUREL and Oliver HARDY in Pack Up Your Troubles
Soixante minutes de fou rire
Sur la scène Revue des modes de fourrure de LAZARE
Beaux mannequins et fourrures fashionables. Elégantes danseuses, charmantes chanteuses, musique gaie.
Prix nouveaux à bon marché. 10 à 1 25¢ 1 TO 5 35¢ 5 TO 7 50¢ 7 TO CLOSING 60¢ Samedi 1 à 5 50¢ 5 à fermeture 60¢
Des émotions et des frissons à profusion pour vous mystifier!
The 13th GUEST
avec GINGER ROGERS
AUJOURD'HUI
"BACK STREET" et "IGLOO"

Nous annonçons . . .
l'ouverture de la
SAISON
des
SOUPERS-DANSANTS
à l'Hôtel de la
PLACE VIGER
SAMEDI, le 15 Octobre
(de 7 heures 30 du soir jusqu'à la fermeture)
avec
KEN LARGE et ses *"CANADIENS"*
$1.50 par personne
(plus de frais de couvert)
Aussi
DANSE CHAQUE SOIR
(du lundi au vendredi)
Prix du couvert, 50 sous
Réservez vos places par téléphone MArquette 5721
306—8E

Source de profit et gage de salut

En marge du congrès de Chicoutimi. — Le service de contrôle laitier. — La plus ancienne et la plus importante société agricole du Québec.

Chaque année les différentes organisations et associations, dans toutes les branches de l'activité humaine, tiennent ordinairement un congrès au cours duquel elles font une revue des étapes parcourues, des progrès enregistrés, des pertes subies, des projets d'avenir en voie de réalisation. Elles adoptent des résolutions, font des recommandations aux gouvernements, élisent leurs officiers pour l'année courante et prennent des décisions dont les conséquences quelquefois sont graves.

La Société d'industrie laitière de la province de Québec est la plus ancienne organisation agricole du Québec, pourrait-on dire. En effet, elle célébrait l'an dernier son 50e anniversaire de fondation. Aujourd'hui même à Chicoutimi s'ouvre l'assemblée annuelle de cette société qui n'a cessé de répandre dans la classe agricole de chez nous les saines notions d'une industrie capable d'assurer aux cultivateurs un revenu raisonnable. La Société d'industrie laitière de notre province a montré l'exemple. Les autres ont emboîté le pas. Quel est le mouvement parti dans la province qui n'ait pas été d'abord discuté et peut-être lancé par la Société d'industrie laitière? Dès les premiers congrès, on traitait de toutes les questions agricoles, de culture, d'élevage, de récoltes de foin, d'installation de beurreries et crémeries et même d'aménagement de bonnes routes. Un de ceux qui ont le plus fait pour l'avancement de la Société, M. J. de L. Taché, notaire, était loin de soupçonner le rayonnement d'une oeuvre pour laquelle il se dévouait alors sans compter. En feuilletant les rapports de la Société, nous retrouvons à chaque page le nom de Taché. Il était de tous les mouvements et de toutes les initiatives.

M. J.-H. Crépeau qui dirige les délibérations au congrès de Chicoutimi est une personnalité très en vue dans notre monde agricole. Pas un aspect de la question laitière ne le laisse indifférent. Il est président de la Société depuis 1925. Ses prédécesseurs: l'hon. Gustave Boyer, M. Chas.-A. Gauvreau, M. Joseph Girard, M. Narcisse Bernatchez, l'hon. B. de la Brière, pour ne nommer que ceux-là, ont contribué à placer la Société sur des bases solides.

M. Elie Bourbeau et les autres professeurs en industrie laitière de l'Ecole de laiterie de S.-Hyacinthe ont voulu l'uniformité de nos produits laitiers par l'uniformité dans l'enseignement. Travaillant de concert avec la Société d'industrie laitière ils avaient charge de former des inspecteurs de beurreries et fromageries. Ils se sont bien acquittés de leur tâche puisqu'aujourd'hui l'industrie laitière est sous la surveillance d'experts et sous la direction de producteurs expérimentés.

Une sélection rigoureuse doit être pratiquée par le cultivateur qui désire améliorer son troupeau. Nous avons cependant dans cette province un fort pourcentage de vaches qui sont exploitées à perte. Les conséquences de cet état de choses sont tout à fait déplorables car en plus d'être une source de pertes, elles contribuent à augmenter la surproduction laitière qui est une des causes des bas prix actuellement en cours.

Les membres de la Société d'industrie laitière ont sans doute appris la suggestion faite récemment par un représentant de cette industrie au sujet du contrôle laitier. Celui-ci désirerait un service de contrôle exclusif pour la province de Québec. L'idée mérite considération. En effet, la sélection du troupeau doit être faite au moyen du contrôle laitier. Cela permet au cultivateur de connaître ses bonnes vaches, d'éliminer les mauvaises, de n'élever que les génisses, les meilleures productrices, facteur important dans l'amélioration du troupeau.

Notons en passant que le contrôle laitier est en honneur dans tous les pays spécialisés en industrie laitière. Plus de 39% des vaches du Danemark et environ 20% des vaches de la Nouvelle-Zélande sont contrôlées annuellement. De toutes les provinces du Canada, Québec se classe la première par le nombre de ses vaches contrôlées avec un total de 1,700. La question du contrôle est d'importance capitale. Les congressistes de Chicoutimi ne peuvent l'oublier. En temps de dépression les yeux se tournent vers la terre nourricière. Les colons s'établissent sur des terres. Des chômeurs se dirigent vers la forêt québecoise pour y conquérir un domaine en abattant l'arbre et en faisant la "coupe". Mais la ferme établie et le sol labouré, l'industrie laitière apparaîtra à tous comme le gage de salut et l'assurance du lendemain.

SOMNOLENT APRES LES REPAS? ATTENTION AUX POISONS

Une sensation de lourdeur et de fatigue est généralement un signe que les intestins renferment des poisons qui couvent des germes. Débarrassez-vous en avec Adlerika. Agit sur les deux intestins, gros et petit, sans désagrément.

PHARMACIE LEDUC

Nouvelle et Merveilleuse Poudre de Riz

Prévient l'Agrandissement des Pores — Tient plus longtemps

Pour avoir le teint jeune, servez-vous de la nouvelle merveilleuse Poudre de Riz MELLO-GLO. Dissimule les lignes ténues, les rides et les pores. Le nouveau procédé français la fait s'étendre plus uniment et tenir plus longtemps. Plus de nez luisants. C'est la plus pure des poudres de riz connues. Prévient l'agrandissement des pores. Demandez aujourd'hui même la nouvelle et merveilleuse poudre de riz MELLO-GLO qui s'adapte à tout teint.

Pour faire de bonnes TARTES

employez La Farine Préparée **XXX BRODIE**

Des tartes qui fondent dans la bouche . . . que le père et les enfants réclament toujours avidement et qui provoquent leur reconnaissance attendrie : voilà ce qu'assure la Farine préparée XXX Brodie. Ce qui plus est, supprime beaucoup de risques d'erreur dans la préparation de la pâte — le soda, le sel et la poudre à pâte s'y trouvant mélangés d'avance.

Voici une recette pour la pâte :

½ tasse de beurre; 2 tasses de farine préparée XXX Brodie; de l'eau très froide pour faire une pâte consistante. Hâcher le beurre ou le pétrir avec les doigts dans la farine, en effectuant un mélange parfait, verser l'eau petit à petit jusqu'à ce que la pâte soit consistante. Ne pas en manipuler trop à la fois. Rouler mince et mettre au four.

BAS DE SOIE GRATIS

Ayez soin de conserver les coupons XXX Brodie et de les échanger contre des bas de soie gratis ou d'autres primes de notre liste. Vous pouvez aussi gagner une paire de bas en envoyant une recette utilisant la farine préparée XXX Brodie. Nous en donnons dix paires par semaine. Inclure avec sa recette le coupon d'un paquet de farine préparée XXX Brodie.

BRODIE & HARVIE LIMITED
914, rue Bleury, Montréal.

Les funérailles de Mme E. Papineau

Lundi, le 3 octobre à l'église S.-Etienne, ont eu lieu les funérailles de Mme Ephrem Papineau née (Rosalda) Demers, décédée le 30 septembre à l'âge de 52 ans et 4 mois. Précédé d'un groupe de Dames de Sainte-Anne sous la direction de Mme Majeau, préridente, le convoi funèbre, est parti de la demeure de son époux, Avenue Châteaubriand. La levée du corps fut faite par M. l'abbé F. Leveillé. Le service fut chanté par le même, assisté des abbés M Maher et J.-R. Ouimet comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction de M. Alex. Daragon, exécuta la messe de Yon. Les solistes étaient MM. M. Landry, J.-P. Daragon, A Bernard, G. Gadoua, P. Lapierre.

Un groupe d'élèves de l'école Christophe-Colomb sous la direction des Frères de S.-Gabriel, assistaient au service.

On remarquait aussi dans l'assistance: Soeur Marie de l'Incarnation, nièce de la défunte, et Soeur Robertine, toutes deux de la congrégation Notre-Dame; Mmes J.-H. Demers, William Demers, de Magog; Mme Hector Langevin, de Bedford, Mlle G. Racine, de Valcourt. Les porteuses étaient: Mmes T. Bastien, Z. Bisson, C. Binette, Jos. Forget, J.-B. Bernier, E. Meunier. Le deuil était conduit par son époux, M. Ephrem Papineau, son fils M. Louis-Philippe Papineau, ses gendres: MM. Roland Goyette, Albert Goyette, son petit-fils, M. Alban Goyette, ses beaux-frères: MM. Raoul Roy, Narcisse Bouthillier, Thomas Bouchard, ses cousins: MM. Jean Papineau.

On remarquait dans le cortège: MM Marcel Goyette, J.-D. Thérien, Gaston Nobert, J.-B. Bernier, J.-A. Gaudette, Z. Bisson, A. Demers, J.-L. Hamel, O. Pesant, F. Picard, R. Goyette, A. Goyette, T. Viau, J.-A. Racine, de Granby; J.-P. Ménard, J.-E. Choquette, J.-I. Demers, de Magog, William Demers, de Magog, O. Desjardins, George Racine.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, un fils, Louis-Philippe, trois filles, Mmes Roland Goyette, (Bernadette) Albert Goyette, (Antoinette) Mlle Madeleine Papineau, deux gendres, MM. Roland et Albert Goyette, un petit-fils, Alban Goyette, deux petites-filles, Myrelle et Rolande Goyette, trois soeurs, Mmes Narcisse Bouthillier, (Corin) Raoul Roy, (Marianne), Thomas Bouchard, (Mary), trois beaux-frères, MM. Narcisse Bouthillier, de Ste-Anne de Sabrevois; Raoul Roy, de Montréal; Thomas Bouchard, de Montréal; trois neveux, MM Georges Bouthillier, Léo Roy, Guy Roy, trois nièces, Mme Armand Lapierre (Germaine), Miles Thérèse Bouthillier et Madeleine Roy, neuf cousins; MM. Wilfrid Massé, Clément Papineau, de Richmond; Jos. Demers, de Magog; William Demers, de Magog; Arthur Demers, de Waterbury, Mass.; Belleflls Demers, de Ohio; Odina Demers, de Rougemont, Antonio Bouthillier.

Feu Mme L. Petit

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Hyacinthe. — Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de Mme Louis Petit, (Cordélia Chagnon), décédée à Saint-Joseph d'Yamaska, à l'âge de 65 ans. Elle laisse ses filles, Mmes Arthur Gosselin et Ernest Gosselin, ses frères, MM. Anselme, Alvarez et Joseph Chagnon, de S.-Dominique; ses petits-fils, MM. Marcel Gosselin, Maurice et André Augustin, son gendre, M. Alfred Augustin. La levée du corps fut faite dans l'église paroissiale de S.-Joseph d'Yamaska, par l'abbé C.-H. Lafontaine, curé de la paroisse du Christ-Roi et le service fut chanté par l'abbé P.-N. Desrochers, assisté des abbés C.-H. Lafontaine et A Langlais, comme diacre et sous-diacre. Dans le choeur, on remarquait les abbés Léo Sansoucy et Lanciault. Les porteurs étaient MM. Clément Desmarais, G.-L. Proulx, Joseph Bazinet, Jacob Messier, Jérémie Lussier et Charles Breton. Le deuil était conduit par Maurice et André Augustin, Marcel Gosselin, petits-fils de la défunte, Arthur et Ernest Gosselin, Alfred Augustin, ses gendre, Anselme et Alvarez Chagnon, ses frères.

Elections chez les libéraux italiens

L'association libérale Saint-Denis-Dorion, section italienne, a tenu dernièrement une assemblée à la salle Denis, 5913, Christophe-Colomb, sous la présidence de M. S. Scurti. 25 nouveaux membres ont été admis.

M. D.-H. LANNO

Plusieurs discours furent prononcés et l'on forma ensuite le comité d'élections. Les élections donnèrent le résultat suivant: président, S. Scurti, réélu; 1er vice-président, S. Ricci, réélu; 2e vice-président, P Colameo; secrétaire, D.-H. Lanno J.P., réélu une douzième fois; assistant-secrétaire Capobianco; trésorier, M. Colameo; assistant-trésorier, D. Spino; commissaires-ordonnateurs, G. di Carlo et J. Soccio; directeurs, F Clavarro, G. Colangelo, P. Lanno, M. Colangelo, G. Paduano, V. Di Paolo, A.-M. Soccio, L. Fiorito, P. Piscolli, G. Mattia; gardien, E. Ricciardelli; délégués S. Scurti, D.-H. Lanno, S Ricci, P Colameo, G.-B. Liberatore, G. Amoroso, L. Colangelo, D. Spino, F Di Genova, L. Di Gregorio, V. Tacceluca, J. Soccio, A. Malaborsa, P. Di Paolo.

Après les élections, tous les officiers prononcèrent des discours, remerciant les membres de leur confiance et promettant de faire leur possible pour faire triompher la cause libérale. L'échevin J.-E. Dubreuil du quartier Montcalm rendit compte de ses activités à l'hôtel de ville. Le Dr A. Denis, député fédéral, était à Ottawa et MM. J.-A. Francoeur, m.p., J.-A. Vallée et l'échevin A. Filion se firent excuser, étant retenus ailleurs par d'autres engagements.

COUR SUPÉRIEURE

Cour Supérieure, Chambre de Pratique, le 13 octobre 1932.

Présent: l'hon. juge Cousineau.

Les jugements suivants furent rendus:

Dame A. Perreault vs Albert K. P. Vaughan; jugement prorogant délai.

Public Finance CCorp. Ltd vs Napoléon Beauregard et L. P. Caisse, t.s., esqual.; jugement suivant déclaration du tiers-saisi es-qualité.

Onésime Poirier vs Wilbrod Bélanger; jugement pour $265 avec intérêt et dépens.

Dame Marie-Anne Monette vs Maxime Beauchamp; jugement déclarant l'instance périmée.

L. J. Lefebvre vs Stanislas Bérard et Damien Boileau Ltée, t.s., et Ulric Boileau Ltée, t.s.; jugement permettant de produire procuration.

Palestine Loan Syndicate vs H. Tolmatch; jugement accordant motion étendant délais pour règle-nisi.

Camille Archambault vs Armand Archambault; jugement ordonnant mise en possession d'effets saisis.

Union Housing Corp. Ltd vs F. Fialla; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour $230 avec intérêt et dépens.

Marrazza Music Shop vs Benjamin Johnson; jugement maintenant saisie-revendication avec dépens.

J. Upald Touchette vs Eugène S.-Jean et Eugène S.-Jean, dem. en gar., et Willys Overland Sales Ltd, déf. en gar.; jugement maintenant inscription en droit partielle seulement, frais à suivre.

Dame Alexandrine H Latour et al vs Joseph Rose et al; jugement pour $7,988.50 avec intérêt et dépens.

The Royal Trust Company es-qual. vs Joseph Giroux; jugement pour $12,076.49 avec intérêt et dépens.

Dame Alice Allair vs Hector Auclair; jugement pour $1,275.24 avec intérêt et dépens.

George Pulos vs Mayer Medwin; jugement pour $265 avec intérêt et dépens.

J. A. E. Gauvin vs Louis Weinish; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour $4,566 avec intérêt et dépens.

Dame Huldah Lewin et vir vs Dame Aurore Dubord et vir; jugement accordant motion pour examen médical.

Dame Lydia Ratia et vir et al vs Dame A. Lapointe; jugement annulant acte de vente.

Adélard Labelle vs Montreal Tramways Company; jugement accordant motion pour détermination des faits.

Alexis Ouellet vs Banque aCnCadCienne Nationale; jugement référant cause au juge du mérite.

William A. Black vs Samuel Kipnis et al; jugement en déclaration d'hypothèque;

J. A. E. Gauvin vs Eugène Poirier; jugement pour $440 avec int. et dépens;

Wilfrid Dupuis vs P. R. Boucher et al; jugement en déclaration d'hypothèque;

Fabien Boulanger vs Louis Dumaraaq; jugement rejetant motion pour permission d'amender, avec dépens;

Armand Thivierge vs Dame Marie Mireault et vir; jugement pour $158.60 avec int. et dépens;

Malk Cosman vs Wladomir Kumaneck et la Banque d'Epargne, T.S.; jugement pour $800.00 dommages-intérêts avec contrainte;

F. D'Astous vs J. U. Jerome et W. A. Schonfield, T.S.; jugement déclarant arrêt bon, valable et tenant;

Israel Walensky vs J. Basevitz; jugement rayant paragraphe 3ème de la défense du défenseur;

J. D. Pilon vs H. Ness; jugement ordonnant examen médical du demandeur;

René Blanchette vs Aimé Roy et al; jugement pour $198 avec int. et dépens;

J. D. Pilon vs H. Ness; jugement ordonnant interrogatoire du demandeur;

Oxford Garage Co. vs Eugène Denis; jugement rejetant motion de la nature d'une exception à la forme;

Superior Garment Company vs Maison Lecker; jugement accordant motion pour substitution de procureur;

Dame Bernadette Poissant vs Paul-Emile Gagnon; jugement accordant requête pour autorisation à ester en justice;

Dame Thérèse Houle vs Paul B. Lalonde; jugement en séparation de biens;

La Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada vs Pasquale alias Patsy Colangelo; jugement en déclaration d'hypothèque pour $531.82 avec int. et dépens;

C. E. Duquette vs M. Mainville; jugement déclarant cause rejetée sans frais;

J. Larson vs J. W. Shaw et T. Brassard, m.e.c.; jugement renvoyant action principale et maintenant demande reconventionnelle;

Hudon & Osall Limitée vs A. Bouffard et l'hon. Perreault, T.S.; jugement maintenant saisie-arrêt;

Peter Kilkenny vs Dame Aurore Vegiard; jugement accordant motion pour examen du demandeur avant production de plaidoyer;

York Piper Co. Ltd. vs Fashion Headwear Ltd.; jugement ordonnant à la demanderesse de donner cautionnement pour frais et procuration d'avocat;

Saul S. Berlin vs J. R. Merger; jugement pour $202.89 avec int. et dépens;

Pete Minkoff vs Jean Louis Wilkie; jugement déclarant règle-nisi absolue;

Dame Elise Berthiaume vs Pierre Beaupré fils et Théophile Gilbert, T.S., et Bernard Lacasse, distrayant; jugement suivant déclaration du tiers-saisi;

Walter Lambert vs François Brionne et Paul Guilbault, m.e.c.; jugement pour $470 avec int. et dépens;

J. A. Parent vs Albert Bernier; jugement ordonnant examen médical du demandeur.

Alphonse Dolor Quintin vs Joseph Bassett; jugement pour $200.00 avec int. et dépens;

Rodolphe Poirier vs Glorifie Laniel et demande reconventionnelle; jugement accordant motion pour joindre demande principale à demande reconventionnelle;

Dame Annie Ashworth vs J. Aubertin; jugement pour $385.50 avec int. et dépens;

Léon Marion vs Edouard Marion et Dame Léon Marion, tierce-opposante; jugement maintenant tierce-opposition et cassant et annulant jugement du 30 août, 1933;

Anglo American Woollen Co. Ltd., vs Louis Josephson et Louis Josephson, Ltd., T.S.; jugement maintenant inscription en droit partielle;

Esser Saxe vs Harry Wax et al; jugement accordant motion ordonnant à l'épouse du demandeur de comparaître;

Nashwaak Pulp & Paper Co. Ltd. vs F. E. Smith Ltd.; jugement pour $400, avec int. et dépens;

Dame Marguerite Palement vs Philippe Rivers alias Philippe Rivet; jugement homologuant rapport du praticien;

Landreville vs A. Ladouceur; jugement autorisant à poursuivre;

Montreal Realty Construction Ltd. vs Dr William Wisse; jugement déclarant règle-nisi absolue;

Charles M. Mendell et al vs W.-G. Marshall et al; jugement pour $999 avec int. et dépens;

C.-F. Mailhot vs Nelson Iavine; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour $250 avec int. et dépens;

La Cité de Montréal et Expropriation des terrains nécessaires pour l'ouverture de la ruelle située à l'ouest de la rue Cartier, entre les rues Beaubien et Bellechasse; jugement homologuant rapport;

C. St-Aubin, jr. et al vs H. Therrien; jugement pour $552 avec int. et dépens;

The Montreal Loan & Mortgage Co. vs R. Fortier; jugement accordant motion pour dépôt;

John L. Northwood vs Geo. W. Sudgen et Geo. W. Sudgen, oppt.; jugement ordonnant à l'opposant de comparaître;

J. E. Grenon vs Edouard Cartier; jugement pour $425 avec int. et dépens;

Cutten-Foster & Sons Ltd. vs S. Gordon; jugement pour $133.45 avec int. et dépens.

BEAUMONT, ALTA.

—Nous espérons pouvoir avoir un pensionat l'année prochaine.

—M. et Mme P. Rhéaume, de passage ici Mlle Blanche Demers, de Falher, Alta., est venue chez sa mère, malade.

—M. et Mme O. Royer, de Villeneuve, Alta., de passage ici.

Nouvelle Méthode à Double Action

ARRETE LA DOULEUR INSTANTANEMENT
FAIT DISPARAITRE LES CORS EN 48 HEURES !

Un nouveau traitement à double action! Arrête la douleur instantanément. Enlève tout le cor en 48 heures. Ces merveilleux résultats sont maintenant possibles grâce aux nouveaux *Disques médicamentés* employés concurremment avec les Zino-pads du Dr Scholl. Minces, faciles à appliquer, adoucissants, soulageants. Absolument sans danger. Ils enlèvent aussi la cause—empêchant la formation des cors, ampoules et plaies. Double valeur maintenant sans coût additionnel. Dans toutes les pharmacies et les magasins de chaussures.

Dr Scholl's Zino-pads

NOUVEAUTÉS DE LA SAISON À PRIX D'AUBAINES

Profitez de ces offres très spéciales pour acheter ce qu'il vous faut cet automne. Visitez nos divers rayons, vous verrez que, à qualité égale, nos prix sont les plus économiques

Vente Sensationnelle de Sacs à Main

Choix des nouveaux modèles de la saison à près de la moitié de leur valeur

Cuir maroquin et veau

Formes variées

Choix des nouveaux modèles de la saison. Les uns sont genre enveloppe, tandis que d'autres sont avec courroie, en cuir maroquin et veau, avec doublure de soie moirée. Nuances variées, brun, drab, noir. Des valeurs tout à fait exceptionnelles.

Valeur de $4 pour $2.95 | **Valeur de $6 pour $3.95** | **Val. de $8 à $10 pour $4.95**

VISITEZ NOTRE RAYON DES GANTS

— Il y en a de toutes sortes —

Gants de chevreau, gants cape, etc. Toutes les dernières nouveautés sont à votre disposition dans ce rayon. Un choix immense, des qualités pour tous les goûts, couleurs et patrons nombreux. Différents prix, de **$1.50 à $3.50**

Gants Chamoisette pour Dames

Gants avec poignets joliment garnis, dans toutes les pointures et couleurs. Valeurs de 75c à $1.00. Spécial **59c**

VENEZ JUGER DE LA QUALITE DE CES TISSUS

Drap Français fini Sedan

54 pouces de large. Val. rég. $3.95 pour **$2.95**

Mesdames, vous qui désirez un beau manteau, nous avons le plaisir de pouvoir vous offrir un DRAP FRANÇAIS fini Sedan, d'une qualité superbe, dans un très beau choix de couleurs : rouge vin, drab, gris, brun foncé, vert foncé, bleu marine et noir.

Crêpe "Messidor"

Nous avons fait des arrangements avec un manufacturier pour qu'il nous fabrique un crêpe tout soie de qualité indiscutable et qui portera notre marque "Messidor", ce qui veut dire que nous vous donnerons une garantie toute spéciale pour cette valeur. Voyez ce spécial que nous offrons à **98c**

Tweed, 54 pouces de large

Ce tissu peut être utilisé avec avantage et profit pour costumes et manteaux. Voici l'assortiment de couleurs mises à votre disposition: brun foncé mélangé de blanc, vert foncé, bleu marine. Valeur de $2.00 pour **$1.69**

Caracul — Imitation de Castor et Mouton Gris

Nous avons un choix considérable de CARACUL dans une charmante variété de couleurs et aussi IMITATION DE CASTOR et MOUTON GRIS, appropriés pour manteaux et garnitures, dans une grande variété de prix.

Tissus Lavables

Venez faire une visite à notre comptoir de tissus lavables, vous y trouverez la marchandise que vous désirez à des prix défiant toute concurrence. Mentionnons particulièrement — Broadcloth uni, fleuri ou rayé, aussi un choix considérable de flanellette blanche ou à rayures, etc.

Blouses-Chandails

Nouveauté très pratique pour Dames

Tricot de laine ordinaire, de dentelle très fantaisie; aussi tricot uni; manches longues, différentes encolures, beau choix de teintes. Tailles, 34 à 40. Prix économiques **$1.98 $2.95 $3.95**

Camisoles pour Dames

Ces camisoles sont en cachemire de laine irrétrécissable, de forme confortable, longues et bien ajustées à la taille, épaulettes larges et bordées avec piqûres de soie. Tailles, 34 à 44. Prix très spécial . . **$2.00**

Bas de Soie façonnés pour Dames

Bas de soie service ou chiffon, soie très fine, talons français, semelles bien renforcées, bout double en fil mercerisé. Ce sont des bas très durables offerts dans un beau choix de couleurs nouvelles pour convenir aux nouvelles toilettes d'automne, ainsi que le noir. Pointures, 8½ à 10. Prix, la paire **79c**

LASTEX

Le miracle de la Corseterie moderne

La corseterie **"FRENCH MAID"** *présentée exclusivement par* **GRENIER**

Il est certain que le mot "Merveilleux" est le seul qui puisse définir les nouveaux corsets "FRENCH MAID"

Les corsets "French Maid" ont trois grands secrets :—

Le premier se trouve dans le tissu, lequel consiste en la plus belle, la plus légère, tout en étant la plus forte batiste française qu'on puisse fabriquer.

Le suivant dans le "LASTEX", matériel d'une incroyable élasticité, léger comme une plume, mince comme un gant, obéit parfaitement aux moindres mouvements du corps, soit de haut en bas ou de côté. Avec Lastex, toute trace de coutures, faux plis et même "baillements" seront évités.

Le troisième, et peut-être le plus utile, est que les corsets "French Maid" peuvent se laver aussi souvent que nécessaire, et que l'eau, le savon et même la transpiration ne peuvent rien leur enlever de leur résistance.

LASTEX est réellement *merveilleux!* Un ajustement le prouvera à votre entière satisfaction.

Casquettes

pour le ski garçonnets

Casquettes bleu marine pour le ski confectionnées en tweed tout laine très pesant, avec bande en dedans, pour garçonnets. — Prix très spécial

pour 2 jours seulement. . **59c**

Vestes en Jersey de Laine pour Hommes

Ces vestes, qui sont sans collet, vous sont offertes dans les couleurs suivantes: gris, bleu foncé, brun et vert. Tailles, 36 à 50. Vêtement pratique et confortable offert au prix très spécial de **$1.59**

Combinaisons pour Hommes

Très bonnes combinaisons de la marque "Watson" en cachemire de laine, blanc, tricot élastique à mailles fines, la bonne pesanteur pour demi-saison. Tailles : 34 à 44. Spécial **$2.95**

Notre rayon de GARNITURES DE MAISON vous offre un assortiment complet de toutes les dernières nouveautés. Voyez les excellentes valeurs qu'il est possible de se procurer à des prix particulièrement avantageux.

Rideaux Ruchés

Nous avons exactement ce que vous désirez

Notre assortiment de rideaux ruchés est au grand complet dans les plus nouveaux modèles; il y en a avec pois de couleurs telles que bleu, vert, rose, mauve, tandis que d'autres sont à fond uni et garnis de ruche de couleur. Il y a cantonnière (valance) pour convenir. Prix variés:

59c, 75c, 98c, $1.19, $1.59, $1.69, $1.98, $2.25, $2.49 jusqu'à $6.95

Stores (blinds) pour fenêtres

50 douzaines

Dimensions, 37 x 70 pouces; couleurs: Sable, vert, crème et blanc. Ces stores sont en bonne toile à l'huile, opaque, et montés sur rouleaux à ressorts. Prix spécial à **79c**

Vente Exceptionnelle de Couvre-planchers

Carpettes Axminster sans couture

Carpettes Axminster, sans couture, bel assortiment de couleurs et dessins.

Grandeur 1½ x 2½ verges. Spécial à **$7.50**
Grandeur 2¼ x 3 verges. Spécial à **13.00**
Grandeur 2½ x 3 verges. Spécial à **15.00**
Grandeur 3 x 3½ verges. Spécial à **20.00**
Grandeur 3 x 4 verges. Spécial à **22.50**

Linoléum de Liège

Nouveaux dessins pour cuisine, salle à manger et chambre. 2 verges de largeur. Valant 85c à $1.00. Prix réduit à, la verge **69c**

Pour Draperies

Nouveau reps de soie brochée

de 50 pouces de large, dans les tons de brun doré, brun, vert et prune. Ce reps est très pesant et la dernière nouveauté pour draperies de vivoir. Prix spécial à . . . **$2.49**

100 Paires de Rideaux en Point Suisse

brodé sur le côté et le bas de chaque rideau, couleur beige, dimensions, 2¼ verges de long par 36 pouces de large. Les rideaux à la paire sont toujours en grande vogue. Régulier $3.75. Prix spécial à, la paire **$2.75**

L. N. Messier

Téléphone : AMherst 2143

RUE MONT-ROYAL EST COIN FABRE

Couvertures 12/4 en flanellette finie édredon

75 paires de couvertures en flanellette finie édredon à dessin quadrillé; couleurs: bleu et blanc, vert et blanc, mauve et blanc, jaune et blanc, ou rose et blanc. Ces couvertures sont de la plus grande dimension, c'est-à-dire pour grands lits. Prix spécial à, chacune . . . **$1.49**

L'ECOLE CHERRIER REMARQUABLE D'ARCHITECTURE

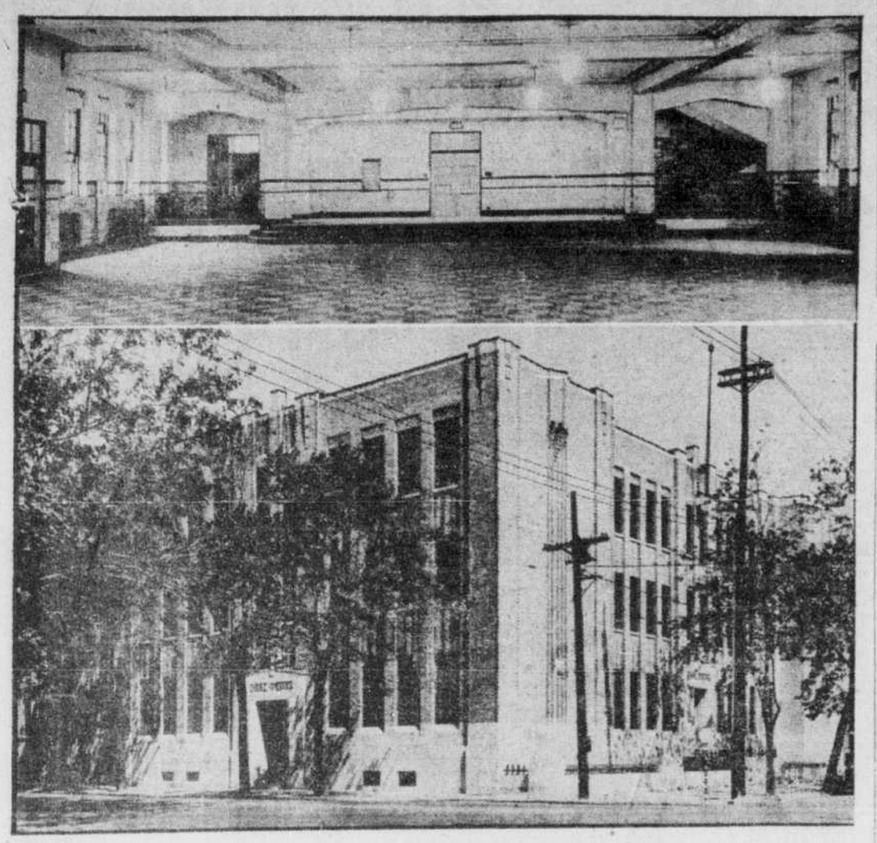

L'école Cherrier, une des plus récentes constructions scolaires érigées par la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal est remarquable par l'ensemble de ses lignes du plus parfait "moderne". L'architecte Eugene Larose, sans rien sacrifier du terrain — qui obligeait à faire massif — a donné à l'édifice une certaine élégance qu'accusent des motifs décoratifs originaux.En bas : vue d'ensemble prise à l'angle Cherrier et Saint-Hubert. En haut: la salle de récréation qu'une grille et un escalier décorent avec extrêmement de goût.

Quartier doté d'une école fort moderne

L'académie Cherrier dans Lafontaine fait honneur à notre architecture.—Le travail de M. L. Trépanier. — Description de l'édifice.

Un rêve enfin réalisé

Bien qu'aucune inauguration officielle n'ait encore été faite de la nouvelle académie Cherrier, pour les fillettes, située angle Saint-Hubert et Cherrier, les élèves y ont commencé leurs classes à la grande joie des parents et les bonnes religieuses de l'institution y sont confortablement logées.

Si la construction de cette magnifique école fait honneur à notre Commission des Ecoles Catholiques de Montréal qui a doté l'un des beaux quartiers de la cité d'un bijou d'architecture, elle couronne l'effort du représentant du quartier Lafontaine, l'échevin Léon Trépanier, leader du Conseil, qui en avait fait, il y a deux ans, l'article principal de son programme électoral.

On se souvient des visites que fit M. Trépanier, devant nos commissaires des écoles, à l'instigation du regretté Mgr Bélanger, curé de Saint-Louis de France, qui caressait le rêve, maintenant réalisé, de voir se reconstruire une école qui n'offrait plus aux religieuses et aux élèves les avantages de sécurité et de confort que l'on trouve aujourd'hui dans nos constructions scolaires modernes.

La nouvelle académie Cherrier est du style moderne et ce dernier est d'autant plus riche que ses lignes sont d'une simplicité remarquable.

Construite sur un terrain exigu, elle fut conçue par l'architecte de façon à donner à l'extérieur, la juste idée de ce que peut être son intérieur, puisque l'on peut compter de l'extérieur, le nombre de classes comprises dans l'édifice.

Ce point essentiel est conforme au principe observé aujourd'hui par les architectes français; il convient de féliciter M. Eugène Larose, architecte de la Commission, de s'être appliqué avec tant de soin et de précision à faire honneur à l'art français.

L'intérieur

Au rez-de-chaussée on trouve une superbe salle de récréation traitée en architecture moderne, avec entrée rue Saint-Hubert. Là aussi se trouve la classe d'enseignement ménager où les élèves pourront apprendre la préparation des mets, la couture, la coupe et autres travaux manuels féminins. Cette classe possède une ventilation parfaite et un éclairage des plus modernes.

Le plancher de la salle de récréation est en tuile d'asphalte et le lambris est en tuile vitrifiée lavable. On trouve une scène bien aménagée. Au premier et au second étage se trouvent les classes ordinaires ainsi qu'une classe affectée spécialement à l'enseignement de la dactylographie et de la sténographie; également un bureau pour le médecin visiteur, avec chambre noire attenante pour l'examen spécial des enfants.

Sur les côtés des corridors on a installé, en retrait dans les murs, les vestiaires métalliques. Le lambris est aussi en tuile vitrifiée et le plancher est en tuile d'asphalte.

La ventilation est faite au moyen d'un éventail installé sur le toit et réglé de façon à changer l'air tous les quarts d'heure. La partie domiciliaire des religieuses comprend, au rez-de-chaussée, les parloirs, une chambre pour les visiteurs ainsi que la chapelle et une petite sacristie. Le soubassement comprend le réfectoire des religieuses, la buanderie, une cuisine moderne.

L'entrée de la résidence se trouve rue Saint-Hubert.

Au premier et au deuxième étage sont les chambres (19), la salle de communauté.

Elections d'officiers

(Du correspondant de la PRESSE)

Lévis, 13. — Les membres du cercle Magdeleine de Verchères ont fait élection de leurs officiers. Ont été lues: présidente, Mlle Bernadette Dumont; vice-présidente, Mlle Alberta Roberge; secrétaire, Mlle Pauline Roberge; assistante-secrétaire, Mlle Marcelle Lepage; trésorière, Mlle Simonne Mercier; bibliothécaire, Mlle Marie-Paule Blouin; conseillères, Mlles Jeanne Caron et Georgette Gagnon, l'aumônier du cercle est l'abbé Achille Demers.

Mort d'un vétéran

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 13. — Un vétéran de la Grande Guerre, M. Joseph-Marie Rochette, employé aux douanes, est décédé à Trois-Rivières. Il a servi dans la force expéditionnaire canadienne de 1915 à 1917 et a été gravement blessé. Il était âgé de 43 ans. Il laisse son épouse née (Alexandrine Lessard), une fille, Collette.

Mgr Chiasson bénit l'église de Dalhousie

(Du correspondant de la PRESSE)

Dalhousie, N.B., 13.—Une foule de quinze à dix-huit cents personnes ont assisté à la bénédiction de l'église S.-Jean-Baptiste. Mgr H.-A. Chiasson, évêque du diocèse de Chatham, célébra une messe pontificale. Le sermon fut donné en français par le R.P. Quelo, supérieur du collège de Bathurst et en anglais par Mgr Wheaton. Mgr Chiasson était assisté des abbés M. McLaughlin, de Newcastle, prêtre assistant, M. Brideau, de Balmoral, et M. Wallace, de Nelson, comme diacre et sous-diacre. A midi, un dîner fut servi dans la salle du couvent.

Un coûteux incendie

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Véronique, 13.—Un incendie a détruit la maison de M. Philorum Lalonde. Les pertes sont d'environ $2,000 et ne sont couvertes que par une faible assurance.

Echos de Trois-Rivières

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières.—La population de la paroisse S.-Philippe a augmenté au cours des derniers douze mois d'après le dernier recensement paroissial. Elle est de 7,437 comparativement à 7,318 à pareille date l'an dernier.

—Plusieurs maisons d'été à l'Ile S.-Christophe ont été pillées par des maraudeurs que la police a arrêtés.

—La police a vidé deux maisons de débauche à La Pierre, à la limite nord de la ville de Trois-Rivières. Une douzaine de personnes ont été arrêtées.

—Les concours de septembre à l'Académie du Sacré-Coeur se sont terminés avec le résultat suivant : 8e année, J. Hocheleau, A. Cyr, L.-P. Trudel, C. Gilbert et R. Labrecque; 7e année, J.-P. Masciotte, A. Toupin, P. Beaumier, C. Vaillancourt et M. Thiffault; 6e année, P. L'Heureux, F. Lacroix, B. Racine, R. Beaumier et Y. Voyer; 5e année, R.-G. Bergeron, J. Lachapelle, A. Goulet, M. Bouille, et A. Masciotte; 4e année, R. Guilbault, R. Lacourse, R. Thiffault, A. Racine et B. Lahaie; 3e année, L. Arcand, O. Laliberté, J. Baril, B. Montplaisir et F. Roof.

—La Société S-Louis de Gonzague a élu les officiers suivants : président, J.-P. Masciotte; vice-président, L. Robichaud; secrétaire, L.-P. Trudel; aumônier, l'abbé M. Rocheleau; conseillers, MM. G. Lacroix, B. Trottier, J.-P. Grenier, B. Lahaie.

—Les officiers élus par la chorale sont : président, W. Rompré; vice-président, J. Lachapelle; conseillers, A. Beaumier, B. Racine, R. Gilbert, directeur, R.-P. Ovide, assistant, R. P. Raphaël.

—Ernest Grenier, 1120 rue Ste-Cécile, s'est fait voler $35 dans la poche de son paletot, dans un hôtel de notre ville. Harry Poulos a rapporté à la police un vol de $10 commis à son restaurant.

—La chorale de la paroisse Ste-Cécile a élu les officiers suivants : aumônier, l'abbé J. Desjardins; président, M. Cyprien Lacroix; vice-président, M. Emile Perrin; conseillers, MM. Euclide Leclerc, Rolland Morasse et Ephrem Leclerc; bibliothécaire, M. Camille Robert; secrétaire-trésorier, M. J.-E. Lafontaine.

—La section Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus de l'Association Canada Américaine, a procédé à l'installation de ses officiers. La cérémonie était sous la direction de M. J.-E. Lussier, de Montréal. M. l'abbé J.-A. Lupien, curé de la paroisse, souhaita la bienvenue aux visiteurs. Il y eut de brefs discours par MM. J. Lussier, W. Chrétien et J.-O. St-Ours. Les nouveaux officiers sont : aumônier, l'abbé J.-A. Lupien; présidente, Mme Murilda Roy; vice-présidente, Mme Albertine Lavergne; secrétaire-trésorière, Mme Yvonne Bellemare; syndics,Mmes Albina Mongrain, Blanche Beauchemin, Nellie Pratte; gardes, Mlle M.-B. Gravel et Mme Isola Désilets; sentinelle extérieure, M. Bruno Beauchemin; sentinelle intérieure, M. Wilfrid Bellemare; député, Mme Anne Panneton; médecin examinateur, M. Charles Demers.

—Les Zouaves de Ste-Marguerite de Cortone ont élu les officiers suivants : aumônier, l'abbé L.-J. Chamberland; président, M. Alfred Marchand; vice-président, M. Armand Beaudry; secrétaire, M. Frank Ferron; assistant-secrétaire, M. Georges Tousignant; trésorier, M. C.-E. Plouffe; assistant-trésorier, M. Ubald Vallières; directeurs, MM. Domina Girard, Jos. Paulin, Léopold Ferron et Joseph Gravel.

Triduum de saint Gérard à l'église Saint-Alphonse

Le triduum préparatoire à la fête de saint Gérard commencera vendredi soir le 14, à l'église S.-Alphonse, boulevard Crémazie, près St-Denis. Il sera prêché par le R.P. Emile Journault, c.s.s.r., ancien curé de S.-Alphonse et présentement recteur et curé à Sainte-Anne de Beaupré. Les Pères recevront avec plaisir, dimanche, jour de la saint Gérard, un groupe de pèlerins de la région nord. Le ralliement se fera au parc Jarry, d'où l'on partira en procession vers 3 hres pour arriver vers les 4 hres à l'église S.-Alphonse. Tous les hommes sont invités à se joindre à ce groupe de pèlerins pour venir chercher au pied ,de saint Gérard, les remèdes à tous leurs maux.

Un coûteux incendie

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 13. — Un incendie a détruit mardi soir la maison de M. Roland Bédard, d'Almaville, et celle de M. Hormidas Bergeron. Les dommages sont estimés à $5,000. Les assurances s'élèvent à $2,700.

CADBURY

présente les NOUVEAUX

BLOCS D'UN QUART DE LIVRE

VOUS obtenez une valeur vraiment remarquable dans ce bloc nouveau format de Chocolat au Lait Cadbury. Il se porte facilement, est divisé spécialement pour se partager en petits morceaux et est de la même qualité supérieure que vous reconnaissez instantanément dans *tout* Chocolat Cadbury.

Il n'y a pas de chocolat au lait qui soit meilleur et plus agréable à manger que ce Cadbury au Lait, réputé dans le monde entier; chaque bloc d'un quart de livre contient un verre de lait frais, riche et crémeux venant directement de la ferme. Il ne faut donc pas s'étonner de sa popularité.

Essayez aujourd'hui même un de ces nouveaux blocs. C'est une expérience qui vous plaira beaucoup.

GRANDEUR VERITABLE

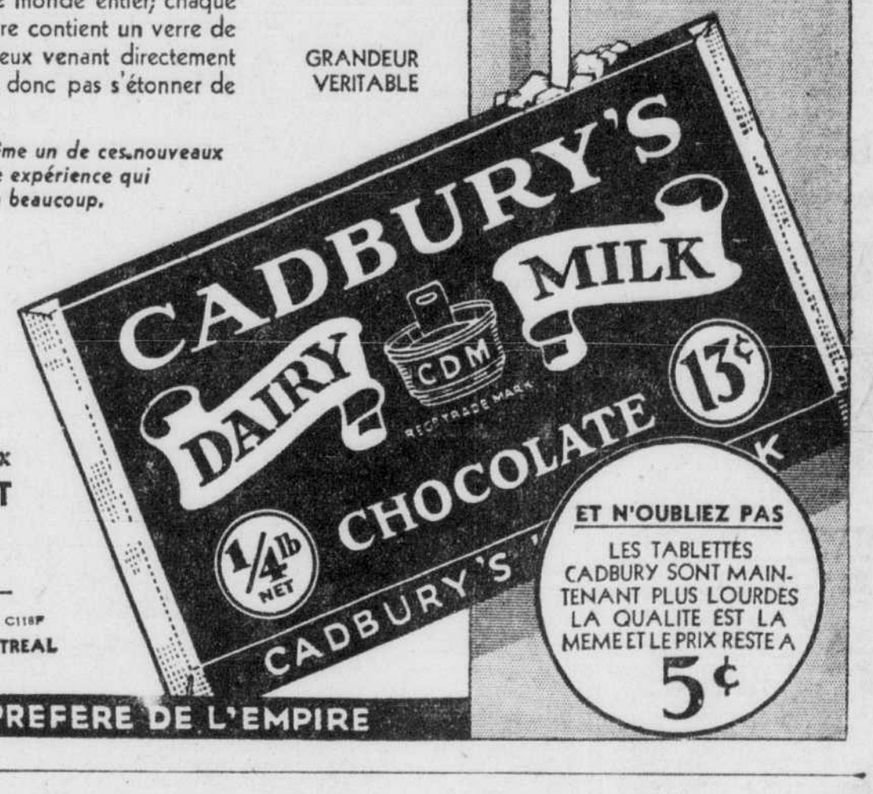

UN VERRE DE LAIT RICHE ET CREMEUX DANS CHAQUE BLOC D'UN QUART DE LIVRE

ET N'OUBLIEZ PAS LES TABLETTES CADBURY SONT MAINTENANT PLUS LOURDES LA QUALITE EST LA MEME ET LE PRIX RESTE A 5¢

au Chocolat aux NOIX et au LAIT

DELICIEUX— ECONOMIQUE—

C116F

CADBURY LIMITED, MONTREAL

LE CHOCOLAT PREFERE DE L'EMPIRE

"Avant le café DATE *je refusais une seconde tasse...* maintenant j'en bois 5 tasses par jour"

La DATE garantit une fraicheur savoureuse

AUTORITE SCIENTIFIQUE

Nos connaissances scientifiques actuelles permettent d'établir le fait que l'homme ou la femme ordinaire possède une "tolérance" de 5 tasses de café par jour, et que cette quantité de café est un excellent stimulant.

"Tolérance" signifie la propriété que possède l'organisme de recevoir, d'utiliser et de jouir d'une chose sans le moindre effet préjudiciable. Mais il faut que le café soit frais! L'usage constant de café *éventé* nuit à la digestion.

Torréfié et mis en boîtes au Canada.

AVEZ-VOUS un faible pour le café? Voici alors quelque chose qui va vous intéresser.

Vous n'avez plus besoin de vous priver plus longtemps de votre breuvage favori. La science nous apprend en effet que le café *frais* est excellent—même jusqu'à 5 tasses par jour!

C'est l'huile rance dans le café *éventé* qui est préjudiciable, qui est une cause fréquente des maux de tête, mauvaise digestion, nervosité, insomnie.

L'homme ou la femme ordinaire possède une "tolérance" de 5 tasses de café par jour—peut en boire 5 tasses par jour sans craindre pour sa santé—*pourvu que le café soit frais.*

C'est pourquoi Chase & Sanborn vous donnent aujourd'hui du café *DATÉ.* La date de la livraison à l'épicier est imprimée sur chaque boîte, et aucune boîte n'est gardée plus de 10 jours en magasin. Le café est livré par camions rapides, directement des torréfacteurs chez les épiciers, en boîtes d'une demi et d'une livre.

Il n'est pas étonnant que le Chase & Sanborn soit le préféré des amateurs. La *date* vous assure que vous l'obtenez au **meilleur de sa saveur.**

Vous pouvez maintenant savourer longuement votre café . . . en prendre même une seconde tasse si le coeur vous en dit. Si c'est du Café DATÉ Chase & Sanborn, il est excellent pour vous.

Dentiers

KLING procure un solide confort

Si votre dentier tombe ou glisse lorsque vous mangez, parler ou riez, vous souffrez inutilement. Répandez simplement un peu de KLING sur votre dentier. Cette nouvelle poudre améliorée forme un coussin confortable, cicatrise les gencives malades, et tient le dentier si serré qu'il ne peut remuer ni glisser. Votre bouche est confortable.

Votre dentier vous donne l'illusion de vos dents. Manger est de nouveau un plaisir. Ne souffrez pas un jour de plus. Un gros paquet de KLING ne coûte que 35c chez les pharmaciens.

INDICES DE BONNE SANTE

Organes forts et sains qui fonctionnent régulièrement et librement — chassant la nervosité, les étourdissements, le mal de dos, etc. — Les Pilules du Dr Martel pour les femmes, $2.00 la boîte, et les Pilules Spéciales du Dr Martel, $3.50 la boîte sont recommandées et vendues depuis près d'un demi-siècle. Pas de drogues dangereuses. En vente dans toutes les pharmacies ou envoyées par la poste dans boîte scellée.

KNICKERBOCKER REMEDY CO.
208, rue Victoria, Toronto, Can. 301

D'où les VERITABLES CHEFS TIRENT cette rare SAVEUR

Plusieurs chefs doivent la saveur délicate de leurs chefs-d'oeuvre culinaires à la Sauce Lea & Perrins. Comme la leur, VOTRE cuisine sera infiniment plus savoureuse si vous avez recours à la

SAUCE LEA & PERRINS

Garçons & Filles GRATIS 2 BICYCLETTES

Chaque semaine

ET 50 PRIX EN ARGENT

Vous pouvez être le prochain gagnant d'une de ces élégantes bécanes C.C.M. données chaque semaine par AYLMER. — Si vous écoutez ce soir à la radio l'exposé des moyens à prendre pour l'obtenir GRATUITEMENT. Donc

AUX ECOUTES CE SOIR

C K A C Montréal à 7.15 p.m.
C H R C Québec à 7.45 p.m.

Prenez le SPECIAL AYLMER

OPÉRÉ PAR LA CANADIAN CANNERS LIMITED

Coin des Enfants

DESSIN A TERMINER

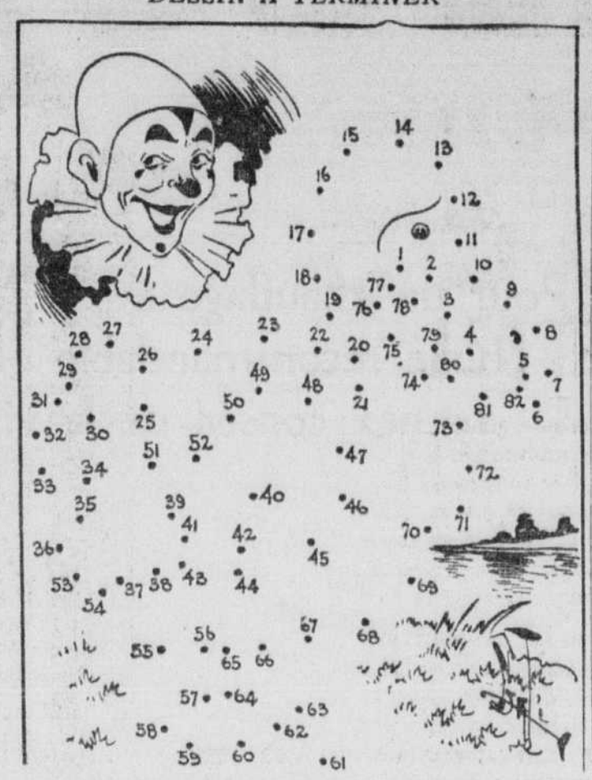

Complétez ce dessin en traçant une ligne du chiffre 1 à 2, et ainsi de suite jusqu'au dernier. Vous pouvez ensuite colorier à l'aquarelle ou au pastel.

L'oraison

—Mes enfants, faisons oraison, disait jadis le père de famille à ceux qui l'entouraient lorsque l'heure du couvre-feu était venue.

On s'agenouillait, et le père disait gravement, pieusement, la prière du soir.

Elle était toujours fort longue, cette prière, car elle comprenait **Credo, Confiteor, Pater, Ave Maria** et bien d'autres formules encore. Il arrivait que les tout petits s'endormaient quelquefois au bercement des voix, et leur mère les emportait, tels de petits anges pleins d'innocence et de grâce.

De nos jours, bien rares sont les familles où l'on dit encore la prière en commun le soir. Pourtant, cet appel vers le Seigneur à la tombée de la nuit avait une éloquence magnifique et traduisait vraiment l'union de tous ces coeurs dans une seule foi.

Trop souvent, parce que vous avez omis d'en prendre la volontaire habitude, votre esprit n'est pas touché, le long du jour, par le désir de prier Dieu ou de lui dire d'un mot, d'un cri, d'un élan du coeur, votre tendresse de fils.

Les distractions, le jeu, les promenades, les livres, les amis, que de sujets, d'heure en heure, semblent favoriser votre indifférence apparente envers le bon Maître qui, lui, vous couvre sans cesse de son regard providentiel.

N'oubliez pas, du moins, deux points capitaux. Que votre réveil s'accompagne de la prière matinale et que la pensée de votre Père soit la dernière, le soir, au moment du sommeil. Encadrés par les deux actes qui attestent votre fidélité chrétienne, vos jours s'épanouiront dans la quiétude des consciences claires. Les semaines, les mois, les années, se succéderont... Vous aurez l'espérance qui ne faiblit pas, celle de l'enfant heureux de croire, heureux d'aimer et sûr de l'infinie bonté du Maître auquel il a donné son coeur.

C'est donc avec une aimable insistance que grand'maman vous dit en ce jour:

—Mes enfants, faites oraison. Non point la prière longue et solennelle de nos ancêtres, mais la courte prière de tous les instants. Qu'à tout moment, dans la journée, entre le travail et le jeu, votre pensée se détourne quelques secondes du lieu où vous vous trouvez, des occupations auxquelles vous vous livrez; qu'elle s'isole avec son Créateur. Tout bas, sans bouger les lèvres, murmurez: Mon Dieu, je vous aime. Jésus, je pense à vous; vous n'êtes pas tout seul dans le tabernacle, et de loin je vous adore.

Les tout petits eux-mêmes peuvent facilement prier ainsi. Il vous appartient à vous, leurs aînés, de le leur apprendre. Que ce soit l'une de dant ces vacances, l'une de vos plus vos plus douces tâches!

Réception brillante chez M. Etienne Jalenques

(Du correspondant de la PRESSE)

New-York, 13. — Une délicieuse soirée a eu lieu récemment chez M. Etienne Jalenques, attaché au consulat général de France qui, en compagnie du comte Bernard de Scey-Montbéliard, également du même consulat, revenait de ses vacances passées au Canada, aux cours desquelles les deux visiteurs furent reçus par leurs amis Canadiens-français de Québec, Montréal et Ottawa.

La réunion, qui eut lieu dans les appartements de M. Jalenques, du Riverside Drive, se passa fort agréablement.

Parmi les invités nous avons remarqué: MM. Charles de Fontnouvelle, consul général de France, Bourguin, consul de France, Tanquerey, vice-consul; Jacques Veschler, sous-commissaire canadien du commerce, Mohamed Monem bey, vice-consul d'Egypte, le Dr Dulos, du Rockfeller Institute, M. Henri Renaud, de Québec, Mauricet, boursier Rockfeller, Anmé Serre, du consulat, rentré en France depuis; M. et Mme Paul Renaud, Mlle Claire Rifland, Mlle Louise Huger, du New-York Times, Mlle Lee Melon; Mlle Aline Giraldi; Mlle Marie-Louise Bonnet, de la Maison internationale; Mlle Camille Gibert; M. J. Bourgeois, correspondant new-yorkais de la "Presse" de Montréal.

J. Ménard coupable de libelle diffamatoire

Joseph Ménard, propriétaire-éditeur de trois journaux hebdomadaires, a été trouvé coupable, hier, en Cour du Banc du Roi, d'avoir publié des libelles diffamatoires contre Oscar Major, rédacteur sportif d'un autre hebdomadaire local. Les jurés ont, cependant, recommandé Ménard à la clémence de la Cour.

L'hon. juge Louis Loranger a ajourné sa sentence au 21 octobre. Ménard a été laissé en liberté provisoire après fourni deux cautionnements de $500 chacun. Avant de loger une action criminelle contre Ménard, Major avait institué, auparavant, une action civile contre le prévenu. L'hon. juge Greenshields condamna alors Ménard à payer $1,000 de dommages exemplaires au plaignant.

Un pénible accident

(Du correspondant de la PRESSE)

Deschaillons, 13. — Mme Z. Carette, épouse du maire de Deschaillons, est tombée d'une galerie et s'est fracturé une jambe.

Autre position abolie au Canadien National

Des changements viennent d'être effectués dans le département de publicité du Canadien National. La position de directeur adjoint de la publicité, service d'annonces, est abolie. M. C.-F. Goldthwaite, qui occupait ce poste, a donné sa démission. M. Arthur-B. Smith verra à ce service sous la direction de M. W.-S. Thompson.

Les recherches continuent

Kirkland Lake, 13—Les recherches pour découvrir les corps de six des sept personnes que l'on croit noyées dans le lac Larder se sont continuées aujourd'hui après que les eaux froides eurent rejeté sur la grève le cadavre d'Anna Monk, sténographe de Timmins. Les disparus étaient tous employés de la Lake Shore Mines Company.

Le problème des égouts

L'échevin Gabias, président de l'Exécutif, part ce soir pour Boston et New-York, voyageant à ses propres frais, pour étudier le problème des égouts.

Augmentation

A la date du 8 octobre, le nombre de chômeurs enregistrés était de 32,392. Il y aurait une augmentation de 1,000 par semaine.

VRAIMENT EPATANTE A DISTANCE

"L'Ennemi du Teint"

Elle pensa qu'elle était vraiment malheureuse quand il la visita une fois — et la délaissa ensuite. Mais personne n'aime les boutons, une peau flétrie. De plus en plus nombreuses sont les femmes qui se rendent compte que les boutons et les flétrissures sont le signe de danger d'intestins bouchés — de matières empoisonnées qui ravagent l'organisme. Permettez au NR (le Remède de la Nature) d'effectuer une élimination complète, absolue et rejeter rapidement la matière empoisonnée qui ruine la beauté. Approprié pour les maux de tête, la bile, l'étourdissement. Essayez ce correctif végétal sûr et recommandable. Chez tous les pharmaciens — seulement 25 cents.

NR CE SOIR BIEN DEMAIN

DOMINION STORES LIMITÉE
"Où la Qualité Compte"

Café Richmello Premium Boite 1 lb **45c**
Une belle tasse et soucoupe "Demi-tasse" dans chaque boite de 1 livre.

Meilleures Valeurs, plus Grandes Économies

Cornichons surs mélangés
Raymond Grosse bouteille 37 onces **25c**

Marmelade d'Orange
Pot de 40 onces **25c**

Farine Royal Household
Ogilvie Sac de 7 lbs **19c**

SAVON P & G
10 pains **29c**
Prix rég. 10 pains pour 35c

Cornichons surs, sucrés ou à la moutarde
Primrose Pot 12 oz. **10c**

Catsup Palm Brand
Pot 12 onces **10c**

Fèves au Lard Boite de 36 onces **11c**
Hirondelle

FIG BARS **2** lbs pour **25c**
frais croustillants

FROMAGE Boite ¼ lb **15c**
Velveeta Kraft

Fèves blanches	3 lbs	10c
Orge mondé	La lb	6c
Pois cassés	La lb	6c
Sucre à glacer	3 paquets 1 lb	25c
Moutarde Condor	Pot 6 onces	8c
Nettoyeur 'Big 5'	pour les mains La boite	5c
Allumettes Maple Leaf	3 Btes	23c

MACARONI
A la pesée. Toutes sortes. La lb **4c**
Prix rég. 6c.
Hirondelle Catelli. Paq. 16 oz. **3** pour **25c**

Offre combinée:
FARINE A CREPES AUNT JEMIMA Paq. de grosseur ordinaire
SIROP D'ERABLE PRIDE OF CANADA Bout. 16 onces.
Prix rég. 50c
Les deux pour **35c**

SOUPES CLARK LA BOITE **9c**

BEURRE Mayfield La lb **23c** Braeside La lb **25c**
AUX MAGASINS DE MONTREAL SEULEMENT

SARDINES **2** boites **25c**
Millionnaires

MINUTE OATS Gros paquet **19c**
Ogilvie Prix rég. 23c

BEURRE SUCRE	à l'érable ou au coco. 2 lbs.	25c
BEURRE d'arachides	à la pesée. 2 lbs	25c
CERISES	rouges de choix épépinées. Boite Squat No 2 2 pour	25c
BOEUF	en conserve Bovril, 2 boites No 1	25c
MOUTARDE DELITE	PREPAREE. Pot 37 onces	15c
POUDRES	à gelée BRODIE, 4 paquets	25c

TOMATES
Grosses boites grosseur 2½'s

DE CHOIX	STANDARD
La boite **10c**	La boite **8c**
Rég. 12c	Rég. 10c

SEL	SAC DE 2½ LBS.	5c
NETTOYEUR "Big 5"	BOITE	5c
BALAIS	à cinq cordes. CHACUN	25c

RIZ RANGOON	Grain entier. LB.	4c
SARDINES BRUNSWICK,	BOITE	5c
KIPPER SNACKS	BOITE	5c
SAUMON Rose de Choix,	Grosse boite	10c
BLUETS CHOISIS,	Boite No 2.	10c
EAU de Vichy Richelieu	Bte.	21c

Valeurs à nos marchés à viandes

RÔTI DE PORC
Bien préparé **11c** la livre

BOEUF Bouvillon choisi, de l'Ouest

Rôti dans les côtes	désossé	lb 19c
Rôti dans la surlonge	désossé	lb 24c
Rôti anglais dans les côtes	épaisses	lb 12½c
Devant d'agneau		lb 7c
Volaille pour bouillir		lb 19c
Poulet pour rôtir		lb 25c
Filet de poisson frais		2 lbs 25c
Morue fraiche en tranches		3 lbs 25c
Éperlan frais		2 lbs 25c

Fruits et légumes frais

Raisin Panier de 6 pintes **25c**
Concord de l'Ontario

Atocas lb **19c**
"Eatmor du Cap Cod

Oignons rouges No 1 **5** lbs **15c**

Céleri frais Gros pied **5c**

Pommes Panier 6 pintes (contenu) **25c**
à manger et à cuire.

CES PRIX SONT POUR LES MAGASINS SUIVANTS:

Magasins de Montréal, Westmount, Verdun, Outremont, Cartierville, Longue-Pointe, Tétreaultville, Montréal-Ouest, Lachine, Saint-Lambert, Saint-Laurent, Longueuil, Pointe-aux-Trembles, Ville Saint-Pierre, Sainte-Anne-de-Bellevue, Pointe-Claire, Saint-Jean, Beauharnois, Valleyfield, Saint-Jérôme, Huntingdon, Lachute, et Châteauguay.

POINTS EXCLUSIFS

Avoine de Choix—Nous n'employons que les meilleures 10 lvs. de chaque boisseau.

Dix Rôtissages—pour donner une riche saveur, pour cuir dans 2½ minutes.

Et Maintenant—la précieuse Vitamine Solaire D★ Aucune autre avoine ne la contient.

GRUAU QUAKER... *le déjeuner suprême coûte moins d'un sou l'assiettée!*

Commencez maintenant à collectionner un service de jolie porcelaine anglaise. Une pièce dans chaque paquet de Quick Quaker marqué "chinaware". Fabriquée par une célèbre poterie anglaise.

VOUS ne pouvez pas donner à votre enfant un meilleur déjeuner que le Gruau Rapide Quaker. Cependant il coûte moins d'un sou l'assiettée.

Le Quick Quaker abonde en éléments nutritifs trouvés dans des aliments beaucoup plus dispendieux. Il est riche en protéines, les éléments nutritifs qui se trouvent dans le lait, la viande et les oeufs. Comme les aliments qui coûtent quatre ou cinq fois plus il donne une énergie concentrée. Comme les fruits et les légumes il procure les matières minérales qui tonifient le sang. Maintenant rendu meilleur par l'addition de la Vitamine D. Aucune autre avoine ne contient cette précieuse Vitamine Solaire.

Non comme le gruau ordinaire

Le Quaker Oats est fait d'après un procédé exclusif qui donne un meilleur, un plus riche gruau. Plus savoureux, plus nourrissant. Ce procédé Quaker comprend dix rôtissages d'avoine de choix pour obtenir une saveur de noisette.

En paquets cachetés seulement. JAMAIS en VRAC. Tous les paquets de céréales Quaker renferment un coupon qui a une valeur définitive pour obtenir des articles personnels ou de maison.

QUICK QUAKER OATS

★**NOTA!** Le Quaker Oats et le Quick Quaker maintenant en vente contiennent la Vitamine Solaire D, qu'il soit ou non indiqué sur le paquet. 2389-F

C'est plus que jamais le temps de

PROFITER

de nos nouveaux

BAS PRIX

Maintenant que la saison avance
SOUVENEZ-VOUS

que jamais semblables bas prix n'ont été en vigueur pour des marques connues comme celles que nous offrons.

Pour Dames

La Giaconda
La Parisienne
Smardon

ANCIENS PRIX
8.00 à 12.50

NOUVEAUX PRIX
4.95 à 7.95

Pour Hommes

Hartt — Astoria — Slater
ANCIENS PRIX
7.00 à 10.50
NOUVEAUX PRIX
4.95 à 6.95

Bonne marchandise coûte moins cher toujours

J.T.LEMIRE
562, Ste-Catherine Est
Entre Berri et Saint-Hubert. Tél. HA. 4830

La Vie Sociale

SUITE DE LA PAGE 7

motion de la femme". Les invités seront reçus par Mme A. Bédard, Mme J.-A. Dussault, Mlle Jeannette Desaulniers, Mlle Corinne LeMoyne et Mlle C. Letêtu.

Mariage Lefebvre-MacKay

—Samedi dernier, à huit heures, en l'église Saint-Louis de France, décorée de lis, de palmiers et de fougères, M. l'abbé Jacques Brossard a béni le mariage de Mlle Adrienne MacKay, fille de M. Alfred MacKay, c.r., décédé et de Mme MacKay, avec M. Paul Lefebvre, fils de M. et de Mme J.-E. Lefebvre, de Montréal. Pendant la messe le programme de chant fut exécuté par MM. Benoit Verdickt et Paul Mireault, de Lachine et Mlle V. Charland; M. Antonio Létourneau touchait l'orgue. M. Lefebvre servait de témoin à son fils et M. John-C. MacKay accompagnait sa nièce. La mariée portait une robe en velours français, style empire, bleu gabier avec petite traine, un petit chapeau de même ton et des fourrures de renard platine; sa gerbe se composait de roses 'Johanna Hill' et de muguets. Mme MacKay, mère de la mariée, portait une robe de velours noir et de point d'Alençon, et un chapeau de feutre soleil et velours noirs; son bouquet de corsage se composait de roses "american beauty". Mme Lefebvre, mère du marié, portait une robe en crêpe plat tête de nègre et de Chantilly et un chapeau français de même ton; son bouquet de corsage était d'orchidées. Mlle Jeanne MacKay, sœur de la mariée, portait une robe de panne bleu tzigane, un petit chapeau français assorti, et des roses jaunes à l'épaule. Mme Rochon, sœur du marié, portait une robe de crêpe satin noir, un chapeau assorti et un bouquet de pois de senteur à la taille. Mlle Jeanne Lefebvre, autre sœur du marié, portait une robe de satin rose pâle, d'après Lelong, une petite jaquette de velours noir, un chapeau français et des roses roses à l'épaule. Immédiatement après la cérémonie, il y eut réception à la résidence de Mme MacKay, où les salons étaient décorés de chrysanthèmes et de feuilles d'automne. M. et Mme Lefebvre partirent ensuite pour un voyage, à New-York, Atlantic-City et Providence. Pour voyager, Mme Lefebvre portait une robe de crêpe, nuance rhum, un manteau en tissu diagonal de même nuance et un chapeau assorti, d'après Reboux.

"Journées de Charité"

—Cet après-midi, s'ouvrent au couvent de Marie-Réparatrice, les Journées de Charité. Pendant ces fêtes, des parties de cartes seront données, l'après-midi et le soir. Assisteront vendredi après-midi, au bridge organisé par Mme P.-P. Bolleau: Mmes L.-F. Timmins, W.-W. Skinner, D.-Forbes Augus, B. Boyer, J.-T. Ostell, A. Tarut, G.-E. Mignault, A. Laferté, Roger Desmarais, Arthur Olivier, René Daignault, L.-P. Forest, Georges Kent, A. Chaput, R. Ethier, L.-A. Lespérance, G. Payette, J.-R. Dugal, J.-T. Amiot, F. Mayrand, H. Hardy, J.-B. Desmarais, W. Brouillet, Eugène Maynard, Omer Gaucher, W. Handfield, Roméo Sylvain, A. Thouin, J.-E. Tessier, C. Thouin, J. Haineault, L.-F. Wisintainer, Raoul Lavoie, Henri Coulombe, F. Lefort, Léonard Rinfret, Henri Pepin, Hector Desjardins, A. Sarrazin, Albert Pigeon, Mlles Estelle Tourville, Madeleine Tourville, Mignonne Valiquette, Lucienne Reeves, Fernande Reid, Cécile Sarrazin, Marguerite Lemieux, Yvette Raymond, Cécile Hamelin, Adrienne Hamelin, M. Thérèse Bolleau, G. Laframboise, M.-Rose Bolleau, Jeanne Lacoste, la baronne d'Halewyn, Mmes L. Labelle, L. DeMuy, A.-A. Desroches, W. Labonté, H. Lamontagne, A. Marcotte, Z. Guérin, F. Guérin, Emile Simard, L. Byrarelles, J.-A.-E. Bolleau, J.-H. Ethier, Damien Bolleau J.-E. Rémillard, Mlle Geneviève Paquin, Mmes H. Lespérance, J.-A. Sylvestre, J.-W. Labrie, N. Quevillon, G. Laurin, J.-A. Blain, R. Duranleau, J.-H. Turcot, Rudolphe Bélisle.

— Prendront part aux parties de cartes organisées pour jeudi et vendredi soirs, par Mlles Noëlie Paquin, Jeanne Lefebvre et Juliette Joron, en faveur de la même oeuvre: MM. et Mmes Léon Malard, Paul Prendergast, L.-E. Contant, R. Ouimet, Mmes B.-R. Paquin, O. Lefebvre, W. Maisonneuve, MM. et Mmes R. Jerôme, F. Chartrand, Saint-Germain, J. Legault, E. Desmarais, L. Lachapelle, R. Saint-Hilaire, R. Charbonneau, A. Bruneau, H. Charpentier, A. Durivage, H. Chartier, L. Faucher, A. Leclair, P. Labrecque, A. Dussault, P. Dussault, Mmes A. Gervais, Barabé, E. Bastien, W. L'Heureux, J. Bibb, O. Taillefer, P. Trudeau, G.-N. Monty, Mlles S. Joron, A. Lefebvre, B. Lefebvre, Y. Lefebvre, A. Lapointe, B. Delorme, L. Handfield, G. Ethier, M. Chartrand, Y. Saint-Pierre, B. Brunelle, F. Allard, A. Bouvier, F. Fortin, M. Vincent, L. Bouvier, J. Marchand, Y. Rousseau, Y. Marchand, A. Duplessis, B. Legault, J. Blondeau, M. Bruneau, L. Saint-Pierre, C. Saint-Pierre, C. Albert, S. Meilleur, G. Ménard, M. Saint-Cyr, B. Marcotte, R. Filiatrault, Y. Lamontagne, A. Lamontagne, M. Bégin, G. Leroux, M. Corriveau, M. Frenette, A. Frenette, M. Blandford, A. Frenette, E. Frenette, D. Frenette, S. Jodoin, L. Hamilton, G. Pepin, B. Landry, A. Lévesque, M. Bégin, G. Valade, G. Gauthier, C. Blondin, A. Blondin, I. Lecours, R. Charron, B. Dion, A. Dion, G. Saint-Germain, L. Brais, L. Cadorette, M. Saint-Onge, M. Houle, M. Rabeau, A. Bertrand, Mmes J. Houle, A. Lévesque, E. McLaughlin, L. Paradis, L. Lachapelle, Mlles L. Wylie, B. Deiscolle, A. Walton, M. Bergeron, L. Colette, Y. Leblanc, M. Fournier, I. Gibeau, A. Therien, M. Verdon, M. Bock, M. Dubois, F. Dubois, M. Beaudry, J. Denault, M. Dubois, F. Dubois, C. Marcotte, A. Lanouette, A. Valiquette, A. Dery, M. Girard, F. Sylvestre, C. Grenier, P. Couillard, G. Francoeur, M. L. D'Auteuil, G. Desmarais, E. Chagnon, A. Chagnon, V. Chartrand, F. Saint-Hilaire, B. Marcotte, A. Gariépy, A. Bertrand, J. Dequoy, C. Gervais, J. Lepage, M. Madore, MM. M. Léveillé, C. Gervais, A. Gervais, A. Labelle, B. Duquette, R. Carmel, R. Boulerice, M. Clément, C. Carmel, M. Cyr, G. Cyr, R. Bruneau, M. Paquin, Y. Barbeau, B. Surprenant, M. Fournier, T. Lefebvre, C. Alarie, A. Blanchard, F. Saint-Hilaire, R. Courville, A. Bertrand, J. Daignault, I. Daignault, A. Foisy, Y. Trudel, J. Myette, A. Bazinet, L. Robillard, G. Achim, L. Frenette, Y. Gauthier, B. Lefebvre, G. Poirier, A. Perrier, J. Perrier, G. Beauchemin, B. Taché, A. Lefebvre, A. Mireault, J. Mireault, Y. Dionne, C. Laniel, E. Valade, A. Valade, F. Alarie, M. Saint-Jore, C. Tremblay, M. Dery, Castonguay, Hébert, M. J. Crevier, L. Poirier, C. Grothé, H. Choulnard, M. A. Lamoureux, A. Corbeil, P. Archambault, J. Massé, L. Laberge, F. Bélanger, B. Thérien, I. Morin, J. Leblanc, E. Palement, M. R. Lafrenière, A. Bertrand, A. Giguère, A. Legris, O. Dupré, I. Czarwinska, B. Roussin, L. Martin, Y. Poupart, A. Niguele, M. A. Paquette, B. Dussault, H. Dedual, A. Constantineau, J. Blondeau, M. Seguin, J. Boulard, A. Frenette, Oligny, C. Desjardins, A. Desjardins, B. Chevrier, G. Guernon, L. Chicoine, M. A. Chicoine, C. Chicoine, E. Léveillé, S. Deneau, L. Arland, M. J. Quenneville, A. Saint-Pierre, L. Huot, B. Lamarche, F. Loranger, M. J. Desjardins, I. LeRoesignol, L. Hilareguy, M. Piché, I. Boisvert, A. Carle, G. Bisson, A. Raymond, A. Gougeon, A. Jarret, M. Marchand, C. Ostiguy, Y. Ostiguy, L. Simoneau, M. Piché, M. Guénette, M. Décary, A. Rivet, MM. Lionais, G. Archambault, M. Bourgeois, G. Bouvrette, L. Molleur, J. Desrosiers, B. Corbeil, A. Sainte-Marie, C. Sainte-Marie, C. Tessier, R. Tessier, M. Landry, B. Landry, G. Landry, A. David, I. David, G. Frenette, B. Frenette, J. Cecyre, L. Cecyre, L. Frenette, R. Varin, E. Provost, M.-L. Goulet, Mmes Kernan, L. Myette, E. Trudeau, G.-R. Labrecque, E.-L. E.-L. Sasseville, B. Dionne, O. Dansereau, J. Piché, B. Dazé, A. Clelland, A. Nicholson, G. Lalongé, G. Vrancks, B. Belisle, E. Dedual, A. Beaudoin, T. Gaspard, E. Hilareguy, M. et Mme J.-E. Thérien, MM. L. Malard, G. Malard, J. Di Benga, M. Richard, H. Monty, P. Richard, L. Richard, G. Florin, D. Bail, J. Paquette, L. Frenette, L. Carlisle, A. Godin, E. McLaughlin, G. Dubois, W. Sutherland, R. Thérien.

Déjeuner-concert

—Sous les auspices de la Ligue de la Jeunesse Féminine, section de Sherbrooke, un dîner-concert sera donné, le samedi 22 octobre, à huit heures, à l'hôtel Magog, sous la présidence du docteur L. Forest, maire de Sherbrooke, et de Mme Forest.

Souper dansant

—Les membres du Club de tennis Olympia donneront leur souper dansant annuel, le samedi 22 octobre, à l'hôtel Queen, et parmi les personnes qui y assisteront, mentionnons: MM. et Mmes L.-A. Renaud, Lucien Lavallée, Mlles Madeleine et Suzanne Renaud, Gertrude Fortin, K. Normand, Lucienne Lalonde, Georgette Vézina, Jacqueline Gagnon, Jeanne Dubreuil, Agnès Daignault, Rose LeBlanc, M. et A. Gosselin, G. Faubert, Margaret Ross; MM. Léon Lebrun, Guy Beaulieu, le Dr J.-E.-A. Marcotte, Gaston Langevin, M. Vallée, R. Brisson, B.-A. Turcotte, A. Sansoucy, R. Raymond, Allen Flamand. Pour tous renseignements, appeler Mme Lucien Lavallée, Cl. 2375J.

Prochain mariage

—Le mariage de Mlle Berthe Ferron, fille de M. P. Ferron, de Shawinigan, et de Mme Ferron, décédée, avec M. H.-L. Garand, de Montréal, fils de M. J.-A. Garand, de Saint-Just, et de Mme Garand, décédée, sera célébré, dans la plus grande intimité, le jeudi 20 octobre, en l'église Saint-Pierre de Shawinigan.

Québec

—Mme Estrup et ses fillettes sont retournées à Buffalo après un séjour de plusieurs semaines à Québec et Notre-Dame du Portage, les invitées de lady Langelier.

—Mme Albert Sévigny a donné un bridge, mardi soir, en l'honneur de Mme Arthur Letondal, de Montréal.

—M. et Mme Valmore Bienvenu ont reçu, mardi soir, pour le docteur Remy Langlois.

—Mme Braun Langelier est de retour d'un séjour de trois mois à Notre-Dame du Portage.

—Le lieutenant-colonel et Mme Cortlandt Fages sont de retour du Lac Edouard où ils étaient, depuis quelques jours, les invités de M. et de Mme J.-E. Warrington.

—Le lieutenant-colonel et Mme John-H. Price et leur famille, qui ont passé plusieurs mois à Valcartier, rentreront en ville aujourd'hui.

—Le docteur et Mme Edouard Morin ont reçu à dîner, hier soir, en l'honneur de Mlle Marguerite Blais et de son fiancé, M. Edgar Gosselin.

—Mlle Marie-Paule Morisset reçoit aujourd'hui en l'honneur de Mlle Marguerite Blais.

Ottawa

—Mme Rodolphe Lemieux réunissait quelques invitées à déjeuner, hier, en l'honneur de Mme Van Dusen, de New-York.

—Mme George Black a reçu à déjeuner, hier.

—Mme Arthur Cannon offrait un thé, hier, en l'honneur de Mme Van Dusen.

—M. et Mme Olaf Hansen, de Prince Rupert, sont actuellement à Ottawa.

—Le très hon. R.-B. Bennett a reçu à déjeuner en l'honneur de l'hon. Howard Ferguson, haut commissaire du Canada à Londres.

—M. Armand Normand, de Drummondville, et Mme Normand sont à Ottawa, les hôtes du docteur F.-J. Lafléche, M.P.

PARTIES DE
MACHINE A COUDRE
stock complet de parties de rechange et d'aiguilles pour toutes marques de machines à coudre.
Le New-Williams est Notre Spécialité.
RÉPARATION faite par des mains expérimentées, vous assurant entière satisfaction. Adressez-vous à:—
Machines neuves et usagées
B. GROULX, Enr'g J. B. Piché Prop.
4371, St-Jacques Ouest, Montréal. Tél. WEst 9832

Pour un chauffage à l'huile recommandable prenez conseil de la ville!

Les brûleurs à l'huile ne sont pas tous bons

Les personnes qui songent à installer chez elles un appareil de chauffage à l'huile pour l'hiver sont invitées au cas où elles auraient quelque doute au sujet de l'installation qu'elles doivent faire, s'adresser au département de prévention des incendies à l'hôtel de ville où on leur donnera toutes les informations voulues concernant la sûreté de chacun de ces appareils. Il serait opportun même de prendre ces informations avant de conclure son achat.

On a déclaré hier au bureau de prévention des incendies que certains appareils sont excellents mais qu'il y en a d'autres qui ne le sont pas.

Un officier du département déclarait que lorsqu'un acheté un de ces appareils d'une maison responsable et ayant une excellente réputation industrielle, en général, on peut considérer qu'on agit sagement, mais il y a d'autres marché, provenant de petites fabriques et dont on peut difficilement contrôler la réelle valeur.

L'article ci-contre publié dans La Presse du 12 octobre, appuie sur l'importance d'avoir l'oeil sur la sécurité dans le choix d'un brûleur à l'huile.

La Silent Glow Oil Burner Corporation est la plus ancienne, la plus forte et la plus recommandable à manufacturer des brûleurs atmosphériques au monde—la créatrice des brûleurs atmosphériques pour poêles de cuisine et fournaises.

Les brûleurs à l'huile Silent Glow sont les plus sûrs et les plus recommandables qui soient. Leurs dispositifs spéciaux brevetés, comme la soupape Microfeed, le filtre Reversflo, le Superheater, la large rainure intérieure pour l'huile, etc., leur donnent une suprématie incontestée dans ce domaine. Ils s'allument plus vite, donnent plus de chaleur et brûlent moins d'huile que tout autre brûleur ordinaire.

Les brûleurs à l'huile Silent Glow sont classés comme standard par les laboratoires du National Board of Fire Underwriters. Ils sont éprouvés et approuvés par le Home Service Bureau sous la juridiction du Canadian Home Journal. Plus de 500 vendeurs canadiens les recommandent. Plus de 150,000 clients satisfaits ont reconnu leur valeur.

La Silent Glow Oil Burner Corporation supporte les dépenses d'une initiation à la manufacture pour chacun de ses nombreux vendeurs qualifiés. C'est là une preuve de l'entière coopération que la Silent Glow accorde aux autorités civiques pour assurer les installations les plus sûres et les plus recommandables qu'il soit possible de désirer.

N'acceptez pas d'imitation. Exigez la sécurité et l'excellence du Silent Glow. Demandez une démonstration pratique à n'importe lequel des vendeurs mentionnés à la page 167, section jaune, de l'Annuaire du Téléphone de Montréal.

Silent Glow Modèle "W" éprouvé et approuvé par le Home Service Bureau sous la juridiction du Canadian Home Journal

SILENT GLOW
TRADE MARK REG. IN CAN. AND U.S. PAT. OFF.
OIL BURNER
Fabriqué au Canada

Pour poêles de cuisine, fournaises Québec, petites fournaises à air chaud et à eau chaude. Aussi fabricants des fameuses chaufferettes Pilgrim pour maisons, camps, garages, etc., et des brûleurs Silent Glow fonctionnant par énergie motrice pour maisons plus grandes, appartements, écoles et autres grandes bâtisses.

PATRON No 686. — Robe de lainage pour écolière de 8-10-12-14 ans.

N.B.—Veuillez faire remise par bon postal, mandat, d'express, ou argent sous pli recommandé. La Presse n'est pas responsable des lettres non reçues et n'accepte aucun envoi par chèque. Prière de ne pas commander des mesures autres que celles qui sont spécifiées.

LA PRESSE, Dépt des Patrons, Montréal
Ci-inclus 25 cents pour patron No 686
Ecrire nom lisiblement
Rue et numéro
Grandeur
Ville et Province

Un catalogue des patrons est en vente au prix de 15 cents.

BELGIUM GLOVE & HOSIERY CO. LIMITED

VENTE A MOITIE PRIX DE COSTUMES TRICOTES

Vin...brun...vert...marine...noir. Tailles 32 à 42.

Jours de vente
VENDREDI
SAMEDI
ET LUNDI

Trois morceaux

Qualités de $10 à $15.00

Echantillons des meilleurs manufacturiers du Canada.

Quand nous disons qu'ils sont en vente à moitié prix, nous voulons dire à la moitié du prix d'aujourd'hui. Ne jugez pas la qualité par ces bas prix—mais venez avec l'espoir de trouver des vêtements dont vous serez fières—équivalents par le style à ceux dont le prix est le double de ceux-ci — et si vous venez de bonne heure, vous ne serez pas désappointées.

Qualités de $10 à $12.50

4.95

Valeurs de $15.00

Créations réellement chics dans les plus nouveaux modèles. La qualité est excellente et les tissus vous enchanteront par leur beauté et leur charme. Exactement ce dont les femmes bien mises ont besoin à cette époque de l'année.

35 véritables costumes "Knit-to-Fit" compris dans ce groupe.

6.95

BELGIUM GLOVE & HOSIERY COMPANY LIMITED

477 STE-CATHERINE OUEST
Vis-à-vis du théâtre Princess

1005 STE-CATHERINE OUEST
Près de la rue Peel

730 STE-CATHERINE OUEST
Près l'avenue McGill College

1239 STE-CATHERINE OUEST
Près de la rue Drummond

LA SANTÉ

Dépend de VOS DENTS!

Ne retardez plus. Venez faire examiner vos dents par nos dentistes experts. Nos méthodes sont modernes, sûres.

SANS DOULEUR

Nos prix conviennent à toutes les bourses

Dr Gaspard FAUTEUX

Le Franco-Américain

1242, rue Saint-Denis – HA. 7150-7159

Ouvert tous les jours de 9 a.m. à 9 p.m.

Pour de généreuses facilités de paiement et un service de premier ordre, venez chez
L.C. BARBEAU, LTEE.
281 Craig Ouest 281
6835 rue Saint-Hubert

Examen gratuit de votre poêle ou fournaise, par notre expert qui vous recommandera le modèle SILENT GLOW dont vous avez besoin.

AVANT D'ORDONNER VOTRE CHARBON *venez voir notre étalage de tous les modèles de* **Silent Glow** *en opération dans* NOS TROIS MAGASINS
Hartney COMPANY Limited — Les plus grands marchands de radios au Canada.
Prompte attention à toutes les demandes de renseignements
755 rue Sainte-Catherine ouest
5625 avenue du Parc — 4349 rue Wellington

Etalage complet de brûleurs à l'huile SILENT GLOW
Ed. Archambault ENR'G.
Facilités de paiement
Notre service vous donnera satisfaction parfaite
500 Ste-Catherine Est

Avant d'acheter un brûleur à l'huile SILENT GLOW
Voyez **PINET & JARRY** POUR PRIX CONDITIONS SERVICE ET GARANTIE
CAL. 2043 — 7413, rue ST-HUBERT

Achetez votre Silent-Glow chez **Dupuis Frères** Limitée — Conditions faciles de paiement.

Consultez-nous avant d'acheter votre BRULEUR "SILENT GLOW"
CLERMONT MOTOR LIMITED
5363, rue ST-DENIS
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hrs.
TEL. DOLLARD 1144

La Presse: le plus grand médium français de publicité au monde

la Meilleure QUALITE du Monde

TOUTES les Sardines "Crossed Fish" sont choisies avec le plus grand soin — la meilleure qualité du monde depuis 59 ans... Votre épicier vous le dira.

Si vous désirez des Sardines de Norvège plus petites — 34 à 36 par boite — demandez les "Crossed Fish" grandeur "BABY"

Annoncez dans la "Presse"

La bénédiction de l'église de Rougemont

(Du correspondant de la PRESSE)

Rougemont, 13. — La bénédiction de la nouvelle église Saint-Michel, par Mgr F.-Z. Decelles, a donné lieu à une belle cérémonie. La grand' messe fut chantée par le chanoine J.-B.-O. Archambault, V.F., supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe, assisté comme diacre et sous-diacre du R. P. P.-M. Germain, o.m.i., et de l'abbé Alcide Roy, du séminaire de Saint-Hyacinthe.

L'abbé A. Nadeau, curé de la paroisse, souhaita la bienvenue à Mgr F.-Z. Decelles, qui ensuite prononça le sermon.

Dans l'après-midi à la bénédiction de l'église, Mgr Decelle était assisté du chanoine J.-B.-O. Archambault et de l'abbé P.-D. Darche, curé de Saint-Césaire. Le sermon de circonstance fut prononcé par le T.R.P. Alf. Charron, provincial des Religieux de Sainte-Croix. La cérémonie se termina par le salut du Très Saint Sacrement. Officiait, Mgr L.-A. Senécal, p.d., curé de Saint-Denis, assisté, comme diacre et sous-diacre, des abbés Philippe Nadeau, vicaire à Saint-Hilaire, et Henri Martel, vicaire à Marieville.

Après le salut du Saint-Sacrement, eut lieu la bénédiction d'une croix du chemin dans la Petite Caroline, par Mgr Decelles.

S. S. Pie XI décerne une médaille d'or à Lyautey

Paris, 13.—On mande de la Cité du Vatican que S.S. le pape Pie XI vient de décerner la médaille d'or de son pontificat au maréchal Lyautey, le grand organisateur de l'exposition coloniale de Paris de 1930, et à l'amiral Lacaze, le président du comité du pavillon des missions catholiques à cette exposition, pour le succès remporté, au point de vue catholique, par ce raccourci tangible de l'oeuvre des missionnaires.

Les funérailles de Mme E. Vigeant

Lundi le 3 octobre ont eu lieu au milieu dun grand concours de parents et d'amis les funérailles de Mme Esdras Vigeant née Agnès Lamoureux. Le convoi funèbre est parti de la demeure de son époux No 6735, rue Chateaubriand.

Précédé de six porteuses dont trois Dames de Sainte-Anne et trois Dames du Tiers-Ordre pour se rendre à l'église St-Edouard. La levée du corps fut faite par M. l'abbé J. Chartier, curé. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Leclerc, assisté des abbés G. Parizeau comme diacre, et Gohier comme sous-diacre. La chorale sous la direction de M. H. Chevalier maître de chapelle exécuta la messe de Pérosi harmonisée, accompagnait à l'orgue, M. St-Amant. Les solistes étaient MM. Emile Gour, Gauthier, Lecavalier, Lanthier, Duranceau et Magnan. Les porteuses étaient Mesdames Boivin, Villeneuve, Laflamme, Genest, St-Denis et Paré.

On remarquait dans le cortège un groupe de Dames de Sainte-Anne, sous la présidence de Madame St-Amat, on remarquait aussi un groupe de Dames du Tiers-Ordre sous la direction de Madame Lauzon, présidente.

Le deuil était conduit par son époux, M. Esdras Vigeant, ses fils, MM. Ernest, Aimé, Albert, Henri, ses petits-fils, MM. Gérard, Paul Vigeant, Geo. Paré, Jean Desroches, son gendre, M. T. Paré, ses beaux-frères, MM. Octave Vigeant, P.-Z. Robitaille, Z. Robitaille, ses cousins: M. Art. Chassé.

On remarquait dans le cortège, MM. P. Forget, C. Magnan, M. Girard, J.-B. Dufresne, H. Hamel, V. Carmel, R. Coulombe, Roméo Donaldson, O. Vary, W. Laflamme, P. Chouinard, Adolphe Noulard, Alfred Marcotte, J.-B. Dupont, A. Leroux, Joseph Verdon, Art. Chassé, E. Paré, J. Paré, H. Thivierge, Octave Berthin, C. Martin, D. Desnoyers, Ls. Tougas, P. Brodeur, Aimé Torell, Lucien Vigeant, M. Fréchette, Raoul Vigeant, D. Rodrigue, J.-B. Martel, Ernest Vigeant, A. Desmoyers, F.-X. Chartier, Raoul Julien.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Elle laisse outre son époux, quatre fils, MM. Ernest, Aimé, Albert, et Henri, six filles, Mesdames E. Desroches, (Blanche), T. Paré, (Florida), Soeur Vigeant, des Dames du Sacré-Coeur, Soeur Marie de la Visitation, soeurs du Précieux-Sang de Brooklyn, N.Y., Mlles Alice et Clotilde Vigeant, et onze petits-enfants.

Travail en perspective

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 13. — On estime à plus de 2,000 le nombre de gens de la région trifluvienne qui auront, cet hiver, du travail dans les chantiers. De plus, on utilisera de 700 à 800 chevaux. La "Consolidated Paper Corporation" a accordé à Veillet & Frères, de Sainte-Thècle, un contrat pour la coupe de 80,000 cordes de bois de pulpe. M. Ernest Charest, de S.-Stanislas, a obtenu un contrat de coupe de 30,000 cordes. La "Northern Logging", de Québec, fera couper 75,000 cordes de bois, sur la rivière Vermillon. L'"International Paper" a accordé une série de petits contrats pour la coupe de 15,000 cordes de bois. Tout ce bois sera flotté sur le S.-Maurice, et transporté ainsi aux usines.

L'amicale de Varennes

L'Amicale des anciens élèves du collège S.-Paul de Varennes se réunissait, jeudi dernier, pour féliciter le Frère Amos de sa nomination comme directeur du collège. Le Frère Amos reçut lui-même les anciens, leur fit visiter le collège et tous notèrent les améliorations faites en ces derniers temps.

Il fut discuté des questions concernant les moyens à prendre pour mener à bien l'Association des anciens, et le projet d'un prochain souper fut élaboré, la date sera annoncée plus tard.

Deux morts subites

(Du correspondant de la PRESSE)

Iberville, 13. — M. Eugène Robert, célibataire âgé de 53 ans, a été trouvé mort dans une salle de bain à Iberville. Le corps a été transporté à la morgue, à S.-Jean, où le coroner, le Dr Oscar Laberge, a tenu son enquête. Un verdict de mort d'une syncope a été rendu.

Dans le cas de Mlle Milinia Desnoyers, célibataire, morte subitement à Lacadie, le coroner a permi l'inhumation du cadavre sans convoquer un jury.

Echos de Sorel

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel. — Une grande assemblée de la succursale de Sorel de la Légion Canadienne, B.E.S.L., a été tenue samedi dernier dans la salle du Casino des Zouaves. Plusieurs questions ont été discutées.

Après l'assemblée, il y eut réception dans les salons du Club Nautique où un programme musical fut exécuté. Le lieutenant-colonel Michel G. LaRochelle, avocat, fut le conférencier. Il avait pris pour sujet "Le 85e Bataillon". M. Charles-Edouard Blondin remercia le conférencier et M. C.-J. Charpentier, M.D., adressa aussi quelques mots.

En plus des personnes ci-haut mentionnées, on remarquait MM. Georges Guévremont, J.-E. Leith, Alexis Villillard, Gustave Raiche, Willie Lemoine, Hervé Larivière, James McEwen, Lorenzo Gervais, Pierreville, Georges Bibeau, Pierreville, Moïse Martin, Auguste Dubois, William Martin, Donat Lussier, Joseph Cartier, Télesphore Bouchard, Emile Duhamel, Aimé Godin, Armand Bousquet, Léon Couture, Lucien Courchesne, François Légaré, Arthur Dufault, etc.

—Dimanche dernier, à 2 heures de l'après-midi, eut lieu dans les salles du Conseil des Chevaliers de Colomb de cette ville, la cérémonie d'installation des nouveaux officiers de l'assemblée locale du Quatrième Degré, sous la présidence de M. L.-Emile Grothé, maître du district No 1, de Québec. Une délégation d'une quarantaine de membres de l'Assemblée Générale Delard, de Montréal, y assistait. Le maître de cérémonies pour cette circonstance était M. Edouard Gernaey.

Les nouveaux officiers dont l'installation fut faite sont: MM. H.-P. Cartier, fidèle-navigateur; Georges-Etienne Pontbriand, fidèle-capitaine; J.-Edouard Champoux, fidèle-amiral; Napoléon Mandeville, fidèle-pilote; L.-P. St-Arnault, fidèle sentinelle-intérieure; J.-Emile Pelletier, fidèle sentinelle-extérieure.

La cérémonie fut suivie d'une réunion intime dans les salles du Club Nautique, où un goûter fut servi. Il y eut discours par MM. H.-P. Cartier, L.-Emile Grothé, Mgr. P.-S. Desranleau, P.A., V.G., curé de Saint-Pierre de Sorel, invité d'honneur; l'abbé B. Poirier, MM. Pierre Gravel, Pattick Kane, J.-A. Bonnier, Alexandre Cinq-Mars, Patrick Hefferman et J.-A. Allard.

Gencives molles? Les dentistes recommandent le massage IPANA

Ses gencives sont molles Sa brosse à dents rougit

Le massage avec Ipana voilà ce que recommanda son dentiste

Dents blanches maintenant Gencives fermes et saines

"Votre Brosse à Dents Rougit-elle?"

Enrayez cela tout de suite!

La gingivite, la maladie de Vincent ou même la pyorrhée suivront peut-être.

SI votre brosse à dents "rougit", c'est que vos gencives sont faibles et flasques. Et à moins que vous ne remédiez à cela bientôt, vous risquez de contracter des maux sérieux tels que la gingivite, la maladie de Vincent ou la pyorrhée, vous risquez même de perdre vos dents qui semblent actuellement fortes et saines.

Les aliments mous sont la cause du "rouge" sur la brosse à dents parce qu'ils privent vos gencives de l'exercice, du stimulant nécessaires. Mais vous pouvez éviter ce "rouge" sur la brosse à dents en nettoyant tout d'abord vos dents régulièrement avec Ipana et en les massant ensuite avec cette même bonne pâte dentifrice. Il n'y a pas lieu de se rincer, car le ziratol — l'agent tonique d'Ipana — agit avec plus d'efficacité quand on le laisse dans la bouche.

Avant d'avoir employé le premier tube d'Ipana, vous noterez que vos gencives sont plus fermes, vos dents plus blanches et plus belles. Continuez à faire usage d'Ipana conjointement avec le massage et vous vous éviterez la menace de la brosse à dents qui rougit.

FABRICATION CANADIENNE

PÂTE DENTIFRICE IPANA

UN BON DENTIFRICE, COMME UN BON DENTISTE, N'EST JAMAIS UN LUXE IP 1

UN REGAL CHAUD pour quelques sous

DU lait chaud versé sur deux croustillants biscuits de Shredded Wheat. Voilà un régal délicieux pour les jours froids! Et un régal qui aide votre pays, aussi, car le Shredded Wheat est fait au Canada, par des Canadiens, et de blé canadien.

Ce produit 100% canadien est un aliment de 100% de blé entier. Il contient tous les éléments reconstituants et d'énergie du blé entier. Tout le son. Toute la saveur délicieuse, semblable à la noix, que les enfants et les adultes aiment tant!

Et ce qui est mieux, il ne vous coûte pas cher de vous régaler de Shredded Wheat. Il y a douze biscuits *grosseur régulière* dans chaque paquet . . . une économique nourriture d'énergie pour toute la famille, durant toute l'année.

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.
Niagara Falls, Canada

LES ENFANTS PROFITENT AVEC LE GRUAU DE SHREDDED WHEAT

Et il est facile à faire. Faites cuire six Biscuits de Shredded Wheat dans trois tasses d'eau bouillante—et assaisonnez à votre goût!

SHREDDED WHEAT

FAIT AU CANADA · DE BLE CANADIEN · PAR DES CANADIENS

A&P FONDEE EN 1859 "DU REGNE L'ECONOMIE"

VALEURS!

PAIN Ann Page Gros pain de 24 onces, enveloppé 6c

CAFÉ 8 O'clock Le café qui se vend le plus au monde — il doit être bon. lb 32c

GATEAU A & P A LA LIVRE Aux cerises aux raisins aux fruits pâle et foncé ch. 19c

BEURRE Silverbrook lb 23c

SUCRE Granulé 10 lbs 45c

FARINE FIVE ROSES sac 7 lbs 21c

FARINE ROBIN HOOD sac 7 lbs 17c

Graisse Composée Pain 1 lb 10c

Noix de Coco Snowdrift lb 19c

Thé INDIA MELANGE NECTAR Enveloppé dans papier d'étain lb 39c

Savon P. & G. 10 morceaux 29c

Crevettes choisies Boite No 1 15c

Fruits Aylmer pour salades. 2 boites No 1 25c

Fèves Catelli Les plus grosses boites 3 pour 25c

À nos marchés à viande seulement

LONGE de porc frais, bien préparé — entière ou moitié lb 13c

JAMBON DANS LA FESSE fumé — préparé au sucre. Entier ou moitié lb 12c

AGNEAU DU PRINTEMPS FRAIS TUÉ

Gigot lb 17c Longe lb 12c Devant lb 6c

Rôti de boeuf dans le haut-côté, lb 7c

Côtes de boeuf choisies, désossées et roulées lb 19c

Rôti de boeuf dans la croupe lb 15c

Truite de lac fraîche lb 15c

SAUCISSE Swift's Brookfield lb 19c

Filet frais 2 lbs 25c

Abricots, à la pesée	lb 19c	Blé d'Inde doré Bantam,	Boite No 2 10c
Pêches, à la pesée	lb 19c	Paillettes de savon Princess,	paq. 15c
Macaroni, à la pesée	lb 5c	Mélasse Extra fancy de Barbade	Pte 15c
Fèves blanches,	3 lbs 10c	Cerises glacées	lb 35c
Cubes Beefex	Boite de 4 12c	Miel Beekist	Pot 8 onces 13c
Cocktail VICTORY au jus de tomates	16 onces 15c	Poudre à pâte Magic,	16 onces 34c
Gum Drops	lb 10c	Lessive Gillett	Boite 12c

BANANES	Douz. 10c	CHOU-FLEUR	Ch. 10c
POMMES McIntosh triées à la main	4 lbs 19c	RAISIN CONCORD, panier 6 pts	25c
POMMES GREENING pour cuire	4 lbs 17c	BETTERAVES, carottes,	3 paq. 10c

CES PRIX SONT POUR L'ILE DE MONTREAL, LONGUEUIL ET ST-LAMBERT

MAGASINS D'ALIMENTS A&P

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA CO. LIMITED OF CANADA

(Fondée en 1859)
W. Scott & Sons
PEINTURES DE DISTINCTION
EAUX-FORTES, MEZZO-TINTOS,
— BEL ENCADREMENT —
1490, RUE DRUMMOND — Tél. HArbour 8525

24e Exposition annuelle
PEINTURES de CHOIX
provenant directement des
THE COOLING GALLERIES
Rue Bond, Londres, Angleterre, comprenant
Une collection unique par le Baron Rosenkrantz.
JOHNSON ART GALLERIES
Limited
MA 9944 1340, rue Sainte-Catherine Ouest.

Actuellement ouverte
EXHIBITION D'AUTOMNE
de peintures
Maîtres anciens et modernes
GALERIE DES BEAUX-ARTS
Cinquième étage.
T. EATON Co DE MONTREAL

"Qualité, notre mot d'ordre"
Quantités de jeunes homards
Une véritable GROSSE consignation vient d'arriver et attend vos commandes. Téléphonez, car la demande sera sûrement considérable. Prix raisonnables
PERCHE FRAICHE ECAILLEE
FILETS DE HADOCK
HADOCK FRAIS
FLETAN FRAIS
EPERLANS FRAIS
MORUE FRAICHE, pour bouillir.
SAUMON FRAIS
DORE FRAIS
POISSON BLANC FRAIS
MAQUEREAU FRAIS
HUITRES FRAICHES A LA MESURE
628 Rue Dorchester O. près Université
GATEHOUSE
PLateau 8121

Fournisseurs attitrés
Comparez les valeurs et vous apprécierez celles-ci
SPÉCIAUX dans la FOURRURE chez Holt, Renfrew
Chaque manteau de fourrure a été fait dans nos propres ateliers, avec des peaux choisies de très belle qualité.
PONEY NOIR. A partir de . . $ 85
TAUPE. A partir de . . $ 87.50
RAT MUSQUE DEUX TONS. A partir de . . $125
KING BROADTAIL avec LOUP. A partir de . . $155
HUDSON SEAL uni. A partir de . . $155
HUDSON SEAL avec COLLINSKY A partir de . . $195
RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE MODE DE PAIEMENTS DIFFERES
EMMAGASINAGE ET ASSURANCE GRATIS pour un an avec chaque manteau de fourrure acheté chez Holt, Renfrew.
Holt, Renfrew & Co. Limited
Etablis en 1837.
Stationnement gratuit au Garage Royal, angle avenue McGill College et rue Cathcart. Billet à la porte

Annoncez dans la "Presse"

DEUX TABLEAUX DU GRAND GENRE

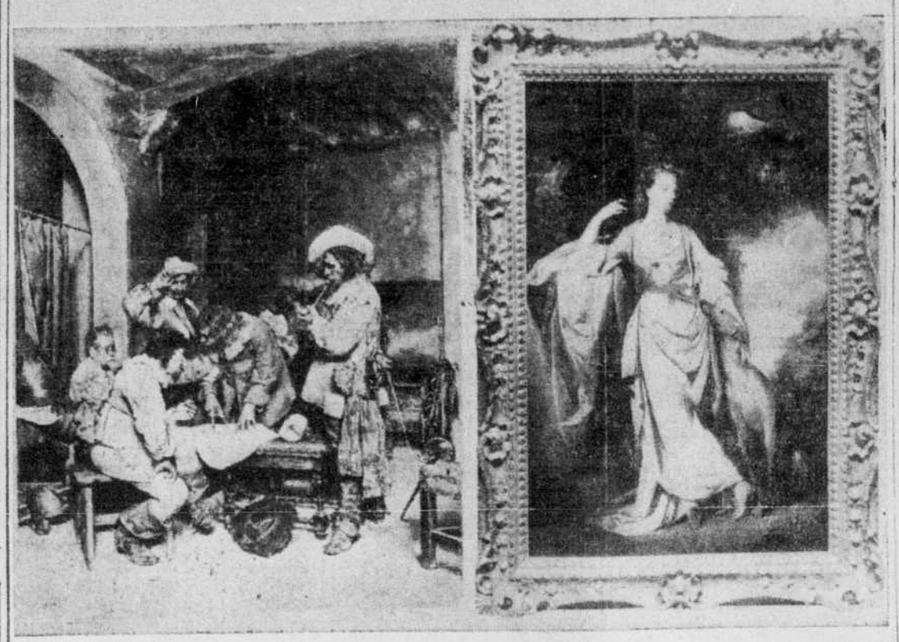

A gauche: "Le plan de campagne", de José Villegas, composition qui allie avec bonheur à la précision minutieuse du dessin une douceur de coloris qui prête de l'abandon à la scène.
A droite: le portrait de lady Hamilton, par Francis Cotes, de la Royal Academy (1770), tableau magnifique exposé pour la première fois au public et qui vient tout droit de la collection privée de lord Aberdare. On en vante la solidité du dessin, la fraîcheur de coloris bien conservé, le traitement soigné des étoffes.
Les deux tableaux font partie de l'exposition annuelle des galeries Johnson, ce mois-ci.

Une belle exposition d'oeuvres choisies

Les galeries Johnson ont réuni une précieuse collection de tableaux, où les oeuvres conventionnelles figurent à côté du genre dégagé de l'école moderne.

SIGNATURES CONNUES

LES JOHNSON ART GALLERIES, LIMITED, 1340 ouest, rue Sainte-Catherine, exposent au deuxième étage cinquante peintures que M. W.-A. Lawrence est allé chercher aux galeries Cooling and Sons à Londres en vue de la 24e exposition annuelle de la firme anglaise à Montréal. Les oeuvres sont très variées mais toutes choisies avec un soin minutieux, et elles constituent, au dire des connaisseurs, la plus riche des expositions tenues par Cooling dans notre ville.

Mysticisme de la couleur

Les vingt peintures du baron Arlid Rosenkrantz, étayées avec goût dans le petit salon qui se détache du premier palier des escaliers, attireront, plus que toute autre chose sans doute, la curiosité admirative des Canadiens-français en général, parce que la mentalité latine s'accommode fort bien du mysticisme étrange que le grand peintre obtient, non seulement par le choix du sujet,—biblique ou religieux,—mais surtout par un procédé de synthèse dans l'ensemble et par une rare harmonisation du coloris. Cette exposition particulière en marge de l'autre mérite une analyse un tantinet plus détaillée, que nous ferons à la première occasion.

Deux précieux portraits

Dominant toute la riche galerie, il y a deux portraits qui datent de 1770 et arrivent tout droit de la collection privée de lord Aberdare. Deux Francis Cotes, R.A., l'un représentant la duchesse d'Hamilton, amie célèbre de Nelson, posant à la Diane, en robe rose et mante bleue, flanquée d'un superbe lévrier; l'autre évoque lady Mary Hay, de jaune pâle habillée. L'un et l'autre révèlent les plus solides qualités du genre: un dessin ferme, du caractère, un traitement soigné des draperies.

Frank Brangwyn, R.A.

Grâce à de précieuses amitiés, on a le très rare bonheur de posséder un petit tableau de Frank Brangwyn, de la Royal Academy, qui date d'à peine un mois. Cela s'appelle 'Venise'. On sait que le grand peintre anglais est sûrement l'un des plus célèbres parmi les quelques-uns qui représentent le mieux l'art moderne aujourd'hui. Sa manière large et hardie tranche tellement sur le genre de jadis qu'il a soulevé toute une discussion récemment, à Londres, après qu'il eut peint des panneaux d'enverg ure destinés, je crois, aux édifices parlementaires.

Il est infiniment curieux, par ailleurs, de rapprocher du Brangwyn dernière manière, — esquisses touffues, pleines de mouvement et de lumière — deux autres tableaux signés du même nom et qui laissent voir l'évolution qui a mené le peintre du dessin précis et détaillé, fort habile ("The End of a Long Voyage", marine) jusqu'à la synthèse se rapide, en passant par les annotations fugitives du pastel ("The Procession").

L'élément français

L'élément français figure largement dans l'exposition. Comme question de fait, dans les milieux cotés montréalais on continue à s'intéresser davantage à certains représentants de l'école française et de l'école hollandaise mis à la mode par les expositions.

"La fenaison" de L. Lhermitte, reconstitue en un pastel fait à la craie une scène de travail aux champs pleine de souffle. "Le coucher de soleil", d'Henri Harpignies, est empreint de noblesse. "Sur la Loire", d'Eugène Boudin, nous révèle comme paysagiste solide le peintre habituel des scènes maritimes. Et, recherché entre tous, Fantin Latour, qui a tant er de fleurs précieuses, présente cette fois des asters dont on ne cesse d'admirer le rare fini.

On s'étonne de l'extrême précision avec laquelle A. A. Lesrel a détaillé les étoffes, les dentelles et toutes les nuances de métal dans la toile "Le connaisseur", où trois personnages de la grande époque discutent la valeur d'un tableautin. On ne procède plus aujourd'hui avec autant de délicatesse de métier.

Le genre conventionnel

On s'arrête devant de beaux spécimens de ce qu'il est convenu d'appeler le genre conventionnel, par opposition aux libertés modernes.

José Villegas allie à la minutieuse précision du dessin une douceur de coloris qui met une vie calme dans la composition intitulée "The Plan of Campaign", reproduite ci-dessus. De Willem Maris, dont la vogue a un peu baissé depuis vingt ans mais qui est l'un des peintres les mieux connus à Montréal, une pastorale intitulée "Brebis au pâturage en Hollande", esquisse en tons pâles. Trois tableaux de William Shayer, senior, peintre de la fin du 18e siècle, qui fait fureur actuellement en Angleterre et aussi aux Etats-Unis, parce que l'allure légèrement vieillotte et précieuse de sa peinture cadre à merveille avec les reconstitutions de l'époque georgienne ou vieille Angleterre. "A Sussex Cornfield", "The Encampment" et surtout "A Gipsy Encampment", sont de fins spécimens de son meilleur genre. Il y a également quelques tableaux de George Morland; les bonnes compositions honnêtes et sentimentales de jadis. Et l'on croit ouïr murmurer l'eau à contempler l'extraordinaire fluidité de couleur que José Weiss a su mettre dans le coin de paysage du Sussex inondé par la crue d'automne.

L'allemand O. Piltz a buriné dans une toile magnifique de psychologie fouillée un auditoire masculin d'antan attentif au sermon du matin de Pâques.

Touches d'exotisme

Il convient de souligner au moins, au passage, faute de plus d'espace, des oeuvres qui, généralement plus jeunes, s'inspirent davantage du rythme et du coloris modernes et s'adressent plus vivement à l'imagination. C'est le cas, par exemple, de "Off to the Rio Grande", de A.-D. McCormick, R.I., qui montre de joyeux galériens à l'oeuvre la chanson aux lèvres; de "Punch and Judy", de Tom Mostyn, R.I., qui n'est rien d'autre qu'un motif décoratif haut en couleurs illuminatrices; de "Finishing Touch", où le russe A. Harlamoff, peintre de l'ancienne cour du Czar, a fixé en une toile délicieuse de coloris la gaminerie candide d'une fillette. P. Joanowitch, peintre serbe, fait preuve d'observation hardie et solide dans un petit portrait de sentinelle sur le qui-vive.

Du soleil dans la vie

Figurez-vous ce qu'une visite rapide dans le calme du salon, où seules les toiles vivent et rayonnent de grâces diverses et chatoyantes, remet de soleil dans l'âme de quiconque est le moindrement sensible au Beau, au Beau qui relie le passé au présent et la terre à l'impondérable divin.

REYNALD.

Ces Décorations plus nombreuses

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13.—Le comité de l'ordre du mérite scolaire du département de l'Instruction Publique, dont l'hon. M. Cyrille Delâge est le président, a décidé d'augmenter le nombre des décorés. C'est pourquoi l'hon. M. Delâge a adressé aux inspecteurs une lettre dans laquelle il leur demande de lui faire connaître les instituteurs et les institutrices susceptibles d'être décorés. Dans le courant de la présente année scolaire l'on fera remise de ces décorations.

Bénédiction d'une école par Mgr Ryan à Bryson

(Du correspondant de la PRESSE)

Bryson, 13—Une belle manifestation a eu lieu en notre paroisse, à l'occasion de la bénédiction de notre nouvelle école, par Mgr Ryan, de Pembroke, qui célébra aussi une messe pontificale. La bénédiction de l'école eut lieu après le salut du Saint-Sacrement. Dans l'assistance, on remarquait le curé Martel, le vicaire L. Enright, les abbés Côté, de Portage-du-Fort, Rice, d'Osceola, Sullivan, de Maryland, McDonald, de Guyon, l'hon. Georges Bryson, de Fort-Coulange, le député et Mme W. McDonald, de Chapeau, les membres de la commission scolaire, M. A. Migneault, président, Mlle P.-A. Grier, secrétaire, M. Coyne, MM. E. Gervais, Thaddée Merleau, J. White, Daniel Dufault, et MM. Constant Poisson et Mark Gardiner, ces deux derniers du comité de construction, etc.

Mlles Louise Olivier et Aline Girard ont la direction de cette nouvelle école.

La question du chômage

Le Comité exécutif projette de tenir une session spéciale la semaine prochaine, probablement le soir, pour examiner le problème du chômage en vue d'adopter toute mesure pouvant améliorer la méthode actuelle de distribution des secours directs et des emplois aux chômeurs.

Réduction de salaires à la Société des nations

Genève, 13.—Une réduction de 20 pour cent dans les salaires et les frais d'entretiens des hauts officiers de la Société des Nations a été approuvée aujourd'hui par le sous-comité du comité budgétaire, formé spécialement pour l'étude des salaires. Les réductions s'appliquent sur les traitements des anciens officiers comme les nouveaux.

E. Lalonde en prison

S'étant avoué coupable d'avoir négligé d'arrêter son automobile après un accident qui coûta la vie à Mme Joseph Ethier, 2538 rue Orléans, Eugène Lalonde, 4421 rue Saint-Denis, a été condamné à un mois de prison, hier, par le juge Victor Cusson. Lalonde devra aussi subir son procès sous une accusation d'homicide relativement à ce même accident, au prochain terme de la Cour du Banc du Roi.

Moscou, 13.—Une nouvelle ligne aérienne doit être bientôt inaugurée. Elle réunira Moscou à Vladivostock.

CRISE INDOCHINOISE

Hanoï, 13.—Le caractère dominant de la crise qui a affecté en 1931 le commerce extérieur indochinois est l'effondrement des cours du riz.

BIFURCATION AERIENNE

Saïgon, 13.—Bangkok sera le point de bifurcation de la ligne aérienne venant d'Europe avec double tronçon vers Saïgon et Hanoï.

ELECTIONS ANGLAISES

Londres, 13. — D'après le Livre blanc, le coût des élections en 1932 s'est élevé à 654,105 livres sterling, au lieu de 1,213,057.

Les années de 1 à 6 sont les plus dangereuses et nécessitent une attention spéciale

ALORS que vous croyez que votre bébé a traversé sûrement l'époque de la première enfance, il entre dans une période *exceptionnellement dangereuse*. De 1 à 6 ans, les dangers qui menacent l'enfance sont deux fois plus grands que durant les années ultérieures. Les rapports officiels en font foi.

Protégez donc votre enfant sous tout rapport. Faites-lui prendre l'aliment spécial que les médecins recommandent depuis 36 ans — Cream of Wheat, la céréale qui fait engraisser selon la méthode de la *nature*.

De forme simple, entièrement exempt des parties grossières du blé, Cream of Wheat se digère très facilement. Il confère *rapidement* une abondance d'énergie, un point très important puisque la réserve d'énergie des enfants n'est que la moitié de celle des adultes.

Cream of Wheat est préparé avec le plus grand soin afin d'éliminer toute possibilité de *contamination* à laquelle sont sujettes les céréales qu'on vend à la pesée. Il est fait du meilleur blé canadien purifié et *stérilisé*. La céréale est triplement scellée dans un paquet résistant qui la conserve pure. Ces précautions sont d'une importance primordiale pour vous. Spécifiez donc *toujours* Cream of Wheat. Se vend exclusivement dans la boîte portant l'effigie d'un cuisinier nègre.

Une céréale peu coûteuse pour toute la famille: quarante bonnes portions à un peu plus d'un demi-cent chacune.

Ne se vend pas en sacs—mais seulement dans cette boîte

FAIT AU CANADA DE BLE CANADIEN

"Demandes-en encore"!

SIROP de MAÏS
EDWARDSBURG
"CROWN BRAND"
FABRIQUÉ PAR: The CANADA STARCH CO. Limited

NOUVELLES OUVRIÈRES

Installation solennelle des officiers au syndicat catholique des cordonniers.

UN PROGRAMME D'ACTION

Le syndicat catholique national des cordonniers de Montréal, a procédé à l'installation de ses officiers, hier soir, dans la grande salle de l'édifice des syndicats, avec tout l'éclat accoutumé. L'Harmonie syndicale, sous la direction de son chef, M. Arthur Pelletier, prêtait, à cette fête, son concours précieux et apprécié. La vaste salle était remplie. La séance s'ouvrit par le chant "O Canada", enlevé par l'Harmonie syndicale, et toute l'assistance, en choeur.

M. Louis Laroche, président général de la Fédération catholique des cordonniers, souhaita, en termes charmants, la plus cordiale bienvenue aux invités d'honneur et à la nombreuse assistance. Adressèrent successivement la parole, d'abord, M. Osias Filion, 1er vice-président général de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, et président du Secrétariat des syndicats catholiques de Montréal; puis M. l'abbé Conrad Prévost, qui a été nommé récemment conseiller moral du syndicat des cordonniers en remplacement de M. l'abbé L.-A. Lafortune, nommé curé; Me Antonio Garneau, conseiller légal du syndicat; MM. Arthur Pelletier, directeur de l'Harmonie syndicale; Léonce Girard, secrétaire général des syndicats catholiques de Montréal; Chs Paquette, président de la Fédération de l'imprimerie; J.-E.-A. Pin, et autres.

A tout seigneur, tout honneur ! A M. Osias Filion revenait celui d'installer les officiers, ce qu'il fit avec toute la maîtrise qu'on lui connait. A l'appel du secrétaire général de la Fédération des cordonniers, M. Armand Durant, les officiers furent installés dans l'ordre suivant: Bureau exécutif général du syndicat des cordonniers: MM. Louis Laroche, réélu président général par acclamation pour le 3e terme; Emile Sansoucy, 1er vice-président; W. Martel, 2e vice-président; Olivier Côté, réélu secrétaire archiviste pour le 4e terme; Jean Marineau, assistant secrétaire archiviste; J.-A. L'Archevêque, réélu secrétaire des finances pour le 3e terme; Lorenzo Lacroix, réélu, 2e terme; Lionel Lemieux, commissaire-ordonnateur, 2e terme; Léandre Dusseault, sergent d'armes; MM. Louis Moreau et R. Boucher, auditeurs.

Section no 1 des monteurs: MM. Emile Sansoucy, président; Louis Croteau, 1e vice-président; A. Beaudry, 2e vice-président; Arthur Dufresne, secrétaire archiviste et trésorier; Philias Dufresne, sentinelle.

Section no 2 des machinistes: MM. Ernest Dumaine, président; Yves Généreux, 1e vice-président; L. Léonard, 2e vice-président; Lorenzo Lacroix, secrétaire-archiviste; Georges Beaucaire, assistant secrétaire-archiviste; A.-E. Degré, secrétaire-trésorier; Arthur David, sentinelle.

Section no 3 des ouvriers du cuir à semelle: MM. W. Martel, président; Léandre Dusseault, 1e vice-président; Sylva Boivin, 2e vice-président; Jean Marineau, secrétaire-archiviste; R. Boivin, assistant secrétaire archiviste; Olivier Côté, secrétaire financier; R. Tremblay, sentinelle.

Section no 4 des "treesers": MM. H. Archambault, président; D. Racette, 1e vice-président; W. Therrien, 2e vice-président; H. Raper, secrétaire archiviste; Napoléon Bourguignon, secrétaire-trésorier; Jos. Christie, sentinelle.

Section No 5, des tailleurs de cuir: MM. Armand Saint-Jean, président; P. Dorval, 1er vice-président; Arthur Marsan, 2e vice-président; Geo. Saint-Amand, secrétaire archiviste; P. Nadeau, assistant secrétaire archiviste; J.-A. L'Archevêque, secrétaire trésorier; Armand Lefebvre, sentinelle.

Après avoir reçu des nouveaux officiers, leur serment d'office, le président Osias Filion, pria M. l'abbé Conrad Prévost, de leur donner sa bénédiction, et après quelques mots d'encouragement, il remit le maillet, insigne de l'autorité, au président réélu, M. Louis Laroche.

M. Laroche, après ses remerciements pour l'honneur qui lui est fait, énonça un long et substantiel programme d'action pour l'année qui s'en vient, dans le syndicat catholique des cordonniers. Il dit qu'en dépit de la crise actuelle, le syndicat des cordonniers n'a rien perdu de son effectif. Il annonça aussi qu'une campagne de propagande active va être entreprise pour le recrutement de nouveaux membres, et la réorganisation d'un local féminin de la chaussure.

M. l'abbé Jean Bertrand, aumônier général, termina la série des discours, par un rapide exposé des activités des syndicats catholiques de Montréal. Au cours de ses remarques, M. l'abbé Bertrand félicita le syndicat catholique des typographes, pour son attitude au sujet de la grève actuelle des typographes de l'union internationale. "Au lieu d'accepter l'offre de remplacer les grévistes, dit-il, le syndicat catholique des typographes a décidé, par résolution, de chasser de ses rangs, ceux de ses membres qui iraient prendre la place des membres en grève de l'union soeur. Et voilà, termina M. l'abbé Bertrand, notre réponse aux critiques de ceux qui nous accusent d'être des briseurs de grève".

D'une voix unanime, l'assemblée adopta une résolution exprimant les remerciements et les félicitations du syndicat à M. l'abbé L.-A. Lafortune, nommé curé.

La soirée se termina par un joyeux concert-boucane, avec distribution abondante de tabac, cigares et rafraîchissements.

Association progressive

Ce soir, en la salle de l'association ouvrière du Nord, section S.-Denis, au No 4677 Saint-Denis, près de la rue des Carrières, grande assemblée de l'association ouvrière, sociale et progressive de la province de Québec, à l'occasion de la reprise de ses activités. Plusieurs orateurs de marque adresseront la parole. Tous les membres et leurs amis, et tout le public y sont invités. Par ordre.

UNIONS INTERNATIONALES

Assemblées pour ce soir, 2e jeudi du mois:
—Comité exécutif du Conseil des métiers et du travail de Montréal, au No 7 Craig est.
—Conseil des métiers de la construction, au Monument National.

SYNDICATS CATHOLIQUES

Assemblées demain soir, à l'édifice des syndicats, 123 Dementigny est:
—Conseil catholique des métiers de l'imprimerie.
—Conseil central des syndicats catholiques.

Mort subite

Alors qu'il retournait à sa demeure, vers 6 heures, hier soir, M. Joseph Hétu, domicilié 5890, rue de Saint-Vallier, est mort subitement en face du no 191, rue Bellechasse. Le sergent Riel, du poste no 21, fit enquête sur les lieux. Le coroner Lorenzo Prince, à l'enquête tenue ce matin, a rendu un verdict de mort naturelle.

Tombola à Saint-Pierre

La tombola organisée au bénéfice de la paroisse Saint-Pierre bat son plein dans la salle paroissiale, angle des rues Visitations et Dorchester. Il y a plusieurs prix de présence à gagner, dont ½ tonne de charbon, une pièce en or de $5, une montre, etc. Ce soir, l'échevin Tancrède Fortin présidera et un programme spécial a été préparé. L'entrée est libre.

BELLE COTE, CAP BRETON

—M. Placide-P. Leblanc est retourné à Inverness.
—Miles Lucie-L. Leblanc et Marie-Louise Chiasson, sont retournées aux Etats-Unis.
—Le R. P. Paré, de Québec, était ici, récemment.

Un rang que la France reprend sur le Canada

En 1930 seulement elle n'a pas suivi les Etats-Unis dans l'industrie automobile.

Le Canada troisième

Quoique l'industrie française de l'automobile ait diminué, elle a reconquis le second rang dans le monde, sur le Canada qui occupait cette place en 1930. Ainsi c'est seulement pendant un an que la France ne s'est pas classée immédiatement après les Etats-Unis dans cette branche essentielle de la grande industrie moderne. Voilà ce que nous fait observer M. Léon Marchal, consul général intérimaire de France, d'après les dernières statistiques. Voici en 1,000 unités la production, l'exportation et, entre parenthèses, les chiffres de 1930: Etats-Unis, 2,389 (3,335); 128 (237); 5,4% (7,1%); Canada, 82 (154); 13 (44); 16,7% (28,9%); France, 196 (230); 28 (33); 14,6% (14,4%); Allemagne, 65 (70); 11 (5); 17,2% (8,1%); Royaume-Uni, 223 (234); 24 (29); 10,9% (12,7%); Italie, 31 (42); 11 (20); 37,9% (48,6%).

A côté de ces variations d'une année à l'autre, il est intéressant de remarquer que la position des acheteurs a également varié. Le Canada, premier importateur en 1930, est tombé au troisième rang, alors que la Suède a pris le premier et la Suisse, le second.

M. Marchal ajoute que la France se classe, cette année également, au second rang au point de vue de la circulation automobile, devançant la Grande-Bretagne. Le nombre des automobiles circulant en France a progressé de 235,943 en 1920 à 1,520,501 en 1930 et 1,689,405 en 1931; il s'est accru, l'an dernier, de 168,904 unités malgré la crise. Peut-être ne s'étonnera-t-on pas si l'on veut bien considérer d'une part que la France a été dès longtemps précurseur en matière automobile, et, d'autre part, que son réseau routier est l'un des plus remarquables qu'on puisse imaginer.

Mme C. Lépine, décédée

Nous apprenons le décès de Mme Cyprien Lépine, née Deslongchamps (Esther), survenu hier, chez elle, 4861 rue Garnier, à l'âge de 74 ans.

La défunte laisse cinq fils, MM. Cyprien, Arthur, Albert, Edouard et Aimé Lépine; quatre filles, Mme Marot (Maria), Mme Boivin (Rosianne), Mlles Cécile et Anna Lépine; un frère, M. Francis Deslongchamps, et une soeur, Mme Desjardins (Rosianne). Les funérailles auront lieu samedi matin.

Éprouvés de Toute Façon . . . .

LES MEILLEURS BISCUITS AU SODA DU CANADA

TELEPHONEZ NOUS FAISONS LA LIVRAISON

STOP & SHOP

TELEPHONEZ NOUS FAISONS LA LIVRAISON

Pour des Aliments plus Frais

VALEURS SURPRENANTES

MARMELADE d'Orange, Old City Pot de 40 onces 23c

Quand le repas est servi c'est la saveur qui compte.

LE BEURRE SILVERLEAF est le meilleur beurre que vous puissiez acheter. Nous ne vendons qu'une seule qualité.

lb 23c

PRUNEAUX Santa Clara 50/60's 3 lbs 25c
LAIT CARNATION Grosse boite 10c
NOIX de COCO filamenté Baker lb 19c
SODA A PATE Cow Brand ½'s 5c
TOMATES AYLMER choisies 3 Boites No 2 23c

POULET HORMEL désossé boite 25c
AMANDES ECALEES lb 39c
POUDRE à PATE Cook's Friend 1's 25c
CHOCOLAT Fry non sucré (pour la cuisine) ½'s 19c
MELASSE choisie de la Barbade en fût la pinte 19c

PAPIER DE TOILETTE VERYTHING D'EDDY 10 rouleaux pour 25c

SAVON SUNLIGHT 10 morceaux pour 45c

CERTO Sur-Jel 29c
CERISES ROUGES SAXONIA bouteilles 3 onces 10c
CORINTHES MISTLETOE 11 onces 13c
DATTES OMAR, paquet de 2 lbs 17c
RAISINS CANOE BRAND 15 onces 16c

POUDRES à gelée Mc Laren 4 paq. 25c
ESSENCES pures de vanille d'amande ou de citron. Bout. 15c
POIVRE BLANC Condor. Boite 2 onces 9c
SEL, Sac 2½ lbs 5c
RAISINS Australien sans pépin 2 lbs 25c

SAUMON CLOVER LEAF Sockeye rouge Bte ½'s 2 pour 29c

"Les Prix de la Viande sont Basés sur la Qualité"

Les prix de la viande ne signifient rien si l'on n'a pas considéré la variété et la qualité. La qualité est la première considération à nos marchés.

Rôti de Porc Frais Tendre

Épaule préparée genre picnic lb 9c
Boston Butts bien préparés lb 13c

POULETS FRAIS Swift's Premium lb 25c

Agneau frais du Printemps
Gigot lb 17c Devant lb 7c
Chop dans le côté lb 19c
Chop dans le filet lb 25c

Bouvillon Marqué
Surlonge Rôti désossé lb 23c
Poitrine ou jarret lb 7c
Haut-côté Rôti dans l'omoplate lb 9c

BACON Pea Mealed Genre Windsor au morceau la lb 19c

Suggestions en fait de Poissons Frais

HADDOCK frais FILETS lb 15c

Haddock entier, lb 7c
Morue tranchée, lb 15c
Flétan, lb 25c
Finnan Haddies lb 15c
Filets fumés, 2 lbs 25c
Kipper Ecossais pr. 15c

TELEPHONEZ, NOS MARCHES font la LIVRAISON

CUISSOTS de PORC lb 13c
Frais, jeunes et tendres—Entier ou moitié

OEUFS pour toutes fins

Frais Extras Douz. 45c
Frais premiers douz. 35c
Frais seconds douz. 23c
Entrepôt Extras Douz. 33c

FARINE de MAIS QUAKER paq. 22 oz. 10c
HOMARD MARQUE BEAVER ¼'s 15c
SPAGHETTI cuit Heinz 3 boites médium 37c
SARDINES BRUNSWICK bte 5c
MARINADES Heinz, toutes sortes, pot romain 25c

ALLUMETTES Blue Ribbon 3 btes 23c
CHIPSO Gros paquet 19c
SAVON CALAY 3 morc. 23c
SAVON GOLD 10 morc. 35c
CIRE à PARQUETS Stop & Shop, bte 1 lb 29c

PAIN COUNTRY CLUB 24 on. 6c
Vous économisez 4c sur chaque pain

THÉ COUNTRY CLUB Toujours uniforme lb 39c

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

CITRONS de Messine gros et choisis Frais arrivés Douz 39c

CHAMPIGNONS Slacks No 1 ½ lb 17c
NAVETS Choisis et classés 6 lbs 9c
TOMATES mûres et fermes 2 lbs 15c

COEURS DE CELERI 3 par paq. Le paquet 9c
OIGNONS rouges No 1 5 lbs 13c
PATATES sucrées 3 lbs 10c

POMMES Canadiennes Venant des meilleurs vergers du Canada Panier 6 pintes 15c

Un Champion d'Europe arrive au CANADA

Beefex

Concentré de boeuf (en cubes)

—ce champion de la bonne santé d'Europe—s'en vient au Canada. Et il y vient pour y entreprendre le même excellent travail qui l'a rendu si célèbre outre-Atlantique. Le concentré de bœuf (en cubes) **Beefex** est fabriqué exclusivement de boeuf de choix, le meilleur que le monde produise. Dès en le goûtant la première fois vous apprécierez son arome appétissant, sa saveur plus douce, plus riche, la véritable saveur du bœuf.

Le concentré de bœuf (en cubes) **Beefex**, à cause de son extrême concentration, permet, avec un seul cube, de préparer une pleine tasse d'un breuvage délicieux et nourrissant ou de donner aux soupes, sauces et ragoûts un goût et un arome des plus agréables.

Procurez-vous aujourd'hui quelques cubes de concentré de bœuf (en-cubes) **Beefex**, le champion de la bonne santé pour les adultes et les enfants et le grand ami de la ménagère.

Inscrivez dès maintenant le concentré de bœuf (en cubes) **Beefex** à votre liste d'achats — toute la famille s'en réjouira.

BEEFEX LIMITED
MONTREAL

En boites de 4 et de 10 cubes

Chez tous les bons épiciers

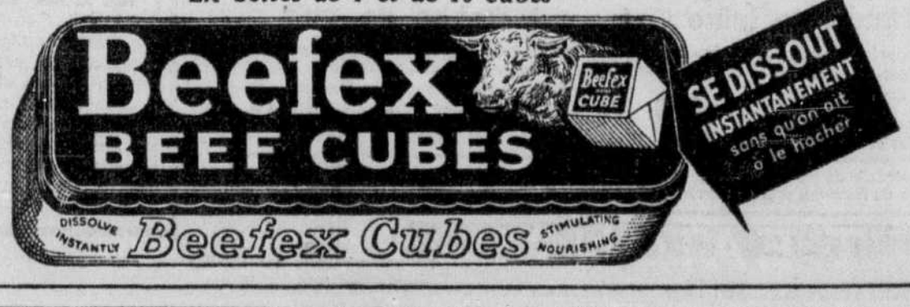

NOUVELLES DU MAGASIN EATON

JOURNEE SPECIALE
—DU DEUXIÈME ÉTAGE—

Complets d'automne

à 2 pantalons messieurs !

Journée spéciale du deuxième étage vendredi **15.00**

Il est rare que même EATON puisse offrir des complets à 2 pantalons pour 15.00. Surtout si l'on considère la qualité des tissus, des dessins et nuances. En gris oxford, gris bleu, brun, tan, etc. Tailles 34 à 44, et modèles pour réguliers, moyens, courts et forts, ou forts. Nous vous conseillons de venir dès 9 heures!

Pardessus de Gabardine et Gabricord pour hommes

Journée spéciale du deuxième étage vendredi **15.00**

Echantillons et fins de séries d'un importateur anglais. Pardessus de haute qualité, en modèles slip-on et raglan. Fauve, gris et brun. Tailles 34 à 44.

Au deuxième chez Eaton—Rue Ste-Catherine

Pardessus nouveaux

En modèles et tissus fashionables
pour jeunes gens et étudiants

Journée spéciale du deuxième étage vendredi **15.00**

Tweeds épais foncés, tissus à couvertures, hinchillas et effet polo en fauve pâle et gris. En raglan, pardessus à ceinture tout autour ou à manches coupées. Choix de gris foncé, gris bleu et brun. Doublure ¾ en simili-satin. Tailles 29 à 37 pour jeunes gens de 11 à 19 ans.

Pour jeunes gens !
Complets à 2 pantalons

Journée spéciale du deuxième étage vendredi **11.95**

Complets en serge marine de belle apparence, et au fini soigné. Modèles élégants, à devant droit ou croisé. Doublure en simili-satin ou en soie-fibre dans les manches. Tailles 31 à 37.

Au deuxième chez Eaton—Rue Victoria

Manteaux garnis de fourrure

En une vente remarquable, vendredi

Parce que ce groupe devrait se vendre rapidement, nous vous conseillons de venir de bonne heure vendredi! Imaginez! Des manteaux de la nouvelle silhouette ample du haut, richement garnis de zibeline naturelle (putois), loup, opossum américain, Seal français (lapin), castor français (lapin), rat musqué teint kolinsky et platine. Lainages crêpelés ou au fini suède, en brun, noir, vin, vert. Tailles 14 à 20, 36 à 44, et 34½ à 48½.

25.00

Au troisième chez Eaton —Rue Ste-Catherine

Conditions de Paiements Différés

GRANDE AUBAINE! CREPE DE VRAIE SOIE

à un prix qui est vraiment extraordinaire ! Vendredi, la verge

Imaginez ! Du crêpe de vraie soie en 37"/38" de largeur ! Quelle économie sur une longueur de robe ! Et voici les couleurs parmi lesquelles vous pouvez choisir: brun Manille, bleu tailleur, vin, bleu Patou, pêche, maïs, gris, beige, blanc, rouge, marine, noir, ciel, jade, bleu Concorde, coquille d'oeuf, vert pirate.

.50

Pas de commandes C.O.D.

Au deuxième chez Eaton—Rue Ste-Catherine

Feutres de fourrure

Le résultat d'un achat spécial EATON — pour un solde rapide vendredi

Des feutres de fourrure de cette qualité se vendent habituellement beaucoup plus! Voici votre chance d'acheter un canotier à calotte peu profonde, un nouveau turban, un béret drapé, un élégant chapeau à bord! En noir, marine, brun, vin. Modèles et entrées de tête pour jeunes filles et dames. En vente à 9 a.m. vendredi.

2.44

Au deuxième chez Eaton—Rue Université

Laine "Princess"

Journée spéciale du deuxième étage vendredi, la balle, d'environ 1 once **5c**

Laine moyenne de 4 brins, convenant pour chandails, écharpes, etc. En marron, écarlate, copen, Terrapin, chameau, brun, bleu Alice, cuivre, bouton d'or, blanc, rose, ciel, cardinal, vieux rose pâle ou foncé, orange, Inca, parchemin, brouillard, troubadour, lilas, Nil, poudre, noir.

Au deuxième chez Eaton—Centre

Draps de coton ourlés à jour

Journée spéciale du deuxième étage vendredi, la paire

Coton anglais de texture serrée, au fini égal et souple. Dimensions de 81" x 96" pour lits doubles. **2.59**

Taies d'oreillers de coton

Journée spéciale du deuxième étage vendredi,

Coton de bonne qualité, à texture serrée et durable. Bords à trois ourlets à jour. Dimensions d'environ 42" x 33". 4 pour **1.00**

Couvertures de coton et laine

Journée spéciale du deuxième étage vendredi, la paire

Venez ou téléphonez de bonne heure si vous en désirez une paire! Carreaux en vieux rose sur fond blanc. Environ 66" x 80". **2.49**

Au deuxième chez Eaton—Rue Université

Achat spécial de

DENTELLE DE PLAUEN

à des prix qui attireront des foules à notre rayon à 9 a.m., vendredi!

Beau filet de dentelle en une variété de jolis dessins. Dimensions suivantes:

Ronds — 6" **.20** — 8" **.39** — 9" **.45** — 10" **.55**

Oblongs — 6" x 12" **.50** — 10" x 14" **.75** — 12" x 18" **1.15**

Dessus de bureau — 17" x 36" **3.00** — 17" x 45" **3.95** — 17" x 54" **4.75** — 16" x 36" **3.50** 16" x 45" **4.35** — 16" x 54" **5.25**

Au deuxième chez Eaton—Rue Université

Serviettes en toile irlandaise

Journée spéciale du deuxième étage vendredi, la paire

Joliment ourlés à jour avec dessins damassés et espace pour initiale. Environ 18" x 34. **.65**

Toile irlandaise à serviettes

Journée spéciale du deuxième étage vendredi, la verge

Toile durable, avec bordures en tons de rouge, bleu, vert ou or. Environ 18" de largeur. **.25**

Descentes de bain sans envers

Journée spéciale du deuxième étage vendredi,

Une quantité limitée seulement! Tissu éponge en tons de rose, bleu, vert et mauve. Environ 21" x 33". **.79**

Au deuxième chez Eaton—Rue Université

Spécial de la Feuille d'Érable

SACS À MAIN

Modèles en cuir et en lainages à effets de suède. Ornements de marcasite, métal, ou de fantaisie sur les sacs en tissus! La plupart des sacs sont à fermeture éclair intérieure.

Modèles: Ouverture du haut, pochette, enveloppe, vagabond, chaîne.

Cuirs: Veau, cuirs grenus, antilope combiné au veau, tissu.

Couleurs: Noir, brun, marine, vert, vin. Pas chaque modèle dans chaque cuir ou couleur.

Spécial de la Feuille d'Erable vendredi

$2.79

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Ste-Catherine

★ *Aussi en vente aux 2 Magasins Teco*

AUBAINE DU MATIN

1000 paires de gants pour dames

Chevreau glacé de haute qualité, à prix très spécial vendredi, la paire

Voici le temps de profiter d'une aubaine! Gants importés de genre slip-on, longueur 4 boutons, en chevreau et peau de mouton de qualité, unis ou de fantaisie, à coutures piquées. Choix de marine, noir, beige. Pointures 6 à 7½. **1.29**

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Centre

Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin.

Voyez les étalages dans les vitrines de la rue Université pour les spéciaux du lendemain.

Chaussures 'Cantilever'

Offre populaire pour hommes répétée vendredi

Les chaussures Cantilever sont recommandées pour le soulagement des pieds fatigués et le confort de la marche. Fabriqués scientifiquement, ils sont aussi de belle apparence. Bottines et oxfords en chevreau noir, oxfords blucher en veau noir, oxfords Balmoral en veau noir ou brun, oxfords Balmoral en chevreau noir. Pointures 5½ à 12 et largeurs AA à E.

Journée spéciale du deuxième étage **5.95**

Souliers d'automne

Une offre avantageuse pour dames

Il est rare que vous puissiez acheter des souliers semblables à ce prix! Et ce sont des nouveaux modèles d'automne! Souliers à lanière, lacés, escarpins, en chevreau ou noir, suède noir, brun ou bourgogne. Avec talons cubains et français au choix. Pointures 3 à 8 et largeurs AA à D dans le lot.

Journée spéciale du deuxième étage **2.79**

Pas de commandes C.O.D.

Souliers pour fillettes

Journée spéciale du deuxième étage vendredi, la paire

Une économie dont les mamans voudront profiter! Souliers à lanière, et lacés, en cuir noir et cuir verni, avec semelles de cuir et talons de caoutchouc. Pointures 11 à 2 dans le lot. Pas de commandes C.O.D. **1.00**

Au deuxième chez Eaton—Rue Victoria

Souliers Arch-Support pour dames

Journée spéciale du deuxième étage vendredi

Veau noir seulement. Souliers à lanière, lacés, escarpins de fantaisie, talons cubains avec caoutchouc. Pointures 3 à 8 et largeurs C à EEE dans le lot. Pas de commandes C.O.D. **1.99**

Au deuxième chez Eaton—Rue Victoria

Vendredi, dernier jour de la Vente de 3 Jours en

LINOLEUM, CONGOLEUM, ETC.

Venez de bonne heure profiter de ces prix spéciaux. Une des nombreuses aubaines:

Carpettes à base de feutre — "Seconds"

Une carpette peu dispendieuse et de qualité satisfaisante, sur base de feutre préparé.

6' x 9'	7' 6" x 9'	9' x 9'	9' x 10' 6"	9' x 12'
2.95	3.95	4.25	4.95	5.95

Au sixième chez Eaton—Rue Victoria

FAITES VOS PROVISIONS CHEZ EATON

Boucherie

Jambons de choix, la livre	.13
Jambons Premium de Swift, la livre	.19
Rôti roulé ou désossé, la livre	.19
Rôti de côtes, la livre	.14
Poulets à rôtir, frais tués, de 4 à 6 livres, la livre	.18
Saucisses de porc 2 livres pour	.21
Poulets à rôtir farcis, de 3 à 4 livres, la livre	.22
Gigots d'agneau, la livre	.19
Devant d'agneau, la livre	.08
Longes de porc, la livre	.14
Bacon Peameal, la livre	.19

Poissons

Filet frais 2 livres pour	.21
Saumon frais, la livre	.21
Flétan frais, la livre	.19
Huîtres fraîches, la chopine	.39
Huîtres Buctouche, choisies à la main, panier de 6 pintes	.95

Groceteria

Café spécial EATON, la livre	.27
Savon Barsalou 28 pour	.95
Beurre de crémerie Millbrook, 3 livres pour	.67
Ananas d'Australie, 2 grosses boîtes pour	.45
Fromage fort canadien, la livre	.25
Pois, maïs et tomates de choix 12 pour	1.00
Confitures English Inn, pot de 2 livres	.39
Thé Spécial EATON, la livre .33 — 3 livres pour	.95
Soupes Aylmer, excepté au poulet 3 boîtes pour	.23

SPECIAL DE 9 A 10 A.M.
si les quantités ne s'épuisent pas avant
60 dindes farcies prêtes à cuire, moyenne de 11 livres, chacune **2.49**

DEUX SPECIAUX DU MATIN
De 9 à 10 a.m. si les quantités ne s'épuisent pas avant
Olives Queen de McLaren. Rég. 18. 2 bouteilles pour **.29**
Confitures variées, pot de 40 onces. Rég. .23 et .35 **.20**

Au sous-sol chez Eaton

Les item du Groceteria aussi en vente aux 2 Magasins Teco Ceux de la Boucherie aussi en vente au Magasin Teco de la rue Sainte-Catherine est.

★ **Aussi en vente au Magasin Teco, 1207 rue Sainte-Catherine est.**

Pas de commandes C.O.D.

AU MAGASIN DU SOUS-SOL

Pas de livraison sauf pour articles volumineux

★ **Aussi en vente au Magasin Teco, 2269 avenue Mont-Royal est.**

★ Robes en jersey de laine

pour dames — jeunes filles de fortes tailles! Prix spécial vendredi

2.95

Il semble impossible que d'aussi charmantes robes, d'une telle qualité, soient offertes à ce bas prix! C'est le résultat d'un achat spécial EATON! Venez dès l'ouverture du Magasin vendredi et achetez-en deux si vous le pouvez! Noir, brun, marine, rouge, vert, vin, bleu. Tailles 14 à 20 et 38 à 48.

★ 2400 paires de bas de coton "Wearwell"

Une offre sensationnelle pour enfants. Prix spécial vendredi, la paire **.23**

Une des plus grandes offres de la saison. De bonne épaisseur, en tricot serré côtelé. Renforcés aux points d'usure. Noir et brun seulement. Pointures 6½ à 10.

★ Souliers d'école

pour fillettes — prix spécial au Magasin du Sous-Sol, vendredi

De belle apparence et durables. Souliers à lanière ou lacés, en cuir verni ou chevreau noir. Tous à talons militaires. Pointures 2½ à 7. **1.98**

★ Souliers de toilette

pour dames — prix spécial au Magasin du Sous-Sol, vendredi

Cuir verni et chevreau noir. Escarpins unis ou fantaisie, souliers à lanière ou lacés, talons cubains ou français. Pointures 2½ à 7. **1.69**

★ Manteaux "Red River" pour enfants

Le manteau favori des jeunes gens pendant l'hiver! En chinchilla marine de bonne qualité, entre-doublés et doublés de flanelle rouge. Complets avec capuchon détachable doublé de flanelle rouge, et ceinturon rouge. Pour 2 à 8 ans. **4.95**

★ Bouffants de laine

pour dames — prix spécial au Magasin du Sous-Sol, vendredi

En rose, noir ou crème, avec fort élastique à la taille et aux genoux. Petites, moyennes, grandes et très grandes tailles. **.69**

★ Robes de nuit

pour dames — prix spécial au Magasin du Sous-Sol, vendredi

En finette blanche, manches longues et encolure haute, ou manches courtes et encolure ronde. Petites, moyennes, grandes et très grandes tailles. **.79**

La vente annuelle de pardessus d'hiver pour hommes se continue vendredi au Magasin du Sous-Sol et aux deux Magasins Teco **15.95**

SPECIAL DE L'OUVERTURE

★ Chandails de laine

pour dames

Grand spécial vendredi

1.69

Six charmants modèles à manches longues ou courtes. Rayures diagonales et horizontales, effets tweedés, carreaux . . environ 20 dessins et couleurs. Venez de bonne heure! Tailles 14 à 20.

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

48e ANNEE — No 306
MONTREAL, JEUDI, 13 OCTOBRE 1932

2e SECTION **LA PRESSE** PAGE 17

Parlons le français partout et parlons-le bien toujours.

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

AU JOUR LE JOUR

Embellissons notre province.

Les plantations d'automne peuvent contribuer à atteindre cette fin.

Si chacun s'appliquait à rendre attrayants les abords de sa demeure, le résultat d'ensemble ne serait-il pas admirable?

Notre pays est assurément l'un des plus beaux du monde, mais n'oublions pas que par l'art on peut ajouter beaucoup à la nature.

Le tourisme et les flots d'or qui l'accompagnent se dirigent naturellement vers les coins de terre les plus attrayants, où l'esprit d'hospitalité règne au milieu de décors agréables à contempler.

La semaine dernière, les recettes brutes du Canadien National ont accusé une augmentation de $221,236—soit de 7 pour cent—sur les recettes de la période correspondante de l'an dernier. Voilà un signe des temps: l'activité renaît, ainsi que la confiance, et la prospérité revient.

Si elles veulent s'épargner des désagréments et des critiques, les associations qui se forment en vue de secourir les chômeurs, de quelque catégorie qu'ils soient, n'ont qu'une chose à faire: c'est d'obéir aux prescriptions du règlement municipal 626, s'enregistrer et faire rapport chaque année en bonne et due forme. Il est aisé de comprendre que, dans l'intérêt tant des chômeurs que des sociétés d'assistance elles-mêmes, les autorités de la métropole insistent pour obtenir le respect d'une ordonnance destinée à protéger le public contre les gens peu scrupuleux ou de mauvaise foi.

L'idée d'installer un calvaire et un chemin de croix sur un terrain voisin de celui où se trouve l'Oratoire Saint-Joseph est de celles auxquelles on ne peut qu'applaudir. Cette partie du Mont-Royal est devenue comme sacrée par les nombreuses faveurs spirituelles et temporelles dues à l'intercession du saint patron du Canada. Il est excellent de l'aménager de manière qu'elle attire un nombre de plus en plus considérable de pèlerins. Avec l'amélioration projetée, la piété des fidèles aura un moyen de plus de se satisfaire. La Congrégation de Sainte-Croix a été bien avisée et on doit la féliciter de son initiative.

La prochaine carte routière de la province de Québec, que les employés du ministère de la Voirie sont actuellement à mettre au point, renfermera plusieurs changements et ajoutés qui devront la rendre plus commode et utile que les cartes semblables publiées précédemment. Des indicateurs précis et clairs constituent une partie intégrante de l'organisation touristique. Aussi agissons-nous selon notre intérêt en procurant aux étrangers qui visitent notre province chaque année les moyens de circuler aisément à travers le Québec et de repérer rapidement les routes et les sites de leur choix.

Le délai accordé aux chauffeurs de taxis de Montréal pour prendre une police d'assurance destinée à les protéger contre les réclamations en dommages au cas d'accidents où ils seraient mêlés expirera dans une couple de jours. Espérons que tous se pourvoiront de cette garantie très utile pour eux, étant donnée leur occupation. Les conducteurs d'autos de louage voudront donner le bon exemple et se conformer à la loi; ils seront les premiers à se féliciter d'avoir pris une assurance contre les accidents auxquels ils sont exposés tout le long du jour et même de la nuit, accidents assez souvent fort coûteux.

Loin de les relâcher, le gouvernement fasciste italien a décidé de rendre ses règlements encore plus exclusifs. La nouvelle constitution porte en effet que, à l'avenir, l'expulsion du parti entraînera le bannissement de la vie publique. Le "Duce" entend maintenir une discipline de fer dans les rangs du groupe fasciste. Le fameux dictateur a réussi jusqu'ici à imposer ses volontés à son pays, même à la famille royale. On peut se demander toutefois si le peuple italien, quels que soient les avantages qu'il retire du présent régime, se résignera définitivement à porter le joug que Mussolini fait peser sur lui.

Les princes anglais à l'opéra de Stockholm

Une représentation spéciale de l'Opéra Royal a été donnée à Stockholm pour le prince de Galles et son frère George qui ont visité la Suède. Cette photo de la loge royale nous permet de reconnaître de gauche à droite: le prince Gustave Adolphe de Suède, la princesse Ingeberg, le prince de Galles, le roi Gustave V de Suède, la princesse Louise, le prince George et la princesse Ingrid.

Etablissement du contrôle laitier

L'hon. Adélard Godbout dit qu'il est nécessaire à l'amélioration des produits de la ferme. — Le 51e congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province.

Le 51e congrès annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec a débuté par une messe à la cathédrale. La première séance eut lieu à l'Académie commerciale. M. J.-H. Crépeau souhaita la bienvenue aux délégués. M. J.-O. Danis, premier conférencier, parla de la classification du beurre et du fromage. M. A. Charbonneau, agronome de Chicoutimi expliqua l'utilisation des sous-produits du lait. Plusieurs délégués prirent part à la discussion et la séance s'ajourna à 2 h. p.m.

M. Geo. Cayer, inspecteur général des beurreries et fromageries traita hier après-midi de la fabrication du beurre, de la demande croissante des produits laitiers et des primes sur le fromage. M. R.-P. Sabourin l'orateur suivant expliqua les soins que requiert le troupeau et M. L.-P. Deslongchamps de la Coopérative fédérée, énuméra les activités de notre grande organisation coopérative.

L'assemblée du soir était sous la présidence de M. J.-H. Crépeau. Son Excellence Mgr Lamarche occupait le fauteuil d'honneur, ayant à sa droite M. J.-H. Crépeau, l'hon. Ad. Godbout, ministre de l'Agriculture, l'hon. Emile Moreau, député de Roberval, M. J.-E.-A. Dubuc, M.P., maire de la ville de Chicoutimi. L'on remarquait également sur l'estrade: M. le chanoine J.-E. Duchesne, supérieur du séminaire de Chicoutimi; M. l'abbé J.-B. Martel, curé de Sainte-Anne; M. l'abbé E. Desgagné, curé de S.-Honoré; MM. les abbés Eugène Tremblay, C. Bisson, Jos. Dufour, J.-B. Tremblay; M. Alexandre Dion, secrétaire de la société, MM. les agronomes A. Charbonneau, Gustave Prince; MM. les abbés R. Angers et E. Perron.

Région agricole

M. Dubuc souhaite la plus cordiale bienvenue aux délégués et les remercie bien cordialement d'avoir bien voulu tenir leur congrès annuel dans la ville de Chicoutimi. Il souhaite également la bienvenue à l'hon. M. Godbout. Depuis plusieurs années, nous n'avions pas eu de visite d'un ministre d'agriculture de Québec. La région du lac S.-Jean et de Chicoutimi n'est pas seulement un pays industriel, mais aussi et surtout un pays agricole.

M. J.-H. Crépeau est l'orateur suivant

"Avons-nous des espérances pour l'avenir? Il convient, dit-il, de remarquer que 1932 est la pire année au point de vue d'industrie laitière. Cette année le beurre s'est vendu à 16 sous et le fromage à 8 sous. Il y a maintenant une tendance à la hausse.

La classification du beurre et du fromage, en force le premier janvier prochain, donnera un nouvel essor à notre industrie.

Les commandes de l'Angleterre ont une tendance à augmenter et offrent un débouché avantageux.

Mgr Lamarche a prononcé un vibrant discours. "Nous avons vécu dans le luxe et l'exagération, dit-il. Revenons à une vie plus simple, pratiquons l'économie. Travaillons toujours, il faut savoir peiner, se sacrifier! Quand on mange la crème, on ne peut pas la vendre! Du courage, de la bonne volonté, le retour à la vie plus simple, au bon sens, nous servirons à maintenir cet équilibre nécessaire au succès de toute oeuvre. Il faut aussi de la persévérance, car parfois on se décourage, et pourtant il est ordinaire de constater ce que le temps peut accomplir, quand on sait attendre.

Le distingué prélat parle ensuite de la petite industrie domestique. Il faut améliorer, bannir les vieilles méthodes, trouver une formule pour faire mieux.

L'hon. Adélard Godbout

L'assemblée fait une belle ovation au ministre de l'agriculture lorsqu'il se lève pour adresser la parole à l'assemblée.

"Les cultivateurs de cette région forment une partie intéressante de la population", dit-il. Il prévoit la fondation d'une école d'agriculture à Chicoutimi.

"Dans la province de Québec, continue-t-il, l'industrie laitière est la base de l'industrie des fermes dans une proportion de 98 pour cent. Depuis 50 ans, l'agriculture a fait des progrès immenses. Nos cultivateurs ont amélioré leurs fermes, ont amélioré leur situation.

"Nous allons imposer le contrôle laitier qui nous permettra de connaître les têtes qui vous paient et celles que causent des pertes. Il y a probablement dans les troupeaux de chaque cultivateur des vaches qui ne donnent que 1,500 livres à 2,000 livres de lait, causant une perte de $25 à $30 par année et par vache. Il importe que ces bêtes soient éliminées de vos troupeaux. Si nous voulons faire concurrence aux producteurs étrangers il faut qu'avant 5 ans, la production moyenne des vaches laitières soit de 5,000 livres de lait. N'oubliez pas que les producteurs danois ont une production moyenne de 7,000 livres de lait par vache. Je dois dire que depuis cinq ans nous avons réalisé des progrès dans l'organisation de nos fabriques. Il faut que notre production soit de toute première qualité.

La moyenne de nos fabriques est de 84,000 livres de beurre. Il faut que cette production augmente. Il faut la centralisation des fabriques; il faut des experts pour mettre sur le marché un beurre et un fromage de toute première qualité. L'hon. E. Moreau et M. le chanoine Duchesne, supérieur du séminaire de Chicoutimi ont aussi adressé la parole. L'assemblée s'est terminée par le chant "O Canada."

Municipalités qui reçoivent $2,000

La Commission métropolitaine siégeait hier après-midi sous la présidence de l'échevin H.-A. Quintal, de Sainte-Marie. Elle a autorisé un octroi de $2,000 pour secours directs à trois municipalités de la banlieue: $600 à Montréal-Nord, où l'on compte 74 familles nécessiteuses; $600 à ville Saint-Michel, qui compte 80 familles de chômeurs, et $800 à la Pointe-aux-Trembles, qui en compte 102.

A la teinturerie Dechaux qui demandait que le règlement projeté de la ville de Montréal concernant les teintureries soit appliqué dans toutes les municipalités de l'île de Montréal, la Commission a répondu qu'il fallait attendre le rapport d'un comité spécial sur ce point.

Un rapport de la Pointe-aux-Trembles indique que 1,300 lots vacants seront mis en vente par le shérif à moins que les taxes foncières ne soient payées.

Comme le maire de Ville-LaSalle demandait à la Commission la permission d'emprunter $9,500 pour l'achat d'un camion et d'un chasse-neige, l'ingénieur de la commission, M. Elie Blanchard, a fait observer que cette municipalité devrait faire enlever la neige par ses chômeurs.

Un nouveau règlement pour les teintureries

L'Exécutif vient de soumettre au Conseil municipal un projet de règlement concernant les teintureries et établissements de nettoyage de lingerie, projet qui fera le sujet d'une étude à la commission de législation. Tous les établissements visés par le règlement devront, s'il y a lieu, subir des transformations selon les dispositions de la nouvelle loi sous peine de fermeture, et ils ne pourront fonctionner que sur un permis du surintendant de la construction octroyé après la production des plans et l'inspection faite des lieux.

Tout bâtiment servant à des teintureries devra être à une distance d'au moins 100 pieds de toute église ou école, et de tout théâtre, lieu de réunions publiques ou édifice public, et devra être éloigné d'au moins 15 pieds de tout autre bâtiment et de toute ligne de lots ne faisant pas partie de l'exploitation considérée et un espace de 15 pieds devra être libre de toute construction sur au moins 50 pour cent du pourtour de tel bâtiment ou partie de bâtiment. Tel bâtiment ne devra pas avoir plus d'un étage et cet étage devra avoir au moins 14 pieds de hauteur, du plancher au plafond, et devra posséder des salles de lavage, de séchage bien séparées, et avoir des murs de 12 pouces d'épaisseur, en maçonnerie solide, des fenêtres en verre renforcées de fils de fer, des planchers en ciment. Il devra y avoir un système d'arroseuses automatiques. Il sera défendu d'y fumer.

L'accident fatal de M. Emery Bellerose

Le coroner Lorenzo Prince a rendu ce matin un verdict de mort accidentelle dans le cas de Emery Bellerose, 40 ans, comptable, domicilié au No 5024 Henri-Julien, trouvé mort hier midi dans la cuisine de son logis, la tête fracassée par une balle de carabine, accident relaté dans l'extra de la "Presse" d'hier.

C'est la fillette de la victime qui découvrit son père mort et complètement défiguré par la balle meurtrière. La mère stupéfiée par ce terrible accident avait tout de suite averti son beau-frère et un examen des lieux avait révélé que la balle, après avoir fracassé la tête du malheureux, était allée se loger dans une boiserie. L'arme qui contenait une autre cartouche gisait sous la victime.

Perquisitions dans Belfast pacifié

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

BELFAST, Irlande du nord, 13. — Des troupes britanniques coopérant avec la police maintenaient l'ordre aujourd'hui à Belfast après deux jours d'émeutes, pillages et combats à corps à corps entre la police et les chômeurs. La ville était paisible et l'on fouillait les maisons pour y trouver des armes ou des munitions.

Sept camions de Fusiliers Royaux Iniskilling sont arrivés hier soir et font la patrouille avec des mitrailleuses. Le deuxième bataillon des Carabiniers Royaux doit arriver demain, suivant la routine des relèves. Le ministère de la guerre à Londres fait remarquer que le déplacement de ce bataillon n'est qu'une coïncidence et il démentit la rumeur qu'on expédiait des renforts britanniques à Belfast.

La loi du couvre-feu a été appliquée, ce qui veut dire que toute personne trouvée sur la rue entre 11 heures du soir et 5 heures du matin peut être arrêtée.

Samuel Insull serait invité à s'en aller

Une décision que le ministre de l'intérieur de la Grèce indique aujourd'hui.

(Par A. Kedras, service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Athènes, 13. — Samuel Insull sera invité à partir de la Grèce, bien qu'il ne puisse être arrêté de nouveau. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui à l'United Press, le ministre grec de l'intérieur. Insull attend sa femme et son fils, et l'on croit que c'est après leur arrivée que l'invitation de s'en aller lui sera adressée.

On s'attend à voir la légation américaine insister pour que Samuel Insull soit déporté en France ou en Italie d'où il pourrait être extradé aux Etats-Unis. La question sera décidée par le premier ministre Venizélos après des conférences de celui-ci avec les représentants du ministère de l'intérieur.

Enquête ouverte à Athènes

(Service de la Presse Associée)

Athènes, 13. — Le gouvernement grec a aujourd'hui ordonné de faire une enquête afin d'établir qui est responsable de la détention de Samuel Insull, l'ex-magnat de services publics à Chicago. Il prétend que ceux qui ont détenu le financier l'ont fait sans aucune autorité.

Il a été annoncé que le chef de la police d'Athènes devra expliquer sa manière d'agir. On croit cependant, dans les milieux qui s'intéressent à la cause, que le gouvernement demandera éventuellement à Samuel Insull d'abréger son séjour en Grèce.

La légation américaine et le consulat des Etats-Unis disent qu'ils n'ont pas le passeport d'Insull que la police grecque lui avait enlevé, mais qu'elle lui a probablement remis. Il est bien connu que Samuel Insull refuse absolument de retourner volontairement aux Etats-Unis.

Samuel Insull garde son passeport

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Athènes, 13. — Le consul des Etats-Unis s'est rendu aujourd'hui auprès de Samuel Insull et lui a demandé de lui remettre son passeport, lequel est visé pour une durée de 30 jours en Grèce. Insull a refusé. Sans ce passeport, il serait exposé à se voir déporter pour répondre aux accusations portées contre lui à Chicago.

Des mandats du président Hoover

(Service de la Presse Associée.)

Chicago, 13. — Louis-F. Jacobson, procureur des créanciers des Insull Utility Investments Inc., a indiqué qu'il va probablement demander que Martin et Samuel Insull soient tous deux déclarés en banqueroute, afin de permettre aux créanciers de faire des recherches complètes pour s'assurer quel est l'actif des deux frères.

Deux assistants de Swanson, procureur de l'Etat, doivent partir ce soir pour Washington où ils recevront un mandat du président Hoover, puis ils se rendront en Grèce dans le but d'en ramener Samuel Insull aux Etats-Unis. Un mandat semblable sera envoyé à Marrie, Ont., pour l'extradition de Martin Insull en liberté sous un cautionnement dans l'Ontario. Martin Insull doit comparaître demain en cour pour répondre à la demande d'extradition contre lui.

Accident de chasse

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 13. — Un accident de chasse a coûté la vie à un jeune homme de 16 ans, Josaphat Daviault, fils de M. Thomas Daviault, du Cap de la Madeleine. La victime et un ami J. Ward, 17 ans, étaient partis après le dîner pour une excursion de chasse. Ward chargea à un moment son fusil de calibre No 2 pour tirer sur un écureuil. Ce faisant il buta sur le sol et perdit l'équilibre, pressant sur la détente en voulant se protéger.

La décharge de plombs atteignit Daviault dans le côté gauche de l'abdomen. Ward sortit son compagnon du bois et un cultivateur les ramena aux Trois-Rivières. Daviault est mort vers 8 h. 30, hier soir.

Tragédie de l'automobile à Richelieu

Un auto tombe dans la rivière et les deux occupants se noient, hier soir.

(Du correspondant de la PRESSE)

Richelieu, 13. — Une tragédie de l'auto s'est déroulée hier soir dans le village Richelieu, vers 7 h. 45. Un auto conduit par M. Victor Mongeau, entrepreneur de pompes funèbres et propriétaire de taxis à S.-Hyacinthe, après avoir heurté celui de M. Urgèle Lafrance, de S.-Césaire, près du garage Chicoine, est tombé dans la rivière.. Les deux occupants, M. Mongeau et Mme Gilbert Bertrand, 1332 rue Ste-Catherine-Est, Montréal, qu'il conduisait chez elle, se sont noyés. Les cadavres furent retirés environ 30 minutes plus tard et l'équipe de secours de la Montreal Light, Heat and Power, sous la direction de M. Bentle, pratiqua en vain la respiration artificielle sur les victimes.

Le coroner, le Dr Trudeau, a tenu son enquête hier soir. D'après les témoignages entendus, M. Mongeau allait à une grande vitesse. Un verdict de mort accidentelle a été rendu.

M. V. Mongeau

(Du correspondant de la PRESSE)

M. J.-V. Mongeau était âgé de 62 ans et avait été agent de la gare de Hawkesbury. Il avait fait ses études à Victoriaville et suivi des cours sur l'anatomie et l'embaumement à l'université de Philadelphie. Il était membre du conseil local 960 de l'Ordre des Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe. Il fut le fondateur de l'Association des directeurs de funérailles dans la province de Québec. Il laisse son épouse, (Ida Renée Decotret), trois filles, Isola, Cécile et Mme Alfred Mignault, trois fils, René, Camille et Conrad, ses soeurs Mme Anthime Cadorette, les soeurs Sainte-Rose de Lima, du Précieux-Sang, d'Ottawa, Sainte-Marie-Cécile-de-Jésus, des Soeurs Clarisses, de Valleyfield, Michel-Archange, du Précieux-Sang, de Montréal, ses frères, Napoléon, le frère Hyacinthe, franciscain, Georges, de Montréal, Hormidas, de S.-Hyacinthe.

Le curieux résultat de ce concours littéraire

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13. — Une poursuite en dommages au montant de $500 vient d'être prise contre la Société S.-Jean-Baptiste de Québec, par M. L.-J. Turgeon, président de la section de la paroisse de S.-Coeur de Marie de la dite société.

Le requérant avait organisé un concours littéraire en juillet dernier, au nom de la section, dans un but patriotique, prétend-il, lorsque la société S.-Jean-Baptiste publia un avis dans les journaux qu'elle n'avait jamais autorisé pareil concours, contrairement au dire de M. Turgeon. Celui-ci allègue que cet avis fut de nature à lui faire un tort considérable.

Naufrage du "Bright Fan"

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 13.—L'hon. juge Mellish, de la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, a été nommé par le gouvernement fédéral pour faire une enquête sur le naufrage du "Bright Fan" dans le détroit d'Hudson, il y a une dizaine de jours.

Deux voleurs arrêtés

(Du correspondant de la PRESSE)

Arthabaska, 13. — L'officier Albert Bergeron a été averti par M. Donat Brassard, maire de Somerset-Sud, que des voleurs avaient visité plusieurs de ses concitoyens, durant la nuit et avaient volé tout ce qui leur tombait sous la main. M. Bergeron s'est mis immédiatement à leur recherche et a arrêté Napoléon René et Albert Pépin du canton de Stanfold, qui ont admis leur culpabilité.

LES PROBLEMES DU CAPITALISME

Les embarras du crédit en Europe

L'Europe orientale ne peut plus bouger; l'Italie appelle en vain les capitaux étrangers; l'ordre social est menacé en Allemagne; la Grande-Bretagne doit se raccrocher à l'étalon-or.

M. LUCIEN ROMIER AU PLATEAU

Dans la deuxième causerie donnée au Plateau sous les auspices de la Faculté de Droit, M. Lucien Romier a décrit rapidement la position financière des différentes parties de l'Europe à l'heure actuelle. Il a exposé la grande misère des pays de l'Europe orientale, les embarras de l'Italie, le dilemne sérieux de l'Allemagne, la solidité du petit coin neutre de l'Europe occidentale, les préoccupations de la Grande-Bretagne qui songe à se raccrocher le plus tôt possible à l'étalon-or. Ce dernier problème l'amènera naturellement à traiter, dans sa prochaine causerie, de la question de l'or dans le monde.

La pitié de l'Europe orientale

Avant la guerre les pays de l'Europe orientale n'avaient de richesse que la fortune de l'aristocratie terrienne, qui gouvernait sous le régime de la féodalité. Le partage des terres entre les anciens ouvriers agricoles après 1918 a eu pour résultat qu'il ne leur reste plus d'argent du tout, parce que l'aristocratie se trouve ruinée par le conflit et que le paysan devenu proprio d'un petit lopin doit emprunter pour sa vie la plus élémentaire (maison, outils, bétail, etc.) Toute l'Europe orientale est hypothéquée à des taux exorbitants et ne peut plus bouger.

Des solutions tentées, le moratoire des dettes agricoles est une mesure semi-révolutionnaire qui n'apporte pas le salut et a été abandonnée, et la constitution d'un Crédit foncier général financé par l'Europe occidentale eût sans doute réussi si la crise ne fût venue. La situation est aggravée par le piteux état des finances publiques, surtout dans les pays nés de la guerre qui par nationalisme exagéré se suroutillèrent, et certaines nations comme la Grèce ont à supporter les difficultés d'absorption des populations réintégrées au lendemain du conflit mondial.

L'Italie sans ressources

A cause de sa constitution, de la faiblesse de ses ressources, de son énorme population, du manque de matières premières, l'Italie est par définition un pays en balance déficitaire, et sa balance de comptes se fait surtout par les revenus du tourisme et de l'émigration. La dépression a sérieusement affecté le tourisme et les quotas et le chômage dans les autres pays ont diminué les retours d'argent venus de l'étranger. Le fascisme s'efforce courageusement de résoudre la quadrature du cercle et de faire vivre l'Italie sur elle-même, au prix de privations possibles seulement sous le régime de la dictature, mais, en dépit des appels, le capital étranger n'ose pas s'établir ou se réfugier en Italie, parce qu'il craint toujours naturellement les dictatures.

Le dilemne de l'Allemagne

A l'encontre de la philosophie française de la durée, celle de l'Allemagne se fonde sur le perpétuel devenir et, si elle en prend de l'élan, elle en augmente aussi l'élément chances et risques dans sa vie financière et aboutit à des crises périodiques, puisqu'elle est obligée d'emprunter à l'étranger le capital qui lui manque. Elle trouva à le faire après la guerre en offrant des taux d'intérêt élevé. Mais la congélation des crédits allemands fut précipitée par la montée du nazisme en 1929, parce que les capitaux israélites, portion importante de l'économie allemande, émigrèrent en bloc dès qu'on sentit venir la menace d'Hitler, et les autres suivent naturellement. Il y a une richesse allemande, mais elle se tient en dehors de son pays, parce qu'elle lui manque de confiance. On comprend que le Français, toujours prêt à collaborer, répugne maintenant à prêter à l'Allemagne sans garantie. Il n'y aura de salut pour elle que dans l'assainissement de la situation politique. Le dilemne devient: Exportation ou révolution. Si l'Allemagne n'arrive pas à se refaire par la conquête des marchés du monde, (et elle a grand besoin de vendre pour trouver le crédit qui lui assure la vie), elle aura à faire face aux troubles sociaux les plus graves.

Un petit coin solide

La Hollande, la Suisse et la Belgique sont les refuges de tous les capitaux, à tel point qu'en Suisse la congestion commence à étrangler l'activité économique, à cause de l'excès des disponibilités, ce qui haussent les prix courants. La Belgique est probablement le pays le plus actif et le plus souple de l'Europe et son organisation économique est merveilleusement forte.

L'Angleterre reprendra l'or

La Grande-Bretagne a dévalué le sterling l'an dernier pour remettre son budget en équilibre en diminuant les dépenses, pour alléger sa dette extérieure, pour améliorer sa balance extérieure. Il lui reste maintenant à savoir comment et quand elle stabilisera à nouveau. Elle ne peut songer à laisser sa monnaie errante, parce qu'elle perdrait ainsi ses chances de redevenir le banquier du monde et de rester un arbitre international.

Elle ne peut stabiliser qu'en redonnant l'équilibre à son budget, à sa balance de comptes et en faisant revenir l'or chez elle. La conversion et les mesures protectionnistes ont résolu la première condition, sauf à laisser la question de la dette-or envers les Etats-Unis. Comme le pays ne peut compter rétablir l'équilibre dans sa balance de comptes, parce que le commerce extérieur tend à baisser depuis la dévaluation du sterling, au contraire de ce qu'elle attendait, (on n'en est plus aux conditions existantes lors de la dépréciation du mark et du franc), la Grande-Bretagne doit compter sur le retour de l'or. Mais c'est un cercle vicieux: l'or ne reviendra que si la monnaie est stabilisée, et la monnaie ne se stabilisera que si l'or revient. En tout cas, dès que l'or fera mine de revenir, — disons le printemps prochain, — il est probable que l'Angleterre stabilisera aussitôt, pour accélérer le mouvement de reflux de l'or.

Plaintes formulées par un garagiste de l'Est

Un cas assez typique a été porté à la connaissance des autorités municipales relativement à un garagiste du quartier S.-Jacques, qui était dans l'impossibilité d'acquitter la taxe imposée par la Ville. Pour être garagiste et pouvoir exercer son métier, il faut débourser $20 à la protier. il faut débourser $20 à la province, $10 à la ville pour le permis donnant droit de maintenir un garage, et $5 pour le privilège de faire des travaux de réparations, soit en tout $35. Le citoyen dont il est question ici a neuf enfants. Il avait bien eu de l'argent pour acquitter la taxe provinciale mais non pour les deux autres. Or, il paraît que chez Concordia l'on se serait montré sévère et l'on aurait exigé le paiement de la somme due avec le résultat que notre homme se trouverait dans l'obligation de fermer les portes de son établissement. Et, naturellement on verra le nom de ce garagiste sur la liste de ceux qui s'adressent aux S.-Vincent-de-Paul. Pourquoi, dit-il, ne pas avoir accorder un délai dans les circonstances ?

Diplômés des H. E. C.

Les diplômés des cours du soir de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales sont priés de communiquer immédiatement avec le secrétaire de l'Association des Licenciés de cette même école, 535 avenue Viger.

Relier par une route l'Abitibi à la métropole

L'opinion enthousiaste de M. l'abbé J.-A. Génier, curé de Ferme-Neuve.

M. l'abbé J.-A. Génier, curé de Ferme-Neuve, au nord de Mont-Laurier, préconise avec enthousiasme le projet du Dr Ernest Poulin, député de Laurier à la Législature, de voir une route reliée Montréal à l'Abitibi. C'est la première chose dont il a parlé au cours d'une visite qu'il faisait à la "Presse", ces jours derniers.

"Un accès direct vers cette région prospère, dit-il. sera autant dans l'intérêt de la métropole que de la province toute entière. Les échanges commerciaux et l'écoulement des produits de l'Abitibi se fera des lors avec Montréal au lieu de se diriger vers Toronto, comme on le constate aujourd'hui, malheureusement. Il n'y n'y aurait que quatre-vingt à cent milles de route à ouvrir, entre Ferme-Neuve et Senneterre, puisque la route est déjà faite entre Montréal et Ferme-Neuve".

Secours et travail

"Le gouvernement de la province pourrait facilement trouver les sommes nécessaires à la construction de la route, ajouta M. l'abbé Génier, à même le fonds des secours directs. Des chômeurs continueraient de recevoir leur subsistance et auraient en plus du travail. Montréal en serait soulagé d'autant.

"Une fois la route ouverte, la colonisation prendra un essor considérable dans le nord, car il y a déjà là surpopulation et des centaines de jeunes gens courageux sont tous prêts à aller ouvrir de nouvelles terres le long de cette route. "Je viens de terminer ma visite de paroisse, déclara le curé de Ferme-Neuve, et la moyenne des familles est de 6.32 ce qui veut dire que les familles de douze enfants ne sont pas rares. N'est-il pas à craindre que toute cette jeunesse, pourtant si attachée à ses montagnes, ne se voit forcée de venir grossir le nombre des Montréalais, chassée de son petit pays parce que toutes les bonnes terres y son occupées?"

Terre excellente

M. l'abbé Génier est allé lui-même faire des excursions dans les bois, où passera la route projetée. et a pu constater par lui-même combien la terre y était bonne. A son avis, au moins trois paroisses pourraient être fondées entre Ferme-Neuve et Senneterre. Il a l'intention de plaider auprès des gouvernants une cause encore plus profitable à la métropole qu'à la région qu'il habite, par le trafic incessant qu'elle créera entre Montréal et l'Abitibi.

Nouvel honneur pour l'hon. J.-E. Perrault

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13.—L'honorable Joseph-Edouard Perrault. ministre de la voirie et des mines et député d'Arthabaska à l'Assemblée législative, sera créé docteur en droit de l'université Bishop de Lennoxville, au cours d'une cérémonie qui aura lieu le 20 octobre.

Tué par un auto

(Du correspondant de la PRESSE)

Dalhousie, N.-B., 13. — Vers 4 heures p.m., hier, M. Albert Nichol perdit le contrôle de sa voiture qui alla capoter dans un fossé, broyant mortellement le conducteur. L'accident eût lieu à McLeod, N.B., entre Campbellton et Dalhousie. M. A. Nichol est de Campbellton.

Mésentente entre étrangers

G. Stachuck a comparu ce matin devant le juge Maurice Tétreau, sous l'accusation de s'être porté à des voies de fait sur la personne d'un de ses compatriotes et de lui avoir infligé des blessures corporelles. Il a plaidé non coupable et son procès a été fixé au 20 octobre. Un cautionnement de $200 a été imposé.

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

M. S. SCURTI, qui vient d'être élu président de l'Association Libérale Italienne, à Montréal. (Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

Au fil de l'heure

LEURS DEFAUTS

Comme les hommes qui ont dépouillé l'enfant doivent regretter qu'il ne se soit pas trouvé, dans leur jeunesse, de chanoine Jeanjean pour les protéger contre l'impatience tout autant que la maladresse de leurs parents et de leurs maîtres! Les petits êtres sans défauts que l'on aurait voulu — et avec quel succès! — que nous fussions, les modèles d'obéissance, de tranquillité, d'immobilité en lesquels on avait la prétention de nous transformer par la vertu des pensums, des arrêts, de la retenue et de la schlague, sont aujourd'hui bien vengés. Fini l'emphatique et sombre: il n'y a plus d'enfants qu'arrachaient aux gens graves la moindre incartade, la moindre étourderie. Dieu merci, il y en aura encore des enfants pour peu que les quatorze cents auditeurs de M. Jeanjean veuillent seulement mettre en pratique les admirables et saines leçons qui leur sont données.

N'ayant jamais connu personnellement de parents que le ciel n'eût enrichi de quelques et, parfois, de plusieurs imperfections, je me suis toujours senti une copieuse indulgence à l'égard de celles de leur progéniture. D'autant que j'ai cru remarquer, que j'ai en fait remarqué que les plus empressés à exiger l'impossible, à user de rigueur étaient, règle générale, les plus répréhensibles, les plus fautifs. Qu'entre adultes l'on essaie de cacher ses faiblesses en soulignant les manques de son prochain, je n'y vois rien que de très conforme à notre nature. Mais pourquoi commencer si tôt à se venger sur les enfants des défauts qui leur viennent de nous?

Car, chose à peine croyable, c'est en somme ce à quoi visent nos sévérités. Nous ne pouvons souffrir que les nôtres ressuscitent à nos yeux les penchants, renouvèlent les écarts pour lesquels nous nous souvenons d'avoir été punis, mis au coin ou, selon l'esprit d'invention de nos maîtres, exilés derrière le piano. Nous leur en voulons de nous rappeler à nous-mêmes, d'être notre image, notre double, quand, en toute justice et toute logique, nous devrions plutôt leur savoir un gré infini de prolonger une époque aussi vite révolue, les féliciter presque de ne pas renier leurs parents.

S'il se pouvait, par malheur, qu'il y eût des enfants sans défauts—oh! les petits monstres—notre devoir et leur intérêt exigeraient que par tous les moyens possibles, l'exemple est le meilleur, que l'on se chargeât de leur en donner. Je suis bien tranquille: les parents ni les maîtres, ni la société n'y manquent. La duplicité, la paresse, la négligence, et j'abrège, sont des leçons de chose courantes. L'enfant n'a qu'à regarder autour de soi, n'a qu'à se laisser faire pour devenir un homme. Ils le deviennent trop tôt, c'est entendu. Y mettent-ils plus de temps quand nous les brimons, les réprimandons, les talonnons sans cesse? Il faut savoir faire l'éducation de la liberté, dit M. le chanoine Jeanjean. Ceux qui ont grandi sous le principe d'autorité reconnaissent qu'il n'y a pas de matière plus urgente et plus féconde à inclure dans nos programmes scolaires.

TURC

Grave accusation

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13. — Geo. Bouchard, un chômeur âgé de 48 ans, demeurant rue Saint-Anselme, à Saint-Roch, a été traduit en Cour des sessions, hier après-midi, sous le coup d'une grave accusation, celle d'avoir, dans une lettre aux Dames Religieuses du Bon Pasteur de Saint-Pierre de Montmagny, menacé de mettre le feu à leur couvent, si on ne lui remettait pas son enfant, placé dans cette institution depuis la mort de sa femme, il y a huit ans. Bouchard a plaidé non coupable et son procès est fixé à lundi prochain.

Texte du discours du très honorable M. Bennett

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Comme à Londres, en 1930, j'ai expliqué à la conférence d'Ottawa que c'était le désir de notre gouvernement d'obtenir dans l'Empire un plus grand débouché pour nos produits naturels. J'ai ajouté que bien que, dans le passé, nos produits manufacturés aient profité de la préférence, nos produits naturels n'ont guère été favorisés, au point de vue douanier, contre la concurrence des pays exportateurs en Angleterre.

J'ai clairement déclaré aussi que nous prétendions que l'application idéale du principe de la protection implique l'égalisation des avantages, pour ce qui est des produits ouvrés et agricoles.

Bref, j'ai proposé que l'on accorde à nos produits naturels une préférence douanière sur le marché impérial, de même qu'un débouché plus avantageux pour nos produits ouvrés, et cela, en accordant aux manufacturiers de l'Empire un régime de préférence sur le marché anglais.

On jugera, par la nature des accords que l'on a signés, dans quelle mesure nous avons réussi, dans ce domaine.

Entente basée sur le principe de préférence mutuelle

Je ne voudrais pas donner l'impression que, par suite de cette conférence, nous avons mis en vigueur un régime qui donnera des résultats tangibles, dès le début. Si l'on tient compte qu'aujourd'hui l'Empire britannique groupe un quart de la famille humaine et représente toutes les nuances des conditions économiques, il est illogique de s'attendre d'obtenir, dès le début, le maximum des avantages que comportent les accords de la dernière conférence.

Mais, ce que je veux dire, c'est qu'après un quart de siècle d'espoir, de crainte et de vaine tentative, les pays de l'Empire sont enfin parvenus à conclure une entente basée sur le principe de la préférence mutuelle, et de plus, par leur coopération, ils ont préparé les voies à l'extension de ce principe, quand nos intérêts l'exigeront.

Ces accords ont été négociés de bonne foi et ne sont nullement le résultat d'un marchandage mesquin. En dépit des efforts de certains qui ont voulu prétendre que chaque pays, à la conférence, a tenté de retirer le plus grand avantage possible des accords au détriment des autres, je peux dire que bien que chaque délégation ait d'abord songé à ses propres intérêts, nous avons admis qu'aucune entente n'est durable qu'à la condition de répondre aux intérêts généraux de l'Empire.

Des accords justes et durables

Et, en conséquence, nous avons maintenant des accords qui sont justes, et parce qu'ils sont justes, ils seront durables. C'est dans notre intérêt qu'ils soient durables parce qu'en augmentant l'échange des produits entre les différents pays de l'Empire, on se trouve à rendre chaque pays plus apte à prendre pied sur les autres marchés du monde.

Je n'ai pas l'intention d'ignorer les efforts que les gouvernements antérieurs ont tentés pour appliquer ce principe, mais je puis en toute humilité affirmé que c'est notre gouvernement qui y a réussi. Je n'ai pas non plus l'intention d'ajouter que la politique du présent gouvernement, pour ce qui est de nos relations commerciales, reste celle qui assurera à notre pays les plus grands avantages. Je préfère, pour le moment, offrir mes remerciements aux pays de l'Empire qui, par esprit de coopération et de compromis, ont consenti à tenir compte du point de vue des autres et sont parvenus à adopter un tarif impérial dont on retirera des avantages réels et durables.

C'est donc dans cet esprit que j'invite les députés de la gauche à accepter ces accords. Je leur demande de ne pas compromettre le succès de cette politique, parce qu'ils se rendent compte que nous avons réussi là où ils ont fait échec et de se souvenir que ces accords répondent aux intérêts du Canada et de l'Empire. Je ne leur demande pas d'expliquer leur échec passé et je ne veux même pas qu'il en soit question pour le moment.

Le principe énoncé par Laurier en 1902

Le 26 avril dernier, j'ai cité des extraits du mémoire présenté par sir Wilfrid Laurier, à la conférence coloniale de 1902. On se souviendra que c'est à cette époque que sir Wilfrid prit une attitude bien définie au sujet de la préférence impériale. Je cite de nouveau cet extrait du mémoire de Laurier:

"Les ministres canadiens ont déclaré que s'ils recevaient l'assurance que le gouvernement accepterait le principe de la préférence mutuelle, en général, et en particulier l'exemption des droits de douane sur les produits agricoles du Canada exportés en Angleterre, les ministres canadiens seraient disposés à accorder aux manufacturiers une plus grande préférence sur le marché canadien."

J'espère que le Parlement du Canada, voyant ainsi se réaliser ce que ce grand homme d'Etat a tenté de faire, sera unanime à approuver ces accords.

Le Canada mettra ces accords en vigueur, dans le même esprit qu'ils ont été conclus, et c'est aussi ce que feront les autres pays de l'Empire.

Ce n'est pas mon intention, pour le moment, d'analyser, dans tous leurs détails, ces accords dont j'indiquerai, toutefois, les grandes lignes. Notre entente avec la Grande-Bretagne est naturellement celle qui intéresse le plus.

Il y a 225 changements véritables au tarif

La résolution tarifaire que l'on présentera comporte environ 262 changements au tarif. Ces changements s'appliquent, suivant le cas, à l'Angleterre et aux autres pays de l'Empire.

Sur ce nombre, 37 changements sont purement techniques, parce que l'on a dû modifier la phraséologie, pour rendre le tarif conforme aux ententes, de sorte qu'il n'y a vraiment que 225 changements au tarif.

Les concessions tarifaires faites (dans le cas de ces 225 changements moins 2) à la Grande-Bretagne s'étendent aussi aux autres dominions, et elles peuvent être ainsi classifiées:

A — Réduction de la préférence britannique — 81.
B — Augmentation du tarif intermédiaire ou général — 89.
C — Réduction de la préférence britannique, avec augmentation du tarif général ou intermédiaire — 49.
D — Réduction de tous les tarifs — 2.
E — Augmentation de tous les tarifs — 1.
F — Réduction de la préférence britannique et du tarif intermédiaire — 1.
TOTAL, 223.

Les tarifs comparés

Ces tarifs paraîtront dans les procès-verbaux de la Chambre, sur deux colonnes, "proposé" et "présent". En comparant le tarif proposé au tarif présent, on constatera qu'il y a 157 item en franchise, comparativement à 81, présentement.

Toutefois, cette comparaison mathématique ne comporte pas toute la signification des changements proposés. Ainsi, prenons l'item des médicaments et autres produits chimiques non fabriqués au Canada. Nous avons là, la possibilité d'échanges commerciaux presque illimités avec la Grande-Bretagne.

Etudions d'abord l'un des groupes les plus importants des item tarifaires, celui qui a trait au fer et à l'acier. Ces changements mettront en vigueur les principes de coopération qui ont été adoptés, à une conférence officieuse entre les représentants de l'industrie au Canada et en Angleterre.

Les produits sur lesquels la préférence a été augmentée

L'un des grands principes de l'entente, au sujet de ces produits, est l'augmentation de la préférence sur les produits primaires de la métallurgie.

Coton: Les droits sur les cotons sont réduits à un tiers. Certains produits de coton d'une qualité particulière sont admis en franchise, comme par exemple les rubans de clavigraphe.

Laine: Le tarif sur les lainages est réduit d'un quart et quelques autres produits de laine sont admis en franchise. Tous les produits de laine qui ne sont pas fabriqués au Canada sont aussi admis en franchise.

Le cuir: La préférence douanière est augmentée sur les courroies et les semelles de cuir et surtout le cuir fini.

Les produits chimiques: Il est difficile d'analyser, en termes ordinaires, les modifications tarifaires sur les produits techniques de la chimie. Le grand principe de cette modification est d'importer de préférence d'Angleterre les produits chimiques que le Canada importe, présentement, des autres pays étrangers à l'empire. L'industrie, devenant de plus en plus scientifique et technique, l'importation de ces produits augmentera d'une façon constante, et cet important changement à notre tarif ouvre une large avenue à l'accroissement de nos relations commerciales avec l'Angleterre. L'industrie canadienne, qui importe présentement ces produits, approuvera, j'en suis sûr, l'imposition des droits sur ces produits, de façon à ce qu'ils soient importés, à l'avenir, d'Angleterre.

Le verre: La préférence sur le verre a été augmentée sur toute la série des item du verre.

Huile végétale: En 1932, le Canada a importé pour environ $7,000,000 d'huile végétale, dont $5,000,000 des pays étrangers à l'Empire. Le tarif intermédiaire et général a été augmenté de façon à ce que cette importation se fasse, à l'avenir, dans les pays de l'Empire.

On a augmenté la préférence sur les produits suivants: les cigarettes, les ananas en conserve, les parfums, les livres et les publications, le savon, le mucilage, la porcelaine, le fil d'acier, l'aluminium, l'asphalte, la chaussure de caoutchouc, la fourrure, les parties de camion, certaines huiles crues.

Le Canada s'est aussi déclaré disposé à coopérer avec l'Angleterre, pour accorder à ses manufacturiers l'avantage de concurrencer, dans une mesure raisonnable, certaines de nos industries qui ne sont pas encore complètement organisées. En vertu de ce principe, le gouvernement a décidé de permettre aux industriels anglais de faire des représentations à la commission du tarif.

Je ne ferai, à ce sujet, que quelques remarques.

Le grand principe des concessions que l'Angleterre nous fait est l'entrée en franchise, sauf quelques rares exceptions.

De notre côté, nous maintenons un tarif — préférentiel — sur les produits anglais. Nous avons réduit ce tarif sur les produits qui sont particuliers à l'industrie anglaise.

Pas d'avantages exagérés à nos manufacturiers

On ne pouvait pas s'attendre que le Canada admît en franchise les produits de l'industrie anglaise, et c'est pour cette raison que nous avons décidé de permettre aux industriels anglais de faire des représentations à notre commission du tarif. Cette commission sera chargée de faire enquête sur les conditions particulières de la production de certains produits, et avisera en conséquence le gouvernement.

Ce n'est pas l'intention du gouvernement de donner à nos manufacturiers un avantage exagéré sur leurs concurrents anglais. Autrement, ce serait le consommateur qui y perdrait.

Il y a deux ans, nous avons expliqué certaines mesures pour parer aux conditions anormales dans le monde. Il était alors évident que toutes les tentatives d'après-guerre, pour mettre fin à la dépression, avaient fait échec. En 1920, on s'était cru capable de remplir les greniers du monde que la guerre avait vidés. Par la suite, en 1925, on a cru que l'on était sur la voie de la prospérité, mais quand, en 1929, on fut convaincu que le monde s'était complètement remis sur pied, on s'est trouvé désillusionné.

Les mesures d'urgence que nous avons adoptées pour prévenir le "dumping" par les pays menacés par la faillite, seront maintenues, tant que les conditions mondiales resteront ce qu'elles sont présentement. Depuis une couple d'années, les conditions économiques de l'univers se sont quelque peu améliorées, et l'industrie canadienne s'est plus solidement réorganisée, de sorte qu'elle peut maintenant soutenir plus facilement la concurrence étrangère.

Etant donné les avantages qui nous ont été concédés par les accords, les manufacturiers canadiens, qui comprennent que leur bien-être est intimement lié à celui du consommateur, accepteront avec empressement les modifications tarifaires proposées.

En retour des concessions que nous avons faites à l'Angleterre, le Canada reçoit des concessions sur le marché anglais, pour ses produits agricoles et manufacturés.

Nos produits manufacturés, sauf quelques exceptions, sont admis en franchise sur le marché anglais. Il est évident que cela aura pour conséquence une augmentation de la production manufacturière au Canada.

Des concessions s'imposaient

Nous avons obtenu des préférences sur un grand nombre de nos produits naturels. Grâce à notre industrie et à nos facilités de distribution, ces préférences nous assureront, sans doute, une large place sur le marché du Royaume-Uni. Ces préférences portent, pour ainsi dire, sur tous nos produits naturels. Si c'eût été pratique, le gouvernemnet eût désiré obtenir une préférence plus accusée sur toute la liste de nos produits naturels.

Il ne serait pas profitable d'espérer obtenir que ces préférences soient effectives, sans consentir, en regard, des avantages correspondants. Ceux qui chercheraient à obtenir des avantages pour nos produits sur les marchés de l'Empire, sans leur en consentir d'équivalents, compromettraient la mise en opération de tout le système tarifaire impérial et détruiraient, à sa base même, le principe d'avantages mutuels sur lequel les accords peuvent seuls jouer de façon efficace et heureuse.

On ne peut vendre sans acheter

Nous admettrons, en principe, qu'on ne peut vendre sans acheter. Si nous voulons vendre dans le Royaume-Uni, nous devons acheter également dans le Royaume-Uni. J'ai déjà dit que par un système d'accords à l'avantage réciproque des parties contractantes, à base de préférence tarifaire, de nouveaux courants d'échange s'établiront, comme conséquence de ces accords, entre le Canada et le Royaume-Uni. Il n'est pas pratique de tabler, à l'heure présente, sur le total des ventes et des achats possibles. L'objet de ces accords est donc de provoquer, à la fois, une augmentation des achats et des ventes.

Nous avons, en retour, obtenu de grands avantages sur le marché du Royaume-Uni. Ces avantages nous seront mieux connus, apparaîtront plus clairement à nos yeux, lorsque nos produits naturels se seront organisés pour le grand marché qui les attend. Ce sera le devoir de ce gouvernement de leur venir en aide, par tous les moyens convenables, à prendre, sans délai, avantage de cette occasion sans précédent.

Les avantages que nous avons obtenus ne se bornent pas au Royaume-Uni. Relativement à certains produits naturels, dont l'accroissement d'exportation importe plus à certains dominions qu'au nôtre, nous leur avons accordé des préférences qui ne se trouvent pas dans le texte de notre propre accord. Mais nous jouissons d'avantages équivalents à ces concessions faites à ces autres dominions.

Je vais énumérer les préférences obtenues pour nos produits naturels, et les ferai suivre de commentaires succincts, de nature à en fixer et à en définir la portée.

Produits de la forêt

Le premier ministre énumère les préférences qui sont accordées à nos produits de la forêt.

Par l'article 1 de l'accord, nous sommes assurés de l'entrée sans droit, et par l'article 3 une marge minimum de dix pour cent est garantie aux produits divers de la forêt importés dans le Royaume-Uni du Canada en quantités substantielles, en autant que ces produits sont actuellement imposables.

Le Royaume-Uni importe annuellement à peu près 3,800 millions de pieds, mesure de planche, de bois scié. De ceci, le Canada devrait fournir 3,000 millions de pieds de bois mou, et environ 170 millions de pieds de bois dur.

Notre industrie peut donc considérer que cet accord lui permettra d'accroître très sensiblement ses exportations sur ce marché.

Au sujet du bois, il vaut d'être signalé que la préférence du Royaume-Uni est accentuée du fait que le droit du Royaume-Uni est basé sur l'évaluation de l'assurance du fret à l'importation.

En vertu de l'acte des droits d'importation, notre avantage sur les Etats-Unis, qui nous font concurrence sur le marché du Royaume-Uni, est mis en évidence par nos exportations du premier semestre de cette année.

Chiffres comparatifs

Les importations de bois débité dans le Royaume-Uni, du premier semestre de l'exercice 1931-1932, s'établissent comme suit:

	Quant. mesure de planche 1931	1932	Valeur 1931	1932
Canada	29,469	45,591	218,623	372,497
Etats-Unis	171,831	46,588	642,104	492,140
Augmentation canadienne —68 p.c.				
Diminution américaine 73 p.c.				

Sur la côte du Pacifique, pour la première fois depuis plusieurs années, les exportations de bois de la Colombie-Britannique au Royaume-Uni ont dépassé celles mises ensemble des Etats de Washington et de l'Orégon.

Premier semestre:

Mesure de planche	1931	1932
Colombie-Britannique	37,261	49,805
Washington et Orégon	55,630	25,031

Article qui vise le dumping russe

Comme l'article 21 vise la concurrence déloyale russe, les pays Baltes n'auront plus la tendance à vendre à bas prix.

Normalement, le Canada exporte, chaque année, à peu près 1,800,000,000 de pieds, mesure de planche, de bois dont la valeur ressort à $50,000,000, dont 2,445 millions de pieds, mesure de planche, évaluées à $39,000,000 sont expédiés aux Etats-Unis, et 186 millions de pieds, évalués à $5,474,000, au Royaume-Uni.

La récente taxe à l'importation des Etats-Unis de $3.00 par 1,000 pieds, mesure de planche, a pratiquement fermé le marché américain aux producteurs du Canada. De nouveaux débouchés sont essentiels. Ceci s'applique surtout au bois bon marché et de qualité courante qui constitue de 60 à 70 pour cent du bois scié.

L'Orient offre aux bois de qualité inférieure de la Colombie-Britannique, un débouché, mais pour les provinces de l'Est et une grande partie de la production de la Colombie-Britannique, le débouché du Royaume-Uni est seul susceptible d'absorber une quantité de bois suffisante à faire marcher les scieries d'où sortent les qualités supérieures qui sont demandées.

Produits de la mer

En conséquence des accords nés de la conférence, le Canada jouira, à l'avenir, des préférences suivantes, sur ses produits de la mer:

Produits	Tarif de préférence	Tarif général
Poisson frais de mer	En fr.	10 p.c. ad valorem
Saumon en conserve	En fr.	10 p.c. ad valorem
Poisson autre, de conserve	En fr.	10 p.c. ad valorem

Stabilisé dans le tableau C

Produits	Tarif de préférence	Tarif général
Morue	En fr.	10 p.c. ad valorem
Saumon congelé ou gelé	En fr.	1 1/2 D par livre
Huîtres, de juin à février		30 p.c. ad val.
Huîtres, de mars à mai		10 p.c. ad val.
Crustacés, frais		30 p.c. ad val.
Huile de foie de morue		1s4D le gallon
Autres huiles de poisson		10 p.c. ad val.

Aux termes de notre traité, l'entrée sans droits, avec 10 p. c. de préférence nous sont assurés sur le poisson de mer, le saumon de conserve et autres poissons de conserve, alors qu'on impose de 1 S 4 D le gallon d'huile de foie de morue de Terre-Neuve, et 1½ D par livre son saumon gelé ou congelé. La préférence sur le saumon de Terre-Neuve, dont le Canada aura le bénéfice, sera pour lui d'un avantage marqué.

En 1930, le Royaume-Uni a importé 126,231 quintaux de saumon gelé. Sur ce total, 34,867 quintaux provenaient du Canada; 29,353 quintaux provenaient de Terre-Neuve, 27,448 des Etats-Unis, 17,144 quintaux de l'Etat Libre d'Irlande, et le reste du Japon et de la Norvège.

Ceci devrait permettre au Canada d'accroître de façon importante ses exportations de saumon au Royaume-Uni.

Le marché de la côte du Pacifique, pour le saumon gelé, devrait s'élargir de façon considérable.

On devrait se rappeler que le Canada doit distribuer en Europe approximativement 70 p. c. de la valeur et 80 p. c. du tonnage de son poisson gelé, fumé, frais salé, séché ou en conserve. Les hauts tarifs des Etats-Unis rendent pour le Canada ces exportations indispensables.

Préférence qui porte déjà ses fruits

Déjà la préférence de 10 p. c. sur tout homard de conserve, se révèle une protection suffisante contre les crabes étrangers de conserve qui lui font concurrence. Cette préférence a donné les résultats suivants:

Exportations du Canada au Royaume-Uni

1930	Homard de conserve	17,645 quintaux
Cette année à fin de juillet	Homard de conserve	10,375 quintaux

Notre production de sardines de conserve, provenant de jeunes harengs, est importante sur la côte de l'Atlantique. Ces petits poissons sont de belle qualité, mais jusqu'ici ils n'avaient pas trouvé preneurs au Royaume-Uni. Nous constatons que cette année, en conséquence de la préférence, à fin juillet, nous en avons déjà exporté 1,045 quintaux.

En 1930, le Royaume-Uni a importé 188,000 quintaux de ces poissons. Il semble très probable que la préférence de 10 p.c. sur les nôtres va nous permettre d'en faire d'énormes expéditions en Angleterre.

Minéraux ou produits minéraux que consomme le Royaume-Uni

Presque toutes les usines consomment des minéraux ou des produits provenant de minéraux, à une phase quelconque de leur fabrication. La formidable industrie du Royaume-Uni n'a pas importé moins de quarante-huit produits minéraux.

Le Canada, riche en ressources minérales, a un disponible pour l'exportation de 28 produits minéraux au moins. Le Royaume-Uni est un marché en puissance pour tous les produits minéraux dont nous avons un excédent, la lignite exceptée.

Les produits métallurgiques les plus importants dont nous avons une quantité disponible à exporter sont le cuivre, le plomb, le zinc, le nickel, le cobalt et certains métaux secondaires, spécialement le bismuth et le cadmium.

Produits de nos mines

Notre accord commercial projeté avec le Royaume-Uni prévoit des préférences spéciales sur trois métaux principaux, le cuivre, le plomb et le zinc.

Suit une liste des préférences sur quelques minéraux qui intéressent le Canada.

Le cuivre: Notre production de cuivre, en 1930, a été de 151,739 tonnes; en 1931, elle a été de 146,577 tonnes; la production de cette année est inférieure.

Jusqu'à ces dernières années, on n'affinait pas le cuivre, au Canada. En 1930, 36,432 tonnes de cuivre affiné furent produites, au pays. En 1931, la production de cuivre affiné atteignit 95,342 tonnes. Notre capacité d'affinage du cuivre est actuellement de 185,000. Cette capacité pourrait être augmentée rapidement, si la demande l'exigeait.

Jusqu'à ces derniers temps, l'excédent de notre production de cuivre était presque entièrement expédié aux Etats-Unis, qui constituèrent le seul débouché des mines de cuivre de la Colombie-Britannique et de Québec. Les droits récemment imposés de 4c sur le cuivre, à l'entrée des Etats-Unis a supprimé ce débouché. La préférence de 2d. par livre, accordée au cuivre canadien, lui ouvre largement la porte du marché du royaume uni.

Le plomb: Compte tenu de la capacité de production du Royaume-Uni, il offre aux producteurs de l'Empire un débouché de 290,000 tonnes de plomb en gueuse. La moyenne annuelle d'importation des cinq dernières années, en fin de 1930, a été de 317,650 tonnes de plomb en gueuse, en plus de 13,730 tonnes de plomb usiné. En ces dernières années, un tiers à peu près de plomb importé par le Royaume-Uni était de provenance étrangère, presque toutes ces importations provenaient des Etats-Unis; les deux autres tiers provenaient de pays de l'Empire dont la moitié provenait d'Australie. Le Canada a fourni au Royaume-Uni à peu près 49,000 tonnes, soit 15% du total.

Le plomb extrait de mines canadiennes, traité au Canada ou au Royaume-Uni, atteignit 166,447 tonnes, en 1930; 133,670, en 1931. Presque toute notre production de plomb est traitée au Canada.

La capacité des usines canadiennes, pour traiter le plomb est de 170,000 tonnes. Le Canada consomme normalement 45,000 tonnes de plomb, y compris ce qui entre dans la composition du laiton et dans les pigments de peinture. Si nos usines travaillaient à plein rendement, le disponible pour l'exportation serait de 125,000 tonnes. En 1927, nous avons exporté 119,705 tonnes de plomb; en 1931, 108,213 tonnes; notre plomb est vendu sur tous les grands marchés du monde, excepté celui des Etats-Unis, qui frappe à l'entrée le plomb d'un droit de 2,125c par livre.

Le zinc: La production du zinc, au Canada, augmente graduellement. En 1930, nous avons produit 133,822 tonnes. En 1931, cette production est tombée à 118,623 tonnes. Cette année,la production diminue encore.

Nous avons deux usines pour traiter le zinc, dont la capacité est ensemble de 169,400 tonnes. L'industrie canadienne consomme normalement à peu près 24,000 tonnes de zinc annuellement, y compris ce qui entre dans la composition du laiton, des peintures de bronze et des peintures blanches. Si nos usines travaillaient à plein rendement, le disponible pour l'exportation serait de 145,000 tonnes par année.

La moyenne annuelle d'importation de zinc,en fin de 1930,du Royaume-Uni, a été de 157,500 tonnes.

Le Royaume-Uni a importé en plus 25,000 tonnes de produits dérivés du zinc. A peu près 56% de ces importations provenant de pays non britanniques, principalement d'Allemagne, de Belgique et des Etats-Unis. Le reste provenait de pays britanniques. Le Canada a fourni les deux-tiers environ de ce solde d'importation; l'Australie, pas tout à fait la moitié, et la Rhodésie, un peu moins de la moitié de ce qui reste.

Le maintien de la préférence de 10% aux producteurs des pays britanniques leur assurera le placement au Royaume-Uni d'une grande partie de leur production.

Nous avons certains autres minerais tels que le mica, le talc, le graphite, le feldspath, que nous pouvons exporter au Royaume-Uni. Les produits du four électrique tels que le ferro-silice, le ferro-manganèse, le carbure de calcium sont très demandés, en Grande-Bretagne, mais jusqu'ici nos producteurs ne lui ont vendu que très peu. D'autres produits minéraux que nous pouvons vendre à la Grande-Bretagne ce sont les magnésites, les granits et les marbres calcinés.

Produits agricoles

Le commerce du porc et du bacon peut être un avantage immense pour le Canada, si le marché s'améliore et si l'on maintient le coût de production au-dessous du prix de vente. Le Canada peut produire 8 millions et demi de porcs, en 1937, ce qui équivaut à 300 millions de livres de bacon, et dix millions de porcs, en 1942, soit 500 millions de livres de bacon et de jambon.

L'article 6 de l'entente pourvoit à l'entrée dans le Royaume-Uni de deux cent quatre-vingt millions de livres de bacon par année, en franchise, si la qualité est bonne. Le Canada réussira à s'emparer de ce marché à deux conditions: (A) que la classe agricole se convainque bien des avantages qu'elle en retire et, (B) que les maisons de salaison se partagent le marché d'exportation de façon à répondre aux commandes reçues. En 1931, le Royaume-Uni a importé 10,961,700 livres de bacon canadien, sur un total d'un milliard 350 millions de livres, représentant l'importation totale de la Grande-Bretagne.

Quant à l'industrie des bestiaux, le Canada n'en a exporté, en Angleterre, en 1931, que pour une valeur de $2,218,000. Tandis que la Grande-Bretagne en importait pour une valeur totale de $60,000,000. Il a toujours été très difficile, pour le Canada, d'exporter ses bestiaux en Grande-Bretagne, parce qu'en vertu de l'entente de 1922, seuls les bestiaux d'élevage sont admis en Angleterre, c'est-à-dire, les animaux castrés susceptibles d'être engraissés une fois rendus outre-mer.

L'embargo sur le bétail disparaît

En vertu de l'entente nouvelle, cet embargo disparaît, et l'Angleterre s'engage d'admettre tout le bétail canadien, sans égard au sexe ou à la condition, sur le même pied que les bestiaux d'Irlande sont admis. La Grande-Bretagne se réserve le droit d'abattre, dès leur arrivée sur leurs rives, des animaux qu'elle jugera impropres à l'élevage ou à la reproduction.

Pour éviter les trois jours de réclusion du bétail avant le départ, un vétérinaire fédéral devra accompagner toutes les cargaisons. Et de plus, la pratique d'étamper au fer rouge les animaux, sur la joue, sera abandonnée. La production de bestiaux au Canada est la plus basse qu'elle a jamais été, mais dans les conditions normales, notre pays pourra facilement exporter plus de 200,000 têtes de bétail.

Le tarif Hanley-Smoot a pratiquement fermé le marché américain au Canada, mais en vertu de l'entente nouvelle, le marché anglais sera ouvert sans restriction, et nos exportateurs seront débarrassés des frais additionnels onéreux et nuisibles. La Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique profiteront surtout de cet accord.

Les produits laitiers

La Grande-Bretagne a importé, en 1931, pour une valeur de $20,000,000 de produits laitiers, classés parmi les laits condensés, séchés, évaporés, et la part du Canada a été de $623,518. Or le Canada peut produire normalement 200 millions de livres de cette marchandise. Les accords nouveaux nous assurent, pendant trois ans, l'entrée en franchise, sur les marchés anglais, de notre lait condensé, excepté pour la proportion de sucre qu'il contient. Ce tarif est si favorable qu'un manufacturier non-canadien a acheté au Canada toute sa provision de lait condensé, pour l'exportation en Angleterre.

Notre beurre en Angleterre

La Grande-Bretagne importe du beurre pour une valeur de $230 millions, et tout ce qu'elle achète du Canada représente un montant de $1,815,801. Le Canada, en vertu du nouvel accord, pourra, pendant 3 ans, exporter son beurre en franchise en Grande-Bretagne, alors que le tarif général est de 15 chelins par 112 livres, de tarif général. Cette clause aidera probablement beaucoup à la vente de notre beurre en Angleterre, et l'on apprend que le Danemark a vu sa production diminuée de 10%, par suite de l'application du droit d'importation. L'Ontario profitera surtout de cet accord.

Le fromage et le tabac

L'Angleterre importe pour $45,000,000 de fromage et le Canada lui en fournit pour $9,000,000. Pendant trois ans, notre pays jouira de la franchise sur le marché anglais pour son fromage contre une préférence de 15% sur les articles étrangers, mais comme les pays d'empire fournissent à la Grande-Bretagne 86.89 p.c. de sa consommation totale, notre pays ne retirera pas beaucoup d'avantages de cet accord.

Peu de pays importent autant de tabac que l'Angleterre, qui en achète à l'étranger, chaque année (chiffre pour 1930) 236,934,505 livres, mais le Canada ne lui en fournit que 3,976,017 livres. Par le nouvel accord, notre pays jouira pendant dix ans de la protection dont il jouit déjà, à savoir 7 chelins 5 deniers et demi de préférence britannique, et 9 chelins 6 deniers de tarif général pour le tabac non manufacturé contenant plus de 10% d'humidité, et 8 chelins 2 deniers et ¾ quand il contiendra davantage. Le Québec et l'Ontario profiteront beaucoup de ces dispositions.

Les fruits américains seront éliminés

Le Canada fournit chaque année, à la Grande-Bretagne, environ deux cent millions de livres de pommes fraîches sur un total de 800,000,000 de livres. D'après l'accord nouveau, un droit fixe de 4 chelins 6 deniers par cent livres sur les produits étrangers sera imposé au lieu de 10% ad valorem, et les produits canadiens entreront en franchise. Cette législation éliminera les fruits américains du marché anglais, et le Canada trouvera profit à améliorer ses vergers.

Les pommes en conserve entrent en franchise en Grande-Bretagne, excepté le droit sur le sucre qu'elles contiennent. Il existe aussi une préférence de 25 pour cent ad valorem sur les pommes mises en conserves sans sucre. Les pommes séchées jouissent aussi d'un traitement de faveur qui consistera à imposer un droit de 10 chelins 6 deniers par 100 livres sur le fruit étranger.

Les pêches, soit fraîches soit en conserve, jouiront d'un tarif spécial de 4 chelins 6 deniers sur les produits étrangers, contre l'entrée en franchise des produits canadiens. Sur des importations totales de 501,283 fois 112 livres achetées par la Grande-Bretagne, le Canada a vendu aux Anglais 1,905,300 livres, l'an dernier. Les prunes et les jus de fruits jouiront d'une préférence de 10 pour cent.

Les autres produits de la ferme

Les tomates en conserve ont été exportées en proportion beaucoup plus forte en Grande-Bretagne, en 1932, que jamais auparavant. Et la préférence de dix pour cent, dont jouit ce produit, sera continué. Même avantage tarifaire pour les tomates.

Les pommes de terre jouiront d'un traitement similaire de dix pour cent.

La Grande Bretagne est un grand pays importateur d'œufs, et le Royaume-Uni en a acheté pour une valeur de 80 millions de dollars, en 1931, n'en recevant cependant du Canada que pour $9,607. Les œufs canadiens jouiront, sur le marché anglais, d'une protection de dix pour cent ad valorem, pendant trois ans. Même protection dans le cas du miel canadien.

Les divers céréales

Quant aux céréales, voici la liste des avantages conférés aux produits canadiens:

	Préférence	Tarif général
Blé	en franchise	6 sous boisseau
Farine de blé	en franchise	10% ad valorem
Seigle	en franchise	idem.
Orge	en franchise	idem.
Avoine	en franchise	idem.
Pois	en franchise	idem.
Graine de trèfle	en franchise	idem.
Foin	en franchise	idem.
Son	en franchise	idem
Farine d'avoine	en franchise	idem.

Le blé et la farine de blé

Je n'ai pas encore parlé de ce produit de la terre qui est pour le pays d'une importance primordiale. La question du placement de notre blé et de notre farine de blé est le grand problème de l'heure présente pour nos agriculteurs. Nous avons obtenu l'entrée en franchise de notre farine et nous avons de plus obtenu pour elle une protection de 10% contre les farines de provenance étrangère. Vous savez tous que notre farine a été durement atteinte par les droits qu'ont élevés contre elle des pays étrangers. Certains ont imposé des restrictions à l'importation de la farine, ce qui a encore aggravé les droits dont elle était frappée.

Ceci donne à la préférence une valeur spéciale qui se fait déjà sentir, au bénéfice des producteurs canadiens. Non seulement l'augmentation des ventes de notre farine augmente la consommation de notre blé, mais la farine canadienne fait connaître notre blé, de façon très heureuse. La place que nous occupons déjà, sur le marché anglais de la farine, signifie que les meuniers anglais, s'ils veulent concurrencer la farine canadienne, devront acheter du blé canadien.

Le Royaume-Uni a importé, en 1931, 6,141,192 barils de farine de blé dont 3,172,824 barils provenaient de pays britanniques et 2,428,368 provenaient de pays étrangers. Le Canada a été le premier fournisseur du Royaume-Uni. Il lui a vendu 2,225,490 barils, et les Etats-Unis ont été son plus important fournisseur étranger, avec 1,187,190 barils.

Cette préférence tarifaire devrait amener aux pays d'Empire une forte proportion des importations provenant jusqu'ici de pays non britanniques. C'est l'Australie qui a profité, jusqu'ici, du déplacement des exportations des Etats-Unis. Il est toutefois significatif que pendant le premier semestre de l'année courante, les importations de farine de blé des Etats-Unis au Royaume-Uni n'ont été que de 210,560 barils, contre 593,250, pendant la période correspondante de l'année précédente.

La continuité de cette préférence

Sur le blé, nous avons obtenu une préférence de 2s. par quintal. L'article 4 de l'accord établit la continuité de cette préférence, aussi bien que les préférences accordées sur le cuivre et le zinc, pourvu que les producteurs de l'Empire soient disposés à l'offrir tout d'abord aux acheteurs du Royaume-Uni à des prix qui n'excèderont pas les prix mondiaux, et en quantités suffisantes pour suffire aux besoins de l'industrie du Royaume-Uni.

Je n'ai jamais donné à entendre aux producteurs canadiens de blé que la préférence établirait en leur faveur des prix qui différeraient des prix mondiaux, aux dépens du consommateur britannique. Ce que j'ai affirmé c'est qu'ils trouveraient au Royaume-Uni un marché assuré, et que ce marché est de beaucoup le plus important du monde. En 1931, le Royaume-Uni a importé ce qui équivaut à 250,466,000 boisseaux de blé, et sa moyenne d'importation des cinq dernières années a été de 232,054,000.

L'importance de ce débouché

On arrive à ces chiffres en calculant que le baril de farine équivaut à 4½ boisseaux de blé. Il n'est pas utile d'insister sur l'importance de ce débouché pour le Canada. On admet que la préférence va accroître, dans une large mesure, les achats de blé canadien par les importateurs britanniques. Lorsque nous nous serons assurés de ce marché, le problème de trouver des débouchés à l'étranger pour la solde de notre blé disponible, sera proportionnellement de moindre importance. Lorsque nous aurons trouvé le débouché étranger de notre disponible, notre blé se traitera à des prix qui seront plus que maintenant en rapport avec les besoins de nos producteurs. De plus, on ne doit pas oublier que la préférence dont jouit notre blé, en Angleterre, nous permet de maintenir nos cultures de blé, ce qui constitue, pour le pays, un immense avantage, alors que les autres pays se voient forcés de réduire les leurs, parce que la demande diminue.

On observera que les préférences obtenues sont autant que possible, équitablement réparties entre les diverses classes de producteurs du pays.

La clause contre le dumping

L'accord avec le Royaume-Uni est conclu, à la condition expresse que "si un gouvernement constate que la préférence accordée est abolie pratiquement par l'intervention d'un gouvernement qui en fausse le prix sur le marché, il devra en interdire l'importation de ce pays, de façon à établir le jeu normal de la préférence".

J'ai entendu dire que cette provision, ayant pour objet de protéger la préférence contre l'ingérence d'un gouvernement étranger, serait inefficace. Ma réponse à cette critique est celle-ci: Cette provision remonte à la base même de l'accord. Sans une garantie contre l'injuste concurrence étrangère, il pourrait être sans effet. C'est au gouvernement du Royaume-Uni qu'il appartient de rendre opérante cette provision.

Pour ma part, je suis convaincu que lorsque le gouvernement du Royaume-Uni a pris l'engagement d'honneur de rendre cette mesure de protection opérante, elle doit l'être, et aussi sûrement que la nuit succède au jour. Je conseille à ceux qui voudront mettre son efficacité en doute de se rappeler auparavant que le peuple canadien est allé de bonne foi à cet accord et qu'il accueillerait avec amertume toute insinuation que le Royaume-Uni n'y est pas allé dans le même esprit.

Au début de la conférence, j'ai dit que nos propositions étaient faites au Royaume-Uni, mais qu'elles s'adressaient à tous les pays de l'Empire qui les considéreraient avantageuses.

Je suis heureux de dire que nous avons réussi à conclure des ententes ayant la même base et le même esprit que les accords avec le Royaume-Uni et que ces accords sont également d'avantages mutuels pour les pays contractants. J'ai énumérées ces accords et je ne prendrai que le temps d'en discuter les dispositions principales.

L'accord commerciale avec le Sud-Afrique

Les gouvernements du Dominion du Canada et de l'Union Sud-Africaine sont aussi, au cours de la conférence, arrivés à un accord. Pour la première fois dans leur histoire, cet accord réglemente par un traité leurs relations commerciales. Depuis 1904, l'Union Sud-Africaine bénéficie du tarif préférentiel que nous accordons à la Grande-Bretagne, c'est-à-dire avant la Constitution de l'Union.

Jusqu'à 1925, l'Union accordait au Canada des préférences sur toute une catégorie de produits sur lesquels elles accordaient une préférence aux pays de l'Empire. En 1925, l'Union Sud-Africaine adopta le principe d'accorder des préférences exclusives et restreintes aux autres pays, en retour de concessions tarifaires équivalentes.

En conséquence, la convention commerciale qui vient d'être conclue avec le Sud-Afrique porte sur les principaux produits que chacun peut vendre à l'autre. Sa portée est moins grande que celles des conventions commerciales conclues avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Elle a allongé sensiblement la liste des articles sur lesquels une préférence avait été jusqu'ici accordée au Canada. Un traitement particulier a été accordé par nous au maïs du Sud-Afrique, et le Sud-Afrique a accordé un traitement particulier aux automobiles canadiens.

Un examen de la liste attachée à la convention commerciale relèvera que le Sud-Afrique consent d'importantes préférences sur certains produits canadiens, tels que les denrées alimentaires, les produits de la forêt et des produits manufacturés pour lesquels le Sud-Afrique offre un débouché intéressant.

L'accord commerciale avec l'Etat libre d'Irlande

L'accord conclu à la conférence entre le Canada et l'Etat Libre d'Irlande place les relations commerciales entre ces deux dominions sous le régime d'un traité. En 1923, l'Etat Libre d'Irlande est devenu une entité tarifaire distincte du Royaume-Uni, par l'adoption d'un tarif qui a été sensiblement modifié depuis, mais le principe de la préférence en faveur des produits de l'Empire a été maintenu. Bien que cette préférence s'appliquât à nos produits, le Canada n'était pas encore assuré de sa permanence, puisque nos relations commerciales avec l'Etat Libre d'Irlande n'étaient pas réglées par une entente.

Celle que l'on a conclue à la conférence étend à tous les produits manufacturés ou autres du Canada exportés en Irlande l'avantage des droits tarifaires les plus bas qui soient accordés aux autres pays. En retour, le Canada laissera l'Irlande exporter ici ses produits au même taux que ceux de la Grande-Bretagne ou du Nord de l'Irlande. Nos exportateurs et nos manufacturiers retireront donc des avantages considérables de la préférence douanière que leur accorde l'Irlande, et pour cette raison, on peut s'attendre que l'exportation de certaines de nos denrées et de certains de nos produits manufacturés en Irlande augmentera considérablement.

Accord avec la Rhodésie du Sud

L'accord commercial entre le Canada et la Rhodésie du Sud prévoit à l'échange de certains produits sous le régime de la préférence douanière. De plus, certains autres produits non énumérés continueront à ajouter aux avantages de la préférence britannique actuelle ou future. Le Canada, en vertu de cet accord, jouera de certaines préférences pour ses produits ouvrés.

Conversation avec les Indes

La présence de la délégation des Indes à la conférence économique nous a fourni l'occasion d'entamer des conversations au sujet de l'opportunité d'un accord commercial entre ces deux pays. Bien que l'on n'ait pas eu le temps d'en venir à des conclusions définitives, ces conversations ont toutefois permis au Canada d'examiner avec les Indes les avantages que comportaient les échanges commerciaux entre ces deux pays. Il est probable qu'après que la délégation aura communiqué au gouvernement des Indes les conclusions de ces conversations, l'on pourra ouvrir des négociations directes pour conclure une entente commerciale.

Conversation avec l'Australie

Au cours de la conférence, nous avons discuté avec les représentants australiens de l'application de l'accord de 1931. On a surtout étudié la possibilité d'étendre le principe de la préférence douanière entre les deux dominions. La délégation australienne a fait part à son gouvernement les conclusions de ces pourparlers et l'on espère conclure un accord commercial avec ce dominion prochainement.

Conversation avec la Nouvelle-Zélande

On a aussi discuté avec les délégués néo-zélandais la possibilité d'amplifier l'entente conclue le 2[illegible] avril 1932. Cette entente n'a été signée que pour un an. A la suite des conversations à la conférence, il est assez probable que l'on en vienne à des conclusions définitives avec ce Dominion.

J'ai déjà dit que ce n'était pas mon intention d'analyser dans tous ces détails, pour le moment, ces accords commerciaux. Au cours du débat, le gouvernement se fera un plaisir de répondre aux questions qu'on voudra bien lui poser. Je ne veux pas toutefois terminer sans exprimer notre satisfaction d'avoir rencontré les représentants des autres dominions de l'Empire, sans exprimer et sans dire combien nous avons apprécié l'honneur de coopérer avec eux au développement du commerce impérial.

Je désire aussi exprimer ma gratitude à ces délégués pour l'esprit de concession et de coopération dont ils ont fait preuve au cours de la conférence. Les difficultés qu'ils ont rencontrées étaient assez grandes. Chaque dominion devait nécessairement tenir compte de ses propres besoins, des conditions qui lui étaient particulières et devait en conséquence faire en sorte que les accords y remédient.

L'aurore d'un nouvel Empire

C'est ce que l'on a fait. Et cela après plusieurs semaines de délibérations. J'ajoute que nous avons bien fait. Que celui qui, pour des raisons personnelles ou partisannes serait tenté de déprécier la valeur de ces accords commerciaux, se souvienne que jamais dans toute l'histoire de l'Empire on n'a réalisé quelque chose qui comporte autant de promesses pour l'avenir que ce qui a été réalisé à la conférence d'Ottawa. Dans les années à venir, on verra dans cette conférence l'aurore d'un nouvel et plus grand Empire, uni par sa commune allégeance à la Couronne, par des liens de communes citoyenneté et amitié, et par des intérêts communs que le bien-être de chacun exige que nous travaillons à sauvegarder.

Le premier ministre a pris son siège au milieu d'applaudissements prolongés, et comme la discussion sur les accords commerciaux ne commencera que lundi, la Chambre reprend l'étude du discours du trône.

IL FAUT METTRE FIN AU RHUME

dans sa première phase, alors que ce n'est qu'un rhume "sec"!

On sait maintenant qu'un rhume passe ordinairement par trois phases. La première est la phase sèche, les premières 24 heures. La deuxième est la phase de sécrétion aqueuse, 1 à 3 jours. La troisième, la phase de sécrétion muqueuse. Traité dans la première phase, un rhume s'enraie beaucoup plus facilement. Comme question de fait, lorsqu'un rhume passe à la deuxième et à la troisième phases il est susceptible de s'implanter dans l'organisme et d'être dangereux.

Détruisez un rhume dans son germe en prenant le Bromo Quinine laxatif Grove aux premiers symptômes de rhume. Le Bromo Quinine laxatif Grove ne fait pas qu'amoindrir un rhume — il le déracine parce qu'il accomplit les quatre choses nécessaires. Il libère les intestins—tue les germes du rhume, chasse l'infection et la fièvre de l'organisme — soulage le mal de tête et la sensation de grippe — tonifie l'organisme tout entier et le fortifie contre d'autres attaques.

En plus d'être de la plus grande efficacité, le Bromo Quinine laxatif Grove est absolument inoffensif. Il ne contient pas de narcotiques et ne produit pas d'effets pernicieux. Ne bouleverse pas l'estomac et n'occasionne pas de bourdonnements dans la tête. Depuis des années cette fameuse pastille a soulagé des milliers de personnes qui souffraient du rhume ou de la grippe. Ne courez pas de risques; il est si facile de mettre fin à un rhume avec ce remède recommandable en vente dans toutes les pharmacies en Amérique. Boîte de poche commode enveloppée dans du cellophane.

Aucun vendeur de confiance n'essaiera de vous passer un succédané.

BROMO QUININE
LAXATIF *Grove*

Tarif d'abonnement
(Au Canada : hors Montréal)
EDITION QUOTIDIENNE: 1 an, $6; 6 mois, $3; 3 mois, $1.50; 1 mois, 50c; 2 semaines, 30c; 1 semaine, 15c.
EDITION DU SAMEDI: (Avec Rotogravure) 1 an, $3; 6 mois, $1.50.
EDITION HEBDOMADAIRE: (Jeudi) 1 an $1.50; 6 mois, 75c.
L'abonnement est payable à l'avance
LA PRESSE

C'est urgent!—C'est nécessaire

Et ce sera de l'argent sagement employé

Vous vous honorez en faisant votre part pour

LA "JOURNEE DU DOLLAR"
(17 octobre)

L'HOPITAL S.-JUSTINE
(Hôpital des Enfants)

Leurs SOUFFRANCES NE CHOMENT PAS

Les accords conclus avec l'Irlande et l'Afrique-Sud

Enumération des avantages réciproques consentis par le Canada et ces deux pays de l'Empire, lors de la conférence économique.

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa 13. — Voici le texte de l'ACCORD COMMERCIAL CONCLU ENTRE LE DOMINION DU CANADA ET L'ETAT LIBRE D'IRLANDE:

"Le gouvernement de Sa Majesté dans le Dominion du Canada et le gouvernement de Sa Majesté dans l'Etat Libre d'Irlande, désireux de faciliter et d'étendre davantage leurs relations commerciales mutuelles, sont convenus des articles suivants:

Article I

"Il ne sera pas appliqué aux marchandises produites ou manufacturées au Canada qui sont importées dans l'Etat Libre d'Irlande des droits autres ou plus élevés que ceux appliqués à des marchandises similaires produites ou manufacturées en tout autre pays.

Article II

"Il ne sera pas appliqué aux marchandises produites ou manufacturées dans l'Etat Libre d'Irlande et importées au Canada des droits autres ou plus élevés que ceux appliqués à des marchandises similaires produites ou manufacturées dans le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Article III

"Le présent accord est sujet à l'approbation des parlements du Dominion du Canada et de l'Etat Libre d'Irlande. Lorsque cette approbation aura été donnée il entrera en vigueur à la date dont conviendront les gouvernements du Dominion du Canada et de l'Etat Libre d'Irlande. Il restera en vigueur pendant cinq ans à compter du jour de son entrée en vigueur et ensuite jusqu'à l'expiration des six mois qui suivront la date où l'un ou l'autre des gouvernements aura donné avis de son intention d'y mettre fin.

"Fait en double exemplaire, à Ottawa, ce vingtième jour d'août, mil neuf cent trente-deux".

Signé au nom du gouvernement de Sa Majesté dans le Dominion du Canada,

R.-B. BENNETT,
premier ministre et secrétaire d'Etat aux affaires extérieures.

Signé au nom du gouvernement de Sa Majesté dans l'Etat Libre d'Irlande.

SEAN-T. O'KELLY,
vice-président du Conseil exécutif, ministre du gouvernement local et de la santé.

L'ACCORD ENTRE LE DOMINION DU CANADA ET L'UNION SUD-AFRICAINE

Le gouvernement de Sa Majesté au Dominion du Canada et le gouvernement de Sa Majesté dans l'Union Sud-Africaine, désireux de faciliter et d'étendre davantage leurs relations commerciales mutuelles, sont convenus des articles suivants:

Article I

1—Sous réserve des dispositions du tarif du Canada, sauf ce qui est stipulé ci-après, les marchandises produites ou fabriquées dans l'Union Sud-Africaine et dénommées au tableau A du présent accord bénéficieront, à l'importation dans le Dominion du Canada, des concessions douanières énoncées audit tableau.

2—Pour bénéficier des avantages douaniers prévus au paragraphe 1 du Sud-Africaine doivent être importées ginaires et en provenance de l'Union présent article, les marchandises ori- directement au Canada.

Article II

1—Sous réserve des dispositions des lois douanières de l'Union Sud-Africaine, les marchandises produites ou fabriquées dans le Dominion du Canada et dénommées au Tableau B du présent accord bénéficieront à l'importation dans l'Union Sud-Africaine, des concessions douanières énoncées audit tableau.

2—Pour bénéficier des avantages douaniers prévus au paragraphe 1 du présent article, les marchandises originaires et en provenance du Dominion du Canada doivent être transportées, sans transbordement, d'un port du Dominion du Canada, ou si elles sont transbordées, seulement s'il est prouvé à la satisfaction du commissaire des douanes de l'Union Sud-Africaine que, lors de leur expédition du Canada, elles étaient destinées à l'Union Sud-Africaine.

Article III

1—Les marchandises produites ou fabriquées dans l'Union Sud-Africaine et dénommées au Tableau A du présent accord bénéficieront, à l'importation dans le Dominion du Canada, des droits les plus bas dont sont frappées les marchandises similaires importées de tout autre pays. Toutefois, ces marchandises n'auront pas droit aux privilèges dont jouissent actuellement les produits des Antilles Anglaises, des Bermudes, de la Guyane Anglaise et du Honduras Anglais en vertu de l'Accord Commercial existant entre les gouvernements de ces colonies et le gouvernement du Canada.

2—De même, les marchandises produites ou fabriquées dans le Dominion du Canada et dénommées au Tableau B du présent Accord jouiront, à l'importation dans l'Union Sud-Africaine, des droits douaniers les plus bas dont sont frappées les marchandises similaires importées de tout autre pays. Toutefois, ces marchandises n'auront pas droit aux privilèges dont jouissent les produits de la Rhodésie du Nord de la Rhodésie du Sud, des territoires de Basutoland et de Swaziland et du Protectorat de Bechuanaland en vertu des accords douaniers actuellement en vigueur ou d'accords similaires conclus à l'avenir entre les gouvernements de l'Union Sud-Africaine et desdits pays et territoires, ou aux privilèges dont jouissent les produits de la Mozambique en vertu de la Partie A de la convention du 11 septembre 1928 entre le gouvernement de l'Union Sud-Africaine et le gouvernement de la République Portugaise.

Article IV

Le gouvernement de Sa Majesté dans le Dominion du Canada maintiendra, en ce qui concerne les marchandises dénommées au Tableau "A", les marges de concessions douanières représentées par la différence entre les droits consentis dans ce tableau aux marchandises de l'Union et les droits actuellement imposés sur les marchandises similaires importées de tout pays étranger.

Le gouvernement de Sa Majesté dans l'Union Sud-Africaine maintiendra les marges de préférence accordées dans le Tableau "B" aux marchandises canadiennes sur les marchandises similaires importées de tout pays étranger.

Article V

1—Ne sera pas assujetti aux dispositions de l'article 6 du tarif douanier du Canada le maïs produit dans l'Union Sud-Africaine et importé dans le Dominion du Canada à un prix non inférieur à la cote de la Bourse Balte à Londres, pour du maïs de semblable qualité.

2—Les dispositions du présent article cesseront d'être opérantes si, postérieurement au trente avril 1934, il est accordé une prime à l'exportation du maïs de l'Union Sud-Africaine au Dominion du Canada.

Article VI

En calculant la valeur pour fins douanières de véhicules automobiles fabriqués dans le Dominion du Canada et importés dans l'Union Sud-Africaine, on défalquera le montant de tout drawback de droits douaniers accordé par le gouvernement du Dominion du Canada à l'égard de matériaux employés ou entrant dans ces véhicules automobiles ou qui y sont fixés.

Article VII

Pour les fins du présent accord, le territoire sous mandat de l'Afrique du Sud-Ouest sera censé faire partie de l'Union Sud-Africaine.

Article VIII

Le présent accord sera soumis à l'approbation des parlements du Dominion du Canada et de l'Union Sud-Africaine. Après sa ratification, il entrera en vigueur à la date dont conviendront les gouvernements du Dominion du Canada et de l'Union Sud-Africaine. Il restera en vigueur pendant cinq ans à compter de la date de sa mise en vigueur et ensuite jusqu'à l'expiration des six mois qui suivront le jour où l'un des gouvernements aura signifié à l'autre son intention d'y mettre fin.

Fait en double exemplaire, à Ottawa, ce vingtième jour d'août mil neuf cent trente-deux.

Signé au nom du gouvernement de Sa Majesté dans le Dominion du Canada.

R.-B. BENNETT.

Signé au nom du gouvernement de Sa Majesté dans l'Union Sud-Africaine.

N.-C. HAVENGA.

LES CHANGEMENTS TARIFAIRES

TABLEAU "A"

Numéro du tarif — Marchandises	Droit
12A—Boyaux à saucisses, nettoyés	En franchise
83—Farine de maïs	En franchise
84—Maïs pour la distillation en vertu de règlements approuvés par le gouverneur en son conseil, le boisseau	7½ cents
84A—Maïs, à l'exclusion du maïs pour la distillation, importé ou retiré d'entrepôt par les fabricants d'amidon ou de produits des céréales pour la consommation humaine, pour servir exclusivement à la fabrication de l'amidon ou de ces produits des céréales, dans leurs propres fabriques, en conformité de règlements prescrits par le ministre	En franchise
85—Maïs, N. D.	En franchise
79B—Fleurs et feuillage, naturels, coupés, soit en figures ou en bouquets, ou non	Préférence britannique.
92—Fruits, frais au naturel, le poids imposable devant comprendre le poids du contenant:	
(D) Pêches	En franchise du 1er décembre au 30 avril.
(E) Poires	En franchise du 1er février au 30 avril.
(F) Prunes ou pruneaux	En franchise du 1er décembre au 30 avril.
(I) Coings et nectarines	En franchise du 1er février au 31 mai.
93—Pommes, fraîches, au naturel, le poids imposable devant comprendre le poids du contenant	En franchise du 1er avril au 30 juin.
94—Raisins, frais, au naturel, le poids imposable devant comprendre le poids du contenant	En franchise du 1er février au 30 juin.
95—Cantaloupes et melons musqués, le poids imposable devant comprendre le poids du contenant	En franchise.
99A—Pruneaux ou pruneaux séchés, non dénoyautés	En franchise.
99C—Raisins et raisin de corinthe séché	En franchise.
99G—Abricots, nectarines, poires et pêches, tapés, desséchés, évaporés ou déshydratés	En franchise.
100—Pamplemousses	En franchise du 1er mai au 31 décembre.
101—Oranges et mandarines	En franchise du 1er mai au 31 décembre.
104A—Pulpe de fruits, autre que pulpe de raisins non confite, en boîtes hermétiques ou autres emballages hermétiques	En franchise.
105—Pulpe de fruits, avec ou sans sucre, N.D., et fruits écrasés ou gelés	Préférence britannique.
105A—Ecorces de citron et d'orange et limons en saumure	Préférence britannique.
105D—Gelées, confitures, marmelades, conserves, beurres de fruits, et hachis condensés	Préférence britannique.
105E—Fruits et écorces, cristallisés, glacés, confits ou desséchés, cerises et autres fruits de la saveur de crème de menthe, de marasquin ou autre	Préférence britannique.
106—Fruits, préparés, dans des boîtes ou autres contenants hermétiques, le poids imposable devant comprendre le poids du contenant:	
Ex (A) abricots, la livre	1 cent
(B) ananas, la livre	1 cent
Ex (C) groseilles du cap, prunes, figues, coings, goyaves, pawpaws, la livre	1 cent
Ex-109—Arachides décortiquées	En franchises.
109-A—Arachides, vertes, dans l'écale ou seulement écalées	En franchises.
134—Tout sucre supérieur en couleur au numéro seize, type Hollande, et tous sucres raffinés de quelques espèces, qualités ou types que ce soient, non dénommés au numéro 135 du tarif, et sirops de sucre accusant au polariscope plus de cinquante-six degrés	Préférence britannique.
Toutefois, le sucre raffiné jouira du tarif de préférence Britannique lorsqu'il sera prouvé à la satisfaction du ministre qu'il provient exclusivement du sucre brut produit dans les colonies et possessions Britanniques et non autrement.	
Le sucre importé sous le régime du présent numéro ne sera pas assujetti à un droit spécial excédant trois-quarts de cent la livre.	
Sucre supérieur en couleur au numéro seize, type Hollande, lorsqu'il est importé ou acheté en entrepôt au Canada par un raffineur de sucre reconnu, pour le raffinage seulement, en conformité de règlements établis par le ministre: et sucré, N.D., non-supérieur en couleur au numéro seize, type Hollande, égouttages ou coulages de sucre égouttés durant le transport, mélado ou mélado concentré, fonds de cuves, concrétions de sucre, et mélasse accusant plus de cinquante-six degrés et pas plus de soixante-seize dégrés, lorsqu'ils n'accusent pas plus de soixante-seize dégrés au polariscope	
Toutefois, le sucre importé sous le régime du présent numéro n'est pas sujet à un droit spécial.	
Ex135—Sucré supérieur en couleur au numéro seize, type Hollande, lorsqu'il est importé ou acheté en entrepôt au Canada par un raffineur de sucre reconnu, uniquement pour le raffinage, en conformité de règlements établis par le ministre, lorsqu'il accuse au polariscope plus de 98 degrés, mais pas plus de 99 degrés, en vigueur le 22 août 1931 et postérieurement.	Préférence britannique.
135A—Sucre inverti, et sirops provenant de la canne ou de la betterave à sucre, et toutes leurs imitations ou succédanés, non comprise la mélasse et non compris les sirops en contenants de telles dimensions que le poids brut du contenant et du contenu ne dépasse pas soixante livres	
136—Mélasse produite dans le procédé de fabrication du sucre de canne avec le jus de canne sans aucun mélange d'autres ingrédients, lorsqu'elle est importée directement du lieu de production ou d'expédition dans l'emballage où elle a été mise au lieu de production et qu'elle n'a été soumise ensuite à aucun procédé de traitement ou de mélange, si elle accuse au polariscope trente-cinq degrés au moins, et au plus cinquante-six degrés en conformité de règlements établis par le ministre.	Préférence britannique.
136A—Mélasse, produit de la canne à sucre, accusant au polariscope moins de trente-cinq degrés, mais pas moins de vingt degrés	Préférence britannique.
137—Mélasse, accusant au polariscope au plus cinquante-six degrés et qui est le produit d'un pays Britannique ayant droit aux avantages du tarif de préférence Britannique lorsqu'elle est produite de la canne à sucre et importée directement par navire au pays de production ou d'un pays Britannique quelconque dans l'emballage où elle a été mise au lieu de production et qu'elle n'a été ensuite soumise à aucun procédé de traitement ou de mélange.	Préférence britannique.
Toutefois, ladite mélasse peut être transférée en entrepôt, sous l'empire des règlements de l'accise, pour la distillation.	Préférence britannique.
139—Glucose ou dextrose, sirop de glucose et sirop de maïs, ou tous sirops contenant un mélange quelconque de ces substances, n. d.	Préférence britannique.
140—Sirops et mélasse de toute espèce, produits de la canne à sucre ou de la bettrave, n. d. et toutes imitations ou tous succédanés de sirops et mélasse	Préférence britannique.
140A—Canne à sucre hachée	Préférence britannique.
141—Sucre candi et confiseries, n. d., y compris les gommes sucrées, le maïs crevé, noix candies, poudres aromatiques (flavouring) poudres à flan, poudres à gelée, sucreries, pains sucrés, gâteaux, tartes, puddings et toutes autres confiseries contenant du sucre, le poids imposable devant comprendre le poids des enveloppes et cartons	Préférence britannique.
142—Tabac, non manufacturé, dans les conditions établies par la Loi de l'Accise	Préférence britannique.
EX152—Jus de l'orange, du limon et du fruit du passiflore, n. d.	En franchise
152C—Jus du raisin, en contenants de plus d'un gallon	Préférence britannique.
EX156—Eaux-de-vie et Van Der Hum, le gallon de preuve	$8.00.
160—Parfums à l'alcool et spiritueux parfums eau de laurier (Bay Rum), eau de cologne et de lavande, lotions pour les cheveux et la peau, eaux dentifrices et autres préparations de toilette renfermant des spiritueux quelconques	Préférence britannique.
162—Vins médicinaux ou combinés avec des médicaments, y compris le vermouth et le vin de gingembre, ne torant pas plus de quarante pour cent d'esprit de preuve.	Préférence britannique.
EX163—Vins du raisin frais de toutes espèces, non mousseux, importés en fûts ou en bouteilles, tirant moins de 35% d'esprit de preuve, le gallon	25 cents.
164—Vins de toute espèce, excepté les vins mousseux, tirant 35% mais pas plus de 40% d'esprit de preuve, importés en cercles ou en bouteilles, (6 bouteilles d'une pinte ou 12 bouteilles d'une chopine formant un gallon) lorsqu'ils sont produits ou fabriqués dans l'Union Sud-Africaine, le gallon	56 cents.
165—Champagne et tous autres vins mousseux:	
(A) en bouteilles d'une pinte au plus mais de plus d'une chopine (ancienne mesure à vin) la douzaine de bouteilles	$7.44
(B) en bouteilles d'une chopine au plus mais plus d'un demiard (ancienne mesure à vin) la douzaine de bouteilles	$3.72
(C) en bouteilles d'un demiard ou moins (ancienne mesure à vin), la douzaine de bouteilles	$1.86
(D) en bouteilles de plus d'une pinte (ancienne mesure à vin) le gallon	$3.60
549—Laine, poil de chameau, l'alpaca, de la chèvre ou autre animal semblable, peignée seulement	Préférence britannique.
Toutefois les marchandises importées sous la règle du présent numéro, et qui sont le produit intégral d'un pays britannique quelconque, auront droit aux avantages du tarif de préférence britannique lorsqu'elles sont importées directement du Royaume-Uni dans un port maritime, lacustre ou fluvial du Canada.	
599—Cuirs et peaux, vertes, séchées, salées ou en saumure: et peaux en poil	Préf[illegible]
Toutefois les marchandises importées sous le régime du présent numéro, et qui sont le produit intégral d'un pays britannique quelconque, auront droit aux avantages du tarif de préférence britannique lorsqu'elles sont importées directement du Royaume-Uni dans un port maritime, lacustre ou fluvial du Canada.	

TABLEAU B

15A—(I) blé entier, les 100 livres	2 d.
15A—(I) blé moulu ou autrement préparé: Les 100 livres	4 d.
EX 19E—Poisson, conserves de, n.d.: la livre	1½ d.
EX 22A—Pommes, fraîches ou vertes, du 1er octobre au 31 décembre, ad valorem	5%
EX 46B—Pois, maïs et tomates, conserves de, ou autrement conservés	Droit le plus bas consenti à tout pays.
70—Bonneterie:	
(A) Chaussettes, ad Valorem	5%
(B) bas ad valorem	5%
81L—(A) Ficelle pour ourler et pour la reliure et ficelle d'engerbage	Ad valorem 5%
94—Caisse enregistreuse et machines à calculer	Droit le plus bas consenti à tout pays.
95D Chaînes coupées de dimensions pour la fabrication de chaînes antidérapantes pour véhicules à moteur, à conditions que peut prescrire le Ministre	Droit le plus bas consenti à tout pays.
97 (1) Grues, excavateurs et chargeurs mécaniques, treuils non destinés à la pêche à la baleine, à la pêche au chalut, ou à l'exploitation minière, chèvres de levage, moufles à chaînes, plans inclinés hélicoïdaux, transporteurs mus par la pesanteur et bigues ad val.	7%
(2) transporteurs à godets, ainsi que bandes et courroies transporteuses, (autres que pour mines ou industries): Appareils mécaniques de levage pour entrepots: ad val.	7%
Ex 101C Ecremeuses	Droit le plus bas consenti à tout pays.
113 (3) Aspirateurs de poussière (électriques): Ad. val.	5%
Ex 118 (A) Machines, appareils, dispositifs et instruments (non spécialement dénommées et ne comprenant pas les matériaux, les machines d'usage domestique ou les véhicules): Destinés à l'agriculture (le numéro intégral à l'exception des pulvérisateurs et des arroseuses)	Droit le plus bas consenti à tout pays.
119 (B) Piles électriques, humides ou sèches, primaires ou secondaires, y compris les accumulateurs, sauf celles dont chaque cellule ou unité a une capacité supérieure à 150 ampères-heures à un taux de charge de une heure: ad val.	10%
Ex 129 (A) A (H) Automobiles: Automobiles, chassis, pièces de rechange et accessoires	Droit le plus bas consenti à tout pays.
Ex 130 (A) A (E) Camions et camionettes automobiles pour le transport des marchandises, et véhicules à vapeur, ainsi que leurs remorques, de même que chars-à-bancs, omnibus et ambulances automobiles	Droit le plus bas consenti à tout pays.
Ex 134 Tuyaux. Conduits, tubes et accessoires, en métal, pour le gaz, la vapeur, le drainage, les égouts, l'irrigation, à conduite ou l'épuisement des eaux, à l'exception des grilles, des couvercles et accessoires pour trous d'hommes et des boites d'écoulement, (surface boxes):	
(A) Tuyaux et tubes en fer forgé et en acier, à l'exception des tuyaux de descente et des gouttières: les 100 lbs	1s.
(B) Tuyaux et tubes en fonte, à l'exception des tuyaux de descent et des écoutiers: les 100 lbs	8d.
(D) Tuyaux de descente et gouttières, ainsi que leurs accessoires, et tuyaux et tubes rivetés en fer forgé ou en acier: ad val.	5%
(E) Robinets ainsi que compteurs et accessoires pour tuyaux n.d. Pièces de rechange de compteurs d'eau tombant sous le paragraphe H: ad val.	5%
(G) Citernes: ID—	5%
(H) Compteurs d'eau pour conduites ménagères, dont la tuyauterie ne dépasse pas un pouce de diamètre: La pièce	3s.
143(B)—Ustensils électriques pour la cuisson et le chauffage (y compris les bouilloires et les fers à repasser) ne constituant pas des machines dénommées ailleurs et non compris les fers à repasser électriques et à vapeur utilisés dans l'industrie: ad val.	5%
146—Outils de mécanicien, c'est-à-dire outils employés ordinairement par des mécaniciens ou des artisans et ne constituant pas des instruments agricoles ou des machines-outils: ad val.	3%
192—Céruse:	
(B) Sèche: Les 100 livres	1s.
(B) Broyée à l'huile:	
(I) Emballages contenant 50 livres ou plus: les 100 lbs.	1s.
(II) Emballages contenant moins de 50 lbs: les 100 lbs.	1s.
238—Préparations de parfumerie et de toilette, non denommées ailleurs, y compris les poudres, les lotions, les pommades, les cosmétiques, les pâtes, les teintures, les huiles pour les cheveux, mais à l'exception des poudres, pâtes et eaux dentifrices	Droit le plus bas consenti à tout pays.
251C—Souliers en canevas de coton, du type plimsoll, tennis ou gymnase, dont les semelles, à l'exclusion des contre-semelles, sont entièrement en caoutchouc:	Différence entre 30% ad val. ou 1.6d. la paire, selon le droit le plus élevé et 30% ad. val. ou 2s. 6d. la pre. selon le plus élevé.
(I) pointures pour adultes, 5 et au-dessus la paire	
251D—Chaussures, de toute matière, non dénommées, y compris les galoches	Droit le plus bas consenti à tout pays.
ex253 (A)—Tuyaux en caoutchouc pour conduites d'eau, pour l'arrosage des jardins:	
(I) Ordinaire .. la livre ¾ d.	
(II) Armées .. la livre ½ d.	
260—Pneus et chambres à air, en caoutchouc:	
(A) Pneus y compris le poids de l'emballage immédiat	
(III) Autres que ceux importés avec ou pour être fixés à des châssis pour carrosseries à construire dans l'Union, la livre	2 d.
(B) Chambres à air pour véhicules à moteur autres que motocyclettes, la livre	1½ d.
(C) Chambres à air pour motocyclettes et cycles, la livre	2 d.
261—Bandages en caoutchouc, pleins: complets ou en morceaux, ou la pièce, la livre	1 d.
EX 263 (A) (I) Boites en bois: vides ou démontées, pour l'emballage des fruits citrus, ad val.	5 d.
270 (B)—Manches en bois pour pics, pelles, outils d'artisans et outils agricoles, excepté ceux qui sont façonnés, mais autrement à l'état brut	Droit le plus bas consenti à tout pays.
275—Bardeaux ad val.	10%
279—Bois:	
(A) Non ouvré:	
(I) Bois tendres (conifères) les 100 pds, le sup.	9 d.
(II) autres, ad val.	3%
(B) planches pour plafonds et planchers, rabotées, languettes, et rainées, ainsi que lames pour parquets	Droit le plus bas consenti à tout pays.
EX 287—Carton, carton-toile, carton-cuir, carton de paille et de moulage, mais non compris le carton de pâte destiné à la construction	Droit le plus bas consenti à tout pays.
295—Papiers:	
(C) A journal, en rouleaux ou en feuilles, ad val.	3%
(D) Unis ou composés, non dénommés ailleurs:	
(I) En emballages de fabrique originaux, plats ou pliés, ne mesurant pas moins de 16 x 15 pouces	Droit le plus bas consenti à tout pays.
(II) En rouleaux, y compris le papier en dévidoirs employé pour les machines monotypes	Droit le plus bas consenti à tout pays.
(F) D'emballage (y compris le papier brun, le papier dit casings, sealings, le papier brun naturel ou ocre, le papier au sulfite, le papier dit kraft et le papier à sacs): En emballages de fabrique originaux, en feuilles ou en rouleaux, ne pesant pas moins de 30 lbs, par rame de 480 feuilles de 29 x 45 pouces, ou de dimensions équivalentes, mais non compris le papier ciré, huilé ou à l'épreuve de la graisse, le parchemin végétal et ses imitations, le papier à gargousses, ainsi que le papier d'étain et papiers métalliques analogues	Droit le plus bas consenti à tout pays.
EX 296 (K) Ouvrages imprimés, réglés, lithographiés et en relief (ne constituant pas des ouvrages en métal et non compris les serviettes, les napperons et les dessous de plats, en papier en relief) non dénommés	Droit le plus bas consenti à tout pays.
EX 335—Boites à glacé, ad val.	5%
Tissu métallique (moustiquaires) di.	5%
Carton-pulpe (pulp board) et carton-planche (wallboard)	Droit le plus bas consenti à tout pays.

LE RIZ AU JAPON

Tokio, 13.—D'après les évaluations officielles, la récolte du riz au Japon doit donner une surproduction d'environ un sixième en faveur des offres.

NAVIGATION AU DAHOMEY

Abomey, 13.—Pendant le mois d'avril, on a compté dans les principaux ports du Dahomey 40 navires entrés et sortis.

Texte de notre entente avec la Rhodésie du Sud

Cette colonie britannique nous fait des concessions pour compenser les avantages que lui offre le tarif douanier canadien.

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 13. — Voici le texte de l'entente commerciale intervenue, entre le Dominion du Canada et la Rhodésie du Sud, lors de la conférence impériale tenue à Ottawa, l'été dernier:

"Le gouvernement de Sa Majesté dans le Dominion du Canada et le gouvernement de la colonie de la Rhodésie du Sud, désireux de faciliter et d'étendre davantage leurs relations commerciales mutuelles, sont convenus des articles suivants:

Article I

Sous réserve des dispositions du tarif douanier du Canada, sauf tel que stipulé ci-après: (A) Les marchandises, fabriquées ou produites en Rhodésie du sud, énumérées au tableau A du présent accord, jouiraient, à leur importation directe au Canada, des concessions douanières indiquées au dit tableau. (B) toutes les autres marchandises, fabriquées ou produites dans la Rhodésie du sud, jouleraient à leur importation directe au Canada, du tarif de préférence britannique.

Article II

Sous réserve des dispositions des lois douanières de la Rhodésie du Sud, tel que stipulé ci-après: (A) les marchandises, fabriquées ou produites au Canada, énumérées au tableau B du présent accord, jouiront, à leur importation dans la Rhodésie du Sud, des concessions douanières indiquées au dit tableau; (B) les automobiles et les pneus et tubes de caoutchouc, fabriqués ou produits au Canada, jouiront, à leur importation dans la Rhodésie du Sud, des droits indiqués dans la note II de l'article 129 et la note II de l'article 260, respectivement, de la colonne B du tarif douanier; (C) toutes les autres marchandises, fabriquées ou produites au Canada, jouiront, à leur importation dans la Rhodésie du Sud, des droits de la colonne B du tarif douanier, tels qu'ils s'appliquent aux marchandises importées du Royaume-Uni et des possessions britanniques accordant la réciprocité.

1. — Les marchandises fabriquées ou produites dans la Rhodésie du sud énumérées au tableau A du présent accord, jouiront a leur importation au Canada, des droits de douane les plus bas applicables aux marchandises similaires importées de tous pays.

2. — De même, les marchandises fabriquées ou produites au Canada, énumérées au tableau B du présent accord, jouiront, à leur importation dans la Rhodésie du Sud, des droits de douane les plus bas applicables aux marchandises similaires importées de tous pays.

Article IV

Le présent accord est subordonné à l'approbation du Parlement du Canada et de l'Assemblée législative de la Rhodésie du Sud. Après avoir été ratifié il entrera en vigueur à une date dont conviendront les gouvernements du Canada et de la Rhodésie du sud. Il restera en vigueur pendant cinq ans à compter du jour de son entrée en vigueur et, par la suite, jusqu'à l'expiration des six mois qui suivront la date ou l'un ou l'autre gouvernement aura donné avis de son intention d'y mettre fin. Fait en double exemplaire, à Ottawa, ce vingtième jour d'août mil neuf cent trente-deux.

Signé au nom du gouvernement de Sa Majesté dans le dominion du Canada.

R.-B. Bennett

Signé au nom du gouvernement de la colonie de la Rhodésie du Sud,
H.-U. Moffat

No du tarif — Désignation des marchandises	Droit douanier
100—Pamplemousses importés directement du pays de production par vaisseau directement à un port canadien	En franchise.
101—Oranges	En franchise.
101A—Citrons	En franchise.
102—Limons	En franchise.
109A—Arachides vertes, écalées ou dont la préparation ne dépasse pas l'écalage	Le même traitement que celui accordé à l'Australie.
Ecrémeuses; fabriquées au Canada	En franchise.
fabriquées dans les pays étrangers	15% ad val.
119B—Piles électriques, humides ou sèches, primaires ou secondaires, y compris les accumulateurs; fabriquées au Canada	5% ad val.
Fabriquées dans les pays étrangers	20% ad val.
251—Chaussures; A Caoutchouc, ou chaussures dont les semelles sont entièrement ou partiellement en caoutchouc; fabriquées au Canada	10% ad val.
fabriquées dans les pays étrangers, pourvu que la marge de préférence ne soit pas inférieure à celle indiquée ici	25% ad val. ou 1/- la paire, lequel de ces droits est le plus élevé.
251—Chaussures, fin, (B), tous autres, y compris les pantoufles, sandales, chaussures d'enfants et botillons fabriqués au Canada	10% ad val.
Fabriqués dans les pays étrangers	25% ad val.
263—Boites de bois: vides ou en paquets pour l'emballage et la livraison de produits agricoles et autres denrées	
Fabriquées au Canada	En franchise.
Fabriquées dans les pays étrangers	5% ad val.
279—Bois: (A) non ouvré, fabriqué au Canada	Le plus bas taux accordé à tous pays.
(B) planches pour plafonds et planchers: rabotées à languettes et à rainures, fabriquées au Canada	Le plus bas taux accordé à tous pays.
295—Papier: (C) papier à journal, en rouleaux ou en paquets plats	
Fabriqué au Canada	En franchise.
Fabriqué dans les paps étrangers	10% ad val.
(D) Ordinaire ou mixte N. D.	
(1) dans les emballages tels que sortant des papeteries, plat ou plié, ne mesurant pas moins de 16 pouces par 15 pouces.	
Fabriqué au Canada	En franchise.
Fabriqué dans les pays étrangers	10% ad val.
(II) en rouleaux, y compris le papier en rouleau utilisé pour les machines à composer monotype.	
Fabriqué au Canada	En franchise.
Fabriqué dans les pays étrangers	10% ad val.
295—(E) papier d'emballage (y compris le papier gris, les enveloppes, les papiers dits "sealing" brun ocre ou naturels, les papiers au sulfite, les papiers pour sacs); dans les emballages tels que sortant des papeteries, ou en feuilles ou en rouleaux, lorsque le poids du papier, mesurant 29 pouces par 45 pouces, ou de dimensions équivalentes, n'est pas inférieur à 30 livres par rame de 480 feuilles: mais non compris le papier imperméabilisé, huilé, ciré, le papier végétal et simili parchemin, et les papiers à gargousses, le papier d'étain et autres papiers métalliques similaires.	
Fabriqué au Canada	En franchise.
Fabriqué dans les pays étrangers	10% ad val.
295—(F(Papier d'emballage)ordinaire ou imprimé, coupé selon les dimensions voulues) pour l'emballage des fruits frais.	
Fabriqué au Canada	En franchise.
Fabriqué dans les pays étrangers	10% ad val.

Les besoins de ces franco-ontariens

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 13. — Son Excellence Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa a officié hier à la messe, à Saint-Joseph d'Orléans, inaugurant le troisième congrès annuel de l'union des cultivateurs franco-ontariens. Les congressistes étudieront les recommandations suivantes faites par l'exécutif de l'union.

Un manuel de science agricole devrait être mis entre les mains des enfants des écoles rurales; il faudrait un autre agronome Canadien-français dans les comtés unis de Prescott et Russell afin de faciliter la tâche à l'agronome actuel, débordé de travail; l'esprit de coopération devrait être développé chez les agriculteurs; les taxes que ceux-ci ont à payer devraient être diminuées, sinon des secours directs leur seront nécessaires.

Le discours de bienvenue a été prononcé par M. Rodolphe Beaudet, président de l'union des cultivateurs franco-ontariens. M. Aldéric Lalonde, président de l'U.C.C., de Québec assiste au congrès.

21,828 élèves dans les écoles de Québec

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13. — Vingt et un mille huit cent vingt-huit élèves fréquentent actuellement les écoles de la Commission scolaire catholique de Québec. Tous ces élèves, au nombre de 11,211 garçons et 10,617 filles, sont repartis dans les 62 écoles et les 669 classes sous le contrôle de la commission. Ces chiffres ont été soumis hier soir, par M. l'abbé Henri Laberge, visiteur des écoles, au cours de la séance de la commission.

On a décidé de construire trois nouvelles écoles: une à S.-Fidèle, l'autre à S.-Esprit et la troisième dans le quartier Belvédère.

Requête de la commission athlétique à l'Exécutif

La Commission athlétique, que préside l'échevin Georges Lalancette s'adresse aujourd'hui au Comité exécutif pour obtenir le dossier complet de la séance de boxe organisée au profit des chômeurs, document qui serait aujourd'hui entre les mains de M. L.-F. Philie, trésorier de la ville. La commission a fait des avances d'argent dans cette affaire et elle croit légitime d'avoir connaissance du dossier en question. Les commissaires sportifs désirent également être renseignés sur les revenus dérivant du programme.

La 3e exposition du club des annonciers

La troisième exposition annuelle de publicité organisée par le club des annonciers de Montréal se tiendra cette année à bord du navire "Aurania", de la ligne Cunard, les 15, 16 17 novembre. Le président du club, M. R.-J. Ambler, au cours de la réunion d'hier, à l'hôtel Mont-Royal, a déclaré que l'organisation avait été considérablement active ces dernières semaines et que l'on pouvait compter sur un très grand succès. Des autobus seront gratuitemnt mis à la disposition des membres du club et de leurs amis au cours de ces trois journées. Le thé sera servi tous les jours à bord du navire durant l'exposition.

Nomination probable

Ottawa, 13—Il est fortement question du lieutenant-colonel L.-R. Laflèche comme sous-ministre de la défense nationale, lorsque M. G.-J. Desbarats prendra sa retraite, ce qui se fera prochainement.

BANQUEROUTE

— 1101 RUE STE-CATHERINE EST —

VENDREDI LE 14 OCTOBRE 1932

TOUT LE STOCK DU MAGASIN CANADIEN

doit être vendu par ordre de la Cour, dans le plus court délai sans égard au prix coûtant.

Vu la foule intense, à l'ouverture de cette vente, et ayant été forcé de refuser l'entrée à des centaines, nous avons décidé de continuer cette vente pour six jours supplémentaires.

VOUS NE POUVEZ ET VOUS NE VOUDRIEZ PAS MANQUER CETTE GRANDE VENTE

— EXTRAS SPECIAUX —

ROBES DE SOIE
Toutes nuances — Modèles des plus nouveaux. — Régulier $7.50. Réduites à $1.00

MANTEAUX D'AUTOMNE
Absolument du dernier cri, dans le diagonal et autres nouveautés de la saison, garnis de fourrures. — Valeur régulière de $32.00, pour $9.95

PARDESSUS D'HIVER
d'une valeur exceptionnelle. — Régulier $19.00. — Réduits à $2.75

COSTUMES
d'automne dans les nouvelles teintes, tel que vigné, brun et bleu nuit, garnis de riche fourrure. Rég. $24.50. Réduits à ... $7.95

ROBES
ROBES dans les nouvelles marchandises tel que le jéricho et autre. Dans les teintes les plus demandées, rouge vin, nouveau brun, noir — Valaient jusqu'à $10.00; réduites à $3.95

Un autre lot d'HABITS DE GARÇONS, 4 morceaux, d'une qualité supérieure, à .. $3.75

PARDESSUS D'AUTOMNE et de printemps pour hommes.— Un vrai bargain pour les gens économes. Valeur de $12.50. — Spécial à: $2.75 et $4.75

Un lot spécial d'HABITS pour MESSIEURS, en worsted aux plus nouvelles teintes. — Spécial, tant que le lot durera à $5.75

PALETOTS BLANKET POUR HOMMES
dans les bruns et drab — Forme tube — Valeur exceptionnelle. Réguliers $18.50. — Réduits à $9.75

Spéciaux du Département des Enfants
PARDESSUS d'automne pour garçons. Jolis modèles et qualité supérieure. Valant $12, pour $3.25

MANTEAUX
MANTEAUX garnis de riches fourrures telles que renard des prairies, lynx noir, et autres — réduits à $9.75

COSTUMES ET ROBES
en nouveau tricot et jerseys. Nuances assorties, grandeurs de 32 à 44. Réduit à ... $4.75

Robes d'après-midi
DE SOIREE. Un assortiment de crêpe georgette et romain, d'une valeur de $12.50, pour . $4.95

OVERSIZE
Une qualité extra de canton dans le noir, brun et bleu marin, jusqu'à 52 de grandeur. Valeur de $12.00. — Réduit à..... $5.95

Robes et Ensembles
de crêpe romain dans les couleurs foncées seulement, se vendant habituellement $12.00, réduites à $3.45

PARDESSUS D'HIVER
pour hommes et jeunes gens dans tous les modèles. Tel que le tube, le guard et autres. Marchandise luxueuse et confection parfaite; régulier $25.00. Réduit à $5.75

HABITS
HABITS POUR JEUNES GENS. Marchandises des plus nouvelles, rayures en vogue pour l'automne. Brun, bleu marine et oxford. Réduits à $11.75

HABITS DE SERGE bleu marine et noire pour messieurs d'âge mûr. Modèle trois boutons, 36 à 46. Spécial $9.50

Manteaux de deux saisons
dans les marchandises telles que crêpe de laine, broadcloth, et autres richement garnies de fourrure, réduit spécialement pour cette vente à $5.75

MANTEAUX DE FOURRURE
De vraies chances de se procurer un manteau de fourrure de qualité sans pareille à des prix de manteaux de drap ordinaire. Nous en avons un lot limité, tel que le mouton de Perse, seal, le rat musqué et autres dans les modèles ajustés de confection parfaite.

Vu le manque d'espace que nous avons pu nous procurer dans ce journal pour notre annonce, nous ne pouvons mentionner que quelques valeurs, par conséquent, VENEZ EN FOULE et constatez par vous-même.

1101 STE-CATHERINE EST Coin Nord Amherst

L'entente commerciale réalisée entre le Canada et l'Angleterre

Le texte de l'accord est déposé aux Communes par le très hon. R.-B. Bennett.—Les modifications tarifaires qui sont maintenant en vigueur.

PROTECTORATS ET COLONIES

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 13. — Les accords commerciaux, signés à la séance de clôture de la conférence économique impériale de 1932, tenue à Ottawa, en juillet et août, ont été déposés hier après-midi, à la Chambre des communes, par le très hon. R.-B. Bennett. Le texte de ces accords, quatre sur onze, qui ont été signés entre le Canada et le Royaume-Uni, l'Etat Libre d'Irlande, l'Union Sud-Africaine et la Rhodésie du Sud, donne une idée exacte de ce qui a été accompli, à cette conférence, dans le but d'améliorer la situation économique du Canada, en développant son commerce avec l'Empire. Le texte de tous les accords, même de ceux qui n'intéressent pas directement le Canada, est inclus dans le rapport de la conférence économique.

La "Presse" publie, aujourd'hui, le texte des accords signés par le Canada, y compris les changements au tarif douanier que le Parlement est appelé à ratifier. Ces changements sont en vigueur depuis minuit.

L'ACCORD ENTRE LE ROYAUME-UNI ET LE CANADA

"Nous, les représentants du gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni et du gouvernement de Sa Majesté au Canada, convenons réciproquement, au nom de nos gouvernements respectifs, de ce qui suit:

Article 1—Le gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni s'engage à rendre, en conformité des dispositions de l'article 4 de la loi des droits d'importation de 1932, les arrêtés qui prolongeront, après le 15 novembre 1932, l'admission en franchise au Royaume-Uni des marchandises consignées de toute partie de l'Empire britannique et cultivées, produites ou fabriquées au Canada, lesquelles, de par ladite loi, sont présentement franches de droits subordonnément, toutefois, aux réserves énoncées au tableau A ci-annexé.

Article 2—Le gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni invitera le Parlement à adopter la législation nécessaire pour imposer sur les marchandises étrangères, désignées au tableau B ci-annexé, les droits douaniers indiqués audit tableau, au lieu des droits (s'il en est) présentement imposés.

Article 3—Le gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni s'engage à ne pas abaisser sans le consentement du gouvernement de Sa Majesté au Canada, le droit général ad valorem de 10 p.c. imposé par l'article 1 de la loi des droits d'importation de 1932, sur les marchandises étrangères désignées au tableau C.

Article 4—Il est convenu que le droit sur le blé entier, le cuivre, le zinc ou le plomb fixé au présent accord peut être supprimé si, à un moment quelconque, les producteurs de blé entier, de cuivre, de zinc et de plomb, respectivement, de l'Empire, ne peuvent ou ne veulent d'abord offrir ces produits en vente au Royaume-Uni à des prix n'excédant pas les prix mondiaux et en quantités suffisantes pour satisfaire aux besoins des consommateurs du Royaume-Uni.

Article 5—Le gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni invitera le Parlement à adopter la législation nécessaire pour modifier les conditions régissant actuellement l'importation au Royaume-Uni du bétail du Canada, aux termes convenus en principe entre lui et le gouvernement de Sa Majesté au Canada.

Article 6—Le gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni proclame son intention de prendre, aussitôt que possible, après la réception du rapport de la commission étudiant présentement la réorganisation de l'industrie porcine au Royaume-Uni, les mesures voulues pour la réglementation quantitative des approvisionnements de bacon et de jambon arrivant sur le marché du Royaume-Uni, et s'engage à insérer dans toute loi qu'il pourra proposer au Parlement, aux fins de réglementer les approvisionnements de bacon et jambon de toute provenance importés au Royaume-Uni, des dispositions visant l'admission en franchise du bacon et du jambon canadiens de bonne qualité, jusqu'à concurrence de 2,500,000 quintaux par année.

Article 7—Le gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni invitera le Parlement à adopter la législation nécessaire pour assurer, pour une période de dix années, à compter de la date du présent accord, au tabac consigné d'une partie quelconque de l'Empire britannique et cultivé, produit ou manufacturé au Canada, la marge actuelle de préférence sur le tabac étranger, tant que toutefois le droit sur le tabac étranger non manufacturé ne baissera pas au-dessous de 2 p.c. ½ D. la livre, sinon la marge de préférence sera égale au plein droit.

Article 8—Le gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni invitera les gouvernements des protectorats et colonies non autonomes à accorder au Canada toute préférence qui peut présentement être accordée à toute autre partie de l'Empire britannique; toutefois, le présent article ne s'étendra pas aux préférences accordées par la Rhodésie du Nord à l'Union Sud-Africaine, à la Rhodésie du Sud et aux territoires de la Haute Commission Sud-Africaine par l'accord douanier de 1930; il invitera de plus les gouvernements des colonies et protectorats indiqués au tableau D à accorder au Canada des préférences nouvelles ou accrues sur les denrées et aux taux y indiqués.

Les engagements du Canada

Article 9—Le gouvernement de Sa Majesté au Canada invitera le Parlement à adopter la législation nécessaire pour remplacer les droits de douane présentement imposés sur les marchandises désignées au tableau E par les droits indiqués audit tableau. Toutefois, rien dans le présent article n'empêchera le gouvernement de Sa Majesté au Canada d'abaisser les droits désignés audit tableau, tant que la marge de préférence britannique indiquée audit tableau sera maintenue, ou de relever les droits du tarif intermédiaire ou du tarif général indiqués audit tableau.

Article 10—Le gouvernement de Sa Majesté au Canada s'engage à n'accorder la protection douanière contre les produits du Royaume-Uni qu'aux industries dont les chances de succès sont assez assurées.

Article II—Le gouvernement de Sa Majesté au Canada s'engage à appliquer au tarif, pendant la durée du présent accord, le principe que les droits protecteurs ne devront pas dépasser le niveau qui permettra aux producteurs du Royaume-Uni de faire une concurrence équitable basée sur les frais comparatifs d'une production économique et rationnelle; toutefois, dans l'application de ce principe, on tiendra particulièrement compte des industries non solidement établies.

Article 12—Le gouvernement de Sa Majesté au Canada s'engage à instituer immédiatement une commission du tarif conformément aux dispositions de la loi de la commission du tarif de 1931.

Article 13—Le gouvernement de Sa Majesté au Canada s'engage, à la demande du gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni, à faire reviser, par la commission du tarif, aussitôt que possible, les droits frappant toutes marchandises désignées dans telle demande, en conformité des principes énoncés à l'article 11 du présent accord, et après la réception du rapport de la commission du tarif, ce rapport sera déposé devant le Parlement, et ce dernier sera invité à modifier, là où il y aura lieu, les droits sur les marchandises provenant du Royaume-Uni de façon à assurer l'application de ces principes.

Article 14—Le gouvernement de Sa Majesté au Canada s'engage à ne pas augmenter les droits existants sur les marchandises du Royaume-Uni, sauf après la tenue d'une enquête à la réception d'un rapport de la commission du tarif, et en conformité des faits constatés par cet organisme.

Article 15—Le gouvernement de Sa Majesté au Canada s'engage à reconnaître aux producteurs du Royaume-Uni le plein droit de se faire entendre devant la commission du tarif, lorsque cette dernière étudie les questions se rattachant aux articles 12 et 14 du présent accord.

Article 16. — Le gouvernement de Sa Majesté au Canada s'engage à appliquer, dans l'administration douanière au Canada, les principes généraux qui permettront (A) d'éviter, autant que possible, toute incertitude au sujet du montant des droits de douane et autres impositions fiscales payables à l'arrivée des marchandises au Canada; (B) de réduire au minimum les causes de retard et de désaccord, et (C) d'établir un mécanisme pour le règlement rapide et impartial des différends surgissant de l'application des droits de douane.

Article 17. — Le gouvernement de Sa Majesté au Canada s'engage à supprimer, dès que la situation financière du Canada le permettra, toutes les surtaxes existantes sur les importations du Royaume-Uni. Il s'engage, de plus, à envisager favorablement la possibilité de réduire et finalement de supprimer le droit de change sur le dumping, en tant qu'il s'applique aux importations du Royaume-Uni.

Article 18. — Le gouvernement de Sa Majesté au Canada s'engage à modifier les règlements actuels régissant l'importation au Canada du bétail de race pure du Royaume-Uni, de la manière déjà convenue en principe, entre lui et le gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni.

Article 19. — Le gouvernement de Sa Majesté au Canada s'engage à accorder aux protectorats et colonies non autonomes ainsi qu'aux territoires sous mandat qui bénéficient actuellement du tarif de préférence britannique, de même qu'au Zanzibar, les préférences sur les produits et aux taux indiqués au tableau F ainsi que toutes préférences présentement accordées au Royaume-Uni. Toutefois, le gouvernement de Sa Majesté au Canada ne sera pas tenu de maintenir toute préférence, que ce soit à aucune colonie ou à aucun protectorat qui, n'étant pas empêché par des engagements internationaux d'accorder des préférences, (I) ne donne pas de préférences au Canada ou (II) consent à quelque autre partie de l'Empire — à l'exception, dans le cas de la Rhodésie du Nord, de l'Union Sud-Africaine, de la Rhodésie du Sud et des territoires de la Haute Commission Sud-Africaine — des préférences non octroyées au Canada.

Article 20 — Rien dans le présent accord ne préjudiciera ou réduira aucun des avantages conférés à l'une ou l'autre des parties aux présentes par l'accord commercial entre le Canada et les Antilles, en date du 6 juillet 1925.

Article 21 — Le présent accord est conclu à la condition expresse que si l'un ou l'autre gouvernement est convaincu que toute préférence accordée dans le présent accord, sur une catégorie particulière de marchandises, sera probablement, totalement ou partiellement, annulée en raison de l'établissement ou du maintien, directement ou indirectement, de prix pour cette catégorie de marchandises, par suite de l'intervention de l'Etat dans tout pays étranger, ce gouvernement déclare, dans le présent accord, qu'il exercera les pouvoirs dont il est maintenant et dont il sera plus tard investi, pour prohiber l'entrée en son pays, directement ou indirectement, de ces marchandises provenant de ce pays étranger pendant toute période nécessaire pour rendre efficaces et maintenir les préférences qu'il accorde par le présent accord.

Les six mois d'avis

Article 22 — Le présent accord entre le gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni et le gouvernement de Sa Majesté au Canada est censé entrer en vigueur à la date de sa signature (sous réserve de l'adoption aussi hâtive que possible des mesures législatives ou autres qui s'imposent). Sa durée est fixée à cinq ans et s'il n'est pas dénoncé six mois avant l'expiration de cette période, il restera en vigueur jusqu'à une date postérieure de six mois à l'avis de dénonciation donné par l'une ou l'autre partie.

Article 23 — Au cas où il surgirait des circonstances qui, de l'avis du gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni ou du gouvernement de Sa Majesté au Canada, selon le cas, nécessiteraient la modification des termes de l'accord, le projet de modification fera l'objet d'une consultation entre les deux gouvernements.

Signé au nom du gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni:

Neville Chamberlain.

Signé au nom du gouvernement de Sa Majesté au Canada:

R.-B. Bennett.

R. B. H. le 20 août 1932.

Tableau "A" Canada

Pour ce qui est des œufs de la volaille, du beurre, du fromage et des autres produits laitiers, l'admission en franchise des produits canadiens se continuera pour une période ferme de trois ans. Toutefois, le gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni se réserve le droit, après l'expiration des trois ans, s'il le juge nécessaire dans l'intérêt du producteur du Royaume-Uni, de réviser la base de la préférence, en tant qu'il s'agit des articles énumérés, et, après en avoir avisé le gouvernement de Sa Majesté au Canada, soit d'imposer un droit de préférence sur les produits canadiens, tout en maintenant les marges de préférence, soit de concert avec le gouvernement canadien, d'établir un régime de réglementation quantitative des approvisionnements de toute provenance sur le marché du Royaume-Uni.

TABLEAU "B" CANADA

Blé entier—2/— le quarter.
Beurre—15/— le quintal.
Fromage—15 p.c. ad valorem.
Pommes fraîches (A l'exclusion des pommes consignées directement à un fabricant de cidre enregistré pour servir à la fabrication du cidre)—4/6 D le quintal.
Poires fraîches—3/6 D le quintal.
Pommes, conserves de—3/6 D le quintal en plus du fruit.
Fruits tapés, présentement imposables à 7/—
Droit pour la teneur en sucre.
Oeufs, dans la coque—(A) N'excédant pas 14 livres la grosse centaine.—10/6 D. le quintal.
(B) Excédant 14 livres, mais n'excédant pas 17/— la grosse centaine.—Livres 1/6 D la grosse centaine.
(C) Excédant 17 livres—1/9 D la grosse centaine.
Lait condensé, intégral, sucré—5/— le quintal en plus du droit pour la teneur en

cuivre non ouvert, raffiné ou non, en lingots, barres, sucre. Blocs, Brames, gâteaux et tringles 2D. la livre.

Tableau "C" Canada

Bois de toutes sortes importé du Canada dans le Royaume-Uni en quantités importantes, dans la mesure que ce produit est maintenant imposable.
Poisson, frais de mer.
Saumon, conserves de
Autres poissons, conserves d'
Asbeste.
Zinc.
Plomb.

Tableau "D" Canada

(1) **L'archipel de Bahama**, la Barbade, les Bermudes, la Guyane Anglaise, le Honduras Anglais, la Jamaïque (y compris les Iles Turques et Caïcos et les Iles Caymans), les Iles-Sous-le-Vent, la Trinité et Tabago, les Iles du Vent, Fidji, les Etats Malais fédérés et non fédérés, l'Ile Maurice et la Rhodésie du Nord.

Marchandise.—Chaussures de caoutchouc et de toile, à semelle en caoutchouc.
Marge de préférence.—Un shelling la paire (ou l'équivalent en numéraire du lieu), c'est-à-dire, le droit général comprendra le droit de préférence ad valorem, s'il en est, plus un droit spécifique de 1s. La paire.
(2) Toutes les colonies et tous les protectorats, sauf les Bermudes (tant que l'importation des voitures automobiles y sera prohibée), la Rhodésie du Nord, et la Trinité, mentionnés à (1) ci-dessus, et aussi Ceylon, Hong Kong, Malte, et les établissements du Détroit.
Voitures automobiles. 20% ad valorem.
(3) Toutes les colonies et tous les protectorats mentionnés à (2) ci-dessus, à l'exception des Etablissements du Détroit et de Hong Kong.
Parties de voitures automobiles y compris les pneus en caoutchouc, 20% ad valorem.
(4) Toutes les colonies et tous les protectorats mentionnés à (1) ci-dessus, à l'exception de Fidji, des Etats Malais fédérés et non fédérés, de l'Ile Maurice, et de la Rhodésie du Nord.
Bonneterie de coton ou de soie artificielle.—6D. la paire, c'est-à-dire le droit général comprendra le droit de préférence ad valorem, s'il en est, plus un droit spécifique de 6D. la paire.
Bonneterie de soie.—9D. la paire, c'est-à-dire le droit général comprendra le droit de préférence ad valorem, s'il en est, plus un droit spécifique de 9D. la paire.
Beurre.—1½D. la livre.
(5) Les Bahamas.
Le draw-back de préférence de 25 p.c. applicable à certains droits de douane sera porté à 30 p.c. de ces droits de douane.
(6) **La Barbade**, les Bermudes et la Trinité.
Accessoires et appareils électriques, 15 p.c. ad valorem.
Bacon et jambon, ½ D. la livre.
(7) **La Barbade**, la Guyane Anglaise, les Iles Sous le Vent (Antigua seulement) et la Trinité.
Le tarif dans le cas du pitchpin sera assimilé à celui des autres bois et bois de construction et une marge de préférence d'au moins 10 schellings les 1,000 pieds sera établie.
(8) **La Barbade**, la Jamaïque, et la Trinité. Lait condensé 10 p.c. ad valorem (ou le droit spécifique équivalent).
Bois pour la fabrication de boîtes, 10 p.c. ad valorem.
(9) **La Barbade** et le Honduras Anglais.
Pommes de terre et oignons, 2 S. les 100 livres.
(10) **La Barbade.**
Avoine, 9 D. les 100 livres.
(11) **Les Bermudes**, la Jamaïque (y compris les Iles Turques et Caïcos et les Iles Caymans, les Iles Sous le Vent et les Iles du Vent.)
Quincaillerie, 10 p.c. ad valorem.
(12) **Les Bermudes.**
Oeufs, 3 D. la douz.
Viande, conserves de 10 p.c. ad valorem.
Fruits et de légumes, 15 p.c. ad valorem.
Meubles, 10 p.c. ad valorem.
(13) **La Jamaïque.**
Articles d'habillement de toutes sortes (la bonneterie exceptée), 10 p.c. ad valorem.
Bois et bois de construction, 10 p.c. ad valorem.
(14) **Ceylan.**
Bacon et jambon, 10 p.c. ad valorem.
Fruits et de légumes, conserves de 15 p.c. ad valorem.
Poisson, conserves de 15 p.c. ad valorem.
(15) **Chypre.**
Beurre, fromage, conserves de poisson et bois de construction. Le tiers du droit au lieu du sixième.
(16) **Les Etats Malais fédérés et non fédérés.**
Marchandises. Marge de préférence à accorder dès qu'il sera possible d'établir des droits sur ces marchandises.
Lait condensé, 10 p.c. ad valorem.
Papier à imprimer et papier d'emballage, 10 p.c. ad valorem.
Fruits et de légumes, conserves de 15 p.c. ad valorem.
Poisson, conserves de 15 p.c. ad valorem.
Batteries électriques, 15 p.c. ad valorem.
Confiserie, 10 p.c. ad valorem.
(17) **Fidji.**
Bois de construction, plané et non plané, 2 S. les 100 pieds de superficie.
(18) **Malte.**
Farine de blé, 2 S. les 100 kilogrammes.
(19) **Ile Maurice.**
Bacon et jambon, 5 Roupies les 100 kilogrammes.
Fromage, 10 p.c. ad valorem.
Poisson, conserves de 15 p.c. ad valorem.
Poêles électriques et accessoires de ménage, 15 p.c. ad valorem.
(20) **Rhodésie du Nord.**
Marchandise. Marge de préférence.
Batteries et accumulateurs électriques, 15 p.c. ad valorem.
Boîtes de bois vides ou bois en paquets, 10 p.c. ad valorem.
Bois, non ouvré, y compris le bois à plafond et le bois à plancher, 10 p.c. ad valorem.
Papier à journal, papier d'emballage; papier simple ou composé non dénommé, 10 p.c. ad valorem.
Camions automobiles, etc. tel que dénommés au numéro 130 (A) et (B) du tarif, 10 p.c. ad valorem.
Voitures automobiles, châssis et pneus et chambres à air d'origine canadienne. Seront admis aux mêmes droits que ceux d'origine anglaise en vertu des numéros 129 (A) et (C) et 20 du tarif.
(21) **Sarawak.**
Lait condensé, 10 p.c. ad valorem.

LES CHANGEMENTS APPORTES AU TARIF

No du tarif.—Désignation des marchandises	Tarif préf. britannique	Tarif interm.	Tarif général
30A—Beurre tiré de l'amande du cacao, la livre	En fr	2c	3c
75—Plantes de fleuristes, savoir: Azalées, rhododendrons, lilas en pots, plants de rosiers et autres plants pour la greffe, semis d'oeillets, aurancarias, Bulbes, cormes, tubercules, rhizomes, racines dormantes, N. D., Jeunes pousses pour la greffe, savoir: Pruniers, poiriers, pêchers et autres arbres fruitiers	En fr	15%	20%
83—Pommes de terre, ainsi que ci-après définies (A). A l'état naturel, les 100 livres	En fr	en fr	75c
143A—Cigarettes, le poids de l'emballage sera compris dans le poids imposable, la livre, $3.50, $4.10, $4.10.	25%	28%	28%
144—Tabac haché, la livre	80c	95c	95c
145—Tabac manufacturé N. D., et tabac à priser, la livre	75c	90c	90c
146—Ale, bière, porter et stout importé en fûts ou autrement qu'en bouteilles, le gallon	25c	35c	35c
147—Ale, bière, porter et stout, importés en bouteilles, le gallon	25c	50c	50c
(A condition que six bouteilles d'une pinte ou douze bouteilles d'une chopine formeront un gallon).			
152—Jus de limon, et autres sirops et jus de fruits, N. D.	15%	25%	25%
156—Alcool éthylique, ou la substance communément connue sous le nom d'alcool, oxyde d'éthyle, hydrate ou d'esprit de vin, N. D., Genièvre (Gin) de toute espèce, N. D., whisky et tous liquides alcooliques ou spiritueux N. D.; alcool amylique ou huile lourde ou toute substance désignée sous le nom d'esprit ou huile de pommes de terre; alcool méthylique, alcool de bois, naphte de bois, esprit pyroxylique, ou tout produit désigné sous le nom d'esprit de bois ou de spiritueux méthylés, absinthe, arack ou eau-de-vie de palme, eau-de-vie, y compris les eaux-de-vie artificielles et les imitations d'eau-de-vie N. D.; Cordiaux et liqueurs de toutes espèces N. D.; suc d'agave fermenté (Mezcal), pulque, extrait de punch au rhum (Rhum shrub), genièvre de Hollande (schiedam) et autres schnapps; Taffia, angostura, et amers ou boissons alcooliques similaires; et vins, N. D., renfermant plus de quarante pour cent d'esprit de preuve, le gallon d'esprit de preuve	$8	$10	$10
Toutefois, pour tous les articles dénommés au numéro 156 et dont la force alcoolique est inférieure à celle de l'esprit de preuve, il ne doit être fait dans le mesurage aucune réduction de droits, si l'écart est inférieur à quinze pour cent au-dessus de preuve.			
157A—Alcool amylique ou (fusel) (oil) raffiné, importé par le ministère du revenu national ou par une personne autorisée par le ministre et destiné à être dénaturé pour la fabrication des vernis ou laques métalliques, lequel devra être importé aux ports désignés dans les règles établies par le ministre, subordonnément aux dispositions de la loi de l'accise, et des règlements du ministère du revenu national. Le gallon	En fr.	25c	25c.
159—Spiritueux et eaux spiritueuses de toute espèce mélangés avec un ou plusieurs ingrédients et connus ou désignés sous le nom d'essences, extraits, ou essences de fruits éthérées et spiritueuses, N. D. Le gallon	$8	$10	$10
Et	30%	30%	30%
160—Parfums à l'alcool et spiritueux parfumés, eau de laurier (Bay Rum) eau de Cologne et de Lavande, lotions pour les cheveux et la peau, eaux dentifrices et autres préparations de toilette renfermant des spiritueux quelconques.			
(A)—En bouteilles ou flacons ne contenant pas plus de quatre onces	80P.C.	80P.C.	80P.C.
(B)—En bouteilles, flacons ou autres récipients contenant plus de quatre onces. Le gallon	$5.	$5.	$5.
Et	En fr.	10%	10%
166—Acétone et acétate d'amyle	10%	30%	30%
168—Farine de malt contenant moins de 50 pc. en poids de malt: Sirop de malt ou poudre de sirop de malt, extraits de malt, fluide ou non; la mélasse de grain—tous les articles de ce numéro seront évalués à l'exclusion des droits d'accise britanniques ou étrangers, conformément aux règlements prescrits par le ministre. La livre	3c.	8c.	10c
Et	20%	30%	31%
EX171—Périodiques comiques pour les enfants	En fr.	30%	30%
171—Livres, imprimés, publications périodiques et brochures, et leurs parties, N. D. non compris les registres de comptabilité en blanc, les cahiers de modèles d'écriture, les papiers pour écrire et les albums à dessein	En fr.	10%	10%
EX179—Annonces imprimées publiées par les chemins de fer.	En fr.		
178—Annonces et imprimés, savoir: brochures-réclames, pancartes-réclames, publications périodiques d'annonces illustrées, prix-courants, listes de prix et catalogues; calendriers et almanach-annonces, circulaires, feuilles volantes ou brochures-réclames concernant des médicaments brevetés, chromos, chromotypes, oléographies ou ouvrages similaires produits par tout autre procédé que la peinture ou le dessin à la main et portant des annonces imprimées, lithographiées empreintes ou attachées, y compris les prospectus, placards et affiches ou autres travaux artistiques similaires lithographiés, imprimés ou empreints sur papier ou sur carton et servant au commerce ou à la réclame, N. D. la lb	5C.	12½C.	55C.
Toutefois lorsque l'importation est effectuée sous le régime du tarif général, le droit ne sera pas inférieur à	35%		
186—Papier photographique basique uni, recouvert de baryte, adapté exclusivement pour la fabrication du papier photographique albuminé ou sensibilisé	En fr.	15%	15%
EX192—Matériaux de toiture et bardeaux de feutre enduit	En fr.	25%	35%
EX199—Papier à jour, ciré, devant servir sur les machines à polycopier	10%	32½%	35%
EX203—Produits chimiques composés d'au moins deux acides ou sels solubles dans l'eau, adaptés à la peinture ou au tannage	En fr.	10%	10%
EX203—Teintures d'aniline ou de goudron de houille, solubles dans l'eau, en masse ou en emballage d'au moins une livre	En fr.	10%	10%
Ex206—Produits bactériologiques ou sérum pour injections sous-cutanées	En fr.	20%	20%
EX—Albumine de sang	En fr.	10%	10%
EX208—Sel ammoniac et nitrate d'ammoniaque	En fr.	25%	25%
EX208—Oxyde de cobalt	En fr.	10%	10%
EX208—Bichlorure d'étain et cristaux d'étain	En fr.	10%	10%
EX208—Sulfate de cuivre (vitriol bleu)	En fr.	10%	10%
EX208—Sulfate de fer (couperose)	En fr.	10%	10%
EX208—Crème de tartre en cristaux, et acide tartrique en cristaux	En fr.	10%	10%
EX206—Phosphore et ses composés, N. D.	En fr.	20%	20%
EX203—Acide oxalique	En fr.	20%	20%
EX208—Oxyde d'étain ou de cuivre	En fr.	15%	15%
EX206—Sulfate de zinc et chlorure de zinc	En fr.	20%	20%
208B—Bisulfate de soude ou nitrate de potasse	En fr.	20%	20%
208D—Chlorure de calcium, non en solution, pour le traitement des routes seulement	En fr.	15%	15%
208E—Xanthates, acide crésylique et ses composés, utilisés pour la concentration des minérais, des métaux ou des minéraux	En fr.	15%	15%
208H—Ethylène-glycol, importé par les fabricants de composés antigel, exclusivement pour la fabrication de composés antigel dans leurs propres usines	En fr.	15%	15%
EX209—Bichromate de potasse, brut, prussiate de potasse rouge et jaune	En fr.	15%	15%
210—Peroxyde de soude, silicate de soude en cristaux ou solution; bichromate de soude; nitrate de soude ou nitre cubique, sulfure de sodium, arséniate, biarséniate, chlorate, bisulfite et stannate de soude; prussiate et sulfite de soude	En fr.	15%	20%
210D—Sulfate de soude, brut, ou salt cake. La livre	½c.	3-5c.	3-5c.
EX211—Chlorure d'aulinium ou chloratum	En fr.	10%	10%
212—Sulfate d'alumine ou gâteaux d'alun et alun en masse, moulu ou non, mais non calciné	En fr.	15%	15%
215—Acide stéarique, N.D.	En fr.	17½%	20%
EX216—Acides, N.D. d'une espèce non produite au Canada	En fr.	25%	25%
EX216—Acide phosphorique	En fr.	25%	25%
EX216—Acide nitrique, non compris les contenants de verre, en colis ne pesant pas plus de 100 livres	En fr.	20%	22½%
EX217—Acide sulfurique et acide muriatique, non compris les contenants de verre, importé en colis ne pesant pas plus de 100 livres. — Le 100 livres	En fr.	22½c.	25c.
218—Phosphate acide, non médicinal	En fr.	25%	25%
EX219—Ether sulfurique et chloroforme	En fr.	25%	25%
219C—Préparation ou produits chimiques non alcooliques employés pour la désinfection, l'immersion ou la pulvérisation, en paquets ne dépassant pas trois livres chacun, le poids de l'emballage étant compris dans le poids imposable	5%	25%	25%
229—Savon commun ou de blanchissage. Les 100 livres	50c.	$1.50	$1.50
230—Savon de Marseille (castille), le poids de l'emballage et des enveloppes devant être compris dans le poids imposable. La livre	En fr.	2c.	2c.
EX232—Colle forte, liquide, en poudre ou en feuille et gélatine, N.D.	17½%	25%	25%
Et, la livre	2c.	5c.	5c.
232B—Colle végétale	10%	35%	35%
232C—Gélatine, comestible	10 p.c.	35 p.c.	35 pc.
234—Parfumerie, y compris des préparations non alcooliques toilette, savoir: huile à cheveux, poudres et eaux dentifrices et autres, pommade, pâtes à autres préparations parfumées, n. d. pour la chevelure, la bouche ou la peau	20 p.c.	40 p.c.	40 p.c.
236—Pansements antiseptiques, y compris les cotons hydrophiles, charpie, laine d'agneau, étoffe, jute, filasse et tissus de coton ne pesant pas plus de sept livres et demi les cent verges carrées, importés séparément ou les uns avec les autres, mais non cousus ou autrement fabriqués; ceintures et bandages de prothèse et suspensoirs de toutes sortes; serviettes hygiéniques, bretelles dorsales et bandes abdominales	12½ p.c.	25 p.c.	35 p.c.
240—Bleu d'outremer, sec ou en pâte; blanc de céruse ou blanc d'espagne; blanc de Paris et blanc de doreurs; blanc fixe et blanc de satin	En Fr	10 p.c.	10 p.c.
241—Litharge, autre que pour les batteries	En Fr	15 p.c.	15 p.c.
Ex 242—Minimum sec en minéral d'orange; oxyde de zinc, tels que le blanc de zinc et le lithophone	En Fr	15 p.c.	15 p.c.
243—Ocre, terres ocreuse, terre de sienne et terre d'ombre	5 p.c.	15 p.c.	15 p.c.
249—Vernis, laques, laques du Japon, siccatifs de laque, siccatifs liquides et vernis à l'huile, n d. le gallon	20c	20c	20c
et	15 p.c.	25 p.c.	30 p.c.
251—Mastic de toutes sortes	17½ p.c.	27½ p.c.	27½ p.c.
253—Gommes, d'ambre, Arabique, d'Australie, copal, damr elemi, kaurie, masic, sandarac du Sénégal, adrakenteh, gedda et d'épine-vinette, gomme-sapote, à l'état brut; laque brute en grains, en pastilles, en bâtons et en feuilles; ambre gris; pontianac	En Fr	15 p.c.	15 p.c.
256—Encre d'imprimerie	12½ p.c.	17½ p.c.	25 p.c.
Ex 256—Encre de rotogravure	12½%	17½%	20 p.c.
264—Huiles essentielles, n.d. y compris huile de laurier, essence de limons et huile de menthe poivrée	En Fr	7½ p.c.	7½ p.c.
276B—Graine de coton et huile crue de graine de coton, importées par les fabricants de farine de graines de coton et d'huile raffinée de graines de coton, exclusivement pour la fabrication des dits articles, dans leurs propres manufactures	En Fr	10 p.c.	10 p.c.
277—Huile de palmier ou d'amande de palmier, blanchie ou non, non comestible; beurre de galam (schea butter)	En fr	10%	10%
270—Huiles: de coco, de palme et de noix de palmier, non comestibles, pour la fabrication du savon; huile phénique ou huile lourde; huile d'olive pour la fabrication du savon ou du tabac, ou les conserves de poisson	En fr	10%	10%
Ex284—Tuiles en terre cuite pour toiture	En fr	22½%	35%
282—Articles de table en porcelaine, semi-porcelaine, faïence blanche dure ou faïence feldspathique	En fr	35%	35%
289—Poterie de terre et de grès, brune ou colorée, et faïence de rockingham; faïence dite "CC" ou couleur crème, décorée, imprimée ou épongée, et tous articles en terre, nd	20%	35%	35%
269—Bains, baignoires, bassins, water-closets, lavabos, urinoirs, éviers et cuves à lessive en faïence, grès, ciment, terre, ou autre matière nd	20%	35%	35%
300—Creusets en argile, sable ou plombagine	En fr	15%	15%
Ex312—Asbeste sous toute forme autre ou à l'état brut et tous articles en asbeste fabriqués d'asbeste brut provenant de pays de l'Empire	En fr	22½%	25%
318—Verre à vitre commun et incolore	En fr	15%	15%
319—Verre en feuilles, et glace courbées, nd	En fr	25%	35%
320—Glaces biseautées, en feuilles ou carreaux n'excédant pas sept pieds carrés chacun, nd	En fr	25%	25%
320—Glaces non biseautées, en feuilles ou carreaux n'excédant pas sept pieds carrés chacun, nd			
cinq pieds carrés chacun, nd	En fr	25%	25%
322—Glaces, nd	20%	30%	35%
Ex339—Capsules de plomb pour bouteilles	10%	27½%	30%
340—Caractères d'imprimerie, y compris châssis, coins et plombs à espacer, de toutes sortes	7½%	17½%	20%
341—Métal de babbit ou antifriction et métal à caractères d'imprimerie, en lingots, barres, plaques et feuilles	10%	20%	20%
348c—Cuivre en barres ou tringles, importé par les fabricants de fils de tramways, le télégraphe et le téléphone, fils électriques et câbles électriques, exclusivement pour la fabrication de ces articles dans leurs propres fabriques	En fr	10%	10%
349—Laiton en barres et tringles, en botte ou autrement, d'au moins six pieds de longueur, et laiton en bandelettes, feuilles ou plaques, ni polies ni planées, ni enduites	5%	10%	15%
350—Fil métallique de tout genre et tous métaux, nd	10%	20%	25%
Ex350—Aluminium et alliages, à l'état brut ou partiellement ouvrés, savoir:			
Ex 351—Gueuses, lingots, blocs, barres			
Ex 353—à crans, brames, lopins et masseaux; déchets; barres, tringles			
Ex 354—et fils; angles, pièces en U			
Ex361—poutres, pièces en T et autres			
Ex711—sections et formes laminées ou étirées; tuyaux et tubes; laques, bandelettes ou lames, y compris les cercles; feuilles ou clinquant de moins de .005 pouce d'épaisseur, unis ou bosselés, avec ou sans renfort; fils à câbles, tressé ou retors, renforcés d'acier ou non; poudre d'aluminium	En fr.	20 p.c.	22 p.c.
Ex 352—Serrures à monnaie dont le laiton			
Ex 363—et le bronze constituent les éléments de plus grande valeur, unies, polies ou plaquées	15 p.c.	35 p.c.	40 p.c.
Ex 354—Articles en aluminium, nd	15 p.c.	30 p.c.	30 p.c.
Ex 354A—Ustensiles en nickel et aluminium pour la cuisine et les usages domestiques	30 p.c.	30 p.c.	30 p.c.
Ex 355—			
Ex 356—Nickel en lingots ou blocs, nd; nickel en barres et baguettes, lingots ou blocs, n. d.; nickel en barres et baguettes à l'exclusion des barres ou baguettes dépolarisées autrement ouvrées pour servir d'anodes, et le nickel en rubans, feuilles ou plaques	En fr.		
361—Or, argent en feuilles, clinquant ou métal dit schalg en feuilles, poudre dites brocade et bronze	15 p.c.	30 p.c.	30 p.c.
370—Cylindres de cuivre pour imprimer les indiennes	En fr.	10 p.c.	10 p.c.
377C—Lingots, lingots à crans, masseaux, brames et lopins, nd, de fer ou d'acier, d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada, importées par des fabricants de pièces forgées exclusivement pour la fabrication de pièces forgées, dans leurs propres usines, en conformité des règlements établis par le ministre, la tonne	En fr.	$3.00	$3.00
378—Barres et lièges de fer ou d'acier masseaux de fer ou d'acier, pesant moins de 60 livres par verge de longueur; (D) Laminés à chaud, évalué à au moins 4c. la livre, n. d.	En fr.	12½ p.c.	15 p.c.
Ex 379—Barres de fer ou d'acier, laminées à chaud, de 3 pouces de diamètre et plus importés par des fabricants d'arbres de transmission, polis pour servir dans leurs propres usines, la tonne	En fr.	$7.00	$7.00
Ex 378A—Châssis ou sections de châssis de			
Ex 378C—fer ou d'acier, laminés à froid ou à chaud non percés, perforés ni ouvrés davantage, lorsqu'ils sont importés par des fabricants de châssis de fenêtres métalliques, pour servir dans leurs propres usines, la tonne	En fr.	$7.00	$7.00
380—Plaques de fer ou d'acier, laminées à chaud ou à froid: (A) d'au plus 66 pouces de largeur, N. D., la tonne	$4.25	$8.00	$8.00
B—De plus de 66 pouces de largeur, N. D. la tonne	En fr.	$6.00	$6.00
381—Feuilles de fer et d'acier laminées à chaud ou à froid.			
(A)—De .080 de pouce d'épaisseur ou moins, N. D.	7½ p.c.	20%	20%
Ex 381A—Feuilles de fer ou d'acier, laminées à chaud ou à froid, avec teneur en silicium de .075 p. 100 ou plus, importées par des fabricants d'appareils électriques pour servir à la fabrication d'appareils électriques dans leurs propres usines	En fr.	12½%	12½%
Ex 382A—Cercles d'acier, laminés à chaud ou à froid, unis ou recouverts, de .064 pouce d'épaisseur ou moins d'au plus trois pouces de largeur, importés par des manufacturiers de tonneaux ou de barils ou par des manufacturiers de cercles plats de tonneaux ou de barils pour servir exclusivement dans leurs propres usines	En fr.	12½%	12½%
Ex 382A—Bandes d'acier laminées à chaud de .080 pouce d'épaisseur ou moins, N. D.	7½%	15%	15%
Ex 382B—Bandes d'acier laminées à chaud de plus de .080 pouce d'épaisseur N. D. La tonne	$4.00	$8.00	$8.00
Ex382C—Feuillard d'acier, laminé ou étiré à froid, de .080 pouces d'épaisseur ou moins, N.D.	7½%	20%	20%
383—Feuilles, plaques, cercles, bandes ou feuillards, de fer ou d'acier:			
a) recouverts d'étain, d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada, N.D.	En fr	15%	15%
b) recouverts d'étain, N.D.	En fr	20%	20%
c) recouverts de zinc N.D.	7½%	20%	20%
Ex385—Feuilles, plaques, cercles, bandes ou feuillard d'acier à l'épreuve de la rouille, des acides, ou de la chaleur, laminés à chaud, évalués à au moins 5 cts la livre	En fr	20%	20%
386—Feuilles, plaques, cercles, bandes ou feuillard de fer ou d'acier, tels que définis ci-dessous, et conformité des règlements établis par le ministre:			
a) plaques, importées par des fabricants pour servir exclusivement à la fabrication ou réparation, dans leurs propres fabriques, des parties de chaudières soumises à haute pression, de digesteurs à pulpe, d'accumulateurs de vapeur et de vaisseaux pour le raffinage des huiles. La tonne	En fr	$5.00	$5.00
M) (I) Plaques de fer ou d'acier laminées à froid, importés par des manufacturiers pour servir exclusivement à la fabrication de feuilles recouvertes d'étain	En fr	15%	15%
(II) Feuilles, lames, bandes ou feuillard de fer ou d'acier, laminés à chaud, importés par des manufacturiers pour servir exclusivement à la fabrication, dans leurs propres fabriques, de feuilles, lames, bandes ou feuillards recouverts de zinc, ou d'autre métal, ou d'autres métaux, non compris l'étain. Le et après le 1er septembre 1932	5%	20%	20%
Ex—387—Rails à gorge et rails-poutres en acier pour tramways électriques, pesant au moins 75 livres à la verge linéaire, poinçonnés, perforés, ou non, de forme et de longueur non fabriquées au Canada. La tonne	En fr	$7.00	$7.00
388—Cornières, poutres, raines colonnes, fermes, solives, pilots, tés, fers à Z et autres profilés et échantillons en fer ou en acier, ni poinçonnés ni perforés, laminés à chaud seulement, pesant au moins 35 livres la verge linéaire, N.D. La tonne	En fr	$3.00	$3.00
388B—Cornières, poutres raines, colonnes fermées, solives, pilots, tés, fers à Z et autres profilés et échantillons en fer ou en acier, ni poinçonnés, ni perforés, laminés à chaud seulement, N.D. La tonne	$4.00	$7.00	$7.00
EX 388—Sections latérales ou centrales de seuils en fer ou en acier de toutes dimensions non fabriquées au Canada, pesant au moins 35 livres à la verge de longueur, ni percés ni forés ou autrement ouvrés que laminés à chaud, N. D. La tonne	En fr.	$3.00	$3.00
EX 392—Pièces forgées de fer ou d'acier, quel que soit leur degré de fabrication creusées d'au moins 12 pouces de diamètre intérieur	En fr.	30%	30%
393—Bandages d'acier, à l'état brut, non forés ni ouvrés d'aucune manière, pour véhicules de chemins de fer, y compris les locomotives et tenders	En fr.	10%	10%
394—Essieux et barres d'essieux, N. D. et ébauches d'essieux et leurs parties, en fer ou en acier: (a) Pour véhicules de chemins de fer y compris les locomotives et tenders	10%	27½%	30%
401—Fil de fer ou d'acier:			
(a) Fil de fer barbelé enduit ou non	En fr.	10%	10%
(b) Tordu, tressé ou en torons, y compris le cordage ou le câble en fil métallique, enduit ou non, N. D.	15%	25%	25%
(c) Etière plat ou laminé plat après étirage, enduit ou non, N. D. d'au plus .25 pouce de largeur et moins de .1875 de pouce d'épaisseur	7½%	20%	20%
(d) Enduit de zinc ou de poudre de zinc, courbé ou non, bobine, .144, .104 ou .092 de pouce de diamètre, d'une tolérance ne dépassant pas .004 de pouce, et qui n'est pas destiné à l'usage de lignes télégraphiques ou téléphoniques	En fr.	10%	10%
(e) enduit de zinc ou de poudre de zinc, N. D.	10%	20%	20%
(f) a un seul ou plusieurs brins, recouvert de n'importe quelle matière y compris le câble ainsi recouvert; enduit, N. D.	15%	30%	30%
(g) N. D.	15%	20%	30%
406—Chaîne en bobine, mailles de chaîne en bobine, y compris les mailles de réparation et les boucles de chaîne de fer ou d'acier:			
(b) Moins de un pouce et un huitième de diamètre	15%	25%	25%
407A—Chaînes, de fer ou d'acier, N. D.	20%	30%	35%
408—Chaînes de galle malléables et chaînes de transmission à mailles, de fer ou d'acier, y compris chaînes à rouleaux de toutes espèces pour fonctionner sur des roues ou engrenages en acier, importées par des fabricants d'instruments aratoires pour servir exclusivement à la fabrication d'instruments aratoires, dans leurs propres fabriques, sous le régime de règlements établis par le ministre	En fr.	10%	10%
409—Ecrémeuses et leurs parties complètes, y compris les bols d'acier pour écrémeuses	En fr.	25%	25%
410L—Broyeuses de minéral, concasseurs de pierres, bocards à pilons, broyeuses, foreuses, paveuses à percussion, tarière à pouille, forets rotatifs à pouille, N. D. et pièces complètes de toutes ces machines, devant servir exclusivement aux opérations minières, métallurgiques ou d'extraction en carrières	7½%	20%	25%
EX 410 o—Paveuses, N. D.	En fr.	10%	10%
EX 412A—Presses du type offset, presses lithographiques, presses à imprimer et leurs accessoires pour faire le caractère, N. D.	En fr.	10%	15%
412B—Presses à imprimer à cylindre et platine, pour imprimer des feuilles de 25 x 38 pouces ou plus et toutes les pièces; machines servant à plier ou marger le papier ou le carton, et toutes leurs pièces	En fr.	10%	15%
414—Dactylotypes et toutes leurs pièces	En fr.	25%	25%
EX 422A—Machines à creuser les tranchées et les fossés sur roues ordinaires ou à élindes verticales, à chaîne et godets, pour le creusage ou le talutage des fossés	En fr.	10%	15%
EX 427—Coussinets à billes et à rouleaux	5%	27½%	35%
EX 427—Machinerie, savoir: Barattes, mécaniques, refroidisseurs à lait mécaniques; embouteilleuses et boucheuses mécaniques, congélateurs mécaniques pour crème glacée; moules à beurre mécaniques; crémeuses mécaniques (Power cream savers); stérilisateurs mécaniques de bouteilles; réservoirs à saumure mécaniques; laveuses mécaniques de bouteilles à lait; laveuses mécaniques de bidons à lait, broyeuses de glace, pompes centrifuges ou sans soupapes pour le lait; cuves à lait ou à crème sanitaires; à l'exclusion du moteur pour toutes les machines susmentionnées	En fr.	27½%	35%
EX 428a—Moteurs pour camions automobiles et autobus, de 100 H.P. ou plus	En fr.	25%	27½%
429—Coutellerie de fer ou d'acier, plaquée ou non:			
b) couteaux de table et fourchettes de table	15%	30%	35%
c) Canifs d'écoliers, couteaux de chasse et couteaux de poche de toute sorte	En fr.	30%	35%
d) couteaux, N. D.	En fr.	30%	30%
e) cuillères	15%	30%	35%
f) ciseaux et cisailles, N. D.	En fr.	30%	30%
g) Rasoirs et lames de rasoirs	En fr.	30%	30%
431B—Erminettes, enclumes, étaux, merlins, hachettes, scies, tarières, mèches, forêts, limes, râpes, tournevis, rabots, bastringues, ciseaux, maillets, coins de métal, clefs anglaises, masses, marteaux, leviers, renards et outils de voies ferrées, pics, pioches et emmanchures et manches	10%	35%	35%
EX433A—Automobiles, N. D., non compris les			
EX438B—autobus			
EX438C—	En fr.	En fr.	En fr.
EX438B—Motocyclettes ou sidecars de motocyclette	En fr.	20%	20%
440J—Chaluts, cuillers de pêche, mouches, cales, emerillons, moulinets, appâts et hameçons et engins de pêche	En fr.	25%	30%
EX441—Fusils et carabines d'une catégorie ou espèces non fabriqués au Canada	30%	27½%	30%
445C—Appareils électriques de télégraphe ou de téléphone et toutes leurs pièces	En fr.	25%	30%
445D—Appareils électriques de sans-fil ou de radio et toutes leurs pièces	En fr.	25%	30%
EX445E—Accumulateurs électriques, composés de plaques mesurant au moins 11 pouces par 14 pouces et d'une épaisseur d'au moins trois-quarts de pouce à toutes leurs pièces	En fr.	25%	27½%
EX445K—Commutateurs électriques à l'épreuve de la flamme, pour servir dans les houillères souterraines	En fr.	20%	30%
446—Turbo-générateurs d'électricité, à vapeur, d'une force de 700 H. P. et plus, d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada, et toutes leurs pièces	En fr.	20%	25%
EX446A—Jantes d'acier pour bicycles, non émaillées, ni plaquées	En fr.	27½%	35%
EX446A—Bâtons de golf d'acier sans couture, enduits ou non, mais non plaqués au chrome	10%	35%	35%
EX446A—Bouteilles ou cylindres d'acier sans couture, utilisés comme récipients à gaz de haute pression	En fr.	25%	25%
EX446—Billes d'acier d'un diamètre ne dépassant pas trois huitièmes de pouce, désignées d'ordinaire, sous le nom de billes à polir	En fr.	7½%	10%
EX476—Instruments de chirurgiens et de dentistes et tout matériel, aiguilles pour la chirurgie; appareils de rayons X; microscopes d'une valeur d'au moins $50 chacun au détail; et pièces complètes de ce qui précède	En fr.	10%	10%
485—Nitrate et acétate de plomb, non moulus; platine et oxyde noir de cuivre pour servir à la fabrication de chlorates et de couleurs	En fr.	10%	10%
522—Boudinages, fils de chaîne et de trame pur coton, simplement moulinés, N.D.	12½%	15%	22½%
Et la livre	2c.	3½c.	4c.
522C—Boudinages, fils de chaîne et de trame pur coton, y compris le fil à coudre la corde et la ficelle généralement employés pour coudre, faire des points, emballer et autres fins, N.D.; fil de coton, recouvert en tout ou en partie de filaments métalliques généralement appelé fil de Lyon	15%	22½%	25%
Et la livre	3c.	3½c.	4c.
522D—Fils de trame et de chaîne entièrement coton, mercerisés du numéro quarante et plus fin, importés par les fabricants pour être ouvrés davantage dans leurs propres fabriques	En fr.	25%	25%
EX522—Fils de trame et de chaîne entièrement de coton, du numéro quarante et plus fin, importés par les fabricants de fils de trame en coton mercerisés pour servir exclusivement à la fabrication du fil de coton mercerisé dans leurs propres fabriques: jusqu'au 31 Déc. 1933	En fr.	En fr.	En fr.
Et après	En fr.	15%	15%
523—Tissus entièrement de coton, non blanchis, mercerisés ou colorés, N. D. et sacs de coton sans coutures	17½%	20%	25%
Et la livre	2c.	3½c.	4c.
523A—Tissus entièrement de coton blanchis ou mercerisés	2c.	3½c.	4c.
sés non colorés N.D.	20%	22½%	27½%
Et la livre			
523B—Tissus entièrement de coton, imprimés, teints ou	2c.	3½c.	4c.
colorés, N.D.	22½%	27½%	32½%
Et la livre	3c.	3½c.	4c.
EX523—Tissus entièrement de coton.			
EX523A—Composés de 100 fils et plus.			
EX523B—Y compris tous tissus ayant en moyenne 100 fils ou tours et plus	En fr.	27½%	32½%
Et la livre		3½c.	4c.
523E—Tissus entièrement de coton, rasé N.D.	15%	27½%	32½%
Et la livre		3½c.	4c.
523F—Tissus de coton, non de couleur, importés par des fabricants de rubans de machine à écrire pour servir exclusivement dans leurs propres manufactures, à la fabrication de ces rubans	En fr	12½%	15%
524—Toile de coton à forme tubulaire sans coutures, d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada, pour servir à la fabrication des boyaux—	En fr.	10 p.c.	10%
528—Tulle—bobin de coton blanc, uni, à la pièce—	En fr.	25%	25%
529—Broderie, dentelles, filets, tissus de filets, bobin n d frange et glands entièrement de coton—	20%	27½%	30%
Et la livre—	3c	3½c	4c
532—Vêtements, articles de vêtements, faits de tissus et de tous produits textiles entièrement ou partiellement manufacturés, composés entièrement de coton, n. d., tissus entièrement de coton, recouverts ou imprégnés, n. d.—	25%	30%	35%
Et la livre—	3c	3½c	4c
537B—Fils de toile pour couture à la main ou à la machine—	En fr.	22½%	25%
Ex540—Des quatre numéros du tarif désigné en marge sur la toile on se propose de rédiger un nouveau tableau pour les toiles qui permettra l'entrée en franchise d'une grande variété d'articles et tissus du Royaume-Uni, l'application de ces nouvelles dispositions devant s'appuyer sur les termes des propositions suivantes:—			
EX540A—	En fr.	25%	27½%
Ex540B—	En fr.	30%	32½%

A SUIVRE SUR LA PAGE 21

Pour vous Mesdames!

UN ELEGANT ENSEMBLE COMPLET

Manteau d'automne ou d'hiver, robe d'automne, chapeau d'automne, sous-vêtements de 2 morceaux en soie ou en laine, trois mouchoirs, foulard de soie, deux paires de bas et une sacoche

$35

Vous pouvez faire des arrangements pour vous faire livrer l'ensemble complet immédiatement ou selon notre système de livraison graduelle.

$3 COMPTANT — 6 mois pour payer

AUCUN DEPOT

Pour nos anciennes clientes et les clientes d'ailleurs qui ont une fiche de payer leur compte en payant régulièrement.

La Liberté

Information: Wilbank 6113

3735 NOTRE-DAME OUEST

Descendez à la rue St-Augustin

Une action rapide compte—

et **ASPIRINE**

la possède!

Quand vous désirez un soulagement contre la douleur, tenez-vous-en à Aspirine! Et pas seulement à cause de sa sûreté, mais de sa *rapidité*. Une pastille d'Aspirine se dissout *immédiatement*. Elle parvient sans délai au siège même de la douleur. Elle est de plusieurs minutes plus rapide que les autres remèdes et le temps compte quand vous souffrez! Pour un rapide soulagement des maux de tête, rhumes, mal de gorge, névralgie et rhumatisme, douleurs périodiques et autres souffrances, prenez l'Aspirine; elle ne peut affecter le coeur. Chez tous les pharmaciens.

Marque de fabrique Tablets Aspirin Genuine enregistrée au Canada

L'éloge des sénateurs N.-A. Belcourt et W.-B. Willoughby est fait à la Chambre haute

Les hon. Arthur Meighen et Raoul Dandurand disent l'estime dans laquelle ces deux hommes étaient tenus.—L'hon. Dr Lacasse rappelle la carrière du défenseur de la minorité en Ontario.

DEUX GRANDES FIGURES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 13. — Le Sénat a entendu hier un bel éloge de feu l'hon. N.-A. Belcourt, d'Ottawa, et de l'hon. W.-B. Willoughby, de Moose-Jaw, décédés depuis la dernière session. Ceux qui rendirent hommage à la mémoire des distingués disparus furent le très hon. Arthur Meighen, l'hon. Raoul Dandurand et l'hon. Dr Gustave Lacasse. Ce dernier a parlé en français.

Le très hon. Arthur Meighen, leader du gouvernement à la Chambre Haute, a rappelé que le sénateur Willoughby a été leader de la Chambre, après avoir rempli des postes importants dans la vie publique du pays. Né en Ontario, il est allé s'établir dans l'Ouest où il a pris une part active à la vie juridique, industrielle et commerciale de cette partie du pays. Après avoir été chef du parti conservateur de la Saskatchewan à la Législature, il a été appelé au Sénat en 1917. Le défunt était modeste et retiré. Jamais il ne faisait preuve d'amertume ou de rancoeur.

Quant au sénateur Belcourt, le très hon. A. Meighen fait remarquer qu'il a exercé pendant très longtemps, dans la vie publique du Canada, une influence considérable. L'orateur rappelle que M. Belcourt a été Orateur de la Chambre des communes, poste qu'il a rempli excellemment pendant plusieurs années. En 1907, il devenait membre du Sénat; il était entré au parlement comme député en 1896.

Le sénateur Belcourt avait reçu son éducation au séminaire des Trois-Rivières. Mais il était né à Toronto; par un hasard étrange il a passé toutes les années actives de sa vie en Ontario.

Il a joué un rôle de premier plan dans notre vie publique. "Dans la sphère des querelles sur les droits raciaux, malheureusement trop fréquentes, dit M. Meighen, le sénateur Belcourt était à la tête. Je lui rends l'hommage que, dans les sphères où je suis entré en contact avec lui, il s'est toujours montré extrêmement loyal.

"Le sénateur Belcourt a rendu de grands services au Dominion en général; son activité dans une variété presque infinie de domaines dépassait presque l'imagination"

L'hon. Raoul Dandurand

L'hon. Raoul Dandurand, chef de l'Opposition, prenant la parole, dit que, pendant les quinze années qu'il a été au Sénat le sénateur Willoughby commanda l'admiration de tous. "Il connaissait la littérature française comme les lettres et l'histoire anglaises." L'orateur rappelle la besogne accomplie par le sénateur Willoughby et d'autres avocats venus d'Ontario pour organiser les tribunaux de la Saskatchewan. Le défunt a toujours travaillé pour la défense des principes de la jurisprudence britannique.

Parlant du rôle de M. Belcourt à la Chambre des communes, M. Dandurand dit qu'il y a montré comme partout un courage et une ténacité indomptable. "Il a été malade toute sa vie, des hémorragies l'abattaient continuellement, mais il défiait la mort parce que, il me l'a dit souvent, ses responsabilités étaient si grandes qu'il ne pouvait mourir."

Le sénateur Dandurand dit que le sénateur Belcourt est devenu le chef de ses compatriotes quand le règlement 17 a été adopté en Ontario. Pendant 17 ans, il a combattu sans relâche, en public et dans les tribunaux. Il ne s'est retiré de la lutte qu'après avoir obtenu la formation de la Ligue de l'Unité à Toronto, société composée de gens influents et intellectuels de cette ville qui ont pris les armes pour la minorité.

A titre de conseiller, le sénateur Belcourt se tenait en correspondance avec eux et avec le premier ministre de l'Ontario. Enfin il vit le jour de la victoire. Toujours il était animé de la conviction de son droit et jamais il ne blessait les sentiments de personne.

M. Dandurand rappelle qu'à titre de président du groupe canadien de l'Union interparlementaire, le sénateur Belcourt a assisté à de nombreuses réunions en Europe. Il a reçu l'Union ici en 1925, après l'avoir convaincue d'y venir de Washington où elle était en congrès. Durant la guerre il fut du groupe de parlementaires qui se rendirent en Europe et qui le choisirent comme leur porte-parole à l'Elysée, à Paris, auprès du président de la République française.

L'hon. sénateur Lacasse

L'hon. Dr Lacasse s'exprime comme suit:

Je n'ai pas l'honneur d'appartenir à la "génération" du sénateur Belcourt, à cette pléiade d'hommes éminents qui firent avec lui leur ascension rapide dans la vie publique de notre pays et dont la plupart, grâce à Dieu, sont encore avec nous. Mais j'eus le privilège de partager certaines des responsabilités et certains des devoirs de ce collègue défunt et de m'associer à ses travaux sur un champ d'action où se joua le sort de la race française en dehors de la province de Québec. En échange de sa confiance et de son amitié je lui donnai mon affection et mit à son service mon entière loyauté. Je veux dire à cette Chambre la parfaite honorabilité du sénateur Belcourt, son acharnement au travail, ses qualités de grand juriste, son dévouement au bien-être et à la prospérité du peuple canadien dans une atmosphère de justice et de bonne entente mutuelle. Représentant à ses côtés l'élément minoritaire franco-ontarien dans le sénat canadien, je serai probablement celui qui regrettera le plus son absence au milieu de nous.

La vie du sénateur Belcourt fut une vie d'indéfectible dévouement aux causes dont il avait le triomphe à coeur. Parmi ces causes, qu'il me suffise de mentionner celle de la survivance des siens comme groupe ethnique distinct dans ce vaste dominion britannique. Pour cela son nom sera salué par les générations futures avec tout le respect que l'on doit à un honnête et brillant législateur, à un citoyen distingué, à un vaillant patriote et à un grand chrétien. Son plus beau titre de gloire aux yeux de son "petit peuple" sera son infatigable et constante énergie à défendre ses droits, sa langue et ses traditions scolaires et c'est précisément pour cette raison que j'ai voulu exprimer mes modestes remarques dans la langue qu'il défendit toute sa vie, langue qui tire ses origines des plus belles civilisations du monde, langue qui a droit de cité dans cette Chambre et sur chaque petit coin de notre immense terre canadienne.

Et, maintenant, paix à ses cendres! Il est parti, mais le souvenir de ses qualités et de ses mérites demeure ; son souvenir reste comme une noble inspiration et un exemple permanent aux yeux de ceux qui viennent après lui, de ceux surtout sur les épaules desquels repose la lourde responsabilité de continuer son oeuvre.

Me serait-il permis d'entretenir discrètement l'espoir que celui qui prendra sa place dans cette Chambre sera un homme de coeur, de volonté, de justice et de foi comme celui que nous pleurons, et de dévouement aux mêmes causes.

L'ENTENTE COMMERCIALE...

SUITE DE LA PAGE 20

XX340C—	En fr. En fr.	30% et 3½c 30% et 3½c	32½% 4c 35% 4c
(A)—Tissus à la pièce, entièrement de lin ou de chanvre à l'exclusion des tissus à serviettes et des dessous de verres en tissus grossiers, avec ou sans lettres ou monogrammes, ainsi que des nappes et des serviettes de table en tissus grossiers, avec encadrement de couleur. (B)—Articles entièrement de lin ou de chanvre tels que draps, taies d'oreillers, nappes et serviettes de table, essuie-mains et mouchoirs, mais non les serviettes et les dessous de verres en tissus grossiers avec ou sans lettres ou monogrammes ni les nappes et les serviettes en tissus grossiers avec encadrement de couleur.			
541A—Tissus entièrement de jute, n. d.—	En fr.	22½%	25%
551—Filés, composés en tout ou en partie de laine ou de poils, mais ne contenant ni soie, ni soie artificielle, n. d.— Et la livre—	15% 11½c	20% 20%	22½% 22½%
Ex551A—Filés et chaînes composés entièrement de poils importés par les fabricants pour servir exclusivement dans leurs propres manufactures— Et la livre—	En fr.	11½% 15%	30% 17½c
551A—Fils et chaînes, composés en tout ou en partie de laine ou de poils, importés par les fabricants pour servir exclusivement dans leurs propres fabriques, N. D. et La livre	10% 7½c	17½% 15c	30% 17½c.
552—Feutre foulé, de toutes sortes dans le tissu; ne consistant pas en tissus ou matière tissée, tricotée ou autre, ou n'étant pas combiné avec cette matière Et. La livre	15% 7½c	22½% 17½c	25% 20c.
553—Couvertures de toute matière, non compris les couvertures d'automobiles, les couvertures utilisées sur les paquebots, ni les articles similaires et La livre	22½% 10c.	30% 25c.	35% 30c.
554—Tissus, composés en tout ou en majeure partie quant au poids, de fils de laine ou de poil, ne pesant pas plus de six onces par verge carrée, importés gris ou à l'état semi-ouvrés, afin d'être teints ou finis au Canada et La livre	20% 9¼c	25% 17½c	30% 20c.
Ex 554—Tissus, composés en tout ou en majeure partie quant au poids de fils de laine ou de poil, ne pesant pas plus de six onces par verge carrée, importés gris ou à l'état semi-ouvrés, afin d'être teints ou finis au Canada et La livre	En fr.	25% 17½c	30% 20c.
554a—Tissu composé de chaîne de coton avec trames de laine lustrée de poil de chèvre d'Angora ou de l'Alpaca, généralement connus sous le nom de tissus lustrés ou de doublures italiennes N. D.	En fr.	20%	25%
544b—Tissus, composés en tout ou en partie de fils de laine ou de poil, N. D. et La livre	27½% 18¾c	35% 30c.	40% 35c.
Ex 554b—Tissus, composés en tout ou en partie de fils de laine ou de poil, pesant au moins dix-huit onces par verge carrée et La livre	25% 20c	35% 30c	40% 35c.
554b—Tissus, composés en tout ou en partie de fils de laine ou de poil, généralement connus sous le nom de draps de billard et La livre	En fr.	35% 30c	40% 35c.
555—Vêtements et articles de vêtements faits de tissus, et tous produits textiles entièrement ou partiellement manufacturés, composés en tout ou en partie de laine ou de fibres animales similaires, mais dont le matériel de plus grande valeur n'est pas la soie, ni la soie artificielle, N. D.; Tissus recouverts ou imprégnés composés en tout ou en partie de fils de laine ou de poil, mais ne renfermant ni soie, ni chardone, n. d. Et La livre	30% 18¼c	40% 32½c	40% 35c.
568a—Chaussettes et bas de toutes espèces et la douzaine de paires	30% 75c	32½% $1.35	35% $1.50
Ex 568b—Gants de toilette pour dames, en chevreau, longueur au coude	En fr.	35%	45%
572—Tapis de Turquie ou leurs imitations, ou autres carpettes ou tapis, et tapis, N. D. et le pied carré	30%	35%	30%
576—Charbon, anthracite, N. D. la tonne	5c	15c	20c
EX 598—Instruments de musique en cuivre d'une catégorie ou espèce non fabriqué au Canada, cornemuses	En fr. En fr.	50c 30%	50c 35%
604—Cuir à courroies en croupons ou côtés cuir à semelles, et tout cuir dont la préparation a dépassé le tannage, N. D.	12½%	27½%	27½%
EX 604—Véritables cuirs de porc et véritable cuirs maroquins; cuirs dits à rouleaux	En fr.	27½%	27½%
604—Cuir de veaux tanné des Indes orientales, non coloré ou coloré autrement qu'en noir, importé pour servir exclusivement à doubler les bottes et souliers; cuirs véritables de reptiles	En fr.	15%	15%
607A—Cuir, tanné seulement, en peaux complètes, à grain ou fendu, importé par des fabricants de cuir à rembourrer, pour servir exclusivement à la fabrication des cuirs à rembourrer, dans leurs propres fabriques. Toutefois, lorsque le gouverneur-en-conseil est convaincu que le cuir mentionné dans ce numéro est produit au Canada, en la quantité et de la qualité requises pour les besoins du Canada, il peut ordonner, par ordre-en-conseil, que ce numéro soit abrogé	En fr.	15%	15%
EX 610—Courroies de poil de chameau pour machinerie	15%	27½%	27½%
617—Chaussures en caoutchouc	En fr.	32½%	35%
625—Bonnets, chapeaux, manchons, palatines, pèlerines, pardessus, manteaux de fourrure et autres articles en fourrures, N. D.	15%	30%	35%
663—Engrais chimiques composés ou fabriqués, N. D.	En fr.	7½%	10%
684—Fil en caoutchouc, non recouvert	En fr.	20%	15%
EX 711—Barytes	En fr.	25%	25%
EX 711—Noir animal, utilisé dans la fabrication du sucre	En fr.	25%	25%
EX 711—Laine minérale	En fr.	25%	25%
EX 711—Un nouveau numéro (dont la rédaction n'est pas définitive) devant stipuler que toutes les matières chimiques et toutes les drogues imposables, lors de la conférence, en vertu du numéro 711A Seront à l'avenir, si elles sont d'une espèce non fabriquée au Canada, imposables à	15%	25%	25%
726—Hyposulfite de soude, importé par les tanneurs pour servir dans leurs propres fabriques au tannage du cuir	En fr.	25%	25%
783—Moteurs à essence et à vapeur, assemblages à transmission et leurs parties, magnetos, moteurs de démarrage, générateurs électriques, arbres de propulseur, châssis en acier, freins, embrayages contrôlés des freins et de l'embrayage, roues locomobiles en acier, jantes d'acier pour pneus excédant 30 pouces par 5 pouces, appareils de direction et essieux avant et arrière, tous d'une catégorie ou espèce non fabriquée en Canada, lorsqu'ils sont importés par des manufacturiers de camions moteurs (non pas pour les chemins de fer ou les tramways) pour le transport de marchandises seulement, et destinés à servir exclusivement à la fabrication des camions moteurs	En fr. En fr.	10% 17½%	10% 20%
785—Huile de cacao, non comestible, importée pour fabrication d'huile de cacao raffinée	En fr.	10%	10%

	Marge de préférence sur le tarif intermédiaire.
39A—Farine de sagou et de tapioca	½c la livre
Ex77—Fèves de vanille	10% ad valorem
87 —(N) Tomates	3c la livre l'année durant
143 —Cigares	50c la livre
254 —Gommes, à savoir: arabique, copal dammar, gomme Sapote, à l'état brut	10% ad valorem
266 —Huiles essentielles N. D. y compris huile de laurier .... Essence de limons et huile de menthe poivrée.	7½% ad valorem
267B—Pétrole cru non à l'état naturel, d'une gravité spécifiée ... Que de .7250 ou plus lourd à une température de 60, importé par des raffineurs pour être raffiné dans leurs fabriques.	1c le gallon
277 —Huile de palmier, ou d'amande de palmier, blanchie ou .. Non, non comestible, beurre de galam (Shea butter)	10% ad valorem
278 —Huiles, à savoir: de coco, de palme et d'amande de .. Palmier, non comestible, pour la fabrication du savon; huile phénique ou huile lourde; huile d'olive pour la fabrication du savon ou du tabac, ou les conserves de poisson.	10% ad valorem
584 —Asphalte ou bitume, solide	10% ad valorem
616 —Gutta Percha	10% ad valorem
616A—Balata, à l'état naturel non fabriqué	10% ad valorem
784 —Huile brute de pistache pour être raffinée pour l'alimentation, employée comme matière dans des produits canadiens.	10% ad valorem
785 —Huile de cacao, non comestible, importée pour la fabrication à huile de noix de coco raffinée.	10% ad valorem

Au numéro 106 (b) fruits, préparés, ananas, droit de préférence britannique sera réduit à 1 c. la livre subordonnément aux accords du gouvernement de Sa Majesté dans le Commonwealth d'Australie.

Feu M. H.-W. Richer

(Spécial à la PRESSE)

S.-Isidore de Prescott, Ont.—Ces jours derniers ont eu lieu à S.-Isidore de Prescott, les funérailles de M. Hector W. Richer, décédé à l'âge de 50 ans. Le service fut chanté par le curé Séguin, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Bélanger et Wilson. La levée du corps fut faite par l'abbé Bélanger, curé de Fournier. Les porteurs étaient MM. A. Legault, D. Quesnel, A. Charlebois, L. Gauthier, J. Lamoureux, L. Lamoureux. La chorale de la paroisse était sous la direction de M. Armand Bourgon. La collecte fut faite par M. Adrien Duhamel.

Il laisse son épouse (Emma Leduc) son gendre ses filles, M. et Mme F. A. Duhamel et Cécile, deux petites-filles Aline et Madeleine Duhamel, trois frères, Joseph, d'Angers, Félix, de Tupper Lake, N.Y. et Edmond de Ste-Thérèse, un beau-frère, M. Adolphe Legault, d'Angers.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies.

Conduisaient le deuil, le gendre du défunt, ses deux filles, ses deux petites-filles, deux de ses frères, Joseph et Félix, ses belles-soeurs, Mmes Joseph et Edmond Richer, ses nièces Mme Onésime Routhier, Mlle Berthe Legault, d'Angers, Lucile Richer, de Ste-Thérèse, et son beau-frère.

On remarquait dans le cortège le curé Millard, de L'Orignal, MM. Elie Bertrand, M. P., L'Orignal, J. A. Beauséjour, Ottawa, Josephat Routhier, le Dr et Mme J. M. Ravary, Ottawa, etc.

Feu Mme P. Couture

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Bernard—Ces jours derniers ont eu les funérailles de Mme Prudent Couture (Amaselie Morin), décédée, à l'âge de 53 ans. Le service fut chanté par l'abbé Grenier, curé de la paroisse. M. Jules Morin portait la croix. Les porteurs étaient MM. Alphonse et Lucien Morin, Joseph et Jean-Baptiste Gilbert, Louis et Ulric Morin. La défunte laisse son époux, deux fils, Marie-Louis et Cléophas, une fille, Mme Fortunat Grenier, deux soeurs, Mmes Veuve Jos. Lachance, de Robertson, et Pierre Fontaine, de Scott, 5 frères, Georges et Arthur, de Saint-Elzéar, Joseph, de Saint-Sylvestre, et Achille, de Windsor-Mill et Cléophas, de Saint-Bernard.

Assistaient aux funérailles, le neveu et la nièce de la défunte, M. Louis Gilbert, de Berlin, Mme veuve Maurice Paradis, de Robertson, ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes P. Fiset, Louis et Jos. Gilbert, de Berlin, Mlle Eva Gilbert MM. et Mmes Siméon Fortier, Fortunat Rhéaume, M. Donat Couture, de Saint-Isidore, ses cousins et cousines, M. Joseph Bélanger, de Saint-Narcisse, MM. et Mmes Israël Pilion, de Saint-Patrice, Emile Tardif, Mme Jos. Pilion, MM. et Mmes P. Roussin, Alp. Morin, de Saint-Patrice, Emile et Wilfrid Rhéaume, Phillas Drouin, M. Alfred Bisson, Mlle Bisson, MM. et Mmes Jean Landry, M. Albéric Morin, de Sainte-Marie, M. Achille Morin, MM. et Mmes Alfred Morin, Herménégilde Fournel, Odilon Mercier, Esdras Lavallière, de Scott, Léonce Carrier, M. Gédéon Couture, Alfred Morin, de Scott, etc.

Feu M. O. Larose

(Spécial à la PRESSE)

S.-Jean. — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Odilon Larose, décédé à l'âge de 30 ans. Le service fut chanté par l'abbé orget, curé de la paroisse, dans l'église S.-Edmond. L'abbé Coallier assistait aux funérailles. Les porteurs étaient les beaux-frères du défunt, MM. Arthur, Alexandre, Adélard, Ovila et Merille Monipetit et Adrien Gévry.

Dans l'assistance on remarquait: l'épouse du défunt, ses enfants, Rolland Jeannette, Juliette, Madeleine, sa mère, Mme Olivier Larose, sa soeur, Marie-Ange, ses frères, Déoda, Alfred, Wilfrid, ses beaux-parents, M. et Mme rédéric Montpetit, ainsi que MM. et Mmes Ovila Montpetit, Déoda Larose, MM. Gabriel Larose, Eph. Bernier, Mlle Marguerite Bernier, MM. et Mmes Alfred Saurette, Odilon Meunier, Mlles Aline et Lucienne Meunier, MM. A. Meunier, Léonard et Rosario Meunier, Laroche, Bourdon, Lesage, de Montréal, M. et Mme Adélard Collin, M. Alcide Collin, MM. et Mmes Georges L'Héreault, Armand Collin, Osias Choinière, Raoul Fortin, Mme Lecomte, Mme et Mlle Debois, M. et Mme N. Duquette, M. A. Noël, etc.

Un discours de l'hon. P. Poirier doyen du Sénat

Parlant en français le vénérable légiste prononce l'adresse en réponse au discours du trône.

Les problèmes actuels

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 13—Un événement unique s'est produit au Sénat, hier après-midi, lorsque l'adresse en réponse au discours du trône a été proposée en français par le doyen de la Chambre haute, l'honorable Pascal Poirier. C'est aussi un tribut pour ce vétéran du Parlement qui a siégé sous dix premiers ministres: — MacDonald, Abbott, Thompson, Bowell, Tupper, Laurier, Borden, Meighen, King et Bennett. De tous les premiers ministres depuis la Confédération, l'hon. Alexander Mackenzie fut le seul qui a précédé l'entrée du sénateur Poirier en Parlement. Il a été appelé au Sénat par sir John-A. MacDonald, en 1885, et il est le seul survivant des sénateurs de cette époque. Le sénateur Poirier est né au Nouveau-Brunswick en 1852.

Le discours qu'il a prononcé hier a été accueilli par des applaudissements des deux partis politiques.

Texte du discours

"C'est toujours un périlleux honneur, dit M. Poirier, que celui de proposer l'adresse en réponse au discours du trône. C'en est un tout particulièrement grand et redoutable lorsque, comme il arrive en la présente session, les mesures sur lesquelles nous aurons à légiférer sont plutôt indiquées que définies.

Prenons d'abord la Conférence fiscal a été arrêté entre la Grande-Impériale. Nous savons qu'un pacte Bretagne et le Canada, mais nous ne connaissons pas encore, au moins au Sénat, la nature précise de ce pacte.

Quant à la Conférence elle-même, nous pouvons d'ores et déjà dire qu'elle annonce un grand succès.

Son Excellence le constate et s'en réjouit. Nous nous en réjouissons avec elle.

Il y a deux manières d'envisager la Conférence: ses résultats économiques pour le Canada et les autres membres de l'Empire britannique, et l'orientation qu'elle donne au monde dans sa marche vers une plus haute civilisation et vers la paix universelle.

Pour ce qui est du succès économique, on ne peut guère en douter; les usines s'ouvrent, les recettes des chemins de fer sont à la hausse, les affaires reprennent leur cours normal, l'optimisme renaît, la prospérité revient et frappe à notre porte. De ce côté-là, le succès semble assuré.

S'isoler dans l'Empire

Mais il y a le fait de la Conférence elle-même à examiner.

Un groupe de nations se réunit en conférence exclusive, et arrête un pacte d'avantages commerciaux d'où le reste de la terre est exclu. N'y a-t-il pas là de quoi réveiller la méfiance? Nous aliéner même le reste du monde?

Et qu'importe, diront les jingoes! Ne sommes-nous pas libres d'agir comme nous l'entendons, et assez puissants, tous ensemble réunis, pour nous passer du reste de la terre? L'Empire britannique couvre près d'un quart de la superficie du globe; le chiffre de sa population est de 460 millions sur un total universel de moins de deux milliards; ses opérations commerciales, importations et exportations, l'emportent de beaucoup sur celles de tout autre pays.

Le monde, depuis son origine, n'a jamais rien vu d'égal en ressources et en puissance à l'Empire britannique au XXe siècle. Les conquêtes d'Alexandre, mises en comparaison, tombent presque dans l'insignifiance, et l'Empire romain lui-même n'a jamais atteint la stature du colosse britannique. Nous nous suffisons à nous-mêmes et pouvons nous passer du reste de l'univers.

Cela est-il vrai? Et, le fût-il, est-il désirable que nous fassions bande à part? Que nous nous enfermions dans le "splendid isolation" de Chamberlain père?

Je ne le crois pas, et les délégués de l'Empire ne l'ont pas cru. Le "vae soli" s'applique aux nations aussi bien qu'aux individus. L'homme qui vit seul et uniquement pour lui-même est un ours parmi les hommes; la nation qui s'isole est regardée avec suspicion par les autres nations.

Un esprit de fraternité

La Grande-Bretagne et ses filiales ne se sont pas réunies dans un esprit de défi et de provocation, mais, au contraire, dans un esprit de paix et de fraternité mondiale. Pas une parole n'a été prononcée qui pût porter ombrage à qui que ce soit.

Devant un univers hérissé de barricades douanières nous voulons tout simplement nous protéger.

A regarder de plus haut, cette protection, toute légitime qu'elle soit, ne pourrait-elle pas avoir ses mauvais côtés? Car enfin, en élevant des barrières fiscales contre les uns et en les abaissant devant les autres, nous ne faisons qu'augmenter le nombre de celles qui hérissent le monde.

La Conférence d'Ottawa vise plus loin et plus haut. Elle invite les autres nations à élargir le zolvérein britannique jusqu'à ce qu'il encercle le monde. Nous ne nous isolons que temporairement, pour cinq ans. C'est un essai que nous faisons. S'il réussit, les autres nations n'auront qu'à faire comme nous. Nous nous joindrons à elles volontiers, et ce sera un acheminement vers une entente universelle.

Vous figurez-vous ce qu'une pareille entente pourra faire pour la paix universelle?

Nous avons la Société des Nations. Mais la Société des Nations vise plutôt au désarmement, à l'empêchement, au règlement des hostilités. Elle n'atteint pas aux causes profondes des guerres. Or, ces causes se sont déplacées depuis l'avènement de la démocratie universelle, au moins plusieurs d'entre elles. Autrefois l'ambition d'un prince souverain, la gloire de batailles gagnées, l'altération de la dépêche d'Elms, le caprice d'une favorite de la cour, suffisaient pour jeter, les armes à la main, les nations les unes contre les autres.

L'on rapporte, et cela semble vrai, que c'est à cause d'une visite que fit faire par la reine Victoria, ce rusé de Disraeli, à sa "cousine" l'impératrice Eugénie, nouvellement installée sur le trône impérial, que la France entra, à côté de l'Angleterre, dans l'expédition militaire de la Crimée, où elle n'avait que faire.

Le nouveau monarque

Des causes antiques de guerre, il n'en reste à peu près qu'une: l'ambition d'agrandissement territorial. La démocratie a fait disparaître les autres. Mais elle en a fait surgir une nouvelle: l'échange commercial.

Le capital, aujourd'hui, c'est la monarchie absolue d'autrefois. Les nations veulent s'enrichir les unes aux dépens des autres, et en cherchant le moyen. C'est cet esprit-là qu'il faut combattre. Or justement, la Conférence économique impériale tenue à Ottawa tend ultimement à cette fin.

Quand les nations se seront entendues les unes avec les autres sur les relations du commerce, sur la hauteur des barrières fiscales à élever, de part et d'autre, sur le mode des échanges, les causes les plus prochaines, en même temps que les plus profondes de conflits armés, auront à peu près disparu. La Société des Nations, alors, n'aura plus sa raison d'être.

La Conférence d'Ottawa est une invitation à élaborer un mode d'échanges commerciaux, un code fiscal, acceptable par toutes les nations de la terre.

C'est peut-être là que se trouve la solution du grand problème de la paix universelle. Le Canada — car c'est sur l'initiative de notre premier ministre que les nations britanniques se sont réunies — le Canada aura été un précurseur.

Ce qui porte à le croire, c'est que les peuples s'éveillent à l'idée d'agrandir le cercle tracé, à Ottawa, par les représentants de l'Empire britannique et de l'élargir pacifiquement. Déjà une conférence mondiale, sur le modèle de la nôtre, s'annonce très prochainement pour Londres. Tout porte à croire que notre exemple va être suivi.

Le discours de Son Excellence indique plusieurs autres sujets d'étude très importants: les chemins de fer, la redistribution des collèges électoraux, les banques, la canalisation du Saint-Laurent.

Je n'y toucherai pas, sentant que j'ai déjà assez longtemps exercé votre endurance. D'ailleurs ces questions ne nous seront soumises que l'année prochaine.

L'adresse a été secondée par l'honorable J.-A. Macdonald, conservateur de Cap Breton.

Le débat sur ce sujet sera continué aujourd'hui par les honorables Raoul Dandurand et Arthur Meighen.

Nos écoliers en échange de ceux de doulce France

Intéressante suggestion faite hier aux Oliviers par M. Claude-A. Bourgeois.

"La Société des Oliviers ne pourrait-elle pas vraiment aider à la pénétration mutuelle des civilisations anciennes du vieux monde et de celles plus récentes, du continent américain, en patronnant, en organisant même, chaque année, à l'époque des "grandes vacances", des échanges d'écoliers entre le Canada et la France, par exemple, entre le Canada et l'Angleterre, et l'Italie et l'Allemagne, et l'Espagne, plus tard, peut-être."

Telle est une des très intéressantes suggestions émises hier midi par M. Claude-A. Bourgeois, publiciste, au cours de la causerie qu'il donnait au déjeuner hebdomadaire de la Société des Oliviers.

M. Bourgeois parla de son pays et délicatement le fit voir sous son vrai jour, il le dépouilla des préjugés qu'on avait établis autour de lui. Pour le Français qui arrive au Canada, à Québec, à Montréal, il croit se trouver en France. Ce phénomène a je ne sais quoi d'intime qui veut que deux frères, séparés même pendant bien des années, se reconnaissent en s'entendant seulement.

Il n'existe pas sous la calotte des cieux deux pays mieux faits pour s'entendre, pour se comprendre, pour se soutenir, s'aider, que le Canada et la France.

Plus loin, M. Bourgeois nous montre la France qui prie, qui travaille et qui éclaire le monde. Il ne craint pas de souligner certains défauts de ses compatriotes qui ont gardé de leur formation latine le goût du bavardage et de la critique, sous ce rapport, avouons-le, nous sommes un peu frères.

Cette conversation toute intime a été très appréciée et a soulevé une discussion très amicale, particulièrement la suggestion dont nous parlons plus haut. Le conférencier fut présenté par M. Fernand Roby, journaliste à la "Presse", cependant que M. Joseph Lussier, directeur de l'Association Canado-Américaine, le remerciait.

MAUX DE DOS
Pas toujours causés par les maladies féminines

...dit un médecin qui donne des avis sur le soin des reins et de la vessie.

Les maux de dos, les crises nerveuses, les douleurs organiques, les étourdissements et les maux de tête ne sont pas toujours dus aux maladies particulières aux femmes.

Des dérangements légers ou temporaires des reins et de la vessie sont fréquemment la cause de ces douleurs. Cependant, on peut souvent remédier à cet état de choses en peu de temps avec les Capsules Santal Midy, en vente dans presque toutes les pharmacies.

Les Capsules Santal Midy contiennent une précieuse essence orientale qui soulage les reins et a un effet antiseptique sur la vessie. N'attendez pas que l'état des reins et de la vessie s'aggrave. Une petite somme dépensée maintenant pour acheter des Capsules Santal Midy peut vous épargner des centaines de dollars et des souffrances atroces. Procurez-vous les Santal Midy à votre pharmacie — aujourd'hui.

LE BAUME QUI VIENT DE NOS MONTAGNES!
Un Baume chargé des essences respirables du sapin, — soulage, prévient le rhume. Protège — fortifie les voies respiratoires.
EN VENTE PARTOUT
300-J,B

Les bouchers s'adresseront aux autorités

Ils veulent du travail pour les chômeurs et non des secours directs.

Le recrûtement

Les bouchers membres de l'Association, ont tenu hier soir une longue réunion, sous la présidence de M. Louis Daigneault. Parmi les orateurs de la soirée, l'on a remarqué les ex-présidents MM. A.-T. Gariépy, Eugène Gagné et Joseph Meunier, ainsi que le trésorier, M. Victor Laverdure, le président Louis Daigneault et MM. O. Goyette, E. Lanthier, A. Dufresne, E. Baril, E.-H. Leblanc, H. Godin, Ferdinand Leroux et quelques autres.

Les membres se sont d'abord occupés de la question du recrutement. Une lettre sera adressée à l'échevin Gabias, président du comité exécutif, et à M. Senécal, surintendant des marchés, demandant la mise en vigueur du règlement défendant aux commerçants de vendre, dans les salles des marchés, des tranches de porc frais, de la viande hachée, de la graisse fondue, etc. Les autorités doivent faire installer prochainement une balance dans la grande salle du marché Bonsecours, ce qui permettra aux bouchers de peser les gros morceaux de viande achetés des cultivateurs.

Contre les secours directs

Puis les membres présents se sont prononcés contre les secours directs aux chômeurs, recommandant aux autorités de donner plutôt du travail à ceux qui sont dans le besoin.

En attendant que le travail reprenne, cependant, les orateurs ont déclaré, hier soir, que l'argent dépensé pour les secours directs devrait être reparti entre tous les commerçants des paroisses, non à quelques favoris, comme la chose se pratique, paraît-il, dans certains endroits. Tous les membres se sont plu hier soir à vanter les efforts de la Saint-Vincent de Paul dans la crise que nous traversons.

Feu M. O. Fortin

(Du correspondant de la PRESSE)

East-Hereford. — Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de M. Omer Fortin, décédé à l'âge de 66 ans. Il laisse son épouse, (Adélia Dubé), quatre filles, Mmes Josaphat Bergeron, Eddy Riendeau, de notre paroisse, Joseph Adam, de Berlin, Rébecca, de West Stewarstown; trois fils, Médéric, de Beecher Falls, Georges, de Berlin et Johnny, de notre paroisse; trois soeurs, Mmes Thomas St-Amant, de Worcester, Baptiste Thibeault, de Paquetteville; Théophile Pariseau, de Berlin; dix-sept petits-enfants.

La levée du corps fut faite à la demeure du défunt par notre curé Tourigny et chanta aussi le service, assisté des abbés Houde, de S.-Malo et Loiselle, de Paquette, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient les fils du défunt et ses gendres, MM. Josaphat Bergeron, Joseph Adam, Olivier Lambert. Conduisait le deuil M. Théophile Pariseau, son beau-frère.

Dans le cortège on remarquait: MM. et Mmes Eddy Fitzgerald, Théophile Pariseau, Joseph Adam, Georges Fortin, Mme Georges Ouellette, Mlle M.-Ange Giroux, de Berlin, Mmes Francis Bernier, Albert Bradley, Mlles Rolande et Berthe Lambert, de Lancaster, Rébecca Fortin, de West Stewarstown, MM. Médéric et Arthur Fortin, MM. et Mmes Adélard Morin, Zéphir Lachance, MM. Ebrahim Noël, de Beecher-Falls, Joseph Fortin, MM. et Mmes Oscar Veer, Alphonse Laverdière, MM. Fernand Simard, J.-A. Letellier, de Sherbrooke, M. et Mme J.-A. Pariseau, Mlles Amanda et Albertine Thibeault, M. et Mme Honorius Tondreault, Mmes Jean Chouinard, Wilfrid Fournier, Mlle Irène Giroux, de Coaticook, MM. et Mmes Archelas Dostie, de S.-Isidore, Alphonse Charest, Mme Joseph Couture.

Feu Mme F. Sigouin

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Hippolyte de Kilkenny. — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Vve Frédéric Sigouin (Rose-Anna Labelle), décédée à l'âge de 46 ans. Elle laisse son père et sa mère, M. et Mme Delphis Labelle, deux filles, Mmes Camille Clément et E. Beauchamp, quatre fils, Lucien, Léopold, Armand et René, quatre frères, Camille, Arthur, Eugène, Adonias, et une soeur, Amanda, ainsi que plusieurs petits-enfants.

LE SURPLUS DE GRAS FOND
Par un traitement qui produit de l'énergie

En plus des gens qui sont naturellement gras, il y a un lot de personnes qui accumulent dans leur système des livres de gras malsain, parce qu'elles n'ont pas l'énergie voulue pour s'efforcer de faire disparaître ce gras.

Ce n'est pas la paresse, le plus souvent—mais cela provient de l'indolence des organes internes—le foie, les intestins et le rein. Naturellement, les poisons et les acides insidieux qui abattent la vigueur, l'ambition et l'énergie, s'introduisent dans le sang—le système général est affaibli et le gras s'accumule.

Les Sels Kruschen sont, pour des milliers d'hommes et femmes gras, un moyen de maigrir, parfaitement sûr, bienfaisant et sans danger.

La "petite dose quotidienne" de Sels Kruschen maintient un bon fonctionnement des organes. Vous sentez revenir une vitalité et une vigueur rayonnantes et, avant de le réaliser, vous éprouvez un besoin d'activité, au lieu de vous ennuyer—et tout naturellement le poids diminue. — C'est la nature qui y voit. (ann.)

Rhumes des Bébés Arrêtés sans "droguer"
Appliqué extérieurement, Vicks soulage sans déranger l'estomac.
VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

Annoncez dans la "Presse"

MARTINEAU 9 PHARMACIES
TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX

3644 St-Denis, en face Cherrier HArbour 5611
23 Mt-Royal E., près S.-Laurent BElair 1741
Saint-Laurent et Villeneuve BElair 5225
S.-Laurent et Saint-Viateur CRescent 2020
Saint-Denis et Marie-Anne BElair 1424
2001 Mt-Royal E., pr. Bordeaux AMherst 5001
423 Rachel E., près St-Denis BElair 2232
5683 Monkland, Harvard Branch ELwood 1200
6113 Monkland, p. Beaconsfield DExter 4889

25 MESSAGERS — SERVICE RAPIDE — MOTOCYCLETTE

CHOCOLATS DE CHARLES VERMIFUGES
Pour l'expulsion facile des vers intestinaux chez les enfants. Agréable au goût, soulagent fièvre, état bilieux et perte d'appétit chez les tout petits. La bte .50

G-R-A-T-I-S
Une boite de tablettes ACET-PYRINES de .25 avec achat d'une bouteille de SIROP VERT A .50

Un pot d'onguent de Moutarde MOSTARGEN donné gratis avec achat d'une bouteille de SIROP Lacto CREOSOTE .50

Le meilleur et le plus sûr anti-septique
.23 .45 .89
PATE A DENTS LISTERINE
.23 2 pour .45

SPECIAUX TOUS LES JOURS

Bon Ton	.69
Urotral	.59
Sedlitz .15 — 2 pour	.25
Bismogen	.59
Buckley's	.69
Pertussin	1.15
Emulsion Scott	.79
Huile Russe lb.	.49
Ipana	.34
Kotex	.25
Kleenex	.17
Pastilles Botrel	.29
Ephedrine Inhalant	.69
Vaps pour rhume de cerveau	.50
Sirop Fellow	.96
Bromo Seltzer	.69
Aspirine Bayer	.15
Huile Eucalyptus, 2 oz.	.35
Acide Borique lb.	.23
Sel Epsom, lb. .10-3 lbs	.25
Glycerine lb.	.39
Huile de Foie de Morue 16 oz.	.49
Huile de Foie de Morue 10 D.	.69-1.29

G-R-A-T-I-S
Une bouteille de .25 de LOTION SHAVENOL "après la barbe" donné gratis avec l'achat d'un tube de .35 de CREME A BARBE CHENARD.
LES DEUX POUR .35

SAPINOL DES MONTAGNES
Premier secours efficace dans les cas de Rhume et Bronchite. Soulagement assuré en quelques instants. La grosse bouteille .35

S-P-É-C-I-A-L
Pâte à dents Chénard, .35. Brosse à dents avec étui, .35. LES DEUX POUR .39

Poudres Rumatica contre Rhumatismes 1.00. Baume Analgésique Villars, .50 LES DEUX POUR 98

Un bon Conseil contre la CONSTIPATION prenez Beecham's Pills
LE LAXATIF NATIONAL

GRATIS!—GRATIS!
THERMOMETRE CLINIQUE valant .75 donné gratuitement avec chaque achat d'un SAC A EAU CHAUDE, GARANTI, à .98

GRATIS!
UN POT DE COLD CREAM ou de VANISHING CREAM donné gratis avec chaque achat de $1.00 ET PLUS.

TABLETTES TONIQUES LE STIMULANT "éclair" YEAST-VITE pour MAUX DE TÊTE NERVOSITÉ DYSPEPSIE ETC.

PILULES ROUGES	.33
PILULES MORO	.33
OVONOL	.89
MONOCAL	.89
ROBOL	.25
PAP-SAG	.39

VALEUR DE 1.15 POUR .67
2 btes de Kotex 1 bte de Kleenex .67

QUEENS HEALTH & LIVER SALT
POUR LA BONNE SANTE .49

Les Vents Mordants de l'Hiver
Durcissent la peau — Fendillent les lèvres — Gercent les mains.
Mais Germolene "Soulage instantanément"
.45 la boite

ALIMENT VITAMINE .29 et .49

Le Cigare Montréal reste le préféré des fumeurs, 5 pour .25

Les autorités admettent que plusieurs troubles irritants sont dus à un papier de toilette impropre ou rude. Aménagez votre chambre de bain en vous procurant un papier doux, absorbant et hygiénique, "Purex", sans crainte d'irriter la peau d'un bébé.
2 ROULEAUX DE 1,000 FEUILLES POUR .25

CLASSIFICATION ET TARIF

Accordeurs de pianos	37	Camionnage	48	Machineries	87
Achats de créances	83	Cartes postales	45	Magasins à louer	30
Accessoires d'autos	70	Chambres à louer	19	Maisons à louer	28
Adoption	38	Chambres demandées	20	Maison chauffée à louer	27A
A échanger	94	Chambres et pension	21	Maisons à vendre	104
Agences demandées	6	Cha. et pension dem	22	Mais. camp. à louer	31
Agents demandés	5	Cha. pension d'enfants	23	Mais. camp. demandée	105
A louer	17	Chambre pension d'été	24	Maisons demandées	103
Ameublements	77	Cha. pens. d'été dem	25	Mais. meublées à louer	29
Animaux	69	Change pour change	46	Manufactures à louer	32
Agences de Placement	7A	Chevaux et voitures	81	Matériaux de const.	88
Appartements à louer	15	Coiffeuses	11	Moteurs et Yachts	89
Appartements à vendre	106	Collection	51	Objets perdus	62
Appts demandés	14	Commerces à vendre	82	Objets trouvés	63
Appts meublés à louer	16	Cottages à louer	26	Occasions d'affaires	107
Argent à prêter	96	Cottages à vendre	101	Oeufs et volailles	90
Argent demandé	97	Cottages demandés	102	On demande à acheter	68
Argenterie, nickel	39	Cours, femmes, filles	10A	On demande à louer	13
Articles de ménage	78	Co-Associé demandé	6A	Pension, chasse	36
Articles de sport	91	Démolisseurs	53	Peintures	90A
Associés demandés	7	Disparus	64	Produits de beauté	63A
Autos-Camions	72	Divers	55	Professeurs	84
Autos à louer	73	Echanges, divers	56	Position demandée fem.	2
Autos à vendre	71	Ecoles de métiers	9	Position demand. hom.	1
Autos demandés	74	Effets bureau, ménage	76	Profession	114
Aux malades	40	Elèves demandés	3	Propriété cam. à vendre	100
A vendre, divers	75	Electrolyse	57	Radios	92
A vendre ou à échanger	95	Entrepreneurs	53	Rembourrage	65
A vendre ou à louer	93	Emmagasinages	47	Règlements dettes	99
Aviation	41A	Extermination vermine	55A	Réparations	66
Avis de responsabilité	41	Faillites	51A	Résidences d'été dem.	34
Bateaux et Engins	42A	Femmes, filles demand.	10	Salle à louer	35
Bicycles, Motocyclettes	79	Fermes d'élevage	112A	Service domestique	12
Bijouterie	43	Formation de société	58	Suggestions	74A
Blanchissage	0	Fourrures	84	Terrains à vendre	110
Bois et charbon	80	Garages à louer	27	Terrains à louer	108
Boutons, plissage	44	Gramophones	85	Terrains demandés	109
Brevets	44	Hom., Garçons dem.	8	Terres à vendre	112
Broderies	78A	Hôpital de poupées	65A	Terres à louer	113
Brûleurs à l'huile	78B	Hôpitaux privés	60	Terres demandées	111
Buanderies	45	Hôtels et Voyageurs	60A	Transports	67
Bureaux à louer	33	Informations	61	Vêtements	83
Cadres et Miroirs	46	Instruments de musique	86		
Calendriers	47	Leçons demandées	4		

FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, NAISSANCES, REMERCIEMENTS, OFFRANDES DE MESSES, DE FLEURS, DE SYMPATHIES; BOUQUETS SPIRITUELS, INHUMATIONS, SERVICES ANNIVERSAIRES, IN MEMORIAM — 3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.

AVIS DE DECES, 3 centins par mot avec minimum de 50c par insertion. Pour autres détails, voir colonnes de ces avis, dans une autre page.

EMPLOIS DEMANDES, 3 centins par mot avec minimum de 30c ou 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES, 3 centins par mot avec minimum de 45c et de quinze mots par insertion.

EN-TETES EN NOIR, $1.00 par insertion pour une ligne en caractère gothique 9 points (14 points à la ligne). L'annonce elle-même 3 centins du mot.

La remise, par lettre recommandée, mandat de poste ou mandat d'express, doit accompagner toute annonce expédiée par malle. Toute remise par chèque doit être faite payable au pair à Montréal.

Montréal, 9 juin 1932, la "Presse"

DEMANDES

0 BLANCHISSAGE, MENAGE, ETC.

PEINTRES experts fournis sur demande. Satisfaction garantie à prix modéré pour tout genre de travail. FRon. 4322. 8 à 10 avant-midi, 4-8 après-midi. 0—11.13.

1 POSITION DEMANDEE, HOM.

BARBIER demande position permanente, expérience 8 ans. Salaire 10.00 par semaine. MAr. 7828. 1—

BLOQUEUR connaissant le glaisage de manteau fourrure. 1344 Guy. 1—

CHAUFFEUR char privé ou camion. Bonnes références de ville. Pla. 0037. 1—

CHEF Français cuisinier, demande emploi, bonnes références. Ch. 8047. 1—304-3

OUVRAGE de peinture, décoration, lettrage, enseignes, appelez AMherst 2881, travail garanti. 1—

SURINTENDANT, architecte bilingue, 15 ans d'expérience dans constructions générales, fournira références. Acceptera salaire modéré. Tél. CLairval 3064w. 1—

TAILLEUR fourrure, grande expérience, dessinateur, vendeur, employé chez Revillon New York et meilleures maisons canadiennes, 172 Blvd S.-Joseph Est, téléphone BElair 4927. 1—

2 POSITION DEMANDEE FEM.

AVEC références, deux jeunes filles parlant anglais, français, demandent ouvrage dans maison privée. 4723 Ste-Catherine Est. 2—

BONNE femme de journée, bien propre. CHerrier 3553. 2—

CANADIENNE désire emploi, capacité multiple. S'ad. case postale 543, Montréal. 2—

COUTURIERE expérimentée, aussi réparations de fourrures, à bon marché. S'ad. 4242 Berri. 2—304-3

CUISINIERE générale avec références, désire position. AMherst 8770. 2—305-2

DAME de campagne demande ouvrage dans maison privée. DOllard 3409. 2—

DAME prendrait position dans maison privée, une à 4 personnes, 2063 St-Denis, HA. 6348. 2—

FEMME désire ouvrage journée. Harbour 1687. 2—

FEMME fiable désire ouvrage général. Mme S. Gauthier. Lanc. 5637. 2—

FILLE campagne, propre, honnête, fiable, demande emploi dans maison privée. Tél. CLairval 7291. 2—

FILLE campagne désire position dans maison privée, références de ville. FRontenac 2618. 2—

FILLE campagne tiendrait maison pour personne seule ou dans maison privée; pas d'enfants. AMherst 7845. 2—

FILLE de campagne désire position maison privée. CAlumet 3633W. 2—

FILLE fiable, honnête, demande position dans maison privée. Tél. CA. 6748F. 2—

FILLE 30 ans désire position dans maison privée. WE. 7030. 2—

FILLE de campagne désire position dans maison privée, bonnes références. WE. 0030. 2—

Fille de confiance générale et chambre désire position. HArbour 1753. 2—

FILLE Gaspésie désire position, maison privée, bonnes références. CA. 1608M. 2—

FILLE capable, lits ou journée. Tél. LAncaster 1487. 2—303-2

GARDE-MALADE honnête prendrait soin invalide, bureau médecin, dentiste, références. Harbour 4983. 2—

JEUNE FEMME avec enfant, tiendrait maison, veuf ou monsieur âgé, $2 par semaine. 4222 Berri. 2—

JEUNE fille de campagne demande position maison privée. Amherst 3897. 2—

JEUNE fille demande position maison privée, références. CAlumet 4224. 2—

JEUNE FILLE recommandable, position dans maison privée. DOllard 3986. 2—

JEUNE fille de campagne désire tenir maison pour personne seule. Cherrier 8028. 2—

JEUNE fille désire se placer chez médecin, dentiste, ou petite famille privée, références, parle anglais. CAlumet 4837W. 2—

JEUNE fille désire travailler à la journée dans la couture ou ménage, appelez AMh. 2822. 2—

JEUNE veuve désire position cuisine générale, expérience, références. MA. 4005. 2—

LAVAGES pour faire à la maison. Crescent 8257. 2—

PERSONNE demande travail léger en retour chambre et pension, bonnes références. Ecrire à Casier 281, La Presse. 2—303-2

POSITION payante pour bons vendeurs, dumille, marchandises que toutes familles emploient. 7842 Châteaubriand. CAlumet 0037. 2—

STENOGRAPHE bilingue expérimentée, désire position. CRescent 9481. 2—

3 ELEVES DEMANDES

A BAS les sténographies ingrafiables, apprenez de l'auteur même, en trois mois, l'incomparable sténographie bilingue Perrault Duguay. Cours à l'Institut ou par correspondance. 150 Sténographes judiciaires, 20,829 diplômes octroyés. Institut Sténographique Perrault, 7 Ouest, Avenue des Pins, Montréal. PLateau 2090. Prospectus. 3—3—48-N.O.

ACADEMIE Nationale des Arts, peinture, dessin, modelage. Cours supérieur, privé. Seule méthode pratique. Lanc. 7269. 3—12.13

ANGLAIS, conversation et théorie, sténographie bilingue, comptabilité, arithmétique, cours réguliers jour-soir. Collège Dejage, 824 Mont-Royal est. CH. 1638. 3—279-N.O.

ANGLAIS, français, comptabilité, leçons privées. Spécialité, élèves arriérés. Prix modérés. 3476 St-Denis. HArbour 1808. 3—3,4,6,8,10,11,13,15,17,18,20,22,24,25,27,29,31

COLLEGE Commercial, Enr. 3615 St-Denis, Harbour 2626, anglais, sténographie, comptabilité, télégraphie, brevets, pharmacie, médecine, vétérinaire, génie civil. Cours individuels jour et soir. Prospectus gratis. 3—297-27

COURS spécial: anglais, sténographie, grammaire, correspondance, comptabilité, jour 6.00 par mois. 3225 Sherbrooke O. 3—12.13.15

COURS privés, spéciaux jour, jeunes enfants et adultes, soir adultes seulement, préparation aux examens spécial, lettrage et enseignes. 3897 St-Denis, Harbour 3037, résidence, HArbour 4434. 3—

DEMOISELLE d'expérience donne cours classique et commercial, anglais, français, sténographie bilingue 3 mois, clavigraphie, comptabilité, arithmétique, conversation anglaise, méthode facile, succès assurés. Attention particulière élèves arriérés. Préparation aux examens, jour, soir. 785 Mont-Royal est, coin St-Hubert. 3—300-12

FILLE d'expérience, sérieuse, enseignera le français dans maison privée. 4814 Boyer. Fr. 9994. 3—306-2

MUSIQUE populaire pour piano enseignée par méthode moderne à bas prix spéciaux. Progrès rapide garanti. Brochure et démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, MArq. 4366. 3—278-m,l,s

PROFESSEUR JAMMES, B.A. Cours particuliers. Brevets, immatriculation, cours classique. 3838 Jeanne Mance. PLateau 3728. 3—305-12

PROFESSEUR Herman Bastien, B.A., Ph.D. Préparation au baccalauréat, brevets. 502 Cherrier. HArbour 3896. 3—269-N.O.

PROFESSEUR René Savoie, I.C., L.E., B.A., B.S.A., brevets, cours classique, commercial. 1445 ouest, Sherbrooke. PLateau 6717. 3—72-l,m,M,j,v

4 LEÇONS DEMANDEES

FILLE allemande aimerait à échanger des leçons d'allemand contre des leçons en français. Ecrire à case 3442 La Presse. 4—

5 AGENTS DEMANDES

AGENTS dans tout le Canada pour vendre aux marchands, fameux Sedosan. R. Beaudry, 4822 Ste-Catherine Est, Montréal. 5—11,12,13,15

AGENTS demandés, bonne commission. Information CHerrier 9026. 5—306-3

AGENT désirant se faire bon revenu. S'ad. en arrière 5015 Marquette. 5—

AGENTS pour solliciter demandés le soir après 7 hrs seulement, voir Henri Delisle, 4795 Berri. 5—

CARTES de Noël, françaises ou anglaises, beaux sujets canadiens. Vendre à commission, aubaine pour chômeurs. Roy-Art, 307 Lagauchetière ouest. 5—24,26,28,30 sept. 3,5,7,8,11,12 oct.

VENDEURS demandés, bonne opportunité pour quelque hommes qui possèdent l'ambition de s'établir dans un commerce à leur compte. Clientèle établie. Profits assurés de $30.00 par semaine au début. S'adresser entre 4 hrs et 6 hrs p.m. à R. Desmoyers, a/s Compagnie J.-R. Watkins, 940 Des Inspecteurs. 5—11,13,17,20,24,27,31,3

7 ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé pouvant disposer capital de $30.00 à 1,000, redoublera sa mise d'ici 2 mois, argent garanti. Ecrire casier 272 La Presse. 7—

ASSOCIE demandé ayant expérience et capital de trois à cinq mille dollars à placer dans un gros garage ouvert depuis neuf ans, situé sur une rue commerciale à Montréal. Ecrire Casier 216, La Presse. 7—304-3

ASSOCIE demandé avec environ 150.00 pour l'exploitation d'un nouveau jeu de hockey sur table, approuvé par une étoile du hockey, bail pourcentage, appelez DO. 9071. 7—

HOMME avec 2 à $500 trouvera position immédiate chez manufacturier responsable. Bon salaire. 4168 St-Denis. 7—

8 HOMMES, GARÇONS DEM.

AI BESOIN d'un jeune homme ou homme pour collection, pouvant disposer de 50.00, ouvrage année, bon salon, argent garanti. S'adresser 6362 St-André. 8—

AMATEURS, garçons, filles, juvéniles, acrobates, danseurs, chanteurs, mardredi théâtre National; jeudi Starland; vendredi Orpheum; dimanche matinée King Edward. CRescent 4462. 8—

AVIS

En répondant à ces annonces, veuillez ne pas envoyer l'original de vos lettres de recommandations, mais simplement une copie. 8—298-n

BONS vendeurs demandés pour brûleurs à l'huile approuvés par underwriters, commission libérale et coopération effective. 1448 St-Denis. 8—306-2

BONS solliciteurs demandés. Proposition intéressante. Travailleurs gagnent $15-$25 par semaine. Se présenter 410, édifice Amherst. 8—305-2

COUTURIERES demandées pour faire pardessus d'enfants. S'ad. 9206 St-Denis. 8—

DISTRIBUTEURS de lait pour vendre produit nouveau. Ecrire immédiatement pour entrevue. Boîte 212 La Presse. 8—

ETUDIANT en pharmacie professeur 30 ans d'expérience, cours spécial 3.00; tous les examens succès sûrs. MAr. 4315. 8—

EXPERT dans le réparage des radiateurs d'auto et construction. 3300 Ontario Est. 8—

FORGERON demandé pour information s'adresser Elzé Primeau, S.-Urbain, ou Pacifique Vandeval, Marché Bonsecours. 8—

GARÇON demandé avec bicyclette pour magasin de tailleur, parlant anglais et français. R.K.O., 1008 Laurier ouest. 8—

Grande Maison d'Alimentation

Demande représentants pour Montréal. Messieurs, dames. Se présenter 1273 S.-Denis appt. 1, de 2 hres à 5 hres. 8—F

HOMMES demandés partout. Pouvez faire argent dans votre temps libre. Ecrivez Produit Charles, 3024 Des Erables. 8—304-4

HOMMES habiles avec camion. Conduct Jarvis, 5301 St-Laurent, en arrière. 8—

HOMME bilingue ayant aptitudes de vendeur et d'administrateur, expérimenté dans la vente au commerce d'épicerie en gros. Donner détails complets et salaire désiré en répondant en anglais seulement à case 213 La Presse. 8—306-1 h

HOMMES actifs demandés pour la vente de nos lignes, bon revenu assuré et avancement rapide. Voir M. Meunier, le matin seulement. Cie P. T. Legaré Ltée, 4261 Ste-Catherine est. 8—306-1

HOMMES ET FEMMES. Vu que les prix des fruits n'ont pas diminué, la plantation des arbres fruitiers et des jardins est augmentée partout. En conséquence, nos agents font de bons résultats dans la vente de nos arbres et arbrisseaux de haute qualité. Retours hebdomadaires, pour tout le temps ou une partie. Equipement gratis. La Cie Pépinière Dominion, Montréal. 8—4,13,20,27

JEUNE GARÇON demandé pour faire messager pharmacie Larose, 1807 Saint-Laurent. Inutile de téléphoner. 8—

JEUNE homme intelligent et possédant petit capital demandé par maison bien établie. Bon salaire et position permanente, argent garanti. Ecrire Casier 200 La Presse. 8—306-2

JEUNE homme de bonne apparence, 21 à 28 pour prendre des commandes, position permanente. S'adresser 29 Notre-Dame Est, chambre 8, aujourd'hui et vendredi, 1.30 a.m. 8—

MANUFACTURIER de produit alimentaire bien connu requiert services d'un jeune homme intelligent et énergique pour vendre aux épiciers, hôpitaux et institutions dans l'Est de la ville. Préférence sera donnée à jeune homme de moins de 30 ans, mesurant au moins 5 pieds 10 pouces, et qui est maintenant employé et qui réussit. Toutes applications seront traitées de façon confidentielle. S'adresser Casier 214, La Presse. 8—

POUR deux hommes bilingues, habiles et ambitieux, avons ouvrage permanent, bons revenus et avancement, 5.00 exigé pour assurances, caution. S'adresser 2 à 9, M. Robinson, 1062 Ste-Catherine Est. 8—

SOLLICITEUR d'expérience pour bureau d'évaluateurs, devra causer couramment les deux langues, fournir les meilleures références. Casier No 198 La Presse. 8—305-2

VENDEUR demandé avec voiture. S'adresser 963 St-Jacques ouest. 8—

VENDEURS demandés pour brûleur à l'huile, bonne commission payée; le matin, 1939 Papineau. 8—

VENDEURS avec expérience et bonnes références, grande chance d'avancement, compagnie importante. S'ad. 3426 St-Denis. 8—306-4

VENDEURS d'huile à moteur expérimentés demandés. S'adresser 4260 St-Urbain. 8—

VENDEUR pour brûleur à l'huile. Aucune expérience requise, bonne commission. G. Clermont, 3262 St-Denis. 8—

VENDEURS demandés, garantie exigée. 1138 Laurier ouest, Outremont. 8—

VENDEURS avec auto. Expérience dans les meubles, radio, brûleur à l'huile, etc. Position permanente pour homme actif. Prospect fourni, dépenses payées. Ecrire à casier 213 la "Presse". 8—

VENDEURS

Avec un peu d'expérience dans la sollicitation à domicile. Nous vous donnerons les instructions nécessaires pour faire un succès de la proposition que nous offrons. Belle chance d'avancement pour un homme ambitieux et travaillant. Se présenter entre 4 et 5 hres à 358 Ste-Catherine ouest. 8—305-32

2 VOYAGEURS d'expérience demandés ayant automobile de préférence. Proposition intéressante. European Chemical Products, Ch. Nagel, 756 Notre-Dame ouest, Montréal. 8—306-3

9 ECOLES DE METIERS

A BAS PRIX: Apprenez métier de barbier, termes faciles. Commission payée en apprenant; diplôme, position. Ecole Moler, 914 St-Laurent. 9—303-8

APPRENEZ automobile. Soyez protégé. Ecole Fédérale Enregistrée. Automobile double contrôle. Licence garantie. Diplômes accordés. Leçons privées pour dames. 1631 St-Denis. Tél. Harbour 5518. 9—7,10,11,12,13

APPRENEZ conduire automobile, la plus vieille école, cours mécanique, licence obtenue. Leçons privées pour dames. 2291 Delorimier. Téléphone AMherst 2933. 9—304-6

AVONS besoin 50 barbiers. Apprenez sans délai. Enseigné par expert. Quelques semaines suffisent. Peut remplir cette demande. Cours réduit pour les premiers. Informations: Arthur Moreau, 330 St-Laurent. 9—303-6

ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

Organisation la plus complète au Canada en Mécanique et Electricité d'automobile. Prochain cours le 17 octobre. Venez ou écrivez, 200 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal. 282-26 F

QUELQUES jeunes garçons pour apprendre le métier de barbier. Conditions les plus avantageuses. Adressez-vous au Salon de Barbier Moderne, 1107 St-Laurent. 9—303-6

10 FEMMES, FILLES, DEM.

AVIS

En répondant à ces annonces, veuillez ne pas envoyer l'original de vos lettres de recommandations, mais simplement une copie. 10—258-n

BONNE vendeuse expérimentée pour magasin de confection pour dame. Informations confidentielles, 1161 S.-Catherine Est. 10—305-2

BRODEUSE expérimentée demandée pour le perlage au crochet. Queen Embroidery, 463, Sainte-Catherine O., chambre 206. 10—

COUTURIERES demandées, dans coats de garçons, 3874 St-Laurent. R. Daoust. 10—

DAME ou demoiselle avec 3 à $500 trouvera position immédiate chez manufacturier responsable. Bon salaire. 4168 St-Denis. 10—

FILLE demandée pour restaurant avec expérience anglais et français. S'ad. 3868 Wellington. 10—

FILLE expérimentée dans la fabrication des boutons recouverts demandée. American Cutting & Hemstitching Co., 1162, Bleury. 10—

MODELES pour permanents, 1.50; autres genres d'ondulation. 25—1114 Ste-Catherine ouest, près Peel. 10—11,13,15

NOUS demandons des opératrices d'expérience pour département de tissage. 143 Lagauchetière ouest. 10—

OPERATRICE immédiatement pour marchandise en coton, expérience nécessaire. Appliquez, 4½ à 11 a.m., chambre 218, 1502 Ste-Catherine O. 10—

OPERATRICE demandée pour la fourrure. Maurice Laniel, 7542 St-Hubert. CAlumet 3364. 10—

OPERATRICE de fourrure expérimentée parlant anglais. 259 Mont-Royal ouest. 10—

OPERATRICES, des expertes seulement, demandées dans les robes en soie. Louise Dress Co., chambre 217, Immeuble Jacobs. 10—

PERLEUSES au crochet expérimentées, requises, à domicile. 1139 Bordeaux. 10—

VENDEUSES demandées pour vendre les robes et manteaux; inutile de se présenter sans expérience, position permanente, bon salaire. 4452 St-Laurent. 10—

10A COURS, FEMMES, FILLES

11 COIFFEUSES

A BAS petit salaire. Prix spécial coiffure, culture de beauté enseigné par experts. Salon Marvel, 8 Ste-Catherine Est. 11—303-6

ACADEMIE coiffure, cours complet, 15.00, diplôme garanti, position, termes faciles, jour et soir. Coiffure gratis. 3909 Chambly, près Ontario. FRontenac 1535. 11—125-N.O.

AMELIOREZ votre position, suivez un cours de coiffure au complet, position assurée. Nous donnerons aux dix premières inscrites un permanent croquignole, prix modéré, modèle fourni et accessoires. Salon Maisonneuve, 4063 Ontario, près Pie IX. CL. 4644. 11—303-6

COURS coiffure, salaire en apprenant; coiffure gratis, 74 Ste-Catherine ouest, près théâtre des Arts. 11—81-306

NOUVELLE méthode, cours complet enseigné en 3 jours, position assurée. Ecole Mme Blanchi. HA. 9745. 11—11,12,13,15

12 SERVICE DOMESTIQUE

AVIS

En répondant à ces annonces, veuillez ne pas envoyer l'original de vos lettres de recommandations, mais simplement une copie. 12—258-n

BONNE servante générale demandée, petit lavage, références. 3721 rue Hutchison, appt 4. 12—

FILLE de campagne demandée immédiatement, maison privée, service général, références, 179 Blvd St-Joseph Est. 12—

FILLE pour prendre soin de maison privée, personne seule. 601 Wolfe. 12—

FILLE pour léger travail de maison. 73 rue Roy ou 1066 St-Dominique. 12—

FILLE pour ouvrage général de maison. Coucher chez elle. $10 par mois. CHrst. 9662 de 1 à 3 p.m. 12—

JEUNE FILLE pour aider au ménage, famille 2 enfants, références exigées. Atlantic 1970. 1129 Bernard, appt 4. 12—

SERVANTE générale demandée, doit parler anglais, salaire $15.00. WAlnut 4767. 12—

SERVANTE générale pour hôtel de campagne anglais, français, avec références. 1311 St-Christophe. 12—

SERVANTE respectable demandée immédiatement pour ouvrage général de la maison. S'ad. 4634 De Bullion. 12—

SERVANTE générale demandée. S'adresser à 5154 Fabre. 12—

SERVANTE générale demandée pour maison privée et restaurant. DOllard 3208. 3402 Des Carrières, coin St-Hubert. 12—

SERVANTE générale, parlant anglais, français, coucher en dehors, références exigées. 627 Ave Prass. 12—

13 ON DEMANDE A LOUER

PROPRIETAIRES! Voulez-vous louer vos logements. Venez connaître notre proposition. Le Bureau de Location, HArbour 5702. 13—11,12,13

14 APPARTEMENTS DEMANDES

MESSIEURS désirent salon double avec lits jumeaux très bien meublé. Ecrire Casier 204 La Presse. 14—

A LOUER

15 APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT Fernhill, 17 Chemin Ste-Catherine, près Mont-Royal, 3 chambres modernes, meublées ou non. Mercure, DOl. 3738. 15—302-18

APPARTEMENTS St-André, 2 et 4 pièces, modernes, chauffées, frigidaire, concierge, références. S'ad. 3002 St-André. 15—

APPARTEMENTS LEMIEUX, 1-2 magnifiques pièces meublées et non, belle cuisinette, chambre bain tuilée, Kelvinator, incinérateur, balcon. 4324 St-Denis. 15—

CINQ très grandes pièces avec toutes les commodités modernes, meublées ou non, garage chauffé. 3101, ave Maplewood, Outremont, ATlantic 1341. 15—306-3

DRUMMOND 1105 — 2 pièces, cuisinette, bain. Loyer réduit. Dowrich, MAr. 6836. 15—306-3

J.-T.-Z. PATENAUDE

Bureau: 5040 Avenue du Parc. Tél. DOllard 4345, le soir, DOllard 6984. Appartements modernes, toutes parties de la ville, $35.00 et plus. 15—297-250F

MONT-ROYAL EST, 1534-1564, 7 chambres chauffées, décorations modernes, frigidaire, concierge, douches, prix modéré. Amh. 3813. 15—305-3

OVERDALE 1464, sept pièces éclairées, garde-manger, grande galerie en arrière, 45.00. Lanc. 3309. 15—11,13

3421 ST-DENIS, près Sherbrooke, joli appartement neuf, meublé ou non, frigidaire, eau courante, conditions avantageuses. 15—299-8

ST-DENIS, 5294, occupation immédiate, 3-4-5 chambres, taxes payées, eau chaude toute l'année, loyer 28.00, 30.00, chauffé. S'ad. concierge, LAnc. 3331. 15—306-3

SAINTE-FAMILLE, 3550, haut neuf de quatre pièces chauffées, chambre de bain, entrée séparée, réfrigération électrique, décoration supérieure, les plus jolies garnitures, balcon. 15—

SHERBROOKE, vis-à-vis parc Baldwin, souls neufs, chauffés, des plus modernes à prix réduits, 3 pièces. CHerrier 1231. 15—

16 APPTS MEUBLES A LOUER

A CHOISIR: appartements meublés, 2 grandes pièces, chauffé, 2 lits, matelas neufs, gaz, lumière fournis, ménage fait, eau chaude, cour. Conviendrait pour famille ou deux couples. 5.00, 5.50, 6.00. 338 Lagauchetière, près St-Denis. 16—

ALLEZ 3727 S.-Hubert coin Roy, belle pièce ensoleillée, avec balcon, cuisinette, gaz, électricité, téléphone. 16—303-2

A BAS PRIX, appartements meublés, 1 ou 2 pièces, ménage fait à neuf, gaz, électricité, eau chaude. S'adresser 3823 St-Denis. BEl. 1483. 16—303-4

2, 3 APPARTS meublés, gaz, lumière, chauffage eau, 5.00, 6.00. 4082 Rivard. 16—

APPARTEMENT très moderne, chauffé, 3 pièces, cuisinette, frigidaire, douche, pas cher. 325 Sherbrooke est. Tél. ELwood 2166. 16—306-2

APPT de une et deux pièces, cuisine et chambre de bain. 1071 Berri, apt 6. 16—306-2

APPARTEMENTS Castle, 5240, ave du Parc, une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain, moins. 16—41-N.O.

3 APPTS, rue Ste-Catherine Est, 4 appts, rue Duluth, 4 appts rue Colonial, à louer bon marché. S'ad. Frontenac 4603. 16—306-3

APPARTEMENTS Lyndia, deux pièces, téléphone, cuisinette, frigidaire, bain, taxes payées, concierge. 191 Ontario Ouest. 20.00 et plus. 16—306-4

APPARTEMENTS LAFAYETTE

Une et deux pièces meublées, frigidaire, cuisine, bain, service du concierge, 2000 McGill College. 16—11,13,14F

BIRMINGHAM 1, 2, 3 pièces, récemment meublés, ménage fait ou non meublées, cuisinette, frigidaire, chambre de bain carrelée, poêle à gaz, eau payée. S'ad. au concierge, appt 7, 386 rue Ontario O. Harb. 1063 ou Lanc. 8671. 16—11,13

CINQ très grandes pièces avec toutes les commodités modernes, meublées ou non, garage chauffé. 3101, ave Maplewood, Outremont, ATlantic 1341. 16—306-3

DROLET, près Roy, appartements meublés à louer, 3, 4 appts chacun, gaz, électricité fourni. 329 Roy. 16—306-2

LAVAL 3713, chambre en avant meublée tout en acajou, bien décorée, cuisinette, poêle à gaz, glace, tél. Adressez concierge. 16—

LAVAL 3644, bas, avec bain seul, beau boudoir avec balcon, face carré St-Louis. LAnc. 0918. 16—

MENTANA 3685, 1 et 2 pièces, cuisinette, gaz, électricité, téléphone gratis, 4.00 à 7.00 semaine. 16—

MOUNTAIN 1434, voisin Ogilvy, meubles neufs, 3.00 à 8.00 par semaine, gaz, électricité compris, concierge. 16—303-6

MT-ROYAL 433 près S.-Denis 2125 près Delorimier, 2, 3 appts, meublés, chauffés, ménage fait à neuf. Amherst 4741. 16—11,13,15

ONTARIO Est 349 - 459, joli sous-basement 2 ou 3 pièces. Aussi un ou deux jolis appts, gaz, bain, téléphone gratis. 16—

OUTREMONT, 451 Edouard-Charles, près Parc Ave, 4 pièces, concierge, vacant novembre. 16—305-4

ST-DENIS 4868, chambre salon, concierge, 4.00 semaine, 4369 Mentana, deux appts, 4.50. Belair 2175. 16—

ST-DENIS 3658, face Cherrier, 3 pièces meublées ou non. HA. 0405. 16—304-3

ST-DENIS 1600, Villa Marne, appartement une pièce meublée ou non meublée. Concierge. Lanc. 6779. 16—6,8,11,13,15

ST-HUBERT, 1771. Une ou deux personnes seulement; cuisinette, bain. Loyer réduit, comprend gaz, électricité. 16—304-3

ST-HUBERT 1164, une, deux, quatre pièces, chacune cuisine, eau chaude, plancher, armoires, pharmacie, baignoire. 16—305-4

SHERBROOKE EST 1888, 3 chambres chauffées, éclairées, meublées, près Parc Lafontaine, très privé, prix modéré. 16—305-3

19 CHAMBRES A LOUER

A BAS PRIX, belles grandes chambres en avant, gaz, chauffé eau chaude, un ou deux lits, ménage fait, literie neuve, confort, tranquille. 2.00, 2.50, 3.00, 3.50, 4.00. 511 Hôtel-de-Ville; 1006 St-Laurent; 1016 St-Dominique; 338 Lagauchetière, près St-Denis. 19—

A BAS PRIX, grande, petite chambres, gaz, sur devant. 1043 St-Hubert. 439 Dorchester est. 19—

A JEUNE couple, chambre devant, 3.00, gaz, propre, tranquille, téléphone, 1829 S.-Christophe, près Demontigny. 19—

ALLEZ 223 Sherbrooke Est, confortable chambre en avant, avec lavabo, gaz, eau chaude, bas prix. 19—

A LOUER chambres propres, téléphone, gaz, 2.00, 2.50, 2.75. 1872 Ste-Catherine Est, 2e étage. 19—

BELLES grandes chambres et petite, gaz, pension si désirée, 4.00, 3.00, 2.00. 439 Dorchester Est. 19—

BELLE chambre sur devant, glacière, gaz, eau chaude, téléphone, 2.00, 2.50, 3.50, 4.00. 193 Ontario Est. 19—305-2

BELLE chambre sur devant, suite 2 appts, chambre, cuisine, 2.50, 3.00. 1823 Ontario, coin Amherst. 19—306-2

BELLE grande chambre sur devant, chauffée eau chaude. Bon chez-soi. 1675 Saint-Christophe. CHerrier 1984. 19—

BELLE chambre devant bien éclairée, garde-robe, propre, tranquille, sans enfant, 2.50. Belair 2561. 4349 Henri-Julien. 19—

BELLE grande chambre avec lavabo prix modéré famille privée. 4454 Marquette, près Mont-Royal. FRontenac 3887. 19—

BLEURY, 3683, appt 4, belle chambre meublée, près Sherbrooke, 2.50, monsieur seulement. 19—

BORDEAUX, 1384, salon double, ameublement moderne, bon chez-soi. 19—

BLV. ST-JOSEPH est 300, boudoir double, bien meublé, coin Henri-Julien. 19—

BOUL. St-Joseph Est 2045, boudoir ensoleillé devant, meilleur confort, repas si désiré. AM. 7909. 19—

CARRE St-Louis 364, jolie petite chambre, salle-de-bain, eau chaude, tél. 19—

CARTIER, 2063, belle grande chambre, et pension pour 2 messieurs, ou couple. AMherst 6027. 19—

CHAMBRE double à louer immédiatement sur devant, monsieur seulement, près des manufactures et des chars, prix modéré. 4061 Ontario. CL. 4844. 19—303-6

CHAMBRE avec ou sans gaz, eau chaude, maison tranquille. Bon marché. 1440 Wolfe. 19—

CHAMBRE à louer, dame seule, dans famille privée, références exigées, usage de la cuisine. 4536 Delorimier. 19—305-2

CHAMBRE sur devant, téléphone, eau chaude, bain, bon chez-soi. 1486 Visitation, près Ste-Catherine. 19—

CHERRIER, 982, salon double, avec piano, grande chambre pour 1 ou 2 personnes, tout confort voulu. 19—

CHRISTOPHE-COLOMB 4870, appt 8, coin boul. St-Joseph, grande chambre double, moderne. 19—

CHAMBRES, 2.50, 3.00, 3.50, gaz, téléphone, propres, confort chez-soi, 4390 St-Denis. 19—

CHAMBRES, 2.00, 2.50 et 3.00, gaz, pour couple, confort chez-soi. 3080 St-André. 19—

DELANAUDIERE 4262, chambre avant meublée, usage cuisine, vrai bon chez-soi, possession immédiate, bon marché. 19—

DOUBLE et simple, chaudes, ensoleillées, chez dame seule, 2.50 à 3.00. 4209 Mentana, près Rachel. 19—

GILFORD 1146, magnifique chambre, aussi salon double chauffé, usage tél., gaz, bon chez-soi. 19—12,15

GRANDE chambre à louer, confort du chez soi. 4244 Ste-Catherine Est. 19—306-3

GRANDE petite chambre, confort du chez soi, eau chaude à l'année, tél. 1230 Ste-Elisabeth. 19—

GRANDE et petite chambre $2, gaz, ménage à neuf, beau centre, coin S.-Denis. 424 Mont-Royal. Belair 1432. 19—

HOTEL LAFAYETTE, coin Amherst et Demontigny, chambre à la semaine, 3.00 et plus, repas servis, bière, vin. 19—288-22

MARQUETTE, 2 portes Mont-Royal, chambre où maison louer, chez personne seule. FRon. 4118. 19—

MONT-ROYAL EST 1365, boudoir et salon double, confort et téléphone. Amherst 3004. 19—12,13

OUTREMONT, 4828 Hutchison, chambre, balcon, ou autres confortables, eau chaude, pension si désiré. DOllard 7457. 19—

PANET 1840, belles chambres sur devant, ménage neuf, commodités modernes, bas prix. 19—

PARC, 3870, salon double pour deux messieurs ou deux dames, aussi chambre seule, eau chaude à l'année. CR. 6883. 19—

PARC Lafontaine 1872, 2 chambres avec cuisinette aussi grand boudoir, pension si désiré. Frontenac 1374. 19—

PLUSIEURS chambres avec cuisinette, ménage fait, meublées, genre boudoir 3.00 plus, maison tranquille. 424 Dorchester est. 19—306-3

ROSEMONT, salon double à louer non meublé, gaz, chez personne seule, prix modéré. Cherrier 2329. 19—

ST-ANDRE, 1805, joli boudoir ou chambre tout confort, 14.00 et 12.00 par mois. Personne tranquille, pas affiche, chez personne distinguée. FRon. 1113. 19—

ST-ANDRE 4363, grande chambre devant, ensoleillée, confort, bon chez-soi, seul chambreur, téléphone, gaz. 19—

ST-DENIS 3698, jolie grande chambre, maison tranquille, confort du chez-soi. Harbour 9748. 19—306-2

ST-DENIS 3629, chambres meublées ou non, lavabo, poêle à gaz, garde-robe, 3.00 et 4.00. DOllard 9434. 19—304-2

ST-HUBERT 1130, nouvelles chambres meublées, chauffées, chacune, poêle, fourneau, planche, pharmacie, eau chaude, armoires. 19—305-4

ST-HUBERT 3451 belle grande chambre lavabo aussi salon en avant tél., eau chaude, douche. 19—

SALON double, boudoir double, maison respectable, vis-à-vis Kiosque, 3902 Parc Lafontaine. 19—306-3

SHERBROOKE Est 1025, grande chambre, usage gaz, petit boudoir, 2.00, confort, tranquille, repas, Frontenac 4653. 19—

20 CHAMBRE DEMANDEE

DAME avec bébé demande chambre très confortable avec usage de cuisine, entre Bleury et Drummond, de préférence sur rue Sherbrooke, chez couple âgé et dame seule. Payerai $4.50 par semaine, références échangées. Ecrire Casier 206 La Presse. 20—

21 CHAMBRE ET PENSION

CARRE St-Louis 324, grande chambre sur devant, balcon, eau chaude, froide, pension 1ère classe. 21—306-2

23 CH. ET PENS. D'ENFANT

GARDERIE prendra bébés en naissance à 2 ans, pouvant fournir de bonnes références. 1651 Chambly. 23—

26 COTTAGES A LOUER

HAMPTON 4018, cottage actuellement en réparation; sera peinturé et tapissé au goût du locataire. AMherst 1114. 26—306-2h

27 GARAGES A LOUER

GARAGE chauffé, 190 x 150 pieds, rampe. Louera tout ou partie. Voir Messieurs Leclerc ou Langevin. 4869 St-Denis. BElair 1144. 27—4,8,10,13,15

GARAGE privé, chauffé, eau, électricité. 3461 Berri. Harbour 3615. 27—

RUE ST-DENIS 4687, garage pour 30 machines avec "show-room" et station de gazoline, près Mont-Royal, possession immédiate. Bouliau, AT. 8423. 27—306-3

27A MAIS. CHAUFFEES A LOUER

AMHERST 1158, 4 appartements chauffés ensoleillés, chambre de bain, taxes d'eau payées, ménage frais fait 25.00. 27A—306-4

GARNIER, Delanaudière, Bélanger, 4, 5, 6 appts chauffés. Delorimier, Parthenais près Boul. S.-Joseph, 3, 5 appts. Amherst 9741. 27A—11,13,15

LAURENDEAU et D'Arcy McGee, logements 6 pièces, chauffé, garage, prix raisonnable. S'ad. M. Saucier, 1315 Papineau. 27A—306-7

SEPT pièces propres et claires chauffées, frigidaire, incinérateur intérieur, grand balcon, prix primitif $60.00, sous-louera $40.00. 1250, Boulevard Saint-Joseph. 27A—306-2

28 MAISON A LOUER

A BAS PRIX, 2383 Bordeaux, bas 7 pièces, ménage fait, parterre, cour seule, 20.00; magnifique 5 pièces, 7157 St-Denis, deuxième, 20.00; aussi 4 grandes pièces chauffées, 2310 Sherbrooke est, 20.00. S'ad. F. Forest, 1881 Mt-Royal est. 28—13,15

A BON marché, Garnier, 4255, près parc Lafontaine, 4 pièces, éclairées, chaud. Tme, BElair 1228. 28—

A LOUER. Logements de 4-5-6-7-8 pièces. Offr. exceptionnelle. M. Geoffrion. CAlumet 4655. 28—302-20

6, 8 APPARTEMENTS planchers durs bon marché vendrait poêle fournaise, prélart. 4363 Boyer. FAlkirk 1502. 28—

ATWATER 933 — Plain-pied du haut 6 pièces, bain, chauffage. Un peu de loyer gratuit. Dowrich, MAr. 6836. 28—306-3

AVE LARTIGUE 2207, près Panet et Sherbrooke logements 2 appartements, gaz, électricité, 2.50 par semaine. 28—

BEAUDRY, près Robin, 2ième, 5 grandes pièces, bain, balcon, ménage fait, prix raisonnable. Harbour 4801. 28—

BEAUDRY 1151, 1153, 1155, coin Dorchester, belle propriété, 3 logements, un magasin. S'ad. J. A. Saucier, 1155 Beaudry. Front. 8987. 28—306-7

BERRI 8288, 5 pièces modernes 13.00. 8405 Boyer près Beaubien, 4 pièces, ménage fait, 15.00. S'ad. 8367 Berri. 28—

BORDEAUX, 4339 et 4351, 5 pièces, chauffés, deuxième et troisième, réfrigérateur électrique, poêle à gaz, linoléum dans la cuisine, eau chaude. S'adresser au concierge. 3002 Marie-Anne est ou après 7 h. 30 p.m. à DOllard 4309. 28—300-21

BORDEAUX 4595, près Mont-Royal, bas 5 appartements bien propre, réduit, grande cour, AMherst 3156. 28—

BLVD DECARIE 3816, 5 pièces, propre, système de chauffage, prix modéré, belle place. BElair 1629. 28—13,15

BOUL. St-Joseph, 386, coin avenue du Parc. Etage du bas. Cinq pièces bien éclairées, entièrement décorées à neuf. PLateau 515, ou LAncaster 1035. 28—10,12

BOUL. ROSEMONT 2152, près Delorimier, 4 grandes chambres, haut moderne, raisonnable. 2146 Boul. Rosemont. CA. 2483W. 28—

BOYER 4830, quatre pièces modernes, ménage fait, 13.00; Delanaudière 4735, près Blvd St-Joseph, cinq pièces, 20.00; Parthenais 4206, trois pièces, 13.00. S'adresser M. Meilleur, 4759 Delanaudière. MArquette 1249; le soir, AMherst 1610. 28—306-2

CHRISTOPHE - COLOMB, près Boul. St-Joseph, 3 appts, chauffés, frigidaire, poêle à gaz, prix modéré. BElair 4422. 28—13,15

CHRISTOPHE COLOMB 4549 - 4553, près Mont-Royal, deux magnifiques logements 7 pièces. Aubaine bon locataire. BE. 4449. 28—13,15

CLERMONT Ave, 417, Westmount, coin Sherbrooke, 6 chambres chauffées eau chaude, kelvinateur, nouvellement décoré. S'ad. sur place. FIt. 6822; le soir, FItz. 8367. 28—

COIN Bellechasse - DeLaroche. Logement, grande cave, fournaise, avec garage. Aucune offre raisonnable refusée. DOllard 4478. 28—306-2

DELORIMIER, coin Marie-Anne, bas 6 pièces, chauffé, foyer, réfrigérateur électrique, eau chaude à l'année. Poêle à gaz. linoléum dans la cuisine, incinérateur. S'adresser au concierge. 3002 Marie-Anne Est, ou après 7 h. 30 p.m. à DOllard 4309. 28—300-21

DEMONTIGNY Est 1452, 2 étages, 5 appartements, très propre, loyer raisonnable. 28—306-2

DES CARRIERES, bas, 6 appartements avec garage moderne, ménage fait, moitié prix. DUpont 1682. 28—

FRONTENAC 2517, 4 appts, passage, bain, fixtures électriques, $10.00. S'ad. FR. 9283. 28—

HARMONY 2180, paroisse St-Eusèbe, milieu, 4 pièces, bain, électricité, chaud, éclairé, 17.00. Adresse Wilder Norris Ltd. 1485 Bleury. LAnc. 8871. 28—11,13

HARMONY 2114, bas, propre, 3 pièces, bain, gaz et électricité, 10.00. Adresse Wilder Norris Ltd. 1485 Bleury, LAnc. 8871. 28—11,13

HENRI JULIEN, 4724 près S.-Zotique, beau logement 4 pièces, ménage fait. BE. 4449. 28—13,15

JEANNE-MANCE 3442, près Sherbrooke, 3 pièces, un peu de loyer gratuit. Dowrich, MAr. 6836. 28—304-3

JEANNE-MANCE, 3711-3721, sept pièces, chauffage à eau chaude. S'adresser E. D. Grenier, HArb. 8287; le soir, BYwater 1336. 28—12,13,14

JEANNE MANCE 3442 — 3 pièces, bain, haut. Un peu de loyer gratuit. Dowrich, MAr. 6836. 28—306-3

JOLIETTE 2144, logis, 6 appts à louer, 22.00, peinture, tapisserie à neuf, 2e, cause départ pour campagne. 28—306-3

LAURIER EST 912, et autres, près S.-André, 5 et 6 appts. modernes, ménage fait, conditions faciles. 28—304-3

LAURIER ouest 374 — Trois, quatre, six pièces chauffées aussi meublées. Fitz 4026. 28—

LAVAL, près Sherbrooke 2440, 7 appts, ménage fait, planchers durs, fournaise, 30.00, garage. Lanc. 3577. 28—

DEUX logements de 4 pièces chauffés ou non, $18.00 et $25.00, modernes. DOl. 7786. 28—

MAISON meublée, chaude — 4.00, 5.00; 2 appartements 3.00. DO. 1875. 6517 Cangrain. 28—

MARQUETTE 5382, 4 chambres modernes, ménage fait, conditions faciles. ATlantic 0444. 28—306-2

MONTCALM 1104, près Dorchester, logements neufs, modernes, 5-6 pièces, bas, deuxième, troisième. CHer. 2434. 28—1,6,10,13,17,20,24,27

MONT-ROYAL Est 2007 beau grand logement moderne, ménage fait, bon marché. Marquette 8282, AMherst 3007. 28—

NOTRE-DAME-DE-GRACE, 4211-4221 Blvd Décarie, 4059, 4103 Northcliffe, 6 pièces modernes, près église, école, tramways, $30.00. WAl. 3014. 28—13,15

NOTRE-DAME 5920, logement 8 pièces, bain, réservoir eau chaude, planchers en bois franc. WEst. 2507. 28—

ONTARIO, 2526. Logis de 6 pièces, bon marché. HArbour, 3161. Soir, FR. 3428. 28—11,13

OUTREMONT, 824 Dollard, bas 7 appartements fini moderne, chauffé, bon marché. Concierge 103. LAnc. 0618. 28—

OUTREMONT, 120 avenue de l'Epée, 3 pièces, récemment décoré, loyer réduit. MAr. 6836. 28—304-3

PANET 2214, près Sherbrooke, logements propres, 4, 5, 6 appartements, bain, électricité. 29.00 au choix. 28—

PANET, près Ste-Catherine, bas, 5 pièces, très éclairées. CHerrier 1267. 28—

PARC LAFONTAINE, 4 et 7 appts, rue St-Denis 3827, 4 appts. J.-O. Deziel, 1298 Parc Lafontaine. 28—

PARC LAFONTAINE 4126, cinq appartements, vestibule, galeries, eau chaude, 20 mai 35. Cherrier 4021. 28—

2 PIECES, bain, chauffé, réduit à 4.50 par semaine pour légers services. MAr. 6836. 28—306-3

PLAIN-PIED de 7 pièces, ménage fait à neuf, bon marché. S'ad. 4287 Ste-Catherine Est. 28—

PLUSIEURS 4 appts, modernes, planchers durs, ménage fait, 2e, 3e, 22.00 par mois. Cr. 1849. 28—306-2

ROSEMONT, 5724-4e Avenue, 4 appartements. PLateau 2791. Amherst 4062. 28—305-4

ST-ANTOINE 1332, près De La Montagne — 6 et 8 pièces, un peu de loyer gratuit. MAr. 6836. 28—306-3

ST-DENIS, 7120, bas, 6 pièces, modernes, fini chêne, cave, garage, chauffage, belle occasion pour premier sérieux. CAlumet 2568. 28—

ST-DENIS 8822, logement 7 pièces, bien éclairé, ménage fait complet, bon marché. Dupont 2843. 28—12,15

ST-DENIS 7412, 8 beaux appartements et 4 très modernes, louera bon marché. FAlk. 2242. 28—11,13

ST-HUBERT, opposé à église Villeray, 3 pièces, ménage fait, occasion. CAlumet 2268. 28—

ST-HUBERT 7778, 6 pièces modernes, face église, arrêt autobus, 15.00, références exigées. Adressez 7887 Châteaubriand, CAlumet 2865. 28—

STE-MARGUERITE 1031, St-Henri, 3 appts modernes, en parfait ordre, loyer bas. ELw. 7584. 28—12,15

SARANAC, près Blvd Décarie, un bas, 7 appts, moderne, ménage fait, garage. Prix modéré. Atl. 9711. 28—301-8

VISITATION, 1922-1927, grands, petits logements, 4, 4, 3 pièces, ménage fait, bain, électricité, gaz. 28—305-4

WILSON AVE, 4462, 4464, Duplex, modernes 6 et 7 pièces, garage 70.00 et 40.00. Marq. 3320. 28—303-4

WOLFE 2111-2129, 3, 4, 5 pièces, vestibule, passage, boudoir, garnitures électriques, gaz, ménage fait. 28—305-4

29 MAISONS MEUB. A LOUER

2 APPTS bien meublés, chauffage compris, très propre, entrée privée; aussi 2 apparts privés, belle grande cuisine, propre, poêle à gaz, téléphone, eau chaude; aussi belle grande chambre devant. 1785 St-Christophe. 29—

3 APPTS bien meublés, 3084 Hogan, 4278 De Gaspé 6.00 par semaine, gaz, compris. Cal. 1817. 29—

BEAU logement meublé, propre, clair, 6 appts, occupation immédiate, 586 Dufresne. Cher. 4856. 29—

JOLI 4 appts, bien meublés, ménage fait, 30.00. St-Denis près Bélanger. CHr. 5776. 29—

MAGNIFIQUE 4 pièces, chauffées, moderne, neuf, ameublement meublé, loyer réduit, central. HAr. 0837. 29—

30 MAGASINS A LOUER

FABRE, 4487-89, magasins chauffés, bons pour tous genres commerce, ménage fait, neuf, prix modéré. AM. 8613. 30—306-3

ST-JACQUES Ouest 1835-1885, 2 beaux magasins bien situés, loyer très bas. 30—306-3

VERDUN, magasin très bien situé, 25 x 60, bon tout commerce, loyer moitié prix, aussi logement, 5 appts. 339 Church. York 0974. 30—305-2

32 MANUFACTURES A LOUER

ESPACE à louer, chauffé, 190 x 150 pieds, premier plancher, rampe. Louera tout ou partie. Voir Messieurs Leclerc ou Langevin, 4869 St-Denis, BElair 1144. 32—4,8,10,13,15

SEUL sur la rue, 3 appts en arrière, 6352 Delanaudière. 33—

DIVERS

37 ACCORDEUR DE PIANO

35 ANS expérience, accord 2.00, réparations générales. E. Paré. AMherst 3183. 37—306-3

40 AUX MALADES

AMELIOREZ votre santé en employant les Médicaments Hamsquine. Venez nous voir. 2115 Bourbonnière. CLairval 8119. 40—141-N.O.

Dr LERICHE. Maladies spéciales hommes, femmes, jeunes filles, maternité. 1613 St-Denis, devant théâtre. HArbour 6410. 40—306-N.O.

SPECIALISTE. Maladies intimes des deux sexes. Affection du sang et peau. Maladies sexuelles, urinaires, vénériennes. Dr Prévost, 3440 Hutchison, MArquette 6611. 40—260-N.O.

41 AVIS RESPONSABILITE

APRES cette date je ne serai plus responsable d'aucune dette contractée en mon nom car ma femme sans ma signature. W. Savaria, 2246 Montgomery. 41—306-3

JE NE SERAI responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit. Emery Lachance, Shawbridge, Qué. 41—304-3

51A FAILLITES

EMILE J. TAILLON (C.C.S.) syndic de faillite, comptabilité, achat de créances; bureau établi en 1912. 37 St-Jacques Ouest. HArbour 1380. 51A—129-N.O.

55 DIVERS

ABRAHAM et Nathan Kirstein ont acheté le commerce de Clara Rosner Mandelzis (Rosner Fruit Store) 78 avenue Duluth Est. Quiconque a des réclamations contre Clara Rosener ou Rosener Fruit Store doit en donner avis dans les trois jours, sinon les réclamations ne seront pas reconnues. 55—304-3

AVIS est donné à la personne ayant laissé malle en garantie que si non réclamée sous 3 jours, les marchandises seront vendues. 1231 Demontigny est. —304-3

IMPRIMERIE: cartes d'affaires, 1.85, 2.75 et 3.50 du mille. FRontenac 2283. 7192 St-André. 55—303-4

REMERCIE saint Jude pour faveur obtenue. Mme Léo Boucher. 55—

REMERCIEMENTS à Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus pour faveur obtenue. F. 55—

REMERCIEMENTS à Ste-Thérèse de Jésus pour faveur obtenue. C.B. 55—305-5

SI non réclamés dans 3 jours les effets laissés à 1916 Prévontaine pour dettes, seront vendus. 55—304-3

6 CARTES postales photos 45c; développage, impression, agrandissements. Ouvert soir et dimanche. Studio Gaudin, Photo Publicité, 2043 Berri. HA. 1606. 55—

1000 CARTES d'affaire $1.75; cartes-buvards 2.25. Etats de compte 2.75. Toujours service prompt. Gaudin, 2043 Berri. HA. 1606. Ouvert soir. 55—

55A EXTERMINATION, VERMINE

ABOLISSEZ punaises, coquerelles, dans 4 heures, approuvé par gouvernement, garanti un an. (Ouvrage complètement assuré). Plus grande compagnie au Canada. Service Canadien Limitée. YOrk 4068. 55A—192-N.O.

60 HOPITAUX PRIVES

A $25, maternité, médecin, pension, chambre, soins pour dix jours. Pensionnera enfant si désiré, pension invalides. 4347 St-Denis. HArbour 8170. 60—130-N.O.

HOPITAL Ste-Marguerite, maternité privée, bon chez-soi, pension avant terme, prix modérés, attention spéciale aux personnes des campagnes. Placons bébés. 1433 Amherst, près Ste-Catherine. Tél. FR. 7823. 60—137-N.O.

HOPITAL Ste-Cécile, maternité privée pension avant terme, 10 jours, 20.00. Placons bébé. 1223 Mont-Royal Est. CH. 4203. 60—305-5

HOPITAL Rousseau, maternité privée, pension avant terme, gardera l'enfant. Prix modéré. 3461 St-Denis. Hr. 6811. 60—12,15

MATERNITE privée 10 jours, 20.00. Placons bébés. 5061 Fabre. FRontenac 5334. 60—11,13,15

MATERNITE privée, soins confidentiels, pension réduite, placons bébés, bon médecin. 3042 S.-André. DOllard 1442. 60—N.O.

62 OBJETS PERDUS

BAGUE perdue lundi avec initiale L. P. valeur comme souvenir au propriétaire seulement. Veuillez retourner 5431 Des Erables. AM. 2616. Récompense. 62—

LUNETTE dans étui rue Mt-Royal, Papineau, Laurier ou alentours, récompense, téléphone Amherst 3087. 62—

PEKINOIS mâle âgé 6 mois, gris, pattes beiges, échappé 12 octobre matin, 4311 Côte-des-Neiges; récompense. Tél. FIt. 2944. 62—

PERDU sacoche noire contenant chapelet, souvenir et argent, char Frontenac ou rue Ste-Catherine, récompense. 2431 Chapleau. 62—

65 REMBOURRAGE

A BONNES Conditions, chesterfields, sets salon, divanettes rembourrés, désinfectés. CHerrier 8506. Hébert, 922 Rachel Est. 65—32—N.O.

ABSOLUMENT le temps de faire rembourrer votre chesterfield, rivoir, divanette, set salon. Portugais, AMh. 8650. 65—290-26

66 REPARATIONS

A BAS PRIX — Matelas réparés, lits stérilisés, meubles rembourrés, repolissage, désinfection punaises, coquerelles. Watier, 4496 Delaroche. CHerrier 7122. 66—130-N.O.

APPELEZ FISET. CRescent 3688. Matelas réparés, lits plumes lavés, désinfectés. Maison propre de confiance. 322 Beaubien Est. 66—12-NO

ATTENTION, meubles, matelas, lits de plumes réparés au plus bas prix, travail d'experts. Pour informations gratuites appelez Maison Boyer. BElair 1361. 66—N.O.

MATELAS refaits, désinfectés, coutil, 1.25, vendons matelas, ressorts, plume kapok. Ferland 1195 Wolfe. CH. 8182. 66—47-N.O.

67 TRANSPORT

A BON MARCHE, transport ménage, 10.00, piano, 3.50, 4.00. Chamberland Fils, 4455 Parthenais. AMherst 3840. 67—32-N.O.

ACME TRUCK TAXI Association, transport général, déménagements, valises, pianos. FRontenac 2300. Nuit, FRontenac 1844. 67—49-306-N.O.

BEAVER TRUCK TAXI Ltd., 310 Ontario Est, déménagement, transport général, pianos, valises, ville campagne. Ouvert le soir. FRontenac 2197. 67—N.O.

BOULEVARD TRUCK TAXIS — Transport général, déménagement, piano, valise. Téléphonez pour estimation, longue distance. Jour, nuit. DOllard 8148. 67—N.O.

TRANSPORT général, 1.50 l'heure, jour, nuit, campagne, prix spécial, prendrait contrat. DOl. 5845. Bedard. 67—

TRANSPORT général, 1.50 une heure, grand camion, jour et nuit. 4715 Pontiac. FRontenac 6844. 67—304-3

68 ON DEMANDE A ACHETER

ACHETERAIS meubles, poêles de toutes sortes, de seconde main à des prix intéressants. HArbour 2832. 68—

AMEUBLEMENT de maison de toutes sortes, d'office, tapis, prélarts, machine à coudre. DUpont 0632. 68—305-4

AVEZ-VOUS vieil or, dents, bijoux, bagues, chaînes, etc.? Apportez, envoyez ou téléphonez LAncaster 3171. Satisfaction garantie. Attention personnelle. Mendelsohn, 187 Craig ouest, Montréal. 68—236-m,j,s

DESIRE acheter coffre-fort et trousse bonne occasion. HArbour 2422. 68—

ENGIN à gazoline de 3 à 4 forces, aussi banc de scie. Après 6 hres. CAlumet 4909M. 68—

J'ACHETERAIS vieux char, pour démolir, ainsi que modèle récent à partir de 1929. YOrk 8881. 68—

ON demande à acheter grand miroir et machine à hacher la viande. Fitzroy 7122. 68—

A VENDRE

69 ANIMAUX

70 ACCESSOIRES D'AUTO

A BONNES conditions, parties d'automobiles usagées et neuves. Montréal Automobile Enrg. 1684 Sanguinet. 70—4,8,11

GROS stock pneus, $1.50 et plus, bons, garantie. Henri L'Heuyer, 4286 St-Denis. Tél. Harb. 3532. Succursale: 1112 Demontigny Est. FRontenac 3191. Aussi Garage Boule, Laprairie. 70—303-4

71 AUTOS A VENDRE

ABSOLUMENT obligé vendre beau Pontiac modèle sport 1928, 6 pneus neufs, 125.00. 5156, Etienne, Rosemont. 71—

ATTENTION.—Chevrolet coach de Luxe, 6 roues broches, 1932. A fait 4000 milles. Faut vendre. MA. 4220. 71—306-2

AUBAINE chez Benoit, DeSoto roadster 1928; Chrysler sedan 1928; Dodge sedan 1931; Buick sedan 1931; Ford cabriolet 1931; Ess sedan 1929; Buick coach et sedan 1929; Pontiac roadster 1929; Plymouth coach 1929; Willys Knight 7 passagers 1930. Dernes inclus. 4634 S.-Laurent. Bél. 2422. 71—306-3

NE L'OUBLIEZ PAS

L'ACHAT d'un de nos autos usagés RECOMMANDABLES VOUS SERA TOUJOURS PROFITABLE, non seulement aux points de vue du confort et de la satisfaction durant sa durée MAIS lorsque le moment d'échanger votre auto arrive VOTRE AUTO USAGE POSSEDERA EXACTEMENT CETTE VALEUR SUPPLEMENTAIRE.

McLaughlin-Buick 1928, Sedan à 2 portes; McLaughlin-Buick 1928, Sedan à 4 portes; McLaughlin-Buick 1929, Sedan à 4 portes; McLaughlin-Buick 1930, Sedan à 2 portes.

McLaughlin-Buick 1930, coupé sport; McLaughlin-Buick 1931, Sedan à 4 portes; McLaughlin-Buick 1931, Sedan à 4 portes 7 places; McLaughlin-Buick 1931, coupé sport.

Chrysler 1930 "70", Sedan à 4 portes; Graham-Paige 1929 "614" Coupé, Hupmobile 1929 "8" routière.

Nash 1929 Sedan; Nash amélioré 1929 Coach "6"; Studebaker Commander Coupé 1929.

Ces autos DOIVENT ETRE TOUS VENDUS CE MOIS-CI.

McLAUGHLIN MOTOR CAR COMPANY, Limited, 1646, rue Sainte-Catherine ouest, MArquette 4151, le jour; MArquette 4150 le soir. 71—306-3F

AUBAINE.—Forcé de vendre, magnifique roadster Buick 1929, 6 roues broches, en parfaite condition, 260.00. MA. 4220. 71—306-2

AUBAINE, Rockne 65, coach, démonstrateur, accepterai petit char en échange. 529 Jarry. J. E. Drouin. 71—306-2

AUTOMOBILE '28 va bien, sacrifiera. DUp. 0030. 71—

AUTOMOBILE Chevrolet à vendre, dernier modèle, 1929, vendra bon marché, 6700 Sherbrooke Ouest. WAlnut 7779. 71—

AUTOMOBILES usagés, Marmon, 8 cylindres, sedan, 5 passagers, en bonne condition. Pas de comptant requis, à personne responsable. 6950 St-Hubert. Demandes M. Lebel. 71—306-2

A VENDRE Ford touring, $150.00. Dr Sénécal, Hôpital Notre-Dame, après-midis et soirs. 71—305-3

BUICK coach 1930, avec licence, en parfaite condition, à vendre pour cause départ. 6972 DeLaroche, entre 5 et 7 hrs. 71—306-3

BUICK roadster 1929, 6 roues broches, 250.00; Nash sedan, 1926, 85.00; Willys Knight sedan 1927, 135.00; Chrysler coupé 1928, 150.00; Chevrolet De Luxe, 1932, 725.00; Paige sedan 1928, 125.00. Ouvert le soir. Girard Automobile Inc. 1448 Dorchester Ouest. MA. 4220. 71—306-3

BUICK coach, bon ordre. Faut vendre de suite. Bas prix. Dupont 6800, J. E. Drouin. 71—306-2

CABRIOLET Ford 1930, $250.00, en bon ordre. LAncaster 6241. Soir LAnc. 6695. 71—11,13

CADILLAC, 7 passagers, sedan, 1927, splendide condition. Nash, 7 passagers sedan, 1929, comme neuf. CRescent Garage, 5369 St-Laurent. CRescent 5208-6495. 71—305-2

CHEVROLET coach, Chevrolet sedan, 50.00 et 60.00; autres aubaines, 200.00 à 300.00. Crescent Garage, 5369 St-Laurent. CRescent 5208. Terrain St-Laurent et coin Bernard. CRescent 6495. 71—13,15

CHEVROLET coach 1929; Paige sedan 1927; Willys Six roadster; Chandler sedan; Auburn sedan; aussi camions, etc. Tous pour balance de prix de vente. Brasseur Motor Limited, 930 Clarke. Plateau 6644. 71—306-2

CHEVROLET coach 1931, comme un neuf, $250, comptant, balance paiements faciles. Ecrire à 1420a St-Denis. 71—

CHEVROLET Coach 1927 pneus neufs. Vendra $45.00 avec licence. 4233 Delaroche. 71—

CHEVROLET 1927 en bon ordre, 65.00, 3445 Adam. 71—

CHEVROLET coupé 1928, remis à neuf, freins aux 4 roues. 7202 Drolet. 71—

CHEVROLET sedan, 6 roues broche, modèle 1932, bargain. S'adresser York 6607. Demandez M. Asselin. 71—

CHEVROLET coupé 1928, parfait ordre, fini Duco, propre, comme neuf. Sacrifiera 115.00. 582, Brébeuf. 71—

CHEVROLET sedan 1930, parait et fonctionne comme un neuf, occasion à 235.00. PLateau 1690. 71—

CHRYSLER Six Sedan 1931, usagé 600 milles, roulement libre, licence, garanti comme neuf, sacrifiera 990.00. Hébert. Bél. 2323. 71—305-4

COACH Studebaker, licence, chaufferette, valves, mécanique parfait, 85.00, ou échangera. CLal. 2082 soir FR. 6264. 71—

Demers Automobiles Enregistré

306 ST-ZOTIQUE CRescent 1147

Vu le manque d'espace, nous offrons au public la balance de nos chars usagés. Une quinzaine à peu près à vos prix avec conditions faciles de paiement. Occasion exceptionnelle. 71—305-27

DE SOTO sedan, 1931—6 cylindres, tout comme neuf, 660.00; M. Forest, 1363 Saint-Laurent. CRescent 5208. 71—305-2

DODGE sedan de Luxe 1931, aussi beau que neuf, faut vendre immédiatement, 700.00. Ch. 5668. 71—305-3

DURANT coupé, bons pneus, licence 1932, forcé de vendre. Bellemare, 529 Jarry, Dupont 6800. 71—306-2

ESSEX sedan 1928, 4 portes, bons pneus, parfait ordre, bargain. 6842 St-Valier, CRes. 1806. 71—

ESSEX coach dernière série 1929, licence 1932, sacrifiera 125.00. 6650 Delaroche. Cher. 1354. 71—

FORD modèle à vitesse, en bon ordre, cause départ. S'ad. 507 Collège. WEst. 2414. 71—11,12,13,17,18

FORD Routière De Luxe 1931, peu de millage, comme neuf, garantie. Généreux Motor Co. Ltd., 2144 Bleury. LAnc. 6241. 71—11,13

FORD 4 cylindres ou Chevrolet 1932 ou 1931. Devra être bon marché. 7738 St-Gérard. 74—306-3

FORD tudor 1931, en parfait état comme neuf, bon marché pour 285.00 comptant. PLateau 2647. 71—

FORD sedan de luxe, tard 1931, a marché 2 mois. 750.00. PLat. 9739. 71—

FORD sedan de luxe 1931 parfaite condition, sacrifiera pour comptant. WEstmount 4710. 71—

FORD sedan 1929 très beau, $175.00; Marquette coupé 1930, 425.00; Dodge sedan senior, 275.00; Pontiac sedan 1928, 230.00. Repossessed Automobile, 9 Marie-Anne est. 71—

FORD routière 1931 de luxe, en excellent état. Téléphoner à Wilbank 2187 pour le voir. 71—306-2

GRAHAM 6—1929, sedan, bon ordre, bonnes conditions ou comptant; doit vendre. HA. 2714. 71—

HUPMOBILE cabriolet 1930, roues disques, couleur marron, moteur remis au point. Doit être vu pour être apprécié. Wilbank 2187. 71—306-2

LASALLE, 7 passagers, sedan, en parfaite condition, véritable bargain, coin Saint-Hubert et Delorimier. Provincial Motor Sales coin St-Hubert et Bélanger. 71—304-3

MAGNIFIQUE Chevrolet Sedan, 4 portes, modèle 1930, licence, vaut $384.00, Vendra 4200, 4322 Papineau. 71—

NASH coach 1929, moteur parfait, beau comme neuf, licence 1932. Dupont 6800. J. E. Drouin. 71—306-2

PONTIAC Coupe Rumble Seat 1930 Garanti en parfaite condition, vrai aubaine, 2144 Bleury, LAnc. 6241. 71—11,13

SEDAN Ford et truck fermé la bonne, bon marché. 2666 Maisonneuve. 71—

STUTZ 5 passagers, parfait sur tout rapport. Accepterai échange et petit montant comptant. M. Charron, LAnc. 6241. 71—11,13

VENANT d'une saisie, superbe Chevrolet Sedan, 4 portes, modèle 1930, 5 tires neufs, vendra 4200, 278 Beaubien Est. 71—

WILLYS KNIGHT sedan de Luxe 1928. Aucun signe d'usure. Sacrifiera. MA. 4220. 71—306-2

72 AUTOS CAMIONS A VENDRE

VENTE SPECIALE

DE CAMIONS REMIS AU POINT

Tous les prix de nos camions sont réduits. Il nous faut vendre car nous sommes forcés de déménager le 15 octobre.

Chevrolet à panneaux ½ tonne 1928 $290; Gottfredson à ridelles, $150.00; Ford 1929 à cabine et châssis, 1300.00; Stewart de ¾ tonne à panneaux, $130.00; G.M.C., 1 tonne, à ridelles, $450.00, 1929.

G.M.C. T. 20, carrosserie à bascule de 1½ verges, $1250.00; G.M.C. T. 60, carrosserie à bascule de 1½ verges, $2500.00, aussi 25 autres camions de différentes marques et modèles au choix.

Ouvert le soir jusqu'à 9.30. Succursale directe de la fabrique. General Motors Products Ltd, 1075 rue Mountain, Montréal. Téléphone MArq. 1192. 72—302-6F

FORD 1931, ½ tonne, carrosserie fermée, licence, $385.00; Ford 1929 stake body, 175.00; Ford 1928 une tonne, carrosserie fermée, licence, 275.00; truck G.M.C. 1930, deux tonnes, 450.00. Repossessed Automobile, 9 Marie-Anne Est. 72—

TRUCK Chevrolet 1928, ½ tonne avec licence et assurance, un vrai bargain. Visible le soir entre 7 et 9 hrs. 4326 Garnier. 72—

74 AUTOS DEMANDES

ACHETONS automobiles comptant. Modèles pas avant 1926. "Crescent Garage", 5369 St-Laurent. M. Forest. CRescent 5208. 74—48-N.O.

ATTENTION, si vous cherchez à vendre votre automobile, nous les achetons et payons comptant. BElair 2082. King Used Car Exchange, 4864 St-Dominique. 74—303-4

SI VOUS désirez vendre votre automobile ou camion, nous payons plus hauts prix comptant. A. Liberpunt, 17 Marie-Anne E. 74—304-5

75 A VENDRE, DIVERS

BACHES garanties imperméables, complètes avec oeillets et corde, à partir de 2.50; aussi un gros stock de tentes à bas prix. Tarshis & Sons Ltd. 450 rue McGill. 75—304-m,j,s

BICYCLE C.C.M., sacrifiera 10.00, lampe sur pied, abat-jour 2.50, éventail électrique comme neuf, sacrifiera 10.00. BElair 1274. 75—

CONFORTABLES et couvrepieds de lit, bon marché. Bruce Co.: 5 magasins vendant bon marché; coin St-Paul et Bonsecours; 1316 Mont-Royal; 1477 Ste-Catherine est; 3033 Notre-Dame ouest; 3795 Wellington. 75—303-6

PEINTURE mélangée, toutes les couleurs régulières, bonne qualité, en vente spéciale $1.85 le gallon. Tarshis & Sons Ltd. 450 rue McGill. 75—229-m,j,s

PIECES de rechange, fournaise à eau chaude de Daisy, Warden-King, Gurney, Star, Sirbar, W. Lajeunesse et Compagnie, 1218 Papineau. 75—306-15

AUX ANNONCEURS

L'insertion des petites annonces sera garantie seulement si elles sont reçues avant 6 heures p.m. la veille du jour de leur publication.

¶ Les avis de décès seulement sont reçus cependant jusqu'à 11 heures a.m., le jour même de leur publication; excepté pour insertion le samedi, alors qu'ils sont reçus jusqu'à 11 heures p.m., vendredi, au bureau-chef seulement.

¶ Nous n'acceptons aucune annonce par téléphone.

¶ La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce expédiée par malle.

¶ La Presse a 314 succursales dans Montréal et la banlieue, où les annonces classées sont reçues au même taux qu'au bureau-chef. Pour adresse de la succursale la plus près de chez vous, veuillez appeler le Département des Annonces Classées: HArbour 1275. 306-n

77 AMEUBLEMENTS

AMEUBLEMENT 17 pièces, 14 chambres louées, bons revenus, belle localité, cause de départ. 451 Ave Viger. 77—

AMEUBLEMENT 15 appts, garage, continuation bail, bon revenu, cause: maladie. Bon marché. 3942 St-Denis. 77—

AMEUBLEMENT 5 appts, à vendre à bas prix. 6586 S.-Valier. 77—

BEAU chesterfield, chambre noyer, salle dîner, fixtures électriques, tapis. Véritable occasion, presque neuf. 5868 Parc Avenue, près Bernard. 77—109-N.O.

DORCHESTER EST 463, ameublement neuf, bon revenu, bonnes conditions. 77—13,15

MENAGE moderne à vendre complet ou séparément. 1536 Ste-Elisabeth. Tél. Lancaster 9729. 77—305-2

12 APPARTS, garage, loyer 35.00, gros revenu, chambres louées, vendra 390.00. 2080 St-André. 77—

78 ARTICLES DE MENAGE

A BON MARCHE, meubles neufs, tapis, chesterfield, salle à manger, chambre, lits, sommiers, matelas, lits d'enfants, carrosses, jouets, glacières, poêles, etc. Magasin 2e étage, pas de dépense. Joseph Lagarde, 3642 Mont-Royal. FRontenac 9328. 78—127-N.O.

ACHETEZ vos meubles à bon marché au magasin A. Dandurand, 4361 St-Denis. Chesterfield 65.00, set chambre 65.00, set déjeuner 25.00, poêle combiné 35.00, fournaise 5.00, brûleur 19.00, lit complet 7.00. 78—

AMEUBLEMENT, lit 2.95, matelas 2.95, sommier 2.90, mobilier chambre 29.00, comptant ou termes, meubles échangés. National House Furniture Co., manufacturier de meubles, 1990 Ste-Catherine Est; 6823 St-Hubert. CHerrier 5344. 78—112-N.O.

AUBAINE, chesterfield 39.50, set chambre, tapis, horloge grand-père, lampe, 3430 Parc Lafontaine, près Sherbrooke. 78—9,11,13

BALAYEUSE électrique, avec accessoires, en très bon ordre, bon marché. S'ad. 4 Calumet 6154-W. 78—

BASSINETTE, fini blanc, côtés balançants, dessins, tête et pied. Comme neuve, avec matelas Simmons, bargain. DOllard 4879. 78—

BEAU chesterfield, set salle dîner, chambre coucher, pratiquement neuf, prix pour dame, sacrifiera. 7236 St-Denis. 78—304-3

BEAU chesterfield, salle dîner, chambre coucher noyer solide, radio, table, lampe, occasion. 166 Sherbrooke ouest. 78—302-6

BIBLIOTHEQUE commode valeur $45 pour $19. S'adresser 4596A Henri-Julien. 78—

BON MARCHE, set salon, sofa, lit, chaises, table, etc., s'ad. 6722 Clarke, DU 0600. 78—

BUREAU, garde-robe, fauteuils, set de salon 3 morceaux, aucune offre refusée. Frontenac 1515. 2105 St-André. 78—

CABINET pour médecin, set chambre, set dîner, glacières, poêle gaz, pupitre, 26 jours, Calumet 6423. 78—

CHESTERFIELD neuf à sacrifier. Raison de vente: départ de la ville. 1465 avenue Colonial. 78—

CHESTERFIELD 13.50, divanette 10.00; set salon 5.00; set salle à dîner, 3 morceaux 45.00; Davenport 5.00; Living Room Furniture, 2366 Ste-Catherine Est. 78—12,13,15

FOURNAISE Tortue, poêle à gaz, cabinet en bonne condition, aubaine, 4348 Fullum. 78—

FOURNAISE de cave à air chaud, bon marché. DU. 3651. 78—

FOURNAISE Québec No 3, bon marché, aussi bassinette bien propre, pour enfant. 6731 St-Laurent. 78—

FOURNAISE No 3, nickelée, avec grilles, presque neuve, chauffe très bien, 10.00, 4603 Dorion, Amherst 4492. 78—

MACHINE Singer basculante, 7 tiroirs, pratiquement neuf, vendra bon marché, besoin argent. 3430 St-André. 78—

MACHINE à coudre Singer, 7 tiroirs, presque neuve. Bargain à prompt acheteur. 1774 Leacock. 78—

MACHINE Singer basculante, 14.00. Une autre, 8.00; table 1.00, glacière neuve, radio, 35.00; laveuse électrique. 1303, Papineau, Appt. 2. 78—305-2

MACHINE Singer, tête basculante, 7 tiroirs noyer noir, bien bon marché. 1586 Ontario, coin Maisonneuve. 78—306-3

MEUBLES à sacrifier: bureau 4.00, set en fibre 8.00; set de chambre 29.00; poêle à gaz 10.00; set Chesterfield 13.00. Amherst Furniture, 1223 Amherst. 78—306-6

SALLE A MANGER, chambre coucher noyer solide, parfaite condition. 7680 St-Denis, Apt. 4. 78—

SET de chambre érable, set de chesterfield, couchette en fer, bureau, etc. 5611 Woodbury. ATl. 2508. 78—306-2

SOFA-LIT et set de chambre, 5 morceaux, table, chaises, une vraie aubaine. ELwood 4111. 78—

78B BRULEUR A L'HUILE

ACHETEZ directement du manufacturier, Brûleur, 8, spécial 27.50; 9½, spécial 18.95, installé garanti. HArb. 3802. 78B—

BRULEUR à l'huile, tout neuf, bon marché, garanti 5 ans. 1346 Ste-Catherine Est. 78B—296-36

BRULEUR No 3, deux bouteilles avec belle fournaise coûtant 30.00 pour 58.00. 4809 Delaroche. 78B—

BRULEUR d'huile "Frontenac" tout neuf, 39.50, installation comprise, garanti 3 ans. Living Room Furniture, 2366 Ste-Catherine Est. 78B—12,13,15

HUILE à chauffage distillée pour brûleurs à l'huile, livraison à domicile. Paul Hotte, CLair. 0851, MArq. 0831, DOll. 4474. 78B—304-3

NOUVEAU brûleur à l'huile, brûle l'huile et gaz, une merveille, vendeur demandé. Cresc. 1776. 78B—

79 BICYCLES ET MOTOC.

MOTOCYCLETTE Anglaise, neuve, vendra à bonne condition. 6950 St-Hubert. M. Lebel. 79—306-3

80 BOIS ET CHARBON

A BAS PRIX, Charbon, 4.00 à 14.50; Bois franc scié, 10.00 la corde, 25 gros sacs, 5.00; 18-1.50; 12-1.00; 6-1.00. Jos. Charlebois, CHerrier 4421. 80—190-N.O.

BEL érable 1ère classe, longueurs 1 pied 16 pouces, 1 pds, bas prix. Cherrier 2743. 80—306-3

BEAU bois franc sec 10.00 la corde 2 pieds scié. CHerrier 4729. 80—306-3

BOIS francs 8 sacs 1.00, 17: 2.00, 45: 5.00; bois mou 10: 1.00, érable 7: 1.00, 15: 2.00; bâtons francs allumer 18: 1.00. DOllard 4840, E. Duchêne. 80—13,15

BOIS franc, mou, rognures plancher, charbon Welsh américain, coke. Charles-A. Roy, Tél. Frontenac 4969. 80—308-4

81 CHEVAUX ET VOITURES

A VENDRE, 2 jeunes juments 1,200, 1,300, cheval de chemin, cause maladie. 312 Plessis. 81—13,15

40 BONS jeunes chevaux à vendre, harnais toutes sortes. S'adresser 370 rue Leroyer, près Place Jacques-Cartier. 81—306-3

82 COMMERCES A VENDRE

A QUI la chance? Restaurant-librairie bien situé, gros revenus, offre considérée. 133 Bernard. DOllard 6842. 82—306-2

A QUI LA CHANCE? restaurant épicerie, bien situé. Bonne place d'affaires. Cause maladie, femme seule. 4293 Mentana. 82—

A VENDRE, restaurant et épicerie, bonne location, cause autre commerce. 1326 Sicard. 82—

A VENDRE bon commerce au comptant et équipement, bien organisé, profit 25% assuré à un homme vigoureux. Prix très raisonnable et termes faciles. S'adresser à Edouard Guimond, 3504 Christophe-Colomb. Tél. CR. 1222. 82—306-30

BEAU restaurant près école, église, bonne clientèle, vrai bargain, 275.00. Venez voir, 1380a. Fullum. 82—

BON POSTE épicerie restaurant, logement, à sacrifier; pas d'agents; conditions faciles. 4457 Messier. 82—

82 COMMERCES A VENDRE

BON restaurant à vendre, cause de maladie. Sacrifiera pour $100 à prompt acheteur 4718 Cartier. 82—

BON coin, crèmerie, clientèle établie, vendra bon marché, cause autre occupation, 1232 Dorchester Est. 82—

BOULANGERIE de campagne, très bien située, seule dans la place, bonne maison et dépendances, vrai bargain. 3595 Papineau. Fr. 6605. 82—13,15

BOUTIQUE de barbier toute outillée, deux chaises blanches, grosse clientèle, bon marché. S'ad. 6922 Sherbrooke ouest. 82—

BUANDERIE bien équipée, avec clientèle, 225.00 par semaine, cause maladie. Adresse: 3223 Marie-Anne; après 7 hres le soir, AMh. 1938. 82—

EPICERIE restaurant, bonnes fixtures, bonne place d'affaires, vendra moitié comptant, balance un an. 6777 Iberville. 82—306-2

EPICERIE-RESTAURANT avec logis, bon stock. Raison santé. CHerrier 9071. 82—

EPICERIE avec deux propriétés séparées, sacrifiera, cause mortalité, 6731 Delaroche. CHerrier 7122. Considérera échange. 82—

EPICERIE licenciée, beau coin, place avenir, bonnes affaires, adresser soir, 912 Boul. St-Joseph, FRon. 4594. 82—

GARAGE, capacité 15 machines, station de gazoline, service de batteries, service truck, outillage complet, loyer bas, 1901 rue Centre, Crescent 7524. 82—306-3

HOTEL licencié, bière, vin, 20 chambres, bien aménagé, près station. Adressez J. H. Depelteau, 2101 Ste-Catherine Est. 82—11,13,15

HOTEL à vendre pour règlement de succession, pour information, Plateau 5271, entre 9-12 a.m. 82—306-3

MAGASIN de fruits à vendre, beau coin. Aucune offre raisonnable refusée. Cause: 2 magasins. S'ad. 1268 St-Denis. 82—

MAGASIN à vendre, fruits et légumes, à sacrifice. S'ad. 368 Decastelnau. 82—

MAISON 1 étage, belle localité, avec restaurant bien installé, bon marché, pour cause de maladie. CA. 0957. 82—

MARCHAND de fruits canadien offre en vente magasin de fruits, etc., rue Ste-Catherine E., dans district français où les loyers sont bas. Aubaine. Ecrire à case 204, la Presse. 82—

RESTAURANT à vendre, aucune offre raisonnable refusée, fixtures, stock, fournaise, loyer 9.00 par mois, 2 appts en arrière. Il faut vendre d'ici samedi, cause: départ, 8029 Des Carrières, près Blvd Saint-Joseph. 82—

RESTAURANT stock frais, logis quatre appartements, loyer 25.00, aubaine 375.00. 5869 St-Hubert. 82—

RESTAURANT épicerie, bonne place d'affaires, 6 apparts en arrière. S'ad. tél. CAlumet 3051. 82—

RESTAURANT avec logement meublé, clientèle faite, $225.00 S'adresser 4412 Bréboeuf. 82—13,15

RESTAURANT à vendre. Sacrifiera pour $350.00. S'adresser 4614 Papineau, près Mont-Royal. 82—

RESTAURANT, près du Parc Lafontaine, logis 4 appts, garage, taxe payée, bonne clientèle. 4268 Bréboeuf. 82—

RESTAURANT-EPICERIE, bonne place d'affaires, cause maladie. 650.00, ventes 150.00 par semaine. 2432 Châteauguay. 82—

RESTAURANT, meilleure localité, face au terrain de jeu, véritable occasion. 1563 Parc Lafontaine, CH. 0112. 82—

SALON coiffure, installation moderne, à vendre ou prendra associé avec bonne clientèle. Informations, Dollard 1023. 82—306-2

SHOP de barbier 2 chaises, loyer 10.00. 3 appts. Cause d'autre occupation. Bargain à prompt acheteur. 1972 Notre-Dame ouest. 82—

TAVERNE, coin, chauffé, faisant de bonnes affaires, partie ouest. Brière, WIl. 7077, WEst. 3507. 82—

VALET Service à vendre, 3 appts en arrière, bon marché. S'ad. 7371 St-Hubert. 82—306-3

26 APPTS, meublés, centrale, pour louer chambres, avec magasin, pour restaurant, chance 500., loyer 85.00, 965 St-Antoine, HArb. 8320. 82—

83 EFFETS BUR. ET MAGASIN

ACCESSOIRES de boucher, balance, glacière, moulin à viande, etc., bon marché, 3094 Delisle. WIl. 3343. 83—

ACHETEZ Dactylographes, loués, vendus, échangés. Bonnes conditions. General Typewriter Service Company, 35 Notre-Dame ouest. Lancaster 7595. 83—282-N.O.

BALANCES, trancheurs, hachoirs électriques, glacières, comptoirs frigorifiques, achetés, vendus, échangés. Ménard & Proulx 291 St-Paul Est. HArbour 8643. 83—76-N.O.

BALANCES calculatrices. Caisses enregistreuses garanties. Achetées, vendues, échangées, réparées. Landry Cash Register, 504 Boulevard St-Laurent. HArbour 2330. 83—264 N.O.

CAISSES enregistreuses achetées, vendues, échangées, réparées. No 1 Notre-Dame est. Tél. HArbour 6995. 83—115-N.O.

CAISSES enregistreuses "National" neuves et d'occasion, achetées, vendues et échangées, bas prix, conditions faciles. 641 rue Craig ouest. 83—296-m.j.s

GLACIERES pour épiciers et bouchers. Toutes dimensions, filtration économique brevetée. Vendues, échangées, louées, bas prix. Paiements faciles. Ad. Amyot, 2051 rue Valois, Montréal, P.Q., FR. 3347. 83—296-l.j.s

MULTIGRAPHE avec plieuse automatique, mû par pouvoir, accessoires pour signature, supports, appareils de justification, pratiquement neuf. S'adresser à J. H. Gratton, HAr. 9101. 83—

NOUS achetons, réparons, vendons, balances calculatrices, tranche-jambon, blocs, hacheurs électriques, caisses enregistreuses. Laval Products Limited, 1001 Craig Est. 83—71-N.O.

VITRINE d'étalage toute en verre épais, en parfaite condition, 4 pieds. Vendra bon marché. AT. 3562. 83—

84 FOURRURES

A SACRIFICE, balance manteaux de fourrure, comptant ou versements. W. Gauvin, 40 St-Jacques ouest. 84—297-13

MAGNIFIQUE manteau rat musqué neuf, beau manteau seal neuf 45.00; manteau usagé 15.00, immédiatement. WIlbank 4312. 84—

MANTEAU en seal garni d'écureuil, buste 38, manteau en mouton garni de vison, buste 38, 4156 Parthenais. 84—

PLUSIEURS manteaux fourrure non réclamés: Hudson seal, Rat musqué, Seal chapal, Mouton, Chat sauvage, à partir de 25.00. Reid, 1473 Amherst. 84—306-3

85 GRAMOPHONES

ORTHOPHONIC cabinet double avec records, coûte 235.00, vendra 20.00, faut vendre. 3704 Laval Ave. 85—

ORTHOPHONIC style gramophone, 3.00, avec 50 sélections, parfait ordre, faut vendre. 6621 Drolet. 85—303-6

86 INST. DE MUSIQUE

BEAU petit piano droit, parfait ordre, grand sacrifice, $30.00, faut vendre. 3734 Saint-Hubert. 86—157-N.O.

MAGNIFIQUE piano automatique pratiquement neuf, avec rouleaux et banc, sacrifiera 140.00. 3734 St-Hubert. 86—22,24,27,1,6,8,13,15,20

87 MACHINERIE

COURROIES, poulies et chaises, grand assortiment aux plus bas prix du Canada. Tarshis ans Sons, 450 rue McGill. 87—N.O.

COURROIES, poulies, chaises, arbres de couche, moteurs, pompes, compresseurs, presses, tours, forets, meules. McCormick Machinery, 163 Murray. 87—11,13

MOTEURS électriques, 110 volts, 1 phase, 60 cycles, ¼ force, 12.50; ½ c.v. 18.00, ½ c.v. 37.00, ¾ c.v. 50.00, 1 c.v. 57.00, 1½ c.v. 85.00, 2 c.v. 95.00, 3 c.v. 125.00. Absolument neufs et pleinement garantis. Tarshis & Sons Ltd, 450 rue McGill. 87—140-m.j.s

PALANS à chaîne, ½ tonne, 9.00, 1 tonne 12.50, 1½ tonne, 21.00, tous neufs et garantis. Tarshis and Sons Ltd., 450 rue McGill. 87—205-J

PLIEUR de tôle en acier de 8 pieds, pour ferblantier, coupeur de tôle de 30 pouces usagés à bon marché. J. Norman Robinson, 736, Notre-Dame ouest. 87—

SOUFFLETS, contrôles automatiques, grilles pour chauffage au Buckweat. Nous faisons aussi des installations complètes. Ayez nos prix avant d'acheter. Electric Motor and Machinery Co. Limited, 715 St-Jacques. LAnc. 9049. 87—305-5

88 MATERIAUX DE CONS.

ATTENTION, Propriétaire, constructeur, locataire. Peinture, 1.95 gallon; blanc plomb strictement pur, 8.50 le 100 livres; huile à peinture strictement pure, 65c le gallon; titre 12 x 18, 10 cents. Prix donné sur demande pour toutes autres grandeurs. Eugène Bélanger, 2421 Lafontaine. Amherst 2323. 88—302-6

OUVERTURES de maison, portes, châssis, vitraux, tombereaux neufs, 6669 Saint-Denis. 88—

89 MOTEURS ET YACHTS

BUFFALO-EVINRUDE, Kermath, Farr.—Moteurs marins et industriels. Embarcations. Accessoires nautiques. Drolet, 710 St-Jacques ouest. 89—296-m.j.s

90 OEUFS ET VOLAILLES

POULES Plymouth rock, ainsi que poulets géants noirs du Jersey. DUp. 3581. 90—

91 RADIOS

BALANCE de stock de toutes marques de radios électriques 1932, très bon marché. Généreux Radio, 3418 Ave Parc. 91—304-6

BATTERIES rechargées pour autos et radios. Réparations de radios, antennes et accessoires électriques. Service Ex-Cell Batteries, 4325 Garnier. AMherst 4998. 91—

BEAU cabinet radio électrique, 7 lampes, pratiquement neuf, garanti, vendra grand sacrifice. 3734 St-Hubert. 91—22,24,27,1,6,8,13,15,20

RADIO électrique, nouveau modèle, sacrifiera bon marché; aussi radio combiné 75.00, garanti. 1346 Ste-Catherine Est. 91—296-26

REPARATIONS de radios par expert diplômé, satisfaction garantie. Expert Radio Service, CAlumet 6006. Toujours ouvert. 91—304-3

SUPERBE radio Victor, n'ayant jamais servi, 9 lampes. Ayant coûté 285.00. Sacrifiera. S'ad. WEstmount 3275. 91—305-3

91 RADIOS

VENTE sans réserve de tous nos radios, Marconi, Victor, Rogers, Majestic, Philco, etc., à des prix sans précédent, tels que: $19.50; $24.50; $29.50; $39.00; $49.00. Chacun de ces radios comporte notre garantie. Condition $1.00 par semaine. M. Robert Enr'g. 408 Ste-Catherine Est. 91—306-2

92 VETEMENTS

ROBES et manteaux à vendre, grandes et petites tailles, à sacrifice, cause de deuil. 1905 Mt-Royal. 92—

VETEMENT à des bas prix merveilleux. Complets, paletots depuis 4.00. Pantalons, tuxedos à bon marché. Ouvriers ne manquez pas ces occasions. 104, Dorchester ouest. 92—306-3

IMMEUBLES

94 A ECHANGER

ACCEPTERAIS propriété campagne ou commerce, donnera paiement 400 actions entièrement payées. Laporte, Martin Ltée, 4451 St-Hubert. AM. 9512. 94—11,13

ACCEPTERAIT comptant avec échange 3 étages, 3630 Henri-Julien. Faites offre. Harb. 2151. Atl. 0638. 94—

AUBAINE! Cinq logements modernes, hypothèque, 10,000.00 revenu 2,300.00, prendrais bonne épicerie ou bon commerce. Comptant pas nécessaire. HArbour 5702; soir, CHerrier 3873. 94—13,15

BARGAINS. C'est le temps d'échanger vos automobiles, terrains, commerces et comptant pour de la propriété. Comptoir Bellerose, 1657 St-Denis. HArbour 1969. 94—305-4

BON restaurant à échanger pour 2 étages. Boul. St-Joseph, 8378 Foucher. 94—

CHEMIN Ste-Catherine, cottage clair d'hypothèque, valeur 35,000.00, échangera pour maison appartement. Valeur approximative 80,000.00. HArbour 5702; soir, CHerrier 3873. 94—13,15

COTTAGE moderne, solide, garage, entrée côté, Outremont. Acceptera échange quelconque. Pigeon, Crescent 7545. 94—

DEUX magnifiques propriétés situées près Montréal, grand terrain avec chacune, clair d'hypothèque. Echangera. Pour renseignements, Monette, 4589 Garnier. AMherst 3475. 94—13,15

EPICERIE licenciée avec étal de boucher, Côte S.-Paul, à échanger pour bonne propriété. J. E. Fleury, CAlumet 4042. 94—303-4

EPICERIE-restaurant, loyer 20.00, 3 appts arrière, accepterait un étage ou 2 étages. Dupont 3081. 94—

ETAL de boucher, première classe, épicerie dans Ouest de la ville, échangerait pour maison 2 log. WEst. 2507. 94—

FERME expérimentale, Vaudreuil, bord de l'eau, stock au complet, 20,000.00, clair. Prendrait logements à Montréal. West. 2507. 94—

HOTEL licencié, 10,500, à échanger pour épicerie, boucherie, avec 2,000 comptant. J. E. Fleury, CAlumet 4042. 94—304-3

NOTRE-DAME. Revenu 750.00, hypothèque 1,000.00. Denonville, revenu 1,008.00, hypothèque 4,000.00. Labelle, revenu 1,625.00, hypothèque 7,500.00. Accepterait commerce 20,000.00, hôtel campagne, terre claire. 6660, 24e Avenue, Rosemont. 94—306-4

ST-HENRI, Notre-Dame, magasin, 2 logements 6 pièces, bain, réservoir eau chaude. Revenu 804.00, bargain 6,500.00. Brière, West. 2507. 94—

TERRAINS bien situés, clairs de dettes, considérera bon échange et disposera argent nécessaire pour proposition sérieuse. E. Monette, 4589 Garnier. AMherst 3475. 94—13,15

VAUDREUIL Station, terrain 14,000 pds, 8 pièces meublées, échangerait 2 ou 3 log. West. 2507. 94—

95 A VENDRE OU ECHANGER

CASGRAIN, près Beaubien, 3 étages, 5,000. Prendrait auto ou terrain et peu d'argent. CRescent 7264. 95—

ONZE propriétés commerciales, 6 cottages, 7 propriétés logements privés, en parfait ordre, revenus assurés une seule hypothèque sur chacune, même propriétaire. Vendra ou considérera échange contre commerces, terre ou autres. Propositions sérieuses seulement. E. Monette, 4589 Garnier. AMherst 3475. 95—13,15

VENDRA immédiatement ameublement licencié, gros revenus assurés. Raison sérieuse. Bargain. Acceptera petit échange. 1153 Papineau. 95—

97 ARGENT DEMANDE

AI BESOIN 10,000 1ère hypothèque, maison neuve, Laurendeau et D'Arcy McGee. S'ad. M. Saucier, 1215 Papineau. 97—306-7

DEMANDE $1,200 en première hypothèque sur propriété rue Boucher, près Saint-Denis, valeur 3,500. CLairval 0949. 97—

DEMANDE, $2,000.00. 7%, première hypothèque, sur maison en pierre, deux étages. Tél. CHerrier 4809. 97—

DEMANDE par divers montants, $15,000. à 20,000, en deuxième hypothèque sur propriétés commerciales et privées. Garantie première classe. Monette, 4589 Garnier. AMherst 3475. 97—13,15

DESIRE emprunter montant de $2,000 à $10,000, première hypothèque, paiera 7%. Choix de votre notaire. S'adresser Geo. Tanguay, assurance, 4349 Papineau. AMh. 2525. 97—8,11,13

VENDRA balances de vente bien garanties après première hypothèque seulement, et paiements faits régulièrement. 2,700.00 payable 800.00 par an; 2,100.00 payable 600.00 par an; 1,220.00 payable 500.00 par an; 800.00 payable 400.00 par an. Première hypothèque de 6,000.00. Vendra séparément ou le tout. Monette, 4589 Garnier. AMherst 3475. 97—13,15

2ièmes HYPOTHEQUES 600.00 chacune, après 4000.00 dû 4 ans. Pas d'arrérage. 3427 suivant Désery, logement et magasin. Harb. 2151. Atl. 0638. 97—13,15

98 ARGENT A PRETER

ABANDONNEZ absolument troubles. Réglons créanciers. Empêchons saisis. Loi Lacombe. Agence Confidentielle, 750 St-Gabriel, bureau 10. 98—11,13,15

A 6½, 7% première hypothèque, à Montréal. Lippé, notaire, 5 Saint-Jacques Est. MArquette 3219. 98—224-N.O.

A. JETTE & CIE. 84 Notre-Dame O. LAncaster 6246, courtiers en immeubles, experts en propriété. Etablie 1885. Prêts sur hypothèques; achetons créances hypothécaires. 98—91-N.O.

A PRETER, $6,000, $10,000, autres montants. Lippé, notaire. MAr. 3219. 98—

A PRETER $50.00 à $5,000

PRETS de $50.00 à $5,000 aux salariés, hommes de profession, hommes et femmes d'affaires. Aussi pour payer les taxes, pamphlets envoyés sur demande. Remboursables au mois. Industrial Loan and Finance Corp., 902 Ste-Catherine Est, vis-à-vis Dupuis Frères, chambre 101, Drummond Bldg. Succursales: 4080 rue Wellington, Verdun; 4 Rachel Est. 98—11,13P

ARGENT sur hypothèque; balance de vente. Notaire Thomas Ducharme, 266 St-Jacques ouest, HArb. 6870. 98—302-m.j.s

ARGENT prêté immédiatement sur diamants, montres, bijoux, fourrures. Harry Bloomstone (enregistré), autorisé spécialement par gouvernement, 267 Craig ouest, près Bleury. LAnc. 3549. 98—127-N.O.

ARGENT à prêter sur hypothèque. Notaire Bohémier, 59 St-Jacques Ouest. HArbour 4025. 98—101-N.O.

BELANGER & BELANGER, notaires, 10 St-Jacques Est. HArbour 7137. Prêts hypothécaires. Règlements de successions. 98—48-N.O.

MONTANTS de mille à dix mille piastres à prêter sur première et deuxième hypothèque. Georges Tanguay, assurance, 4349 Papineau. AMherst 2525. 98—299-N.O.

OBLIGATIONS M. L. H. & P.

Sur demande nous paierons le solde de vos versements et vous ferons rentrer dans vos fonds. Johnston & Ward, Imm. Royal Bank, Montréal, HArbour 8261. 98—304-5

PRETS à gens salariés sur autos, meubles ou endosseurs. Taux modérés. Public Finance Corp. Ltd., University Tower, MA. 3827 98—306-13 m.j.s

PROPRIETAIRES menacés de perdre votre propriété, téléphonez-nous, nous vous aiderons. HArbour 5702. Soir, CHerrier 3873. 98—13,15,18,20,22

PROPRIETAIRES! Etes-vous financièrement embarrassés? Venez-nous voir, nous vous aiderons. Harbour 5702, soir Cherrier 3873. 98—11,13,15

$100.00 à $1,000.00 à prêter en 2ième hypothèque. Ecrire Casier 293, La Presse. 98—

1000.00 et 2000.00 première, deuxième hypothèque ou par billet pour taxes; taux ordinaire. MArquette 7993. 98—

2,000, 5,000, 10,000—Achat créances, hypothèques. Martel & Côté, 152 Notre-Dame est. HArb. 2425. 98—219-m.j.s

98A FINANCE

CREDIT ANGLO-FRANÇAIS LTEE.

Prêts fabriques, communautés, religieuses. Achat et ventes obligations: municipales, scolaires, religieuses. Renseignements financiers. Edifice ALDRED, Place d'Armes, HArbour 7289. 98A—298-m.j.sF

103 MAISONS DEMANDEES

ACHETERAIS propriété au comptant pour environ les hypothèques. AT. 1387J. 103—306-3

NOUS avons acheteurs avec 1,000 à 10,000 pour propriété, dans le nord de la ville, devra être à un prix intéressant. Dubois & Guénette, 428 Bélanger. DOllard 2870. 103—11,13

ON DEMANDE propriétés bien situées, bien louées. Vendeurs sérieux, adressez-vous à 2064 St-Hubert. PLateau 5003. 103—303-6

ON demande logement 4 chambres, pas plus 10.00 d'ici mai, 3 personnes. 5775 Chabot. 103—

VOULEZ-VOUS vendre rapidement, nous avons besoin de propriétés à des prix d'occasion. Comptoir Bellerose, 1657 St-Denis. 103—305-4

500.00 et 3 terrains, Waverley, près Jean Talon, pour 2 étages Boulevard St-Denis. CRescent 7264. 103—

Annoncez dans la "Presse"

104 MAISONS A VENDRE

A BAS PRIX, Parc Avenue, Extension. Deux étages, 3 logis modernes, neufs, rapportant 1,200, valeur 8,000; sacrifiera à 6,000. DOllard 2721. 104—

AFIN de régler succession vendra à grand sacrifice 3 et 5 logements neufs ultra modernes, bien loués. Accepterait 1ère hypothèque. Dup. 2758. 104—

BARGAINS. C'est le temps d'échanger vos automobiles, terrains, commerces et comptant pour de la propriété. Comptoir Bellerose, 1657 St-Denis. HArbour 1969. 104—305-4

CARTIER, près boulevard Rosemont, magasin de coin et 3 plain-pieds, loyer $764. Prix $6,500. Hypothèque $5,000. John Findlay Limited, HArbour 8196. 104—

CHARLEMAGNE, près Masson, 2 magasins et grand plain-pied au-dessus, loyer bas $528, prix $7,000 ou la meilleure offre, facilités de paiement. John Findlay Limited, HArbour 8196. 104—

DELANAUDIERE 6882, propriétés neuves deux et trois logements à des prix très avantageux. Venez voir. 104—13,15

DES ECORES, près Bélanger, 4 logements bien loués, garage, revenus 840.00. Sacrifiera 5500.00. CH. 0112. 104—

DORION, 4097, près Rachel, près église Immaculée Conception, propriété deux étages en très bon ordre, 6,700. 104—

EXCELLENTE occasion, petit hôtel, cinquante chambres meublées, grill room, taverne avec licence de bière et de vin, localité centrale dans l'ouest. The House of Browne Limited, 610, Saint-Jacques. 104—

GARNIER, près Beaubien, Paire de plain-pieds modernes, loyer bas $480, ont coûté $8,500, prix seulement $5,000, facilités de paiement. John Findlay Limited, HArbour 8196. 104—

MAGNIFIQUE coin Ste-Catherine évalué 45,000.00. Prendra petite propriété. Vendra prix de l'évaluation. AMherst 5318. 104—

MAISON 2 étages, 4588-4590 Bordeaux, près Mt-Royal. Pas d'agent. Amh. 5901. 104—

MAISON, 4 appartements, terrain 90 x 90, avec hangar, près église, magasin. Prix, 1,200.00; conditions $100.00 comptant, balance $10.00 par mois. Ecrire Casier 208 La Presse. 104—306-7

MAISON, 1 étage et demi, 5 appartements, solage de ciment, cave, terrain 85 x 90, coin de rue, située à Longueuil, prix 1800.00, conditions 300.00 comptant, balance comme loyer. Ecrire Casier 207 La Presse. 104—306-7

MASSON, magasin de coin moderne et logement, deux plain-pieds au-dessus, loyer modique $920, prix $9,500 ou la meilleure offre; facilités de paiement. John Findlay Limited, HArbour 8196. 104—

ROSEMONT, près église St-Barthélémy, 30 pieds, 3 logements modernes, cave, chauffage, garage. Bon marché, conditions faciles. 2630 Holt. Cherrier 8748. 104—13,15

PETITE maison seule à Montréal-Nord, $800.00. S'ad. 10920 Montée St-Michel. 104—11,13,15

PROPRIETE neuve à vendre, 6 logements, Laurendeau et D'Arcy McGee. S'ad. M. Saucier, 1215 Papineau. 104—306-7

ROSEMONT, trois étages, modernes, accepterait automobile et argent. PLateau 9701. Amherst 4081. 104—305-4

ROSEMONT, 5639, 10e Avenue, deux étages modernes, 3850.00, comptant 850.00. PLateau 9701. Amherst 4081. 104—305-4

ST-DENIS 7808, trois étages, 5 pièces chacun, chauffage moderne, garages, 12,000.00, comptant 3,000.00. PLateau 9701. AMherst 4081. 104—305-4

106 PROPRIETES CAMP. A VEN.

NAPIERVILLE, P. Q., magnifique résidence de campagne avec 7 bungalows pour touristes, gros revenu. Le propriétaire quitte la campagne. J. H. Garand. —305-2

110 TERRAINS A VENDRE

A SACRIFICE pour clore succession—Youville, deux terrains, cinquante piastres chacun. Rue Clarke, Ahuntsic, deux xterrains, $100.00 chacun. Boulevard St-Laurent, deux terrains, $500.00 chacun. 359 rue St-Jacques, chambre 37, Lancaster 8636. Soir, Atlantic 5472. 110—13,15

111 TERRES DEMANDEES

AVIS AUX ANNONCEURS

Toute annonce devant être publiée sous cette rubrique, dans notre édition du samedi, doit nous parvenir le vendredi avant 6 heures p.m.; en autre temps, jusqu'à 10 heures a.m., le jour même de la publication. Tarif: 3 centins par mot, avec minimum de 45 centins et de 15 mots par insertion. La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce. 111—262-n

AVONS plusieurs acheteurs pour terres avec roulant, comptant ou à échanger pour bonnes propriétés de rapport. Campeau et Denis, 10 St-Jacques ouest. HArbour 7197. 111—13,15

ON demande à louer une terre. S'ad. par lettre 6754 Poupart. 111—

TERRE à bois ou coupe de bois seulement, devra fournir 5,000 cordes de bois franc environ. Ecrire Casier 205 La Presse. 111—13,15

112 TERRES A VENDRE

AVIS AUX ANNONCEURS

Toute annonce devant être publiée sous cette rubrique, dans notre édition du samedi, doit nous parvenir le vendredi avant 6 heures p.m.; en autres temps, jusqu'à 10 heures a.m., le jour même de la publication. Tarif: 3 centins par mot, avec minimum de 45 centins et de 15 mots par insertion. La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce. 112—262-n

DEUX bonnes terres à vendre avec ou sans roulant, bonnes conditions. S'adresser pour visiter chez Mme J.-C. Leroux, Coteau du Lac, Co. Soulanges. 112—13,15,22

ILE PERROT. Beau 50 arpents, pas de perte pour tout genre de culture, maison 8 appartements, tout confort désiré, grosse récolte, beaucoup de fruits, pêche et chasse abondante, une des belles place de la province. Information: O. Marchand, Ile Perrot, Comté Vaudreuil, P.Q. 112—

112 ACRES, toute la machinerie, bas prix, à 36 milles de Montréal, 1410, Clarke, jusqu'à 7. 112—305-2

113 TERRES A LOUER

AVIS AUX ANNONCEURS

Toute annonce devant être publiée sous cette rubrique, dans notre édition du samedi, doit nous parvenir le vendredi avant 6 heures p.m.; en autres temps, jusqu'à 10 heures a.m., le jour même de la publication. Tarif: 3 centins par mot, avec minimum de 45 centins et de 15 mots par insertion. La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce. 113—262-n

GRANDE terre à louer, 75 milles de Montréal. Propriété et constructions, pas de roulant. S'adresser à 4564 S.-Denis. 113—

PROFESSION

AVOCATS

RHEAUME, Théodule, avocat, C.R., édifice "La Sauvegarde", 152 Notre-Dame Est, Montréal. HAr. 4722. 114—205-l.j.s

MEDECINS

CHOQUETTE — Spécialité: Chancres, gonorrhée, syphilis. Prix modéré, soulagement rapide. Rue des Erables, coin Ontario. Amherst 5980. 114—127-N.O.

A. J. COTE M. D. — Syphilis, maladies vénériennes, traitement rapide. CAlumet 5930. 6967 Chris.-Colomb. 114—258-N.O.

Dr DUMONT HARRY Maladies femmes, maternité, maladies vénériennes. 2020 St-Denis, coin Ontario. Hôpital privé. 114—36-N.O.

Dr DEMERS. Maladies secrètes, voies urinaires, peau, maladies chroniques, électricité médicale, installation parfaite. 4221 Delorimier. 114—259-N.O.

Dr FOURNELLE. Syphilis, maladies vénériennes traitées rapidement à l'électricité, Rayons X. 2087 rue St-Denis. Bélair 4402. —304-N.O.

DOCTEUR HEBERT, hôpitaux Paris, maladies vénériennes, urinaires, rhumatisme, hémorroïdes; électricité médicale. 3405 St-Denis, coin Sherbrooke. HArb. 0309. 114—157-N.O.

Dr LAMONTAGNE.—Maladies vénériennes, peau, voies urinaires, affections du sang. 1444 St-Denis, près Ste-Catehrine. 114—115-N.O.

Dr LERICHE, hôpitaux Londres, Paris.—Eczéma, peau, circoncision sans douleur, maladies vénériennes; toutes maladies secrètes, hommes, femmes, jeunes filles. Maternité. Patients traités par correspondance également. 1613 St-Denis, devant théâtre. HArbour 6410 114—166-N.O.

TESSIER R.—Clinique officier médical.—Spécialiste durant la guerre: peau, syphilis, gonorrhée. 4152 St-Denis. BElair 5331. 114—175-N.O.

Dr VILLENEUVE Spécialité, syphilis, chancres, gonorrhée, maladies vénériennes. Affections du sang. Consultations, midi à neuf heures. 1107 St-Denis. HArbour 8477. 114—299-N.O.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 107481. — McLennan Lumber Ltd vs M. Labis. Le 22ème jour d'octobre 1932, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires, au No 3551 rue Saint-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, comptoir, chaises, etc. Conditions: argent comptant. J.-P.L. Brien H.C.S. 26 St-Jacques Est, HArbour 1080. Montréal, 13 octobre 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 6866. R. Dufour vs J. W. Viau & al. Le 22e jour d'octobre 1932 à 2 heures de l'après-midi au domicile dudit défendeur, au No 536 rue William David en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J.-P.-L. Brien, H.C.S. 26 St-Jacques Est, HArb. 1080, Montréal 13 octobre 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 21738. J.-A. Cormier, dem. vs. G. Dufort, déf. Le 22ème jour d'octobre 1932, à 3 heures de l'après-midi, au garage du dit défendeur, en arrière du No 7999 rue St-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 automobile Ford et accessoires. Conditions: argent comptant. René Clouette. H.C.S. Montréal, 13 octobre 1932.

MARQUES DE COMMERCE

Protégées en tous pays
Demander le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1260 rue Université, Montréal

276 j.nFF

Province de Québec, District de Bedford, Cour Supérieure No 624. Wilfrid Lord, médecin de la cité de Granby, district de Bedford, dem. vs René et Edmond Lajoie, tous deux des cités et district de Montréal, déf. Le vingt-quatrième jour d'octobre 1932, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de Edmond Lajoie, l'un des défendeurs, au No 3477 avenue Papineau en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en automobiles de différentes marques. Conditions: argent comptant. J.-E. Coutu, H.C.S. Montréal, ce 13 octobre 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour supérieure, No A-108058. Acme Pants. dem. vs Levitan Pants Mfg. Co. "Harry Levitan" déf. Le 22e jour d'octobre 1932 à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 3768 rue St-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en machines à coudre, machineries, bureau, etc. Conditions: Argent comptant. Réal Robillard, H.C.S. Montréal, 13 octobre 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 34823. William Spencer, dem. vs Sophie Wasserman, "Crescent Auto Body & Radiator Repair Co.", déf. Le 22e jour d'octobre 1932, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur au No 1139 rue Aqueduc en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un compresseur à air et moteur, etc. Conditions: argent comptant. Réal Robillard, H.C.S. Montréal, 13 octobre 1932.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit No 3628.—La Société Grolier Ltée., demanderesse, vs J. O. Samson, défendeur. Le 22me jour d'octobre 1932, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 3628, 6ième avenue en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. U. Normandin, H.C.S. Montréal, 13 octobre 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 8311. Napoléon Lemieux, dem. vs Georges Lanthier, déf. Le 22ème jour d'octobre 1932, à dix heures de l'avant-midi, au No 6407 rue St-Valier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 grande pendule, 1 fixture électrique et accessoires. Conditions: argent comptant. René Clouette, H.C.S. Montréal, 13 octobre 1932.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de circuit, No 19635. A. Chartrand, demandeur, vs Ubald Lapointe, défendeur. Le 22ième jour d'octobre 1932, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 321 rue Faillon, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. René Clouette, H.C.S. Montréal, 13 octobre 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No E-112075. L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, de Montréal, demanderesse vs W. Moineau, du même lieu, défendeur. Le 24e jour d'octobre 1932 à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires dudit défendeur, au No 840 rue Cherrier, 3e étage en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en effets de restaurant et de salle à diner, etc. Conditions: Argent comptant. R. Robitaille, H.C.S. Montréal 13 octobre 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour supérieure, No 99653. Nathan Brecher et Myer Joselefsky (Clover Brand Clothing Co.), demandeurs vs H. Marcovitch et al, défendeurs. Le 22e jour d'octobre 1932 à dix heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, Dame Lea Myers et Vir, au No 834 avenue Stuart, en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en piano, radio, chesterfield, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J.-P. Aubin, H.C.S. Montréal, 13 octobre 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 18249. Montreal Enamel Specialties Limited, dem., vs Association Athlétique Amateur Ahuntsic, déf. Le 22ème jour d'octobre 1932, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la dite défenderesse, en face du No 659 Blvd Gouin Est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en 1 comptoir en acier émaillé blanc, avec bassin et ses accessoires, etc. Conditions: argent comptant. J. A. Filion, H.C.S. Montréal, 12 octobre 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 14983. America Dry Co. Ltd, dem. vs A. Cabana, déf. Le 22e jour d'octobre 1932, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur au No 1245 rue Moncalm en la cité de Montréal, seront vendus par autorité des justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J.-P.-L. Brien, H.C.S., 26 St-Jacques Est, HArb. 1080. Montréal, 13 octobre 1932.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 3978.—Léo Carrière, demandeur, vs E. Blanchette, défendeur. Le 22me jour d'octobre 1932, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1619 rue Moreau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. René Clouette, H. C. S. Montréal, 13 octobre, 1932.

Province de Québec, district de Montréal. Cour Supérieure, No 113005. J. A. E. Gauvin vs Louis Veinish. Le 22e jour d'octobre 1932, à 11 heures de l'avant-midi, dans un garage, au No 1427 rue Maisonneuve, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en caisse enregistreuse, comptoirs, miroirs, etc. Conditions: argent comptant. J. P. L. Brien, H.C.S., 26 St-Jacques Est. HArb. 1080. Montréal, 13 octobre 1932.

L'activité en France de la construction

Le consul Léon Marchal en expose l'importance sociale en temps de crise.

Chiffres intéressants

"Lorsque le bâtiment va, tout va", selon un vieux dicton français que nous cite M. Léon Marchal, consul général intérimaire de France, disant qu'en temps normal on peut connaître assez justement la situation économique d'un pays, à un moment donné, par la seule industrie du bâtiment, tout en se gardant de généraliser absolument, car la construction intensive peut provoquer au contraire un déséquilibre sur le marché normal de la main-d'oeuvre.

En France, les principaux corps d'état de la construction occupent une population active de 1,098,000 individus répartis comme suit; industrie du bois, 217,000; travail des métaux ordinaires, 106,000 ; taille de pierre, 23,000; terrassement, sondages, 90,000 ; distributions urbaines, 47,000; plomberie, couverture, 72,000; maçonnerie, plâtrerie, etc., 543,000. La main-d'oeuvre directe de la construction comprend un septième de la population active industrielle. Le terrassement à main occupe 90 p. 100, tenant la proportion de beaucoup la plus forte, tandis que la couverture-plomberie se chiffre seulement par 40 p. 100.

A cette main-d'oeuvre directe de plus d'un million de personnes, s'ajoute la main-d'oeuvre indirecte qui fournit les divers travaux naturels et artificiels. Ainsi 63,000 personnes sont occupées aux ardoisières et carrières et 110,000 aux fabriques de chaux, plâtre, ciment, briqueterie et tuilerie, sans parler des mineurs de minerais métalliques, des métallurgistes, etc.

L'intérêt social

La plus grande partie du coût des travaux est absorbée par les salaires. Aussi, dans une période de crise générale comme celle qui sévit, l'utilisation comme manoeuvres de nombreux ouvriers en chômage peut opérer une véritable remise en équilibre de la richesse et tout au moins une redistribution de l'or. Ainsi s'aperçoit le rôle primordial du bâtiment. La construction devient un régulateur, elle utilise les masses, abstraction faite des spécialisations, et c'est pourquoi en temps de crise, la construction peut et doit se poursuivre.

Il va de soi, déclare M. Marchal, que je ne me place pas ici au point de vue de l'utilité définie de la bâtisse elle-même et que l'intérêt social est d'autant plus grand que l'utilité des constructions entreprises est plus immédiate.

Et pourtant il peut arriver ce paradoxe que la construction très rétribuée de monuments aussi inutiles que les pyramides d'Egypte pourrait avoir un intérêt social plus grand que l'édification mal rétribuée de maisons ouvrières, mais je touche ici à un problème d'économie politique.

En juin dernier, on a enregistré à Paris 98 demandes en autorisation de construire, chiffre égal à celui de juin 1931. En 1913, il y eut à Paris 130 maisons collectives avec 755 étages; en 1931, 33 maisons collectives avec 169 étages.

La saisie du salaire du mari par l'épouse

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13. — L'hon. juge Gibsone de la Cour supérieure a entendu une cause intéressante, hier après-midi, dans laquelle il s'agit de l'exécution d'un arrêté du tribunal basé sur l'article 599 du code de procédure prescrivant les proportions d'après lesquelles peut être saisi le salaire d'un mari séparé de sa femme. Dans le cas actuel le mari gagne $100 par mois et l'article 599 dit que l'on ne peut pas saisir plus du quart d'un salaire comme celui-là.

La femme trouve insuffisante la somme qu'elle va recevoir et dans une requête qu'elle vient de présenter, elle veut obtenir $60 par mois.

Le juge déclara qu'il était d'avis que le tribunal n'avait aucun pouvoir discrétionnaire et doit s'en tenir à la lettre de l'article 591, ajoutant qu'en présence de divergences d'opinions de certains de ses collègues de la Cour supérieure, il serait désirable qu'une jurisprudence soit établie dans le district, mais, qu'en attendant, ce serait une bonne chose si le cas était soumis à la Législature, seul corps capable d'amender la loi.

Les funérailles de Mme E. Larose

Samedi, le 1er octobre ont eu lieu les funérailles de Madame Eugène Larose née Alice Dubé décédée le 28 septembre à l'âge de 46 ans.

Précédé d'un groupe de Dames de Sainte-Anne sous la direction de Madame Dubrûle, présidente et d'un landau de fleurs le convoi funèbre est parti de la demeure de son époux pour se rendre en l'église Saint-Stanislas. La levée du corps fut faite par M. l'abbé William Lacourse et le service fut chanté par le même, assisté des abbés Cloutier et J. Bourgeault, comme diacre et sous-diacre. La chorale sous la direction de M. Jean Goulet exécuta la messe de Perrault harmonisée; accompagnait à l'orgue Mlle Jeannine Fortier. Les solistes étaient MM. Cardin, Prud'homme et Picotte.

Les porteuses étaient Mesdames Jos. Dufault, L. Charrette, A. Parent, H. Foucher, H. Archambault, E. Martel.

Le deuil était conduit par son époux, M. Eugène Larose, son fils, M. Maurice Larose, ses beaux-frères, MM. L. Authier, F. Gariépy, Jos. Lagarde, A. Dagenais, son neveu, M. Jacques Lagarde, ses cousins, MM. A. Lemieux, Eugène Dubé, W. Larose, Paul Lemieux, A. Larose, G. Lemieux, G. Larose, R. Larose, A. Dubuc, E. Larose, A. Larose, Jos. Lagarde, D. Dubé, G. Lamoureux.

On remarquait dans le cortège, MM. Paul Gingras, A. Lavallée, L.-P. Renaud, A. L'Heureux, D. Rouleau, R. Martin, W. Lemieux, R. Dubé, Emm. Dandurand, C. Germain, Jules Rainville, M. Marchand, J.-A. Savard, A. Germain, F. Mondor, G. Brière, G. Lemieux, P. Benoit, André Lagarde, Vincent, Lagarde, A. Roy, Jos. Lemieux, Stanislas Roy, G. Pennes, W. Jyeno.

Elle laisse pour la pleurer outre son époux un fils Maurice, trois filles, Reine, Gertrude et Thérèse, deux frères, MM. Napoléon et Zoël Dubé, six soeurs, Mmes Jos. Dubé (Marie), Jos. Lemieux, (Mathila), Arthur Bouchard, (Lydia), L. Authier, (Léontine), M. St-Laurent, (Alina) et soeur Sainte Marie de Toute Grâce de la Congrégation de Notre-Dame, une nièce, soeur Ste Germaine du Sauveur, de la même communauté.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Quartier Mt-Royal

Rue Plantagenet, Nos 5725, 5727, lot No 53-30, terrain 25 x 86 pds. Rosario Beaulieu à De F. P. Dussault, $6,800.—318322.

Quartier Villeray

Rue Lajeunesse, Nos 8157, 8159, les 2-3, lot No 2629-391, De J.-R. Roxburgh à De Vve W. G. Simonds, $1.00.—318323.

Rue Lajeunesse, vacant, lot No 271-pt 541, terrain 30 x 61 pds, De Vve J.-A. Charest à Henri Hotte, $800.—318306.

Rue Berri, Nos 8223 à 8229, lots Nos 2645-201, ½ 200, terrain 30 x 65 pds, J. Onésime Gagnon à J. La Forest, $5,000. — 318285.

Rue St-Dominique, Nos 7825, 7827, lot No 643b-22, terrain 20 x 70 pds, Alb. P. Nolet à M. Lahaie, $3,650.—318269.

Quartier St-Denis

Rue Laurier, vacant, lot No 339-713, Armand Boyer à Henri Ravary, $1,000. — 318265.

Quartier St-Edouard

Rue St-Valier, Nos 6970 à 6974, lot No 8-½ 456, terrain 25 x 100 pds, Edouard Gosselin à I. E. Doyon, $4,430.—318292.

Quartier Rosemont

Rue des Ecores, Nos 6684 à 6690, lots Nos 208-1790-1, 1789-3, Shérif de Montréal à Prêt Immobilier Inc., $1,200. — 318249.

Quartier de Lorimier

Rue Fullum, Nos 4360 à 4376, lots Nos 9-183, 184, B. Melançon à Edgar Rivard, $12,900.—318253.

Rue Fullum, Nos 4360 à 4376, lots Nos 9-183, 184, J.-Alp. Desrochers à Bernard Melançon, $12,250.—318252.

Quartier St-Louis

Rue Drolet No 3832 et trois lots bâtis dans village Ste-Clotilde, lots Nos 903-167, 169-25 et 26, 27, Ed. Patenaude à J.-Bte Lamarre, $2,000.—318250.

Quartier Ste-Marie

Rue Lartigue, Nos 1590, 1592, lot No 748, terrain 17 x 42 pds, J. La Forest à Delle Marie Julien, $2,000. — 318283.

Quartier Maisonneuve

Rue Lafontaine, Nos 4438 à 4444, lot No 4-½ 104, terrain 3,448 pds, Alcide Bajotte à Delle Laura Cardin, $10,500.—318254.

Quartier Mercier

Rue Aylida, bâtisses, lots Nos 398-720, 721, 399-1120-2, Alfred Phipps et es qual. à P. Parkinson, $2,900.—318303.

Blvd Bernard, No 2881, lots Nos 403-345, 346, J. Horace David à D. Mariotti, $2,500. —318314.

Quartier St-Henri

Rue Ste-Marie, Nos 5083, 5085, lots Nos 3413-115, 1703-214, terarin 1,500 pds, De Vve Joseph Patenaude à Moïse Brais, $2,000. —318272.

Ville Lasalle

Blvd Lasalle, No 8839, coin 66ième Ave, lot No 984-22, terrain 4,470 pds, Jean-Bte Beyries à Joseph Beaulieu, $1,564.50. — 318273.

Cité de Lachine

Rue St-Joseph, No 112, pt lot No 19, De M. J. Asch et al à Succ. F.-X. Décarie, $1.00 et considération. Dation en paiement. —318266.

Cité de Verdun

2ième Ave, Nos 201 à 211, lots Nos 4689-376, ½ 375, terrain 37 x 75 pds, Donat Longtin, à De Vve S. J. Granger, $9,500. — 318,316.

Spécialiste
des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.
Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3440, rue Hutchison - - - MA. 6611
30-n.FP

FB
DEMAIN à 10 A.M.
à nos salles,
901, rue St-Jacques,
Encan hebdomadaire
MEUBLES
— de —
MENAGE
Pianos droits, mobiliers Chesterfield, mobiliers modernes de salle à manger et de chambre à coucher, machines à coudre à tête basculante, bonne literie, tapis, linoléum neuf, chaufferettes, etc.
— Aussi —
Effets de Chemin de Fer
comprenant quantité de marchandises générales.
FRASER FRERES, encanteurs.

LA LOI DE FAILLITE

No 91 S.C.M.

Dans l'affaire de :
AIME GEOFFRION & COMPAGNIE LIMITEE, 329 rue St-Paul Est.
Cédants autorisés.

AVIS est par les présentes donné que Aimé Geoffrion & Co., Ltée, a, le 11ième jour d'octobre 1932, fait une cession autorisée de tous ses biens, pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'honorable Jules Allard, Séquestre Officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers à leur première assemblée, aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif sera tenue à Montréal le :

25ème JOUR D'OCTOBRE 1932, A 2.30 HEURES DE L'APRES-MIDI

au bureau du Séquestre Officiel, chambre 31, Palais de Justice, Montréal.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée, doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve doit être produite entre mes mains ou entre celles du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de la dite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été alors reçu.

Daté à Montréal ce 12ième jour d'octobre 1932.

PAUL T. D. PONTBRIAND, Gardien.
57 rue St-Jacques ouest.

Au No 1039 Mont-Royal Est
Vendredi, le 14 Octobre 1932 à 2 hres p.m.
Continuation de la Vente à l'Encan en Détail du Stock de Victor Handy Store
Comprenant: Radios "Victor", "Freed-Eiseman", gramophones, records, bicycles, hauts-parleurs, accessoires et pièces de rechange de bicycles, parties de radios, ferronnerie de tablette, grande quantité de hockeys et bâtons de balle au camp, skis, lumières électriques, batteries, raquettes de tennis, outils et machinerie.
MARCOTTE FRERES LIMITEE, encanteurs

SOUS LA LOI DE FAILLITE
Dans l'affaire de
Notre-Dame Furniture Company Limited
3035 RUE NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL
$7,500.00 de Meubles de Ménage
à être
VENDUS A L'ENCAN, EN DETAIL
au No 3035 NOTRE-DAME OUEST
Samedi le 15 Octobre 1932
à 2 heures p.m.
Sets de Chesterfield, grande quantité de Sets de Salle à Manger et Sets de Chambre en noyer, Sets de Rotin, Sets de Vivoir, Lampes de plancher et bridge, Tables de Chesterfield, Miroirs, Cadres, Rugs tapis, Prélart, Rugs prélart, Couvre-pieds en soie, Sets à déjeuner, Sets de vaisselle, Gramophones, Matelas, Oreillers, Sommiers, Poêles combinés, Poêles à gaz, Poêles-fournaise, Fournaies, Cabinets de couture, Porte-Parapluies, Carrosses d'enfants, Tricycles, Kiddy Cars, Lampes de fantaisie, Chaises et Tables de cuisine. Aussi
1 CAMION "CHEVROLET" 1931
A être offert à l'encan à 3.30 hrs p.m.
LESLIE N. BUZZELL, C.A., SYNDIC.
MARCOTTE FRERES, Limitée
encanteurs.

Achetez vos Chaussures d'Automne
Chez J. B. Lefebvre
Prop. des MONTREAL SHOE STORES

Notre vente cette semaine comprend un grand choix de marchandises d'automne de toutes sortes à grandes réductions.

Voici une idée de nos Occasions pour
VENDREDI, SAMEDI et LUNDI

NOTRE GARANTIE—Nous vous certifions que chacune des paires de chaussures achetées dans l'un de nos 28 magasins, doit vous donner le service raisonnable que vous en attendez.
Si pour une raison ou une autre, vous n'avez pas satisfaction, veuillez nous la retourner, car notre motto est BAS PRIX, BONNE QUALITE.

Souliers pour Garçons
Un lot de beaux souliers de bonne qualité pour garçons. Cuir noir, semelles de cuir et talons de caoutchouc. C'est un soulier durable et de belle apparence. Pointures de 11 à 2. Valeur de $2.00 EN VENTE AU BAS PRIX DE . . . . . .
$1.19

Pour Fillettes
Charmants souliers en cuir verni noir de bonne qualité, style à trois oeillets, les plus nouveaux modèles de la saison. Bonnes semelles de cuir et talons de caoutchouc. Pointures: 8 à 10½. Valeur de $1.50. — PRIX DE LA VENTE chez J.-B. LEFEBVRE
99c

Pour Hommes
Oxfords noirs pour hommes, très belle forme, une main-d'oeuvre et des matériaux qui en font une valeur unique.
Remarquez la semelle double cousue et talon de caoutchouc. C'est une occasion exceptionnelle. Pointures de 6 à 11. Valeur $3.00. PRIX DE LA VENTE . . .
$1.99

Pantoufles pour Dames
Pantoufles en feutre de couleurs assorties, dessin tel que la vignette. Semelles en cuir chromé avec coussins à l'intérieur. POINTURES 3 à 7 dans le lot.
UNE VALEUR DE 75c. Une occasion au bas prix de
45c

COMMANDES PAR LA MALLE
Nous remplirons toute commande par la malle pourvu qu'elle soit accompagnée d'un chèque accepté payable au pair ou d'un mandat de poste. Nos prix étant coupés au plus bas, il nous est impossible de payer le coût du transport. Veuillez donc adresser à Dépt. du Gros, 124, rue Saint-Paul Ouest, et y inclure 15 centins par article pour frais de malle.

LA MAISON
J.B. Lefebvre
PROP. DES MONTREAL SHOE STORES
28 magasins à Montréal, Verdun, Lachine, Québec, Ottawa, Trois-Rivières et Sherbrooke.

Un de nos magasins est près de chez vous
399 STE-CATHERINE OUEST, près Bleury.
836 STE-CATHERINE EST, en face de chez Dupuis Frères.
1845 STE-CATHERINE EST, angle Cartier.
3371 STE-CATHERINE EST, angle Davidson.
4323 ONTARIO EST, Maisonneuve.
2009 ST-JACQUES, angle Canning.
1209 ST-LAURENT, près Sainte-Catherine.
4905 ST-LAURENT, angle boul. St-Joseph.
2801 MASSON, coin 4ème Ave, Rosemont.
3907 ST-LAURENT, angle Napoléon.
51 MONT-ROYAL EST, angle St-Dominique.
929 MONT-ROYAL EST, près St-André.
2035 MONT-ROYAL EST, près Delorimier.
6642 ST-HUBERT, près S.-Zotique.
5035 SHERBROOKE OUEST, près de la rue Oxford.
309 NOTRE-DAME EST, coin Gosford.
156 NOTRE-DAME, Lachine.
1905 RUE CENTRE.
3749 NOTRE-DAME OUEST, vis-à-vis Turgeon.
925 NOTRE-DAME OUEST, coin de l'Inspecteur.
5161 WELLINGTON, angle boul. Desmarchais.
3819-3825 WELLINGTON, Verdun.
270 DALHOUSIE, Ottawa.
266 ST-JOSEPH, Québec.
742 ST-VALIER, Québec.
354 RUE DES FORGES, T.-Rivières.
88 WELLINGTON NORD, Sherbrooke.
158 NOTRE-DAME, Lachine.

Informations: MAGASIN DE GROS, 124 rue St-Paul Ouest. MAr. 9101

TENDANCE RÉACTIONNAIRE À N. Y. — LA BOURSE LOCALE LOURDE

Nouvelles brèves

"Iron Age" rapporte que la production d'acier a encore enregistré une légère augmentation; cette revue ajoute qu'on compte que les progrès continueront.

* * *

Wall Street encaisse des gains au début de la séance, mais les cours ne tardent pas à se replier.

* * *

La bourse locale, peu active, a une allure lourde et les vedettes subissent de légères pertes.

Etat trimestriel de Quebec Power

Les revenus bruts de Quebec Power Company dans le troisième trimestre se sont élevés à $1,063,396, contre $1,027,760 dans le second trimestre. Les dépenses, les taxes, etc., ont absorbé $686,651 et ont laissé des recettes nettes de $376,745; une fois déduites les charges fixes de $146,695, il est resté un surplus de $230,050 avant d'avoir pourvu à la dépréciation et à l'impôt sur le revenu, comparé à $202,382 le trimestre précédent. Comme c'est la première année où la compagnie publie des rapports trimestriels, on ne peut établir de comparaison avec l'an dernier.

Dans les neuf premiers mois de l'année, les revenus bruts se sont chiffrés à $3,174,565; les dépenses, les taxes, etc., à $2,016,334 et les charges fixes à $444,231 ont laissé un surplus de $717,020 avant d'avoir pourvu à la dépréciation et à l'impôt sur le revenu.

Voici les chiffres comparatifs:

	3e trim.	2e trim.
Revenus bruts	$1,063,396	$1,027,760
Dép., taxes, etc.	686,651	678,683
Revenus nets	$ 376,745	$ 349,077
Charges fixes	146,695	146,695
*Surplus	$ 230,050	$ 202,382

*—Avant dépréciation et impôt sur le revenu.

NEUF MOIS

	1932
Revenus bruts	$3,174,565
Dépenses, taxes, etc.	*2,016,334
Revenus nets	$1,158,251
Charges fixes	441,231
**Surplus	$ 717,020

*—Y compris l'ajustement pour le change anglais et américain.
**—Avant dépréciation et impôt sur le revenu.

SUR LE CURB

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 84, rue Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI ET DEMI

B. A. Oil — 10 à 8½, 10 à 8¼, 5 à 8½, 10 à 8½, 10 à 8¼.
Beauharnois — 10 à 1¾, 25 à 1⅞, 25 à 1¾, 35 à 1¾, 25 à 1⅞, 25 à 1¾, 100 à 1¾, 25 à 1¾, 75 à 1⅞, 50 à 1⅞, 50 à 1¾, 75 à 1, 100 à 1¾.
Can. Northern Power pfd — 1 à 75.
Catelli Macaroni pfd — 100 à 5.
Dom. Stores—10 à 17¾, 10 à 17.
Hiram Walker—5 à 6, 20 à 6, 150 à 6, 2 à 6¼, 2 à 6¼, 1 à 6¼, 5 à 6, 5 à 6.
Imp. Oil—10 à 9, 25 à 9, 25 à 9, 25 à 9, 2 à 9¼, 5 à 9¼, 10 à 9¼, 10 à 9¼, 25 à 9¼, 10 à 9¼, 10 à 9¼, 20 à 9¼, 5 à 9¼, 10 à 9¼, 10 à 9⅛, 5 à 9⅛, 15 à 9¼, 10 à 9¼, 15 à 9¼, 1 à 9⅛, 100 à 9¼, 25 à 9¼, 50 à 9¼, 4 à 9¼, 11 à 9¼, 20 à 9¼, 5 à 9¼.
Imp. Tobacco—25 à 8, 30 à 8, 5 à 8⅛, 5 à 8.
Int. Petroleum—10 à 10⅛, 10 à 10¼.
Int. Utilities "A"—5 à 8¼.
Int. Utilities "B"—25 à 2¼.
Southern Can. Power pfd—5 à 90.

HORS-COTE

Ford "A"—25 à 8½, 25 à 8½, 5 à 8¾, 10 à 8¾.

MINES

Arno Mines —1000 à 0.02.
Big Missouri—100 à 0.13.
Don Rouyn—100 à 0.02½, 1000 à 0.02.
Moss Mines—100 à 0.36½, 100 à 0.36½, 100 à 0.36½, 100 à 0.27, 100 à 0.27, 300 à 0.27.
Noranda—10 à 18.85, 25 à 18.80, 10 à 18.80, 100 à 18.80, 25 à 18.75, 10 à 18.75, 15 à 18.80.
Sherritt Gordon—100 à 0.51.
Siscoe—100 à 0.78½.
Stadacona—100 à 0.22, 100 à 0.02, 1300 à 0.02, 3000 à 0.01¾.
Teck Hughes—100 à 3.50, 35 à 3.50, 100 à 3.48.

M. G. Rutledge avec l'Ontario Equitable

(Spécial à la PRESSE)

Waterloo, Ont., 13. — L'hon. C.-A. Dunning, président de l'Ontario Equitable Life and Accident Insurance Company, annonce que M. Gordon Rutledge, gérant du Financial Post depuis douze ans, a été nommé gérant de la succursale de Toronto de l'Ontario Equitable.

M. Rutledge était depuis vingt ans à l'emploi de la Maclean Publishing Company; il a été représentant de la compagnie à Montréal, gérant du bureau de Winnipeg et, depuis 1919, gérant du Financial Post.

BOURSE DES MINES

Cours du Standard Stock & Mining Exchange, de Toronto, fournis par la maison Geoffrion & Rainville, 225 rue Notre-Dame Ouest.

	Ouv.	Midi
Bidgood	3	3
British C. Pioneer	4.55	4.55
Dome Mines	12.00	12.00
Granada Gold	70	67
Falconbridge Nick	1.95	1.90
Hollinger	5.05	5.05
Homestead Oil	35	35
Howey Gold	60	60
Kirkland Lake	31	31
Macassa	15	16
McIntyre	18.00	18.00
Mining Corp.	1.40	1.35
Moffatt-Hall	3	3
Moss Mines	28	27
Nipissing	1.10	1.10
Sherritt-Gordon	51	50
Siscoe	78	78
Stadacona	1	1
Sudbury Basin	60	—
Sylvanite Gold	88	87
Tashota Gold	3	3
Teck-Hughes	3.46	3.46
Towagmac	20	20
Wright-Hargraves	3.85	3.80
HORS-COTE		
Big Missouri	13	13
Eldorado	1.35	1.35
Hudson Bay	3.30	3.30
McLeod River	4	4
Nordon	9	9
Ventures	73	70
CURB		
Brett	16	16
Kirkland Town	8	8

Curb de New-York

Cours fournis par Geoffrion et Rainville

Alum. of America	53¼	53¾	53	53
Am. Gas & Elect.	27⅛	27⅝	26⅝	27
Am. Superpower	5	5	4⅝	4⅝
Cities Service	3¼	3⅜	3¼	3¼
Cons. Gas & El. Blt	63	—	—	—
El. Bd and Sha.	23⅛	24	22½	22½
Ford Motor of Can. "A"	7⅝	7⅝	7¼	7¼
Ford of Engl.	2⅝	—	—	—
Gulf Oil	31	31	30	30
Niagara & Hudson	18	—	—	—
St. Regis Paper	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝
S. O. Indiana	20⅝	20⅞	20⅝	20⅝
Unit. Lt. & Pow. A	5	5	4⅞	4⅞

N. Y. EFFACE SON AVANCE D'OUVERTURE

New-York, 13. — Les gains, variant d'une fraction à plus de 2 points, enregistrés au début de la séance, furent effacés dès la seconde heure et nombre de titres subirent des pertes fractionnaires.

American Telephone, lourd dès l'ouverture, parut entrainer les autres stocks, surtout les services publics. Santa Fe, Pennsylvania, Southern Pacific, Texas Oil, Houston, Anaconda, Western Union, Woolworth et Eastman Kodak annulèrent une avance de 1 à 2 points. U. S. Steel, Union Pacific, American Telephone et Case déclinèrent d'un point en dessous de la fermeture d'avant-hier.

Après avoir varié avec peu d'uniformité à l'ouverture, les cours se raffermirent. U. S. Steel et Bethlehem Steel avancèrent de ½; National Steel monta de 2 points. Santa Fe, Union Pacific, Northern Pacific et Pennsylvania gagnèrent un point. Anaconda, American Smelting, General Electric, Westinghouse Electric, General Foods et Woolworth progressèrent d'environ un point.

New York, 13.—Les prêts à demande ont renouvelé à 1 pour cent: c'est le premier changement depuis le 7 juillet 1932 et le taux le plus bas depuis le 12 mai 1932.

Malgré que la sidérurgique reçoive peu d'assistance de la part des grosses industries consommatrices d'acier, la demande se maintient bien grâce au grand nombre de petits acheteurs. La production est estimée à 19% du plein rendement par "Iron Age", en regard de 18% la semaine dernière. L'augmentation de 15,495 tonnes dans les commandes en carnet de U.S. Steel à la fin de septembre a été inférieure aux prévisions, mais "Iron Age" considère qu'elle a néanmoins une signification favorable en ce qu'elle est la seconde après une série de diminutions pendant seize mois consécutifs.

La production d'énergie électrique a enregistré un modeste gain; par rapport à la période correspondante de l'an dernier, la diminution s'est encore établie à 8.9 pour cent.

Bourse de New York

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

	Ouv	Midi
Allied Chemical	71⅞	69½
American Can	46	47
Am. Foreign Power	7⅞	7¼
Am. Power & L.	9⅝	9¼
Am. Smelting	14⅝	14¼
Am. Tel. & Tel.	102⅞	100¾
Am. Tobacco "B"	71⅜	71
Anaconda	10½	9⅞
Atchison	39⅞	38
Atl. Refining	15¾	15⅝
Auburn Motors	40⅝	39¼
Beth. Steel	17½	17⅛
Bordens	26½	26½
Can. Pacific	14⅝	14½
Ches. & Ohio	20⅜	20
Chrysler	14¼	13⅞
Coca Cola	92	92½
Com. & South.	3⅛	3⅛
Cons. Gas	54	53½
DuPont	34⅝	33¾
El. Power and L.	8⅝	7¾
Fox Film	3	3
Gen. Motors	13⅜	13
Gillette	16½	15¾
Glidden	6⅛	6
Int. Tel. and Tel.	9⅛	9
Johns Manville	21¼	19¾
Missouri Pacific	5⅛	5
Mont. Ward	12	11⅝
Nat. Biscuits	38⅞	38⅞
N. Y. Central	20⅞	20⅛
North Am.	28⅝	28½
North Pac.	17	16⅛
Radio	7⅛	7
Sears Roebuck	18⅝	18
South. Pac.	18⅜	17⅞
Stand. Brands	14⅞	14⅜
Union Pacific	60⅛	57⅞
U. S. Steel	34⅞	34⅛
Vanadium	13⅛	11⅞
Westinghouse	27½	25¾
Woolworth	36½	35⅞

Visite de la fabrique de cellophane de C. I. L.

Les directeurs de Canadian Industries Limited, et plusieurs autres personnages vivement intéressés dans les entreprises chimiques ont récemment visité la fabrique de cellophane érigée à Shawinigan Falls par C.I.L.; cette fabrique a été mise en marche le printemps dernier et augmenta constamment sa production depuis.

Le groupe de visiteurs comptait vingt-sept membres, dont Arthur-B. Purvis, président et directeur-gérant de Canadian Industries, Ltd.; Winthrop Brainerd, vice-président; Sir Charles Gordon, le colonel Herbert Molson et Ross.-H. McMaster, directeurs; Jasper-E. Crane et J.-Thompson Brown, directeurs de E.-I. Du Pont de Nemours & Co. Inc.; H.-J. Mitchell, directeur, et G.-W. White, représentant new yorkais de Imperial Chemical Industries, Ltd. de Londres.

Le cellophane est manufacturé à Shawinigan Falls en vertu d'un arrangement spécial avec la DuPont Cellophane Company. Wilter Carpenter, président du conseil de cette compagnie, L.-A. Yerkes, président, et J.-E. Hatt, gérant général, ainsi que Dr Finsparre, directeur technique, sont venus au Canada spécialement pour inspecter la fabrique de Shawinigan Falls.

MM. Julian-C. Smith, R. Witherspoon, H.-S. Reid, V.-G. Barton et H.-V. Matheson, de la Shawinigan Chemical, Limited, faisaient aussi partie du groupe; ils invitèrent les visiteurs à faire l'inspection des usines de la Shawinigan Water & Power Company et de la Shawinigan Chemical, Ltd.

Une nomination

R.-H. Imhofe, président de la Rex-Watson Corporation, de Canastota, N. Y., a annoncé aujourd'hui la nomination de S. Earle Ackerman comme gérant général des ventes, section des ventes au pays et à l'étranger. La Rex-Watson Corporation est la plus grosse et la plus ancienne compagnie au monde fabriquant du matériel de roulage pour entrepreneurs. M. Ackerman est bien connu dans l'industrie automobile, ayant été gérant général des ventes pour la Franklin Automobile Company, de Syracuse, N. Y.

Dividendes déclarés

Canadian Converters, Ltd, ½ de 1 pour cent pour le trimestre finissant le 31 octobre, payable le 15 novembre aux actionnaires inscrits le 31 octobre.

Teck-Hughes Gold Mines, Ltd., 15 cents par action, payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 14 octobre.

Canadian Dredge & Dock Co., 1¾% par action privilégiée, payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 19 octobre.

LEGER RECUL DES VEDETTES A LA BOURSE

La bourse locale n'a montré qu'une activité relative pendant la matinée; la tendance générale a été lourde, mais les pertes se sont limitées à des fractions.

Brazilian Traction, le titre le plus achalandé de toute la liste avec 2,000 actions, a cédé ¼ à 9½. Canadian Pacific n'a pas varié, mais Montreal Power a perdu ⅜ à 34, tandis que les obligations 3% ont baissé de ¼ à 42¼. Power Corporation s'est replié de ⅛ à 9⅞ et Winnipeg Electric a décliné de ¼ à 4¼. Quebec Power, à la suite de la déclaration du dividende régulier, a bondi de 2 points à 15, puis s'est tassé à 14½; Shawinigan Power s'est apprécié de ⅜ x 13¾.

Au groupe des titres industriels, International Nickel a baissé de 3-8 à 9 1-8. Consolidated Smelters a par contre encaissé une avance de ½ à 70. Dominion Bridge a cédé ¼ à 16¼ et National Steel Car a reculé de ¾ à 8½. National Breweries s'est alourdi de 1-8 à 16.

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 84, rue Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI

Bell Telephone—2 à 99, 2 à 99.
B.C. Packers—50 à 1½, 5 à 1½.
B.C. Power "A"—5 à 21½, 70 à 21¾, 10 à 21¾.
Brazilian—5 à 9¾, 10 à 9¾, 100 à 9¾, 400 à 9⅝, 1 à 9⅝, 100 à 9⅝, 500 à 9⅝, 10 à 9⅝, 50 à 9⅝, 10 à 9½, 20 à 9½, 100 à 9½, 5 à 9½, 150 à 9½, 50 à 9½, 150 à 9½, 50 à 9½, 10 à 9½, 25 à 9½, 25 à 9½, 25 à 9½, 25 à 9½, 35 à 9½, 75 à 9½, 100 à 9½, 100 à 9½, 100 à 9½, 125 à 9½, 75 à 9½, 300 à 9½, 325 à 9½, 25 à 9½, 299 à 9½, 1 à 9½, 150 à 9½, 300 à 9½, 150 à 9½, 30 à 9½, 25 à 9½, 10 à 9½, 65 à 9½, 10 à 9½, 175 à 9½, 5 à 9⅝, 170 à 9½, 185 à 9½, 100 à 9½, 150 à 9½, 210 à 9½, 10 à 9½.
Can Car pfd—5 à 16½, 10 à 16¼, 35 à 16¼.
Can Cement pfd—10 à 29, 5 à 28.
Can. Ind. Alcohol A—25 à 2.
Can Pacific—75 à 16⅛, 25 à 16⅛, 15 à 16⅛, 25 à 16⅛, 2 à 16⅛, 15 à 16⅛, 10 à 16, 50 à 16⅛, 50 à 16⅛, 25 à 16⅛, 5 à 16⅛, 25 à 16⅛, 35 à 16, 50 à 16, 5 à 16, 10 à 16, 5 à 16, 10 à 16, 25 à 16, 10 à 16.
Cockshutt-Plow—25 à 5⅞, 10 à 5⅞.
Con. Smelting — 5 à 70, 5 à 70, 5 à 70, 5 à 70, 5 à 70, 10 à 70, 5 à 70, 5 à 70, 5 à 70, 5 à 70, 5 à 70, 35 à 70, 5 à 70, 5 à 70, 10 à 70, 5 à 69½, 1 à 69½.
Dom. Bridge — 5 à 16¼, 25 à 16¼, 25 à 16¼.
Dom. Steel Coal "B" — 10 à 1¼, 50 à 1½.
Dom. Textile — 25 à 50.
Dryden — 25 à 1½.
Gen. Steel Wares — 10 à 1⅝.
Hamilton Bridge — 10 à 4⅝.
Int. Nickel — 50 à 9⅝, 20 à 9½, 35 à 9½, 25 à 9½, 10 à 9½, 25 à 9½, 50 à 9½, 25 à 9½, 20 à 9½, 100 à 9⅝, 10 à 9¼, 30 à 9¼, 35 à 9½, 20 à 9¾.
Lake of the Woods — 10 à 7.
Massey Harris — 10 à 4, 50 à 4.
McColl Frontenac — 5 à 9, 5 à 9¼.
Mont. Power — 5 à 34⅜, 2 à 34⅜, 5 à 34¼, 20 à 34⅜, 10 à 34¼, 10 à 34¼, 5 à 34¼, 10 à 34¼, 5 à 34¼, 30 à 34¼, 1 à 34⅛, 1 à 34¼, 5 à 34½, 10 à 34¼, 5 à 34¼, 5 à 34¼, 10 à 34, 5 à 34, 25 à 34, 25 à 34.
Nat. Breweries—60 à 16, 5 à 16½, 50 à 16½, 2 à 16¾, 50 à 16, 15 à 16, 15 à 16, 10 à 16, 50 à 16, 5 à 16, 5 à 16.
Nat. Breweries Pf.—2 à 27, 25 à 26½.
Nat. Steel Car—100 à 8¾, 1 à 8¾, 2 à 8½, 2 à 8¾, 25 à 8½, 2 à 8½, 30 à 8½.
Power Corp.—10 à 10, 10 à 10, 10 à 9⅞.
Quebec Power—20 à 15, 15 à 15, 25 à 15, 15 à 15, 10 à 14½, 5 à 14½, 5 à 14½, 10 à 14½, 10 à 14½.
Shawinigan—5 à 13½, 10 à 13½, 25 à 13¾, 15 à 13¾, 50 à 13¾, 10 à 13¾, 5 à 13¾, 25 à 13¾, 10 à 13¾, 5 à 13¾, 50 à 13¾, 100 à 13¾, 20 à 13¾, 10 à 13¾, 1 à 14, 4 à 14.
Steel of Canada — 10 à 19¾, 10 à 19¾, 10 à 20.
S.-Lawrence Corp Pfd — 10 à 2½.
Western Grocers — 2 à 11½.
Winnipeg — 5 à 4¼, 5 à 4¼.

BANQUES

Nova Scotia — 1 à 268.

OBLIGATIONS

Mont. Power 3% — 5 à 42⅝, 2 à 42¾, 3 à 42¾, 20 à 42⅝, 3 à 42½, 1 à 42½, 2 à 42½, 3 à 42½, 2 à 42½, 2 à 42½, 4 à 42½, 25 à 42½, 25 à 42½, 1 à 42½, 2 à 42½, 4 à 42½, 5 à 42½, 25 à 42½, 8 à 42½, 5 à 42½, 5 à 42½, 9 à 42½, 7 à 42½, 25 à 42½, 25 à 42½, 25 à 42½, 7 à 42½, 25 à 42½, 25 à 42½, 25 à 42½, 3 à 42½, 5 à 42½, 25 à 42½, 7 à 42½, 3 à 42½, 25 à 42½.
Mont. Tramways "A" — 100 à 94.

VENTES DE MIDI A MIDI ET DEMI

Bell Telephone—1 à 99.
B. C. Power "A"—25 à 21¾.
Brazilian—25 à 9½, 100 à 9½, 25 à 9⅝, 10 à 9½, 45 à 9⅜, 10 à 9⅜.
Can. Pacific—25 à 15⅞, 75 à 15⅞, 30 à 15⅞.
Cons. Smelting—5 à 69, 5 à 69, 1 à 69, 15 à 69.
Dom. Bridge—5 à 16¼, 3 à 16, 1 à 16, 1 à 16.
Int. Nickel—25 à 9, 10 à 9½, 75 à 9.
McColl-Frontenac—25 à 9.
Mont. Power—5 à 34, 5 à 34.
Nat. Breweries—10 à 16.
Power Corp.—10 à 9⅞, 2 à 9⅞.
Quebec Power—25 à 14.
Winnipeg—75 à 4½.

OBLIGATIONS

Mont. Power 3%—25 à 42½, 25 à 42½, 35 à 42½, 25 à 42½, 2 à 42½, 2 à 42½.

LES A-COTES DE WALL STREET

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse" par Elmer C. Walzer)

New-York, 13. — Les courtiers reviennent encore aux questions politiques. Ils croient que le marché se tournera du côté de la hausse comme une démonstration avant l'élection. Ils ne disent pas par contre si ce sont les républicains ou les démocrates qui déclancheront une telle poussée, mais laissent cela au choix du lecteur, qui doit tirer ses propres conclusions. On déclare aussi que les spéculateurs escomptent quelques bonnes nouvelles qui stimuleront les cours. Ces bonnes nouvelles on ne les mentionne pas toutefois. Tout cela semble un peu mystérieux, mais d'une façon ou d'une autre on peut dire sans crainte que le sentiment général voit une amélioration temporaire prochaine.

L'avenir

L'autre jour, lorsque American Telephone recula en bas du pair, Wall Street donna comme raison que le rapport d'août n'a pas été très favorable. Lorsque le titre se releva il y a quelque temps, on expliqua que les quatre dernières semaines avaient été très encourageantes. Mais si les spéculateurs s'étaient donné la peine de réfléchir un moment, ils auraient réalisé que la période d'été est toujours très favorable aux compagnies de téléphone. Ils se seraient également souvenus que le "boom" du marché activa considérablement les affaires.

Les ferroviaires

Les titres des chemins de fer ont subi une baisse plus accentuée que ceux des industrielles ou des utilités depuis que le marché a touché son sommet du 7 septembre. Ce groupe se tint en tête du mouvement, évinçant de beaucoup les autres compartiments. Les observateurs discutent maintenant la perspective d'un nouvel essor de ces titres. Mais il faut noter qu'en ce moment le stimulant n'est pas aussi grand qu'au début de l'année. En effet les chargements de fret subiront une baisse saisonnière; la question des salaires sera à l'ordre du jour; les profits ne couvriront pas les charges fixes dans quelques cas, etc., etc. Enfin, l'industrie ferroviaire n'est pas encore équilibrée.

Les prix du café

New-York, 13.—Le café Rio pour livraison future débuta 13 points plus bas: décembre, 6.35; mars, 5.90; mai, 5.90; juillet, 5.83; septembre, 5.70. La livraison immédiate cotait 9¾.

Le café Santos pour livraison future débuta entre 12 et 18 points plus bas: décembre, 9.50; mars, 8.95; mai, 8.68; juillet, 8.53; septembre, 8.33. La livraison immédiate cotait 13.

Bruits et Commentaires

LA PREFERENCE IMPERIALE :

Ce n'est pas à la Bourse qu'il faudra demander un commentaire sur les modifications que le ministère Bennett vient d'apporter à notre régime douanier pour faire suite aux accords de la Conférence impériale. Soit qu'elle n'en ait pas encore pris entièrement connaissance, soit qu'elle ne puisse pas encore mesurer leur portée, elle y reste imperturbablement indifférente. N'y eût-il eu rien de changé, qu'elle ne se fût pas comportée autrement. Le relèvement de la préférence accordée aux cotonnades, lainages, etc., n'influe nullement sur le groupe des textiles. Serait-ce, comme on le dit, parce qu'il n'a rien à craindre, les objets ainsi admis n'étant pas fabriqués au Canada? Le compartiment des aciéries et celui des distilleries demeurent aussi indifférents. Il en va de même des titres des entreprises que l'on dit devoir bénéficier des nouveaux traités de commerce. L'entrée en franchise des conserves de saumon laisse B. C. Packers au point où il en était hier, c'est-à-dire à $1.50. Les valeurs de minoterie ne fluctuent pas davantage. Le marché de Lake of the Woods est inchangé à $7.

Cette indifférence générale provient peut-être de ce que les modifications annoncées ne sont que le prélude d'autres bien plus importantes dont aura à décider la Commission devant laquelle les industriels britanniques et canadiens feront valoir leurs prétentions. Alors seulement pourra-t-on juger, dit-on, des résultats pratiques de la Conférence impériale. Pour l'heure, il est bien difficile de se prononcer, nous fait-on remarquer.

LES MINOTERIES :

D'ici quelques jours, St. Lawrence Flour Mills et Ogilvie Flour Mills publieront leurs bilans de l'exercice terminé en août dernier. D'après les informations que nous avons pu recueillir, le premier affichera des recettes à peu près égales à celles de 1931. Il ne fait doute pour personne que le dividende privilégié a été amplement gagné. Quant à la rémunération des actions ordinaires, elle semble peu probable. Le compte rendu d'Ogilvie présentera un double intérêt. L'année dernière, le dividende de $8 des actions ordinaires n'a été gagné que par une marge de vingt sous. Or, les affaires n'ayant fait que diminuer depuis, l'a-t-il été cette année? En second lieu, on a hâte de savoir à combien le portefeuille-titres de la compagnie est porté? En 1931, il figurait au bilan pour $7,829,441. La compagnie en a-t-elle réalisé une partie? Sinon, à combien s'élève la dépréciation? Comme on le voit, ce sont là des questions qui ne manquent pas d'intérêt.

LA BOURSE :

New-York débute à une allure modérée mais ferme. Eastman, General Foods progressent de plus d'un point, Auburn, Lambert, Pacific Gas, United Fruit, etc., gagnent un point net. American Smelting, American Tobacco, Atchison, Atlantic Refining, Baltimore & Ohio, Bethleem Steel, Borden, Corn Products, Du Pont, General Electric, General Motors, Int. Telephone, Pennsylvania, Southern Pacific, Union Carbide, Union Pacific, Westinghouse, Woolworth ont aussi meilleure allure. Il reste néanmoins un grand nombre de vedettes qui ne bougent pas. Entre autres, American Can, American Telephone, Case, Chesapeake & Ohio, Consolidated Gas, Standard Oil N. J., United States Steel. On remarque aussi ici et là quelque lourdeur. New-York Central glisse d'un point, Allied Chemical, Johns Manville, North American, Drug, United Aircraft. Le sentiment est partagé sur les perspectives immédiates du marché. Beaucoup sont d'avis que la hausse actuelle n'est qu'un ralliement technique.

Quebec Power est la vedette de notre place. A la déclaration de son dividende régulier, il saute de 13 à 15 pour se tasser à 14½. Par sympathie, Shawinigan monte d'un quart. Smelters est en progrès d'un demi, Montreal Power de trois huitièmes, B. C. Power d'un quart, Canada Cement d'un huitième. Brazilian, National Breweries sont en perte d'un huitième.

PETITES NOUVELLES :

L'escompte du dollar canadien fait neuf pour cent ce matin à New-York, ce qui est légèrement mieux qu'hier. La livre sterling gagne un huitième. La faiblesse du yen japonais s'accentue.

* * *

Pour les neuf mois à date, la vallée Turner a produit 530,251 barils de pétrole comparativement à 987,708 l'an dernier.

* * *

Standard Oil de New-Jersey dépensera d'ici juin 1933 vingt millions en travaux de toutes sortes.

* * *

En neuf mois, Howey Gold a traité pour $856,000 de minerai et fait un bénéfice net de $375,000.

* * *

Le bruit court que San Antonio déclarera un dividende d'ici la fin de l'année. Siscoe en mettrait également un en paiement. Moss porterait ses broyages de 150 à 200 tonnes par jour.

* * *

On mande d'Ottawa que les droits sur le plomb et le zinc seront peut-être abaissés.

V. B.

Besoins moindres des importateurs de blé

D'après Broomhall, les besoins des pays importateurs seront cette année de 704 millions de boisseaux de blé contre 776 millions en 1931. La France ayant une récolte de 300 millions de boisseaux ne pourra acheter tout au plus que trente millions de boisseaux. L'Allemagne, d'autre part, engrangera vingt-trois millions comparativement à vingt les années précédentes. L'Italie et l'Espagne auront aussi une récolte au-dessus de la moyenne. Malgré cela, Broomhall fixe à 250 millions de boisseaux contre 200 en 1931 les exportations probables du Canada. Volume sans doute supérieur à celui de tous les autres pays mais qui, à moins de modifications, nous laissera en juillet prochain avec un report assez élevé.

New York Air Brake Co.

New-York, 13. — Dans les neuf premiers mois de l'année, New-York Air Brake Company a subi une perte de $299,915 contre $174,387 l'an dernier.

COURS DES CHANGES

Cotes nominales du midi fournies par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale:

	Montréal
New York—dollar	9⅝% pr.
Angleterre—livre: câble	3.78¼
chèque	3.78⅛
France—franc	.0431
Belgique—franc	.0305½
belga	.1528
Italie—lire	.05625
Espagne—peseta	.0901
Suisse—franc	.2123
Hollande—florin	.4420
Norvège—couronne	.1910
Danemark—couronne	.1970
Suède—couronne	.1845
Allemagne—reichsmark	.2615
Tchécoslovaquie—couronne	.0327
Grèce—drachme	.0070
Brésil—milreis	.0790
Finlande—mark	.0170
Chine—dollar H. K.	.2560
Pologne—zloty	.1235
Yougoslavie—dinar	.0165
Japon—yen	.26
Autriche—schilling	.1550
Mexique—dollar	—

Ex-dividende demain

Belding-Corticelli, Ltd., 1¾% par action ordinaire.
Teck-Hughes Gold Mines, 15 cents par action.

TRANSACTIONS D'HIER EN BOURSE LOCALE

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Dern. Vente	Chang	—Ferm.— Off	Dem.
80	*Bell Telephone	99¼	99¼	99	99	inch.	98½	99
5,393	Brazilian	9⅝	9⅝	9½	9¾	inch.	9⅝	9¾
90	B. C. Packers	1½	1½	1½	1½	— ¼	1¼	1½
25	*B. C. Power	21⅞	21½	21⅞	21½		21¾	22
10	Bruck Silk	6					3½	5
37	Can. Car	5½	6	5½	6		5½	6
9	Can. Car pfd.	16½					16¾	
15	Can. Cement	4	4½	4	4½		4	4¾
10	Can. Cement pfd.	29	29	29	28		28	
20	Can. Hydro-Electric pfd.	56						57
110	Can. Ind. Alcohol	1¾	1¾	1¾	1¾	inch	1¾	2
853	Can. Pac. Ry	16	16	15⅞	16	inch.	16	16¾
125	Cockshutt Plow	6	6	6	6	+ ⅛	5⅞	6
182	Con. Smelting	69	69½	69	69	inch.	69½	
47	Dom. Bridge	16½	16½	16	16½		16	16½
25	Dom. Glass	72	72	72	72	—3		73
215	Dom. Steel & Coal "B"	1½	1½	1½	1½	— ¼	1⅞	1⅝
5	*Dom. Textile pfd.	102						
25	Gen. Steel Wares	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝	+ ⅛	1⅝	1¾
10	Gurd pfd.	100						
115	Gypsum	3	3	3	3	inch.	2¾	3⅛
10	Hamilton Bridge	5	5	4½	4½		4½	4¾
10	Howard Smith pfd.	18	18	18	18			17¾
391	Int. Nickel	9⅛	9½	9	9¼	+ ½	8⅝	9½
20	Lake of the Woods	7					7	7½
5	Lindsay pfd.	37					37	
35	Massey-Harris	4¼	4⅜	4¼	4⅜	+ ¼	4	4⅜
53	McColl-Frontenac	9	9¼	8¾	9		9	9¼
10	Mont. Cottons pfd.	70					70	
300	*Mont. Power	34	34	34	34	+ ⅜	34¼	
35	Nat. Breweries	16	16¾	16	16¾		16	16¾
115	Power Corp.	10	10	10	10	inch.	9⅝	10
10	Quebec Power	13					13	
1,470	Shawinigan	13¾	13¾	12½	13	—1	13⅛	13½
5	So. Can. Power	19						19
35	*Steel of Canada	19⅞					19¾	20
14	Winnipeg Electric	4¼	4¼	4	4		4¼	
	— BANQUES —							
10	Canadienne	130	130	130	130	inch	129¾	130
15	Nouvelle Ecosse	267	267	267	267		263	
	— OBLIGATIONS —							
$ 400	Remboursements, 1940	99.25						
300	Conversion, 1958	98.00						
5,000	Conversion, 1958	99.00	†99.00	99.00	99.00	—2		
300	Service, 1936	101.75						
36,900	Power Debs	42⅝	42¼	42⅝	42¾	nch.	42½	42¾

*—Ex-dividende. †—Nouveau haut. ‡—Nouveau bas.

— VENTES —

	Hier	Mardi	L'an dernier
Actions	*10,149	20,304	6,650
Obligations	$42,900	$46,300	$9,400

Fluctuations très restreinte du blé

Chicago, 13. — Les prix des grains montrèrent une légère tendance à la baisse, sous l'influence de l'acceptation du tarif britannique préférentiel par le Canada. La baisse des taux du change britannique fut également interprétée comme défavorable. Les cours d'ouverture furent de ⅛-⅜ plus bas; le blé se maintint par la suite autour des niveaux d'ouverture et le maïs, qui débuta ⅛-½ plus bas, se replia modérément plus tard.

A Winnipeg

Winnipeg 13.—La séance du marché local fut une répétition d'hier. La pression provenant de l'agiotage fut assez active durant quelque temps, mais les cours furent passablement supportés en fin de matinée. Le gros des achats semble provenir des mêmes intérêts qui soutiennent les prix depuis quelque temps. Bien qu'aucun commerce d'exportation n'ait été rapporté, on déclare qu'il y a quelque demande à des prix un peu inférieurs au cours du marché.

Le blé à Liverpool fut de ¼d. plus bas en mi-séance, tandis que les prix étaient inchangés à Buenos Aires, à midi.

LA COTE DES GRAINS

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

BLE:—	Début	Haut	Bas	Midi
CHICAGO				
BLE—	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Juillet	55¼	56¼	55⅛	55¼
Déc.	48⅞	49¼	48⅝	48⅝
Mai	54⅜	54⅜	53⅞	53⅞
MAIS—				
Juillet	32½	32⅝	32½	32⅝
Déc.	26⅝	26⅝	26⅜	26½
Mai	31⅝	31⅝	31¼	31¼
AVOINE—				
Déc.	16⅛	16⅛	16⅛	16⅛
Mai	18⅞	18⅞	18⅞	18⅞
SEIGLE—				
Déc.	31¾	31¾	31½	31½
Mai	35⅞	35⅞	35½	35½
WINNIPEG				
BLE —				
Octobre	48¼	48¼	48⅛	48¼
Décembre	50¼	50¼	50⅛	50¼
Mai	55½	55½	55⅛	55⅛
AVOINE —				
Octobre	23	23	23	23
Décembre	22¼	22½	22¼	22¼
Mai	25⅝	25⅝	25⅝	25⅝
ORGE —				
Octobre	24⅞	24⅞	24⅞	24⅞
Décembre	25½	25½	25½	25½
SEIGLE —				
Décembre	31¼	31¼	31¼	31¼
Mai	36	36	36	36

Augmentation de la balance commerciale favorable d'Australie

Melbourne. — Un relevé des statistiques du commerce extérieur australien durant l'exercice terminé le 30 juin 1932 montre une forte augmentation de la balance commerciale favorable, comme résultat surtout d'un ralentissement des importations. La valeur totale des exportations de 1931-32 n'a que légèrement dépassé celle de 1930-31, quoique le volume ait été plus considérable qu'en toute autre année. Les importations en 1930-31 ont valu en monnaie australienne environ £68,808,000, et en 1931-32 £56,987,000. Les exportations australiennes évaluées en monnaie britannique furent de £88,904,000 en 1930-31, et de £84,923,000 en 1931-32.

Les principaux articles qui firent voir la plus forte moins-value aux importations en 1931-32 (chiffres de 1930-31 entre parenthèses) furent les suivants: le thé, £1,365,622 (£2,245,567) le whisky, £283,461 (£446,418); le tabac non manufacturé, £575,347 (£1,413,374); les soieries à la pièce, £2,472,715 (£3,017,936); les sacs à maïs, £1,388,942 (£2,198,837); le pétrole, £3,103,928 (£4,877,840); les machines électriques £1,201,628 (£2,841,929); les automobiles, £474,750 (£1,005,507); les livres, etc., £699,208 (£987,050); les articles de fantaisie, £284,934 (£576,123); les engrais chimiques, £436,522 (£729,725); et les contenants extérieurs, £1,213,141 (£1,794,965).

Comparativement à l'année 1930-31, les importations des articles suivants ont augmenté en 1931-32 (chiffres de 1930-31 entre parenthèses): la confiserie, £85,377 (£45,207); le copra, £126,519 (£97,999); les chaussures, £133,439 (£89,520); les articles à la pièce en coton et en toile, £4,187,332 (£4,123,204); les articles à la pièce en hessiau et en jute, £378,425 (£319,412); les ballots de laine, £394,967 (£362,909); les fils de soie artificielle, £538,259 (£445,590); les teintures, £198,154 (£121,268); et les sels de soude, £380,065 (308,354).

Les exportations domestiques totales évaluées en monnaie australienne ont augmenté de £3,531,153 pour représenter un total de £107,885,791 en 1931-32. Celles d'or et d'espèces monnayées ont décru de £2,602,819 pour représenter un total de £12,695,339 durant la même année. Quoique les prix fussent à la baisse durant tout le cours de la période, le volume des exportations a augmenté suffisamment pour maintenir et même augmenter légèrement la valeur totale des exportations.

Les exportations des principales marchandises suivantes ont augmenté nominalement de valeur au cours de l'exercice terminé le 30 juin 1932, comparativement aux exportations du dernier exercice (chiffres de 1930-31 entre parenthèses): le blé et la farine, £22,972,218 (£18,258,041); le beurre, £9,812,827 (£8,120,165); le mouton et l'agneau, £2,994,062 (£2,105,966); le sucre, £2,514,750 (£1,805,275); les fruits frais, £2,087,806 (£1,588,183); le vin, £908,542 (£510,052); le suif, £831,517 (£643,668); et la laine, £32,086,820 (£32,003,305).

D'un autre côté, les exportations des articles suivants ont décru, comme on peut le voir ci-après (chiffres de 1930-31 entre parenthèses): bœuf, £2,087,829 (£2,235,526); fruits secs, £1,965,381 (£2,251,174); cuirs et peaux, £2,230,620 (£3,636,954); minerais et concentrés, £189,782 (£868,050); plomb, £2,267,924 (£2,419,461); bois, £511,549 (£745,572); et or, £11,890,054 (£14,391,412).

Bourse de Paris

Paris, 13.—Les rentes 3 pour cent étaient cotées à 82.35 francs; l'emprunt 5 pour cent, à 100.25 francs; le change sur Londres, 87.79 francs; le dollar américain, à 25.49½ francs.

Les prix du sucre

New-York, 13.—Les livraisons futures du sucre débutèrent sans changement ou 1 point plus haut: décembre, 1.12; janvier, 1.08; mars, 1.05; mai, 1.09; juillet, 1.12; septembre, 1.15. Le sucre brut était stable; la livraison immédiate cotait 3.18, droits payés. Le granulé faisait 4.15.

Forget & Forget.—Le marché de New York est actuellement aux mains des professionnels et des politiciens. Malgré cet élément, nous anticipons de meilleurs prix d'ici quelque temps.

On compte que la production d'acier ira en progressant

Le total des commandes en carnet de l'U. S. Steel à la fin de septembre est considéré comme un indice des plus encourageants.

PRIX COMPOSITES STABLES

New-York, 13.—"Iron Age" confirma aujourd'hui les récentes estimations du taux d'opération des aciéries à 19 p.c. de la capacité de rendement, et l'anticipation d'une continuation de l'amélioration graduelle des récentes semaines, en dépit des influences adverses telles que la campagne électorale et le recul des prix des valeurs en bourse.

On anticipe des commandes de l'industrie automobile et des compagnies de chemin de fer. En plus, les prix composites de l'acier fini, du fer en gueuse et des riblons sont généralement inchangés.

Les derniers rapports annoncent également une amélioration sensible de l'industrie de l'acier en Allemagne et en Belgique. A ce sujet, on rappela la question du dumping des pays étrangers. Mais en dépit de la révocation de l'ordre obligeant les expéditeurs européens à déposer certaines garanties lorsqu'on soupçonne qu'il y a dumping, l'enquête sur la situation de l'industrie de l'acier à Washington laisse anticiper qu'on trouvera un remède.

L'estimation du taux de production de 19 p.c. pour l'industrie en général se compare au chiffre d'American Iron & Steel Institute de 17.54 p.c. pour septembre.

Le chiffre des commandes en carnet de U. S. Steel à la fin de septembre est considéré comme favorable, malgré que l'augmentation ait été inférieure aux prévisions; celle-ci est la seconde après une diminution ininterrompue de seize mois.

Les principales industries susceptibles de fournir le tonnage nécessaire pour mettre la sidérurgie sur une meilleure base de production, font des progrès lents dans leurs plans pour améliorer les affaires et la main-d'œuvre; même les projets appuyés par le gouvernement sont trop en retard pour constituer des facteurs importants avant les élections.

Les chemins de fer

La Reconstruction Finance Corporation a consenti un prêt de $62,000,000 pour le pont sur la baie de San Francisco, lequel prendra 170,000 tonnes d'acier de charpente et de câbles d'acier, 20,000 tonnes de barres pour renforcir et une grande quantité de tuyaux; par ailleurs les soumissions ne seront pas données avant plusieurs semaines et il s'écoulera un long délai avant que l'acier nécessaire soit laminé.

Le New York, New Haven & Hartford s'ajoute à la liste des chemins de fer qui ont obtenu un emprunt de la R. F. C. pour acheter du matériel roulant ou faire des réparations. C'est à peine si une petite quantité de l'acier nécessaire a été commandé aux aciéries; un mouvement concerté d'achat comme on est habitué d'en voir à cette époque de l'année de la part des chemins de fer, ne paraît pas près de se produire. On peut cependant compter que, si le trafic continue d'augmenter, les chemins de fer montreront plus d'empressement à commencer leurs travaux de réparations. On s'attend à ce que le Pennsylvania demande des soumissions pour 15,000 plaques d'acier pour des wagons neufs; le Reading a commandé un second lot de 600 tonnes de plaques pour des travaux de réparations. Le Norfolk & Western achètera 3,000 tonnes d'accessoires pour les voies en plus de 5,000 tonnes de rails. Les souterrains de New York achèteront environs 9,000 tonntes de roues d'acier.

L'automobile

L'industrie automobile avance prudemment dans la production des nouveaux modèles, mais a acheté une certaine quantité d'acier. Chevrolet a commandé des feuilles d'acier qui seront manufacturées à Cleveland ainsi que d'autres articles d'acier pour son usine de Flint. Chrysler commandera prochainement. Les achats de Ford seront forcément réduits par les gros inventaires que porte encore la compagnie. La production d'autos en octobre sera inférieure à celle de septembre.

Ce sont les commandes de ferblanc qui ont amené un accroissement dans les opérations de l'industrie cette semaine; il y a cependant eu de meilleurs achats d'acier en feuilles et en barres venant de sources diverses. On en déduit que l'amélioration des affaires est plus sensible dans les petites industries que dans les grandes.

Comment alléger le lourd fardeau des gouvernements

La participation du gouvernement aux affaires, quelque nécessaire qu'elle ait pu être pour le maintien de l'ordre social, a contribué à donner une certaine rigidité à la stucture économique du monde et a ajouté aux difficultés qui assaillent aujourd'hui les hommes d'Etat, en donnant naissance à une masse énorme de dettes publiques, déclare le bulletin mensuel de la Banque Canadienne de Commerce. L'un des problèmes les plus pressants, par conséquent, est de rendre à l'économie mondiale au moins un certain degré de souplesse, et aussi d'alléger, dès que l'occasion s'en présentera, la situation des gouvernements qui se sont lourdement engagés dans des entreprises commerciales. En conséquence, nous exposerons les grandes lignes d'un programme proposé depuis nombre d'années par quelques experts éminents et qui a été couronné de succès les rares fois qu'on l'a mis en pratique. Encore qu'on l'ait toujours considéré comme adaptable et comme une bonne mesure pour établir l'équilibre économique, ses avantages et sa praticabilité semblent plus évidents que jamais auparavant.

Le prototype de ce plan est l'invitation que fit Joseph aux Egyptiens de fournir aux magasins publics un boisseau sur cinq des grains produits aux années d'abondance, de façon à former une réserve pour les années de disette. On trouvera une adaptation moderne de cette idée dans les "réserves de prospérité," qui sont des fonds accumulés pour des travaux publics qui, différés en temps de prospérité, peuvent être exécutés en période de crise. Avant d'analyser ce plan en détail, notons qu'il diffère fondamentalement des travaux de secours qu'on demande souvent aux gouvernements d'entreprendre lorsque les affaires prennent une tournure défavorable et qui, fréquemment, sont inefficaces pour diminuer la misère. Ce genre de travaux offre un caractère d'urgence, et d'ordinaire on les entreprend au moment où les finances de l'Etat sont obérées et où les autorités sont soumises à une telle pression que les plans sont faits hâtivement et qu'on y emploie des gens mal qualifiés pour les tâches qu'on leur assigne. Ainsi, le désordre, le gaspillage et les pertes d'argent accompagnent habituellement les travaux de secours du type ordinaire.

Le système de la réserve des travaux publics, cependant, repose sur le principe que ces travaux seront préparés et amplement financés à l'avance, fixés pour une période de crise, exécutés par des entrepreneurs et des ouvriers d'expérience et, de façon générale, menés strictement sur une base d'affaires. Comme on le verra plus loin, les bénéfices découlant de l'application de ce plan s'étendraient à toutes les classes d'entreprises et d'individus, y compris les ouvriers. Cependant, en plus de pourvoir à l'avance aux besoins des nécessiteux, l'ajournement des travaux publics en temps de prospérité restreindrait la concurrence entre l'Etat et les entreprises privées pour l'obtention des marchandises et de la main d'oeuvre et limiterait de cette façon, s'il ne l'empêchait pas réellement, l'excès de développement, tandis que l'adjudication de contrats de travaux publics en période de déclin des affaires déterminerait une demande nouvelle et stimulatrice de marchandises et de main-d'oeuvre et compenserait ainsi partiellement la dépression des entreprises privées. On ne prétend pas que ce plan supprimerait les mouvements cycliques des affaires, qui doivent se produire de temps à autre et qui résultent de facteurs externes. Et on n'a pas davantage l'intention de suspendre entièrement tous les travaux publics en temps de stabilité, car il est évident que les gouvernements doivent toujours en faire jusqu'à un certain point. Mais on présume qu'une bonne partie des travaux de chaque année peut être ajournée, bien que le coût en soit acquitté par l'impôt, les fonds votés à cette fin étant tenus en réserve jusqu'à ce que l'on en ait besoin. Si l'on pouvait seulement amener les gouvernements à équilibrer leurs budgets dans ce sens, en accusant un surplus sensible aux bonnes années, ils pourraient envisager un déficit des revenus ordinaires dans les mauvaises années sans craindre la critique.

Vigueur générale du prix des oeufs

Les maisons de demi-gros annoncèrent à la fin de la journée hier que les prix des oeufs seraient de 2c la douzaine de plus pour les spéciaux, les extras et les premiers et 1c de plus pour les seconds. Les cours des oeufs d'entrepôts ne bougèrent pas. Voici d'ailleurs la liste des prix au détail:

	La douzaine en cartons	—libres
Spéciaux	41c	39c
Frais extras	39c	37c
Frais premiers	33c	32c
Frais seconds	24c	23c
Extras d'ent.	31c	30c
Premier d'ent.	27c	26c
Seconds d'ent.	21c	20c

Cette avance des prix suit la hausse des cours au gros mardi, alors que les extras et les seconds, au wagon ou en fractions de lots, demeurèrent inchangés et que les premiers grimpèrent de 1c la douzaine par suite d'une bonne demande. Les derniers arrivages de classés d'Ontario rapportent 33c à 35c la douzaine pour les extras, 25-27c pour les premiers et 17-18c pour les seconds. Les arrivages augmentèrent, se totalisant à 1,702 caisses, par rapport à 575 caisses la semaine dernière et 1,442 caisses l'an dernier à pareille date. Les oeufs de la Colombie-Britannique sont généralement de 38c pour les extras, 35c pour les premiers et 32c pour les seconds; les offres ne sont pas considérables, tant pour ces oeufs que pour ceux des prairies.

On remarque une légère faiblesse au marché du beurre et du fromage, où la première denrée cote d'une façon générale 21c à 21¼c la livre au wagon ou en fractions de lots pour le No 1 courant. Aux enchères locales du Board of Trade, la meilleure offre pour 430 boîtes de No 1 fut de 21c la livre bien que le prix de 21½c ait été demandé. Un total de 129 boîtes de No 2 ne trouva pas preneur, le prix demandé étant de 21c et celui offert, de 20¾c. Les arrivages se totalisèrent à 140 boîtes, comparativement à 165 boîtes la semaine dernière et 1,256 boîtes l'an passé à pareille date.

La cote du marché du fromage est de 10⅝c à 10¾c la livre pour les arrivages d'Ontario, et 10¼c à 10½c pour ceux de Québec. Aux enchères locales, 678 boîtes de blanc No 1 ne furent pas vendues au prix offert de 10 1/16c dans le premier cas et de 10¼c pour le No 1 coloré. Les arrivages se chiffrèrent par 4,762 boîtes, contre 1,924 boîtes la semaine dernière et 8,116 l'an dernier.

Le marché des pommes de terre est inchangé à 45c et 50c pour les approvisionnements de Montréal et 60c et 65c pour ceux du Nouveau-Brunswick, les 80 livres.

Paul D'Aragon Bsc. A
Ingénieur
Spécialité Mines
CH. 8785 — 4273 Fabre — Montréal

MM. J.-C. Newman et Alp. Raymond prêtent serment

La cérémonie d'assermentation s'est déroulée, hier après-midi, à la commission du port.

L'HON. M. RAINVILLE

La cérémonie de l'assermentation du nouveau président de la commission du port de Montréal, M. John-C. Newman, choisi à ce poste en remplacement de M. J.-H. Rainville, nommé sénateur, et du nouveau commissaire, M. Alphonse Raymond, s'est déroulée, hier après-midi à quatre heures 30, dans la salle des réunions de la commission. Seuls étaient présents l'honorable sénateur J.-H. Rainville, M. John-C. Newman, le lieutenant-colonel H.-J. Trihey, M. Alphonse Raymond, M. T.-W. Harvie, gérant général du port, M. L.-H.-A. Archambault, secrétaire, et les journalistes.

M. Archambault a fait prêter le serment aux nouveaux titulaires, en présence de l'honorable M. Rainville, qui félicita son ancien collègue et le nouveau commissaire et leur souhaita tout le succès possible. Après la prestation du serment, l'hon. M. Rainville fit ses adieux aux commissaires, au personnel de la commission, à sa secrétaire, Mlle M. Goyette, et aux journalistes.

M. Newman, le nouveau président, a déclaré qu'il allait immédiatement, de concert avec ses collègues, le lieutenant-colonel H.-J. Trihey et M. Alphonse Raymond, se mettre au travail pour pousser de l'avant certaines améliorations urgentes au port, notamment le problème de l'entreposage des céréales.

On admire le "Rex"

New-York, 13. — Christophe Colomb traversa l'Atlantique de l'Espagne en soixante-dix jours à bord de sa caravelle, "Santa Maria". Il y avait exactement 440 ans, hier, qu'il découvrait l'Amérique du Nord. Un Italien a établi ce premier record transatlantique, mais ses compagnons des temps modernes ont construit un superbe paquebot, le "Rex" qui a effectué la traversée en plus de quatre jours entre la côte de l'Espagne et New-York. Son arrivée au port de la métropole américaine a donné lieu à de grandes cérémonies, mais sa présence, hier, le jour du 440e anniversaire de la découverte de l'Amérique, a permis à plus de 550 représentants de compagnies maritimes et d'agences de voyages de fêter un double événement.

Le capitaine Guisseppe Cosulich, directeur de la ligne italienne à New-York et en charge du service des passagers, a présidé hier soir le banquet à bord du "Rex", à l'occasion de son premier voyage à New-York. M. E.-V. Lecour, gérant de cette ligne au Canada, avait invité trente-quatre agents maritimes, dont dix-sept de Montréal et les autres du district de Toronto.

Sur l'"Empress of Britain"

Plusieurs passagers de marque sont attendus à bord de l'"Empress of Britain", du Pacifique Canadien, qui accostera à son quai de l'Anse-au-Foulon, cet après-midi, faisant sa dernière visite au Canada cette saison. On remarque parmi eux le Dr A.-H.-V. Colquhoun, sous-ministre de l'instruction publique pour l'Ontario; l'hon. Walter-G. Mitchell, ancien trésorier de la province de Québec; M. John Irwin, président de la McColl-Frontenac Oil Co.; Hugh-A. Allan, de Montréal, et plusieurs hommes d'affaires et industriels britanniques. Sir William Ireland de Courcy Wheeler, ancien président du Collège Royal des Chirurgiens d'Irlande, est aussi à bord.

Le dernier navire

Vancouver, 13. — Le "Canadian Winner", Canadian National Steamships, qui sera le dernier navire à faire le trajet Montréal-Vancouver avant la clôture de la navigation, a quitté aujourd'hui les eaux de la Colombie Britannique pour se rendre dans l'est du Canada via le canal de Panama. Il transporte, entre autres cargaisons, 56,000 boîtes de saumons en conserve, la plus grosse cargaison jamais transportée par un service faisant le service de côte à côte.

Le "Canadian Winner" est attendu à Montréal le 10 novembre. Il en repartira le 22 novembre avec une grosse cargaison de l'est du Canada pour la côte du Pacifique. A son voyage subséquent, le "Canadian Winner" s'arrêtera aux ports des provinces maritimes.

Des trains spéciaux

Comme pour les saisons d'hiver passées, des trains spéciaux quitteront Montréal pour raccorder à St-Jean, N.B., avec les paquebots du Pacifique Canadien en partance pour l'Europe, de ce port des provinces maritimes. Les trains partiront de la gare Windsor à 6.45 p.m., une journée avant le départ du paquebot de Saint-Jean. Ces trains conduiront les passagers jusqu'à la passerelle du paquebot.

* * * *

Mgr Deschamps au club des marins

Une garde d'honneur composée de Chevaliers de Colomb de l'assemblée Dollard (4ème degré) assistera à la messe qui sera chantée, dimanche prochain, en la chapelle du Club des marins catholiques, 329 rue de la Commune par Son Excellence Mgr Alphonse-Emmanuel Deschamps, évêque auxiliaire du diocèse de Montréal.

Les citoyens membres du club, les délégués de différents corps publics intéressés au bien-être des marins seront présents à cette cérémonie religieuse.

Hier soir, au cours d'un concert organisé pour les marins actuellement au port, le Dr W.-A. Atherton, directeur du Club, a remis à l'équipage du paquebot "Duchess-of-Richmond", le trophée qu'il a mérité en gagnant le plus de points dans les parties de ballon ovale qui eurent lieu cet été.

Un second trophée fut décerné à l'équipage du cargo "Wanstead".

Prestation de serment à la commission du port

La cérémonie de l'assermentation du nouveau président de la commission du port de Montréal, M. John-C. Newman, en remplacement de M. J.-H. Rainville, nommé sénateur, et du nouveau commissaire, M. Alphonse Raymond, s'est déroulée, hier après-midi, dans la salle de réunions de la commission. On voit ici, de gauche à droite: le lieutenant-colonel H.-J. TRIHEY, commissaire; l'honorable sénateur J.-H. RAINVILLE, ancien président; M. John-C. NEWMAN, prêtant serment comme nouveau président; M. L.-H.-A. ARCHAMBAULT, secrétaire de la commission faisant prêter le serment; M. ALPHONSE RAYMOND, nouveau commissaire, et M. T.-W. HARVIE, gérant général du port. — Cliché la "Presse".

Arrivages de paquebots

Majestic, à New York, de Southampton.
Scythia, New York, de Liverpool.
President Pierce, New York, de Manille.
Baltic, Liverpool, de New York.
Milwaukee, Hambourg, de New York.
Minnetonka, Anvers, de New York.
Roma, Naples, de New York.
Western Prince, Buenos Ayres, de New York.
American Trader, Londres, de New York.
Ausonia, Londres, de Montréal.
Mauretania, Southampton, de New York.
Blairspey, Anvers, de Montréal.
Hanover, Hambourg, de Philadelphie.
Kirnwood, Hambourg, de Montréal.
Cypria, Vigo, de New York.
Mahronda, Boston, de Port Soudan.
Dreedjk, Boston, de Rotterdam.
San Pedro, Tampa, de Anvers.
City of Havre, Hampton Roads, du Havre.
Justin, New York, de Brême.
New York City, Philadelphie, de Swansea.

Départs

Cristobal, pour Cristobal, de New York.
Blitar, pour Batavia, de New York.
Ocean Prince, pour Capetown, de New York.
Winona County, pour Manchester, de Hampton Roads.
Phyrgia, pour Londres, de Port Eads.
Westmoreland, pour Havre, de Galveston.
Dartford, pour Londres, de Savannah.
Hufuku Maru, pour Brême, de Mobile.
Dusquene, pour Nouvelle Orléans, de Rotterdam.
Portland, pour San Francisco, de Hambourg.
Probitas, pour Boston, de Istamboul.
Siamese Prince, pour New York, de Port Saïd.

PORT DE MONTREAL

ARRIVAGES, LE 12 OCTOBRE

Navire	Tonnage	Capitaine	De	Agents
Usworth	2189, An	J. J. Reed	Port Talbot	Canadian Import
Man. Regiment	4946, An	G. Mitchell	Manchester	Furness, Withy
Cydonia	2175, An	M. Stevens	Swansea	Furness, Withy
Brandon	4154, An	J. Begg	Barry	Robert Reford

DEPARTS LE 12 OCTOBRE

Navire	Tonnage	Capitaine	Pour	Agents
Lista	2215, Nor	O. Christensen	Havre	Intercont. Transports 650
Cairnesk	3015 An	E. A. Organ	Newcastle	Furness, Withy 682
Dunaff Head	3276, An	H. L. Butt	Rotterdam	McLean, Kennedy 679

OCEANIQUES AU PORT

Navire	Capitaine	Tonnage	Quai	Agents
Canadian Leader		3,342	Vickers	Canadien National
Canadian Ranger	W. Miller	3,351	Vickers	Canadien National
Calgary	W. C. Baxter	4,486	Quai Sud	Elder Dempster
Korsholm	J. Gudhe	1,418	Section 46	Furness, Withy
Tivy	H. K. Hansen	2,980	Quai Bick	Wm. I. Gear
Man. Producer	F. D. Struss	4,178	Hangar 16	Furness, Withy
Cairndhu	L. Halcrow	3,218	Hangar 11	Furness, Withy
Waziristan	J. Loyd	3,191	Section 34	Furness, Withy
Sterentz	P. Mage	3,202	Section 7	McLean, Kennedy
Canadian Highlander	Robertson	3,360	Hangar 15	Canadien National
Duch of Rich	A. Freer	11,818	Hangar 7	Pacifique Canadien
Forresbank	F. Clark	3,152	Section 3	J. F. Whitney
Port Alfred	I.-C. McLaren	3,006	Section 39	McLean, Kennedy
Sulairia	W. Rennie	3,580	Hangar 3	Ligne Cunard
Mincio	A. Pezzuto	3,184	Section 71	Pacifique Canadien
Beaverdale	M. F. Murray	6,005	Hangar 10	Pacifique Canadien
Alaunia	E. Edkin	8,448	Hangar 2	Ligne Cunard
Giorgio Ohlsen		3,364	Hangar 44	Montreal Shipping
Cavalier	E. Leblanc	2,213	Hangar 14	Canadien National
Levenpool	A. Campbell	3,036	Section 9	Montreal Shipping
Carperby	Ben Moss	3,013	Hangar 30	McLean, Kennedy
Kem	M. Dreyer	1,000	Hangar 6a	J. F. Whitney
Fanad Head	W. J. Finlay	3,285	Sect. 29	McLean, Kennedy
Trecarrell		3,192	Section 9s	Canadian Import
North Voyageur		850	Section 23	Clarke Steamships
Gaspesia		520	Section 23	Clarke Steamships
Wanstead		3,306	Section 96	Dominion Coal
Usworth	J. J. Reid	2,180	A l'ancre	Canadian Import
Man. Regiment	G. Mitchell	4,948	Hangar 17	Furness, Withy
Cydonia	M. Stevens	2,175	Section 34	Furness, Withy
Brandon	J. Begg	4,154		Robert Reford

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

Navire	Agents	De	Date	Date d'arrivée
L'"Athenia"	ligne A.-Donald	Glasgow	7	à Montréal, dimanche
L'"Aurania"	ligne Cunard	Southampton	8	à Montréal, dimanche
Le "Duchess of Atholl"	C.P.S.	Liverpool	7	à Montréal, samedi
L'"Empress of Britain"	C.P.S.	Southampton	8	à Québec, demain
Le "Westerland"	Red Star	d'Anvers	7	à Halifax, dimanche
Le "Duchess of York"	C.P.S.	Montréal	7	à Liverpool, samedi
Le "Letitia"	ligne Anch.-Don.	Montréal	7	à Glasgow, dimanche
L'"Ascania"	ligne Cunard	Montréal	7	à Glasgow, samedi
Le "Lady Drake"	C.N.S.	Halifax	8	à la Jamaïque, le 17
Le "Lad Drake"	C.N.S.	Halifax	4	à Demerara, le 18
Le "Lady Somers"	C.N.S.	Jamaïque	6	à Montréal, le 17
L'"Emuress of Russia"	C.P.S.	Hong Kong	7	Vancouver, le 24
L'"Empress of Japan"	C.P.S.	Vancouver	21 septembre	à Hong Kong, vendredi
L'"Empress of Asia"	C.P.S.	Vancouver	8 octobre	à Yokohama, le 19

VAISSEAUX DES LACS AU PORT

Vaisseaux et cargos	Arrivée	Bois.
Lachinedoc, blé	4 oct.	90,871
Sherbrooke, blé	4 oct.	72,352
McKellar, blé	4 oct.	92,442
Taylor, blé	5 oct.	85,000
Lanark, blé	5 oct.	81,823
Huntley, blé	5 oct.	47,464
orge		47,928
D. Stewart, blé	5 oct.	80,444
Starwell, blé	6 oct.	92,756
Wellandoc, blé	5 oct.	92,805
J. Stewart, blé	6 oct.	87,000
Hamildoc, blé	6 oct.	16,749
Portwell, blé	7 oct.	92,300
Granby, blé	7 oct.	69,304
Oakton, blé	7 oct.	82,700
Schupp, blé	7 oct.	88,000
Lockwell, blé	7 oct.	92,553
Acadian, blé	7 oct.	80,937
Clement, blé	8 oct.	82,100
Richards, blé	8 oct.	89,079
Burke, blé	8 oct.	94,600
Birchton, orge	9 oct.	26,599
avoine		88,412
Lavaldoc, blé	9 oct.	82,801
Lennox, orge	9 oct.	68,030
seigle		29,000
Knowlton, avoine	9 oct.	53,683

Vaisseaux et cargos	Arrivée	Bois.
blé		42,229
Dundas, avoine	9 oct.	59,988
blé		45,173
Macpherson, blé	9 oct.	87,000
Mapleton, blé	9 oct.	75,334
Gilchrist, blé	9 oct.	91,000
Mondoc, orge	9 oct.	61,903
seigle		30,230
blé		11,000
Hastings, avoine	9 oct.	36,118
blé		61,314
Simcoe, blé	10 oct.	80,381
Rosemount, blé	10 oct.	75,827
Warren, blé	10 oct.	86,200
Foote, blé	11 oct.	83,500
Kingdoc, blé	11 oct.	91,211
Hanna, blé	11 oct.	87,769
Algonquin, blé	11 oct.	28,366
avoine		103,804
Meaford, blé	11 oct.	84,206
Holloway, blé	11 oct.	87,007
Swiftwater, blé	11 oct.	80,132
Elgin, blé	11 oct.	80,520
Kenefick, blé	11 oct.	45,489
Drumahoe, blé	11 oct.	80,856
Donovan, blé	11 oct.	86,000
Poplarbay, wheat	11 oct.	48,861

SERVICE DES SIGNAUX

MINISTERE DE LA MARINE
Montréal, 13 octobre 1932
10.30 A.M.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pte, 5—Nuageux, ouest. Montant 12.15 a.m. Mary P. Hall et Barge; 12.20 a.m. Keyvive; 4.06 a.m. Miron L.; 5 a.m. J. H. Price; 5.40 a.m. Anglo Saxon; 5.30 a.m. Barge 47; 6.10 a.m. Rose Helene; 8.45 a.m. Rideaulite; 6.05 a.m. Calgarian; 9.05 a.m. Belle Isle; 9.30 a.m. Palatia; 9.20 a.m. St. Etienne. Hier 7.30 p.m. Brandon; 8.50 p.m. Stillwater; ancré 9.20 p.m. Hopecrag. Descendant 9.05 a.m. ce matin Barge 47; 9.15 a.m. Chicoutimi County; 9.25 a.m. Britamlube.

Cap St-Michel 14—Clair, ouest.

Bellmouth, 29—Clair, ouest. Montant 8.35 a.m. Safeguarder.

Sorel, 39—Clair, ouest. Parti, montant 7.30 a.m. S. G. C. Bellechasse. Descendant 3.20 a.m. Manchester Producer; 8.35 a.m. S. Electrician, parti 7.25 a.m. Agga, parti. Arrivé hier 6 p.m. J. H. Price; 8.40 p.m. Meadcliffe Hall; 8.55 p.m. Felicia, 9.20 p.m. Westcliffe Hall.

Trois-Rivières, 74—Clair, ouest. Arrivé, descendant 7 a.m. Marie Lydia.

Pte Citrouille, 84—Nuageux, fort nord ouest. Montant 8.30 a.m. Grey County.

St. Jean, 94—Nuageux, fort nord ouest. Montant 8.05 a.m. Zénon 2. Parti 6.50 a.m. Adelphie.

Grondines, 98—Nuageux, fort ouest. Ancré, montant 9.10 a.m. Chicoutimi et barge. Descendant 9.30 a.m. Dunaff Head; 9.10 a.m. Weyburn. Arrivé 8.10 a.m. Maisonneuve.

Portneuf, 108—Nuageux, fort ouest. Montant 7.45 a.m. Ingola.

Québec, 39—Nuageux, fort ouest. Descendant 6 a.m. Wanstead; 6.10 a.m. New York News ;arrivé 7.40 a.m. Kem; 8 a.m. North Voyageur. Passé 9.25 p.m. hier Cairnesk; 4.25 p.m. Bulkarier; arrivé 5.50 a.m. L. M. Bouchard; 6.50 p.m. Lista. Parti 5.30 u.m. Wein.

GOLFE

Cap Saumon 82 — Nuageux, ouest. Montant 3.30 a.m. navire, 4.30 a.m. navire.

Pointe Noire — Nuageux, nord-ouest.

Pte au Père 158 — Nuageux, Fort ouest. Montant 8 a.m. Cairnglen, 9.15 a.m. Empress of Britain; hier 9 p.m. Kastalio. Descendant 4.30 a.m. Selje, 6.30 p.m. hier Fidelio.

Matane 202 — Nuageux, ouest.

Cap Madeleine 299 — Nuageux, fort nord-ouest.

Pte Renommée 330 — Clair, nord-ouest. Montant 8.30 a.m. Gorm. 8.30 a.m. New-Brough. 8.30 a.m. 200 milles à l'est Duchess of Atholl. Hier 8 p.m. Demby. Descendant 12.05 a.m. Sonia; hier 7.30 p.m. Chester O'Swain, 11 p.m. Trevisa.

Bersimis — Nuageux, nord-ouest.

Anticosti:

P. ouest 332 — Nuageux, fort nord-ouest.

P. Est 444 — Nuageux, sud-est.

Flat Point 593 — Nuageux, sud-ouest.

P. Tupper 561 — Nuageux, nord-ouest. Montant 1 a.m. Watuka. Descendant 12 a.m. Canby.

P. Amour 678 — Clair, Fort ouest.

Belle Isle 739 — Clair, Fort nord-ouest. Montant hier 1.30 p.m. Reedpool, 3 p.m. 100 milles à l'Est Blairbeg. Descendant 12.05 a.m. Fishpool, 5 a.m. Blairnevis. Hier 3 p.m. Red Sea.

MONTREAL EN MONTANT

Lachine, 5 — Clair, nord-ouest. Descendant 1.45 am S. Electrician, 4 am Beaverton, 4.30 am Britamlube, 8.20 am City of Hamilton; hier 3.40 pm Glenallen, 4 pm Freshmoor. Montant 8.20 am Keyvive, 6.50 am Keystate; hier 8.30 pm Standard, 11.45 pm Skagatind.

Cascade, 21 — Clair, nord-ouest. Descendant 8.30 am Winona. Montant 4.05 am Sherbrooke, 4.55 am Birchton, 5.30 am L. W. Robinson, 7.35 am Cedar Bay

Côteau, 33 — Clair, nord-ouest. Descendant 1.30 am Willow Bay, 2.05 am Cyclochief, 4.10 am Prescodoc, 5.25 am Yorkton, 6.15 am Troisdoc, 7 am Otto Sinding. Montant 12.55 am Dorin, 6 am Maple Bay, 7.25 am Selkirk, 8 am Belvoir. Hier 9 pm Juliette et barge, 10.50 pm J. O. McKellar.

Cornwall, 62 — Clair, ouest. Montant 6.40 am Britannic, 8.30 am City of Windsor, 7.55 pm hier Norbo.

Dickinsons, 72 — Nuageux, léger ouest. Descendant 8.45 am Magog. Montant 12.55 am Farrandoc, 2.10 am Aycliffe Hall, 6.45 am J. O. McKellar, 7.10 am Lachinedoc, 7.50 am Greta Glad; hier 8.25 pm Novadoc, 10.25 pm Britamoil.

Galops, 99.—Clair, Fort Nord Ouest. Descendant 5.15 am., Grain Motor; 5.30 am., Oxford; 7.45 am., Barrie; hier, 2.15 pm., Grey Beaver; 4.50 pm., Keywest. Montant 6.35 am., ce matin, Spruce Bay. Hier, 2.10 pm., Hamildoc; 2.45 pm., Hickorol; 3.45 pm., Damia; 4.30 pm., Britamete; 4.50 pm., Deepwater; 5.25 pm., City of Montreal; 6.50 pm., Sarnolite; 8.20 pm., Waterton; 9.15 pm., Fairriver; 11.15 pm., Thordoc; 11.40 pm., Tractor.

P. Weller, 28—Descendant 12.30 am., Prescott; 7 a.m., Fairlake; 4.10 p.m., hier Prindoc; 6.30 pm., Benmaple et Norfolk; 7.40 pm., Royalite. Montant 1 am., Saracen; 2.10 am., Lawrendoc; 3.30 am., Superior; 7.35 am., Simcolite; 9.10 pm., Acadialite.

P. Colborne, 321—Clair, Ouest. Descendant 2.50 am., Geo. L. Torian; 8.10 am., Delia; Hier 4 pm., Ba. Montant 3.30 am., ce matin, Brockton; 7.15 am., Torondoc; 8 am., Coteaudoc; parti 12.05 am., J. F. Taylor. Montant 2.20 pm., hier, Thorold; 2.25 pm., Cyclo Warrior; 6 pm., Keybar; 4.30 pm., Glenengler.

Sault Ste-Marie, 820.—Nuageux, Léger Sud-Ouest. Descendant 12.05 am., Brentwood; 1.40 am., Tocolite; 8.25 am., Sioux; hier, 2.15 pm., Keewatin; 10 pm., Berryton; Montant 12.20 am., ce matin, Fernie; 7.10 am., Athabaska; 2.25 pm., hier Delaware et W. J. Crosby; 4 pm., Assiniboia.

P. Arthur 105 7— Descendant 3 pm., hier Valcartier.

Londres commente...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

nutions décrétées sur les bières et porters anglais.

L'hon. Victor Marchand, président de la distillerie Melcher's, est d'avis que l'accise canadienne devrait être réduite de $9 à $6 pour mieux protéger les distilleries du pays, maintenant que le tarif sur les spiritueux anglais est baissé. Autrement le coût de la main-d'oeuvre et les droits du gouvernement rendraient la production difficile.

Pourvu que le droit d'accise soit diminué en conséquence, le tarif préférentiel est bienvenu, dit à son tour W.-S. Rainer, vice-président et trésorier de Gooderham & Worts, Ltd.

Sacrifices pour les textiles

Le Canada a réduit ses tarifs pour permettre à ses producteurs de s'assurer un marché préférentiel en Grande-Bretagne et les sacrifices que la chose comporte doivent être notre quote-part pour le succès des accords importants conclus avec la mère-patrie, — dit H. Barrett, président de la Canadian Woollen and Knit Goods Manufacturers Association. Les réductions sont substantielles, et nous nous en ressentirons sans doute, parce que notre industrie des textiles et des lainages en verra probablement son expansion arrêtée, mais il serait prématuré de faire plus de commentaires là-dessus avant de voir les résultats obtenus.

De son côté, un officier de la Dominion Textile, tout en admettant qu'on peut difficilement passer un jugement sur la situation à l'heure qu'il est, prétend que la revision grève lourdement une industrie qui opère déjà avec difficulté. Il s'inquiète des résultats possibles de l'ouverture du marché au textile anglais, produit actuellement dans des conditions tellement dépréciées qu'on le vend à moins que le prix de revient.

Comme l'industrie de la soie au Canada est la mieux organisée du genre dans l'Empire, les revisions du tarif sont de peu d'importance pour elle, affirme John Cowling, président de la Silk Association of Canada. L'autre seule industrie de la soie dans l'Empire est celle de la Grande-Bretagne elle-même, qui importe pourtant plus qu'elle ne produit et n'exporte.

L'Ouest en a sa part

Calgary, 13. — "Nous réclamerons toujours un marché libre et ouvert pour le blé, parce que ceux du Royaume-Uni ne peuvent suffire à écouler tout notre produit", a déclaré Norman-F. Priestley, vice-président des Fermiers-Unis de l'Alberta. "Mais les éleveurs de bétail et de porcs tireront beaucoup de profit des préférences accordées. Puisse la franchise accordée par le Royaume-Uni à l'importation du beurre canadien de crémerie, du fromage et du miel, aider à l'établissement de prix meilleurs pour le surplus des produits de la ferme.

Nouvelles usines au Canada

Toronto, 13—La Commission industrielle de Toronto prédit l'établissement au Canada de nouvelles usines américaines, parce que les producteurs des Etats-Unis trouveront nécessaire de créer des succursales pour faire face à la concurrence créée par l'entrée libre de produits anglais au Canada, et de nouvelles usines anglaises, pour mieux veiller aux intérêts des stocks anglais au pays.

Plus de charbon gallois

Une grosse firme importatrice de charbon, à Toronto, déclare que l'augmentation des droits sur le charbon américain va laisser une meilleure place au charbon gallois. On compte sur de plus fortes ventes d'anthracite gallois, qui est déjà en bonne demande bien qu'il se vende de 50 cents de plus la tonne que le charbon américain.

La sidérurgie est confiante

Hamilton, 13. — Les dirigeants de la sidérurgie à Hamilton sont d'accord pour dire que l'industrie bénéficiera d'une façon générale des conditions faites à l'entrée libre accordée à certaines formes du fer et de l'acier. Comme le déclare H.-L. Champ, vice-président et trésorier de la Steel Company of Canada: "Je ne crois pas que nous soyons directement affectés par le traité, mais l'expansion générale du commerce impérial profitera sans doute à la sidérurgie et une bonne partie des affaires qui se dirigent actuellement vers le sud prendront le chemin de la Grande-Bretagne.

Avantages pour les fermiers

Edmonton, 13. — Les marchands de grain, d'Edmonton ont accueilli favorablement l'annonce de l'entrée en franchise du blé canadien sur le marché anglais. R.-L. Settle, gérant de la Gillespie Grain Co., est d'opinion que les tarifs nouveaux offrent de sérieux avantages aux producteurs de grains et ouvrent même des possibilités à la vente de l'orge. D.-W. Warner, ex-M.P. et éleveur bien connu, croit que les conditions faites au bacon sont un motif d'encouragement pour les éleveurs.

Contre la concurrence étrangère

Toronto, 13. — H.-G. Smith, qui dirige une grosse firme de soieries à Hamilton, déclare que le 25% de préférence additionnelle accordée aux textiles anglais aura pour heureux résultat d'éliminer la concurrence déloyale des pays à la main-d'oeuvre bon marché, tels le Japon, la Tchéco-Slovaquie et la Russie. En ce qui concerne les lainages, dit-il, les changements sont favorables, en général.

LE JEU DE DAMES

UN PROBLEME PAR JOUR — 2me série

PROBLEME CANADIEN, No 196.
Par M. Henri Proulx, Gatineau Mill, P.Q.
Noirs: 8 pièces.

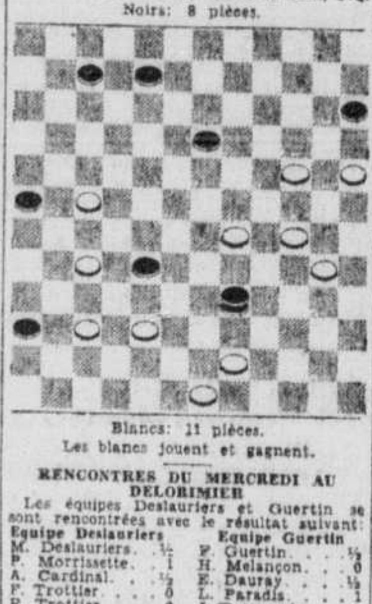

Blancs: 11 pièces.
Les blancs jouent et gagnent.

RENCONTRES DU MERCREDI AU DELORIMIER

Les équipes Deslauriers et Guertin se sont rencontrées avec le résultat suivant:

Equipe Deslauriers		Equipe Guertin	
M. Deslauriers	½	F. Guertin	½
P. Morrissette	1	H. Melançon	0
A. Cardinal	½	E. Dauray	½
F. Trottier	0	L. Paradis	1
R. Trottier	0	J. Desmarais	1
W. Desmarais	1	H. Rivard	0
M. Boldue	1	M. Boudrias	0
E. St-Georges	½	J. Beaulieu	½
J. E. Robitaille	0	J. Pelletier	1
J. B. Binette	½	M. Gendron	½
A. Charlebois	0	N. Fortin	1
E. Rollin	1	P. Quesnel	0
A. Bourgeois	0	J. Belcourt	1
L. Brunet	0	H. Rouleau	1
V. Noël	1	J. A. Roby	0
L. Lamontagne	1	J. Tardy	0
P. Moreau	0	O. Themens	1
P. Roussel	0	W. Lafontaine	1
L. Ouellette	1	N. Guertin	0
E. Charbonneau	1	A. MacNulty	0
J. Fillon	1	O. Charron	0
Total	11	Total	10

CE SOIR AU PLESSIS

Nous aurons le plaisir d'avoir à notre club trois artistes du damier. Je veux citer maîtres Alfred Tanguay, Philippe Gauthier et notre talentieux Fernand Guertin.

Il y aura une partie d'exhibition entre les maîtres Tanguay et Philippe Gauthier, et en même temps maître Guertin jouera en simultanée contre tous les joueurs présents.

Comme on peut le contater, ce soir, à notre local 1254 Visitation, ce sera une veillée de maîtres.

Tous son bienvenus.

RAPPORT DU MERCREDI 5 OCTOBRE 1932

Maître Tanguay jouant en simultanées remporta le magnifique résultat de 6½ à 2½, allouant une victoire à MM. C. Masson et E. Renaud.

MM. l'abbé L.-A. Lafortune, 0; Jos. Lafortune, ½; C. Masson, 1; E. Renaud, 1; J. Daigle, 0; J. Bilodeau, 0; R. Messier, 0; O. Cloutier, 0; R. Boisvert, 0; E. Bélanger, 0.

P. LALONDE, sec.

UN ONZIEME CLUB

Il est inutile de chercher à entreprendre des polémiques pour faire comprendre le mouvement de la Ligue du Jeu de Dames Canadien Inc., car il est bien compris d'avance, par la grande majorité des différents centres damistes. Le publiciste, fondateur de la Ligue, reçoit chaque jour à son bureau des damistes anxieux de le féliciter et de solliciter son concours pour le développement de tel ou tel club.

Lundi soir, alors qu'il procéda aux élections du club Dollard, il se rendit en toute hâte au club St-Marc, où une foule de damistes l'attendait pour l'entendre parler; MM. Ovila Lafond, J. Morin et J. B. Cyr, du Tramway St-Henri, l'accostèrent pour définir des arrangements concernant l'entrée de leur club dans la Ligue du progrès. Ne pouvant discuter affaires semblables dans une telle circonstance, Lucien Gagnon remercia les délégués en leur promettant une assemblée spéciale du bureau des directeurs de la Ligue pour mercredi soir, au Tramway St-Henri, qui fournira l'occasion à ce club de faire une pression, d'amender le règlements pour faire leur demande d'admission dans la Ligue Canadienne, afin de pouvoir jouer cette saison.

Cédant sous une pression de M. J.-E. Lauzon, anciennement de la Ligue d'Amérique, les officiers de la Ligue du Jeu de Dames Canadien Inc. se rendront, ce soir, au No 5767 rue St-Laurent, afin de procéder à l'inauguration d'un nouveau club qui portera le nom de "Laurier" et qui demandera son admission dans la Ligue Canadienne.

Ceci portera à 11 le nombre des clubs de la Ligue, avec l'admission du Tramway St-Henri qui fut accepté hier soir.

LUCIEN GAGNON, publiciste.

LE CLUB DOLLARD

Vendredi le 7, les joueurs du Dollard se transportaient au Royal pour y jouer une rencontre-pratique dans la classe "D".

L'anxiété des rivaux devra jusqu'au moment ou Larose égalisa le résultat. Qu'aurait pu faire Provencher avec du bois? En effet, Dubois perdit. Desfossés se vainquit lui-même, car il eut l'avantage jusqu'au moment où une distraction le fit perdre contre Larose? Meloche battit Lamoureux par un jeu contesté et enregistra le premier point pour le Dollard. Laurendeau embarqua dans une position gênante et permit ainsi à Coulombe d'établir un record; Jarry ne laissa aucune prise à son digne adversaire Dufour; R. Collerette marcha sur les traces de son prédécesseur en prenant la partie sur A. Marsolais; R. Dubé, bien que battu, joua une très belle partie contre Marceno; S. Collerette, moins chanceux que son homonyme, perdit contre A. Provost; Luc Pelletier, du Tramway Mont-Royal, profita du fait qu'il accompagnait le "Dollard" pour montrer à Savage, du Royal comme la route du "Pin-aux-os" est belle.

Le résultat final : 4 à 4, démontre comme les futures rencontres seront contestées.—

T. COULOMBE, Pub. du Dollard.

Au manufacturier de parler d'abord dit M. R.-P. Jellett

Le président du Board of Trade et les accords impériaux.

UNE OPINION

"Tout ce que l'on pourrait dire maintenant des accords de la conférence impériale d'Ottawa serait futile, puisque les résultats réels ne pourront se cristalliser que dans quelques mois".

Cette opinion que nous donnait ce matin M. R.-P. Jellett, président du Board of Trade, semble partagée par les présidents de la Canadian Chamber of Commerce et l'Association des manufacturiers canadiens. Cette dernière institution interrogée à midi, a déclaré que son président à Montréal conférera d'abord avec le conseil d'administration à Toronto, avant de dire quoi que ce soit.

De la conversation que nous avions ce matin avec M. Jellett en son bureau au Royal Trust, voici en substance ce qui en ressort:

"Le conseil du Board of Trade n'a pas encore été appelé à considérer les détails des arrangements survenus lors de la Conférence impériale et soumis au parlement hier. Jusqu'à date, je crois que rien ne peut être dit qui soit vraiment utile, tant qu'un certain nombre d'hommes d'affaires, d'exportateurs et d'importateurs aient été consultés, car ce sont les seules personnes qui puissent apprécier à leur juste valeur les changements proposés.

Et comme maintenant leurs opinions ne pourraient qu'être estimatoires, il serait de notre part imprudent de diagnostiquer les effets qu'auront ces arrangements sur le commerce et l'industrie. Car, il ne faut pas se le dissimuler, ces effets ne pourront se cristalliser qu'après quelques mois et qu'après que ces accords auront prouvé qu'ils ont été des stimulants pour les affaires au Canada.

En attendant, nous ne pouvons qu'exprimer notre appréciation des efforts immenses déployés par les délégués à la Conférence, afin d'améliorer le commerce de l'Empire et à laisser à ceux qui guident les destinées des affaires individuelles au Canada l'occasion d'ouvrir de nouvelles avenues pour le développement toujours plus grand de notre commerce et de notre industrie.

M. Philias Paré

M. Philias Paré, 2e vice-président de la Chambre de commerce et gérant de G. et A. Grier et fils, marchands de bois, a déclaré que les nouveaux tarifs ne changeraient en rien actuellement la situation de l'industrie du bois, puisque les Anglais ont un contrat avec les Russes qu'ils peuvent toutefois annuler.

Cependant, ajouta-t-il, la position du Canada est meilleure que celle d'autres pays, car sa monnaie est moins dépréciée. Il a confiance que le Royaume-Uni tournera les yeux vers le Canada pour l'achat de grandes quantités de bois.

M. J.-A. Paulhus

M. J.-A. Paulhus, président de la maison Hatton et ancien président de la Chambre de Commerce, croit que les nouveaux tarifs ne seront pas au désavantage du Canada. En ce qui concerne l'industrie du poisson, la préférence favorisera assurément la vente du saumon de la côte du Pacifique et celle du poisson séché vers les colonies britanniques, notamment les Antilles.

La préférence aidera le Canada à lutter avec avantage contre l'Islande et la Norvège, conclut-il.

Le voleur prend la fuite dans un bois

(Spécial à la PRESSE)

Richmond, 13—Hardi comme pas un bandit, un individu a appuyé dans dos de M. M.-K. McKenzie, marchand de grains de cette localité, un revolver et tenant ainsi son homme en respect a soulagé son gousset d'une somme de $125.

M. MacKenzie était dans son garage lorsqu'il fut ainsi victime de ce hold-up. La besogne terminée l'individu prestement quitta les parages du domicile de sa victime et entra dans un bois avoisinant. Toute la nuit la police locale aidée de citoyens fit une battue, mais sans succès. Le chef Jargaille a dépêché ce matin le détective Gauthier qui fera une enquête.

Les questions de trois députés au gouvernement

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 13,—Le Dr Deslauriers, député de Sainte-Marie de Montréal, demandera au gouvernement quelle somme a été versée en secours directs depuis le 1er mars dernier, aux villes de Québec, Vancouver, Calgary, Régina, Winnipeg, Toronto et Montréal; qui a remplacé M. C.-A. Goyette, comme directeur du scrutin dans Sainte-Marie de Montréal et il demandera la correspondance échangée à ce sujet avec M. Jules Castonguay, directeur des élections.

M. Woodsworth présentera de nouveau son bill modifiant le code pénal en ce qui concerne les associations illégales (communistes). Ce député s'informera du sort des Doukobors faisant partie des "Fils de la Liberté". Il veut savoir combien ont été arrêtés pour avoir paradé nus; combien d'hommes, de femmes et d'enfants; dans quelles prisons ils sont logés et combien leur entretien coûte à l'Etat.

M. Barrette demandera quels sont les médecins en charge du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et leur traitement respectif.

Félicitations offertes au sénateur P. Poirier

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 13.—L'hon. sénateur J.-A. MacDonald qui a secondé l'adresse en réponse au discours du trône au Sénat a dit quelques mots en français à l'adresse de son collègue l'hon. sénateur Pascal Poirier, le doyen du sénat. "C'est un grand plaisir pour moi, dit le sénateur MacDonald, de pouvoir féliciter dans sa langue maternelle l'honorable auteur de cette motion. Il se montre toujours un digne représentant des Acadiens de langue française. Les Acadiens de langue anglaise ne sont pas moins fiers de lui, et revendiquent pour toute l'Acadie l'honneur de posséder ce noble fils. Orateur goûté du public et du parlement, il a soutenu sa haute réputation dans l'exposé qu'il vient de nous présenter. Nous l'en félicitons et l'en remercions."

En Cour du recorder

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 13. — Le juge J.-A. Robillard siégeant en Cour du recorder, hier soir, a rendu les sentences suivantes: Georges Jasmin, condamné aux frais, pour avoir vendu des produits de la ferme à domicile sans permis. Paul Dorval, arrêté pour vagabondage, a sa sentence suspendue, le juge recommandant un exament mental de l'accusé.

Plusieurs jeunes garçons ont été réprimandés sévèrement pour avoir brisé des enseignes indiquant la durée du stationnement dans nos rues.

Il cherche encore son dû

Un ouvrier fort mécontent du traitement qu'il reçoit, se plaignait ce matin, du fait qu'il ne pouvait se faire payer pour de l'ouvrage effectué au Stade lorsque l'on prépara l'organisation de la séance sportive en faveur des chômeurs. Il s'est adressé au commissaire Bell, à la Commission athlétique, au promoteur Fleming, à M. Philie, trésorier municipal, et à divers échevins sans pouvoir obtenir ce qui lui est dû.

Mgr Camille Roy délégué en France

M. L.-J. Dalbis, président de l'Institut scientifique franco-canadien est rentré de Québec, ce matin, et a conclu hier avec Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, les derniers arrangements pour le voyage de ce dernier en France, comme conférencier de l'Institution scientifique.

Mgr Roy ira donner une série de conférences sur un sujet de littérature canadienne à la Sorbonne, au cours de l'hiver, et en donnera probablement aussi à l'Institut catholique de Paris.

Pour amender la loi des véhicules moteurs

Une réunion du conseil d'administration de la Montreal Motorists' League aura lieu aujourd'hui, à l'hôtel Windsor, salon D, à 6 h. Le but de l'assemblée est la mise au point et la compilation des amendements que la ligue veut apporter à la loi des véhicules moteurs de Québec. Le dossier sera soumis au conseil des ministres aussitôt qu'il sera prêt.

EXCURSION SPÉCIALE
Dimanche, 16 Octobre à ST-JOVITE

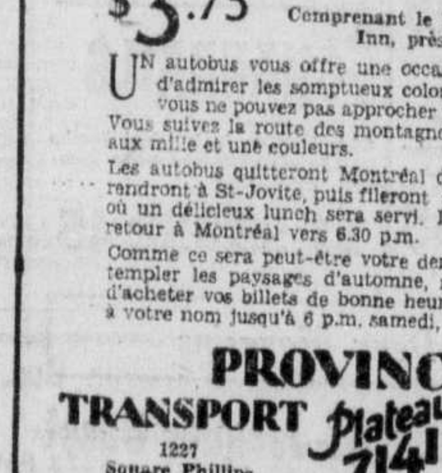

$3.75 Comprenant le lunch au Gray Rocks Inn, près de St-Jovite.

UN autobus vous offre une occasion idéale de voir et d'admirer les somptueux coloris des Laurentides — vous ne pouvez pas approcher plus près de la nature. Vous suivez la route des montagnes à travers les forêts aux mille et une couleurs.

Les autobus quitteront Montréal dimanche à 9 a.m., se rendront à St-Jovite, puis fileront au le Gray Rocks Inn, où un délicieux lunch sera servi. Les autobus seront de retour à Montréal vers 6.30 p.m.

Comme ce sera peut-être votre dernière chance de contempler les paysages d'automne, nous vous conseillons d'acheter vos billets de bonne heure. Ils seront retenus à votre nom jusqu'à 6 p.m. samedi, 15 octobre.

PROVINCIAL TRANSPORT COMPANY
Plateau 7141
1227 Square Phillips — MONTREAL

Le Majestic encore de l'avant

1928 .. le premier avec la production en série
1929 .. le premier avec le radio sans bourdonnement
1930 .. le premier avec les super-hétérodynes à prix populaires
1931 .. le premier avec les lampes Multi-Mu
1932 .. le premier avec l'isolement "Spray-Shield"

cette fois avec la

SYNTONISATION SYNCHRO-SILENCIEUSE

Vous passez d'une extrémité à l'autre du cadran, en interceptant les postes les uns après les autres avec un volume égal ... sans elaquement ... sans bourdonnement ... sans sifflement ... sans bruit désagréable entre postes. *Cette remarquable catactéristique du Majestic* est ce qui se rapproche le plus de l'élimination complète de la statique. Venez entendre le Nouveau Majestic à notre magasin—et vous constaterez pour la première fois jusqu'à quel point de perfection un radio peut être porté.

Cinq magnifiques modèles nouveaux se vendant de $79.50 à $149.50, complets avec les lampes Rogers nouveau type absolument garanties. Léger paiement comptant et mensualités à partir de $8.00.

LE NOUVEAU RADIO Majestic

Allez les voir et les entendre chez les vendeurs suivants:

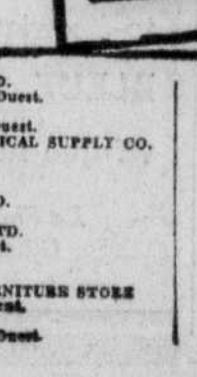

GENEREUX RADIO & REFRIGERATORS, 3418 Ave du Parc.
F. T. LEGARE CO., LTD.
1200 rue Amherst
5467 rue Sherbrooke Ouest
6960 rue S.-Hubert
1682 Ave Mont-Royal Est
4281 Ste-Catherine Est
5568 Boul. S.-Laurent
3534 Notre-Dame O., S.-Henri
1474 rue Ontario Est
4341 Boul. S.-Laurent
174a Ave Bernard O.
35 S.-Charles O., Longueuil
3727 Boul. Gouin, Cartierville
264 rue Principale, S.-Laurent
S.-Vincent de Paul
3302 Notre-Dame O., Ville Emard
Ste-Anne de Bellevue
2157 Desormeaux, Tétreaultville
4150-52 Wellington, Verdun
156 rue Victoria, S.-Lambert
135 rue Notre-Dame, Lachine
LAYTON BROS. LTD.
1168 Ste-Catherine Ouest
808 Ste-Catherine Est
LA LIBERTE
3735 Notre-Dame Ouest
505P

ROSS-HALL CO. LTD.
662 Ste-Catherine Ouest.
C.-A. BEAUDET
4743 Notre-Dame Ouest.
CANADIAN ELECTRICAL SUPPLY CO.
285 Craig Ouest.
Dr. H. FERRON,
4317 Ontario Est.
HENRI RAVARY LTD.
1351 Laurier Est.
HENRY MORGAN LTD.
Ste-Catherine Ouest.
ROBERT & FRERE
5127 Saint-Denis.
ST. LAWRENCE FURNITURE STORE
5298 Boul. S.-Laurent.
J. W. SHAW & CO.
710 Ste-Catherine Ouest.

SINCLAIR RADIO CO. LTD.
5159 Ave du Parc.
SOUTH SHORE ELECTRIC CO.
218 rue Victoria, S.-Lambert.
VALADE & LAFORTUNE
1266 Ave Mont-Royal Est.
J.-A. LACOMBE
3493 Ontario Est.
J.-D. LANGELIER LTD.
510 Ste-Catherine Est.
TANGUAY-RUSSELL CO.
5332 Queen Mary road.
I. NEBACH
6507 Papineau.
A.-L. DUPONT LTD
4090 Ste-Catherine Est.
MIREAULT & LA SALLE
266 rue Beaubien.

FABIEN LIMITED
3605 Wellington—3107 Wellington
LACHINE HOUSE FURNISHING CO.
49-51 Notre-Dame, Lachine.
THE MUSIC SHOP
1900 Ste-Catherine Est.
M. ROBERT REG'D.
408 Ste-Catherine Est.
A.-O. MONDERIE
1872 Ontario Est.
L.-E. MOISAN
3906 Boul. Monk.
RADIO SALES & SERVICE CO.
6362 S.-Hubert.
ROCHON RADIO & REFRIGERATOR
407 Villeray.
F. W. BIRS
121 Chemin Chambly, Longueuil.

RETRAITE DE DEUX LIGUES DE HOCKEY AMATEURS

MALCEWICZ EST VAINQUEUR DE STEIN DANS UN BRILLANT MATCH

Les deux athlètes fournissent l'une des plus brillantes exhibitions de la saison, devant 5,000 personnes, au Forum. — L'expérience l'a emporté sur la jeunesse.

Des préliminaires mouvementées

C'est à l'un des plus brillants matchs de la saison qu'a assisté hier soir une foule de 5,000 personnes lorsque Joe Malcewicz, le rusé vétéran du groupe de Paul Bowser, et Sammy Stein, l'étoile du clan de Jack Curley, en sont venus aux prises au Forum.

Cette rencontre, qui marquait la fin des activités du club de hockey canadien dans le sport de la lutte pour cette année, s'est terminée par une éclatante victoire de Joe Malcewicz qui a pris deux des trois chutes du match. Hâtons-nous d'ajouter que le meilleur homme a gagné.

Le spectacle superbe qu'ont fourni Malcewicz et Stein a largement compensé pour les médiocres préliminaires qui avaient précédé le match principal et qui avaient laissé fort à désirer au point de vue lutte.

Glenn Munn, le jeune frère de l'ancien champion Wayne Munn, a remporté les honneurs de la première de ces trois préliminaires en renversant Bill Lewis, qui remplaçait Tiny Ruff. Frank Speers a ensuite triomphé de Nazzarino Poggi dans le second numéro au programme puis Howard Cantonwine a vaincu Jerry Monahan, qui avait pris la place de George Hagen, dans la semi-finale.

Attirés au Forum par le match Malcewicz-Stein, le premier disputé à Montréal entre lutteurs de groupes différents, les 5,000 spectateurs à la séance d'hier soir n'ont pas regretté de s'être dérangés. S'il y a eu en effet un match qui valait la peine d'être vu au cours de cette saison de lutte, c'est assurément celui auquel nous avons assisté hier soir.

Egalement rapides, habiles, brillants et scientifiques, Malcewicz et Stein ont fourni un spectacle qui n'a eu d'égal cette saison que celui que nous avaient présenté ce même Joe Malcewicz et Jim Browning, une autre étoile du groupe Bowser, un lundi soir, à l'Aréna Mont-Royal, alors que tous deux avaient lutté jusqu'à deux heures du matin sans en venir à un résultat décisif.

Et pour une fois, nous n'avons pas assisté à ces chutes occasionnées par un coup chanceux, ou par le hasard ou simplement encore parce que l'un des deux hommes est allé s'assommer en dehors des cables, comme la chose s'est produite fort trop fréquemment pendant cette saison. Chacune des chutes d'hier soir a été le résultat du travail, soit de Malcewicz, soit de Stein. Malcewicz l'a emporté parce qu'il a été plus rusé que son rival et non pas parce que son adversaire a été victime d'une malchance ou de toute autre raison semblable. En somme, la rencontre a fourni un résultat satisfaisant et les amateurs sont sortis du Forum tout satisfaits.

Malcewicz a pris la première chute en près de trente minutes. Stein s'assura la seconde quelques dix minutes plus tard puis Malcewicz revint à la charge pour s'assurer la chute finale et la victoire.

Le dernier engagement venait de commencer que Stein, qui avait réussi assez fructueusement à appliquer quelques coups de bélier, voulut s'assurer la chute décisive et la victoire par le plaquage-éclair. Mais l'Hébreu avait compté sans la ruse de son rival, ruse acquise dans une carière de lutteur déjà vieille de plus de douze ans. Une première fois, Stein obtint un certain succès projetant le Polonais au matelas sans l'étourdir. Lorsque Stein s'élança cependant de nouveau pour lui porter un second coup de bélier, Malcewicz, au lieu de tenter de se jeter de côté pour éviter le coup, se porta au devant de son adversaire. Comme Stein allait lui porter la tête dans le creux de l'estomac, Malcewicz, d'un revers des deux mains au menton, envoyait Stein tout étourdi au plancher. Puis, rapide comme l'éclair, il se jetait sur l'Hébreux et lui rivait les deux épaules au tapis pendant qu'une bonne partie de l'assistance l'applaudissait frénétiquement alors que l'autre partie demeurait silencieuse toute désappointée de la défaite de son favori.

Des prises variées

Si habiles soient-ils respectivement avec le coup de coude à la mâchoire et le coup de bélier, Malcewicz et Stein ont eu recours à différentes autres prises au cours de leur match et ce n'est qu'à de rares reprises qu'ils se sont servis de leurs coups favoris. Malcewicz s'est surtout attaqué aux jambes de son adversaire et les prises d'ortelis ont été très nombreuses pendant la soirée. Par

A SUIVRE SUR LA PAGE 28

F. H. YOSSEM, propriétaire

GRANDE VENTE DE PALETOTS

UN ACHAT SPECIAL EN VENTE CETTE FIN DE SEMAINE

$9.95

Les valeurs incomparables de ce lot comprennent des paletots GRIS, BRUNS, TAN et TOUS LES NOUVEAUX MELANGES D'AUTOMNE dans les MODELES SLIP-ON, RAGLANS, GUARDS, TUBES ET AVEC CEINTURE TOUT LE TOUR.

NE MANQUEZ PAS CETTE AUBAINE !

VARSITY CLOTHES SHOP

484 Ste-Catherine O.

UN SEUL MAGASIN (Vis-à-vis de l'Orpheum)

Girardin prendra part au tournoi des poids légers

GIRARDIN

La liste des concurrents dans le tournoi des poids-légers, qui commencera mercredi soir prochain au Club International augmente tous les jours et le nombre des inscrits se chiffre déjà à neuf.

Comme les inscriptions seront reçues jusqu'à ce soir, il est plus que probable que le nombre atteindra 13 ou 14.

Edmond Ouellette, le dur cogneur du nord de la ville, qui a toujours su se faire valoir par ses combats excitants, sera un autre dangereux adversaire parmi les concurrents. En parfaite condition et ayant livré quelques combats ici et là, au cours de ces derniers temps, il saura sûrement se faire justice.

Tommy Rolling, une étoile dans les rangs amateurs, il y a quelques années, et qui n'est devenu professionnel qu'il y a quelque temps, représentera l'élément anglais dans ce présent tournoi. Inutile de dire que ses partisans seront là en grand nombre pour l'encourager, car après tout, il sera le seul aspirant de langue anglaise à participer au tournoi éliminatoire.

UNE RIVALITE

Henri Legros, le fougueux et agressif pugiliste de la partie est de la ville, est un autre qui se dit enchanté de pouvoir prendre part à cette élimination. Son plus grand désir serait de rencontrer Wilfrid Carufel, car il existe une vive rivalité entre eux. Si dame chance veut que ces deux boxeurs se rencontrent lorsque les noms seront tirés au sort mercredi soir prochain, les amateurs peuvent être assurés d'un combat émoustillant.

UNE SURPRISE

Georges Girardin, le vétéran de centaines de combats et l'un des plus formidables cogneurs que le Canada ait jamais possédés et qui a marqué son "come back" l'an passé par deux brillantes victoires, sera une autre figure très intéressante dans le prochain tournoi. D'après Georges, les jeunes pugilistes d'aujourd'hui ne sont pas plus dangereux que ceux qu'il a rencontrés autrefois. Girardin dit que son coup de poing est toujours aussi solide. "Qu'ils soient jeunes et qu'ils frappent fort, cela ne m'inquiète pas", a déclaré Girardin, "lorsque je les aurai atteints au menton, il n'y aura pas de revenez-y, j'en suis sûr."

LEGROS

Le promoteur Racicot a reçu plusieurs inscriptions de pugilistes de différentes catégories. Cela démontre que le tournoi qu'il organise afin de trouver le meilleur homme de la province dans chaque catégorie va remporter un vif succès. Il est plus que probable que la classe des 126 livres sera en opération aussitôt la classe des poids-légers finie. Donc, tout poids-plume désirant s'inscrire dans le tournoi éliminatoire, n'aura qu'à s'adresser au promoteur Racicot.

Miami sera l'endroit où s'entraîneront les Dodgers, au printemps

Miami, Floride, 13.—La Commission de la cité de Miami a approuvé, hier, les termes d'un contrat, télégraphié par Max Carey, gérant du club Brooklyn, de la Ligue Nationale de baseball, demandant d'établir son camp d'entraînement, à Miami, le printemps prochain et pour cinq années consécutives.

La ville a consenti à cette demande et elle devra en retour, recevoir 5% des recettes brutes des parties jouées dans cette ville.

Carey a déclaré qu'il viendrait à Miami pour conclure les arrangements.

Henri Deglane devra montrer ces contrats

A son assemblée d'hier après-midi, la Commission Athlétique a décidé d'accorder un délai de quinze jours à Henri Deglane pour produire les contrats, qu'il a dit avoir en main, de promoteurs étrangers montrant qu'il peut recevoir une plus forte bourse à Boston, New York, ou Chicago qu'à Montréal, pour défendre son titre contre Ed Strangler Lewis.

Si Deglane est capable de prouver qu'il peut obtenir une meilleure bourse à l'étranger qu'ici pour un match avec Lewis, la commission lui accordera alors la permission voulue pour aller défendre son titre à l'endroit où les offres seront les plus alléchantes.

Henri Deglane est toujours reconnu comme le champion officiel à Montréal en dépit du fait qu'il a été publié hier après-midi que Jim Londos avait été reconnu comme le champion officiel par nos commissaires.

Au Conseil Lafontaine

Dimanche, à 3 hrs, aura lieu dans les salles du Conseil Lafontaine une exhibition de billard américain 18-2 entre deux des meilleurs amateurs de Montréal, Arthur Parent, dont la réputation n'est plus à faire, et Delvica Allard.

Nul doute que cette rencontre sera intéressante pour tous les amateurs du billard.

"SPARK PLUGS" 35c
"BOUGIES D'ALLUMAGE"

Chaque bougie, comme neuve, est garantie, échangée pendant ce que vous attendez — pourquoi payer 90c?

BATTERIES NEUVES

11 plaques, $5.00; 13, $7.00; 15, $10.50 et votre vieille batterie. Elles sont garanties.

GARNITURE DE FREIN 50c.

780 Wellington, près McGill

La Ligue des Chemins de Fer et celle des Banques décident de ne pas opérer cette saison

La Ligue de hockey des Chemins de Fer et du Téléphone ne jouera pas, cet hiver. Les directeurs du circuit du mercredi soir au Forum ont décidé que, vu les conditions économiques actuelles (exactement la même raison qu'ont donnée les officiers de la Ligue des Banques), et le grand nombre de sans travail, que la ligue n'opérera pas cette année.

Cette décision a été prise hier soir à une assemblée spéciale des directeurs de ce populaire circuit. Il sait que cette ligue jouissait d'une extrême popularité par les années passées et que tous seront d'accord pour déplorer la retraite temporaire, il est vrai, de cette ligue.

L'an prochain, si les conditions sont meilleures, la ligue reprendra ses activités, le mercredi soir, au Forum.

* * *

La Ligue de hockey des Banques n'opérera pas, cet hiver. Telle a été la déclaration faite par le président W.-Roy Riddell, hier après-midi, à une assemblée du comité exécutif de ce circuit.

La Ligue des Banques qui est l'une des plus vieilles organisations de hockey amateur de cette ville, restera inactive la saison prochaine, mais il est tout probable qu'elle reprendra ses activités à l'automne de 1933.

Depuis 1903, l'année de sa fondation, la Ligue des Banques n'a été inactive que pendant la grande guerre.

La rumeur circulait, depuis déjà quelque temps, que la Ligue des Banques ne jouerait pas cet hiver mais ce n'est qu'hier seulement que cette nouvelle a été définitivement confirmée sans causer de surprise dans le monde du hockey.

La principale raison de cette retraite, cette année, est que le circuit ne peut réunir quatre clubs, la Banque de Montréal se trouvant dans l'impossibilité de grouper un certain nombre de joueurs capables de former une équipe qui ferait belle figure dans ce circuit.

Deux porte-couleurs de la Banque de Montréal ont été transférés à des succursales dans d'autres villes. Par exemple, Al Devenny, vétéran joueur de défense, est rendu à Ottawa, tandis que Cox travaille à Toronto. Sig Slater a déclaré qu'il se retire du hockey et il est fort probable que Jimmy Rowen fera de même.

Avec la perte de tels joueurs, la Banque de Montréal ne peut vraiment pas faire une lutte contestée à ses adversaires. Les Banques Unies ne sont pas encore décidées. La Banque Canadienne Nationale, championne l'an dernier, et la Banque Royale sont les deux seules équipes qui demandent à continuer.

La fusion de la Ligue des Banques avec la Ligue des Chemins de fer et du téléphone est peu possible, a déclaré le président Riddell.

Thil se battra avec le vainqueur de ce tournoi

New-York, 13. — Marcel Thil, boxeur français, aspirant au championnat du monde des pugilistes poids moyen, se battra avec le vainqueur d'un tournoi éliminatoire, à Madison Square Garden, le 16 décembre, si les projets actuels se matérialisent.

James J. Johnston, promoteur du Garden, a envoyé un câblogramme à Thil, renouvelant ainsi une offre faite pour un combat de championnat, ici, et qui établirait le seul successeur au titre abandonné par Mickey Walker. Le tournoi éliminatoire commencera dès ce soir, alors que quatre boxeurs se battront dans deux préliminaires de dix rondes, précédant aussi la rencontre entre Chocolate et Feldman Ben Jeby fera face à Paul Pirrone, de Cleveland, dans un autre match de dix assauts.

Noseworthy jouera pour le Montréal

Le club de baseball Montréal de la Ligue Internationale vient de signer un contrat avec Eric Noseworthy. Ce jeune joueur de 17 ans étudie actuellement au Malden High School, à Boston. Il est canadien de naissance. Noseworthy, a dit le gérant général Frank Shaughnessy, est un frappeur gaucher naturel et les ligues majeures le surveillent.

Noseworthy se rapportera au Montréal au mois de juin.

Brostoff se battra avec Slavin, lundi

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 13.—Le colonel Sydney François, secrétaire-gérant de l'E.T.A.A., qui avait obtenu dernièrement une licence de promoteur de boxe et lutte de la Commission Athlétique, organise pour lundi soir prochain, le 17 octobre, une séance pugilistique qui mettra en évidence Benny Brostoff, de New-York, contre Johnny Slavin, de Montréal. Brostoff a fait parler de lui beaucoup depuis les derniers douze mois. Brostoff est juif, et il s'attaquera à un Irlandais dont on dit qu'il peut mettre le New-Yorkais hors de combat. Ce n'est pas peu dire, mais le soir du 17, on saura à quoi s'en tenir sur le bien fondé de ces propos.

Le promoteur Francis a eu beaucoup de difficulté à matcher ces deux hommes, étant donné que Brostoff, pour commencer, refusait de rencontrer Slavin. Le juif accepta finalement quand on lui eut promis une bourse qui est le double de celle promise à Slavin.

Cette rencontre sera de dix rondes de trois minutes.

En semi-finale, ce soir-là, Larry Mercier, qui faisait partie nulle avec René Loubier il y a quelques semaines à Sherbrooke, rencontrera Arthur Primrose, de Montréal. Le combat sera de huit rondes.

En troisième préliminaire, on verra Fizz Ryan, de Sherbrooke, contre Battling Henaire, de Drummondville et Sheik Rawley, de cette ville, contre Lucien Allaire, de Scotstown. Ces deux préliminaires seront de six rondes.

Championnes de l'Ontario

Sudbury, Ont., 13.—L'équipe de balle molle féminine du Sudbury Canoe Club, championne du nord de l'Ontario, ne jouera pas dans la série pour le championnat provincial, parce que les directeurs ont envoyé leur demande trop tard.

Aussi, les Vitones de Hamilton ont été déclarées championnes de la Provincial Women's Softball Union.

Combats d'hier soir

Oakland, Calif.—Speedy Dado, Philippines, a défait "Young" Tommy, Philippines, 10.

Seattle—Andy Bundy, Portland, Ore., a battu Abie Israel, Seattle, 6.

Reno, Nevada—King Tut, Minneapolis, a mis Johnny Freeman, Dayton, Ohio, hors de combat, 2.

Brooklyn—Tony Ganzoneri, a mis Frankie Petrolle, Schenectady, N.Y., hors de combat, 3; Arthur Huttick, New York, a défait Walter Cobb, Baltimore, 10; Paulie Walker, Trenton, N. J., a mis Eddie Shapiro, New-York, hors de combat, 2; Maxie Rosenbloom, Brooklyn, a défait Jack Redman, South Bend, Ind. 10.

La Fédération cycliste a choisi ses officiers

C. Sylvestre

A une assemblée enthousiaste, composée des représentants de dix clubs cyclistes de nombreux sportsmen et d'une centaine de coureurs, la Fédération Cycliste de l'Est du Canada a procédé, mardi soir, à l'élection de ses officiers. Le comité suivant a été élu par acclamation : président, César Sylvestre ; vice-président, Emile Doucet ; secrétaire, J. U. Leboeuf ; trésorier, R. Bouchard ; assistant-trésorier, A. Sauvageau ; gérant, S. Trovero ; ass.-gérant, Oza Hamel ; directeurs, V. Piazza, Max Rupp, Angelo Pizzagalli, Charles Willisky, Jos. Laporte, Maurice Hogue, H. Carignan, L. Létourneux, F. Desroches et Ch. Demontigny.

Après que les divers règlements et la constitution de la nouvelle fédération furent expliqués par quelques-uns des officiers élus et discutés parmi les personnes présentes, afin de créer un nouvel enthousiasme parmi la jeunesse cycliste il a été décidé d'organiser une excursion cycliste qui aura lieu dimanche, le 16 octobre. Le rendez-vous aura lieu au Parc Lafontaine, au terrain de baseball pour 9.00 a.m., et le départ se fera à 10.00 a.m. Les excursionistes suivis des officiers des différents clubs fédérés se rendront à S.-Hyacinthe, où une grande réception leur est préparée par les clubs cyclistes Létourneux et S.-Amant de cet endroit. Après une visite à travers la ville et la consommation de leurs collations, les excursionnistes escortés d'une avant-garde de plusieurs coureurs locaux, tels que Picard, Bélanger, S.-Amant et autres, reprendront le chemin de retour vers la métropole.

Le comité nouvellement élu, en outre de cette excursion, organisera, pour dimanche, le 23 octobre prochain, une course de 100 milles en deux équipes, Montréal-S.-Hyacinthe et retour. Déjà un comité s'est formé à S.-Hyacinthe, composé de plusieurs sportsmen de l'endroit, propriétaires d'hôtel et de maisons d'affaires, ayant à leur tête M. Létourneux, propriétaire du club cycliste du même nom, afin de préparer une réception grandiose et de recueillir des prix d'une grande valeur pour les gagnants de l'étape Montréal-S.-Hyacinthe.

Le comité organisateur prépare les détails et les règlements de cette course qui seront publiés prochainement.

Le Choquette fera face au Forest Frères, samedi

Le tournoi provincial pour trouver un champion de notre province chez les clubs pratiquant le baseball semi-professionnel se continuera samedi et dimanche au Stade du Montréal, et il est plus que probable que nous connaîtrons le vainqueur à la fin de cette semaine.

Cette série, dans laquelle participent les quatre plus fortes équipes de la province, a été un véritable succès à venir jusqu'aujourd'hui; les nombreux amateurs qui ont suivi ces joutes depuis trois semaines ne cessent de répéter leur satisfaction du genre de baseball que l'on leur a donné jusqu'à ce jour, et pas un, nous en sommes convaincus, ne voudra manquer d'assister aux dernières éliminations.

Le classement des clubs est présentement le suivant.

	G.	P.	Pc.
Forest Frères	3	2	.600
Lachine	3	2	.600
Jos. Choquette	2	3	.400
Drummondville	2	3	.400

Samedi, se décideront les première et deuxième positions du classement et le lendemain, dimanche, ces deux clubs se rencontreront dans un programme double. Forest Frères et Lachine sont pratiquement assurés de participer au dernier détail, mais Choquette et Drummondville doivent vaincre leur adversaire à tout prix s'ils tiennent à être dans la course.

Ci-dessous, le programme de la journée de samedi qui attirera, vu son importance, une foule de plusieurs milliers de spectateurs :

1.00 P.M. — Jos. Choquette vs Forest Frères
3.00 P.M. — Lachine vs Drummondville

L'amateur de baseball qui aime les émotions sera servi à souhait avec un programme semblable. Choquette et Forest Frères sont deux clubs qui ne s'aiment pas et une victoire pour l'un ou l'autre veut dire beaucoup par les partisans. Lachine et Drummondville sont deux autres équipes qui ont beaucoup de prétentions et nous pouvons être assurés d'avance, que cette partie sera chaudement disputée. A part les petits différends qui existent entre ces quatre équipes, il faut tenir compte que ces joutes sont d'une importance capitale dans le classement. Une défaite de Jos. Choquette aux mains du Forest Frères éliminerait ce club et il en est ainsi pour le Drummondville s'il se fait battre par le Lachine.

Dimanche, nous verrons les deux premiers clubs du tournoi se rencontrer dans un programme double et le vainqueur de deux joutes sur trois sera reconnu comme le champion de la province. Dans le cas où la deuxième position du tournoi serait occupée par deux clubs, chose qui est fort possible, ces deux mêmes équipes se rencontreront dans la première joute au programme de dimanche et le vainqueur jouera à 3 heures avec le premier club du classement.

Quels seront les deux clubs au programme de dimanche ? Bien sage et bien avisé est celui qui peut le dire. Une chose que tous peuvent avancer c'est que les rencontres de samedi et dimanche ne se feront pas avec des gants.

Les arbitres pour ces rencontres seront probablement Eugène Payette, Eugène Bélanger, Jimmy Doyle et Georges Bruneau.

Samedi, le prix d'admission sera réduit de moitié et les deux jours, les dames accompagnées seront admises gratuitement.

Assassinat de l'ancien entraîneur de Tunney

Mount Vernon, N.Y., 13.—Des balles, qui, dit-on, sortirent des revolvers de quelques "racketeers", tuèrent John Grosso, ancien entraîneur de Gene Tunney et Jack Sharkey, comme il revenait de danser, de bonne heure ce matin.

Il retourne en Ecosse

Chicago, 13.—Laurie Ayton, l'un des premiers golfeurs professionnels d'Ecosse à venir aux Etats-Unis, retournera dans son pays, le 18 novembre.

Ayton a contracté plusieurs maladies, ce qui l'a forcé à ne pas participer à plusieurs championnats.

Le Forum sera le théâtre d'un gala sportif, samedi

Le programme sportif le plus varié présenté à Montréal depuis fort longtemps sera offert samedi soir au Forum alors que les enthousiastes du sport pourront voir des courses en bicyclettes pour amateurs et professionnels, des matchs de lutte et des combats de boxe.

Dans la course derrière motos, Defilippo et Declerk suivront All Crossley et Bill Spencer qui conduiront les

BILL SPENCER

ROGER BERNARD

motocyclettes. En plus, l'équipe qui représentera le club de hockey Canadien dans les prochains six jours, Jules Audy et Henri Lepage, et celle qui portera les couleurs des Maroons et qui se composera de Peden et de Fielding, se rencontreront dans une course spéciale.

La course pour les amateurs de même que celle des professionnels seront de cinq milles. La course pour amateurs est ouverte à tous les cyclistes de Montréal. Dans la course pour les professionnels, tous les concurrents dans les prochains six jours y participeront.

Le match de lutte opposera le fameux Sammy Stein, qui vient de perdre un match contesté contre Joe Malcewicz, contre Lionel Conacher, le populaire joueur de hockey qui est devenu lutteur professionnel depuis quelque temps.

Dans une exhibition de boxe de quatre rondes, Eugène Huat se battra avec un pugiliste local. Roger Bernard fera aussi les frais d'une exhibition de quatre assauts avec Barney O'Connell.

C'est donc un programme varié et fort intéressant que les fervents de sport verront samedi soir.

Son état s'améliore

Toronto, 13. — Bien qu'il soit encore inconscient, le jockey F. Fellows prend du mieux, a-t-on appris hier. On sait que le jockey s'est fracturé le crâne, mardi dernier, à la piste de Long Branch, lorsqu'il est tombé en bas de sa monture et a été frappé par le sabot d'un cheval qui se trouvait en arrière du sien.

Le sensationnel Sonnenberg luttera lundi, à l'Aréna

La séance de lutte préparée par les promoteurs Riopel et Letourneau pour lundi soir prochain va certainement surprendre agréablement les amateurs de lutte. La finale entre l'ancien champion du monde Dynamite Gus Sonnenberg et le fougueux Charles Straak promet d'être l'un des événements de la saison de lutte à Montréal.

Straak est reconnu comme l'un des plus forts lutteurs présentement dans les rangs des professionnels et le fait qu'il se mesure à un ancien champion du monde ajoute à la rencontre un intérêt tout particulier.

Sonnenberg n'a pas connu souvent la défaite à Montréal. C'est un lutteur fort populaire et que les amateurs aiment toujours à voir à l'oeuvre tellement ils sont assurés d'assister à un spectacle intéressant. C'est Sonnenberg qui a attiré à l'aréna les plus grandes foules et il est bien probable qu'avec un adversaire comme Straak il y aura un très grand nombre d'amateurs de lutte à l'aréna lundi soir.

La semi-finale alignera 2 hommes excessivement rapides: George Zarynoff et Antone Marino. Ce dernier est un nouveau venu dont la réputation est grande aux Etats-Unis. L'éloge de Zarynoff n'est plus à faire depuis qu'il est venu si près de battre Henri Deglane, le champion du monde, lundi soir dernier à l'aréna. Ces deux excellents lutteurs ne peuvent manquer de fournir un combat excessivement mouvementé.

Les trois préliminaires qui complèteront cette soirée promettent également des passes enlevantes. Yvon Robert se mesurera avec Axel Andreason dans un combat de 30 minutes ou une chute. Comme on le voit, le jeune Canadien-français fait des progrès et s'il remporte la victoire, on lui accordera d'autres combats plus importants encore.

COGNAC HENNESSY

★ ★ ★

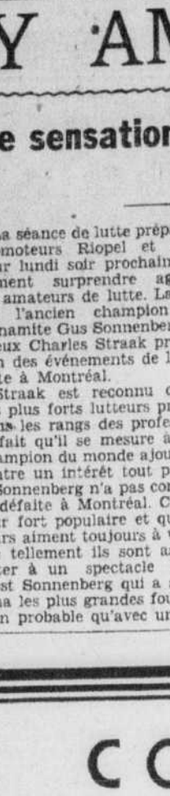

POUR VOTRE AGRÉMENT

EN CAS D'URGENCE

Gardez-en à portée de la main!

EMBOUTEILLÉ À COGNAC, FRANCE

ECOULEMENT

DU STOCK DE TIFFANY SHOP LTD.

En Banqueroute

Un autre magasin a été fermé et les marchandises transportées à nos autres magasins pour la commodité de nos clients.

Lisez
BERNARD SCHWARTZ
Syndic pour les faillites
1461 rue Bleury, Montréal.
27 septembre 1932.
Dolly's Clothing House,
979 rue Saint-Jacques ouest,
Montréal, Qué.
Re : Tiffany Gift Shop Ltd.
En liquidation.
Messieurs :
Je désire vous notifier par les présentes que les inspecteurs de l'actif précité ont accepté votre soumission pour l'acquisition de l'actif de TIFFANY GIFT SHOP LIMITED, laquelle acceptation a été ratifiée par la Cour. Vous pouvez donc maintenant disposer de l'actif comme bon vous semble.
Votre tout dévoué,
B. Schwartz,
Liquidateur.

Le stock comprend des vêtements, chapeaux et accessoires de haut ton pour hommes.

Ci-dessous quelques-unes de nos offres spéciales. Il y en a des centaines d'autres à nos magasins.

SOUS-VETEMENTS PENMAN POUR HOMMES

Combinaisons tout laine 95 et St-George, première qualité, toutes tailles. $1.95

COMPLETS

Complets tailleur pour hommes, 2 pantalons dans la plupart des cas. Serge Botany bleue et gris oxford, ainsi qu'autres nuances. $12.95

PALETOTS

Paletots et pardessus pour hommes. Dernier modèle. Toutes tailles $6.95

CHAUSSETTES

Laine Botany de qualité supérieure pour hommes. Rég. jusqu'à $1.50 . . . . .29 et .45

GANTS

Gants en cuir de premier ordre, doublés et non doublés, pour hommes. Toutes nuances et pointures. Valant jusqu'à $2.50 95

GUETRES

pour hommes. Broadcloth et beavercloth. Boutons et boutons-pression. Toutes nuances et pointures. Val. jusqu'à $2.00 79

COMPLETS

Qualité supérieure pour hommes. Tailles désassorties . . . 3.95

Sous-Vêtements

Sous-vêtements d'automne pour hommes, combinaisons et 2-pièces. Toutes les tailles. Première qualité 69

CHEMISES

En broadcloth anglais pour hommes 69

CHAPEAUX

Chapeaux de feutre doublés en soie pour hommes, les plus nouvelles nuances automnales. Toutes pointures. $1.45

CHANDAILS

Chandails en épais tricot Jumbo et chandails-vestons pour hommes. Pure laine . . . . . $1.95 et $2.45

PYJAMAS

Flanelle et broadcloth anglais tout laine pour hommes. Toutes tailles. Rég. $3.50 . . . . .79 et .95

PARDESSUS

Excellents pardessus d'hiver pour hommes. Tous modèles et nuances. La meilleure valeur jamais offerte. Toutes les tailles. . . . . $8.95 et plus

La Vente Bat son Plein aux Deux Magasins

1128 Ste-Catherine Ouest (Entre Peel et Stanley) | 979 rue St-Jacques Ouest (Angle rue Sainte-Cécile)

$500.00 de prix en argent, donnés chaque mois

Il est facile de participer à ce concours

Durant le mois d'Août, le nombre total de tous les cigares, produits au Canada, sur lesquels on a payé droit d'accise, fut de 12,298,501.— Quel sera le total en octobre? Envoyez votre réponse avant minuit le 31 octobre et rappelez-vous que chaque réponse doit être accompagnée de CINQ BANDES DE CIGARES WEBSTER. Les prix seront donnés à ceux dont l'estimé se rapprochera le plus du chiffre officiel.

Adressez vos réponses à CONCOURS CIGARES WEBSTER Casier postal 1080, Montréal.

Voici les Prix:

1er Prix	$200.00
2e "	100.00
3e "	50.00
4e "	25.00
et 25 prix de	$5.00 chacun

Cigares MAINTENANT 5¢

Webster

VOUS APPRÉCIEREZ LA DIFFÉRENCE

QUEL TRANCHANT?

● Gillette a perfectionné un moyen secret qui détermine définitivement le tranchant d'une lame. Cette épreuve ingénieuse photo-électrique prouve que la FINE LAME BLEUE de Gillette a le tranchant le plus vif que nous avons produit jusqu'à date.

La Fine Lame Bleue est faite en sus de la Gillette régulière dans le paquet vert.

Canzoneri défait Frankie Petrolle en trois assauts

CANZONERI

Brooklyn, 13. — Tony Canzoneri, champion du monde des boxeurs poids légers, a mis Frankie Petrolle hors de combat à la troisième ronde d'un combat qui devait durer 10 assauts, ici, hier soir, devant une foule calme de 12,000 personnes. Le titre de Canzoneri n'était pas en jeu.

Tony a pris l'avantage dès le début de la rencontre, frappant furieusement son adversaire avec l'espoir évident de le mettre hors de combat.

Tony rencontrera maintenant le frère de Frankie Petrolle, Billy, le 4 novembre, à Madison Square Garden, pour le championnat des poids légers.

Une demi-douzaine de crochets de la gauche, suivis d'un court "uppercut" de la droite à la mâchoire ont projeté Petrolle au tapis pour dix secondes, une minute après le début de la troisième ronde.

Canzoneri concédait un avantage de près de huit livres à Petrolle, ne pesant que 132½ livres, et Petrolle, 140¼ livres.

Maxie Rosenbloom, reconnu dans l'Etat de New-York comme le champion du monde des boxeurs poids mi-lourds, a obtenu la décision sur le nègre Jack Redman, de South Bend, Ind., dans une semi-finale de dix rondes.

Le titre de Maxie n'était pas en jeu, car le champion pesait 181¾ livres, et Redman, 184 livres.

Arthur Huttick, poids lourd de New-York, a défait Walter Cobb, de Baltimore, dans un combat de dix assauts. Cobb pesait 220½ livres, soit 35½ livres de plus que Huttick.

Paulie Walker, de Trenton, N.-J., boxeur poids moyen, a mis Eddie Shapiro, de New-York, hors de combat après 56 secondes de boxe dans la deuxième ronde. La rencontre devait durer dix assauts.

Ce soir, tournoi de boxe du Marceau au club International

A. HOTTE

Onze rencontres sont à l'affiche, ce soir, à l'International Sporting Club, alors que l'association Marceau inaugurera sa saison à l'intérieur par un programme qui surpassera tout ce que les amateurs ont vu dans le passé.

Les deux rencontres principales à ce programme sont de cinq rondes. Ce sera la première fois dans l'histoire de la boxe amateur locale que nos boxeurs sont appelés à faire cinq assauts. La chose est permise par les règlements amateurs, mais ne fut jamais mise en pratique dans le passé. Ces deux rencontres importantes mettront aux prises Jean Larose, du Marceau, champion des novices, et Freddie Martin, qui, l'hiver dernier, remporta le championnat de la province. Cette rencontre cause beaucoup de commentaires et est attendue avec impatience par les amateurs.

La semi-finale ne le cédera en rien à la rencontre principale. Willie Rowan, le populaire boxeur sourd et muet qui appartient maintenant au Marceau, rencontrera le redoutable Pat Galley, protégé de Bobby Leitham, du Verdun Boxing Club. Galley est le batailleur tandis que Rowan est le boxeur scientifique. Ces deux adversaires fourniront, sans aucun doute, un combat fort intéressant.

Albert Delamarre, un des plus durs cogneurs de la catégorie poids plume chez les boxeurs amateurs, se mesurera avec un boxeur du même calibre lorsqu'il rencontrera le boxeur Al. Carew, du C.N.R. Pour ceux qui aiment la bataille, cette rencontre est faite à ordre, de même que la suivante, qui opposera Hervé Tassé, du C.P.S. Saint-Zotique, à Jos. Coughlin, du Griffintown Boys Club. Ces deux adversaires se sont rencontrés dans un tournoi précédent, et Coughlin l'emporta par une faible marge et se vit décerner la coupe offerte au gagnant de la meilleure rencontre de la soirée. Dans les circonstances, l'organisateur Albert Hotte ne pouvait mieux choisir que d'organiser une nouvelle rencontre entre les deux adversaires.

La première rencontre de la soirée sera dans la catégorie 108 livres et mettra aux prises George Boisseau, du Marceau, et Steve Paul, du University Settlement. La séance commencera à 8.30 précises, de façon à ce que le dernier combat soit terminé à 11 heures.

Les prix pour cette séance sont des plus modérés et les dames seront admises à des prix spéciaux.

Voici le programme de la séance de ce soir :

Classe 108 livres, S. Paul, University Settlement vs G. Boisseau, Marceau.

Classe 108 livres, W. Galloway, Bel. Cort. vs R. Daigle, Marceau.

Classe 118 lbs, M. Katz, Y.M.H.A., vs R. Mercier, Marceau.

Classe 126 lbs, J. Blackman, C.N.R., vs A. Meunier, Marceau.

Classe 126 lbs, A. Delamarre, C.P.R., vs A. Carew, C.N.R.

Classe 135 lbs, N. Young, C.P. S.-Zotique vs A. Hamilton, C.N.R.

Classe 135 lbs, J. Coughlin, Griff. B.C., vs H. Tassé, C.P. S.-Zotique.

Classe 135 lbs, D. Veseau, Pte S.-Charles vs M. Gauron, Marceau.

Classe 147 lbs, W. Young, Verdun B.C., vs B. Aston, S.-Albans.

SEMI-FINALES, 5 RONDES

Pat. Galley, Verdun B.C., vs Willie Rowan, Marceau.

FINALE, 5 RONDES

Freddie Martin, Westward vs Jean Larose, Marceau.

Les officiers à cette séance seront les suivants :

Juges : Dr L.-O. Geoffrion, André Chéné, Jos.-C. Smith, Johnny Gow, George Smith, Henry Azeff, Dr Gaston-R. Demers, Lucien Paradis.

Arbitres : Ernie Boucher, Jos. Glickman, Ernest Métivier, Ray. Lirzin, Irving Phillips, Gene Brosseau, Dix. Duplex.

Chronométreurs : James McDonald et Emery Lemay.

Médecin : Dr A.-A. Lefebvre.

Pesage : A. Lacroix.

Comité : Président, George-Henry Marceau.

Directeurs : René Bertrand, H. Girard, R. Huot, Ned. Lafontaine, Charles Pit. Audet.

Maître de cérémonies : Albert Hotte.

Le Westward triomphe du McGill, 8-7

Le Westward a causé toute une surprise, hier soir, au Stade Molson, en infligeant une dure défaite au McGill, par le score de 8 à 7, dans une joute régulière de la ligue intermédiaire de la Quebec Rugby Football Union.

Par sa victoire, le Westward est monté en première position sur un pied d'égalité avec le C.N.R. et les Rangers.

Le McGill est en dernière place.

Jusqu'à la troisième période, le Westward menait par 7-2, et son triomphe paraissait assuré. Mais dans cette période, le McGill fit un touché et égala ainsi le score.

Dans la quatrième et dernière période, Taylor fit un rouge, pour donner un avantage que le Westward conserva jusqu'à la fin.

Westward : McGarvie, Talpis, Magnan, Orr, Fletcher, Murray, Bayley, McLaughlan, Paterson, Johnson, Galbraith Taylor, Dubee, Dunsmore, Adams, Cloghesy, Epstein, Hern, E. Smith, Szabo, Palmer, Thomas.

McGill : — Carsley, Byers, Ditkofsky, Kenny, McLernon, Christie, McMorran, Howard, McGregor, Stockwell, Bishop, Hébert, Carswell, Dodds Glashan, Hart, Loomis, Law, Puddington, Savage, Taylor.

Officiels : Bill Consiglio, Pean Bennett, George Moffat.

Score par période :

Westward	6	1	0	01	—8
McGill	0	2	5	0	—7

Première période :

1.—Westward, rouge, Galbraith, (1).

2.—Westward, touché, McGarvie, (5)

Deuxième période :

3.—Westward, rouge, Galbraith, (1)

4.—McGill, rouge, Byers, (1).

5.—McGill, rouge, Byers, (1).

Troisième période :

6.—McGill, touché, Carsley, (5).

Quatrième période :

7.—Westward, rouge, Taylor, (1).

Mariage du deuxième but Tony Piet du Pittsburgh

Pittsburgh, 13.—Tony Piet, deuxième but des Pirates de Pittsburgh, et Janina Samoraj, jeune chanteuse de 20 ans, se sont mariés hier midi.

La cérémonie a eu lieu à l'église catholique Saint-Cyprien, envahie par une foule telle que la police a été appelée sur les lieux pour calmer les trop grands admirateurs du jeune porte-couleurs des Pirates.

Les joueurs du Pittsburgh ainsi que les officiers du club ont assisté à la cérémonie. Piet avait connu Mlle Samoraj, il y a un an.

J.-W. Thornton gagne

Hot Springs, 13. — James-W. Thornton, de Montréal, a battu Edwin Schenk par défaut dans la deuxième série du tournoi de golf pour le championnat d'automne de Hot Springs, hier.

Wagner veut diriger le club Cincinnati

Cincinnati, 13.—Hans Wagner, 59 ans, un héros du jeu de baseball il y a plusieurs années, veut qu'on l'emploie.

Le fameux court-arrêt du Cincinnati qui s'est retiré du baseball en 1917, après avoir joué pendant 21 ans dans les ligues majeures, a demandé qu'on lui donne la gérance du Cincinnati. Sidney Weil, président du club, a pris sa demande en considération.

Matchs de lutte

Portland, Ore — Ed Don George, 212, Michigan, a défait Abe Kaplan, 218, New York, deux chutes sur trois.

Cleveland — Jim Londos a renversé Hans Kampfer, 47:24.

New York — Mike Masurki, 222, Pologne a renversé Katros Kirilenko, 218, Russie, 22:46.

Newark, N. J. — Lew Plummer, 212, Baltimore a renversé Frank Bronowicz, 215, Pologne, 37:42.

Québec — George Zarynoff, 200, Boston, a défait Al Mercier, 210, Ware, Mass, deux chutes sur trois, Mercier première 20.12; Zarinoff, 13:49 et 12:08.

Beverly, Mass., 13.—Edwin Lee, 18 ans, de Danvers, est mort mardi soir, dans un hôpital local, à la suite des blessures qu'il a reçues dans une joute de football, disputée ici dimanche dernier. Lee a souffert d'une fracture du crâne.

Ottawa, 13. — Les directeurs de l'équipe de Roughriders ont éclaté de rire lorsqu'on leur a demandé s'il était vrai que deux joueurs américains joindraient l'équipe, ici. Les directeurs ont déclaré que ces nouvelles étaient fausses.

Londres, Angleterre, 13. — La Canadian Rugby Union a été informée hier soir qu'une équipe anglaise avait remis à plus tard la tournée qu'elle se proposait de faire au Canada en 1933. Cette Union a déclaré que vu les conditions économiques actuelles au Canada, il serait impossible de bien recevoir les visiteurs mais qu'elle espère réitérer son invitation à plus tard.

L'équipe de football du Collège Bishop a fait baisser pavillon à l'équipe du McGill par 3 à 1, hier, au Stade Molson, dans une joute régulière de la Ligue de football intermédiaire intercollégiale.

Le club de Lennonxville est actuellement en première place dans ce circuit, ayant ouvert sa saison par une victoire sur le Loyola.

Le S.-Lambert High School a triomphé du West Hill, hier, par 12 à 5, dans une partie de Ligue académique intermédiaire.

L'équipe senior du Westmount High School a remporté une belle victoire, hier, en battant le Lower Canada College par 9 à 6, dans une joute de la ligue de football académique.

L'équipe senior du Montreal High School a enrégistré sa deuxième victoire, cette saison, en déclassant l'Académie trathcona par 25 à 0.

L'équipe senior du West Hill a défait le Catholic High School par 11 à 0, hier.

100 novices à ce tournoi de boxe

Plus de cent jeunes aspirants tâcheront de se tailler une réputation, quand ils commenceront leurs armes au club du C. P. R. A. A. A., 5300-11e Avenue, Rosemont, dans le tournoi novice de boxe amateur provincial, qui aura lieu lundi, mardi et mercredi soirs les 7, 8 et 9 novembre.

Presque tous les différents clubs de boxe de la ville auront des représentants dans ce tournoi. St. Albans dirigé par Dick Dupiez et Sam Rennie compte avoir environ 20 entrées. George Smith, instructeur du "Black Watch" en a promis huit. On compte sur plusieurs inscriptions de Bert Light du Y. M. C. A. de même que de Tommy Sullivan du Westward.

"Bulldog Corticelli" qui a gagné le prix d'équipe l'an dernier sera bien représenté encore cette année. Il en sera de même du Club Marceau avec Albert Hotte au gouvernail, et le Y. M. H. A. avec Henry Azeff.

Le "University Settlement," le "Neighbourhood House", "McGill," C. P. St-Zotique", Pointe Saint-Charles et plusieurs autres clubs qui entraînent des boxeurs, auront aussi leurs porte-couleurs. Peu de nouvelles ont été reçues dernièrement de Bobby Leitham et de ses élèves de Verdun, mais il est à espérer que le brillant Bobby sera là avec ses protégés.

Le C. N. R., avec leur nouvel instructeur Harold Stuart s'entraîne avec beaucoup d'ardeur. On compte qu'il présentera des recrues fort intéressantes.

Le C. P. R. A. A. A. a tellement d'élèves qui s'entraînent qu'il a décidé d'avoir un tournoi d'élimination, lundi le 31 octobre, afin que l'entraîneur R. Lirzin et ses assistants T. Paish Jr et E. Saunders puissent opérer une sélection finale.

Les formules d'entrée peuvent être obtenues du gérant, C. P. R. A. A. A., 5300-11e Avenue, Rosemont.

Grand concours de jeux au Collège Saint-Rémi

Voici le programme détaillé du grand concours de jeux qui seront disputés lors de la fête de S.-Viateur au Collège Saint-Rémi, Napierville, vendredi et samedi, les 21 et 22 octobre :

8.00 a.m. — Messe solennelle.
9.00 a.m. — Balle au mur, tennis, croquet, ballon captif, ballon balançoire.
9.30 a.m. — Détail entre les deux premiers clubs de la Ligue de balle molle intercollégiale composée des classes de 8e et 8e, de 7e et 6e. Coupe Lemieux.
10.30 a.m. — Balle au camp: Wolfe, capitaine; Maurice Leclerc; Montcalm, capitaine: Jean Faubert. Coupe Dr Béland.
12.00 a.m. — Banquet.
1.00 p.m. — Balle au camp: S.-Viateur, capt. R. Patenaude; S.-Rémi, capt. A. Rémillard. Coupe des Chevaliers de Colomb.
2.00 p.m. — Tournois athlétiques.
6.00 p.m. — Souper.
7.00 p.m. — Tournois intérieurs.
Concours. — Lawn tennis; croquet; courses à la vitesse; courses à trois jambes; courses à relais; courses à reculons; courses à la bougie; courses aux chevaux; courses aux patates; courses aux obstacles; courses aux cerceaux; courses aux canards; courses aux chaussures; courses dans un sac; courses à l'addition; courses aux oeufs; courses aux pipes; courses à l'incendie; cable de guerre; bataille de coqs; sauts en longueur.

Le samedi soir, aura lieu la distribution des prix aux vainqueurs.

Au Parc Richelieu

C'est dimanche, à 2 heures de l'après-midi, que l'on verra la fameuse course de 5 milles attendue depuis si longtemps des amateurs.

L'on répète chez les sportsmen qu'il ne serait pas étonnant de voir abaisser le record mondial actuellement détenu par Angus Peter, propriété de M. Faucher de Québec, car en effet, un bon nombre de chevaux considérés comme des plus rapides des provinces de Québec et d'Ontario participeront à cette course qui est toujours enlevante.

En plus de cette épreuve, il y aura 2 classes classifiées, trot et amble qui réuniront également d'excellents chevaux.

Le public ne devrait pas manquer cet événement sportif qui fera sûrement époque dans les annales des coursiers.

Ligue de hockey West End

La Ligue de hockey West End Independent tiendra sa première assemblée de la saison, vendredi soir de cette semaine, à 801, S.-Marguerite, coin Langevin, à Saint-Henri. L'assemblée commencera à 8.30.

Le secrétaire du club a lancé une invitation à tous les clubs intéressés dans la ligue. Ce soir-là, on procédera à l'élection des officiers.

Pour toutes informations, J.-J. Pierson, 801 S.-Marguerite, S.-Henri.

OUI!

La meilleure valeur À MONTRÉAL

UN ENSEMBLE pour MESSIEURS

20 ARTICLES d'une valeur de $79.00 pour

$64.95

COMPRENANT :

Paletot d'automne ou d'hiver
Complet 4 morceaux
Chapeau en feutre de qualité
Souliers valeur de $8
Sous-vêtements
Chemise avec faux col ou détaché
Bretelles ou en cuir
Ceinture solide
Cravate nouvelle en soie
Chaussettes de bonne qualité
Jarretières ou "Arm-Band"
Mouchoirs Six assortis

$1.00 PAR SEMAINE

SYNDICAT ST-HENRI
3619 C., Notre-Dame

Les maux de reins ne disparaissent pas toujours avec les emplâtres . . .

parce qu'ils n'atteignent pas la source du mal. Ce qu'il faut, c'est un remède qui nettoie et enrichit le sang. Plus un homme se surmène, plus il a de soucis, plus son sang se charge d'impuretés qu'il faut chasser de l'organisme parce qu'ils irritent tous les organes. D'où viennent les **maux de reins** et beaucoup d'autres malaises, dont quelques-uns sont :

Troubles d'estomac	Nervosité
Rhumatisme	Fatigue
Epuisement	Malaise général

M. Bissonnette a souffert de maux de reins pendant quatre mois parce qu'il ignorait ces principes. Il a fait usage des Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes par la Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal. Voici ce qu'il dit :

"Depuis quatre mois j'étais faible, j'avais des douleurs de reins et mon foie fonctionnait mal. Je faisais avec peine mon travail. Une fois je dus quitter l'ouvrage au milieu du jour tant je me sentais malade. Mon patron me recommanda de me procurer quelques boites de Pilules Moro. Après m'être nettoyé le foie avec les pastilles contenues dans chaque boite de Pilules Moro, je pris les Pilules Moro régulièrement. Je retournai au travail au bout de quelques jours. Mon patron qui m'avait cru incapable de faire mon ouvrage s'étonna de m'y voir toute la journée et les jours suivants. Mes douleurs de reins s'étaient passées ..." Arthur Bissonnette, 116 Lower Weldon, St. Albans, Vt.

Pilules MORO, partout ou par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

Pilules MORO pour les hommes

WOODHOUSE & CO. LIMITED

Ont le plaisir d'annoncer une vente spéciale de Deux Jours:

Paletots d'Hiver

Une telle qualité aurait valu $45 en 1930; un heureux achat d'une vaste quantité de ces marchandises nous permet de les offrir à moins de $35, vendredi et samedi. Plus de 500 paletots en vente à :

$5 comptant $24.50 *6 mois pour payer*

ABSOLUMENT SANS INTERET

L'homme de goût, qui aime à être habillé de vêtements dont la qualité et la coupe sont irréprochables, aura le privilège de choisir les plus beaux "tweeds", "meltons" et cheviots rayés, dans ce splendide assortiment d'étoffes pure laine. Les plus nouvelles nuances de brun, de gris, sont comprises dans ces dessins, ainsi que le bleu marin toujours si chic. Entièrement doublés, ou mi-doublés de satin.

- Modèles Réguliers
- Modèles de toilette avec collet en velours de soie
- "Ulsters" pesants
- "Ulsterettes" de ville
- "Raglans"
- Modèles à Ceinture

Les grandeurs varient de 33" à 46". Modèles pour tous les types: régulier, médium, trapu, et trapu médium.

Spécial ! Complets 2 pantalons Rég. $32.50 et $35 *Vendredi* $24.50

WOODHOUSE & CO. LIMITED

—Les Grands Marchands de Meubles Britanniques

105 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal

Affiliée à The British and Colonial Furniture Co. Limited, et à The Cavendish Limited, Londres, Angleterre.

Spécial ! TUXEDOS 2 articles Rég. $30 *Vendredi* $22.50

Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton Middlesborough Sunderland Bristol Cardiff Edimbourg Glasgow Bedfast Dublin

RADIO

AU POSTE DE LA "PRESSE"

Bourse. — Variétés. — Concerts. — Causeries. — Musique de danse. — Programme de chant. — Théâtre. — Folklore. — Récital d'orgue.

CKAC 410.7-730

JEUDI

A 4 h. 30, la cote à la fermeture de la Bourse de Montréal et de New-York.

A 4 h. 45, nouveautés instrumentales.

A 5 h., l'orchestre de concert de l'hôtel Ritz-Carlton sous la direction de Rubin Krasner.

A 5 h. 30, nouvelles du jour, résumé des cotes de Bourse.

A 5 h. 45, publicité des produits Royal.

A 6 h., émission de la Constant Comfort Shoe.

A 6 h. 15, publicité des brûleurs à l'huile Lynn.

A 6 h. 30, causerie en faveur de l'hôpital Sainte-Justine.

A 6 h. 35, causerie sur le rugby.

A 6 h. 45, émission de la Provincial Transport.

A 7 h., l'heure et le programme Roger-Gallet.

A 7 h. 15, l'express Aylmer.

A 7 h. 30, musique de danse de l'hôtel Windsor sous la direction de Maurice Meerte.

A 7 h. 45, La belle Dow.

A 8 h., émission du Dr J.-O. Lambert.

La pièce au programme sera "LE FIANCE D'EGLANTINE", comédie de M. G. Ducasse. Les personnages seront:

Antoine ..... MM. Fred Barry
M. Théodore ..... Gaston Dauriac
Anatole Nénuphar .. Henri Deyglun
Un maquignon ..... Lucien Coedel
Eglantine ..... Mme Aurore Alys

La scène se déroule dans le bureau de M. Théodore à quatre heures de l'après-midi.

A 8 h. 30, LaSalle Coke présentera de nouveau "Les Montagnards" avec le célèbre comédien, M. Arthur Lefebvre. "Les Montagnards" exécuteront les morceaux suivants: "Le Réel Acadien".

"Marche Inconnue" (accordéon).
"Reel de Gaspé" (musique à bouche).
"Polka" (mandoline et guitare).
"Reel des pompiers" (Sioucy).
"Reel de la Rivière" (acc.).
"Set callé".
Deux chansons par M. Lefebvre.

En plus, Arthur Lefebvre saura égayer l'auditoire avec deux pièces de son répertoire.

A 9 h., causerie de M. McIsaac, sur la prévention des incendies.

A 9 h. 10, concert du Ritz-Carlton.

A 10 h., les Trois Mousquetaires.

A 10 h. 30, musique de danse de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de Charles Dornberger.

A 11 h., le reporter Roxy.

A 11 h. 05, musique de danse du cabaret Kit Kat.

A 11 h. 15, récital de romances sur l'orgue.

VENDREDI

Avant-midi

7 h. 45.—Le réveil.
8 h. — Roland, Gordon et Bill.
8 h.—Les produits Catelli.
9 h. 15.—La bonne chanson française.
9 h. 30.—Phil Savage, organiste à la console de l'Impérial.
10 h.—Mélodies populaires.
10 h. 15—Le Conseil d'hygiène canadien.
10 h. 30—Température — Ouverture de la Bourse.
10 h. 45—Musique militaire.
11 h.—L'heure exacte. — Poèmes symphoniques.
11 h. 30—Eve, le bien-être des enfants.
11 h. 45—Sélections d'opéra.

Après-midi

12 h.—Concert Sel Epaturique.
12 h. 30—Cotes de Bourse.
12 h. 45—Causerie agricole de l'U.C.C.: l'alimentation de la vache laitière; conditions d'une bonne ration; quantité et qualité.
1 h. — Concert de l'hôtel Royal York.
2 h.—Récital d'orgue du capitaine Harry-T. Dickinson.
4 h. 30—Cotes de Bourse.
4 h. 45—Fantaisies instrumentales.
5 h.—Concert du Ritz-Carlton.
5 h. 30—Nos de danse populaires.
5 h. 45—Cotes de Bourse.
5 h. 50—Nouvelles. Température. Sommaire.

Soirée

6 h.—Emission de la maison Outmet-Wilson.
6 h. 45 — "Charcoal Supply Co. of Quebec.
6 h. 30—Programme Néo-Stoma.
6 h. 45—Programme Rowntree.
7 h.—Heure Bulova.
7 h.—Programme Vichy-Suprême.
7 h. 15—Récital de saxophone.
7 h. 30—Emission Beaucraft.
7 h. 45—La belle Dow.
8 h.—L'Heure Provinciale.
9 h.—Concert du Ritz-Carlton.
9 h. 15—Duo de piano Brittany.
9 h. 30—Emission de W. Clark.
10 h.—Audition du théâtre Capitol.
10 h. 15 — Musique de danse du Royal York, Toronto.
10 h. 45—Danse du Windsor.
11 h.—Les derniers faits du jour par le reporter Roby.
11 h. 05—Orchestre de danse du cabaret Kit Kat.
11 h. 15—Récital d'orgue.
11 h. 30—Nouvelles au Nord.

Autres postes

JEUDI

CFCF, 291.3—1030

Soirée

6 h. — Heure du crépuscule.
6 h. 45 — Emission commerciale.
7 h. — Trio de concert de George Bertel.
7 h. 15 — Orchestre symphonique miniature sous la direction d'Howard Fogg.
7 h. 30 — Chant.
7 h. 45 — Orchestre de danse du Mont-Royal.
8 h. — Ruddy Vallée et ses Connecticut Yankees. NBC.
8 h. 30 — Emission du studio.
9 h. — Emission-réclame.
9 h. 30 — Emission du studio de Toronto.
10 h. — Le médecin de campagne.
10 h. 15 — Emission-réclame.
10 h. 30 — Musique de danse du Château Laurier.
10 h. 45 — Orchestre.
11 h. — Variétés.
11 h. 15 — Récital d'orgue.
11 h. 30 — Orchestre de concert de Cesare Sodero.

WABC, 348.6 — 860

A 11 h., l'orchestre symphonique Columbia jouera sous la direction d'Howard Barlow:

Ouverture d'"Orphée" Offenbach
"On wings of Song" Mendelssohn
2e mouv. Allegretto scherzando
3e mouv.: Menuetto
de la "Huitième Symphonie" Beethoven
Pastorale de "L'Arlésienne, suite no 2" Bizet
"Marche nuptiale" Mendelssohn

VENDREDI

CFCF, 291.3—1030

Avant-midi

7 h. 30—Les Troubadours.
8 h. 15—Emission-réclame.
8 h. 30—Cheerio.
9 h.—Emission-réclame.
9 h. 15—Top o'the Morning.
9 h. 30—Vic et Stade.
9 h. 45—Nothing but the Truth.
10 h.—Heure des femmes.
—10 h. 30—Emission commerciale.
10 h. 45—Les "Consolaires".
11 h.—Causerie sur la musique.

Après-midi

Midi—Programme de chant.
12 h. 15—Emissions commerciales.
1 h.—Cotes de bourse.
1 h. 15—Emission commerciale.
1 h. 30 — L'orchestre de concert du Mont-Royal sous la direction de Herbert Spencer.
2 h.—Paroles et musique.
2 h. 30—Musique de danse.
2 h. 45—Solistes.
3 h.—Emission commerciale.
3 h. 30—Airs de danse.
4 h.—Emission commerciale.
4 h. 15—Tante Jean.
4 h. 45—Musique de danse.
5 h.—Histoires pour enfants.
5 h. 30—Club de radio.
5 h. 45—L'Oncle Troy.

Soirée

6 h. — Heure du crépuscule.
6 h. 45 — Emission commerciale.
7 h. — Trio de concert.
7 h. 15—Emission-réclame.
7 h. 30—Emission commerciale.
7 h. 45.—L'orchestre de concert du Mont-Royal, sous la direction de Charles Dornberger.
8 h.—Variétés.
9 h.—Nouvelles du jour.
9 h. 15.—Programme musical.
9 h. 30—Histoires dramatiques.
9 h. 45.—Airs populaires.
10 h.—Le docteur de campagne.
10 h. 15—Programme d'Ottawa
10 h. 30—Emission du Little Forum
11 h.—Mrs Nagaby.
11 h. 15—Récital d'orgue.
11 h. 30—Orchestre de concert de la N.B.C.

Une station française installée à Shanghaï

En février dernier, quand les Japonais attaquèrent et brûlèrent les quartiers chinois de Shanghaï, de nombreuses troupes françaises furent envoyées dans cette ville. Un poste de 10 watts fut construit à leur intention par le service radio municipal.

L'Alliance Française, qui fait de la propagande française à l'étranger, a repris cette idée et l'a élargie. Elle a réalisé une station de 250 watts, le poste FF-2, qui émet sur 224 mètres, et dont les studios se trouvent dans les locaux des pompiers. Trois concerts de disques ont lieu chaque jour. On envisage le relai de concerts donnés en ville, ainsi que de conférences de l'Alliance Française. Et le directeur étudie la possibilité de relayer les émissions de Pontoise. Un service d'informations sera organisé.

Le poste est parfaitement entendu dans toute la région de Shanghaï.

Au théâtre Capitol

Un groupe d'artistes de la scène et de la radio paraîtront en personne au théâtre Capitol au cours de la revue des manteaux de fourrures qui y sera donnée pendant une semaine à partir de demain soir; entre autres: les sœurs Evans, Verna et Dorothy, instrumentalistes, chanteuses et danseuses; Marge et Jean, qu'on a entendus si souvent à la radio; Franck McCormack, danseur d'une grande habileté; Rusty Davies, pianiste et chef d'orchestre bien connu à la radio et son orchestre.

La revue passera deux fois par jour à 3 h. 15 et à 8 h. 45.

La radio dans le port

Un service de radiotéléphonie va être installé dans le port d'Amsterdam. Il aura pour tâche d'assurer la liaison des navires avec la police et les pompiers d'une part, et d'autre part de l'administration du port avec ses remorqueurs.

Une installation analogue fonctionne à Rotterdam et joue un rôle important dans la vie de ce grand port. Celui-ci est situé sur la Meuse, assez loin à l'intérieur des terres, et quand on voulait communiquer avec un navire voguant sur le fleuve, il fallait lui envoyer une embarcation. Désormais, la liaison entre les navires et la ville se fait par téléphone et un abonné quelconque peut demander à parler avec un navire qui approche ou s'éloigne de Rotterdam.

L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE

La souffrance des petits ne connaît pas de chômage

A l'hôpital Sainte-Justine, on prépose une garde-malade à chaque groupe de quatre petits malades, de sorte que les bambins et fillettes sont sous des soins constants et l'objet d'une sollicitude continuelle. L'an dernier, l'école des gardes-malades comptait plus d'une centaine d'élèves. Il y a aussi à l'hôpital, en plus des gardes-malades diplômées et expertes, les infirmières bénévoles, qui ne chôment pas assurément, puisque, la crise ayant atteint beaucoup les classes ouvrières ou pauvres, les dispensaires se trouvent chaque jour taxés à leur pleine capacité.

A l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire de fondation, l'hôpital Sainte-Justine fera appel à la générosité du public, samedi, comme tous les ans, mais elle a le droit de compter que la générosité des Canadiens se fera plus empressée que jamais cette fois, pour lui témoigner l'admiration qu'on doit porter à une œuvre aussi vitale et aussi magnifique.

Malcewicz est...

SUITE DE LA PAGE 26

contre, Stein a dirigé la plupart de ses attaques vers les bras de son rival, appliquant toutes les clefs de bras imaginables. Les prises de tête, les coups d'Arpin, les ciseaux de corps et de tête ont aussi été à l'ordre du jour. En somme, c'est un match au cours duquel le public a vu une qualité de lutte supérieure, celle que l'on ne voit que dans les grands matchs comme celui d'hier soir.

Plus rapide que Malcewicz, qui semblait vouloir laisser son adversaire se fatiguer avant de se porter à l'attaque, Stein a eu un mince avantage pendant les cinquante minutes qu'a duré le match, donnant beaucoup de fil à retordre à Malcewicz et l'obligeant à recourir à toute son expérience pour sortir de fâcheuses positions.

Malcewicz a été le premier à prendre une chute. Stein menait l'attaque depuis une vingtaine de minutes lorsque Malcewicz appliqua plusieurs colliers de force consécutifs. Puis comme Stein tombait une dernière fois au tapis, Malcewicz s'assura un ciseau de tête en même temps qu'un bras barré et les deux épaules de l'Hébreu touchèrent le matelas.

De nouveau, ce fut Stein qui mena l'attaque au deuxième engagement. Au bout de dix minutes, Stein décida d'avoir recours à son coup de bélier. Après avoir encaissé trois coups, Malcewicz perdait la seconde chute du match. Les deux hommes pesaient 202 livres.

De brutales rencontres

La semi-finale entre Howard Cantonwine et Jerry Monahan a fourni un véritable "free for all" au cours duquel le public a vu des coups de pieds, de poings, de coudes, de genoux, enfin toutes les tactiques défendues possibles. Ce fut l'un des plus durs matchs encore disputés à Montréal. La rencontre dura les 30 minutes réglementaires et l'arbitre Frank Saxon la déclara nulle.

Frank Speers et Nazzarino Poggi se sont aussi livré un match brutal. Ici, les deux hommes dépassèrent les bornes et la rencontre aurait dû être arrêtée dès les premières minutes. Les deux adversaires se criblèrent de coups. Non satisfaits de se malmener dans l'arène, ils descendirent en bas du rond pour continuer à se faire la vie dure. Cinq ou six fois au cours de la rencontre les deux hommes voulurent régler la question de supériorité en dehors de l'arène. Après 13 minutes d'un spectacle bouffon, Speers s'assura la victoire.

Le premier match de la soirée entre Glenn Munn et Bill Lewis a aussi été extrêmement dur.

Joe Malciewicz, 202, Utica, N. Y., a défait Sammy Stein, 202, Newark, N. J., deux chutes sur trois, (Malciewicz, 29.11; Stein, 10.21; Malciewicz, 10.25).

Howard Cantonwine, 230, Boston, et Jerry Monohan, 220, Nebraska, nul, 20 minutes.

Frank Speers, 225, Washington, D.C., a défait Nazzarino Peggi, 201, New-York, une chute, 13.05.

Glenn Munn, 226, Omaha, Neb., a défait Bill Lewis, 222, New-York, une chute, 7.45.

Ligue Tire & Rubber

La Ligue de quilles Tire & Rubber a commencé ses activités pour la saison 1932-33, vendredi dernier, aux allées Karry's, 486 S.-Catherine ouest.

Voici le résultat des joutes: S.-Hubert Tire Shop, 1.847; Dunlop Tire & Rubber, 1.474; B.-S. Auto, 1.514; Firestone, 1.525; Goodyear, 1.567; City Tire Shop, 1.877; Goodrich, 1760; Gutta Percha, 1.455.

Le plus haut score pour 3 parties a été enregistré par R.-A. Gunther, de l'équipe Goodrich, soit 375.

I. Lynch a obtenu le plus haut score en partie simple: 139.

La ligue opère tous les vendredis à 7.30 p.m.

Mort d'un fameux athlète

Woodstock, 13.—Membre de l'équipe des fameux Laddies, de Zorra, qui a remporté le championnat du monde, à la soque à la corde, lors de l'Exposition mondiale tenue à Chicago, en 1893, Robert Mcleod est mort hier à sa maison de West Zorra, à l'âge de 83 ans.

Chocolate contre Feldman, ce soir

New York, 13.—Ce soir, à Madison Square Garden, Kid Chocolate, de Cuba, et Lew Feldman, de New York, se battront dans un combat de 15 rondes, et le vainqueur sera couronné champion du monde des boxeurs poids plume, par la Commission Athlétique de l'état de New York.

Depuis que Bat Battalino fait partie de la catégorie des 126 livres aucun autre boxeur n'a été reconnu comme champion dans la classe des boxeurs poids plume, ici.

FELDMAN

CHOCOLATE

Il se peut, ce soir, que si Chocolate ou Feldman gagne d'une façon convaincante, le vainqueur sera reconnu comme le champion à l'ouest de New York.

Le Cubain a défait deux fois Feldman dans des rencontres de dix rondes, mais Lew croit qu'il pourra décrocher la palme dans un combat de 15 assauts. Chocolate est favori à 8 contre 5.

Avant que les juges et l'arbitre bâclent la sérieuse tâche de reconnaître le champion poids plume, Frank Battaglia, un boxeur de Winnipeg, tentera de vaincre Chick Devlin, de Californie. Tous deux sont des pugilistes poids moyen.

La tolàdance est prêchée aux Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb, conseil de Montréal, ont célébré, hier, la "Journée de Colomb". Un grand banquet a été donné à cette occasion sous la présidence de M. J.-W. Long. Le principal discours de la soirée a été prononcé par M. T.-H. McEvoy, ancien député d'Etat de l'Ordre au Nouveau-Brunswick. M. McEvoy, qui a parlé du Canada comme nation, a déclaré que jamais notre Dominion ne pourra remplir sa destinée tant qu'il y aura des dissensions religieuses ou de race. "Il faut de la tolérance, a dit M. McEvoy, et même si nous sommes orgueilleux d'appartenir à une race cela ne veut pas dire qu'une autre n'a pas autant de mérite et de qualités que la nôtre. La haine ne devrait pas avoir de place chez un peuple chrétien", a dit M. McEvoy.

Réal Lachapelle est champion du Canada

Ces jours derniers, M. Réal Lachapelle a brillamment défendu son titre de champion du Canada, au jeu de crapaud, en remportant une victoire éclatante sur M. Orlie Bézeau, ancien champion, par une majorité de 13,090 points.

Le champion est prêt à défendre son titre contre tout sérieux aspirant.

M. Lachapelle a pris une majorité de 1,960 points dans la première série qui a été jouée à 2010 Cartier. La deuxième série jouée au club Canadien S.-Cunégonde a vu M. Lachapelle remporter une brillante victoire par une majorité de 11,140 points pour obtenir le résultat que l'on sait.

Le record de Saint-Laurent

Voici détaillé, le record fait par Zénon Saint-Laurent, lundi dernier, alors qu'il a couvert la distance Toronto-Montréal, en 18 heures et 31 minutes:

Départ du Royal York, Toronto: 12.05; Oshawa: 1.38; Port Hope: 3.15; Belleville: 6.06; Kingston: 8.47; Brockville: 11.09; Prescott: 11.47; Cornwall: 2.17; Lancaster: 3.11; Ile Perreault: 5.06; St.-Anne de Bellevue: 5.14; Hôtel Windsor, Montréal: 6.36.

Temps par cinquante milles: 50 milles: 2.25; 100 milles: 5.00; 150 milles: 7.32; 200 milles: 10.00; 250 milles: 12.20; 30 milles: 14.32; 350 milles: 17.10; 372 milles, 18.31.

Les entraîneurs qui ont aidé S.-Laurent durant le parcours sont: Laurent Borrie, Hervé Charbonneau, C.-R. Byrd, R. Dorval et J. Beradinucci.

Rumeur démentie

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 13.—Le premier ministre de la province a démenti catégoriquement, hier, la rumeur voulant que Québec ferait à Londres un important emprunt.

Conférence nécessaire

Québec, 13. — L'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, a annoncé hier, après la séance du conseil des ministres, qu'il avait écrit à l'honorable M. Bennett, premier ministre du Canada, pour lui demander de convoquer une conférence à laquelle participeront les représentants du fédéral et des provinces de Québec et d'Ontario pour discuter les questions relatives à la juridiction en matières d'assurances.

Réparations RADIO
L.C. BARBEAU Ltée.
LAnc. 1167*
13.13.17.19.23.24.28.29R

AUX QUATRE MAGASINS
C.-L. Corriveau
POUR LA PREMIERE FOIS DANS L'HISTOIRE DU
MARCONI

Modèle Marconi 36 — appareil toute-onde à 13 lampes. Cabinet noyer, complet avec lampes 199.50

Un Magnifique Cabinet pour 89.50 aux termes les plus faciles en ville.

Quatre Radios dans Un
Dans le nouveau Marconi vous avez quatre radios réunis dans un seul meuble. N'hésitez donc pas entre un radio COMPLET et un "quart" de radio quand vous ne payez pas plus cher. Prix de. . . . . 89.50 à 225.00

Demandez à voir la nouvelle merveille en radio MARCONI, possédant toutes les ondes courtes et longues.

C.-L. Corriveau
RADIOS — LAVEUSES ELECTRIQUES — BRULEURS A L'HUILE
Programme Corriveau tous les mercredis à CKAC, de 8 à 8.30 p.m.
4 MAGASINS:
2465 Not.-Dame O. | 1652 Mont-Royal Est
6725 Saint-Hubert | 4136 Wellington, Verdun

Obtenez PLUS d'AGREMENT de votre Radio
VOUS vous servirez plus souvent de votre appareil et jouirez beaucoup plus des concerts et causeries, si vous remplacez vos vieilles lampes affaiblies par des Radiotrons General Electric. Ils coûtent peu, mais améliorent sensiblement la réception.
N-102F
Radiotrons GENERAL ELECTRIC
FABRICATION CANADIENNE

CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

OCCASIONS DANS LES RADIOS CHEZ LINDSAY
VALEURS EXTRAORDINAIRES DANS UNE VARIETE D'EXCELLENTES MARQUES.
MODELES ELECTRIQUES, TOUS GARANTIS EN EXCELLENT ETAT.

BRUNSWICK sept lampes. $25
STEWART WARNER sept lampes $29
DE FOREST CROSLEY huit lampes $39
ROGERS six lampes $39
WESTINGHOUSE sept lampes $39
FADA huit lampes $45
MARCONI sept lampes $69

Facilités de paiement à partir de $4 comptant et $3 par mois.
Plus un léger supplément pour frais de crédit.

RADIOS PHONOGRAPHES COMBINES
Brunswick $79
De Forest Crosley $95

Magasins ouverts tard le vendredi et le samedi soir

LINDSAY'S
C.W. LINDSAY & CO. LIMITED
PIANOS RADIOS ORGANS

6885 rue St-Hubert, près Bélanger. | 1112 ouest rue Ste-Catherine (à l'ouest de Peel) MONTREAL | 580 est rue Ste-Catherine angle St-Hubert.
Et à nos autres succursales.

NOTRE BRÛLEUR RAPID HEET est approuvé par le bureau de santé de la ville de Montréal.

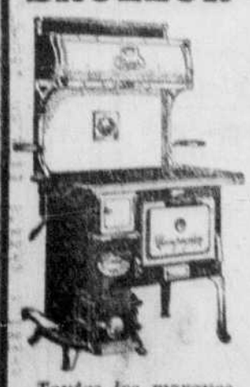

$1.00 à $5.00 placent chez vous n'importe quel poêle ou fournaise de votre choix — TOUT DE SUITE.
De petits paiements hebdomadaires ou mensuels auront tôt fait de la payer par la suite. Notre merveilleux assortiment de poêles comprend:
POÊLES A CHARBON ET A GAZ COMBINES. FOURNAISES-POÊLES DE CUISINE COMBINES.
POÊLES DE CUISINE TOUT EN ACIER, FOURNAISES QUEBEC, ETC., ETC.
Toutes les marques — Tous les prix
N. B.—Nous vous allouerons pour votre vieux poêle un bon prix qui vous aidera à défrayer le coût du poêle neuf que vous aurez choisi.

BRÛLEUR RAPID HEET
$2.50 Comptant
Double 7" Simple 9" 39.50
Installation gratuite. Pas d'intérêt.

SYNDICAT ST-HENRI
Meubles & Confection
Fourrures, etc, etc.
3619 NOTRE-DAME O. Wilbank 3151 | 4008 SAINT-DENIS Coin Duluth

DU NOUVEAU!
Ce soir
C.F.C.F. à 9 hrs
Ecoutez le
Programme Swift's Brookfield
TOUS LES JEUDIS

CHARBON ÉCONOMIQUE...
Il est réconfortant de pouvoir mettre à la banque de l'argent destiné à son chauffage. C'est ce que des milliers de personnes font en se servant du Coke LaSalle—elles économisent des dollars par tonne, et elles obtiennent de splendides résultats de ce merveilleux anthracite moderne. Essayez-en une tonne et vous serez convaincu.

DE VOTRE FOURNISSEUR OU DIRECTEMENT, MARQUETTE 6221

Les tarifs ont manqué leur effet

Le vice-président O'Kelly dit que les représailles anglaises stimulent l'Irlande.

De Valera à Londres

Dublin, Etat libre d'Irlande, 13—Le premier ministre Eamon de Valera et sa délégation ont quitté Dublin ce matin pour l'Angleterre où ils rencontreront demain des ministres britanniques pour tenir une conférence de paix économique.

Dans cette conférence, on essaiera de trouver une solution aux difficultés douanières qui se sont élevées entre les deux pays. Comme auparavant, la question est de savoir si l'Etat libre recommencera à payer les annuités foncières que l'Angleterre réclame mais auxquelles l'Etat libre dit que l'Angleterre n'a pas droit.

L'attitude irlandaise a été exposée aujourd'hui à un correspondant par Sean O'Kelly, le vice-président de l'Etat libre. Pour commencer, O'Kelly démentit l'assertion de certains membres de l'opposition que M. de Valera n'aurait pas l'intention de mettre fin à cette guerre économique parce que sa continuation favoriserait son programme de reconstruction de l'Irlande.

L'Etat libre est prêt à négocier, dit M. O'Kelly, et il ajouta: "Nous ne sommes pas assez fous pour amener délibérément une situation comme celle qui a trait aux annuités foncières. Avant mars 1932, alors que le gouvernement de Valera accédait au pouvoir, l'Etat libre était plus accablé comparativement par les annuités foncières que l'Allemagne par les paiements de réparations. Ces annuités d'autre part entravaient sérieusement la réorganisation des ressources économiques de l'Etat libre. Non pour cette raison toutefois mais en vertu d'un droit légal et moral, le gouvernement de Valera a refusé de payer les annuités en question tant que la Grande-Bretagne n'aurait pas prouvé qu'elle y a droit."

Résultats des nouveaux tarifs

O'Kelly déclara que les tarifs que la Grande-Bretagne a imposés à l'Etat libre comme mesure de représailles pour le non-paiement des annuités ont eu pour effet de stimuler l'Etat libre à se rendre économiquement indépendants de la Grande-Bretagne. La politique de l'Etat libre demeure ce qu'elle était il y a six mois: renaissance de l'industrie irlandaise, développement d'un marché domestique et réalisation d'un équilibre sain entre l'agriculture et les industries manufacturières

Les nouveaux tarifs britanniques ont raté leur effet bien qu'ils imposent des difficultés et des inconvénients aux intérêts irlandais. En fait, ces mesures n'ont fait qu'accélérer la marche de l'Etat libre vers l'indépendance économique en montrant aux Irlandais le danger de leur situation économique et financière actuellement.

Départ pour Londres

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Kingston, Irlande, 13. — Eamon de Valera, président du conseil exécutif de l'Etat libre, dirige la délégation qui est partie pour Londres aujourd'hui. Cette délégation comprend 13 membres et est partie le 13. Les négociations commenceront demain jour du 50e anniversaire de naissance de M. de Valera.

De Valera est accompagné du ministre des finances Sean McEntee, du ministre de la justice James Geoghegan, du procureur général Conor MacGuire et de neuf aviseurs ou secrétaires.

Prêt pétrolier au Mexique

New York, 13. — On apprend de Mexico qu'un prêt de $7,000,000 à $10,000,000 pourrait être avancé au gouvernement mexicain par des compagnies étrangères pétrolières.

Les compagnies qui doivent participer à ce prêt s'attendent que cet argent sera utilisé dans un programme de développement agricole.

On dit que cet emprunt se ferait sous la forme de certificats d'anticipation de taxes et qu'il serait remboursé par les taxes sur la production du pétrole.

Erreur d'orthographe ?

Pittsburg, 13. — Edwin-J. Grater a dit à un échevin qu'il pensait que son mariage n'était pas valide parce que son nom était mal épelé sur le permis. Il se maria de nouveau et est maintenant en prison sous une accusation de bigamie. Le nom écrit sur le premier permis était Carter et Grater sur le second. C'est l'épouse No 1 qui a porté les accusations.

Réunion du Bureau à Genève le 3 novembre

Genève, 13. — Arthur Henderson, président de la conférence mondiale de désarmement, a décidé aujourd'hui de convoquer le bureau de la conférence pour le 3 novembre et il a recommandé que la commission générale reprenne ses séances dans la semaine du 21 novembre.

Au comité qui étudie les moyens de règlementer la fabrication des armes, William Borberg, délégué danois, a appuyé le mouvement français pour abolir les fabriques privées de munitions. M. Borberg rappela que les Etats-Unis s'étant objectés même à la réglementation de ces fabriques, sauf par la publicité, comme impossible suivant leur constitution, avaient trouvé le moyen de signer et ratifier une convention limitant la fabrication des narcotiques.

Meurtrier chinois lynché à Kharbine

(Service de la Presse Associée)

Kharbine, Mandchourie, 13. — Une foule furieuse a lynché, hier soir, un bandit chinois accusé d'avoir assassiné Mme C.-T. Woodruff, une Anglaise, hier, alors qu'elle tentait d'empêcher l'enlèvement de ses trois enfants. Le bandit a été pendu à un arbre à l'endroit même où le meurtre a été commis et où l'enlèvement a eu lieu. Plus tard, la tête du bandit a été coupée, puis fut fixée au bout d'un poteau comme exemple pour les autres bandits.

Les ravisseurs furent poursuivis par deux Russes qu'ils blessèrent sérieusement, puis par des policiers chinois qui tuèrent deux des bandits et secoururent les enfants pendant que deux autres ravisseurs s'enfuyaient.

La N.-Zélande exporte plus et importe moins

Wellington, N.-Z., 13.—Le chiffre des exportations de la Nouvelle-Zélande s'est accru considérablement au cours des neuf derniers mois, période se terminant le 30 septembre dernier. De 27,269,000 livres qu'il était en 1931, pour la même période, il a sauté à 28,686,000 livres, cette année. Les importations, qui représentaient une somme totale de 19,098,000 livres pour ces neuf mois, en 1931, ont été cette année, de 17,065,000 livres, accusant une sensible diminution.

La paix dans Christian

Taylorville, Ill., 13—Un armistice est déclaré dans la guerre des mineurs de charbon de l'Illinois aujourd'hui, comme on refoule les étrangers hors du comté Christian en les avertissant de ne pas revenir.

Quatre compagnies de gardes nationaux ont défilé dans les rues pour maintenir l'ordre et escorter les mineurs qui travaillent dans la mine Peabody sous une nouvelle échelle de salaires.

Hier, des milliers de grévistes demeurant hors du comté étaient ici; la commémoration annuelle du "massacre de Virden" s'est changée en déroute.

Le troc en Lettonie

Riga, 13.—Les marchands textiles anglais ont offert aujourd'hui du coton en échange du beurre de Latvie à la suite des restrictions imposées sur l'exportation de la monnaie.

Progrès en France des assurances

Chiffres intéressants que fournit M. Léon Marchal, consul général intérimaire.

Un rôle éducatif

Des chiffres récemment publiés montrent les progrès importants accomplis en France en 1930 et 1931 par les cinq modes d'assurances les plus répandues: incendie, vie, accidents du travail, maritimes et mortalité du bétail, d'après les renseignements que nous fournit M. Léon Marchal, consul général intérimaire de France.

Les capitaux assurés par les 18 compagnies d'assurances contre l'incendie les plus importantes ont atteint 903,295,531,409 fr. en 1929 et 916,000,461,213 en 1930. Ces compagnies ont payé en impôts, en 1929, 337,181,206 francs et, en 1930, 366,065,088. Les sinistres qu'elles ont supportés se sont chiffrés par 476,036,694 puis par 442,946,628 frs. Tandis que les capitaux assurés augmentent notablement, les sinistres supportés accusent au contraire une dégression très remarquable.

Le total des capitaux en cours dans 26 compagnies d'assurances sur la vie à primes fixes s'élevait au 31 décembre 1930 à 20,921,874,287 francs, réassurances déduites, contre 17,360,840,516 francs au 31 décembre 1929. En 1930, les sinistres ont atteint 154,041,805 francs contre 133,496,418 en 1929.

Les rentes viagères en cours au 31 décembre 1930, réassurances déduites, se chiffraient par 185,526,517 francs contre 169,024,191 à la fin de 1929.

En ce qui concerne les assurances contre les accidents du travail, les recettes ont atteint 1,061,300,397 francs de primes encaissées en 1930 contre 971,929,413 en 1929, faisant apparaître une plus-value de 90,270,984 francs, tandis que les dépenses n'ont augmenté que de 83,428,620 francs.

Les observations touchant les assurances maritimes à Paris portent sur 12 sociétés. Le total des primes nettes des risques éteints en 1930 a atteint 112,509,169 francs, soit une plus-value de 4,829,205 francs sur 1929. Le chiffre des sinistres s'est élevé à 77,928,305 contre 85,093,674 en 1929. Les résultats généraux de 1930 présentent un solde bénéficiaire de 7,906,863 francs, d'où une augmentation de 1,503,933 francs.

Les assurances contre la mortalité du bétail assurent dans les campagnes un rôle éducatif de plus en plus important. Ces compagnies prodiguent des conseils touchant l'hygiène des étables et les soins à donner aux animaux délicats. Aussi, peu à peu s'améliore sensiblement un état de choses longtemps demeuré primitif, et ceci favorise l'octroi de conditions avantageuses faites aux éleveurs.

En 1930, les capitaux assurés ont atteint le chiffre de 1,094,518,488 francs; les recettes, 37,404,158, et les sinistres, 27,299,486.

Des déplacements de diplomates japonais

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Tokio, Japon, 13. — En vue de la participation du Japon à l'Assemblée de la Société des nations, à Genève, le mois prochain, on comprend que le ministre des affaires étrangères Uchida a décidé plusieurs changements très importants dans le service diplomatique. Shigeru Yoshida, ambassadeur du Japon en Italie, deviendrait le chef du nouveau bureau des enquêtes au ministère des affaires étrangères. Tamekichi Onta, ministre en Espagne, lui succéderait à l'ambassade en Italie. Isaburo Yoshida, ambassadeur en Turquie, a été choisi comme délégué à la Société des nations, et il aurait pour successeur en Turquie Kokyo Mushakoji, actuellement ministre en Suède. Hiroshi Saito, ambassadeur intérimaire à Washington, lui succéderait en Suède.

Sanglantes émeutes à Sao Paulo, Brésil

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Sao Paulo, Brésil, 13. — La ville de Sao Paulo était calme aujourd'hui après les émeutes d'hier qui ont coûté la vie à sept personnes. C'étaient les premiers troubles depuis la fin de la guerre civile il y a deux semaines. On a vu des militaires constitutionnels en uniforme attaquer des maisons d'affaires.

Organisatrices de la Journée du Dollar

Le comité d'organisation paroissiale de la "Journée du Dollar" se compose de: Mmes R. Bédard et T. Trudeau, présidentes conjointes, de Mmes J.-P.-A. Gagnon, et J.-A. Mercier, vice-présidentes, de Mme E.-P. Benoit, secrétaire correspondante, de Mlle Gertrude Karch, secrétaire archiviste.

Les présidentes de district sont : Mme T. Trudeau, Mlle E. Rolland, Mmes Charles Emard, R. Bédard, R.-T. Leclerc, J.-P.-A. Gagnon, F.-B. Mathys, G. Kent, Paul Béique et J.-A. Mercier. Les organisatrices de paroisses sont: Mmes J.-H. Archambault, Arthur Berthiaume, Henri Baril, Louis Béique, E. Brais, P.-A. Charrette, W. Clerk, F. Curran, L. Coutu, Eugène Desmarais, P. Deguire, J.-W. Désiel, J. Duchastel de Montrouge W. Donner, S. Deslandes, Mlles de Guise, Delorme, Mmes A. Guénette, A. Germain, E. Gariépy, Gagné, Mlles Godcharles, Kane, Mmes Lahaie, Z. Lefebvre, J.-O. Lemieux, N.-K. Laflamme, J.-L. Larocque, G.-P. Laurin, J.-S. Lalonde, Z. Lesage, Paul Lacoste, G.-L. Marsolais, Mlle G. Marsolais, Mmes MacDuff, Molleur, Henri Merrill, Mlle A. Mercier, Mmes Gustave Martin, Malouff, Reid, Shea, T. Saint-Germain, J.-A. Trudeau, A. Tarut, E. Viau, D. Viau, J. Robin, E. Gohier.

Les péripéties d'une poursuite policière

L'arrestation d'un individu à la pointe du revolver, la poursuite à travers champs de deux complices durant laquelle plusieurs coups de feu furent tirés, voilà en résumé les aventures de nos policiers la nuit dernière.

Vers 4 h. 10 ce matin, le poste de police numéro 11 envoyait par "télétype" le message suivant: "L'auto de M. Joseph Poirier, 2430, rue Aylwin, a été volé".

Aussitôt tous les postes de police commencèrent leurs recherches. Il était à peine un peu plus de 5 h. ce matin, lorsque le lieutenant Lafleur et les constables Bonnier, Gauthier, Legris et Larocque, du poste numéro 34, découvrirent l'automobile volé dans une ruelle, près de la pharmacie Raisaine, 4738, rue Hochelaga.

Les policiers se mirent aussitôt à l'œuvre. Les uns s'élancèrent dans la pharmacie, dont la porte d'entrée avait été brisée, et y arrêtèrent un jeune homme. Deux autres individus se trouvaient dans l'automobile mais ils avaient vu venir les constables et ils prirent la fuite.

Les policiers se mirent à leurs trousses. Mais il y a de vastes champs dans les environs et l'herbe est très haute à ce temps-ci de l'année. Les fugitifs, à l'aide de l'obscurité, parvinrent donc à disparaître malgré la poursuite serrée et une dizaine de coups de feu que les agents tirèrent dans le but de les effrayer.

L'auto était à peine à 600 pieds de la pharmacie et les voleurs y avaient déjà transporté pour plus de $150 en marchandises, d'après les constables.

L'individu arrêté a dit se nommer Joseph Fayette, être âgé de 21 ans et ne pas avoir d'adresse définie.

Fayette a comparu ce matin devant le juge Maurice Tétreau. Il s'est avoué coupable à l'accusation de vol avec effraction dans la pharmacie et le juge prononcera sa sentence le 19 octobre. A l'accusation de vol et de recel d'un auto, il a plaidé non coupable et le procès a été fixé au 19 octobre.

Un vol comme serviteur

Lucien Langevin a comparu ce matin devant le juge Maurice Tétreau sous une accusation de vol comme serviteur. Il aurait volé des articles d'une valeur totale de $200 alors qu'il était à l'emploi de Mme Vve Lucien Langevin. L'accusé a plaidé coupable et sa sentence sera prononcée le 19 octobre.

L'ouragan en Sardaigne

Sassari, Sardaigne, 13. — Des informations retardées en transmission reçues ici indiquent que cinq pêcheurs furent tués au cours de l'ouragan qui balaya la région désolée d'Aighero, dans le nord-ouest de la Sardaigne, vendredi dernier.

Négociations conjointes

Manchester, 13—Les négociations conjointes dans le règlement de la dispute au sujet des salaires des fileurs dans l'industrie du coton du Lancashire se sont réouvertes aujourd'hui avec M. F.-W. Leggett, du ministère du travail comme président et médiateur.

Demande rejetée

Athènes, 13—M. Tsaldaris, chef du parti royaliste grec, a refusé aujourd'hui d'accéder à la requête du président Zaimis qui lui demandait de participer à la formation d'un cabinet de coalition.

Prise du fort Yucra

Assomption, Paraguay, 13. — Les troupes du Paraguay ont enlevé aux Boliviens, hier, le fort Yucra, dans le Gran Chaco, après avoir pris d'assaut de fortes positions retranchées, annonce le ministère de la guerre.

Pour fausses représentations

P.-E. Asselin a comparu ce matin devant le juge Maurice Tétreau sous l'accusation d'avoir, le ou vers le 9 septembre dernier, obtenu de Mme Albert Courville, sous de fausses représentations une somme de $24. L'accusé a nié sa culpabilité et son procès a été fixé au 19 octobre. Un cautionnement de $200 a été imposé.

Une triple accusation

Albert Leboux a comparu ce matin devant le juge Maurice Tétreau sous trois accusations: avoir commis, le 13 octobre, un vol avec effraction dans un magasin situé à 1551 rue Saint-Antoine, en prenant pour $36 de marchandises, deuxièmement, avoir recélé ces marchandises, troisièmement, avoir été trouvé en possession d'outils pouvant servir à des effractions. A ces trois accusations, il a plaidé coupable et le juge prononcera sa sentence le 19 octobre.

En liberté sur parole

Roy Kerr a comparu ce matin devant le juge Maurice Tétreau sous l'accusation de s'être, le 7 septembre dernier, porté à des voies de fait sur la personne de M. Harry Straw dans le but de le voler. Il a nié sa culpabilité et le procès a été fixé au 20 octobre. L'accusé a été remis en liberté sur parole.

Les marchés aux bestiaux

Rapport sur le commerce des bestiaux, division fédérale de l'industrie animale, Ottawa, Canada. Semaine terminée le 6 octobre 1932.

RESUME

Les symptômes d'amélioration dans le commerce des bestiaux étaient encore bien rares la semaine dernière. Les marchés de l'Ouest, moins abondamment approvisionnés, avaient une tendance à se raffermir un peu, mais ceux de Toronto et Montréal ont enregistré des prix plutôt inférieurs à ceux de la semaine précédente. Les acheteurs ne paraissaient avoir aucune peine à trouver ce qu'il leur fallait, et la plupart des marchés étaient encore encombrés d'un grand nombre de boeufs de boucherie, très ordinaires, qui se vendaient à vil prix. Du reste, depuis quelques jours la demande se porte sur les volailles, qui ont été l'objet d'une grande réclame dernièrement, pour le Jour d'Actions de grâce qui vient. Les cultivateurs ont réglé leur élevage de façon à pouvoir mettre des dindes sur le marché pour cette fête, et c'est évidemment cette offre abondante de volailles qui détourne l'attention du boeuf, dont le prix serait régulier si les conditions étaient normales. Voici quels étaient les prix forts des boeufs cette semaine, à Toronto, $5; à Montréal, $4.60; à Winnipeg, $4.50; à Calgary, $3.75; à Edmonton, $3.75; à Prince Albert, $3.50; à Moose Jaw, $3.25, et à Saskatoon, $3. Ces prix sont à peu près les plus bas que l'on ait jamais vus sur les parcs à bestiaux, pour la qualité offerte.

Les prix des boeufs d'engrais ont baissé de 25c à Toronto. A Winnipeg, commerce stagnant, aux bas prix de la semaine dernière. Calgary, un peu plus actif, mais beaucoup de boeufs de boucherie non à point se vendaient pour l'engraissement. Edmonton, à peu près ferme.

En Angleterre, commerce lent, proportion inusitée de boeufs lourds. Prix fort pour les boeufs, 11½c (livre sterling, $3.78). Prix faible, 9½c. Ce sont là les prix pour l'animal habillé, avec issues, à Birkenhead. A Glasgow, les prix variaient de 5.8c à 6.2 la livre, poids vif, pour les boeufs irlandais.

A Toronto et Montréal, les marchés aux veaux étaient généralement fermes, le nombre d'animaux offert n'était pas excessif. Prix fort, à Toronto, $7.50, Montréal, $7, Winnipeg, $5.50, Calgary, $4.25 ou $4.50, Edmonton, $4.50, Prince Albert, $3.25, Moose Jaw, $4, et Saskatoon, $3.50.

A Toronto, les agneaux, peu abondants, sont restés fermes, les meilleurs à $5, mais le commerce n'était pas très actif. Le marché de Montréal était ferme. Les meilleurs agneaux ont fait, $5. A Winnipeg les agneaux étaient à peu près fermes à $4.25. Calgary et Edmonton, $4.25.

A Toronto, les porcs ont perdu 25c, à $4.75 pour les bacons au sortir des wagons. A Montréal, baisse de 50c, meilleurs à $5.25. Il y avait trop de porcs à Winnipeg, les meilleurs étaient à $4.50 au début, plus bas à la fin. A Calgary, hausse de 10c, bacons à $4.35. A Edmonton, porcs irréguliers mais fermes, bacons à $4.15. A Prince Albert, baisse de 25c après un maximum de $4.25. Même prix ($4.25) à Saskatoon.

Les expéditeurs devraient s'entendre pour n'envoyer que des quantités modérées de bestiaux la semaine prochaine. Les boeufs et les porcs gagneraient à être bien choisis, et l'on aurait tout avantage à conserver les boeufs non à point.

MARCHES AUX BOEUFS

Toronto a vendu 5900 boeufs, dont 5,300, plus un reliquat de 800, étaient sur le marché lundi. La vente a été d'une lenteur extrême. Cependant, la faiblesse des arrivages mardi et mercredi a permis aux vendeurs de se débarrasser de tous leurs boeufs à l'exception de 800 vers la fin de la semaine. Les prix avaient baissé de 50c à $1.00 sur ceux de lundi précédent. Boeufs lourds, de $3.50 à $4.50, animaux de choix $4.25 à $4.75 et le reste de $2 à $3.50. Vaches de boucherie, de $1.50 à $2.50; taureaux, de $1.50 à 3.25; bouvillons, $7.50 au début, $7.00 à la fin, qualité inférieure $5.25. Boeufs d'engrais en baisse de 25c, les bons faisant $3.50 à $4.00.

A Montréal, il n'y avait presque pas d'acheteurs à l'ouverture du marché, mais vers le milieu de l'après-midi les ventes étaient assez actives et mardi, à midi, tout était à peu près liquidé. Les bons boeufs ont perdu 25c, les meilleurs ont fait $4 à $4.50, les moyens, $3.75 à $4, et les médiocres $3.25. Une proportion modérée des boeufs étaient de qualité commune et les prix pour cette catégorie variaient de $1.50 à $3.00. Vaches, $2.75 à $3.25, génisses $1.50 à $4.00, ce dernier prix a été payé pour des bêtes grasses de bonne souche, de l'Ouest. Les taureaux étaient communs, ils ont obtenu de $1 à $1.50.

Winnipeg a vendu 4,173 boeufs. Les arrivages étaient moins abondants cette semaine, ce qui a eu un bon effet sur la vente. Les bons boeufs de boucherie, légers ou d'un poids moyen, ont regagné 25c et les autres catégories étaient à peu près fermes; les boeufs d'engrais se vendaient très mal. Il faudrait réduire encore les expéditions. Quelques bons boeufs lourds ont fait $4.50; les autres $2 à $3. Un petit nombre de boeufs de boucherie de bonne qualité ont obtenu de $4 à $4.25 tandis que la plupart des boeufs d'engrais se vendaient $3.50 ou moins. Vaches, $1.75 à $2; à conserves, 50c. Il ne s'est vendu que très peu de boeufs d'engrais à plus de $3, les communs à moyens prédominaient, faisant de $1 à $2.50. Bouvillons (jeunes boeufs) assez actifs, $6 à $7.50 le cent.

MARCHES AUX VEAUX

Toronto a vendu 1600 veaux. Les prix des marché n'ont pas changé; les veaux bons, de choix ou extra ont fait $6.50, $7 et $7.50; les veaux communs $3.50, les veaux d'herbe de $2 à $3 et quelques très bons veaux d'engrais, pesant environ 400 livres se sont vendus au commencement de la semaine à $4.50 les cent livres. Il y en avait trop pour la demande cependant et quelques-uns sont restés invendus.

A Montréal les veaux étaient assez actifs, mais la plupart des veaux offerts étaient des veaux d'herbe et de lait de qualité moyenne. Les ventes se sont faites à prix réguliers. Les veaux d'assez bonne qualité moyenne pesant de 125 à 300 livres ont fait de $6 à $6.25; les bons étaient à $6.50. Meilleurs veaux $7, communs à moyens $5 à $5.75, veaux communs de lait $3, veaux d'herbe $1.75 à $2.75.

Winnipeg a vendu 1,056 veaux. Prix fort $5.50, la plupart des ventes de $2 à $5. Ces prix étaient égaux à ceux qui ont été payés la semaine dernière.

MARCHES AUX PORCS

Les arrivages totaux de porcs arrivant aux salaisons et aux parcs à bestiaux du Canada étaient en réduction de quelque 4,000 têtes sur le chiffre de la semaine précédente. Mouvement total cette année, 2,356,649 porcs, contre 1,864,576 pour les quarante semaines correspondantes de 1931. Comme la population porcine du pays n'est pas excessive, on peut compter sur une amélioration plus tard. On constate un grand manque de fini chez beaucoup de porcs offerts dans certaines parties du pays; ces porcs sont incomplètement développés et ont été vendus trop tôt. Que les prix soient bas ou élevés, c'est une pauvre économie que d'offrir des porcs qui ne peuvent obtenir qu'un prix inférieur au prix courant.

Toronto avait 3400 porcs. Le marché a perdu 25c à l'ouverture puis il s'est raffermi sous l'effet de faibles arrivages et il s'est clos sans autre changement à $4.75, pour les bacons, avec la prime habituelle de $1 pour les selects. Le ton du marché était plutôt faible à la fermeture.

A Hamilton, les salaisons se sont ouvertes à $4.60 et closes à $4.40 pour les bacons, apportés par camions, non nourris. Kitchener, ouverture $4.50, clôture $4.35. London, ouverture $4.65, clôture $4.40. Peterboro, ouverture et clôture, $4.35. Stratford, ouverture $4.50, clôture $4.35. Brantford, ouverture $4.50, clôture $4.30. Les porcs selects ont obtenu la prime habituelle de $1 par tête.

Les porcs de Montréal ont perdu 50c. Les selects, bacons, de boucherie et légers ont fait $5 à $5.25, nourris et abreuvés. Les porcs légers, non finis et les porcs d'engrais ont fait de $4.50 à $4.75 et les truies étaient en bonne demande de $4 à $4.75. Arrivages 6,547 têtes.

Winnipeg a vendu 3,209 porcs. Le marché était irrégulier et plus faible. Prix au commencement de la semaine $4.50 le cent pour bacons nourris et abreuvés. A la clôture $4.25. Truies, $2.50 à $3.50, légers et d'engrais $3.50 à $4.10.

MARCHES AUX MOUTONS ET AUX AGNEAUX

A Toronto, 5700 agneaux. Prix fermes à $5 pour les bons agneaux; béliers de $3.50 à $4. Moutons lents, de 50c à $2.25. Marché instable. Quelques agneaux lourds ont fait $4.

Montréal a vendu 7,233 agneaux. Commerce lent. Prix général des agneaux $5; avortons et béliers $2 de moins. Agneaux moyens $4.75. Moutons lents, $1 à $2.50.

Winnipeg, agneaux fermes de $3.50 à $4.25, moutons $1 à $2 le cent.

Procès pour homicide commencé aux Assises

Le procès de Wilfrid-Oscar Maheu, accusé d'homicide involontaire à la suite d'un accident d'automobile, a été commencé, ce matin, en Cour du Banc du Roi, sous la présidence de l'hon. juge Louis Loranger. Maheu frappa, le 13 août dernier, avec son automobile, un jeune homme du nom de Théodore Archambault. Cet accident est survenu sur la route de Sainte-Rose, près de Plage-Laval, où Archambault passait ses vacances avec ses parents.

Le premier témoin entendu a été le Dr Jean-Marie Roussel, médecin-légiste. Il a déclaré que la victime avait subi une fracture du crâne. Le cadavre était celui d'un jeune homme âgé d'environ 22 ans en bonne santé et bien constitué.

Le père de la victime, M. Charles Archambault, a déclaré que son fils était allé au village avec son frère et que c'est en revenant qu'il fut tué par un automobile. Il affirme que son fils ne souffrait d'aucune maladie organique.

Le frère de la victime, Raymond Archambault, est ensuite entendu. Il accompagna son frère et un autre jeune homme, Paul Beauchemin. Ils virent l'automobile de Maheu, qui avançait à une bonne allure. Ils se jetèrent dans le fossé,mais l'auto n'en frappa pas moins Théodore et effleura le bras de Beauchemin. Le témoin affirme que l'automobile filait à une vive allure. Il reconnut Maheu au volant.

Me Robert Bourassa occupe pour le ministère et Maheu est défendu par Mes Gendron et Gustave Dutaut.

La cause se continue.

Nouvelles de nos villages

COURVAL

—Trois aéroplanes du club de Moose Jaw sont venus ici, ce qui a permis à plusieurs citoyens d'ici et de Coderre, de recevoir le "baptême de l'air".

—MM. Joseph et François Tremblay sont allés à Gravelbourg.

S.-LIBOIRE

—Chez M. et Mme Rodrigue Dion: Mme A. Choquette, M. Victor Choquette, de S.-Damase, M. et Mme Chs. Normandin, de S.-Hyacinthe; Mlle Annette Turcotte, de Saintes-Brigitte-des-Saults; Mlles Albertine Lussier, Marie-Morel, Rosa Cadorette, Claire Hébert, Mmes Gauthier et Beauchemin, M. Gadbois.

S.-DIDACE

—De passage ici: M. Théodule Pichette, la famille N. Pépin, M. Philippe Paquin, M. et Mme A. Chartrand et Mme E. Bolduc, tous de Montréal.

—Mlle Fleur-An Barrette, une quinzaine à Montréal et à Joliette.

—M. Jacques Lavallée est retourné à Joliette, après une vacance de trois mois, chez son grand-père.

—Mlle Brigide Lefrançois est rentrée au noviciat des Filles de Jésus, à Trois-Rivières.

S.-PLACIDE

—M. Alfred Pharand revenait en voiture, de S.-André, quand il fut frappé par un auto et blessé assez sérieusement.

—Miel Goyer a passé huit jours à S.-Joseph du Lac, chez une de ses soeurs.

—M. et Mme Forget et leurs enfants ont quitté leur villa pour rentrer en ville.

—Mlle Marguerite Forget, chez M. Burns, pour un mois.

—M. Paul Sauvé, de Montréal, chez son frère, Henri.

—M. Ovila Pharand et Mlle Juliette sont venus voir M. Alfrid Pharand.

—M. Pierre et Mlles Thérèse Poirier et Beauchamp et une amie sont venus visiter Mlle Doriane Patry, fille de M. Louis Patry.

SAINT-HILAIRE

—Mlle Rosine Lapierre a été nommée institutrice à l'école du village.

—Notre unité athlétique vient de terminer un grand concours de croquet, qui fut gagné par M. Adélar Brouillette, champion de l'an dernier.

—M. Irénée Messier a été victime d'un accident de bicycle.

S.-CLET

—M. Régis Ravary, sa fille, Lucille, son fils, Avila, et Mme Joseph Pharand étaient à Ottawa, dernièrement, chez le Dr J.M. Ravary. Ils ont aussi visité Mme P. Dubeau, de Rockland et M. E. Ravary, à l'Orignal.

—, et Mmes Alfred Liboiron (Emma Joannette) et Henri Liboiron (Juliette Joannette) sont de retour de leur voyage de noces, à Smith-Falls et à Toronto.

—En visite chez M. Régis Ravary: Mme J.-B. Lavary, de Montréal; son fils, Régis, et sa fille, Loudiana, M. et Mme S.-Germain et leur fillette, Jeanne; M. et Mme Hervé Ravary et leur famille; Jeanne, Madeleine, Robert, Fernand, Rose et Henriette, tous de Montréal; Mme Georges Liboiron et leur fillette, Pauline.

LORRAINVILLE

—M. et Mme Sébastien Baril sont revenus de leur voyage de noces.

—Mme Pacifique Plante est revenue d'un voyage à Montréal, où elle a visité son fils, M. Albert Plante, S.J.

—Mme Georges Jodoin est de retour d'une visite à Montréal, chez son fils, Emile.

—MM. Isidore Thérien, Wilfrid Giroux, Edmond Riopel et Edouard Gauthier sont revenus d'un voyage en auto à Montréal, Toronto et Niagra-Falls.

—M. Azarie Farley et sa famille sont de retour ici, pour y demeurer.

S.-ISIDORE, GASPE

—M. Richard Roussy est allé à New-Port, récemment.

—M. et Mme Wm. Lancup, et leur fils, Roger, ont fait un court séjour à Grande-Rivière, les invités de Mme Zénon Couture.

—M. Jos Keays, de Sainte-Adélaïde, chez M. Albert Lambert.

—Mlle Yvette Duguay est de retour de Dalhousie.

—M. Lionel Lambert, Mme Eva Paquette, M. Donat Couture et Mlle A. Lambert sont allées à Val d'Espoir, récemment.

—M. et Mme Donald Nicholas, Mlle Jeanne Couture et M. Camille Beaudin, de Grande-Rivière, étaient ici, récemment.

Conférences Romier

Les trois dernières conférences de M. Lucien Romier, devant la Faculté de droit, à l'Auditorium du Plateau, seront données à neuf heures, lundi le 17, mercredi le 19 et lundi le 24 du courant.

Triple vol de bicyclette

Joseph Lizotte a comparu ce matin devant le juge Maurice Tétreau sous l'accusation d'avoir volé trois bicyclettes et, les sachant volées, de les avoir recélées. Il a plaidé non coupable et son procès a été fixé au 19 octobre. Un cautionnement de $500 a été exigé par la Cour.

Les journaux...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

les gouvernements étrangers ne manifestent pas de doutes sur les résultats obtenus à Ottawa. Des puissances qui, il y a deux ans, refusaient péremptoirement de faire aucune concession sérieuse au commerce britannique, désirent maintenant signer des accords commerciaux. Le **"Daily Express"** de lord Beaverbrook dit que "ces accords indiquent sûrement que nous sommes sur la voie du libre-échange impérial, mais il reste encore beaucoup à faire."

* * *

Leeds, Yorkshire, 13.—Le **"Yorkshire Post"**, qui est probablement le journal conservateur le plus influent hors de Londres, approuve aujourd'hui les accords conclus entre l'Angleterre et les Dominions.

"Les manufacturiers voudront sans doute étudier plus longuement les échelles tarifaires pour découvrir jusqu'à quel point les accords d'Ottawa pourraient accroître la demande impériale, mais une revue rapide des accords canadiens par exemple montre la vaste portée des avantages offerts surtout pour les industries du nord de l'Angleterre, dit le Post. Il est conséquemment impossible de nier le succès de la conférence prise à de tels points de vue. Il est seulement regrettable que parfois les Dominions aient cru nécessaire d'augmenter la préférence impériale en élevant leurs tarifs contre les pays étrangers". Le Post conclut en formant le voeu que ces accords induisent les pays étrangers à abaisser leurs tarifs.

L'opinion libre-échangiste

Manchester, Angleterre, 13—"Il n'y a pas de surprises, et particulièrement pas d'exemples frappants de générosité canadienne; l'industrie du coton du Lancashire n'obtient rien que ce que les manufacturiers canadiens avaient décidé de donner dès le début, déclare le journal libéral "Manchester Guardian" commentant les nouveaux tarifs canadiens.

"Les droits tarifaires contre les étrangers sont arrangés de façon à les induire fortement à transférer leur usine en territoire canadien. Il serait hasardeux de prédire que l'industrie cotonnière du Lancashire verra sa production augmenter ou que cette industrie n'aura pas à lutter ferme devant la commission tarifaire canadienne pour obtenir justice, dit ce journal.

"La métallurgie, la sidérurgie et les industries chimiques semblent avoir frappé une veine plus favorable, bien que ce soit dans les lignes où les manufacturiers canadiens ne sont pas actuellement engagés. Dans bien des cas, la préférence impériale a été augmentée en élevant les tarifs canadiens contre l'étranger. La liste canadienne n'affecte au plus qu'un quart des importations de ce pays.

"Nul ne serait assez sot pour soutenir que tous les marchandages à Ottawa n'ont pas produit de fruit ni que les accords ne profiteront à personne. C'est tout simplement une question d'équilibre entre l'avantage et le désavantag. On cherchera vainement dans ces accords un indice que les Dominions soient disposés à se relâcher de leurs habitudes de haute protection.

Quel que soit l'abaissement de tarifs réalisé au profit de la Grande-Bretagne, il n'y a pas eu d'abaissement de tarifs pour le monde en général.

Aux dépens de l'étranger

Londres, 13 — D'autre part, le "News Chronicle", libéral, assure que le Royaume-Uni se comporte comme une vache à lait à l'égard du reste de l'empire. Il n'y a pas de doute, dit-il, qu'une certaine partie des exportations britanniques recevront un traitement préférentiel, mais il ajoute que cette préférence prendra généralement et d'une façon non déguisée dans le cas du Canada, la forme d'une hausse des tarifs frappant les pays étrangers.

Pour ce qui est du commerce mondial, dit le "New Chronicle", cette conférence n'améliore pas les choses mais les rend pires plutôt.

Le "Star" de Londres, libéral, déclare aujourd'hui que les consommateurs britanniques ne sont guère avantagés par les tarifs canadiens. Il déclare que la publication des accords démontre que plusieurs hommes d'Etat britannique n'ont pas tenu leur parole d'abaisser les barrières tarifaires.

Des gains imperceptibles

"Ottawa ne signifie rien pour la "Grande-Bretagne", tel est le titre de première page du "Daily Herald", organe travailliste, commentant les accords signés à Ottawa.

Ce journal qualifie ces ententes de "contrats stériles et humiliants".

"Les concessions faites par le Canada ne sont pas substantielles et il faut se servir d'un puissant microscope pour découvrir des gains en perspective que la ménagère britannique paiera au centuple" dit le Herald.

Feu Mme Simon Desrosiers

Mme Simon Desrosiers (Vitaline Rochon) est décédée ces jours derniers, à l'âge de 64 ans et 2 mois. Elle laisse dans le deuil deux fils, Eusèbe et Willie Desrosiers, une fille, Marie, trois soeurs, Mme A. Dagenais, Mme veuve Dorais et Mme Z. Dorais, et un frère, M. F. Rochon. La dépouille mortelle est exposée chez son fils, 1461 rue Amherst. La notice des funérailles sera donnée plus tard.

Funérailles de...

SUITE DE LA PAGE 3

Tributs floraux — M. et Mme Edouard Lafortune, M. J.-Donat Langelier, M. et Mme Louis-H. Duclos, M. et Mme Pierre Guidasio, M. et Mme Gaston Jeannotte, M. et Mme Arthur Ledoux, MM. Paul Dufort, Frank Clément, Albert Saint-Denis, J.-B. Léger, Emile Léger, Dr et Mme E. Millaire, M. et Mme Paul Jeannotte, la famille Georges Duclos, M. et Mme Jean-René Jeannotte, M. et Mme Auguste Brodeur, Mme Albert Blagdon, M. J.-A. Dufour, Mme Gernaey David, le journal "Le Canada" et l'imprimerie Perreault, M. et Mme Eugène Lamarche, M. J.-M. Labonté, Mme F. Quick et leur fille Annie, M. Emile Gourdeau, M. et Mme Eugène Brodeur.

Offrandes de messes : M. Eugène Brousseau, Mlle Blandine Jeannotte, Mmes J.-T. Godbout et A. Fraser, M. et Mme H. Meunier, M. et Mme H. Saint-Jacques, Mme J.-S. Picard, M. et Mme A. Boisseau, M. et Mme E.-H. Richer, Mme J.-N. Dubrûle, M. et Mme Rodolphe Dubord, M. Honorat Gourdeau, Mme N. Casavant et Mlle Casavant, Mme Origène Dussault, M. et Mme L.-P. Saint-Amour, Mme A. Berthiaume et ses enfants, Mme A. Amyot, M. et Mme Albert Jodoin, les dames de la couture, table No 2, Mlle Héloïse Benoit, Mlle Thérèse Benoit, M. et Mme Maurice Saint-Jacques, M. et Mme Ephrem Brodeur, M. et Mme Alexandre Ostiguy, M. et Mme Omer Phille, Mme Arthur Ledoux, Mme Ulric Jeannotte, M., Mme D.-N. Dupont, Mlle M. Palardy, M., Mme A. Pinsonneault, Mme Eug. Lamarche, Mlle Béatrice Lussier, M., Mme J.-O. Dupras, P.-A. Forest, M. J.-T. Hébert, Mme Arthur Lafrance, M., Mme Joseph Dansereau, Mme J.-A. Casavant, la famille Dr J.-E.-A. Collette, famille Louis Lussier, Mme J.-S. Raymond et A. Benoit, le personnel du journal "Le Canada" et l'imprimerie Perreault, M. l'abbé J.-E. Raymond, M., Mme A. Galarneau, M., Mme Henri Raymond, Mme Juliette-Z. Fontaine, M., Mme Paul Richer.

Télégrammes de sympathie : Mlle Amanda Langelier, M. et Mme Adrien Richer, M. et Mme Albany Philie, Dr O. Jeannotte, M. J.-Sabin Raymond, Abbé Louis Raymond, M. Luger Grégoire, M. et Mme David Bélanger, M. et Mme J.-D.-E. Dumaine, M. et Mme Eugène Benoit et Chérie Benoit, M. Elzéar Brunette, M. et Mme Emile Lanciault, M. et Mme E. E. Gauvin, M. Jules Jeannotte, M. et Mme D.-E. Thibault.

Témoignages de sympathies: M. et Mme Louis Lussier, M. et Mme Louis Rinquet, M. et Mme J.-E.-F. Collette, Mlle Renée Lussier, Mme Louis Benoit, Mlle Lussier, Mme J.-H. Morin, M. et Mme N. Dupont, Mme L. Arnoldi, M. et Mme Jean Bruchési, M. W.-A.-M. Field, M. M. Salomon, M. J.-E. Panneton, M. J.-A. Gagnon, M. et Mme J.-C. Price, Mme Paul-E. Gervais, les Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de S.-Hyacinthe, M. et Mme Adrien Ringuet, M. Paul Bertrand, Mme A. Raymond, Mlle Gosselin, Mme J.-A. Giard, Mlle Fabiola Fournier, M. et Mme J.-E. Désy, Mme J.-A.-E. Dion, M. et Mme M.-Louis Bisson, Mlle M.-Thérèse Gagnon, Mme A.-M. Gagnon, Dr Adonias Lussier, M. et Mme Léopold-A. Brien, M. et Mme Paul Forget, M. J.-Paul Bourassa, l'abbé Louis Raymond, M. et Mme J.-L. Arthur Bousquet, famille Eugène S.-Onge, M. et Mme Hector-J. Bousquet, M. et Mme H.-M. S.-Onge.

Bouquets spirituels: M. et Mme J.-E.-E. Blanchette, le personnel du presbytère d'Ascot Corner, M. Albert Jetté, les enfants de D.-J. Richer.

TARIF: **Avis de fiançailles, prochains mariages, mariages, naissances, remerciements, offrandes de messes, de fleurs, de sympathies; bouquets spirituels, inhumations, services anniversaires, In Memoriam**: 3c par mot, avec minimum de $1.00 par insertion.

Avis de décès: 2c par mot, avec minimum de 50c par insertion.

La remise, par lettre recommandée, mandat de poste ou mandat d'express, doit accompagner toute annonce expédiée par malle. Toute remise par chèque doit être faite payable au pair à Montréal.

L'insertion des avis dans cette page sera garantie seulement s'ils sont reçus avant 6 heures p.m., la veille du jour de leur publication

Les **avis de décès** seulement sont reçus jusqu'à 11 heures a.m., le jour même de leur publication: excepté pour l'insertion le samedi, alors qu'ils sont reçus jusqu'à 11 heures p.m., vendredi, au bureau-chef seulement. Nous n'acceptons aucune annonce par téléphone.

Tous les avis de **Naissances, Mariages et Décès** doivent être endossés des noms et prénoms authentiques des personnes donnant l'annonce. Toute annonce de **fiançailles** ou de **mariage prochain** ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue, dont la signature puisse être attestée comme authentique.

NAISSANCES

DANIEL.—A Montréal, le 11 octobre 1932, au No 5702 rue St-André, à M. et Mme J.-B. Daniel, née Marie-Rose Lachapelle, un fils, baptisé Joseph-Gérard-Marcel.

Parrain et marraine, M. Albert et Mlle Grtrude Daniel. Porteuse, Mme Ernest Lachapelle.

SENECAL.—A Montréal, le 28 septembre 1932, à M. et Mme Edouard Senécal (Blanche Lemieux), est né un fils, baptisé Joseph-Gérard-Maurice.

Parrain et marraine, M. et Mme J.-C. Bachand. Porteuse, Mme E. Tousignant.

ST-JEAN.—A Montréal, le 10 octobre 1932, à M. et Mme Jean-Bte. St-Jean, née Marguerite Marchand, un fils, baptisé Joseph-Bernard-Paul.

Parrain et marraine, M. Paul Marchand, oncle, et Mme veuve Alfred Marchand, grand'mère. Porteuse, Mme veuve N. St-Jean, grand'mère.

TEMPÉRATURE

MAXIMUM et MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM 36
AUJOURD'HUI MINIMUM 34

Baromètre: 8 h. a.m., 29.91; 11 h. a.m., 29.90; 1 h. p.m., 29.91.

Même date l'an dernier: Maximum: 50; Minimum: 39.

Chiffres fournis par R. de Meslé, opticien, 1610 rue Saint-Denis.

Toronto, 13.—Grande lacs et baie Georgienne.—Partiellement nuageux et frais aujourd'hui et demain.

Nord de l'Ontario.—Partiellement nuageux et frais aujourd'hui et demain.

Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent.—Partiellement nuageux et frais aujourd'hui et demain.

Bas Saint-Laurent.—Vents de l'ouest, partiellement nuageux et frais aujourd'hui et demain.

Golfe et rive nord.—Vents de l'ouest, surtout beau et frais ce soir et demain.

Provinces maritimes.—Vents de l'ouest et du nord-ouest, partiellement nuageux et frais ce soir et demain.

Lac Supérieur.—Vents de l'ouest, beau et frais. Demain, beau et frais.

Manitoba.—Beau et frais. Demain, partiellement nuageux avec averses ou neige.

Saskatchewan et Alberta. — Partiellement nuageux avec averses et même température aujourd'hui et demain.

EPHEMERIDES

L'assemblée nationale, en Espagne, rejette la religion catholique comme religion d'Etat, par un vote de 267 à 41.

DECES

ARCHAMBAULT.—A St-Vincent-de-Paul, le 12 octobre 1932, à l'âge de 17 ans, est décédée Fernande Archambault, fille bien-aimée de Joseph Archambault, et d'Angeline Charbonneau.

Funérailles samedi le 15 courant. Le convoi partira de la demeure de son père, rang St-François, à 8 hrs ½; le service sera célébré à 9.00.

AUTHIER—A St-Hilaire de Rouville, à l'âge de 69 ans, est décédée Célanise Robert, épouse de Zéphir Authier.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures, le 15 octobre 1932. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUPRE — A Montréal, le 13 octobre 1932, est décédée Mme Séraphin Beaupré, née Yvonne Pepin.

Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure d'Outremont, No 35 rue Duverger à 8.15 hrs a.m. pour se rendre à l'église Ste-Madeleine où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 306—2

BELANGER—A Montréal, le 11 octobre 1932, à l'âge de 36 ans, est décédé Donat Bélanger, époux de Maria Perusse.

Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J.-S. Vallée, 6821 rue St-Hubert à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église de Villeray, angle des rues St-Hubert et Villeray où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT — A Montréal, le 12 octobre 1932, à l'âge de 42 ans, 7 mois et 3 jours, est décédée Marie-Anne Blain, épouse de Lucien Benoit.

Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux No 1656 rue Orléans à 6 hres 45 pour se rendre à l'église Très St-Nom de Jésus, Maisonneuve, où le service sera célébré à 7 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La défunte était Dame de Ste-Anne. 305—

CHOINIERE—A Iberville, le 12 octobre 1932, à l'âge de 56 ans, 10 mois, est décédé Isaac Choinière, propriétaire hôtel Canada à Iberville.

Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANSEREAU-PAYETTE.—A Verdun, le 12 octobre 1932, à l'âge de 28 ans et 6 mois, est décédée Mme Léon Dansereau, née Rachel Payette.

Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 516 rue Gordon, à 7 hrs. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 8 hrs. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 306—

DESORMEAUX — A Pont-Viau, le 13 octobre 1932, est décédée accidentellement Agnès Désormeaux au No 10 rue Labelle, autrefois de St-Martin. Le corps est exposé aux salons mortuaires de J.-S. Vallée, 6821 St-Hubert.

Avis des funérailles plus tard.

DESROSIERS—A Montréal, le 13 octobre 1932, à l'âge de 64 ans, est décédée Vitaline Rochon, épouse de feu Zénon Desrosiers, 1461 rue Amherst. Avis des funérailles plus tard.

FASSIO — A Montréal, le 11 octobre 1932, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Jean Fassio, née Virginie Fischer.

Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant à 8 hres. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils M. E. Fassio, 6985 rue Lafond, à 7 hres 45 pour se rendre à l'église St-François Solano, le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 305—

HETU — A Montréal, le 12 octobre 1932, à l'âge de 61 ans est décédé subitement Joseph Hétu, époux de Eugénie Pauzé.

Avis des funérailles plus tard.

LEPINE — A Montréal, le 12 octobre, au No 4861 Garnier est décédée Esther Deslongchamps, épouse de Cyprien Lépine.

Avis des funérailles demain.

LUSSIER — A Longueuil, le 12 courant 1932 à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Vve Pierre Lussier, née Renaud Valérie.

Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 153 rue Grant à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 306—

MEUNIER.—A Bedford, le 12 octobre 1932, à l'âge de 68 ans, est décédé Louis Meunier.

Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant à 9 heures.

RONDEAU — A Montréal, le 12 octobre 1932, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Ulysse Rondeau, née Agiaé Gallpeault.

Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 3836 rue Drolet, à 7.45 hrs pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, où le service sera célébré à 8 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SOUCY.—A Verdun, le 11 octobre 1932, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Arthur Soucy, née Rose-Anna Gignat.

Les funérailles auront lieu samedi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 4325 rue Wellington, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 306-2

SERVICE ANNIVERSAIRE

RODRIGUE — Lundi, le 17 courant, à 8 heures, à l'église St-Viateur d'Outremont, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Maxime Rodrigue, née Marie-Louise Alain. Parents et amis sont priés d'y assister.

REMERCIEMENTS

CARDINAL.—M. Arthur Cardinal et ses enfants, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Gertrude Cardinal, soit par offrandes de messes, de fleurs, de sympathies, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

CREVIER—Les familles Alfred et Léon Crevier remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Albina Crevier, soit par offrandes de messes, de fleurs, de sympathies, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

LAPORTE.—Mme Auguste Laporte remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de son époux, soit par offrandes de messes, de fleurs, de sympathies, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

RACINE—M. et Mme Alfred Racine et leur famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fils François Racine, soit par offrandes de messes, de fleurs, de sympathies: bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

1926 Plessis. Tél. AM. 8900
Monty, Lefils & Tanguay
POMPES FUNEBRES
Service d'Ambulance

CUMMINGS
284 Notre-Dame Ouest

Pourquoi ?

Aux bas prix actuels des fourrures, pourquoi acheter un manteau commun ...lorsqu'à notre manufacture vous pouvez acheter un manteau de qualité... fait de peaux fraîches... dans les modèles les plus récents... à des prix plus bas.

Manteau de Rat Musqué amincissant. Manches plissées au poignet, collet droit montant, jupe très enveloppante, manteau de confort et durée. Autrefois $175.00 MAINTENANT 125.00 Autres manteaux à $75.00

CARACUL taille ajustée, nouveau col de Lynx noir, manche Rajah. Autrefois $200.00 MAINTENANT 150.00 Autres manteaux à $90.00

BROADTAIL demi-ajusté, avec luxueux col de Renard bleu, nouvelle manche. Autrefois $350.00 MAINTENANT 195.00 Autres manteaux à $175

Seal d'Hudson manteau par excellence pour son service, sa simplicité, et son chic distingué. Autrefois $300.00 MAINTENANT 195.00 Autres manteaux à $175

Ecureuil Nouveau genre, sans collet, peut être porté fermé ou ouvert — la manche plissée sur le poignet y ajoute de l'intérêt. Autrefois $450.00 MAINTENANT 275.00 Autres manteaux à $225

Broadtail Noir combiné de Renard Argenté, manteau d'une rare beauté—élégamment ajusté — nouvel effet de manche — possédant un chic rare. Autrefois $1,200.00 MAINTENANT 500.00 Autres manteaux à $195

MANTEAUX ET PALETOTS SUR MESURES
pour dames et hommes
Faits sur commande aux prix de la manufacture

CUMMINGS
284 Notre-Dame Ouest
Ouvert samedi après-midi. Près de St-Pierre

Le thé le plus en demande
LE THÉ "SALADA"
'Tout frais des plantations'

D'une Finesse Exquise!

L'Impeccable Bas Kayser

$1.25

Le 130X Kayser est le complément essentiel de votre nouvelle robe de soirée ou de votre chic costume d'automne. D'une finesse, d'une transparence incroyables—extraordinairement durable—presque impondérable, il n'en résiste pas moins merveilleusement à l'usure. Tout soie—mais utilement renforcé au talon, au pied et à l'orteil.

N'oubliez pas que Kayser fabrique des modèles très variés et tous d'une qualité irréprochable. Tous poids—à compter de $1.00.

DANS TOUS LES MAGASINS ÉLÉGANTS

KAYSER

FABRICATION CANADIENNE

132-39

M. Paul Mercier et le problème du sans travail

Les méthodes du gouvernement fédéral n'ont pas donné les résudtats attendus.

La part des nôtres

Ottawa, 13.— Le chômage à Montréal a fait le sujet d'observations intéressantes à la Chambre des communes de la part de M. Paul Mercier, député libéral de S.-Henri, qui fut le seul hier à parler sur l'adresse en réponse au discours du trône.

Comme la veille, M. Mercier a parlé en français.

Ce débat sera continué aujourd'hui par M. Angus McInnis, travailliste de Vancouver-Sud.

M. Mercier, à la façon dont vont les choses dans le Canada tout entier et particulièrement dans la ville de Montréal, se demande comment on arrivera à poursuivre cette politique de secours directs qui, pour lui, est une entière faillite dans les circonstances pour venir en aide aux chômeurs.

Nous n'avons pas de revenus en caisse, les revenus du département des douanes diminuent, les emprunts effectués au cours de la dernière année sont épuisés.

Dans la ville de Montréal, au delà de 125,000 personnes vivent de secours directs. C'est là une manière de venir en aide aux sans-travail qui n'est pas absolument à recommander. Ce qu'il faut, c'est du travail, ce n'est pas de la charité. Du travail, si on le veut, avec un salaire moindre; mais du travail quand même.

Le rôle du fédéral

Nous avons toujours prétendu que le gouvernement aurait dû entreprendre lui-même des travaux, qu'il aurait dû donner des travaux à la population du Canada, à la population de Montréal en particulier. Il aurait dû prendre l'argent provenant des revenus fédéraux pour des entreprises fédérales afin de penser à l'avenir tout en pensant au présent. On aurait dû par exemple faire des travaux dans le port de Montréal. J'ai lu dans les journaux qu'on avait loué des élévateurs à Prescott en Ontario, pour emmagasiner du grain à l'approche de l'automne. Cette nouvelle est-elle exacte? Je n'en sais rien, mais si elle est vraie, pourquoi ne pas avoir bâti un élévateur additionnel dans le port de Montréal?

Plus tard, lorsque nous demanderons des travaux publics dans ce Dominion du Canada, on dira: Nous n'avons plus d'argent, nous l'avons tout dépensé dans le temps du chômage, sans profit, en charité, donnant à manger aux chômeurs, en leur donnant des secours directs. Si nous avions dépensé cet argent utilement, nous aurions prévu pour 10, 15 ans à venir, avant que les finances du pays se rétablissent, et on aurait permis au pays de faire face aux dépenses futures, et on aurait en même temps donné aux ouvriers du pain et du travail. Cela aurait été un bénéfice général.

La situation à Montréal

Parlant de la situation à Montréal, M. Mercier dit: "Si nous traversons la ville de Montréal, nous constatons qu'il s'y trouve beaucoup de maisons à louer. Si vous allez à l'hôtel de ville et si vous examinez la liste préparée par le greffier pour la mise en vente des propriétés par le shérif, vous verrez que ces propriétés sont bien nombreuses. Vous verrez aussi beaucoup d'arrérages de taxes, vous verrez également que les propriétaires dont les noms ne sont pas portés sur les listes du shérif, sont actuellement grevés de dettes par le fait que les locataires ne paient pas leur loyer.

L'ouvrier n'a pas de travail et on devrait entreprendre les travaux fédéraux pour aider la classe ouvrière qui en retirerait un bénéfice qu'elle attend depuis longtemps. M. Mercier regrette que le gouvernement ait abandonné les travaux du Canadien National à Montréal, n'ait pas songé à donner à Montréal un nouvel édifice des douanes; n'ait pas construit un nouvel hôtel des postes.

Au cours de ses remarques, M. Mercier demande une plus large part dans le service civil du Canada pour les Canadiens-français. Nous n'avons que deux sous-ministres tandis que nous devrions en avoir au moins trois ou quatre. Il serait même légitime d'en avoir la moitié.

Il y a 20 ans en image par Edus

Congrès de laitiers a Détroit, le 17 octobre

M. Frank-A. Pierce, gérant des ventes de la Borden's Farm Products Co. Ltd, Montréal, sera le principal orateur au congrès qui aura lieu à l'occasion du 25e anniversaire de fondation de l'Association internationale des laitiers, à Détroit, du 17 au 19 octobre. 1500 délégués des Etats-Unis assisteront au congrès sans oublier ceux du Canada et de la Grande-Bretagne.

M. Charles-P. Whiting, de Boston, présidera les réunions. La compagnie J.-J. Joubert, la Guaranteed Pure Milk Co., Ltd, et la Montreal Dairy Co., de la métropole du Canada, seront largement représentées.

Soupers aux huîtres des sourdes-muettes

La sympathie dont jouit l'Oeuvre des Sourdes-Muettes se traduit chaque année par l'assistance nombreuse qui apporte son concours aux succès des soupers aux huîtres. Ces soupers se donneront cette année les 9 et 11 novembre prochain. Les recettes des soupers aux huîtres servent à l'entretien de 355 sourdes-muettes qui reçoivent l'instruction à l'Institution de la rue Saint-Denis. Les succès des banquets aux huîtres s'expliquent par la qualité du menu qui ne varie pas parce qu'il ne saurait être meilleur: malpecques délicieuses servies à profusion, soupe aux huîtres, hors-d'oeuvres, charlotte russe, fruits, fromage et café.

Maison incendiée

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 12.—Un incendie a détruit la maison de M. Ephrem Normandin, cultivateur, dans le rang "Le Village Champlain". Un hangar à bois et une remise à voitures furent aussi détruits. Les dommages s'élèvent à $2,500 et sont en partie couverts par les assurances.

Une mort accidentelle

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 13.—A l'enquête tenue par le coroner Léonidas Bachand, sur mort de Mlle Annette Beaulieu, de Rock Forest, victime d'un accident de motocyclette, un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Imitons l'Allemagne déclare Lloyd-George

Londres, 13.—David Lloyd George, ancien premier ministre d'Angleterre et vieux chef libéral, s'adressant hier soir à une assemblée en faveur de la paix au "Guild Hall", a conseillé au monde de suivre l'exemple de l'Allemagne et de désarmer. Le "petit Gallois" a affirmé qu'il craignait de voir le monde se jeter encore une fois dans l'enfer de la guerre sans presque s'en apercevoir.

Aucun chef politique en 1914 ne désirait la guerre, souligna l'orateur, et cependant une fois pris dans l'engrenage nul n'a pu échapper au cataclysme. M. Lloyd George s'est déclaré prêt à défendre le traité de Versailles si ce traité était observé à la lettre; mais, ajouta-t-il, l'encre était à peine sèche sur le document que les signataires songeaient à créer de nouvelles armées.

Chacun des candidats a obtenu 1,386 votes

Summerside, Ile du Prince Edouard, 13. — Le comptage des votes à l'élection partielle du comté de Prince, fait voir que les deux candidats: H.-M. Downing, conservateur, et Dr John-F. MacNeill, libéral, ont obtenu chacun 1386 voix hier. Devant cette situation assez inusitée, on a tenté une vérification des votes, surtout dans la division St. Eleanor où, disent les libéraux, il a été donné 73 votes et non 172 pour le Dr MacNeill contre 172 pour M. Downing.

L'élection partielle du comté a été causée par la mort récente de son député, l'hon. W.-M. MacNeill.

Cosgrave voudrait une Irlande réunie

Dublin, 13. — L'ancien président de l'Etat libre irlandais, William-T. Cosgrave a déclaré hier soir, au comité exécutif du parti de l'opposition, que le problème qui primait en Irlande était l'union du Nord de l'Irlande à l'Etat libre. La possibilité de voir le pays complètement gouverné par l'Etat libre est trop brillante pour être ignorée du public, dit l'ex-président. En terminant, M. Cosgrave a suggéré que l'Irlande demande du Royaume-Uni le même tarif préférentiel que celui accordé au Canada, à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande et à l'Afrique du Sud.

Les funérailles de Mme Marc-Aurèle Boisvert

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Marc-A. Boisvert, née Florentine Vaudreuil, en l'église Saint-Pierre Claver. Le convoi funèbre est parti de la demeure de son époux précédé de six porteuses (Dames de Ste-Anne). La levée du corps fut faite par M. l'abbé Henri, qui chanta aussi le service, et fut assisté par M. le curé Vaudreuil oncle de la défunte et M. l'abbé Bélanger comme diacre et sous-diacre. Le deuil était conduit par l'époux de la défunte; ses fils Laurier, Roméo et Gilbert; son frère M. Alexandre Vaudreuil; ses beaux-frères, Théophile et Wilfrid Boisvert, Aurélien et et Roland Garneau.

Dans le cortège on remarquait: MM. Siméon Boisvert, Rosaire Mercier, Marcel Boisvert, Donat Lafleur, Roland Laroche, S. Laroche, A. Champoux, J.-E. Tousignant, François Courteau, Ernest Hamel, J. Marois, O. Leclerc, Fred. Hamel, N. DeLamirande, Herbert Macarr, Georges Charland, Joseph Boutin, R. Désautels, Fernand Chenier, R. Courtemanche, E. Bellarence, O.-J. Nolet, A. Fortin, Maurice Lemay, M. Dubord, F. Boucher, L.-P. Boisselle, A. Fraser, A. Urbain, A. Ménard, jr., Lucien Brown, J.-L. Leduc, S. Gerlin, O. Guérard, J.-E. Fréchette, Camille Côté, Albert Fillion, A. Ouellette, Charles Clément, Clovis Guilbault, Ferdinand Payment, E.-J. Marois, A. Jacques, Désery Mercier, N. Hamel, Côme Richard, Ernest Hamel, M. Désautels, R. Charbonneau, R. Pelletier, O. antais, A. Ménard.

La défunte laisse dans le deuil ses filles Thérèse et sMrguerite; ses sœurs, Jeanne Marie et Rose; sa mère, Mme Vve Omer Mailloux; ses belles-sœurs, Mmes W. Boisvert, Théophile Boisvert, Vve A. Mercier, Alexandre Vaudreuil.

Sympathies

M. John-A. Sullivan, député de Sainte-Anne au Communes, vient d'adresser un télégramme de sympathies à M. Eugène Lamarche, de la "Presse", à l'occasion de la mort récente de son frère, M. J.-R. Lamarche.

Rhumes acharnés

Ne les laissez pas s'enraciner. Combattez les germes rapidement. Crémulsion réunit les 3 meilleurs adjuvants que connaisse la science moderne. Il est puissant, inoffensif et ne contient pas de narcotiques. Votre pharmacien vous remettra votre argent si Crémulsion ne vous débarrasse pas de tout rhume ou toux, peu importe depuis combien de temps vous en souffrez. (ann.)

"Ne Me Parle Pas," Crie-t-elle

Autre Femme Irritable, Grincheuse

"NE me parle pas, je veux être seule," crie-t-elle. Aucun mari ne peut comprendre ce qui rend sa femme si irritable.

Ces affreux maux de tête et de dos . . . cette sensation d'alourdissement . . . *seule la femme peut savoir ce que c'est.*

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a aidé des milliers de femmes dans leurs périodes difficiles. Si vous ne vous sentez pas bien, vous devriez en faire l'essai. Vous vous devez d'offrir une chance à ce remède.

COMPOSÉ VÉGÉTAL DE

Lydia E. Pinkham

À nos Annonceurs

Nous apprécions hautement votre coopération en nous faisant tenir votre copie d'annonce aussi longtemps que possible avant la date de publication. Ceci nous permettrait de vous donner un service entièrement satisfaisant.

LA PRESSE

Violents maux de tête Douleurs aux reins à l'époque du retour d'âge

Encore une victoire en faveur des Pilules ROUGES. C'est le nom de Mme E. Boisselle, Moosup, Conn., qui vient aujourd'hui augmenter la liste interminable des personnes qui ont essayé les Pilules ROUGES avec le meilleur résultat.

Mme Boisselle a toujours joui d'une santé robuste jusqu'à l'époque du retour d'âge. Soudainement, elle fut prise de malaises qui finirent par dégénérer en maladie sérieuse. De violents maux de tête, des douleurs aux reins, des troubles d'estomac, des palpitations, un affaissement général et autres symptômes plus ou moins alarmants qui finirent par abattre cette brave femme. Elle comprit que c'était là les troubles de retour d'âge. Connaissant son mal, elle connaissait aussi le remède. Elle prit des Pilules ROUGES. Après en avoir employé quatre boites, elle se sentait déjà grandement soulagée. Quelques autres boites lui permirent de traverser heureusement cette phase si critique et qui peut avoir bien souvent de si funestes complications.

La santé de Mme Boisselle est maintenant plus florissante que jamais . . . et elle recommande les Pilules ROUGES à toutes les femmes qui atteignent l'époque du retour d'âge.

Les Pilules ROUGES sont un produit essentiellement canadien, spécialement préparées pour les Femmes; elles doivent être prises dans les cas de pâleur, faiblesse, sensation permanente de fatigue, essoufflement au moindre effort, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses et irrégulières, troubles internes, troubles du retour d'âge.

Partout ou par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PROTEGEZ-VOUS . . . REFUSEZ les SUBSTITUTS qui ne sont pas pour votre avantage, mais pour celui du marchand.

Le médecin des Pilules ROUGES recommande OVONOL pour les enfants.

Pilules ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue S.-Denis, Montréal

FEU

$45,000.00 DE MEUBLES, POELES, PRELARTS, Etc.

LEGEREMENT ENDOMMAGES PAR L'EAU ET LA FUMEE

SERONT MIS EN VENTE

VENDREDI ET SAMEDI

Les 14 et 15 Octobre à 9.30 a.m.

MOBILIER CHESTERFIELD EN MOHAIR

Construction garantie.
Rég. $150.00 pour

$33.00

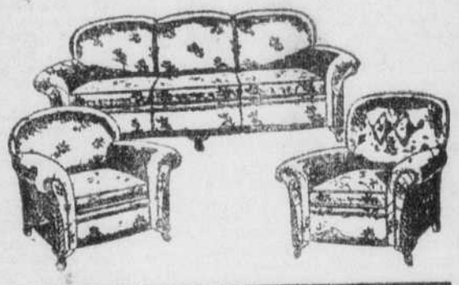

NOUS LIVRONS EN CAMPAGNE

MOBILIERS DE CHAMBRE A COUCHER EN NOYER

Légèrement endommagés.
Rég. $129.00 pour

$29.00

Venez de bonne heure pour les valeurs suivantes

Poêles combinés émaillés blanc	$59.00	Mobilier de salle à manger	$39.00
Mobilier en fibre	$1.95	Commodes	$2.95
Porte-chapeaux	$1.69	Buffets de salle à manger	$3.95
Prélarts à la verge	19c	Set à déjeuner	$9.95

DOMINION FURNITURE CO. LTD

1214 MT-ROYAL EST CH. 3525

(Entre Brébeuf et DeLaroche)

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

La Comtesse Fernande

par PAUL SEGONSAC

Reproduction de la Presse Associée

15 octobre 1932.

16 (Suite)

—Non, c'est M. Cornélis.

—Ah! . . . Est-ce qu'il en avait parlé à Laurence avant de partir?

—Non.

—Très bien. Je vois . . .

Et sans dire ce qu'il voyait, le docteur posa encore cette question:

—Comment Laurence a-t-elle accueilli la chose?

—Sans enthousiasme . . .

—Et vous approuvez, vous, qu'elle se marie dans ces conditions-là?

—Pardon, docteur, je ne discute pas, moi; j'ai reçu des instructions, je m'y conforme autant que je le peux.

—C'est le tort que vous avez. A votre âge, on a le devoir de discuter, de réfléchir, pour le moins . . . Enfin, je suis là, et je réfléchis pour deux, et voici mes conclusions, mon bon Clément.

"Cette petite ne se mariera que lorsqu'elle le voudra et elle n'épousera que l'homme qu'elle se sera choisi.

"Au fait, je vais le lui dire à elle-même. Je suis sûr que nous nous entendrons très bien. Je vous suis à Paris.

Il s'était levé et, appelant sa gouvernante, demandait sa canne et son chapeau . . .

—Nous partons, mon brave Clément, nous partons. Cette petite ferait un mariage ridicule . . . Non pas que son parrain soit un garçon à dédaigner: c'est un excellent cœur, une nature de choix . . . mais ce n'est pas ça, là! ce n'est pas ça. J'ai mon idée là-dessus, et c'est la bonne.

—Puis-je vous demander, docteur? . . .

—Non, pas encore, du moins . . . Vous la trouveriez folle, cette idée . . .

Comme ils allaient quitter la villa pour se rendre à la gare, quelqu'un se présenta qui demandait à parler au docteur pour une consultation pressante.

Encore qu'il eût pris sa retraite, le docteur Daubray ne refusait jamais de donner une consultation. Il avait coutume de dire là-dessus:

"Le médecin, c'est comme le boulanger, la boutique ne doit jamais être fermée."

Il reçut le visiteur, un grand beau gaillard, à qui son visage entièrement rasé donnait l'air d'un comédien, un visage qui respirait d'ailleurs la santé, si bien que le docteur ne put s'empêcher de lui dire:

—Ah! mais, ce n'est pas pour vous que vous avez besoin de mes lumières?

Le visiteur répondit sans rire, avec un léger accent étranger:

—Non, docteur, ce n'est pas pour moi que je viens, c'est pour vous.

—Tiens! fit Daubray, voilà qui est nouveau.

Et, dévisageant ce client bizarre en qui il commençait à soupçonner un détraqué:

—Parlons que vous avez inventé quelque méthode souveraine?

L'autre secoua la tête:

—Je n'ai rien inventé, docteur, dans le domaine de la médecine du moins; mais j'ai fait ailleurs une découverte qui pourrait vous être utile.

Il parlait si posément que le soupçon de détraquement tomba de lui-même.

—Et quelle découverte, s'il vous plaît?

—Je vais vous le dire. Vous avez perdu, il y a sept ans, un homme que vous aimiez beaucoup.

Le docteur tressaillit visiblement.

—Et qui vous le rendait bien, continua l'étrange visiteur; c'est vous qu'il choisit comme exécuteur testamentaire. Il s'appelait M. Cornélis.

Daubray, qui se surveillait maintenant ne broncha plus.

—C'est ça votre découverte? demanda-t-il... Pas difficile à faire... Tous mes amis auraient pu vous dispenser de chercher.

—Pardon, docteur... Ce n'est là que le point de départ de ma découverte. J'arrive à ce que vos amis n'auraient pas pu m'apprendre.

—Voyons:

—Vous avez ajouté quelque chose au testament de M. Cornélis...

—Ah bah! sourit le docteur, mal à l'aise d'ailleurs.

—Et ce quelque chose, c'est la vengence du mort...

—La vengeance . . . Quelle vengeance?

—Celle que, d'accord avec vous, poursuit cet autre ami de M. Cornélis qui s'appelle M. Lazare.

—Ah! il y a un nommé Lazare qui poursuit une vengeance?

—Et vous le connaissez très bien, il est votre ami; et tout à l'heure, quand je suis arrivé, vous aviez près de vous son intendant, M. Clément.

De plus en plus mal à l'aise, le docteur eut un mouvement de révolte.

—Et puis! où voulez-vous en venir, monsieur?

—A ceci, docteur: J'ai à me venger, moi aussi, du comte de Flourac, et je viens vous offrir mes services.

Cela dit, l'homme attendit.

Le docteur ne répondit rien: il respirait après quelques minutes d'angoisse; il s'était demandé si le visiteur n'allait pas finir par lui jeter à la face:

—Ma découverte, c'est que M. Lazare et Cornélis le mort ne font qu'un.

L'autre reprit:

—Vous paraissez réfléchir, docteur. Peut-être vous méfiez-vous de moi?

—Dame! fit Daubray, c'est la première fois que je vous vois, et vous me parlez de choses si extraordinaires . . . vous me proposez de vous associer à une vengeance dont je ne sais pas le premier mot! . . .

L'autre eut un sourire:

—Inutile de dissimuler, docteur. Je suis sûr de ce que je dis. Tout Paris sait à cette heure que M. Lazare a cherché à tomber le comte de Flourac: or, il est venu, lui qui ne voit personne, vous voir plusieurs fois, vous vous êtes rendu un jour à son hôtel, avenue de Villiers.

"Après cela, je comprends très bien que vous ne m'accordiez pas tout de suite votre confiance, que vous attendiez au moins de me connaître. Je vais donc vous apprendre qui je suis, finir par où j'aurais du commencer.

Ce disant, le visiteur avait tiré sa carte, qu'il présentait au docteur en en déclinant la suscription:

—Baron Charles de Groetz . . . étranger, comme vous vous en êtes sans doute aperçu à mon accent, autrichien, pour préciser.

Et il continua:

—Je suis à Paris depuis quelques mois à peine, mais cela m'a suffi pour faire connaissance avec les dangers de la vie parisienne. A mon arrivée, j'ai eu le malheur de tomber sur le comte de Flouriac et de donner ma confiance à ce gentilhomme de grand bois. Cela m'a coûté ma fortune, tout simplement. J'ai eu beau réclamer au comte, je n'ai pas pu obtenir le moindre remboursement... Je puis, si vous le désirez, vous faire la preuve de ce que j'avance.

—Inutile, monsieur, répondit le docteur: je m'en rapporte à vous.

—Pardon! Je préfère que vous voyiez la preuve.

Le visiteur tira son portefeuille et exhiba des effets souscrits par Flourac et représentant plusieurs centaines de mille francs.

—Voici, docteur. Veuillez bien examiner ces papiers . . . C'est très important, ce que je vous demande là. Chacun de ces effets porte avec la signature du comte de Flourac celle d'un de ses amis, le vicomte Gaëtan de Montargis.

—Je vois . . . mais que me disiez-vous que vous n'aviez rien pu obtenir de M. de Flourac! Vous avez là de quoi rentrer dans vos fonds. C'est le vicomte de Montargis qui a accepté ces traites: il paiera.

Le visiteur secoua la tête.

Non. Il ne paiera pas.

—Alors, vous poursuivrez devant les tribunaux.

—Qui ne pourront pas le condamner à payer.

—Et pourquoi donc? Il a signé.

—Pardon, il n'a pas signé.

—Hein?

—On a signé pour lui, imité sa signature: le comte de Flourac a fait là une demi-douzaine de faux.

—Allons donc! Il aurait déjà trouvé le moyen de retirer ces effets de vos mains . . .

—Oui, en payant lui-même, mais il ne le peut plus. Remarquez, d'ailleurs, que ces effets ne sont pas encore échus et qu'il a eu le temps de se mettre d'accord avec son ami Montargis pour le jour de l'échéance.

—Alors vous serez payé.

—C'est probable, mais ça ne me suffit plus. Je vous ai dit que je voulais me venger. Le comte de Flourac a abusé de ma confiance, commis à mon détriment une escroquerie qui crève les yeux; j'entends qu'il soit flétri par les tribunaux.

—Dans ce cas, déposez une plainte, portez ces signatures au parquet.

—J'ai quatre-vingt-dix chances sur cent de ne pas réussir.

—Pourquoi donc?

—Je suis étranger, docteur, je ne connais personne, je suis ruiné, je n'ai même plus de quoi prendre un avocat.

Et, allant droit à son but, le visiteur s'écria:

—Vous ne voulez donc pas me comprendre, docteur! c'est de M. Lazare que j'attends ma vengeance. C'est à lui que je me proposais de remettre ces faux du comte de Flourac, à lui qui a tout ce qu'il faut pour faire marcher la justice. Je suis allé chez lui, ce matin: on m'a appris qu'il était parti pour l'Amérique. Je suis venu ici . . . Je vous en prie, ne me repoussez pas. Promettez-moi au moins de faire part de ma démarche à M. Lazare, de lui offrir de ma part ce moyen sûr d'exécuter celui qui vient de lui échapper deux fois. La troisième sera bonne. Voyez, docteur! Vous reconnaissez bien qu'à moins d'un miracle M. Lazare a là de quoi envoyer le comte de Flourac en prison!

—Le miracle viendra, répondit le docteur, qui s'oubliait à examiner la chose et à avouer par là qu'il était moins ignorant qu'il ne le disait de la campagne entreprise par Lazare. M. de Flourac paiera comme il a déjà payé et la plainte tombera.

—Mais je vous répète qu'il ne peut plus payer. Il est ruiné.

—Il trouvera un prêteur.

—Il l'avait trouvé hier, il ne le trouvera pas aujourd'hui . . .

Et le visiteur laissa tomber:

—Je connais celui qui, par deux fois, lui a fourni de quoi se sauver, c'est le baron de Rühden. Or ce faisant, le baron poursuivait un but qu'il a atteint depuis hier.

Puis, dans un rire d'homme satisfait de soi:

—Oh! j'ai bien fait mon enquête, docteur, bien étudié les tenants et les aboutissants. Vous pouvez m'en croire: c'est bien la fin du comte de Flourac que j'apporte à M. Lazare, et vous ne pouvez pas me refuser de lui soumettre au moins la question.

Il y eut un silence; le docteur se laissait aller à se demander s'il ne devait pas accepter l'offre de cet étranger.

Il conclut, se retranchant toujours derrière son ignorance des affaires de Lazare, mais acquiesçant au désir de l'homme:

—Encore une fois, monsieur, je ne sais rien de ce qu'a pu faire M. Lazare, et je ne puis savoir ce qu'il vous répondrait s'il était là, à ma place. Mais comme vous le dites, il ne m'est pas interdit de lui soumettre la question.

—Bien vite, docteur! Je vous en bénirai, et je suis sûr qu'il vous en remerciera, lui aussi.

Le docteur passa sa main sur son front:

—Faites-moi parvenir une note là-dessus, je la transmettrai à M. Lazare. Je vous préviens qu'il vous faudra attendre pour la réponse; comme vous l'avez appris avenue de Villiers, M. Lazare est parti pour New-York.

—J'ai fait mon compte; c'est une attente de quinze jours, et je m'y suis résigné d'avance.

Le visiteur, si pressé qu'il eût paru de savourer sa vengeance escomptée, semblait en effet, résigné à attendre, et, dans ses yeux brillait une joie qui paraissait sans mélange.

—La note vous parviendra demain, déclara-t-il, et je tiens les billets à votre disposition ou celle de M. Lazare.

Il renouvela ses renseignements, parla encore de sa soif de vengeance, et se retira.

Le docteur rappela Clément:

—Ça été un peu long, mon brave; mais ce visiteur me disait des choses si intéressantes . . . Vous avez dû entendre, d'ailleurs?

—J'ai tout entendu.

—Et . . . votre avis? Vous n'avez pas l'air enthousiasmé.

Clément avait ses sourcils froncés des heures de mécontentement.

—Je ne le suis pas du tout, docteur . . . La démarche de cet homme ne me dit rien qui vaille, il n'a nullement besoin de nous pour exécuter M. de Flourac . . .

—Mais, que voyez-vous là-dessous?

—Je vois que cet homme est un escroc qui veut vous vendre des billets qu'il a fabriqués lui-même.

—Il n'a pas parlé de nous les vendre.

(A SUIVRE)

NOUVELLES DE NOS VILLAGES

LES ESCOUMAINS

Dernièrement ont eu lieu les funérailles de Mme Anne Leclerc, épouse de M. Xavier Dubé, décédée à l'âge de 46 ans.

—MM. René Landry, Léonce et Armand Tremblay sont partis pour Franklin, où ils passeront l'hiver.

—Mme A. Pellerin, de Grand'Mère, chez son père, M. Ernest Tremblay.

—Mme Joseph Bouchard, de Sault au Mouton, et ses fils, ont passé une couple de jours chez M. Napoléon Sirois.

—M. Adjunor Beaulieu est parti pour Roberval, où il passera l'hiver.

—Mlle Lucienne Beaulieu passera l'hiver à Montréal.

—Mlle Marie-Rose Tremblay, de Port-Alfred, a visité ses parents ici.

—M. Albert Côté, de Sault au Mouton, de passage ici.

—Mme Charles Bélanger à Sault au Mouton, l'hôte de sa fille, Mme W. R. Charlton.

—M. P. W. McKay, de Québec, a passé une couple de jours dans notre paroisse.

—Mlle Marie Bouchard passe l'hiver à Kénogami.

—M. et Mme J. Beauchamp et M. Jos. Therrien sont allés à Tadoussac.

—M. Alexandre Michaud, de Rivière du Loup, de passage ici.

—M. et Mme Edouard Brisebois, Mme Gagné et Mme J. B. Lévesque, de Saint-Romuald, Mme Antonio Boily, de Baie S.-Paul, et M. et Mme Alfred Brisebois, de L'Islet, ont visité Mme Esdras Brisebois.

—Mlle Fernande Bouchard, de Sault au Mouton, chez M. P. S.-Onge.

—Mlle Geneviève S.-Onge a passé quelque temps à Sault au Mouton.

—MM. Philippe, Nap. et Alfred Sirois, Gilbert Moffatt et Adjunor Beaulieu ont passé une journée à Tadoussac.

—Mères générale et économe des Petites Franciscaines de Baie S.-Paul, ont passé une couple de jours au couvent.

ABERCON

—Mlle Gilberte Lemaire, de Drummondville, a passé quelques jours dans les familles F. et O. Cusson.

—Dans la famille A. Maurice: la famille E. Sirois et Mlle Cécile Maurice, de Cowansville; M. et Mme V. Goudreau et Jos. Hanks, de St-Johnsbury.

—Jean-Maurice Dandenault a passé une couple de jours chez des parents, à Montréal.

—Les familles D. Lauzière et N. Lajoie, de Sutton, ont visité la famille F. Cusson.

—Mme Norbert Beaudry, accompagnée de ses enfants, Jeanne et Normand, de Montréal, a passé une dizaine de jours dans la famille D. Blanchette de Sutton.

—M. et Mme Omer Cusson, accompagnés de leurs enfants, ont visité les familles W. Cusson et R. Lanier, de Dunham. Mme Cusson s'est rendue à S.-Jean, où elle a visité nombre de parents.

—La famille F.-A. Reynolds demeure maintenant à Sutton.

—Nous avons eu, récemment, une retraite paroissiale prêchée par l'abbé N. Salvail, chapelain du collège de Farnham.

—M. et Mme A. Maurice ont visité des parents, aux Grandes Iles, Vt.

—M. Théophile Dufresne, de S.-Pie, a passé quelque jours chez M. D. Blanchette.

—Mlle Rose S.-Amant, de S.-Hyacinthe, chez les familles F. et O. Cusson.

—Les familles P.-O. Roy et J.-B. Gendron, ont visité les familles Hector Dandenault et W. Thibault.

S.-THEODORE DE CHERTSEY

—MM. et Mmes Lionel Mathieu et Alexandre Poudrier, chez M. Théodore Riopel.

—Mme Desloges et son fils, Raymond, sont retournés en France, après avoir passé l'été ici.

—M. le curé Forest, en visite chez M. Mondor, curé de Notre-Dame de la Merci.

—La famille Emile Riopel, de passage à Joliette.

—M. Joseph Moisan, de Sainte-Julienne, chez son beau-frère, M. T. Riopel.

—M. Philippe Maillnot, en visite chez son père, à Saint-Julienne.

—Mme Ovila Bélair, chez son frère, M. Olivier Rivest.

—Chez M. Bourdeau sont retournés à Montréal, après avoir passé l'été à leur ville, au lac Dayly.

—Mlle Simonne Perreault est revenue dans sa famille, après avoir passé l'été chez M. Legeurrier, au lac Ouareau, S.-Donat.

—Mme Jos. Galarneau et sa petite-fille, Madeleine, sont retournées à Montréal, après avoir passé l'été dans notre village.

STE-CLOTILDE DE HORTON

M. Georges Renaud est décédé subitement.

—Est décédé, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, Gérard Leblanc, fils de Mme Ph. Leblanc et neveu de M. le curé Z.-H. Leblanc.

—Mlle Blandine Schlitz a épousé M. Charles Rousseau.

—De passage à Québec, MM. A. Ross et F. Lemire.

—Chez M. Charles Lemaire: le Dr et Mme B. Morault, Mlles Marie Gill et Madeleine Comtois, Pierreville; Mme E. Pagnelo, M. et Mme G. Beaudet, S.-Hyacinthe; le Dr et Mme G.-H. Courchesne, de Québec.

—Garde Judith Laforest, de Drummondville, a passé quelques jours dans sa famille.

MONT-LOUIS

MM. Ls.-Joseph, François et Mlle Antoinette Roy sont venus visiter M. Emilien Roy, et Mlles Marie-Luce Roy et Simone Chagnon.

—Récemment, nous avons eu nos Quarante Heures.

—Dernièrement fut chanté, dans notre église paroissiale, le service anniversaire de M. Jean-Louis Bernier, et celui de Mme Armand Delsmarre.

SAINT-AUBERT DE L'ISLET

Le Dr Fernand Lizotte, de Lévis, est venu demeurer parmi nous.

—M. et Mme J.-S. Marois, de New-York, en visite chez M. Thaddée Caron.

—M. Philias Bola, de Québec, en visite chez des parents.

—M. Louis Morin, de l'Abitibi, l'invité de M. et Mme Maxime Pelletier.

SAINT-JACQUES, N.B.

M. et Mme A. Grondin et leurs enfants, d'Edmundston, N.-B., en visite chez leurs parents, ici.

—Mme Jean Castonguay et ses deux fils sont allés demeurer à Siegas, N.-B.

—M. et Mme Alphonse Daigle ont reçu leur fils, Joseph, de Drummond, N.-B.

—M. et Mme Jos. Rioux et leur fils, M. et Mme Adélard Rioux sont allés à Saint-Jean de Dieu, Témiscouata, visiter leurs parents et amis.

SAINT-BERNARD

—Mlle Marie-Louise Goulet, fille de feu M. Cyrille Goulet, est allée à Québec.

—Mlle Germaine Caron est entrée au Carmel, à Trois-Rivières.

—Mlle Emilienne Rhéaume, fille de M. Léon Rhéaume est entrée chez les Soeurs du Précieux-Sang, de Lévis.

—Mlle Lucienne Goulet, de Gifford, en vacances, chez son père, M. Joseph Goulet.

—Mi l'abbé A. Larochelle, curé de Sainte-Christine de Portneuf, en visite chez son père, M. Jos. Larochelle.

LE BIC

—M. et Mme Joseph Langis, et leurs filles, Berthe et Lucienne, sont de retour d'un voyage à Québec.

—Mme Wilfrid Ouellet est de retour d'un voyage à Québec et à Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Adrien Lévesque, de Pointe-au-Père, chez M. Samuel Côté.

—M. le curé Elzéar Roy est de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

—Est décédée, ces jours derniers, Mme H. Michaud, à l'âge de 74 ans.

VILLAGE DES AULNAIS

—Ces jours-ci, a été béni le mariage de Mlle Gertrude Bourgault, fille de Mme David Bourgault, à M. J.-Baptiste Gagnon, fils de M. et Mme Paul Gagnon.

—Mme David Castonguay est de retour dans sa famille, après avoir suivi un traitement à l'Hôtel-Dieu.

—Mlle M.-Jeanne Lizotte a passé quelques jours à l'Hôtel-Dieu de Québec, avec son père, M. David Lizotte.

—M. et Mme Philippe Gendron et leurs enfants, de Sainte-Anne de La Pocatière, chez M. Eugène Létourneau.

—Mlle Amanda Deschênes, de Waterbury, chez sa mère, Mme A. Deschênes.

—Mlle Gabrielle Lizotte est revenu chez son père. Elle a passé quelques mois à Chicoutimi, chez sa soeur, Mme A. Ouellette.

—Mlle Jeanne Landry est retournée à Sainte-Anne de la Pocatière. Elle a passé quelques jours chez son père, M. Jos. Landry.

—MM. Fernand Deschênes et Gérard Lizotte sont allés à Québec, dernièrement.

—L'abbé Amédée Chasson, Soeur Sainte-Jeanne d'Arc et Saints Alphonsine, ainsi que Simonne Létourneau, de Sainte-Anne de La Pocatière, les hôtes de M. et Mme Jos. Létourneau.

S.-JEAN, ILE D'ORLEANS

—Dernièrement, un groupe de parents et d'amis se réunissait, pour célébrer le 25e anniversaire de M. et Mme Breton.

—Les dames fermières ont organisé un tombola, et quelques jours après, leur exposition eut lieu.

—L'abbé Jules Picard est retourné au collège de Lévis.

—L'hon. juge Pouliot est parti dernièrement, avec sa famille. Il a capturé un loup marin de 150 livres.

ASCOT CORNER

—M. et Mme Constant Talbot sont allés à Sand Hill, paroisse de Cookshire.

—Le notaire et Mme Boudreau, de Sherbrooke, leur fille, Marguerite et M. et Mme Willie Allard, chez M. William Boucher, ainsi que M. et Mme Louis Plouffe.

—Mme F. Beauchemin, d'Acton-Vale, a visité les familles W. et R. Allard, ici.

—Mlle F. Darche suit un cours de garde-malade, à Sherbrooke.

VIGER

—M. Désiré Beaulieu a épousé Mlle Léonida Pelletier.

—M. Gérard Bernier, de S.-Alexandre chez son père, M. Ferdinand Bernier.

—Mlle Gertrude Lévesque est de retour d'un voyage à Québec.

—Mme Désiré Dumas a passé quelques jours chez son père, M. Télesphore Landry.

—Mme Pierre Lebel et sa famille, d'Edmundston, passent l'hiver chez M. Elisée Dumas.

—Mlles Anne-Marie Pelletier, Marthe Lévesque, M. Henri Viel ont passé un dimanche à Rivière-du-Loup, chez des parents et amies.

—M. Arsène Dubé et sa famille de Campbellton, sont établis parmi nous.

—Mlle Cécile Courcy, de Rivière-du-Loup, chez Mme Frs. Lévesque.

YAMASKA

—S. Ex. Mgr Desmarais, auxiliaire de S.-Hyacinthe, est venu confirmer 132 enfants. M. Roch Mondou, marguillier et son épouse ont été parrain et marraine des confirmants.

—M. Louis S.-Germain et sa famille sont allé voir leur fille, religieuse, à S.-Léonard. Soeur Cécile de la Providence, des Soeurs de l'Assomption.

—Mme Arthur Vigeau, d'Amesbury, Mass., en visite chez sa mère, Mme Victor Pelletier.

—Récemment a eu lieu le service de Mlle Antoinette Charland, fille de M. Arthur Charland, décédée à Montréal. Elle fut inhumée ici.

—M. Louis S.-Germain, de Trois-Rivières, en visite chez son père, M. Narcisse S.-Germain.

—Ces jours-ci, a eu lieu le service anniversaire de M. Joseph Guilbault, père du R. P. Eugène, Franciscain.

—Mmes Joseph Léveillé et Pierre Salvas sont allées à Québec, Sainte-Anne de Beaupré et Montréal.

LECLERCVILLE

—M. et Mme Henri Lemay, de Montréal, de passage, ici.

—M. et Mme Télesphore LeBlanc, de Lowell, chez son frère, M. Joseph LeBlanc.

—M. Horace Tousignant, de Joly, de Lotbinière, est allé à Ottawa.

—Mlle Marguerite Roux, de Trois-Rivières, a passé ses vacances chez son père, M. Alfred Roux.

—M. et Mme Henri Mailhot, de Deschaillons, chez M. Alfred Roux.

S.-LAURENT, ILE D'ORLEANS

—Mme Emile Routhier, de Québec, l'invitée de sa soeur, Mme Adélard Pichette.

—M. Philippe Bouffard, en visite à Québec.

—M. l'abbé J.-B.-Léon Delisle et M. Joachim Turgeon, en excursion de chasse dans Lotbinière, récemment.

—Mlle Jeanne-d'Arc Wills, de Québec, chez des amies dernièrement.

—Mlle Delorès Perron, de S.-Marc-des-Carrières, chez sa soeur, Mme Edouard Bouffard.

—Mlle Alphonsine Coulombe était à Québec, récemment.

—Mlle Georgette Pouliot, de Québec, en visite dans notre paroisse.

SAINTE-FLORE

—MM. et Mmes Albert Bélanger, W. Lamy, O. Philibert, Alphonse Marineau et Estelle Lamy sont de retour d'un voyage à Trois-Rivières, Louiseville et S.-Léon.

—Mlle Yvonne Picard et M. et Mme O. Picard sont revenus de Québec.

—Mlles Jeannette Gagnon, Estelle Lamy, Olive Lavergne, Germaine Normandin et G. Gagnon ont passé leurs vacances à Montréal et à Trois-Rivières.

—MM. Wilbrod et Léo Lamy, Alphonse Marineau, Albert Vincent et Henri Désaulniers, de passage à S.-Léon.

—Mlle Yvonne Bélanger est de retour dans sa famille, après avoir passé quinze jours à l'hôpital S.-Joseph, de Trois-Rivières.

—M. et Mme Alphonse Marineau, Walter Matteau et Antolne Lacerte, de Shawinigan, en visite chez des parents.

—Mme Ludovic Marineau, de S.-Léon, en visite ici.

—Mlle Antoinette Bélanger, de passage à Sainte-Anne de Beaupré.

LANGEVIN

Mlle M. Roy, de Lambton, et son frère, Com. de South, les hôtes d'M. Jos. Sirois.

—M. et Mme Jos. Gagnon, de Louiseville, en voyage de noces chez M. Aimé Dallaire.

—Les familles Jos. Sévigny et A. Couture, de Daaquam, en visite chez M. Vénérand Vachon.

—Chez M. Josaphat Nadeau sont revenus d'un séjour d'une semaine à Québec.

PAULUS

par J. MILLAR WATT

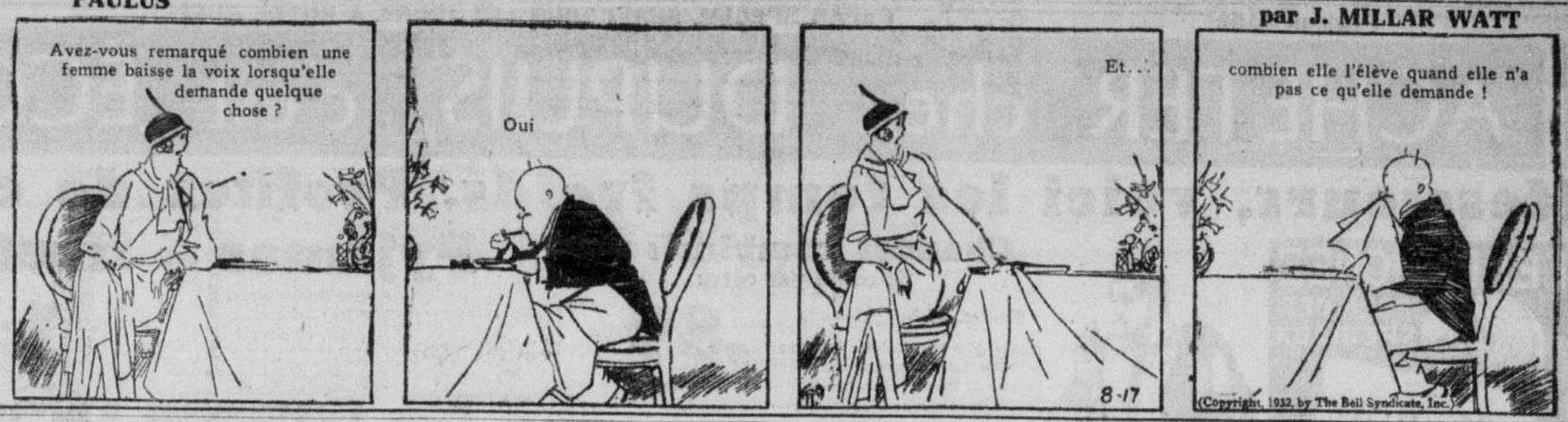

LES INVENTIONS

Bateau dont le moteur, l'hélice sont dans l'air

Une nouvelle invention due à M. Adrien Frappier, ingénieur conseil.

DESCRIPTION

Sécurité, confort, rapidité, tels sont, de nos jours, pour nos inventeurs, le but à atteindre. Souvent, en face des progrès extraordinaires de la science, de la physique, de la mécanique, on est porté à se demander, si l'on pourrait faire mieux. Ajoutons ici que c'est le profane qui se pose cette question; l'ingénieur lui ne se la pose pas, il voudrait faire mieux, découvrir quelque chose de nouveau quelque chose qui soit utile ..

Tout récemment, en causant avec M. Adrien Frappier, fils, ingénieur conseil, 321, rue Caty, Montréal, nous apprenions de lui qu'il venait de mettre la dernière main "à un mode de transport par eau totalement différent des systèmes actuels, basé sur les dernières données de la science hydro et aéro-dynamique. Capable de plus grande vitesse, beaucoup plus sûr, spacieux, économique, évoluant en des cours d'eau que nul autre vaisseau ne peut aborder, il est appelé à révolutionner la navigation fluviale et intérieure, aussi bien que celle en haute mer."

Description

Par exemple, de continuer M. Frappier, un yacht qui adopterait mon système devrait être construit ainsi: il comprendrait la coque, la carlingue ou espace réservé aux passagers ou fret, le groupe propulseur, l'appareil de direction. La coque serait du type dit hydro-glisseur, c'est-à-dire spécialement dessinée pour glisser à la surface de l'eau, par conséquent, réduisant au minimum la friction de contact et capable de plus grande vitesse que les coques à déplacement ou en "V" lesquelles doivent couper l'eau pour se déplacer. La forme de la coque hydro-glisseur est rectangulaire, à fond plat, relevée à l'avant à la façon d'un toboggan. Sa stabilité est très grande, et de plus, elle est divisée par un grand nombre de compartiments étanches, indépendants les uns des autres, qui par ce fait, la rend pratiquement insubmersible et inversable. Elle sera construite en "duralumine", métal très léger mais très résistant. La carlingue sera principalement du genre "cruiser", c'est-à-dire confortable et à l'épreuve des intempéries. L'extérieur est spécialement destiné suivant les droits de l'aéro-dynamique, afin de diminuer au minimum la résistance de l'air, qui est très considérable à grande vitesse.

Le groupe propulseur

Le groupe propulseur se compose d'un moteur d'avion, monté au-dessus de la coque à l'arrière, actionnant une hélice d'avion. Ce système de propulsion est très flexible, très doux et permet d'atteindre en sûreté de grandes vitesses. La direction du yacht est assuré par un gouvernail aérien, d'un type analogue à ceux d'avions, placé face à l'hélice, à la partie extrême arrière de la coque. Les yachts pourront atteindre des dimensions de 150 pieds et plus.

Le modèle qu'illustre la photo dans le texte est de grande série; prochainement un diminutif de ce bateau sera soumis à une expérience à la Pointe-aux-Trembles. La nouvelle invention a été baptisée: Aéro-Marine".

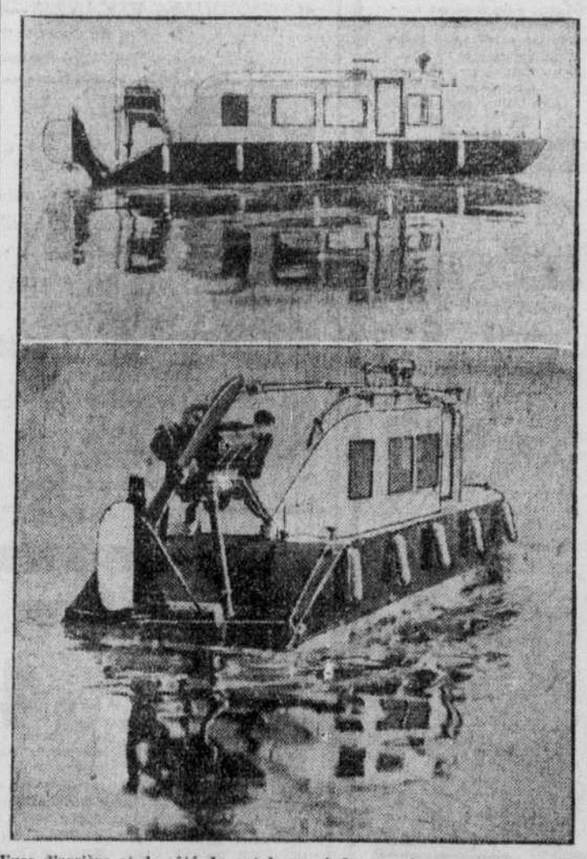

Vues d'arrière et de côté du yatch, muni du propulseur, monté au-dessus de la coque à l'arrière, actionnant une hélice d'avion. La direction du yatch est assurée par un gouvernail aérien, d'un type analogue à ceux d'avions, placé face à l'hélice, à la partie extrême arrière de la coque. Ce système est dû à M. Adrien Frappier, ingénieur conseil, Montréal.

ECHOS DE FRANCE

M. Philippe Gaubert

M. Philippe Gaubert, premier chef d'orchestre de l'Opéra de Paris, en villégiature à Cahors, se rendait à Pern en automobile, avec sa femme et des amis, lorsque, sur la route de Toulouse, au haut de la côte des Bories, un court-circuit se déclara dans le moteur, provoquant un commencement d'incendie. Un officier du centre automobile de Toulouse parvint à arrêter les progrès du feu. Les occupants purent sortir indemnes de l'auto.

La France à Moscou

Plusieurs architectes français et étrangers, entre autres MM. Agache, Le Corbusier, Fergusson, Joseph Vago, Sebille, etc., viennent d'arriver à Moscou. Ils étaient conviés pour s'entendre avec des architectes de Moscou au sujet de la reconstruction de la ville qui ne répond plus aux exigences actuelles.

Pour exécuter le plan projeté, qui comporte, notamment, la création d'une large avenue parcourant Moscou du nord au sud, il faudra exproprier de leurs logements 180,000 personnes.

Conformément au projet des architectes français, on ne bâtirait pas sur les quais de la Moskowa qui seraient transformés en larges boulevards. Les travaux coûteraient 500 millions de roubles.

Un vrai roman

Le 5 mai 1916, le service des réfugiés demandait à la Société dauphinoise de sauvetage de l'enfance de Grenoble de prendre en garde un enfant de deux ans, Lucien Liévin, qui se trouvait chez une dame Caby, à Tullins. Dès qu'elle eut pris en garde l'enfant, la Société dauphinoise s'occupa de rechercher les parents et l'état civil de l'enfant. Mais toutes les démarches furent vaines. La dame Caby, née Marie Lesage, réfugiée, déclara que l'enfant lui avait été confié en 1915 à Sallaumines par un commandant de l'armée allemande qui lui indiqua que la mère était hospitalisée à Lens ou à Douai et qu'elle se nommait Alice Coquerel.

Dernièrement, le préfet du Pas-de-Calais avait prescrit une enquête approfondie sur les registres de l'état civil du Nord et du Pas-de-Calais, mais on ne trouva aucune trace de l'enfant. Or le pupille, qui est actuellement âgé de dix-huit ans, vient de retrouver sa mère. Celle-ci, Mme Alice Coquerel, habite 69, rue d'Iéna, à Lille, où son père, M. Henri Coquerel, exploite un petit café.

Debuchi reste ambassadeur

(De notre extra d'hier)

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Tokio, 12. — Katsuji Debuchi, l'ambassadeur du Japon aux Etats-Unis, retournera à son poste avant Noël, a dit un porte-parole du gouvernement. Il avait été rumeuur que Debuchi serait remplacé à Washington.

CAMPBELLS BAY

—Dernièrement, avait lieu, à l'église Saint-Jean L'Evangéliste le mariage de Mlle O Moyle, fille de M. et Mme P.-B. Moyle, à M. M.-Murvil Ferrigan, fils de M. et de Mme Paul Ferrigan, de Campbell's Bay. Le R. P. Murray donna la bénédiction nuptiale. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté par Mlle Robertine Barry, M. C. Cassidy, d'Ottawa, et M. J.-Oscar Laflamme. Mme Barry et Mlle Viola Merleau, de Bryson, étaient à l'orgue. Mlle B. Scully, de Détroit, Mich., cousine de la mariée, était dame d'honneur, et M. F. Ferrigan, frère du marié, garçon d'honneur. A l'issue de la cérémonie, un déjeuner fut servi chez M. et Mme Moyle. Une centaine d'invités environ assistaient. Au nombre des invités venus du dehors: Mme et Mlle Scully, MM. Murray et Gerald Scully, de Détroit, Mich., MM. et Mmes Walsh et Kipp; Mlles Walsh, McCarthy, Moore, Bray, L. Casey, Mme C. Casey, Mlles Fortier, Smith, Jetté, Moyle, MM. Smith, Farrell, Villeneuve, tous d'Ottawa; MM. et Mmes J. Moyle, C. McCann, P. Moyle, J. Gaven, tous de Oregon.

ARTHABASKA

—Mlles Alice Laroche et Berthe Baril sont de retour d'un voyage à Montréal.

—M. et Mme Georges Paris et leur fillette, Judith, de Montréal, chez M. Alfred Provencher.

—M. René Marchand, de S.-Jovite, était dans notre ville, récemment.

—Mme Ovide Baril, est allée à Sainte-Elizabeth.

—Mlle Blanche Hudon a reçu en l'honneur de M. et Mme L. Lehouillier.

—M. et Mme G. Letourneau, Mlle Lucille Couture, Mlles Aline et Julienne Lehouillier, MM. R. Lessard, Roy et R. Côté, ont visité Mlle Blanche Hudon.

—M. Louis Lavoie et sa famille, de Québec, dans les familles Baril et Gaudet.

Mme Fable—n Soucy a passé quelque temps à Québec.

—M. et Mme Blais sont allés à Danville.

—M. Clément Pepin, de Montréal, est venu visiter sa mère, Mme Henri Pepin.

—Mlle Blanche Trottier est retournée à Maddington Falls.

—M. et Mme Landreville et leur famille, des Etats-Unis, sont venus demeurer parmi nous.

—Mlles Lavoie, de Québec, en visite chez des parents.

—M. et Mme Ray Ouellette sont de retour d'un voyage à Montréal.

—Mlle M. S.-Pierre est allée à Thetford.

—Mme Alfred Paradis, ses fillettes, ainsi que Mlle Lucie Garneau, sont parties pour Montréal.

M. Jos Lavallée, de Thetford Mines, de passage ici.

—M. Elie Ducharme est de retour d'un voyage à Beebe.

—M. Albert Bergeron est allé à Thetford.

—Mlle Mélanie Baril est retournée à Montréal, après avoir passé 2 mois dans sa famille.

—M. et Mme J.-V. Marceau, sont de retour d'un voyage à Montréal.

—M. A. Tremblay est retourné à Ottawa, ces jours derniers.

—Mlle Roy, de Notre-Dame de Ham, chez Mme Alfred Roy.

—Mme R. Genest, de Montréal, chez son père, M. J.-E. Girouard.

—Mlle Mariette Talbot est allée à Sherbrooke.

—M. ucien Dubois, de Gentilly, de passage ici.

—M. et Mme Boivin, de Chicoutimi, en visite dimanche chez M. et Mme Alfred Paradis.

—M. et Mme Armand Maheu et leurs enfants, de Montréal, en visite chez M. Jos. Maheu.

—Robert Fréchette, de Warwick, en visite chez Mme William Bergeron.

LAFLECHE, SASK.

—M. et Mme Antoine Rivard, Mme Jos. Marcotte et son fils, Gérard, sont allés à Shonovon, Sask., et à Dollard, Sask., chez des parents.

—M. Joseph Cahtin, a perdu deux chevaux, qui ont été tués par la foudre.

—M. Adolphe Campeau, de Meyronne, Sask., a été nommé gérant du magasin McBride, succursale de Lafleche.

—M. Robert Bourassa, est allé suivre un cours d'aviation, à Kingston, Ont.

—Mlle May Brunelle est allée à Toronto, suivre un cours de garde-malade.

M. Alphonse Charlebois, de Régina, en visite chez M. et Mme Ernest Colpron.

—MM. et Mmes Napoléon Daoust, et Noël Cantin, sont allés chez MM. et Mmes Charles Daoust, et Toussaint Daoust, à Gravelbour.

—Mme Joseph Lagassé et Mlle Rose-Anna Ducharme, de Glentworth, Sask., chez M. et Mme Gilbert Phaneuf.

—Mlle Yvonne Mouley, de Montmarthe, enseigne à l'école Bon-Vouloir.

—Mgr Grandbois, et M. l'abbé P. Jérôme, de l'évêché de Gravelbourg, était ici, ces jours-ci.

—Mlle Alice Moulin, de Glenworth, a passé deux semaines chez des amies.

—M. et Mme Ernest Cantin, de Fir-Mountain, ont visité MM. et Mmes Joseph Cantin, et W. Désilets.

—Mme Ernest Colpron a visité ses parents, M. et Mme Alphonse Charlebois, à Régina.

—M. et Mme Louis Pelletier, de Gravelbourg, chez Mme P.-X. Brunelle.

—M. et Mme J.-B. Nalou, de Gravelbourg, chez M. et Mme Joseph Allais.

—M. et Mme Napoléon Grefford, de McCord, Sask., en visite chez M. et Mme Joseph Cantin.

—M. et Mme Laurent Morin, et ses filles, Madeleine et Jeanne, d'Edmonton; M. et Mme J.-H. Lagassé, de S.-Paul, Alta, en visite chez MM. et Mmes J.-L. Morin et J.-E. Belcourt.

—Mlle Alice Roy en visite chez des parents et amies à Ponteix, dernièrement.

—M. Arthur Nobert, a passé quelques jours chez son frère, M. Adélard Nobert.

—La congrégation des Dames de Sainte-Anne, a élu son comité pour 1932-33, comme suit: Mme Amédé Piché, présidente; Mme Jos Brière, 1ère vice-présidente; Mme Art. Berlinguette, 2ème vice-présidente; Mme Anna Perrey, secrétaire; Mme Arthur Cloutier, trésorière; Mme Noël Cantin, sacristine; Mme Adrien Belcourt, directrice d'uchan; Mme N. Campeau, infirmière; Mmes Olivier Clairmond et P. Croisetière, conseillères.

Une bonne mangeuse à l'âge de 104 ans

(De notre extra d'hier)

Windsor, Ont., 12. — Mme Mathilde Girard célèbre aujourd'hui le 104e anniversaire de sa naissance à la demeure de son fils à Lasalle. L'on croit qu'elle est la femme blanche la plus âgée au Canada. Elle est toute fière de se moquer des médecins et de pouvoir encore prendre avec plaisir ses trois repas par jour.

L'enquête du "Bright Fan" tenue à Montréal

(De notre extra d'hier)

Ottawa, 12. — On croit que l'enquête sur le naufrage du "Bright Fan" s'ouvrira à Montréal, mardi prochain. On nommera probablement un juge et des assesseurs pour la conduire. Comme on se le rappelle, le "Bright Fan" a coulé, il y a dix jours, dans le détroit d'Hudson avec une cargaison de 253,000 boisseaux de grain, après avoir frappé une banquise.

Un appel fait aux avocats américains

(De notre extra d'hier)

Washington, 12. — Parlant aujourd'hui devant 1,500 délégués, à l'ouverture de la 55e assemblée annuelle de l'Association du barreau américain, Guy-A. Thompson, de Saint-Louis, son président, a demandé aux avocats de former une élite de meneurs afin de prouver au monde qu'une démocratie représentative comme celle des Etats-Unis peut survivre. Il dit qu'en face du danger menaçant, le salut réside dans une opinion publique éclairée, alerte et irrésistible.

Ce soir, le président Hoover adressera la parole à l'Association.

Pour éviter un massacre

(De notre extra d'hier)

Jolo, Iles Philippines, 12. — Les princesses Tarhata et Dayang Dayhang ont offert aujourd'hui leurs services pour servir d'intermédiaires entre les autorités policières et les tribus hors-la-loi Moros qui se sont barricadées dans leur village de Tayungan et résistent aux forces de 200 policiers. Le lieutenant Luther-R. Stevens, qui commande les hommes de la police, espère convaincre les chefs qui ont dirigé la bagarre de dimanche dernier alors que 13 constables et 30 Moros furent tués, de se rendre aux troupes régulières et d'éviter ainsi l'attaque du village où il y a encore plusieurs femmes et enfants.

Sauvetage d'aviateurs

(De notre extra d'hier)

San Diego, Californie, 12. — Après avoir flotté au gré des flots une nuit entière sur leur avion à demi submergé, le lieutenant Edward-C. Dyer et le caporal Chambers, du corps d'aviation de marine, ont été recueillis par le destroyer "Fairfax", près de l'île San Clemente. L'avion a coulé. Les deux aviateurs font partie de l'équipage du navire porte-avions "Lexington".

Amiral qui se retire

(De notre extra d'hier)

Londres, 12. — Pour faire suite au mouvement lancé par des officiers de la marine anglaise en faveur des jeunes, l'amiral sir Hubert Brand, vient d'offrir sa démission et il a été fait aujourd'hui chevalier grand croix de l'ordre du Bain.

Avec l'habit de soirée surtout, il est de plus en plus porté par les hommes bien mis. *Essayez-le*, vous aussi.

Naturellement, pour les sports et les exercices violents, le port d'un suspension athlétique est une assurance contre les accidents — c'est le bon sens même. Et pour les longues heures debout ou au volant d'un auto, il assure confort et évite fatigue.

Mais ayez soin d'en porter un *bon* — un PAL, à $1.25, chez votre pharmacien. Le PEP est aussi excellent, bien que moins coûteux — 75c. Avec d'autres, ils sont fabriqués par Bauer & Black.

PAL

BAUER & BLACK LIMITED - TORONTO

Aussi les fabricants des fameux suspensoirs pour auto et OPC

Radio

Bi-acoustic Victor

Le seul radio qui vous donne la riche, naturelle et ravissante

TONALITÉ

Bi-acoustic . . . une tonalité qui supprime le voile d'irréalité!

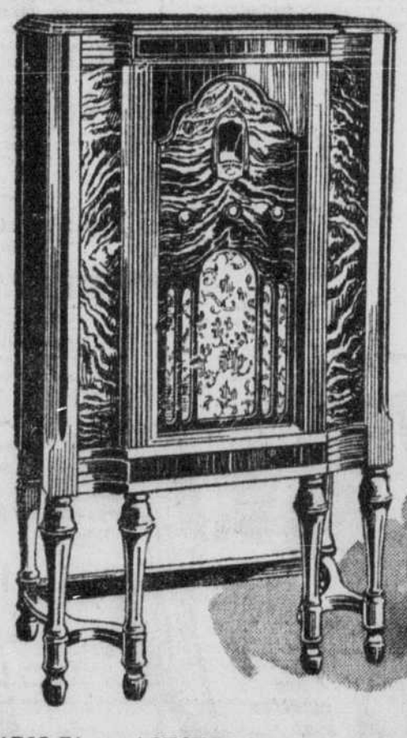

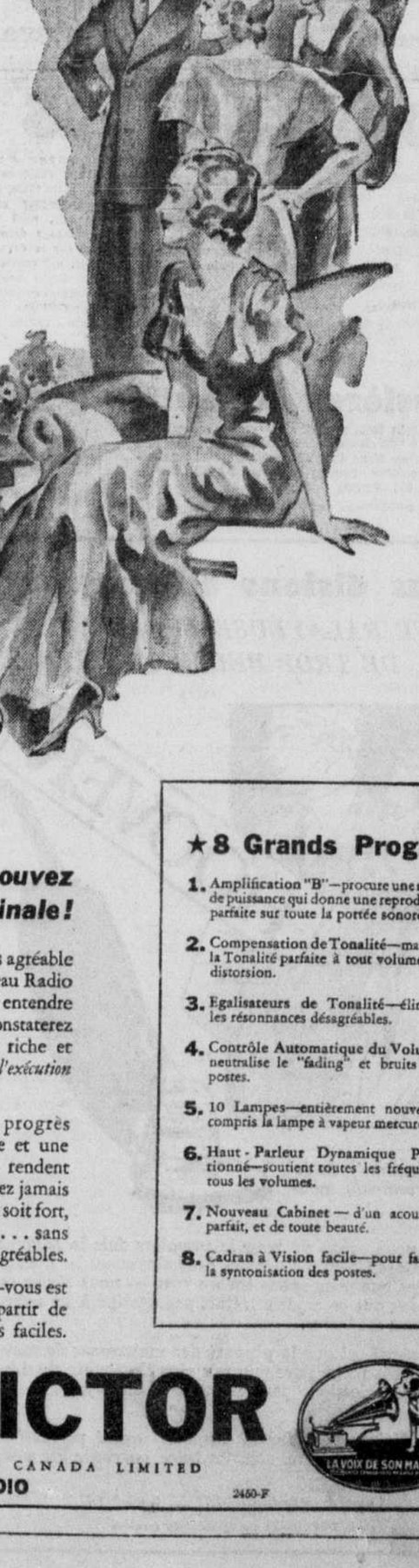

RADIO *Bi-acoustic* VICTOR, Modèle R-54,
Complet avec 10 lampes $129.00
Autres modèles Victor à partir de $69.50.

Une tonalité si naturelle que vous ne pouvez la distinguer de l'exécution originale!

VOUS ne saurez jamais combien merveilleux, combien plus agréable la radio peut être, que lorsque vous aurez entendu le nouveau Radio Bi-acoustic Victor. C'est pourquoi nous vous demandons d'aller entendre ce remarquable instrument chez votre marchand Victor. Vous constaterez tout de suite la supériorité de sa tonalité . . . une tonalité riche et vivante . . . une tonalité qui possède l'éclat et la puissance de *l'exécution personnelle* . . . une tonalité enrichie de deux octaves de plus.

Le nouveau Radio Bi-acoustic Victor offre huit grands progrès techniques★ qui vous donnent *double* puissance, *double* portée et une tonalité *de beaucoup* supérieure. Unis, ces perfectionnements rendent possible la reproduction de notes et d'instruments que vous n'avez jamais réellement goûtés auparavant. Et, que le volume soit doux, qu'il soit fort, chaque note, chaque instrument est reproduit distinctement . . . sans distorsion, exempt de timbre métallique et de résonnances désagréables.

Le Radio Bi-acoustic Victor—un super-hétérodyne perfectionné—vous est offert dans un choix de trois magnifiques modèles consoles à partir de $129.00 jusqu'à $189.50 . . . et peut être acheté à des conditions faciles.

★8 Grands Progrès

1. Amplification "B"—procure une réserve de puissance qui donne une reproduction parfaite sur toute la portée sonore.
2. Compensation de Tonalité—maintient la Tonalité parfaite à tout volume, sans distorsion.
3. Egalisateurs de Tonalité—éliminent les résonnances désagréables.
4. Contrôle Automatique du Volume—neutralise le "fading" et bruits entre postes.
5. 10 Lampes—entièrement nouvelles y compris la lampe à vapeur mercure.
6. Haut-Parleur Dynamique Perfectionné—soutient toutes les fréquences, tous les volumes.
7. Nouveau Cabinet — d'un acoustique parfait, et de toute beauté.
8. Cadran à Vision facile—pour faciliter la syntonisation des postes.

RADIO Bi-acoustic VICTOR

VICTOR TALKING MACHINE COMPANY OF CANADA LIMITED

CHEF-D'OEUVRE DE LA RADIO

LA VOIX DE SON MAITRE

2450-F

PLateau 5151 — REPAS SPECIAL SERVI TOUS LES JOURS A NOTRE BUFFET. — PLateau 5151

ACHETER chez DUPUIS, c'est ÉCONOMISER

Messieurs, voici les temps froids. Profitez de ces prix spéciaux

TÉLÉPHONEZ POUR CES SPÉCIAUX

Demandez le service des commandes, Local 202.

Chaudes combinaisons de coton par côtes

Tailles: 34 à 44; chacune **.89**

Confortables combinaisons de coton par côtes fines. Bonne épaisseur pour l'automne. Teinte crème. Manches courtes ou longues et jambes longues. Avec ou sans boutons.

Penman 95 — Turnbull No E88

Tailles: 34 à 44. Spécial, chacune **2.95**

Une qualité recherchée pour le confort qu'elle assure. Tricot de laine naturelle.

Camisoles et caleçons

Penman 95 **1.85**

Camisoles: 34 à 44. Chaque article
Caleçons: 32 à 42.

"Turnbull"

1.65

Tricot de laine naturelle avec un léger pourcentage de coton le rendant irrétrécissable. Camisole à dos et devant doublés. Caleçons avec empiècement double à l'arrière. Caleçons: 34 à 42, Poitrinen: 34 à 44 — CHAQUE ARTICLE

DUPUIS—au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Commandez par téléphone PLateau 5151

Pyjamas de finette

Coupe très ample. Tailles: 36 à 48. Spécial, chacun **1.95**

Pyjamas de marque McGregor en finette chaude, douce et durable. Encolure "V" ou collet fermé. Pantalon avec élastique à la taille.

Chaussettes d'hiver

.59 3 *paires* 1.50 — *la paire* **.35**

Cachemire fantaisie ou tricot laine et soie dans les plus nouveaux dessins pour l'automne. Pointures: 10 à 11½.

Tricot de cachemire de fantaisie ou soie et laine. Pointures: 10 à 11½.

Robes de chambre

Robe de chambre de chaud édredon, à col châle et cordelière de rayon à la taille. Tailles: 34 à 46. Spécial, chacune **2.95**

DUPUIS—au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Spécial du matin

150 combinaisons Penman's preferred

Tailles: 34 à 44. Prix ord. 2.25. Spécial, chacune **1.95**

Tricot de laine et coton, nuance naturelle d'une épaisseur très confortable pour l'automne et même l'hiver. Profitez du prix réduit pour en acheter au moins 3 à la fois.

Pas de commandes téléphoniques pour ce spécial.

Pâtisseries

Demi-lune	chacun	.19
Gâteaux aux fruits	lb	.15
Beignes et brioches	2 doz.	.25
Beignes allemands	doz.	.29
Gâteau éponge	2 doz.	.25
Gâteau roulé à la gelée,	2 pour	.25
Gâteau à la guimauve	2 pour	.19
Biscuits secs	3 doz.	.25
Biscuits à l'orange	doz.	.19
Macarons au coco	doz.	.19
Moka ou asperge	doz.	.39
Mille feuilles	doz.	.39
Beignes glacés	doz.	.29
Tartes au citron	chacune	.31
Tartes (pommes, ananas, pêches, raisin)	chacune	.19
Petits pains frais	3 doz	.25
Biroches françaises	2 doz.	.19
Feuilletés divers	doz.	.33
Timbales vides	doz.	.33
Pain d'épices	2 doz.	.25

Une autre occasion de vous procurer un superbe manteau à bon compte

"Nemo Flex"

1.98

Corsets et ceintures attachant sur le devant ou sur le côté. — Broché rose, élastique sur les hanches. 4 jarretelles. Marque Nemo Flex si avantageusement connue. — Tailles: 24 à 34 de 4.00 à 5.00.

"La Marva"

2.50

Prix ord. $5. Ceinture élégante attachant sur le côté. Laises en élastique. — Tricot sur les hanches, devant renforcé. — Convient aux tailles moyennes. Soie brochée rose. Tailles 24 à 32. Notez le rabais remarquable ainsi que la marque si renommée.

Ceinture

laçage dorsal **.98**

Si vous désirez porter un corset pour simplement maintenir votre taille, ou pour accompagner une robe du soir, voici un modèle à laçage dorsal, attachant sur le devant ou le côté, qui conviendra bien. Coutil rose à rayures lustrées ou entièrement en élastique. — 4 jarretelles. Tailles: 24 à 36.

Brassières et soutien-gorge

.59

Variété de très jolis modèles se vendant régulièrement jusqu'à 1.98 chacun et pas moins de .79. Soutien gorge court en tissu broché, satin, jersey ou dentelle et brassières longues de mêmes tissus. Poitrines: 32 à 42; chacun

DUPUIS—au deuxième (centre)

$20.

Manteaux richement garnis de fourrure

$20

Nous avons été assez heureux de nous procurer un autre lot de ces très remarquables manteaux de draps nouveaux abondamment et joliment garnis de fourrure... et nous les offrons en vente, au même bas prix, vendredi. Tous les plus jolis détails de la mode nouvelle se retrouvent dans chaque modèle... La taille plus ajustée, manches étudiées ou très simples et cols de formes variées.

Paiments faciles si désiré — $5.00 comptant, solde en 4 paiements mensuels égaux.

Tailles:

	Nouveaux tissus	Nouvelles nuances	Nouveaux modèles		Nouvelles fourrures		Doublure garantie pour 2 saisons
14 à 20	—Velours de nord	—Rouge Bourgogne	—collet marin	—manches melon	—Marmotte vison	—Renard vigogne	Crêpe de soie en satin épais, entièrement doublure jusqu'à la ceinture.
38 à 50	—Drap diagonal	—brun africain	—collet cape Victoria	—manches demi-lune	—Jeannette	—Caracul	
13 à 19	—Suédine	—Vert Bagdad	—collet Reine Anne	—manches cornet	—Lynx noir	—Lynx arabe	
16½ à 26½	—Crêpe français	—Noir	—collet soufflé			—Castor français	
						—Seal	
						—Opossum	

4 des modèles sont dessinés ici.

DUPUIS—au deuxième (De Montigny)

Couvre-chaussures en caoutchouc

Pointures 2½ à 7½. Spécial, la paire **1.49**

Voici les claques confortables exigées par la température de mi-automne... Caoutchouc de bonne qualité, 2 boutons - pressions, talon haut, cubain ou bas.

DUPUIS—au deuxième (Ste-Catherine)

4 modèles dessinés ici.

Les robes de jersey de laine

si populaires pour l'automne vous sont offertes vendredi à prix de vente

Tailles: 14 à 20. Prix ord. 2.98. Spécial, chacune **1.98**

Si vous ne pouvez venir au magasin, commandez par téléphone PLateau 5151 — Local 202

Quatre modèles illustrés, exactement d'après chaque robe, font partie du lot admirable que nous offrons à un prix aussi bas. Songez à l'avantage d'obtenir une toilette de rue ou de sport à un prix si minime... c'est une aubaine propre à DUPUIS et toute femme avisée voudra en profiter. Fin jersey de laine dans les plus nouveaux et frais modèles... tons de rouge foncé, bordeaux, brun, marine, vert aussi noir.

DUPUIS—au deuxième (centre)

Nous disions auparavant

"CETTE BALAYEUSE EST DE TROP BELLE QUALITE...!

4.50 comptant, solde par versements mensuels.

Lorsque nous avons vu pour la première fois la balayeuse Hoover "Gold Chevron" — l'une des balayeuses les plus perfectionnées que nous ayons encore vues — nous étions sous l'impression que ce modèle n'était pas destiné à un ménage aux revenus modestes.

Mais la vérité est que la plupart des maîtresses de maison sont consentantes à payer un peu plus cher pour obtenir ce surplus de perfection quand il s'agit du nettoyage des carpettes.

Si vous désirez posséder un appareil aussi perfectionné nous serons heureux de vous en faire parvenir un modèle à titre d'essai.

Appelez PLateau 5151 — Local 10.

DUPUIS—au rez-de-chaussée (centre)

Concours de broderie

Prenez part à notre concours de broderie

Beaux et nombreux prix à gagner. Les conditions sont faciles à remplir... achetez les articles que vous comptez broder pour ce concours, à notre rayon des ARTICLES DE FANTAISIE, et inscrivez-vous en même temps à ce même rayon en donnant votre nom et votre adresse.

Profitez de ces prix spéciaux et inscrivez-vous dès vendredi.

Parures de thé

Nappe 36" x 36", quatre serviettes (12" x 12") au complet . . . . **.35**

Très belle qualité de broadcloth demi blanchi. Vous trouverez les dessins estampés fort jolis et plaisants à broder.

Grands tabliers

Grands tabliers genre "Hoover" avec bordure de diverses couleurs. Dessins faciles à broder. — Toutes les tailles; chacun . . . . **.49**

Essuie-verres

Texture de toile pur fil (crash linen). Délicats dessins estampés pour broderie. Bordure rose, bleu, vert ou or. Environ 20" x 30"; chacun . . . . **.19**

Tabliers de broadcloth

Un tablier qui deviendra une jolie parure. Dessins délicats et variés. Un modèle toujours populaire **.19**

Nappes estampées

Coton bien tissé de brins tors et serrés. Dessins populaires d'une broderie facile. Environ 54" x 54"; chacune . . . . **.49**

Taies d'oreillers

Bon coton circulaire, fini toile. Estampage de jolis dessins pour apparellier les faux draps. — Environ 42" x 36"; la paire **.89**

Faux draps estampés

Beau coton fini toile et sans apprêt. — Variété de nouveaux dessins. Environ 81" x 90"; chacun **1.59**

Couvre-lits

Bonne qualité de coton jaune, dessins variés faciles à broder. Un bas prix spécial pour un article aussi en demande. Environ 84" x 99"; chacun **1.19**

Robes de nuit

Texture fine et serrée. Modèles avec ou sans manches. Motifs à broder à l'encolure. En coton jaune. — Chacune . . . . **.39**

Nappes de toile huître

Grande variété de dessins à broder en blanc ou en couleur. Notez les dimensions variées.

54 x 54" chacune	.95
54 x 72" chacune	1.29
54 x 90" chacune	1.65
54 x 108" chacune	1.95

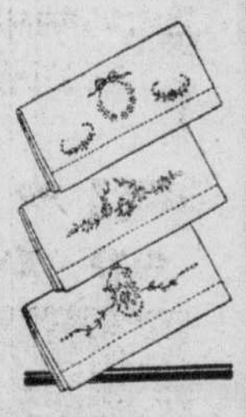

Dupuis Frères

Albert Dupuis, *président.*
A.-J. Dugal, *v.-p. et dir. gér.* Armand Dupuis, *sec.-trés.*

au deuxième (Ste-Catherine)

REPARATIONS DE CHAUSSURES A PRIX SPECIAUX AU SOUS-SOL

Mesdames... prenez part à l'intéressant

Concours de couture

Celanese — Celasoie

Plusieurs beaux prix à gagner... Il suffit d'acheter votre tissu Celanese ou Celasoie chez DUPUIS et choisir votre patron parmi ceux de McCALL. Les robes une fois terminées doivent être apportées au rayon des tissus lavables avec les factures d'achats de tissus et patrons.

MANNEQUINS VIVANTS — paraderont tous les jours de 2h. 30 à 3h. 30.

DUPUIS—au deuxième (centre)

Dentelle "Radium"

Largeur: 36". Spécial, la verge **.59**

Dentelle Radium et Crystal Cord deux qualités populaires pour garniture ou robes. Nuances: rose pâle, bleu poudre, bleu royal, bleu marine, rose corail, pêche, mauve, vert Nil, vert foncé, maïs, rouge, beige, aussi blanc et noir.

Dentelle étroite

Riches broderies pour lingerie; la verge **.12**

Dentelle et insertion imitation point d'Alençon. Largeurs jusqu'à 6 pouces. Bord découpé ou festonné. Nuances: crème, rose ou écru.

DUPUIS—au rez-de-chaussée (centre)

Velvetine chiffon

Largeur: 27". Prix ord. .89. Spécial, la verge **.49**

Songez madame qu'une toilette du soir exige un petit boléro ou une jaquette. Pour les modèles légers d'intérieur ou jaquettes du soir garnies de fourrure... voici une belle qualité de velvetine. S'emploie aussi pour robes ou garniture. Nuances: rouge bordeaux, vert rustique, bleu tailleur, brun marron, bleu légion et tout blanc.

Pas de commandes postales, c.o.d. ou téléphoniques, s.v.p.

DUPUIS—au deuxième (centre)